LA VIE RELIGIEUSE

SOUS LA RÉVOLUTION, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

MONSEIGNEUR DU BOURG

ÉVÊQUE DE LIMOGES

(1751-1822)

a

DU MÊME AUTEUR.

Du Champ de Bataille à La Trappe. Le *Frère Gab*[illegible] (1835-1897), avec une préface du comte de Mun, de l'[illegible] démie française. 3e édition, couronnée par l'Académie f[illegible] çaise. 1 vol. in-16, avec gravures........... **3 fr.**

L'Art de souffrir. Préface de François Coppée, de l'[illegible] démie française. 1 volume in-16.. ... . **3 fr.**

Nihil obstat.

† Fr. Paulus Delatte

Abbas Sancti Petri de Solesmis.

Appuldurcumbae, die [illegible] *Februarii* [illegible]

Imprimatur

Parisiis, die [illegible] *Februarii* [illegible]

† H. Odelin,

v. g.

L'Auteur déclare qu'en appliquant dans le cours de son ouv[illegible] les qualifications de Saint, de *Bienheureux* ou de *Vénérable*, [illegible] attribue à ces expressions que le sens qu'elles ont dans le lan[illegible] usuel, et n'entend nullement prévenir les jugements de la S[illegible] Église à l'égard de ces personnages.



MONSEIGNEUR DU BOURG

d'après un portrait conservé à l'Hôtel du Bourg.

LA VIE RELIGIEUSE EN FRANCE

SOUS LA RÉVOLUTION, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

MONSEIGNEUR DU BOURG

ÉVÊQUE DE LIMOGES

1751-1822

PAR

DOM DU BOURG

PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1907

INTRODUCTION

Redire les gloires passées de sa propre famille est, en général, œuvre où la vanité humaine trouve le moyen de se faire sa large part; dès lors, un sentiment de réserve et de délicatesse religieuse semblerait devoir interdire de tels sujets à l'humilité d'un moine, c'est-à-dire d'un homme qui, mort au monde, est allé s'ensevelir dans l'ombre de son cloître aux jours où il y avait des cloîtres pour y servir Dieu, y faire le bien et y mourir. Mais, si ces souvenirs du passé se résument dans la vie d'un admirable serviteur de Dieu, d'un de ces hommes qui ont exercé une féconde action dans l'Eglise et qui ont laissé, après eux, avec les exemples de leurs vertus, les traces profondes de leur dévouement pour la cause du Christ et le salut des âmes, les considérations de réserve personnelle s'effacent : les petites glorioles humaines disparaissent devant les intérêts supérieurs. Ici l'historien ne veut retenir dans l'héritage glorieux qu'il a reçu des siens que la pensée des responsabilités plus lourdes qui pèsent sur ses épaules et le devoir de dire à ses contemporains, qui peuvent en avoir besoin, les exemples réconfortants de ceux qui nous ont précédés dans la

vie et qui, au milieu des cataclysmes du passé, nous ont tracé la voie à suivre à travers les tourmentes du présent et celles de l'avenir.

Certes elle a un intérêt bien actuel, la vie de ce prêtre qui, sans bruit, mais avec une surhumaine énergie et un inlassable dévouement, administra le diocèse de Toulouse et les diocèses circonvoisins pendant toute la durée de la Révolution, qui, obligé de dérober à la fureur des persécuteurs sa vie proscrite et sans cesse menacée, réussit à maintenir la foi dans la vaste région confiée à sa garde, qui sortit, après la Terreur de ses héroïques catacombes et, qui, à l'époque du Concordat, reçut la mitre épiscopale sur sa tête miraculeusement arrachée à l'échafaud, pour continuer et consommer, sur ce nouveau champ d'action, sa vie apostolique. Par la position sociale où la Providence l'avait placé, par les missions qu'elle lui confia, par l'action qu'il exerça aux différentes périodes de son existence, la biographie de ce grand serviteur de Dieu nous permettra d'assister aux phases successives de cette époque tourmentée, de contempler les hideurs du règne de Satan sur la terre, mais aussi les beautés des rénovations opérées par Dieu, au moyen de Satan lui-même, agent inconscient et involontaire du plan divin dans le monde. En étudiant cette vie de persécuté, nous pourrons admirer les fruits merveilleux de la persécution pour la sanctification des âmes, des familles et des sociétés : nous contemplerons dans sa sagesse et sa miséricorde, la *politique divine*, qu'exposait naguères, dans un langage ému et saisissant, un

penseur chrétien : « Des lois dynamiques très cons-
« tantes règlent le mouvement des tempêtes. Quand
« une dépression atmosphérique s'accuse dans un
« endroit, l'air s'y précipite, balayant détruisant tout
« sur son passage. Opposez des digues aux cyclones !
« — Quand une dépression morale se manifeste en
« un point du monde, que l'iniquité et l'infamie des
« âmes y raréfient l'air respirable, la tempête accourt :
« aucune force ne l'arrêtera. C'est l'heure de la puis-
« sance des ténèbres ; il faut qu'elle dévaste, qu'elle
« jonche le sol de ruines. L'équilibre le veut.

« Un seul remède au fléau : rétablir l'équilibre, op-
« poser à la masse écrasante des vices, un poids plus
« considérable de vertus, — *Petite pluie abat grand*
« *vent*, — verser sur le vent des passions la pluie des
« sacrifices et des prières, la pluie du sang [1]. »

Est-ce au jour d'hier, est-ce à celui d'aujourd'hui que se rapportent ces lignes ? C'est à hier, comme à aujourd'hui, comme à toutes les heures où les iniquités humaines forcent la justice et la miséricorde divines à intervenir, d'une manière formidable, dans le monde pour guérir et sauver.

L'existence de Marie-Jean-Philippe du Bourg, qui s'étend du règne de Louis XV jusqu'à la Restauration, nous fera contempler la grande tragédie nationale de la fin du XVIIIe siècle, dans ses origines, dans son dramatique développement, dans son épilogue et ses conséquences. La grande, quoique très humble, part que l'abbé du Bourg prit à tous ces événements,

1. P. Suau, *Messager du Sacré Cœur*, juin 1905.

l'action exercée par lui sur les divers terrains, où su cessivement le plaça la Providence, donneront à cet étude rétrospective un intérêt plus général qu'a simple récit de ses vertus personnelles. Cette biogra phie deviendra forcément l'histoire de l'Eglise dan le midi de la France avant, pendant et après la tou mente révolutionnaire.

Pour compléter les détails intéressants mais re treints que les historiens de Toulouse ont donnés su cette période si tourmentée et si silencieuse du pass deux ecclésiastiques de talent se sont adonnés à tâche de reconstituer les éléments divers de la v religieuse à Toulouse pendant la Révolution. M. l'ab Contrasty, vicaire à Saint-Sernin, et M. l'abbé Cl. Tou nier, vicaire à la Métropole, ont écrit, le premier so le titre : *le Recrutement du clergé de Toulouse pe dant la Révolution* [1], le second sous celui : *les Ba têmes à Toulouse pendant la Révolution* [2], des séri d'articles intéressants et documentés sur la persé tion religieuse dans la ville de Saint-Saturnin. L'un l'autre ont mis avec une obligeance parfaite à ma d position les résultats de leurs recherches personnell Je tiens à leur en exprimer ici ma religieuse et cordi gratitude [3]. Si les archives publiques ne nous fou nissent pas aussi nombreuses que nous le désirerio les indications sur certaines périodes de la vie de P

1. Revue : *les Vocations sacerdotales.*
2. Revue : *le Bloc catholique.*
3. Associons aussi à ce témoignage de reconnaissance les archivi diocésains de Limoges, Bordeaux, Carcassonne, etc., ainsi que plusie autres ecclésiastiques de Toulouse, qui ont bien voulu mettre à m disposition d'intéressants documents relatifs à notre travail.

lippe du Bourg, nos archives particulières ont conservé en revanche de nombreux restes de la correspondance entretenue par lui avec les siens et nous permettent de pénétrer dans les intimités de son âme et d'admirer son action bénie dans le terrain aimé de la famille.

Enfin nous avons entre les mains un document d'une valeur incomparable : c'est la *Vie de Mgr du Bourg*, écrite par sa nièce, la *Révérende Mère Marie de Jésus*. Qui pouvait être mieux en situation de nous conserver ces souvenirs que la servante de Dieu dont la mention reviendra plus d'une fois dans notre récit, cette fleur du ciel poussée sur des ruines, celle dont la sainteté fut l'honneur de sa race et le prix du sang de son père ? Bien jeune, mais mûrie avant l'âge par le souffle brûlant de la persécution, elle a assisté à toutes les scènes de désolation qu'avec émotion elle nous retrace ; elle a vu les bandes avinées et hurlantes des Sans-Culottes envahir la maison de ses pères, vomir leurs blasphèmes et leurs menaces, percer de leurs bayonnettes tous les meubles pour y découvrir celui dont ils avaient juré la mort.

Dans le navrant récit de ces scènes désolées, sous la douce sérénité de la religieuse, on sent le tremblement de l'enfant ; le sanglot est là, tout près d'éclater à ces souvenirs angoissants. La mère Marie de Jésus a bien pardonné aux bourreaux de sa famille ; elle a bien prié pour eux ; mais pour le cœur de Joséphine du Bourg, la lutte a été longue et déchirante. Puis la jeune fille qui s'est déjà donnée à Dieu pour toujours et qui, sous la direction de son saint oncle, s'élance à

pas de géant dans la voie de la perfection, va le rejoindre à Limoges ; c'est sous lui qu'elle inaugure sa vie religieuse et entreprend ses œuvres de zèle et de charité; c'est dans son diocèse, à l'ombre de son tombeau, qu'elle fondera sa Congrégation *du Sauveur*. Auprès de cette nièce, pour laquelle son cœur a toutes les affections de la nature et de la grâce, le vénérable vieillard vient chercher repos et reconfort; dans cette âme embrasée de l'amour de Dieu, il épanche les ardeurs de la sienne, ses aspirations haletantes vers la céleste patrie. Elle se tient auprès de la couche funéraire pour soutenir dans ses luttes dernières ce pasteur vénéré, cet oncle qu'elle aime tant, recueillir ses suprêmes paroles et lui montrer le ciel.

Nous puiserons donc à larges mains dans le précieux manuscrit [1] ; mais nous le compléterons au moyen des documents que nous avons pu recueillir par ailleurs, et en rattachant ces épisodes d'histoire locale aux événements généraux qui se produisirent pour l'Eglise de France pendant ces diverses périodes.

En prenant la plume, nous nous inclinons avec une affectueuse vénération devant l'homme de Dieu dont nous nous proposons de redire la vie et nous plaçons sous sa bénédiction d'outre-tombe cette œuvre où nous voudrions le faire revivre et continuer, en évoquant le souvenir de ses actes et de ses vertus, le bien qu'il a fait dans son passage sur la terre.

1. Ce manuscrit, écrit de la main de la Révérende Mère Marie de Jésus, est en la possession des religieuses du Sauveur et conservé avec une piété filiale au milieu de tous les souvenirs de la sainte fondatrice, par la Communauté de la Souterraine.



MADAME LA PRÉSIDENTE DU BOURG

d'après un tableau conservé à l'Hôtel du Bourg.

LA VIE RELIGIEUSE EN FRANCE
SOUS LA RÉVOLUTION, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

MONSEIGNEUR DU BOURG

AVANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

LA FAMILLE DU BOURG A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE

Famille du Bourg. — Branche de Toulouse.— Son influence locale. Hôtel du Bourg à Toulouse. — Château de Rochemontès. — Mariage de Valentin du Bourg et d'Elisabeth d'Aliès.
Personnalité de la Présidente du Bourg. — Son prestige dans la Société Toulousaine. Son salon. — Hardiesses de son esprit pétillant, épris de nouveautés. Volumineuse correspondance avec la Marquise de Livry, avec Mgr de Saint-Simon, avec Mgr de Castries. — Philosophisme. — Enthousiasme pour Jean-Jacques Rousseau. — Mesmérisme. — *Baquet* de l'hôtel du Bourg. — Conversion de la Présidente.
Les vingt enfants de la Présidente. — Mathias de Rochemontés. — Carrière dans la magistrature. Mathias reçu conseiller avec dispense d'âge.— Esprit supérieur. — Fermeté de caractère. — Prestige au Parlement. — Voyage en Italie. — Lutte du Parlement contre le pouvoir royal.— Coup d'état Maupou.— Exil à Rochemontés. — Travaux littéraires. — Mariage. — Les Chevaliers. — L'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, refuge pour les cadets des familles nobles et peu fortunées et porte pour leur carrière dans les armées de terre et de mer. — Les chevaliers Henry, Joseph et Bruno du Bourg.

Dans la vieille cité de Toulouse, à la physionomie si vivante et si originale jadis, arrêtons nos regards sur l'hôtel dont la longue façade, dominée par la

noire et massive tour de la cathédrale, forme le foi de la place Saintes-Scarbes. Cette demeure, tous l habitants de Toulouse vous la nommeront : c'est l'h tel du Bourg. Dans les temps où les souvenirs (passé ne s'étaient pas encore effacés et où subsistaie quelques vestiges des traditions d'antan et des influe: ces séculaires, nul n'éprouvait à son égard de l'i différence ; les uns l'entouraient d'estime et de symp thie et les autres, de leurs sectaires animosités. Da: les périodes troublées de la première moitié (XIXe siècle, une émeute toulousaine n'eût pas été cor plète, si elle ne fût venue manifester devant l'hôtel si, en hurlant ses chants révolutionnaires et en bı sant sous ses projectiles les vitres de ses appartement elle n'eût rendu son spécial hommage aux vertus aux convictions qui s'abritaient sous ce toit.

Aussi bien, à l'époque que nous étudions, la famil du Bourg présentait tous les caractères de ces *race types* que notre grand économiste Le Play reche: chait pour en faire les objets de ses consciencieus enquêtes et les bases de ses lumineuses déductions sı l'état et les réformes des sociétés contemporaine: Rarement la Révolution trouva en face d'elle une co lectivité d'êtres aux personnalités plus accentuées aux qualités plus éminentes; aussi déploya-t-elle i ses spéciales fureurs, assouvissant ses haines diabo liques, et opérant par là même ses admirables épı rations et transformations.

Vers le milieu du XVe siècle, une branche de l famille du Bourg s'était transportée des montagne de l'Auvergne, son pays d'origine, dans la ville d Toulouse, où son chef venait d'être pourvu d'un charge au Parlement par son oncle, Messire Antoin du Bourg, Chancelier de France sous François I^e Depuis, cette branche Languedocienne avait pouss

profondément ses racines dans le sol de sa nouvelle patrie. L'estime publique acquise à ses membres par l'honorabilité de leur vie, ses alliances avec les maisons les plus considérées du pays lui avaient promptement gagné ses lettres de naturalisation dans la vieille cité. En dehors du Parlement, où elle figura toujours avec honneur, elle donna à l'Eglise plusieurs de ses membres qui illustrèrent leurs sièges épiscopaux par la dignité de leur caractère, par l'éclat de leur esprit, par leur rôle dans les affaires publiques, ou qui embaumèrent leurs cloîtres par leur sainteté. Vers la fin du XVII[e] siècle, Anatole du Bourg de Cavaignes épousait Catherine de Lombrail, petite-fille de Paul de Riquet, le bienfaiteur de la contrée par la création du Canal des Deux-Mers ; la mariée apportait en dot la terre et le château de Rochemontès. C'est dans cette charmante résidence que s'établira la famille pendant les vacances parlementaires et dont elle fera un centre aimé et vivant pour toute la société des environs. L'artiste qui avait créé les merveilles du parc de Versailles, Lenôtre, vint dessiner celui de Rochemontès ; sur le vaste terrain qui s'étendait autour du vieux château féodal rajeuni, il en traça les longues allées enserrées entre les vertes murailles de buis taillées et crénelées, avec ses ronds-points, ses bassins, son labyrinthe, ses retraites aux dénominations classiques, à l'aspect mystérieux, se cachant sous les rames des chênes séculaires, avec la splendide terrasse perchée à la crête de la falaise rocheuse : au-dessous, la Garonne entre les lignes des peupliers aux tiges argentées, aux panaches ondoyants, court rapide vers l'Océan, tantôt riante et bavarde comme les pastourelles de ses ramiers, tantôt débordée et mugissante. De ce poste avancé, le regard embrasse, émerveillé, les luxuriantes étendues de la vallée fertilisée par le fleuve de Dieu et

le canal des hommes ; se repose sur les gracieu collines qui la bordent, émaillées de châteaux et villages: au fond du paysage, quelques brèches, d le vert fouillis des rives, laissent apercevoir les c chers de Toulouse, dont le vent d'antan fait enten les lointains carillons.

Le 11 juillet de l'année 1745, une foule brilla remplit la chapelle gothique du château, qui, à l'c bre de l'église de Sainte-Cécile, sert de demeure a archevêques d'Albi. Dans ce palais féodal, Mgr Arma Pierre de la Croix de Castries peut déployer à l'a toutes les pompes de sa cour ecclésiastique de pr grand seigneur. Il bénit ce jour-là le mariage de nièce Elisabeth d'Aliez avec messire Valentin du Bo qui vient d'être reçu conseiller à la Gde Chambre Parlement de Toulouse. La mariée apporte dans nouvelle famille beaucoup d'illustrations du côté d terre puisqu'elle est apparentée avec les premières n sons de France et d'Italie et aussi du côté du c puisqu'elle peut inscrire dans son arbre généalogi saint Roch, saint Louis de Gonzague, sainte Ma leine de Pazzi. Cette grande dame de par ses ay l'est aussi par ses qualités personnelles qui vont assigner un rôle prédominant dans sa famille et d son monde. Valentin du Bourg occupe une place c sidérable dans son ordre ; tous les magistrats du I lement s'inclinent devant son savoir, l'intégrité de vie, l'indépendance de son caractère et l'entourent leur estime et de leur affection. En 1775, il va t élevé à la dignité de Président à mortier de la 3e Ch bre des Enquêtes: et plus tard, quand sa charge supprimée par édit, à la suite d'une démarche f en sa faveur auprès du pouvoir par tous les memb du Parlement, il recevra du Roi, avec une pension 2000 livres, les prérogatives et la dignité de *consei*

d'honneur. Au dehors, c'est sa femme, celle que tous appellent la Présidente du Bourg qui absorbe l'attention et concentre la vie de la famille dans cette longue période qui va du milieu du XVIIIe siècle à la Révolution.

Certes ce n'est pas une personnalité vulgaire, cette grande dame du Midi : d'une intelligence supérieure, d'un esprit pétillant et curieux, elle joint à ces dons naturels une intelligence peu commune ; mais elle sait recouvrir tout ce que ce bagage littéraire peut entraîner de pédanterie sous les charmes de sa conversation sémillante et sous les séductions d'un esprit qui partout s'impose. Sans conteste elle est une des reines de la société de Toulouse; soit qu'elle trône dans son vaste salon de ville, dont le panneau central est recouvert par le portrait en pied du Chancelier à la figure austère noircie par les ans, fixant ses regards surpris sur le monde léger, frivole et charmant qui s'agite devant lui ; soit qu'elle préside avec entrain aux fêtes joyeuses de Rochemontès, alors qu'à la lueur des lanternes vénitiennes, les buis des allées prennent des formes mystérieuses et discrètes, que les sons de la harpe et du clavecin du salon répondent aux triolets des rossignols sous les bois; que l'on danse le pompeux menuet et que l'on devise avec charme et esprit. Tous les magistrats et les gentilshommes de la contrée viennent former la cour de Mme la Présidente dont l'esprit, la grâce, l'affabilité assurent l'empire.

Pendant la lutte que, sur tous les points du royaume, mais en particulier à Toulouse, les Parlementaires soutiennent par leurs fières remontrances contre le pouvoir, leurs femmes s'y associent dans les salons par leur enthousiasme, par les saillies de leurs réparties, par leurs épigrammes fines, mordantes, implacables contre leurs adversaires. Dans cette fronde tou-

lousaine, Mme du Bourg tient la tête et donn ton. Aussi, grande est sa popularité auprès des ' lousains qui prennent leur part chaude et bruyai la lutte. Les chansonniers, dont la chute du Parlei Maupou provoque les rimes et les éclats de reprochent aux magistrats honnis d'avoir eu peu cette femme quand elle revenait de temps en te revoir ses enfants à Toulouse pendant les trois an d'exil de son mari et de son fils à Rochemontès. cousin, le Marquis de Rosségnier Procureur Gén lui écrit de Drudas, le 14 décembre 1774 :

Je ne suis pas fâché que les plaisanteries aillent train; c'est un reste de liberté que l'on avait même v nous ôter. J'espère que le Génie Toulousain se réveil il ne manque pas de sujets pour exercer la verve de poètes... L'on me mande que le Parlement doit être ré le 16; j'espère que vous n'attendrez pas le dernier mo pour venir à Toulouse. J'aurai un grand plaisir, Mad de vous y trouver et d'être à portée de jouir de société. Nous reprendrons possession de la place Sai Scarbes, et je songe avec plaisir que nous n'avons au de ces messieurs dans ce quartier; c'est celui des croyants.

En dépit de ses brillantes qualités, cette femme s rieure à tant de titres, vit au sein du monde fou et i hérent du XVIIIe siècle, dont elle subit les influe malsaines et dont elle est un type caractéristique pénétrant plus avant dans l'intime de cette vie nous venons de dire les séduisants dehors, nou pouvons nous défendre d'une pénible surprise en sence d'anomalies étranges, de contradictions heu entre la théorie et la pratique, entre l'existence : prochable de cette épouse, qui a pour son mari profonde affection, qui s'associe de tout cœur à to

es peines, ses travaux, ses luttes, de cette mère ntourée de la splendide couronne de ses vingt enfants t les déplorables enthousiasmes que la tyrannie de a mode, l'influence des temps, son intellectualisme, on goût pour les choses bien dites et pour les nou-eautés lui inspirent pour les philosophes et leurs nalsaines productions.

La Présidente ne se contente pas des relations harmantes qu'elle entretient dans les salons de Tou-ouse ; elle les étend beaucoup à l'extérieur ; elle écrit et reçoit beaucoup de lettres ; ces correspondances, qui lui procurent beaucoup de charme, elle les con-serve avec un soin jaloux, les classe, les étiquette, les enferme dans les tiroirs de ses meubles. A cette épo-que, malgré les agitations ambiantes, on n'est pas atteint de cette activité fébrile qui absorbe et stérilise les existences ; on sait encore écrire et on n'a pas substitué à la langue de la Marquise de Sévigné le style macabre de nos dépêches et de nos correspon-dances d'affaires. Si le cadre limité de notre travail nous le permettait, nous pourrions exploiter cette mine d'une richesse extraordinaire et retirer de cette im-mense collection de lettres les éléments d'une étude des plus intéressantes et des plus vivantes de la société d'alors. Nous nous contenterons d'en extraire les traits principaux et les indications qui cadrent avec notre sujet.

Voici d'abord la marquise de Livry : fille du Mar-quis de Maniban, premier Président au Parlement de Toulouse et de Christine de Lamoignon Blancmesnil, elle a quitté Toulouse, où s'est écoulée son enfance, lors de son mariage avec Paul, Marquis de Livry, pre-mier maître d'hôtel du Roi et colonel du Régiment du Perche. Entre les deux amies que la destinée vient de séparer, entre la Parisienne qui ne veut pas oublier

Toulouse et sa charmante société et la Toulousaine que tant de liens attachent au monde de la cour, un pacte est conclu, d'une correspondance par quinzaine et sera fidèlement exécuté de part et d'autre. Dans les lettres de la marquise qui seules nous sont parvenues, mais qui nous permettent de deviner les réponses de Mme du Bourg, il est question de tout, de la pluie et du beau temps, des *pattes de mouche* et autres *points de dentelles* de Toulouse, alors très en vogue à Versailles, de littérature, de philosophie, de la lutte des Parlements, des nouvelles de la famille, de celles de la Cour ; on y mentionne tous les événements grands et petits, depuis la victoire remportée sur les ennemis, jusqu'à l'attaque de goutte qui fait geindre sur son lit tel illustre personnage. Tout cela est dit dans un aimable pêle-mêle, avec légèreté, grâce et esprit, souvent relevé par une pointe malicieuse.

Nous voyons les deux amies se communiquer leurs animadversions jansénistes contre cette Compagnie de Jésus, qui, bien que détruite, excite encore leurs terreurs : « Je ne sais, écrit la Marquise, pourquoi vous « avez toujours peur des Jésuites ; ils sont renvoyés à « tout jamais. »

Puis elles se lancent, tête baissée, dans la mêlée de la lutte des Parlements contre la Monarchie ; elles se communiquent édits, arrêts, remontrances, en discutent les articles, la valeur juridique et les conséquences, avec l'ardeur de leurs convictions, et leur savoir de *femmes de lois*, élevées et vivant dans l'atmosphère de la procédure. La correspondance de ces deux femmes, si intelligentes, si spirituelles, si intimement unies, devient tristement intéressante, quand elles se lancent à toutes voiles, entraînées par les présomptions de leur esprit et par les engouements de la mode, dans le philosophisme. Dans cette course folle, la Prési-

dente tient la tête : son amie lui déclare « que si elle « lit souvent Platon, elle parviendra à radoter tout le « reste de sa vie ». Malheureusement, ce n'est pas à l'antique Hellade qu'elles vont demander les lumières et les directions pour leurs esprits : c'est à la néfaste Pléiade qui corrompt et tue la France, c'est aux philosophes de l'Encyclopédie, c'est à Voltaire, dont elles se communiquent les œuvres dès leur apparition, surtout quand la censure en a interdit l'entrée en France. « Je n'ay pu avoir encore les commentaires de Vol« taire sur la Bible : deux ou trois colporteurs ont « été mis en prison, pour en avoir vendu ; » c'est surtout à Rousseau, dont les utopies philosophiques et sociales fascinent toute cette société déséquilibrée. Les deux amies se racontent avec un intérêt attendri les moindres actes et paroles du grand homme. M[me] du Bourg pousse son enthousiasme pour Jean-Jacques jusqu'à appliquer ses systèmes, non *in animâ vili*, mais sur un de ces êtres qui lui tiennent si fort au cœur, sur son 18[e] enfant, Bruno. Il n'a encore que trois ans que nous le voyons, dans les lettres de la marquise de Livry, qui porte à l'entreprise le plus vif intérêt et soutient de loin son amie contre les critiques et les oppositions ambiantes, désigné sous le nom d'*Emile* et soumis aux méthodes pédagogiques du *Vicaire Savoyard*. Heureusement, la téméraire entreprise ne se prolonge guère au delà de la première période de l'éducation à la Jean-Jacques, période que Saint Marc Girardin résume en ces deux mots : *santé et imbécillité*. Est-ce à la suite d'une maladie qui met les jours de l'enfant en danger et qui étreint le cœur maternel des plus douloureuses appréhensions ; est-ce à cause des désillusions en face des résultats acquis ? Nous ne saurions le dire ; mais M[me] du Bourg ne poursuit pas plus avant l'essai : Emile disparaît de

la scène, et redevient Bruno, qui va partir pour Mal et qui, dans le reste de son existence d'honnê homme et de chrétien, ne portera pas les traces (l'expérience des premières années.

Après les Montgolfières qui s'assujettissent pour u temps la vogue et dont la marquise décrit avec con plaisance les hardies et périlleuses ascensions, la co respondance des deux amies se concentre sur le do teur Mesmer et sa mystérieuse thérapeuthique. Si Marquise ne peut s'empêcher de prêter son attention l'objet de tant d'engouement, elle ne tarde pas à guérir de la contagion de l'enthousiasme et ses lettr sont remplies de lazzis contre ce guérisseur occulte (tous les maux de l'humanité. Pour la Présidente, il e va autrement : sans s'arrêter aux railleries de la Ma quise, poussée par l'attrait de son esprit curieux hardi, et aussi par sa charité envers les souffrants (ce monde, cette « Mère des Miséricordes », ainsi q l'appelle un de ses correspondants, s'enflamme à l'id d'assujettir les forces mystérieuses d'un monde surn turel pour les employer au soulagement des douleu humaines ; elle dévore tous les livres publiés sur mesmérisme ; elle envoie un de ses fils, le chevali Joseph, qui partage ses enthousiasmes, à Paris d mander à Mesmer communication de ses arcanes elle est en relations suivies avec le comte Maxime (Puységur, gentilhomme de l'Albigeois [1], le plus zé et le plus expert des élèves du maître. Ce derni vient à Toulouse, prend son logis à l'hôtel du Bou et constate qu'il n'a rien à apprendre à ses discipl du Midi. Le baquet de la place Saintes-Scarbes grande vogue et sa réputation s'étend au loin : on m gnétise sans relâche, on guérit, on devine, on prédit

1. Au château de La Castagne. Rabastens, Tarn.

les somnambules, à qui le Chevalier intime de loin ses ordres et qui de fait lui obéissent, sont sur les dents. La Marquise à beau exprimer sa surprise « que quel« qu'un sache tout quand il dort, et rien quand il est « réveillé » : rien n'y fait.

Laissons un moment la marquise de Livry, et introduisons sur la scène où rayonne la Présidente un nouveau personnage. C'est Mgr Charles François de Saint-Simon de Sandricourt, évêque d'Agde. Issu d'une illustre famille de Lorraine, dans laquelle la noblesse du sang s'allie aux traditions de l'esprit, ce prélat est un des types les plus caractéristiques du haut clergé de son époque. Sa correspondance avec son « excellente amie » de Toulouse a un caractère très vivant, très personnel: ici ce n'est plus, comme chez la Marquise, le chroniqueur butinant de ci de là ses nouvelles du jour pour en composer sa gerbe épistolaire; c'est l'homme du monde, le philosophe, l'ami, souvent même aussi l'évêque, qui apprécie les événements, les hommes, les théories, avec la finesse d'un esprit caustique, avec une ironie légère et presque toujours avec un remarquable bon sens. Des lettres à l'écriture fine et élégante, au style châtié et spirituel, à l'orthographe irréprochable, émaillées de loin en loin par des phrases *moundines*, pour attester qu'il ne se considère pas comme un étranger dans la contrée où le soleil brille et où chantent les troubadours, projettent des lumières précieuses sur les événements, les hommes et les idées de cette époque; elles nous font connaître la mentalité de ces évêques grands seigneurs, unissant à leur engouement pour la littérature contemporaine une foi sincère et une science ecclésiastique dont ils ont presque honte et qu'ils cherchent à déguiser sous les dehors d'une philosophie de bon ton; tout en conservant le langage du monde où ils ont été élevés et où

ils ont toujours leurs relations, ils mènent une fort respectable, font du bien autour d'eux, profit de leur influence dans l'Etat pour défendre les i rêts et les droits de leurs populations. Telle est, dépit de quelques personnalités indignes qui absorb l'attention et dont un certain nombre d'histori ont la tendance de généraliser les misères et les s dales, la situation de l'immense majorité de l'épi pat de France au moment de la Révolution [1]. Nou citerons à l'appui de ce qui précède que les passa suivants qui montrent le zèle, la vertu et le bon s de ce prélat. Voici tout d'abord le sermon très séri qu'il adresse à Mme du Bourg, au sujet de ses im dences philosophiques :

... Je ne peux pas être de votre avis sur le livre d'H tius ; il est essentiellement mauvais, ruinant la révéla et ôtant tout sentiment de religion. Je conviens bien peut y avoir de bonnes choses, des idées fort justes sur des points, mais il y en a encore plus de mauvaises. Ce est justement condamnable et condamné par les deux sances. Franchement vous faites mal de le lire ; votre somption à cet égard est téméraire. Le poison empois toujours, quelque tournure ou tempérament qu'on y m Vous dites que ce sont des dévots qui le condamnen vous assure que c'est la raison ; qu'en paraissant raiso il raisonne assez mal pour renverser le trône et l'autel e les hommes seraient bien à plaindre, si l'évangile d'H tius devenait la règle des mœurs et des sociétés : ce s une société horrible. Je ne suis pas dévot : j'aime ma gion par principe autant que par état ; je fuierai tout vie Helvétius et son très mauvais livre. Je vous exho faire de même et à comprendre que c'est le langage raison : car elle suffit pour montrer et faire déteste

1. Cette thèse a été magistralement établie par M. l'abbé Sicard, son bel ouvrage : *l'Eglise et les évêques de France avant la Révol*

abominations de toutes espèces qui résultent aujourd'hui de cette nouvelle morale devenue très commune...

(Lettre du 15 mars 1774.)

Ce langage, si ferme et si épiscopal, malgré les dehors philosophiques, employés sans doute ici pour assurer son succès, ne peut manquer de faire impression sur Mme du Bourg et d'ébaucher une conversion qui va s'accentuer de jour en jour et que les éloquents sermons de la Providence, sous forme d'épreuves et de catastrophes anormales, rendront sous peu absolue et héroïque. Pour poursuivre son œuvre, Mgr de Saint-Simon ne se contente pas de parler au nom de la vérité religieuse ; il montre aussi à son intelligente amie le faux et les conséquences désastreuses de toutes ces utopies sociales et économiques que les philosophes proclament la source de la liberté et de la prospérité universelle et que la Présidente accueille avec un enthousiaste engouement, en attendant les désillusions du lendemain :

... Il est certain que le Roi veut le bien et de toutes ses forces; mais on craint bien que les idées et projets économistes, encyclopédistes et autres, ne soient que des sistèmes à perte de vue, sans avantage effectif. C'est cette manière de voir qui retient les esprits contre tout ce que vous croiez bien et que les autres appellent renversement de l'ordre public. Qu'est-ce, dit-on, que la suppression des banalités, des droits féodaux? Si ce n'est des violations de propriété très légitimes? On ruine la noblesse et les possesseurs de fonds, en diminuant leurs revenus et en augmentant les impositions. Loin que ce soit pour soulager l'Etat, on augmente sans cesse la dette nationale. Les dettes des Jurandes l'ont accrue énormément; veut-on payer? C'est impossible, quand on doit d'ailleurs trois milliards qu'on n'a pas. Veut-on ne pas payer? C'est une injustice affreuse. Oter les Jurandes, dit-on, c'est perdre le commerce, parce que la multitude des

acheteurs cherche le bon marché : il s'en suit qu'on n'aura plus ni le bon, ni le beau. C'est attirer les Juifs et nous remettre au temps de Philippe-Auguste, où ils étaient seuls en possession d'un commerce de rapsodies; c'est ce qui a forcé de les chasser et de créer les jurandes. Oter les corvées, c'est encore surcharger les fonds déjà écrasés; il n'y avait pas de cause; car, dans les intendances bien régies, aucun journalier, aucun pauvre n'allait à la corvée sans être payé. Si donc on avait tout moyen d'éviter la vexation du pauvre, pourquoi intervertir l'ordre public, pourquoi employer une arme aussi dangereuse qu'un impôt injuste, arbitraire, illimité? —On veut le bien, sans contredit; on le cherche — mais est-ce le faire? — La liberté, la liberté! dit-on; mais les révoltes des paysans et des vassaux sont journalières ; mais le peuple armé contre les seigneurs sera bientôt capable de tout. D'ailleurs, pendant qu'on crie de toutes parts à la liberté, on éprouve tous les jours des voies de fait qui paraissent inimaginables. Le Prince de Conty disait aux Chambres assemblées : « La liberté dont on nous parle est celle de faire tout ce qu'on veut. » — Il est pourtant vrai que le mépris de la religion est le plus grand malheur de l'Etat. — Il ne faut pas de superstitions; mais bien un culte public qui soit respecté. Tout peuple qui s'en est écarté s'est perdu.

(Lettre du 9 avril 1776.)

N'est-ce pas un sage jugement du présent et une remarquable prévision de l'avenir? Après ces deux citations qui nous ont semblé intéressantes, nous résistons à l'envie de faire de nouveaux emprunts à la correspondance de l'Evêque d'Agde. Inclinons-nous avec respect devant cette noble figure. Après avoir repoussé les aimables instances de la Présidente du Bourg qui voulait lui obtenir la succession de Mgr Lomenie du Brienne sur le siège de Toulouse, Mgr de Saint Simon se renferme de plus en plus dans son humble diocèse. La Révolution le trouve à son poste :

l'émeute le chasse de sa ville épiscopale; mais il ne veut pas sortir de France : c'est de Paris, où il partage son temps entre l'étude et la prière, qu'il dirige son troupeau: c'est là que Dieu lui accorde le bonheur et l'honneur du martyre et qu'il verse son sang sur l'échafaud, la veille de la mort de Robespierre, pour le nom du Christ, dont il s'est montré toujours le fidèle Pontife.

La conversion de M[me] du Bourg, qu'a ébauchée Mgr de Saint-Simon, c'est la Providence qui se charge de la compléter. Cette femme supérieure a mêlé à ses entraînements rationalistes trop de vertus familiales, trop de charité envers les pauvres, pour que Dieu ne vienne la sauver, presque malgré elle. Ici comme toujours, le moyen de salut, c'est la croix.

Après trentre-quatre années d'un bonheur sans mélange, la douleur fait son invasion au foyer de famille. Le 19 juillet, Valentin du Bourg termine par une mort chrétienne une vie brillante et honorée. Quand la terrible messagère vient trancher les liens si forts et si doux qui pendant tant d'années ont uni ces deux êtres, en supprimant l'existence de l'un, elle brise la vie morale de l'autre. Entre ce passé qui se clot sans retour et cet avenir qui s'ouvre vide, la pauvre créature humaine demeure anéantie; réduite aux seules forces de la nature, elle se sent incapable de vivre et ne fait plus que soupirer après la mort. Mais bientôt la grâce divine et la douleur réveillent dans son cœur broyé la mémoire de Celui qui seul est le consolateur des affligés. Et peu de temps après, dans la chambre solitaire, nous retrouvons la philosophe, la voltairienne de jadis prosternée aux pieds de son crucifix qu'elle arrose des larmes de son déchirement humain et de son repentir. Dieu a pour coopérateur dans cette œuvre de conversion celui dont nous écri-

vons la vie et qui vient de rentrer auprès de sa mè
pour consoler et faire fructifier sa douleur.

Les lettres de la marquise de Livry nous font co
naître les étapes successives de cette âme ramenée p
la douleur à Dieu. Nous la voyons bientôt se fai
l'apôtre de la vérité auprès de son amie, qui se défe
et cache sous un mauvais rire l'émotion qui, malg
elle, l'envahit. Comme pour reprendre l'offensive,
marquise de Livry envoie à la Présidente, dès le
apparition, les *Confessions* de Jean-Jacques; m
Mme du Bourg répond par l'énergique expression de
répulsion pour toutes ces fausses doctrines que ja
elles ont partagées, et principalement pour celles
Jean-Jacques qui lui ont fait oublier ses devoirs mat
nels envers son cher Bruno. Voici la lettre de
Marquise :

Je vois avec plaisir, ma chère Présidente, que vous
entièrement tournée vers la dévotion et qu'elle est déjà p
vous une consolation dans tous les événements de votre
Je voudrois bien pouvoir penser comme vous. Ce n'est
que j'aye des chagrins qui ayent besoin de consolation
je vis encore quelque tems, j'aurois celui de voir la d
dence de mes forces et de ma santé. Quand je serois d
cet état là, ce seroit une espèce de consolation pour moi
pouvoir l'offrir à Dieu. Jusqu'à présent, je ne me sens au
penchant à changer de façon de penser. Vous seriez
capable d'opérer ce miracle; malheureusement pour
nous sommes bien éloignées l'une de l'autre; il n'y a
d'apparence que j'aye jamais le plaisir de vivre avec vo
Je m'en dédommage en vous écrivant souvent. — Je ne
pas étonnée de tout le mal que vous dites des *Confess*
de Jean-Jacques. Vous qui faites des réflexions, ma c
Présidente, vous avez dû vous apercevoir que presque
jours les grands talents sont accompagnés de grands v
— quand on a dit que Jean-Jacques était fort éloque
n'en faut pas dire autre chose, parce que le reste n'est p
son avantage.

On le voit : bien des illusions se sont dissipées ; et la place ne se défend que mollement : il faut espérer que la Présidente, à force d'amitié et de prières, put surmonter les dernières résistances et ramener sa vieille amie aux joies de la conversion.

Quant à Mme du Bourg, la transformation est complète. Ce n'est plus cette grande dame, à la conversation sémillante se jetant avec enthousiasme dans toutes les nouveautés qui se présentent sur son chemin ; c'est une vénérable grand'mère, conservant sous les rides de l'âge les charmes de son regard à l'éclat tempéré par la bonté, les vivacités d'un esprit et les ardeurs d'un cœur toujours jeune. Elle s'est retirée du monde où elle a régné et vit au milieu de ses enfants, qui sont sa parure et dont elle est fière, et de ses pauvres auxquels elle se dévoue de jour en jour davantage.

Par sa croix normale, Dieu a fait de cette libre-penseuse une ardente chrétienne ; par des épreuves dépassant toute mesure, il va compléter son œuvre et, en lui faisant gravir son rude sentier du Calvaire, permettra à cette convertie de pratiquer les héroïsmes de son expiation.

Pour compléter le portrait que nous venons de crayonner de la Présidente du Bourg, il est indispensable de l'environner de sa magnifique famille de vingt enfants.

Vingt enfants! Ces deux mots accolés ensemble peuvent exciter la surprise, la compassion peut-être, de nos égoïsmes contemporains. Ils constituent le plus éloquent éloge de l'épouse et de la mère. Aussi est-ce avec une légitime fierté et une indicible tendresse que cette femme, jadis si brillante, maintenant parvenue au déclin de la vie, arrête ses regards émus sur le troupeau nombreux et charmant que la Providence a confié à son amour. Tous ces enfants, si

différents par l'âge, sont unis par les liens d'u profonde affection, qui est la caractéristique de l'e semble et va devenir la force et la consolation de ch cun aux prises avec la tourmente; tous témoigner par leurs actes et leurs paroles, une tendresse au respectueuse que profonde à celle à qui ils doive tant et qui, tout entière, s'est consacrée à eux.

L'accroissement de sa lignée, malgré la perspecti des charges qu'il va imposer au foyer, ne fait que di ter le cœur de Mme du Bourg, qui y trouvera une su bondante réserve de dévouement et de tendresse po tous et pour chacun. Par deux fois elle met au mon des jumeaux; et quand Dieu lui en reprend quelqu uns peu de temps après leur naissance, elle arrose petits cercueils de larmes que l'on sent vraies.

Nous allons nous borner à une simple esquisse ceux des vingt enfants qui doivent laisser de leur p sage dans ce monde une trace plus profonde et vont jouer un rôle plus important dans la vie de l frère Philippe.

Voici d'abord l'aîné de la famille. Neuf mois ap le mariage de Valentin du Bourg avec Elisabeth d liez, cet enfant est venu au monde apportant au fo paternel son complément de bonheur. Quelques jo après, le 7 mai 1746, il est baptisé à la Cathédrale Saint-Etienne et reçoit sur les fonts sacrés les noms Mathias Marie Armand Pierre, que sa vie et sa m entoureront dans la suite du respect et de la fi des siens. La Providence l'a doué de tous les dons l'esprit, du cœur et du corps qui font la joie et la fi de ses parents. Malgré les charges accablantes de féconde maternité, Mme du Bourg se consacre a un inlassable dévouement et une affection sans bor à la formation intellectuelle et morale de ce pren né, dans lequel elle retrouve avec ravissement les

duisants caractères de sa propre personnalité. L'éducation de celui que tous appellent *Monsieur de Rochemontès* se fait à la maison paternelle; les fonctions de précepteur sont confiées à un prêtre de diocèse d'Auch, M. l'abbé Terrade. Ce dernier a droit d'être fier de son œuvre : à 15 ans, son élève a terminé de brillantes études, et est armé pour entrer le front haut dans la vie. Cette éducation, ses parents se chargent de la compléter : sa mère, en le faisant participer à ses propres études, à ses spéculations, à ses lectures; son père en l'initiant à la science juridique et le préparant à la carrière qui s'ouvre devant lui. Sous l'ancien régime, dans ces maisons de la haute magistrature, les enfants sont élevés au milieu d'une atmosphère spéciale : l'aîné, celui qui doit succéder à son père, se voit, depuis son enfance, dans ses perspectives d'avenir, revêtu de la toge respectée et occupant son siège au Parlement. A moins d'une vocation accentuée qui parfois l'entraîne hors de ce cadre traditionnel, le jeune homme se trace un programme de vie, en rapport avec ce qu'elle doit devenir un jour et s'imprègne, dès son jeune âge, de la grandeur du rôle que sa naissance le destine à remplir. Pour Mathias, il n'a qu'à fixer ses regards sur son père pour apprendre ce que c'est qu'un magistrat vraiment digne de ses fonctions, entouré du prestige de sa dignité et de l'estime publique : il a devant lui le modèle à reproduire, l'idéal à réaliser. Dès lors il se met avec acharnement et succès à l'étude du droit : à 17 ans, il a conquis ses premiers grades et il attend.

Bientôt après, appelé à cette dignité par le suffrage unanime de ses collègues, Valentin du Bourg est nommé Président à mortier de la 3e Chambre et laisse vide son siège de conseiller. Quel autre plus digne peut occuper ce siège que Mathias du Bourg, si jeune d'âge et si mûr par la droiture héréditaire, par le savoir et par

les mœurs? Grâce à la pétition adressée au roi par les membres du Parlement et aux influences que fait agir Mme du Bourg, la dispense d'âge est accordée et Mathias est solennellement installé.

Nous pouvons dès lors considérer ce jeune homme, presque cet enfant, sur son siège du Parlement : la majesté de sa toge contraste avec les traits juvéniles de son visage, qu'illuminent des regards éclatants et profonds. Quand son tour arrive de prendre la parole et d'émettre son avis, on oublie son âge ; à la maturité de ses vues, à son savoir juridique, à la pureté de sa diction chaleureuse, on croit entendre son père et on salue d'avance une carrière qui s'ouvre si brillamment.

Mathias tient à honneur et à conscience de se mettre à hauteur des fonctions qu'on vient de lui confier et de la dignité que sa naissance lui a procurée : le conseiller continue ses études juridiques, comme un simple écolier. Le 12 mars 1767 il passe brillamment, devant les régents de la Vénérable Université Toulousaine, son examen de bachelier pour l'un et l'autre droits, comme nous l'atteste le pompeux diplôme dressé à cet effet par Pierre de Compunaut, recteur de la dite Université.

Sa mère, toujours passionnée pour ce fils de ses préférences, veut, malgré la charge nouvelle qu'elle va ainsi imposer au budget limité de la famille, couronner l'œuvre, qui est bien sienne, de la formation intellectuelle et artistique de Mathias, par un voyage en Italie. Cette entreprise, que nous considérons de nos jours comme chose banale et vulgaire, est loin de l'être au XVIIIe siècle ; elle exige la solennité du passe-port et ne s'exécute qu'au prix de fatigues et de dépenses considérables. Cette pénétration dans les richesses artistiques de la région du soleil et de la poésie, dans les charmes d'une société séduisante et affable, impose de

plus lourds sacrifices, mais produisent des résultats sérieux et des impressions plus profondes que nos voyages *aller et retour*, où les jouissances procurées par toutes ces merveilles sont aussi passagères et superficielles, que sont rapides les wagons du train qui vous emporte et vulgaires, les chambres confortables de l'hôtel où vous vous arrêtez. Après un de séjour long et charmant dans la Ville Eternelle, où son cousin le cardinal de Bernis lui offre la plus gracieuse hospitalité au Palais de l'ambassade de France, Mathias revient à Toulouse, calmant les anxiétés de sa mère dont les rêves ont été hantés depuis son départ par les précipices des Alpes, la malaria de la campagne romaine, les escopettes des brigands le long de la route et qui s'est aperçue qu'elle aime ce fils plus qu'elle ne se l'est imaginé jusqu'alors. De ses pérégrinations, le voyageur rapporte des souvenirs qu'il dit avec charme, des collections, des antiquités recueillies sur place. La présidente est suspendue aux lèvres de son fils quand il fait la lecture de ses notes de voyages : l'esprit y pétille; l'érudition y a sa large part : Mathias y apprécie avec finesse hommes et choses. Pas plus que M. de Bussy dans sa spirituelle correspondance il ne se prive du plaisir, alors fort à la mode, de lancer sa pointe de raillerie contre tel cardinal ou tel jésuite qu'il rencontre sur son chemin.

Dans la lutte que le Parlement de Toulouse soutient avec un caractère tout spécial d'acuité contre le coup d'état du chancelier Maupou, le fils est à côté du père, au premier rang des combattants : la véhémence des protestations du conseiller fait écho à la fierté de celles du Président. Associés dans la lutte, ils le sont dans la disgrâce et sont exilés l'un et l'autre à Rochemontès. Dans sa solitude des bords de la Garonne, Mathias ne reste pas oisif ; il étudie ; il travaille ; il

recueille les éléments pour des traités historiques en préparation : ses notes renfermées dans de nombreux cartons viennent nous dire comment ce laborieux a su utiliser son temps d'exil — et enfin il se marie. Le 23 octobre 1771, Mathias du Bourg épouse Jacquette d'Arboussier qui apporte, avec une dot considérable, les qualités du cœur et de l'esprit, garanties de l'avenir. La jeune Mme de Rochemontès est charmante, modeste et instruite, elle a pour son mari une légitime admiration et un profond amour. Citons quelques passages de la lettre écrite à cette occasion par Mgr de Saint-Simon qui prend sa part de vieil ami à la joie commune, mais qui ne sait pas découvrir derrière les roses du présent le gros nuage noir qui monte :

Oui sans doute, je me serois fait un plaisir de donner la bénédiction au *signor Italiano* qui mérite si bien d'être heureux. Je lui fais mon compliment,et à vous et à Madame votre belle fille qui sera heureuse, ou bien il n'y en aura pas dans l'univers. Je suis ravi qu'il y ait encore quelques exemples d'une alliance toute fondée sur le sentiment, l'honneur et l'estime réciproque, au sujet de laquelle on ne compte point. J'ai dis mon bon petit *Te Deum* de bon cœur.

Quelques années plus tard, la charmante et douce Mme de Rochemontès apparaît à son tour entourée de sa couronne de nombreux enfants qui se mêlent avec une aimable familiarité à des oncles et des tantes du même âge qu'eux. Dans ce groupe, plein de gaîté, d'insouciance et d'entrain, nous saluons d'avance, avec une respectueuse émotion, Armand, qui va devenir le héros de l'amour filial, et Joséphine, dont le sang de l'échafaud et la grâce de Dieu vont faire la sainte et vénérée Mère Marie de Jésus.

Aux familles dont le chartier est plus riche en parchemins jaunis par les siècles que le coffre-fort en ti-

tres de rentes productifs, l'Ordre souverain de Saint-Jean de Jérusalem présente son inappréciable ressource. Après avoir tant de fois sauvé la chrétienté, il semble avoir terminé sa mission séculaire. De son île de Malte, il regarde, fier toujours mais immobile, un ennemi qui, campé en face de lui, ne songe plus à l'attaquer. Mais aux jeunes gentilshommes, il ouvre ses rangs; admis dans cette cité Lavalette dont les sombres murailles portent au flanc leurs glorieuses blessures, ils y vivent dans les fictions d'un passé qui se survit à lui-même, et se pénètrent des immortelles traditions d'honneur et de vaillance. Malte est, pour tous les Etats chrétiens, une sorte d'école militaire, où le souffle idéal vient infuser, dans les cœurs de ces futurs officiers, l'héroïsme, la vertu, le dévouement, la résolution ferme de ne pas forligner. Après le noviciat où il apprend la théorie de sa carrière, le chevalier fait sur les galères de la religion ses caravanes qui sont autant d'applications pratiques des leçons reçues. Puis après sa profession, il reprend le chemin de la patrie et entre dans les armées de cette dernière. Tel a été le début de carrière pour la plupart de ces officiers qui, pendant la guerre d'Amérique, vont porter si haut la gloire de la France.

Trois fils de la génération des vingt suivent cette voie: successivement ils quittent l'hôtel de Toulouse, où leur éducation a été commencée, pour l'île de Malte, où ils vont se préparer à la carrière militaire. Voici d'abord le second de la lignée, Henry, qui, après sa profession, entre dans l'armée française et, à la suite d'un accident, est enlevé par une mort prématurée, laissant de son passage dans ce monde des traces peu profondes, en dehors des regrets des siens. Bientôt après cette catastrophe, Joseph quitte à son tour la maison paternelle. Le départ de ce dix-huitième enfant

est un vrai déchirement pour la Présidente ; elle aime si profondément son *Josille* aux yeux noirs et vifs, à la fois si doux et si ferme, à la volonté de fer : dans cet esprit ouvert, épris de nouveautés, dans cette âme naturellement mystique, dans ce cœur si charitable pour les souffrants, elle se retrouve elle-même. A son arrivée, il est incorporé dans les pages du Grand Maître, qui vient de mourir ; il inaugure son existence de chevalier en montant la faction auprès du catafalque et en chassant les mouches de la face naguère auguste, maintenant jaunie et immobile de celui qui hier était le Grand Maître et qui aujourd'hui n'est plus qu'un cadavre, attendant l'heure de sa mise au sépulcre. Il poursuit dès lors sa formation religieuse et militaire : son caractère affable et enjoué, son entrain que rien ne peut arrêter, son courage qu'aucun danger de la vie ne pourra trouver en défaut, lui assurent l'estime de ses chefs et l'affection de ses camarades. Après sa profession il entre dans l'armée française. Rappelé à Malte, où des troubles locaux obligent à lever des troupes, il est nommé successivement capitaine et major général dans la milice maltaise. Après la pacification des troubles, il rentre en France et sollicite un grade équivalent au sien dans l'armée française. Malheureusement son cousin, le marquis de Castries, disparaît de la scène politique avant d'avoir pu lui donner satisfaction. En attendant la situation convoitée, il rentre au foyer paternel où nous l'avons vu s'associant aux enthousiasmes de la Présidente pour le magnétisme, se mettant en relations avec Mesmer, établissant et dirigeant le *baquet* de l'hôtel du Bourg. C'est là que le trouvera la Révolution. Il va jouer son rôle actif dans l'histoire que nous avons entrepris de dire, et sera intimement mêlé à la vie de son frère, Mgr du Bourg. En novembre 1789, il est élu député

aux Etats de la noblesse du Languedoc. Puis il attend, contemplant, avec une tristesse impuissante, l'effondrement de toute une société, et se disposant à faire, dans la tourmente qui s'apprête, tout son devoir de gentilhomme et de chrétien.

Puis voici le 19e de la race, Bruno. Nous avons déjà parlé de ce charmant enfant, en esquissant le portrait de sa mère : nous avons dit les prédilections de la Présidente pour ce benjamin de la famille et la façon aventureuse dont elle les lui témoigna. Après une maladie dangereuse qui conduit l'enfant aux portes du tombeau et qui déchire le cœur maternel d'une angoisse inexprimable, la jeunesse a raison du mal et Bruno revient promptement à la vie et à l'efflorescence de la santé : les déchirements de la séparation s'imposent de nouveau. A cet adolescent qui veut suivre la carrière des armes, l'Ordre de Saint-Jean ouvre encore ses portes : reçu, à l'âge de 12 ans, chevalier de minorité, il va rejoindre à Malte son frère Joseph, qui sera, dans ses débuts, le guide, le conseil et le protecteur et, pour toute la vie, l'ami de cœur, frère par le sang et par la profession religieuse. Retenu par un contretemps dans son voyage à Malte, pour quelques jours à Marseille, Bruno reçoit de sa mère une lettre admirable, dont nous ne pouvons résister au plaisir de citer le passage suivant :

Je désire, mon cher fils, que le vent ne vous retienne pas plus longtemps ; je tremble que les compagnies où vous allez ne vous donnent des doutes sur la religion. Je sais que Marseille est une ville remplie d'incrédules, parce qu'elle est pleine d'ignorants qui ne veulent pas s'éclairer. J'espère que, si vous vous rappelez ce que vous avez entendu ici, ce que votre frère le Chevalier a fait doit vous prouver que l'on ne trouve son bonheur que dans Dieu : il est très pieux et très éclairé : aussi est-il heureux. Voilà, mon cher fils,

mon avis pour le séjour de Marseille qui me fait trembler : je ne pense pas sans frémir que votre foi et vos mœurs sont en danger ; toutes les bonnes âmes de Toulouse sont en prière pour vous.

Nous voilà loin, s'il plaît à Dieu! de l'Emile et de Jean-Jacques et le souvenir de la tentative de jadis n'existe plus dans l'âme de la Présidente que pour la faire trembler et pleurer.

Après sa profession, nous voyons le chevalier Bruno, entré dans la marine française, faire avec distinction les campagnes de l'Inde sous le bailly de Sufren. Le 1er mai 1786, il est nommé lieutenant de vaisseau. Trois ans plus tard, nous le retrouvons à Toulouse au milieu des siens. L'épreuve va confondre pour un temps les existences des deux frères et créer entre eux une intimité qui subsistera jusqu'à la fin.

CHAPITRE II

L'ABBÉ DU BOURG

Baptême. — Enfance. — Piété précoce. — Philippe sera d'*Eglise*. — Tonsure cléricale. — Education dans la famille. — Campagne maternelle pour préparer la carrière ecclésiastique de son fils. — Brevet du serment de fidélité pour un canonicat dans la cathédrale de Vabre. — Départ pour Paris. — Le collège d'Harcourt. — Progrès dans les lettres et dans la vertu. — Fin des études de littératures et de philosophie. — Séminaire Saint-Magloire. — Succès dans les études théologiques. — Préparation fervente au Sacerdoce. — Vocation religieuse. — Compagnie de Jésus. — Ordination. — Canonicat à la Cathédrale Saint-Etienne de Toulouse. — Son installation. — Retour à Paris. — Etudes en Sorbonne. — Apostolat pour la conversion des Juifs. — Doctorat. — Il évite par la fuite l'entrevue avec le ministre de la feuille et la perspective d'une mitre. — Retour à Toulouse.

Maintenant que nous avons dressé le cadre, nous avons à esquisser le tableau qui y doit prendre place. Dans cette ville de Toulouse, que nous venons de voir avec sa population enthousiaste, ardente pour le bien et aussi pour le mal, au sein de cette famille qui nous a permis de jeter un coup d'œil sur la société de la fin du XVIIIe siècle, au milieu de toutes ces personnalités si attachantes et si caractéristiques, il est temps d'introduire notre héros.

Jean-Marie-Philippe du Bourg est le quatrième enfant de cette génération des vingt, sur laquelle nous venons d'arrêter nos regards attendris. Il vient au monde le 23 août 1751, dans l'hôtel du Bourg. Pour le prêtre admirable, destiné à conserver la foi du Midi de la France pendant la tourmente révolutionnaire, pour le saint évêque de Limoges, le premier titre de

sa noblesse spirituelle c'est son acte de baptême. Nous ne saurions mieux faire que de le reproduire, en tête de sa biographie :

Marie-Jean-Philippe, fils légitime de haut et puissant Seigneur, Messire Valentin Du Bourg, conseiller au Parlement, et de Dame Elizabeth D'Aliés, mariés, né le vingt-troisième d'août mil sept cent cinquante un, a été ondoyé à la maison par la Decostes, à cause du danger de mort, le même jour de sa naissance. Auquel les cérémonies du baptême ont été supplées le quatorzième de novembre de la même année, par permission de M. l'abbé de Cambon, vicaire général de Toulouse, étant parrain Messire Jean D'Aliés, marraine Dame Marie-Gabrielle Drudas, épouse de Messire François-Marie-Louis de Rességuier, conseiller au Parlement, qui ont signé avec nous et le père

Du Bourg, le chevalier D'aliès,
D'Aliès Rességuier,
Drudas Rességuier, Cailus,
L'Abbé de Rességuier,
D'Aliès Du Bourg mère, de Ruble prèbendé et vic. [1].
(Arch. départ. Serie E 453. Reg. St-Etienne 1751, fol. 84 v°

Nous avons dit tout à l'heure avec quelle sollicituc et quelle intelligence Valentin du Bourg et sa femn comprennent la responsabilité qui leur incombe s'acquittent de la lourde et délicate charge de l'ét blissement de leurs nombreux enfants : contraireme aux vues de la plupart des parents à cette époque, Présidente, comme nous l'apprend la marquise de Liv dans ses lettres, a l'esprit trop ouvert et le cœur tr dévoué pour subordonner l'avenir de ses fils aux s

1. Les registres de Saint-Etienne fournissent ce détail intéress que, vers la fin de 1795, à la réouverture des églises, M. de Ruble, âgé, reçut de M. du Bourg, vicaire général délegue, les pouvoir vicaire à Saint-Etienne et administra les sacrements en cette qu pendant plusieurs années.

les convenances sociales, sans se préoccuper des dispositions de chacun. Certainement l'intérêt de la famille, les usages de l'époque et les traditions exigent, en dehors de vocations spéciales qui pourront surgir dans la suite, qu'au moins un des fils embrasse la carrière ecclésiastique; la mère se dit que les dignités dont sont revêtus plusieurs prélats de sa parenté, et les relations qu'elle a soin d'entretenir avec certains autres vont donner à cette carrière, qui s'impose, les garanties humaines d'honneur et de prospérité. Elle étudie en silence les premières manifestations d'âme chez ces enfants qui s'élèvent, jouent, grandissent autour d'elle; elle a bientôt découvert chez son fils Philippe d'heureuses dispositions d'âme et d'esprit ; une piété naturelle, le recueillement et l'ardeur qu'il apporte à la prière, son esprit vif et sérieux sont autant d'indices qui éclairent l'avenir et dictent les déterminations de ses parents à son égard. Si donc la Providence n'y porte pas d'osbtacle, — c'est Philippe qui sera d'*Eglise.* Dès lors, pour tous et pour lui-même, il devient *l'abbé du Bourg;* ses idées, ses rêves d'enfant convergent vers cet avenir ouvert devant lui. La Providence concourt ici avec ces parents, qui se sont efforcés à connaître et à accomplir sa volonté, au développement de cette vocation en germe. Avec les années, la piété et la fidélité au devoir à accomplir s'accentuent; la dignité du sacerdoce de l'avenir imprime à cette enfance un caractère tout spécial. Dans ses souvenirs que, pour cette période de la vie de son oncle, elle a recueillis de sa bouche même, la Révérende Mère Marie de Jésus nous le montre « se plaisant à dresser de petits autels et à imiter les saintes cérémonies de l'Eglise ». L'avenir paraît assez assuré pour qu'on fasse faire à l'enfant son premier pas dans la carrière sacrée; malgré sa jeunesse, il est revêtu de l'habit ecclésiasti-

que qu'il reçoit avec bonheur et fierté et qu'il va porter jusqu'à la fin de ses jours avec un religieux respect, et il reçoit la tonsure cléricale que lui confère l'archevêque de Toulouse. Cette situation désormais officielle, son costume, ses qualités naturelles auxquelles sa cléricature donne un caractère spécial, lui assignent un rang à part auprès de ses plus jeunes frères ; c'est lui qui est leur conseil, leur guide accepté et aimé et leur porte-parole. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer, ici, malgré son caractère enfantin, une lettre qu'il écrit en 1763, à son petit frère Bruno, alors âgé de deux ans ; ce dernier partage avec l'aîné de la famille l'honneur de résider auprès de ses parents à Toulouse, tandis que la joyeuse bande reste à étudier et à s'ébattre sous les grands arbres et dans les longues allées de Rochemontès ; dans cette missive que son destinataire ne peut pas lire, notre petit abbé traite avec une affectueuse familiarité son grand frère Mathias et se raille plaisamment des titres honorifiques auxquels l'étiquette d'alors l'oblige envers *M. de Rochemontès.*

A M. Bruno frère de M. de Rochemontès son frère, Seigneur en dernier rang des lieux de Clapessarde Clante lausetos, Kyrieleyson et autres places, à Toulouse.

Ce 4 novembre 1763.

Nous avons appris avec plaisir, notre cher et dernier frère, que vous vous portiez bien et que vous alliez toujours croissant en fraîcheur et gaillardise ; nous en sommes tous joyeux ; voilà ce que c'est que d'avoir une parfaite nourrice [1] : l'intérest que nous prenons à ce qui vous regarde, doit vous engager à agir pour nous dans le besoin. M. (de) Rochemontels, lorsqu'il nous quitta, nous fit des promesses

1. Selon toute apparence, Mme du Bourg est elle-même cette parfaite nourrice.

qu'il n'a point tenues, et certes ce n'est pas bien. Il devoit envoyer à Lolote un pâté chaud; à Victoire,des échaudés; à la jumelle, un plat de cahier; au jumeau, un plein pot de crême ; a Josille, une croustade de pigeons : et à moy (qui suis abbé), une crême au chocolat ; il a manqué à sa parole ; représentez lui, dans votre langage, que cela ne convient pas à un honnête homme. Parlez lui bon français pour qu'il vous entende. Ce faisant, vous saurez que, pour humecter le tout, nous boîrons à votre santé. Nous vous prions d'embrasser papa et de le chasser de sa prison [1] ; embrassez aussi maman, la bonne maman [2], la tata de Bioule [3], la tata de Cailus [4] et autres.

L'ABBÉ DU BOURG et communauté Rochemonteloise.

N'est-ce pas que cette épître, en nous disant quel aimable et spirituel enfant est à l'âge de 12 ans l'abbé du Bourg, soulève un coin du voile et nous découvre quels trésors de charmante et de cordiale affection se cachent sous la pompe et la froideur des dehors officiels dans les familles de jadis ?

Cependant à toutes ces heureuses qualités dont nous venons de recueillir le témoignage, se mêlent certains côtés faibles: une grande vivacité de caractère et une propension accentuée à la paresse. Pour les serviteurs de Dieu, les défauts naturels ne sont que des occasions de luttes méritoires; et leur bonne volonté, soutenue par la grâce d'en haut, parvient à les transformer en éminentes qualités. Chez Philippe, à la fougue de ses emportements va se substituer un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, qui deviendra la passion dominante et la caractéristique de sa vie : quant à la paresse, le jeune abbé lui livre un

1. Sa chambre, où il vient d'être retenu par la maladie.
2. Jeanne de Brunet, veuve de François d'Aliez et mère de la Présidente.
3. N. d'Aliez, épouse du comte de Bioule } sœurs de la Présidente.
4. N. d'Aliez, épouse du comte de Cailus }

combat si acharné et si persévérant que bientôt il n'en reste plus vestige : et si nous n'en trouvions son propre aveu dans le manuscrit de sa nièce, nous aurions de la peine à retrouver dans cette existence si merveilleusement pleine les traces de l'écolier paresseux des débuts.

Durant cette période, où le jeune Philippe reste enfermé dans la maison paternelle, priant, pratiquant des actes de vertus bien humbles, jouant avec ses frères et étudiant, période de formation enfantine et de préparation lointaine, qui ne transpire guère au dehors et laisse peu de traces, la Présidente ne reste pas oisive. En même temps qu'elle surveille et favorise la formation morale et intellectuelle de celui qui, de par sa tonsure, est déjà clerc et qui, selon toutes les probabilités, sera, pour toute sa vie, ministre du Seigneur, elle prépare avec activité le côté terrestre de cette carrière ecclésiastique qui va s'ouvrir. Elle compte, comme nous l'avons vu, dans sa parenté et dans ses relations un certain nombre d'évêques de France ; elle les sollicite avec sa bonne grâce et son esprit, mais aussi avec sa persistance de mère préoccupée de l'avenir de son fils. Tous mettent avec amabilité et empressement leur influence personnelle et leurs démarches à la disposition de cette femme si aimable, envers qui ils ont tous des dettes de reconnaissance à payer pour des services rendus. Sans lui faire encourir de responsabilité, la campagne que poursuit la Présidente en faveur de son fils, e qui entre dans les mœurs contemporaines, nous perme de voir fonctionner le recrutement du haut clergé e d'assister à cette chasse aux bénéfices qui est alors un des plaies de l'église de France. La Providence, secon dée par les répugnances mêmes de l'intéressé, comm nous aurons tout à l'heure l'occasion de le constater ne permet pas que ces tentatives soient couronnées d

succès et conserve l'abbé du Bourg dans sa pauvreté mais dans son indépendance pour aller occuper sa place de combat, de zèle et de dévouement sur le champ d'action qui lui est destiné.

Nous trouvons tout d'abord Mgr de Castries, évêque d'Evrie, et coadjuteur de l'archevêque d'Albi, faisant d'infructueuses démarches pour obtenir à l'abbé du Bourg une place dans le chapitre noble de Brioude.

Celui qui joue le rôle le plus actif et le plus constamment dévoué dans la préparation de cette carrière est Jean de Castries, jeune ecclésiastique, plein de savoir et de vertu et très cordialement dévoué à ses parents de Toulouse : il vient d'être nommé à l'évêché de Vabre. La lettre qu'il écrit à ce sujet nous fait connaître ses sentiments personnels et la campagne qu'il a déjà commencée en faveur de son jeune parent :

Paris, ce 10 may 1764.

Votre amitié pour moy, Madame, me répondoit de toute la part que vous prendriez à ma nomination à l'évêché de Vabre ; je me flatte que vous êtes également persuadée que je seray en toutes occasions très vivement affecté de tout ce qui peut vous intéresser. Avec une confiance aussi bien établie de part et d'autre dans nos sentiments mutuels, vous ne pourrez douter du vray plaisir que j'aurois de vous prouver, ainsi qu'à M. Du Bourg et à toute votre famille, qu'il n'est personne qui vous soyt plus sincèrement et plus tendrement attaché que moy.

Lorsque je remerciai M. l'évêque d'Orléans [1], je luy demandois le brévet du serment de fidélité [2] sur l'évêché de Vabre. Ce prélat me dit qu'il en avoit déjà disposé. Je ne pus m'empescher de luy témoigner la peine que j'en

1. Mgr de Jarente, alors distributeur de la feuille.
2. Par la *régale*, le roi de France percevait les revenus de l'évêché vacant et en conférait tous les bénefices non à charges d'âmes, jusqu'à ce que le nouvel évêque eût prêté le serment de fidélité : le prélat qui venait de prêter ce serment était obligé de donner la première prébende

aurois et que je me flattois qu'il ne voudroit pas me donner ce désagrément, d'autant plus qu'il y auroit infailliblement un procès entre le brévetaire et celuy que je nommerois. Enfin j'obtins qu'avant de faire expédier le brevet il feroit examiner la question de scavoir s'il étoit d'usage d'en accorder dans le cas particulier où se trouve l'église de Vabre, n'y ayant que douze canonicats, qui sont conférés alternativement par l'évêque et le chapitre; ce qui n'en fait a la rigueur que six à la collation de l'évêque. Le lendemain je reçus une lettre très pressante d'une personne en place pour me prier de ne point m'opposer à l'expédition de brevet de serment de fidélité qu'on demandoit ; je luy repondis que je sollicitois moy-même cette grâce pour un de mes parens et la suppliois à mon tour d'engager son protégé à se désister; ce qu'il a fait d'une manière très honneste. J'ay ensuite prie de nouveau M. l'Evêque d'Orléans de vouloir bien m'accorder ce brévet en faveur de M. votre fils ; il me l'a fait espérer et je compte d'aller incessamment à Versailles pour tascher de finir cette affaire. Peut-être qu'il n'y aura pas de quelque tems de bénéfices vacquans dans cette cathedrale ; mais en attendant, il faudra se retourner de tous côtés pour procurer quelque chose à M. votre fils. Je seray très satisfait, en mon particulier, pourvu que dans la suitte il me donne la préférence pour être mon grand-vicaire.

L'Abbé de Castries, nommé à l'évêché de Vabre.

L'abbé de Castries poursuit l'affaire avec une obligeante ardeur, ne se rebute pas devant certaines oppositions : il multiplie ses courses à Versailles. Enfin le 3 juin, il annonce confidentiellement qu'à force « d'instances et d'importunités » il a réussi à obtenir la faveur

libre de son église cathédrale au sujet désigné par brévet du monarque et qu'on appelait par suite *brévetaire du serment de fidélité*. (Abbé Sicard, *la Nomination aux bénéfices ecclésiastiques avant 1789*, p. 19.)

désirée. Le lendemain il peut faire expédier le brevet à Toulouse. Le 7 juillet, il écrit de nouveau:

Quoiqu'il y ait quelques chanoines âgés dans le chapitre de Vabre, le brevet du serment de fidélité ne pourra néanmoins être remply qu'après celuy de l'Indult [1], qui est une debte privilégiée. Ainsi M. votre fils aura plus que l'âge compétant pour posséder un canonicat dans une cathédrale; il suffit d'avoir quatorze ans. Je regarderay un des plus beaux jours de ma vie celuy où je pourrai luy donner une marque de mon amitié...

Dès lors il considère l'abbé du Bourg comme lui appartenant et faisant partie de son clergé:

Je suis véritablement impatient, écrit-il le 22 août 1766, d'embrasser votre petit abbé et tous vos autres enfans.

Mais le temps arrive où le petit chanoine *en expectative* a grandi en âge, en savoir, en vertu: l'éducation familiale ne suffit plus: il est temps de lui donner un couronnement qui soit en rapport avec son futur état. C'est à Paris que ce couronnement d'études peut se donner avec plus de facilité et plus de fruits; c'est là que se réunissent de tous les points du royaume les jeunes ecclésiastiques, à qui le crédit de leur famille et l'éclat de leur nom permettent de porter leurs regards sur les hautes dignités de l'Eglise de France.

Les avantages réels que retirent, pour leur carrière, de leurs grades universitaires ces jeunes candidats à la mître et le prestige qui s'attache au bonnet de docteur conquis en Sorbonne les font affluer dans les collèges et séminaires de la capitale qui devient ainsi une véri-

(1) En vertu de l'*Indult*, les officiers du Parlement de Paris pouvaient requérir des collateurs et patrons ecclésiastiques, soit pour eux-mêmes, s'ils étaient clercs, soit pour leurs « enfants, parents ou amis », s'ils étaient laïques, les premiers bénéfices qui viendraient à vaquer. (Abbé Sicard, *op. cit.*, p. 59.)

table pépinière de prélats. Cette situation, où les vues terrestres ont une très large part, a du moins le sérieux résultat de promouvoir les études ecclésiastiques et permet de constater dans le haut clergé de l'ancien régime au moment de la Révolution, une science théologique et une formation littéraire qui contrastent heureusement avec le mode trop humain de son recrutement.

Malgré la peine que lui cause toujours la séparatio d'avec les siens, Mme du Bourg s'impose le sacrific que réclament l'éducation de l'abbé et la préparatio de son avenir. C'est l'ancien et glorieux collège d'Ha court qui est choisi ; dans ses vieux bâtiments restau rés et agrandis, qui élevaient leurs sévères façades pr de la Seine, dominées par les majestueuses tours de N tre-Dame et la flèche élégante de Saint-Severin, va s'e fermer notre abbé pour compléter ses études prélim naires par les cours d'humanités et de philosophi Cette vénérable maison d'éducation, fondée par chanoine Raoul d'Harcourt à la fin du XIIIe siècl atteint à ce moment-là l'apogée de sa prospérité et son éclat : presque seule parmi les collèges de Paris q ont été successivement se fondre dans la Sorbonn elle a maintenu sa personnalité. Elle compte 500 é ves, et sur ses chaires sont assis des maîtres jus ment estimés : les humanités sont professées p Claude Guéroult, qui vient de remporter en Sorbon le prix d'éloquence latine ; la réthorique, par l'ab Duval, qui s'est fait un nom par sa remarqua défense de l'agrégation devant les régents et docte de l'Université ; et la philosophie, par Lemonni membre de l'Académie des sciences [1]. L'éducation n' pas alors de cette hâte superficielle que nous voyons

1. Jourdain, *Histoire de l'Université de Paris.*

nos jours se proposer de conquérir l'entrée des carrières, plutôt que de former des hommes capables de les suivre avec dignité et profit pour tous : elle exige plusieurs années de travail sérieux, de leçons savantes écoutées, d'épreuves multipliées ayant pour but de constater les progrès accomplis.

Dans sa studieuse retraite, l'abbé du Bourg s'enferme et disparaît presque complètement aux regards. Ce jeune adolescent a des sacrifices à faire, des victoires à remporter. Il vient de quitter le centre aimé de la famille, de dire adieu à sa mère pour laquelle il a tant d'admiration et de tendresse, à son père, dont il est si fier, à ses frères et sœurs, avec qui la communauté de vie, de jeux et d'études lui a créé une si vivace intimité. Le voilà descendu du coche, débarqué dans la grande ville, où la sensation de l'isolement l'envahit. Sur cette immense et sombre demeure qui va être la sienne pendant des années et qui conserve sous son aspect sévère toutes les austérités de la vie des étudiants du moyen âge, le petit abbé porte ses regards attristés : autour de lui, tout est gris, les vieilles murailles, comme le ciel : il cherche vainement à travers ces grisailles et ces brumes, le soleil, le vieil ami qui, là-bas, éclaire, réjouit, échauffe.

Le pauvre enfant se sent le cœur serré, il grelotte sous la brise qui souffle, aigre ; mais bientôt contre la tristesse et le découragement qui l'étreignent, Philippe réagit avec foi et énergie. Il est déjà assez éclairé et vertueux pour comprendre la nécessité et le prix des épreuves à subir et ne veut pas laisser perdre les croix, dont la Providence sème ses premiers pas, pour les préparations de l'avenir. La victoire qu'il a dû remporter sur lui-même, nous en trouvons le témoignage dans ce fragment de la lettre que, le 10 octobre 1767, il adresse à sa mère :

Je suis monté au troisième ; voilà déjà une année depas sée. J'ai affaire à un professeur et à un maître de quartie qui passent pour les moins doux du collège ; cependan j'espère me tirer sans aucune aventure de cette classe ; j vois qu'ils me traitent assez bien...

Il est sauvage et timide : par tempérament et pa vertu, il se tient renfermé dans ses études et dans so collège où il a la consolation d'avoir la compagnie d l'abbé de Panat, son cousin et son ami d'enfance. Ma gré les années qui l'ont fait passer de l'enfance à l jeunesse, en dehors il n'entretient de relations qu'av l'abbé du Lys, un autre de ses parents, qui est pou ses études au collège de Tours, et fait des démarch pour l'obtention d'une situation ecclésiastique en ra port avec l'illustration de sa race[1] et la modicité ses ressources, et surtout avec le Docteur Besnie ami de la famille du Bourg, qui offre au jeune exil pour ses jours de congé et ses temps de vacances, da sa résidence de Saint-Germain-en-Laye, une cordia et simple hospitalité. La vue de cette vallée enchant resse, de ces arbres aux ramures puissantes, a ombrages impénétrables, les magnificences du pa qui, appuyé sur sa forêt, étage aux pieds du château s terrasses et ses vertes pelouses, donnent à Philippe regain de jeunesse et lui rappellent les bons jours Rochemontès. Après avoir renouvelé ainsi sa provisi d'air pur, l'abbé reprend avec énergie le chemin collège noir et se remet bravement à la besogne. marquise de Livry, dans son affection pour tout qui porte le nom de du Bourg, se plaint de la rar de ses visites, mais rassure son amie sur des excu mises en avant par la modestie de l'abbé :

1. Avec lui et sa sœur, chanoinesse de Saint-Pantaléon, allait s'ét dre une des branches de la famille de Jeanne d'Arc.

... Je vous ay donné dans ma dernière lettre des nouvelles de M. votre fils. Je vous le répète, il n'est point gauche comme il le dit et comme il le croit. Dans le peu de moments qu'il a été avec moi j'ai trouvé qu'il raisonnait très sérieusement...

Elle plaide du reste les circonstances atténuantes pour cette prétendue sauvagerie et y voit une marque très heureuse de sa vocation ecclésiastique:

Ne vous fâchez pas, ma chère Présidente, si M. votre fils ne fait pas de visites ; c'est une preuve qu'il emploie son temps à étudier. Peut-être, s'il étoit fort dissipé, prendroit-il d'autres goûts que ceux de son état; puisqu'il les a, il faut tâcher qu'il les conserve.

Malgré sa piété et le sérieux de ses études, Philippe ne dédaigne pas la culture des arts qu'il a vus si en honneur dans sa famille et à qui les derniers statuts n'interdisent plus l'entrée du collège : nous le voyons, dans sa correspondance de 1771, réclamer quelque argent pour payer ce qu'il doit à son maître de violon.

Au collège d'Harcourt, comme partout ailleurs, les années s'écoulent et prennent fin. Philippe est arrivé à la fin de ses cours de littérature et de philosophie. Les résultats de ses examens attestent qu'il a épuisé tout ce qu'il est venu chercher au collège Parisien. Il s'agit de couronner cette formation intellectuelle par l'étude de la théologie. En face de la détermination qui s'impose alors, pour le lieu où devra se faire cette dernière partie de préparation ecclésiastique, un peu d'indécision se manifeste dans les relations de la mère et du fils. Les charges considérables qu'entraîne l'éducation parisienne, l'amertume de la séparation, la nostalgie de l'air natal qui se fait sentir

font penser qu'il y a à Toulouse des séminaires éd fiants et prospères, des professeurs distingués et q le bagage littéraire et philosophique conquis pendai ces dernières années suffit pour servir de base à l'av nir du jeune clerc. Mais les amis sont là qui jugent question avec plus de liberté et relèvent les énergi défaillantes et le dévouement maternel prêt à la co cession. La marquise de Livry écrit à son amie:

Vous ferez bien de laisser M. votre fils à Paris tout temps nécessaire pour achever ses études ; il viendra vo voir après les avoir terminées.

L'évêque de Vabre apporte de son côté ses conse et ses puissants encouragements: il prend un inté tout spécial au jeune abbé qu'il a fait sien. Dans tous voyages qu'il fait à Paris, il va le voir, s'informe a soin de son travail et de ses progrès. Voici le portr qu'il trace du jeune étudiant dans sa lettre du 1er vrier 1769:

Je ne puis m'empescher de vous dire, la main sur la co cience, qu'il seroit grand dommage de ne pas lais M. l'abbé du Bourg à Paris; on m'assure qu'il y empl très bien son temps; il a de l'esprit, une figure aussi do que son caractère; et il est fort grand pour son â M. l'évêque d'Orléans suit un mauvais sistème de ne donner de bénéfices ou pensions aux jeunes ecclésiastiq d'espérance pour faire leurs études; il conserveroit pa de bons sujets à l'Eglise et ce seroit un grand soulagen pour les familles.

Grâce à ces interventions puissantes et autorisée question est enfin tranchée, et nous retrouvons l'a du Bourg au Séminaire de Saint-Magloire, sou direction des Pères de l'Oratoire, suivant les cour

théologie à la Sorbonne et se préparant aux Ordres sacrés.

Pour aider sa cousine à supporter les charges de cette éducation, Mgr de Castries continue ses efforts et cherche à procurer à l'abbé le canonicat dont l'expectative lui a été assurée depuis tant d'années et dure encore :

M. l'abbé du Bourg m'a fait l'honneur de me venir voir; il jouit d'une bonne santé. On m'assure qu'il étudie bien. J'avois une conférence avec M. Ricard [1], à mon dernier voyage à Toulouse sur les moyens qu'il y auroit à prendre pour procurer à M. votre fils le canonicat de Valons, qui est en litige; nous sommes convenus qu'il n'y avoit autre chose à faire dans ce moment que de laisser déclarer le bénéfice vacquant. Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas paraître, M. l'abbé du Bourg ni moy, dans un procès qui est même odieux pour un dévolutaire.

P. S. Le supérieur du Séminaire de St Magloire sort de chez moi ; il m'a dit toute sorte de bien de M. l'abbé du Bourg, ce qui m'a fait un sensible plaisir...

La santé de l'abbé a subi depuis quelque temps, par suite du changement de vie et de l'intensité de son travail, une assez vive secousse ; des migraines violentes, des étourdissements alarmants le forcent à interrompre ses études et à recourir aux remèdes : avec conscience, il rend compte de tout à sa mère qui, alarmée, consulte les médecins de Toulouse et envoie leurs prescriptions. Devant ces flots de « ptisannes royales, qu'il est condamné à absorber, Philippe se révolte et déclare sa maladie close ; à quelques jours de là, nous le voyons profiter de son lundi « grande fête des écoliers, » pour aller se remettre dans le bon air de Saint-Germain et la maison hospitalière de M. Besnier.

1. Avocat au Parlement de Toulouse, canoniste de renom.

Pourtant, malgré les déclarations optimistes du jeune homme, le mal persiste ; avant d'entreprendre au séminaire de Saint-Magloire sa nouvelle période d'études, on décide qu'un court séjour dans la famille aimée et toujours regrettée, un renouvellement de la provision d'air du Midi sera le moyen le plus efficace pour rétablir la santé ébranlée ; cette détermination porte sa joie à tous :

Il ne manque à votre contentement, écrit l'évêque de Vabre le 16 janvier 1772, que d'avoir auprès de vous M. l'abbé du Bourg qui se rétablira sous vos yeux ; il me tarde bien que vous m'apportiez le succès de mes souhaits.

Pendant que, réconforté par son séjour au sein de la famille, l'abbé du Bourg va reprendre sa vie de travail au séminaire Saint-Magloire, se préparer immédiatement au sacerdoce et plus tard à la conquête de ses grades en Sorbonne, ses amis ne restent pas oisifs. La marquise de Livry, le marquis de Castries apportent leurs concours dévoués pour l'obtention du bénéfice, dont la Présidente sent de plus en plus la nécessité et en vue duquel elle redouble ses instances. De son côté Mgr de Saint-Simon annonce à Mme du Bourg que l'abbé Carrère (de Toulouse), doyen de son chapitre cathédral, vient d'être frappé d'apoplexie et lui offre pour son fils cette stalle canonicale qui rapporte de 5 à 6000 par an et, étant de *haute dignité*, garantit l'avenir. Malgré toutes ces bonnes volontés, par une disposition secrète de la Providence qui supprime tous les obstacles à la mission de l'avenir, rien n'aboutit.

Mais laissons toute cette campagne humaine qui se poursuit et à laquelle l'abbé du Bourg ne prête qu'une attention distraite et désintéressée : allons demander au manuscrit de la Révérende Mère Marie les indications, que nous ne saurions retrouver ailleurs, sur la

préparation spirituelle de son oncle aux ordres sacrés. Nous pourrons voir dans les souvenirs recueillis auprès des siens combien la grâce divine a opéré ses merveilles et a séparé cette âme d'élite des vues terrestres et des folles témérités de la société de cette période. Dieu s'est choisi son serviteur, l'a formé en secret depuis son enfance, a fait avancer cet aspirant au sacerdoce dans les voies de la perfection. Le reste de la vie que nous avons à raconter ne sera que l'épanouissement de cette semence bénie :

Le fervent abbé du Bourg se prépara aux saints ordres par l'exercice des plus hautes vertus. Son esprit était vivement pénétré de la sublimité du sacerdoce et son cœur animé des sentiments de l'humilité la plus profonde; aussi se reconnaissait-il très indigne de remplir les derniers emplois dans la maison de Dieu et il les préférait mille fois aux premières places qu'on peut occuper dans les tabernacles des pécheurs.

Ce fut surtout pendant la retraite qu'il fit pour se préparer aux saints ordres qu'il reçut d'en haut et d'une façon extraordinaire un zèle ardent et inexprimable pour le salut des âmes. Son cœur s'en trouva tellement embrasé qu'il s'offrit au Seigneur pour faire et souffrir tout ce que sa divine volonté exigerait de lui en vue de cette sublime fin. Il poussa même la générosité jusqu'à demander à Dieu de le priver de toute consolation intérieure et de lui donner en échange la grâce inestimable de procurer sa gloire en s'immolant à son service.

Cette soif d'immolation, qui va être la caractéristique de toute sa vie, le pousse à faire alors un vœu qu'il cache au secret de son cœur et dont il ne fait la confidence à sa sainte nièce que dans les derniers temps de son existence; c'est d'entrer dans la Compagnie de Jésus dès qu'elle sera rétablie en France. Certes, la résolution d'entrer dans cet institut religieux,

pour qui son glorieux fondateur a demandé le privilège des persécutions incessantes et qui vient de succomber sous la haine des méchants, l'hostilité des bons, sous les attaques des philosophes et des rois, vient bien de Dieu et l'abbé du Bourg ne l'a pas empruntée à ses ambiances : elle imprimera un caractère spécial à sa physionomie spirituelle.

C'est dans ces sentiments qu'il reçoit le sacerdoce et qu'il commence sa vie de ministre de Dieu. Il continue ses études, avec une ardeur nouvelle ; car ces études ont pour but de lui procurer les moyens de travailler plus efficacement à la gloire de Dieu et au bien des âmes.

En attendant une solution plus brillante, la situation qu'on a vainement cherchée de tous côtés s'offre à Toulouse même. Le Prévôt du chapitre de la Cathédrale, M. l'abbé de Valette, conseut à résigner son canonicat en faveur de l'abbé du Bourg, qui vient d'être ordonné prêtre. Grâce à l'appui bienveillant de l'archevêque, Mgr de Loménie de Brienne, dont la correspondance témoigne pour la Présidente et sa famille une sympathique considération et un sincère dévouement, cette résignation est accueillie favorablement en cour de Rome. L'abbé du Bourg interrompt ses études et revient à Toulouse, pour être investi de sa nouvelle dignité. Voici les procès-verbaux des différentes cérémonies de l'installation du nouveau chanoine, qu nous fournissent les registres du Chapitre Saint Etienne :

Du 13 X^bre 1775 après vêpres.

Assemblés en chapitre dans la G^de sacristie :

MM. de Catellan, chantre, de Lagorrée, D'Aspe, d'Aldguier, Deze, Roche, de Montal, de St Médard, Despanè

M. Despanès celerier a dit que M. Du Bourg prêtre ce diocèse a visité tous ces messieurs et prie le chapitre

vouloir bien l'entendre sur la proposition qu'il a à luy faire. Sur quoy il a été délibéré de mander un chapître *ostiatim* pour demain après Sexte pour entendre le dit Sr Du Bourg.

Chapître ostiatim.

Le Jeudy 14 Decembre 1775 après Sexte, dans l'angle de la Gde Sacristie, ont été assemblés en chapître *ostiatim* MM. le Prevost, de Faye chancelier, de Malaret archidiacre, de Catellan chantre, Lagorrée, Druilhe de L'Isle, D'Aspe, Barbazan, D'Aldeguier, Dizes, Roche, Roullaud, de St Médard, Despanès, de Percin, de Belon, tous chanoines de la dite église :

Les Bedeaux mandés et interpellés.

M. Druilhe de l'Isle celerier a dit que ce chapitre a été convoqué *ostiatim*, pour entendre M. Du Bourg, prêtre de ce diocèse, qui est à la porte de la sacristie, attendant qu'il plaise au chapitre de le faire appeler. Sur quoy, il a été délibéré de faire appeler le dit Sr Du Bourg; lequel se serait présenté en long manteau traînant et en bonnet carré ; et aurait exhibé la signature de cour de Rome qui admet en sa faveur la résignation à luy faite par M. de Valette, prévost, de son canonicat, ainsi que le visa de Mgr l'archevêque et aurait prié et requis le chapitre de vouloir bien le recevoir et installer dans le dit canonicat de la manière accoutumée.

Sur quoy, lecture faite des lettres et signatures par le secretaire du chapitre, le dit Sr Du Bourg s'étant retiré, il a été délibéré de le recevoir; et, le chapitre s'étant rendu en corps dans l'ancien lieu capitulaire, ledit Sr Du Bourg, introduit de nouveau, auroit réitiré la même demande; et, lecture faite de ses titres, il auroit été de suite installé en ledit canonicat en la manière accoutumée, après avoir prêté le serment ordinaire entre les mains du Prevost, ainsi qu'il est plus au long exprimé dans un autre registre.

VALLETTE, PRÉVOST.

Après avoir joui pendant quelques mois des honneurs de sa stalle et des douceurs de la famille, il est

temps que le jeune chanoine aille reprendre ses études. Le même registre capitulaire nous fait assister à la réunion du 20 avril 1776, où le chanoine du Bourg demande l'autorisation d'aller à Paris continuer ses études dans le but d'obtenir le grade de Docteur et le titre de *Socius Sorbonicus* : le chapitre désirant satisfaire aux désirs de l'impétrant, mais ne voulant pas se priver pendant un temps trop considérable de sa présence et de ses services, accueille la première requête et rejette la seconde.

Il reprend alors le chemin de la capitale et continue au Séminaire sa vie de retraite, de prières et d'études. Heureux de mettre à profit sa science et son zèle, ses supérieurs lui confient l'instruction de quelques Juifs qui ont exprimé le désir de se convertir. Nous allons voir avec quelle ardeur il se consacre à cette besogne apostolique et quelle compassion éprouve son cœur de prêtre à l'égard de ces pauvres fils d'Abraham, plongés dans les ténèbres de l'erreur ; sa charité découvre en eux des vertus qu'il proclame et il plaide les circonstances atténuantes en faveur de ceux qu'il veut ramener à la vérité.

J'instruis une famille Juive qui pour le coup veut se convertir bien franchement ; je rougis quelque fois pour nos chrétiens de la différence qu'il y a entre le zèle qu'ils mettent à s'instruire et le nôtre : il y a le père, la mère et six enfants. Il m'est assez difficile de parler immédiatement au père parce qu'il n'entend presque pas le françois ; mais son fils est mon truchement. J'en ai un autre bien singulier : c'est un rabbin qui n'a pas voulu se brouiller avec cette famille pour son nouveau dessein et qui traduit le catéchisme en allemand pour le faire entendre à ce père de famille. Véritablement ce rabbin est chrétien dans le cœur ; mais il est riche ; il a 10000 fr. de rentes et il lui en coûte pour abandonner sa fortune. Enfin le bon Dieu, qui l'a éclairé, pourra lui don-

ner la force d'être l'apôtre de ceux qu'il devoit instruire dans la religion Judaïque; il est très bon raisonneur et excellent métaphysicien, ayant suivi les leçons de Wolf.

(Lettre au Chr du Bourg, du 19 janvier 1779.)

Il sollicite le cœur si généreux de sa mère de s'intéresser à ses néophytes et de venir au secours de ces pauvres gens que leur conversion va réduire à la misère :

Il est difficile, ma très chère mère, d'avoir une idée exacte de la joye de mon Rabbin lorsque je lui ai fait part de vos espérances et, en vérité, il faut qu'il y ait quelque chose de surnaturel là dedans; car enfin cet homme-là jouit d'une fortune considérable, comme je l'ai appris de quelques Juifs zélés qui le suspectent un peu. Il quitte sa famille qu'il n'espère pas d'amener à Jésus-Christ pour le moment présent et il renonce à l'estime et à la fortune que sa nation pouvoit lui procurer. Or vous notterez que tout son bien, il le tient de sa femme, Juive zélée et fille de Rabbin et il renonce aux places de Directeur de synagogue qui, sans être aussi considérables que nos bénéfices, le sont cependant beaucoup. Il ne reste plus qu'à reconnaître le doigt de Dieu qui l'a délivré d'une tentation, bien forte pour tout le monde et en particulier pour les Juifs, l'amour de l'argent. Celui à qui j'en parlois, le regarde comme un homme qui n'entend point ses affaires.

(Lettres du 9 février 1779.)

Quelques mois plus tard, lancée elle-même dans cette voie d'apostolat par les conseils et les exemples de son fils, Mme du Bourg a le bonheur de convertir un juif et de l'amener au saint Baptême. L'abbé s'associe à la joie de sa mère et s'indigne contre l'indifférence de beaucoup de chrétiens pour cette œuvre de l'évangélisation des juifs que Jésus-Christ recommande en pre-

mier rang aux efforts des ouvriers évangéliques : il plaide énergiquement sa cause :

Ils sont trompeurs, dira-t-on : eh bien ! quand un sur dix ne tromperoit pas, ne faudroit-il pas s'exposer? Comment? Jésus-Christ nous a ordonné de nous exposer à la mort pour sauver une âme et nous craindrions de nous exposer à être trompés ! Mais en ce cas nous devons renoncer aussi à administrer les Sacrements aux chrétiens; car le grand nombre se trompe ou nous trompe. — Mais il n'y a pas d'argent à gagner. — Ah ! — voilà ce dont il s'agit — c'est l'argent que l'on estime plus que l'âme de ces malheureux — ce n'est pas la première fois que l'on s'est prêté pour trente deniers à livrer Jésus-Christ, à le laisser passer pour un scélérat aux yeux des Juifs...

(Lettre du 22 août 1799.)

Ce coup d'œil jeté sur l'apostolat de l'abbé du Bourg au début de sa carrière sacerdotale nous fait connaître ses sentiments sur les grandeurs et les obligations de son état et nous permet de pressentir l'avenir. Cependant il a repris sa vie d'étude silencieuse et persévérante, passe une partie de ses journées à la Sorbonne, où il entend les doctes lections de théologie et se prépare à ses examens. Dans les premiers jours de l'année 1780, il est reçu licencié, et le 6 avril de cette même année, il soutient sa thèse et conquiert son bonnet de docteur en théologie.

Dès lors, l'abbé du Bourg a accompli la tâche qui l'a amené à Paris ; muni de son grade, il a hâte de venir reprendre sa stalle au chapitre de Saint-Etienne et de se mettre à travailler au champ où, il en a le sentiment, la Providence le destine. Tout en se réjouissant de voir ce fils respecté et aimé rentrer auprès d'elle, sa mère a rêvé pour lui des destinées plus brillantes que le canonicat d'une Eglise de province. La

mître se présente en contours encore indécis à l'ambition maternelle. Son titre de Docteur en Sorbonne, joint à l'illustration et au crédit de sa race, fait de ce jeune ecclésiastique un candidat tout désigné pour l'épiscopat. Mais il faut pour cela qu'il se fasse connaître, et qu'il soit présenté au ministre de la feuille, Mgr l'évêque d'Autun, qui n'aura pas de peine à le faire agréer par le roi pour le premier siège vacant. Un ami dévoué de la famille, M. le marquis de Sénaux, Président au Parlement de Toulouse, est en ce moment à la cour, où il jouit d'une influence considérable. Il accueille avec une aimable cordialité la requête de Mme du Bourg et se met en campagne. Il convient, avec Mgr l'évêque d'Autun, du jour où il doit lui présenter le jeune docteur. Mais celui-ci, après avoir témoigné sa reconnaissance envers le haut personnage qui veut bien s'intéresser à lui, estime que le temps n'est pas venu encore où se réalise cette parole de saint Paul : « Qui désire l'épiscopat désire une bonne chose [1] ; » il croit que son devoir, au lieu de courir après les honneurs, est d'aller reprendre au plus vite l'humble poste assigné par la providence, il allègue des excuses, des impossibilités : devant les instances qui le pressent, il prend la fuite et monte dans le coche qui l'emmène loin de Paris et loin aussi du siège épiscopal entrevu. Nous allons reproduire la lettre irritée par laquelle le marquis de Sénaux rend compte à la Présidente de sa déconvenue : elle nous dévoile l'industrieuse humilité de l'abbé du Bourg et son obstination à se soustraire aux honneurs qui s'offrent devant lui :

La lettre, dont vous m'avez honoré, Madame, m'ayant trouvé pris d'un mal à la gorge qui me retient chez moy,

1. I Tim., III.

j'ay écrit à M. l'abbé Du Bourg pour le prier de venir me voir ; il m'a fait cet honneur ; et, l'ayant averty que je le le mènerois mercredy matin chez M. l'évêque d'Autun, pour le luy présenter, cette proposition n'a pas été accueillie parce que M. l'abbé étoit décidé de partir par la diligence où il avoit payé une place ; je luy ay dit qu'il se pratiquoit tous les jours de demander un retard au prochain voyage de la diligence, que cela ne se refusoit jamais ; je luy ay offert de faire réussir ce projet, comme de faire prendre sa place à un autre en luy rendant son argent et de le faire partir jeudy avec un Mr de Lavaur qui va seul dans sa chaise avec ses chevaux, où il seroit plus commodément, je n'ay pu rien obtenir.

Enfin j'ay representé à M. l'abbé que les scrupules ridicules qu'il m'objectoit, pour n'être ny veu, ny connu du ministre de la feuille, étoient si puériles que je luy assurois que je les prenois sur mon compte ; mais qu'il étoit très extraordinaire qu'un homme de son nom et qui se conduit aussy bien, ayant de si bons titres pour prétendre aux grâces du Roy, ne voulut pas voir celuy qui en est le dispensateur, surtout quand il en est prévenu depuis plus de trois mois et qu'il a témoigné désirer de le voir.

J'aurois bien désiré, Madame, que mes représentations eussent produit un effet plus conforme à vos vuës et aux miennes : mais j'ay aperçu qu'en insistant davantage auprès de M. votre fils je n'aurois rien gagné et que sa timidité et ses scrupules en auroient plus souffert. Je verray Mr d'Autun dès que ma santé me permettra de sortir, et, en arrangeant le mieux que je pourray les motifs du départ précipité de M. l'abbé, je le luy recommanderay de nouveau.

Je seray toujours très empressé de faire ce qui vous sera agréable et à toute votre famille, à qui je suis bien sincèrement attaché.

Je suis avec respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

DESENAUX.

(Paris, 11 avril 1780.)

Et voilà comment l'abbé revient à Toulouse, non pas évêque, mais simple chanoine de Saint-Etienne. Les registres du chapitre nous le montrent cette année-là remplissant l'office de sous-diacre à la messe pontificale de la Pentecôte (le 12 mai 1780) [1].

1. Arch. dép. Chap. Saint-Etienne, *plumitif*, n° 162.

CHAPITRE III

LE CHANOINE DU BOURG

Le Chanoine dans l'hôtel de famille. — Sa vie recueillie, mortifiée, religieuse. — Vertus éminentes. — Charité débordante qui absorbe toutes ses ressources. — Héroïque pardon des injures.
Le Chanoine à l'église. — Régularité aux offices. — Zèle pour la liturgie et la pompe des offices. — Zèle pour la révérence dans le lieu saint. — Mgr Loménie de Brienne. — Mgr de Fontanges.
Le Chanoine et ses œuvres. — Sourds et muets. — Fondation par l'abbé Sicard d'une maison à Toulouse. — Le Chanoine se dévoue à cette œuvre, il apprend le langage par signes et se constitue le Père spirituel de ces déshérités de la nature — Il fonde la maison du *Bon-Jésus* pour les filles repenties : il se consacre tout entier à cette œuvre, dans laquelle il engloutit tout son patrimoine. — Assauts de l'enfer contre lui. — Infâme complot. — Incendie du Bon-Jésus, ruine de l'œuvre. — Admirable résignation du Chanoine.
Le Chanoine et la franc-maçonnerie. — La franc-maçonnerie, alors inconnue, s'organise. — Loges destinées au recrutement, de diverses formes. — L'histoire de la loge l'*Encyclopédique* de Toulouse. — Le Martinisme, Martinez Pasqualis — Le Comte de Saint-Martin, le *philosophe inconnu.* — Doctrines mystiques de la secte. — Fondation de la Loge l'*Encyclopédique* à Toulouse. — Bienfaisance de la surface. — Messes. — Le Chanoine se laisse affilier à cette œuvre de soi-disante charité. — Conséquences que la secte prétend tirer de cette affiliation — Indignation du Chanoine. — Admirable lettre de rupture.

Voici l'abbé du Bourg en route pour rentrer à Toulouse : il rapporte dans son pays natal, avec l'honneur de son sacerdoce et le prestige de son doctorat en Sorbonne, un cœur embrasé du feu de la charité et dévoré de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Quand, de l'extrémité de la plaine où bondit par saccades le coche, l'abbé aperçoit la tour de Saint-Etienne et la flèche de Saint-Sernin se profiler sur les masses majestueuses et couronnées de neige, des Pyrénées sur le firmament bleu, son cœur bat avec une vél

mence inusitée ; en dehors du plaisir naturel, et chez lui très sincère, de se retrouver dans *le pays*, d'en respirer l'air, d'en contempler les vues ensoleillées, une sensation d'un ordre supérieur agite son âme; une voix qui ne vient pas de la terre lui murmure au fond du cœur que c'est là que la Providence le veut, que c'est dans cette cité où il a vu le jour, qu'elle lui destine sa mission de fécond dévouement et d'héroïque immolation. A ses yeux humides, au-dessus de la vénérable basilique toulousaine, s'estompe dans l'air radieux l'image de saint Saturnin, du pontife martyr qui a fondé par sa prédication et son sang l'Eglise de Toulouse et semble adresser au jeune prêtre sa paternelle bienvenue et sa bénédiction.

Nous ne nous arrêterons pas à dire les joies de l'arrivée à l'hôtel du Bourg. Comme nous l'avons dit, l'union et l'affection mutuelle est la caractéristique de cette demeure: l'abbé n'est nullement de la catégorie de ces saints personnages qui, par suite d'une vocation particulière, estiment incompatibles l'amour pour leur Dieu et l'amour pour leurs proches et font du sacrifice du second au premier la matière de leurs héroïques dépouillements. Il aime Dieu de toutes les énergies de son âme et aime les siens en Dieu et pour Dieu de toutes ses tendresses naturelles et de toutes les ardeurs surnaturelles de son zèle sacerdotal.

Durant son absence, dans la maison de famille, un vide douloureux s'est fait: le chef, Valentin du Bourg, s'est endormi dans le Seigneur. Philippe, qui n'a pas eu la consolation d'assister son père à ses derniers moments, s'est uni de loin aux douleurs, aux larmes et aux prières des siens; et, sur l'autel lointain, il a offert, pour l'âme aimée qui vient de quitter la terre, les suffrages de sa prière filiale et les flots du sang de l'agneau qui efface les péchés du monde. Sa mère est

là qui le presse sur son cœur avec un redoublement de tendresse; il la retrouve brisée, mais transfigurée par la douleur: entre l'admirable chrétienne d'aujourd'hui et le prêtre qu'elle a donné à Dieu, se créent de nouveaux liens qui vont produire leurs conséquences bénies.

Après avoir pris sa large part aux épanchements de l'affection, l'abbé rentre dans sa solitude sacerdotale. Il s'est fait réserver dans l'hôtel un modeste appartement, où, séparé de tous les bruits du monde, il pourra mener, dans le recueillement et l'austérité, sa vie de prêtre de Jésus-Christ, telle qu'il la comprend et la veut. Cette vie, il l'organise et l'inaugure sans retard; car il y a longtemps qu'il en a étudié devant Dieu les divers détails et qu'il en a dressé le programme: il n'a plus qu'à en assurer l'exécution.

I

LE CHANOINE DANS L'HOTEL DE FAMILLE

Nous l'avons déjà vu, à cette époque l'abbé du Bourg a déjà reçu des appels privilégiés d'en haut. A cette âme d'élite, la pratique des préceptes ne saurait suffire. Comme au jeune homme de l'Evangile, le divin maître lui a dit : « Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu as, distribues-en le prix aux pauvres — et suis-moi [1]. » Et lui, n'a pas hésité à faire dans son cœur tous les sacrifices demandés et s'est engagé à suivre Jésus-Christ jusqu'au bout. S'il n'a pu réaliser son désir de vie religieuse pour le moment, il le

1. Math., XIX, 21.

conserve irréductible dans son cœur : il est parfaitement résolu à faire de sa vie séculière une vie religieuse et à la surnaturaliser par la pratique de toutes les vertus du cloître.

Nous allons demander à la Révérende Mère Marie de Jésus des détails sur l'organisation de cette vie et la pratique de ces vertus, fortement gravés parmi les plus doux souvenirs de son enfance ou recueillis plus tard de la bouche des siens :

M. l'abbé du Bourg menait une vie pénible à la nature, se levait de grand matin, jeûnait toutes les semaines et pratiquait aussi d'autres pénitences, mais fort secrètement : car il voulait mener une vie commune à l'extérieur et ne rien faire paraître d'extraordinaire, selon l'avis de saint François de Sales, qu'il faut se ranger, autant que possible, au train commun.

Son directeur était obligé de le modérer par rapport aux pénitences ; il se laissait conduire avec une grande docilité et un absolu détachement de sa volonté propre. De temps en temps, il allait faire des retraites au couvent des Capucins et pratiquait là toutes les grandes austérités de ces bons religieux.

Pour pouvoir faire des aumônes plus abondantes, le fervent chanoine était très pauvre dans ses meubles, sa nourriture et ses habits, qui étaient non seulement fort simples, mais souvent si usés que ses parents lui en faisaient des reproches. Une de ses tantes, très pieuse cependant, trouvait de l'excès dans la charité de son neveu et le plaisantait souvent à ce sujet, lui disant qu'il n'était pas mis d'une manière convenable à son état, qu'il portait des vêtements et surtout une aumusse, qui donnait sujet de rire par sa grande vétusté ; elle ajouta : « Tu es un saint, mais tu finiras par aller à l'hôpital. » L'abbé du Bourg, continuant la plaisanterie, lui répondit : « Si je suis un saint, prenez de mes reliques et donnez-moi une autre aumusse. » Ce qui fut fait ; la tante donna l'aumusse et le neveu fut enchanté de renouveler son vêtement de chœur.

décidément hors d'usage, sans être obligé de retranche la moindre partie de ses aumônes...

La bienfaisance de l'abbé du Bourg ne connaissait ni bornes, ni mesures: il allait visiter les pauvres et les malades dans les réduits les plus abandonnés, leur portant des secours et des paroles de paix. Il apparaissait à leurs yeux comme un ange consolateur qui venait guérir ou du moins soulager les âmes brisées par l'infortune et la souffrance. Plusieurs personnes nous ont confié que, sans lui, elles se seraient livrées au désespoir.

Il n'attendait pas qu'on lui demandât des secours ; sa charité, aussi prévenante qu'ingénieuse, lui faisait chercher les indigents avec plus d'empressement qu'ils n'en avaient eux-mêmes à venir les solliciter. Ses parents étaient obligés fort souvent de lui acheter du linge et des vêtements, dont il s'était dépouillé en faveur des pauvres...

Pour l'engager à mettre des bornes à ses largesses, on lui disait quelquefois : « On vous trompe. » L'abbé faisai alors cette réponse si digne de son excellent cœur : « Je l crois comme vous ; mais j'aime mieux me tromper en don nant qu'en refusant. »

On ne saurait dire tous les traits héroïques de notr pieux chanoine ; il faisait tous ses efforts pour les dérobe aux yeux des créatures afin de n'avoir d'autres témoins qu son Dieu, de qui seul il attendait sa gloire et sa récom pense.

Lorsque sa famille était à la campagne, il se livrait to entier aux exercices de son zèle et de sa charité, demeura seul avec son domestique de confiance, pratiquant libr ment les austérités de sa vie et épuisant bien vite sa bour et son vestiaire en faveur des malheureux.

Le pardon des injures fait partie intégrante de charité inépuisable de l'abbé du Bourg : nous relevo dans la suite du manuscrit un trait trop touchant po que nous le passions sous silence :

Dans une cruelle épreuve de sa vie, un de ses amis, de

il ne devait pas attendre un pareil traitement, publia contre lui une calomnie qui attaquait sa probité. Ses parents, indignés d'un tel procédé, défendirent aux domestiques de laisser entrer ce personnage dans la maison. Mais, à peine furent-ils partis pour la campagne que l'abbé du Bourg envoya chercher celui qui avait fait croire des bruits si désavantageux à sa personne et à sa réputation. Il l'invita à dîner, lui fit un accueil tout cordial et le traita comme s'il en eût reçu de grands services, et l'obligea depuis en toutes les occasions; ce n'était que de cette manière qu'il savait se venger de ses ennemis.

La charité ardente, dont son âme est dévorée pour Dieu et pour le prochain, est la caractéristique de cette vie de prêtre. Nous allons la voir inspirer son ministère des âmes auquel il consacre toutes ses forces et tout son dévouement et lui faire entreprendre ou servir des œuvres, auxquelles il apportera, avec les débordantes ardeurs de sa compassion pour les misères humaines, l'intransigeante fidélité de son esprit aux enseignements de l'Eglise :

Reproduisons enfin ce portrait que le manuscrit nous donne du chanoine :

Il était d'une taille haute et avantageuse ; son front chauve lui donnait un air imposant et vénérable; il avait les cheveux et les yeux noirs, les traits prononcés, la physionomie et l'abord un peu sévères. Mais, aussitôt qu'il parlait, la bonté et la douceur se peignaient sur son visage toujours calme et serein. Il était gai et très affable et on pourrait dire de lui, ce qu'on disait de saint Martin, qu'on ne le voyait jamais ni trop gai, ni trop triste, mais toujours égal à lui-même.

II

LE CHANOINE A L'ÉGLISE

Le manuscrit de la sainte religieuse vient de soulever un coin du voile où l'humilité de son oncle cherche à dissimuler les beautés de sa vie intérieure : il va nous le montrer sur son terrain d'action sacerdotale : après nous avoir dit quelques-unes des vertus du saint, il va nous faire admirer son zèle dévorant pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

L'abbé n'oublie pas en effet que la Providence ne l'a pas voulu au fond d'une Chartreuse ou d'une Trappe occupé exclusivement, dans la solitude de son cloître, aux incessants labeurs de la lutte contre le moi humain et des ascensions dans les voies de la perfection personnelle : elle l'a conduit, comme par la main, jusqu'à cette cathédrale de Saint-Etienne, où jadis il reçut l'eau sainte du Baptême, et où maintenant il doit agir, travailler, lutter et s'occuper de sa propre sanctification, mais surtout de celle des autres. Cette église, c'est son champ d'action en attendant de devenir son champ de bataille. Aussi c'est là que va s'écouler une partie notable de ses journées.

Aux heures matinales, il inaugure sa journée de labeur, en offrant le saint sacrifice avec des sentiments de foi, de respect et de piété qui se manifestent dans les recueillements de son extérieur et se communiquent aux âmes des assistants.

L'abbé du Bourg est chanoine. Il ne veut pas se souvenir de la sécularisation demandée et obtenue par le chapitre relâché du XVIe siècle ; il entend vivre

en chanoine *très régulier :* s'il ne lui est plus possible d'établir sa demeure, à l'ombre de la cathédrale, dans les anciens bâtiments claustraux dont il ne reste plus que quelques vestiges en ruines, il veut faire revivre, autant qu'il est en lui, l'esprit, la régularité, la discipline des premiers âges. Il observe la loi de la résidence avec une inflexible rigidité et ne la sacrifie jamais à ses convenances personnelles ou à ses relations de famille : il donne à tous ses confrères l'exemple d'une exactitude inviolable à tous les offices du chœur.

Avec son âme pénétrée de foi et son tempérament d'artiste, mieux que tout autre, il sent les beautés de la Liturgie : il se dit que les chapitres partagent avec les monastères la mission d'en perpétuer les pompes et les traditions et d'y faire participer le peuple chrétien. Les fidèles ne comprennent plus maintenant les sentiments de foi qui ont fait vivre leurs pères de la vie même de l'Eglise ; ils se désintéressent de toutes ces cérémonies qui, malgré leur nombre et leur longueur, ont fait les délices de tant de générations et ont été suivies par les foules. Le chanoine du Bourg se dit qu'il faut les y ramener et peupler de fidèles émus et recueillis la vaste solitude de la nef de Saint-Etienne ; pour cela il est nécessaire que les offices de la sainte Église revêtent des pompes et des beautés qui puissent ramener des foules indifférentes et leur réapprendre à goûter leurs charmes. A cette entreprise, il associe les efforts de ses confrères et consacre sa bonne volonté et son zèle ardent :

Persuadé de l'importance du culte extérieur, nous dit la Mère Marie de Jésus, et des grands avantages qui en résultent pour l'édification publique, quand on y observe la décence, la gravité et même toute la pompe que les circonstances permettent, il fit une étude particulière du chant et

des cérémonies et maintint autant qu'il était en lui, par son exemple, les antiques et vénérables usages de l'église, à laquelle il était attaché. Qui pourrait dire la profonde religion, la pieuse gravité, le saint recueillement qui respiraient dans toute sa personne, lorsqu'il paraissait aux pieds des autels, lorsqu'il chantait les louanges du Dieu de toute majesté ou qu'il offrait l'adorable victime de propitiation? Sa seule vue parlait au cœur et prêchait éloquemment le respect et le profond recueillement que doit inspirer la présence du Très-Haut...

Il ne se contente pas de promouvoir par ses exemples et ses efforts la piété et le respect des fidèles; il réagit énergiquement contre les irrévérences commises dans le saint lieu. Voyez-vous, le dimanche, à une heure tardive de la matinée, la nef de Saint-Etienne, remplie d'une foule élégante et mondaine qui n'a pas encore rompu avec les traditions religieuses de chaque famille et ne se soustrait pas à l'obligation, ou à la mode, de la messe dominicale. Ces beaux messieurs, ces dames aux atours somptueux, sémillantes sous leur fard et leurs mouches, étalent leurs vanités, continuent à voix à peine contenues leurs piquantes conversations, sans daigner s'occuper du Dieu si grand, mais si humble, du tabernacle, sans faire attention à l'auguste sacrifice qui s'offre là-bas, sur l'autel, au milieu des adorations des anges et de l'indifférence des hommes. Un tel spectacle perce le cœur de l'abbé du Bourg dévoré par le zèle de la maison de Dieu. Si, à l'exemple de son divin Maître, il ne peut s'armer de cordes vengeresses pour chasser les profanateurs du Temple, il veut néanmoins profiter de son influence morale et de sa situation au sein de la société toulousaine pour ramener à la révérence et aux sentiments chrétiens cette foule frivole qui les a oubliés :

Revêtu de son habit de chœur, portant l'aumusse sur le

bras, il parcourait fréquemment l'église, s'inclinait majestueusement devant ceux ou celles qui conversaient ensemble et les forçait au silence par la gravité et le recueillement de son maintien. Cette pieuse invention de son zèle eut un tel succès que, du moment où on l'apercevait, chacun se disait : Silence : voici l'abbé du Bourg !

Entendant ne pas s'en tenir aux obligations imposées au chapitre sécularisé, le chanoine du Bourg veut observer la vertu fondamentale de la vie religieuse, l'obéissance. Ici, la pratique de cette vertu revêt pour lui, par suite des circonstances, un caractère qui augmente singulièrement son mérite; et il a besoin d'un grand esprit surnaturel pour démêler Jésus-Christ dans la personne du supérieur. Le supérieur officiel du chapitre de la cathédrale, c'est l'archevêque. Or, à ce moment le siège de Toulouse est occupé par Mgr de Loménie de Brienne : son extraction est illustre, son esprit cultivé; malheureusement sa foi et ses vertus ne sont pas à hauteur de ces qualités naturelles. Sans nous arrêter aux accusations scandaleuses qui se colportent et que le reste de sa vie n'est pas de nature à démentir absolument, nous nous contenterons de dire que, pendant son épiscopat, il s'occupe plus d'édifier des bâtiments que d'édifier les âmes, et qu'à son départ les deux vestiges les plus remarquables de son passage parmi nous sont le quai monumental et le canal dont il a doté la ville et qui portent son nom. Il a pour la famille du Bourg et pour le jeune chanoine, à la nomination duquel il a pris une part dévouée, une grande considération; il admire les vertus de ce dernier et les considère comme un honneur pour son chapitre et un titre de respectabilité pour son administration diocésaine. L'abbé du Bourg va vers lui avec une simplicité filiale et une confiance bien méritoire dans le cas présent; lui ouvre son âme, lui demande ses conseils ou

ses instructions pour sa propre conduite et pour les œuvres auxquelles il se dévoue. L'archevêque, qui ne peut se défendre d'un sentiment de confuse surprise en face du rôle qu'il a à remplir, cherche dans ses souvenirs théologiques les moyens de répondre, le moins mal possible, à la confiance témoignée. Dieu récompense la foi de son serviteur, en lui faisant retirer, soit pour son âme, soit pour ses œuvres, des avantages réels de cette direction, en apparence si peu compétente.

Puis, quand la Providence juge l'épreuve suffisante, elle y met un terme. Le prélat philosophe et mondain disparaît de Toulouse ; il passe à la métropole de Sens, où nous n'avons pas à le suivre. Son successeur est vraiment un homme de Dieu qui clôt dignement la liste des anciens archevêques de Toulouse. La piété, la douceur, le zèle pastoral et l'abnégation entourent d'une auréole de vénération, la figure de Mgr de Fontanges. Mme du Bourg espère que le nouveau prélat, qui est allié à sa famille, ajoutera au canonicat de son fils quelque bénéfice pour rétablir l'équilibre dans son pauvre budget, alimenté par de médiocres revenus et épuisé par d'incessantes aumônes. Mais Mgr de Fontanges confère à son jeune cousin mieux que l'opulente prébende ; il lui donne son affection, son estime et sa confiance absolue ; il en fera son conseiller, l'homme de sa droite, en attendant de lui confier son troupeau au moment de la tempête.

Il est une portion de l'église de Saint-Etienne où le chanoine passe une partie notable de ses journées : c'est son confessionnal. Avec sa science théologique, sa charité, son zèle, il ne peut manquer à ce devoir de miséricorde envers ses frères. Son cœur est ouvert pour toutes les misères morales. A ce prêtre si vertueux, si éclairé et si bon, on vient de toutes parts pour cher-

cher les pardons, les lumières et la vie de la grâce. Il ne rebute personne, se faisant tout à tous : son cœur éprouve de saintes reconnaissances envers les pécheurs qui lui procurent la suréminente joie de se dévouer à leur bonheur.

La foule des pécheurs à reconcilier, des âmes chrétiennes à diriger devient considérable autour de son confessionnal et impose au prêtre un surcroît de travail qui semble dépasser les Forces humaines. La santé du chanoine en est ébranlée. La famille s'alarme : elle fait appel à la faculté pour imposer des limites à ce zèle qui ne sait pas compter avec lui-même. Dans sa lettre du 21 octobre 1785, la marquise de Livry se réjouit de ce qu'on ait fait défense à l'abbé du Bourg d'augmenter le nombre de ses pénitents actuels. Mais que peuvent les ordonnances de la Faculté contre le zèle dévorant pour le salut des âmes? Dieu se charge de rétablir la santé de son serviteur et de lui donner des forces pour continuer sa tâche du présent et préparer celle de l'avenir.

III

LE CHANOINE DU BOURG ET SES ŒUVRES. — LES SOURDS-MUETS. — LE BON JÉSUS

Quelle que soit l'intensité de la miséricorde qu'un chrétien exerce en son particulier envers ses frères déshérités, il sent bientôt, surtout dans les périodes de transformations sociales, que ces efforts individuels et isolés ne suffisent pas. La charité qui anime son cœur, il faut la provoquer chez les autres ; il faut leur en apprendre et leur en faciliter la pratique. Plus un

homme se consacre au soulagement de ses frères, plus il comprend la nécessité d'étendre et de perpétuer les bienfaits de la charité privée en lui substituant l'association charitable. Aussi, dans le sein de la Sainte Eglise, cette mère si attentive à subvenir à toutes les misères matérielles et morales de ses enfants, voit-on, à toutes les époques, surgir des institutions ou des ordres religieux, répondant à un besoin du moment et se proposant le salut des âmes au moyen du soulagement des corps. Par son zèle et sa charité, l'abbé du Bourg est indiqué en première ligne pour apporter son concours à de telles œuvres, ou même pour en prendre l'initiative.

S'il y a une catégorie d'êtres bien dignes d'exciter la pitié, c'est celle des sourds-muets jetés par leur naissance au milieu de la société et séparés d'elle par leur infirmité. Jadis les hommes, ne pouvant rien pour les guérir, s'étaient désintéressés d'eux, et n'accordaient qu'une impuissante commisération à ces pauvres parias, condamnés, au milieu de tous, à un irrémédiable isolement : les plus généreux leur donnaient le pain de leur corps, mais s'arrêtaient, découragés, devant l'impossibilité de leur fournir leur nourriture spirituelle : et pourtant ces malheureux ont une intelligence qui ne peut se manifester par la parole, mais qui parfois pétille par les yeux : ils ont surtout une âme qui est faite à l'image de Dieu et qui a droit à la vie de la grâce sur la terre et à la vie de la gloire dans le ciel. L'abbé de l'Epée se dévoue à ces infortunés : il découvre le moyen ingénieux d'établir des relations entre eux et leurs semblables et fonde des maisons où la charité chrétienne les recueillera, les élèvera, les instruira. L'abbé Sicard, qui lui succède, perfectionne ses méthodes, codifie son enseignement et multiplie en France ses asiles. Il vient d'en fonder un à Toulouse.

L'abbé du Bourg, qui de loin a suivi avec un vif intérêt les débuts et les développements de l'œuvre, salue avec enthousiasme son établissement dans la cité; il est un des premiers à venir offrir sa sympathie et sa coopération. Car il ne se contentera pas ici d'une bienveillance platonique, ou d'une aumône plus ou moins généreuse, versée discrètement dans le tronc placé dans le parloir de la maison naissante.

Le voilà qui se fait élève; il apprend le langage et l'écriture des sourds-muets. Quand, après un long travail et de patients efforts, il est passé maître dans cette science nouvelle, il se constitue le Père spirituel de cette maison. A l'aide de ses mains, désormais expertes, il met son âme en communication avec les âmes de ces pauvres enfants; il s'abaisse jusqu'à eux pour les élever jusqu'à lui: il leur apprend les vérités de la Religion, les grandeurs et les bontés de Dieu ; il les fait participer à la vie de la grâce. Sous le souffle de sa charité, dans leur existence jusqu'alors déshéritée, ces âmes de petits s'épanouissent au soleil du bon Dieu et se préparent aux cantiques de l'éternité. Tous les jours augmentent les ardeurs de son dévouement pour cette maison, à qui il rend les plus importants services et à qui il gagne de nombreuses et puissantes sympathies. Grâce à ses patientes études et à sa clairvoyance, il perfectionne la méthode de l'abbé de l'Epée, et l'abbé Sicard, avec qui il entretient une active correspondance, sait tirer partie des observations très judicieuses qui lui sont envoyées de Toulouse.

Mais il est une autre œuvre qui est plus particulièrement sienne : car c'est lui qui l'a fondée, qui la dirige et lui consacre, pendant cette période de sa vie, la majeure partie de ses ressources, de son zèle et de son dévouement. Bien plus que celles qui n'atteignent que le corps, les misères spirituelles qui mena-

cent le salut des âmes sont faites pour exciter la compassion dans un cœur de prêtre. L'abbé du Bourg n'a jamais pu lire sans une émotion qui rendait sa paupière humide et sa voix étranglée, dans l'Evangile, les divines compatissances de Jésus, très saint et très pur, envers ces malheureuses pécheresses qu'il rencontre sur sa route, qu'il appelle, qu'il relève, qu'il transfigure : envers la Samaritaine, envers la femme adultère, envers Marie-Madeleine, passant, par la puissance de son humilité, de sa contrition et de son amour, des fanges de son péché aux sublimités de sa contemplation et de sa sainteté. Pour cette mission où la grâce l'appelle, son âme sacerdotale s'enflamme d'un saint enthousiasme : sans supputer les charges et les difficultés d'une telle entreprise, il va consacrer toutes les puissances et tous les dévouements de son être à imiter cette compassion divine; à arracher de la servitude de Satan ces âmes tombées pour les donner, rachetées et purifiées, à Dieu. Il forme autour de lui un petit groupe de prêtres zélés et pieux à qui il fait partager son enthousiasme et qu'il associe à ses efforts : parmi eux, M. de Boutaric, chanoine de Saint-Etienne, et le Révérend père Bichon, de l'Ordre de la Trinité, modèle des vertus religieuses, qui trouve dans la libération de ces esclaves du vice un emploi plus actuel de son zèle que dans celle des esclaves des Sarrasins. Ces ardents serviteurs de Dieu se mettent sans relâche à la besogne et des conversions consolantes couronnent leurs efforts. Mais ces conquêtes, il faut les multiplier ; ces vaincues de la grâce, il faut les soustraire aux milieux où elles se sont perdues une première fois et où elles sont exposées à se perdre de nouveau. De là, la nécessité de créer un asile pour recueillir ces filles repenties, les mettre à l'abri des rechutes et les sanctifier. Cette nécessité proclamée par tous substitue aux dé-

vouements primitifs des sacrifices d'un poids accablant. Ces perspectives d'avenir n'arrêtent pas l'abbé du Bourg; s'il faut qu'il se ruine, il se ruinera, pourvu qu'il puisse donner des âmes à son Maître. Il achète pour servir d'asile à son troupeau l'ancien séminaire de Caraman, sis au faubourg Saint-Etienne; il fait réparer les anciens bâtiments, meuble la nouvelle maison, la peuple et l'entretient. Il la baptise du nom du *Bon-Jésus*, douce appellation qui spécifie bien l'œuvre entreprise et les vues du fondateur.

Dans la voie que son zèle a ouverte devant lui, l'abbé du Bourg dépense ses revenus, entame et finit par manger sa fortune personnelle. A bout de ressources, il se fait le quêteur du bon Dieu, pour continuer son œuvre de sauvetage. La maison se peuple de jour en jour davantage. Le cœur débordant de joie spirituelle, l'abbé prodigue ses visites et ses soins à ce troupeau arraché à Satan:

... Cette communauté se composait de deux sortes de personnes, les unes dévouées par vertu à instruire et à ramener dans les sentiers du bien les âmes qui s'en étaient éloignées : ces dernières formaient la seconde partie de la communauté. On employait tous les moyens possibles pour adoucir le joug du Seigneur et les voies de la pénitence. Le temps était partagé entre les exercices de piété, le travail, le chant des cantiques, les conférences pieuses : le tout entremêlé de manière à ne pas trop surcharger l'esprit et le corps. Parmi ces pénitentes, il y en avait dont la ferveur se portait avec tant d'ardeur aux plus grandes austérités de la mortification qu'on était obligé de les modérer pour qu'elles ne franchissent pas les bornes de la prudence et de la discrétion. Quelques-unes de ces âmes se sont élevées à un très haut degré de vertu.

M. l'abbé du Bourg les cultivait toutes avec un grand soin : chaque semaine, il faisait dans leur église une ins-

truction familière, ou une conférence avec un de ses collègues...

Cette esquisse de la vie intérieure du Bon Jésus que nous trouvons dans le manuscrit de la Mère Marie de Jésus est la reproduction de ce qu'a établi le vénérable Père Eudes pour ses maisons du *Bon Pasteur*, destinées à secourir les mêmes misères.

L'office de quêteur, qu'a entrepris pour sa maison du Bon Jésus l'abbé du Bourg, offre des difficultés particulières. Son œuvre est odieuse aux méchants et aux débauchés, dont elle condamne et contrarie les désordres ; elle est taxée d'imprudente par la catégorie, de tout temps nombreuse, de soi-disant braves gens, qui se cantonnent dans leur égoïsme et voient arriver avec défiance et déplaisir quiconque vient solliciter de leur bourse une aumône ou de leur cœur, un dévouement. Aussi le bon chanoine recueille-t-il dans ces pénibles tournées de visites une moisson de refus, de blâmes, de railleries, plus considérable que celle des louis d'or qui doivent faire vivre l'œuvre. Qu'importe, après tout, puisque la première moisson est celle qui compte le plus aux yeux du souverain juge et qu'elle est plus semblable à celle recueillie par lui-même au cours de sa mission sur la terre ? Au milieu de ces déceptions, l'abbé du Bourg conserve son égalité d'âme et continue ses efforts et son dévouement.

Cependant la Providence, qui l'a aidé visiblement jusqu'ici dans sa pieuse entreprise, va accorder à son serviteur la grâce d'une épreuve crucifiante et le préparer, par le dépouillement qu'elle va lui imposer, à la mission qu'elle lui destine et qui, dans peu, va commencer pour lui. Les ennemis de Dieu tentent alors un effort enragé contre la maison du *Bon Jésus*. Ne pouvant rien contre la réputation de son fondateur

que la sainteté de sa vie et la vénération publique garantissent contre toutes les imputations, ils montent un complot infernal pour faire crouler l'œuvre. Ils introduisent dans l'asile une fausse convertie, qui, à sa sortie, se vante de son ignoble comédie et jette ses calomnies et ses impudiques quolibets en réponse à l'hospitalité reçue et à la charité témoignée et provoque un débordement de haines et de railleries. Offrant ses épreuves à Dieu pour le salut des âmes, l'abbé garde le silence et prie. Mais, à toutes ces attaques acharnées et à ces assauts incessants, sa santé ne peut résister : à bout d'énergie, l'infatigable ouvrier du bon Dieu est contraint par la fièvre dévorante de s'arrêter. Il est sur son lit de souffrances, lorsque le chanoine de Boutaric entre chez lui avec un visage décomposé par la douleur : il vient lui annoncer qu'un terrible incendie, dont les causes restent mystérieuses, vient de détruire la maison du Bon Jésus, dont il ne reste plus que des murailles calcinées et fumantes ; que la communauté a pu être sauvée, qu'elle a été recueillie dans des maisons amies ; mais qu'il faut pourvoir à la subsistance et à l'avenir de toutes ces filles. Dans les circonstances actuelles, c'est l'effondrement absolu et irrémédiable de l'entreprise. Un nuage d'indicible tristesse passe sur les traits du malade ; une larme s'échappe de sa paupière et roule le long de sa joue. C'est si dur, si crucifiant pour la pauvre nature, de voir crouler brusquement l'œuvre qu'on a fondée, à laquelle on a consacré tant d'efforts et de dévouement. Mais cette manifestation involontaire du moi humain ne dure qu'un instant : un regard jeté sur le crucifix suffit pour ramener le calme dans ce cœur, la sérénité sur ce visage. Bien généreusement, bien sincèrement, ses lèvres répondent à Dieu qui lui impose la Croix : « Que votre volonté se fasse, et non la mienne. » La maison du

Bon Jésus a donc vécu ; de sa courte existence, en dehors du bien fait aux âmes, l'abbé du Bourg ne retire que le mérite de l'effort tenté, du dévouement dépensé et enfin de l'héroïque résignation en face de l'épreuve.

IV

LE CHANOINE DU BOURG ET LA FRANC-MAÇONNERIE

Le titre du paragraphe, que nous allons consacrer à l'étude d'un épisode notable de la vie de l'abbé du Bourg, ne sera pas sans produire chez plusieurs une certaine surprise, une sorte de scandale ; ils éprouveront peut-être quelque répugnance à admettre qu'il y ait pu avoir une corrélation quelconque entre ce prêtre dont nous venons de dire la sainteté, le zèle, l'esprit droit et éclairé et cette institution radicalement mauvaise et satanique qu'est la Franc-Maçonnerie. Ces étonnements de plusieurs contemporains proviennent de ce qu'ils considèrent les événements et les choses du passé avec la connaissance plus exacte que l'expérience nous en a fait acquérir aujourd'hui et qu'ils ne prennent pas le soin, pour porter leurs jugements, de se placer eux-mêmes au milieu de la France de la fin du XVIIIe siècle.

En ce moment, la société française est en complète ébullition : toutes les classes réclament des réformes et protestent contre des abus. Mais le torrent se déchaîne : les réformes qui eussent sauvé sont englouties par la révolution, qui va tout détruire. Dans cette conflagration universelle, permise par Dieu et provoquée par Satan, tout monte en bouillons incohérents à la surface, le bien et le mal, la justice qui veut redres-

ser les torts et supprimer les abus et la haine sauvage, qui, dans une poussée terrible, renverse tout, abolit tout droit pour assouvir ses vengeances et, dans son orgie de sang et de boue, se vautre et submerge la France. Des théories nouvelles, des systèmes inconnus surgissent de toutes parts. L'homme de sens et de bonne volonté qui les rencontre sous ses pas, les regarde, les examine, les étudie : s'il y aperçoit du bien, il essaie, jusqu'à ce que, ayant reconnu que le fond ne répond pas à la surface, il rompe avec eux ; à moins qu'il n'en ait pas la force et qu'il ne se laisse emporter lui aussi au torrent irrésistible.

Parmi ces institutions nouvelles et inconnues alors, la Franc-Maçonnerie est sans contredit une des plus intéressantes à étudier. Elle est, et va devenir dans la suite, avec des accentuations de plus en plus évidentes, l'arme formidable dont Satan va se servir pour livrer son combat, substituer son empire au règne du Christ et enlever aux nations chrétiennes, et tout d'abord à la France, leur foi, c'est-à-dire leur principe de vie. Le Prince du mensonge est trop habile pour ne pas dérober ses vues d'avenir et ses moyens d'action aux regards. La Franc-Maçonnerie est bien cette femme dont parle l'Apocalypse et qui porte écrit sur son front son nom : « Mystère. » Dans ce moment, elle est elle-même en formation. Ce n'est pas qu'elle ait attendu cette époque pour naître et vivre et l'on peut la suivre à travers l'histoire des siècles. Mais cette existence antérieure, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, n'est que le germe préparatoire de l'avenir. A cette heure, Satan croit le moment venu de substituer à ses efforts de corruption individuelle l'assaut contre l'Eglise et la société chrétienne; et de marcher à la conquête du monde : pour cela, il lui faut une armée. La Franc-Maçonnerie qu'il a créée, qu'il a conservée,

nourrie, éduquée à travers les siècles, sera cette armée. Mais, pour avoir une armée, il ne suffit pas d'avoir le général qui doit être à sa tête, les cadres qui doivent la former et la conduire au feu; il faut la recruter. Dans cette œuvre de recrutement, le Prince infernal déploie, avec une habileté et un succès incomparables, son génie de mensonge et de politique. Autour du centre occulte, qu'il sait rendre impénétrable et qu'il inspire directement, il fait établir sur tous les points du territoire ses bureaux de recrutement, ses loges; or les loges, en apparence indépendantes les unes des autres, sont admirablement diversifiées entre elles. Il y en a pour tous les goûts; il y en a pour tous les besoins; il y en a pour toutes les aspirations bonnes ou mauvaises du pays. Elles ont la mission de recruter, d'enrégimenter sous leurs diverses étiquettes toute personnalité qui représente en France une force quelconque, pour la former, la corrompre, en faire un agent de la secte, ou, si elle s'y refuse, la réduire, à l'impuissance en la faisant disparaître ou en la déshonorant. Si sur un point on se trouve en présence d'une personnalité éminente ou d'une collectivité qui se maintient dans son indépendance et qui demain pourra devenir obstacle, on ne recule pas devant la création d'une nouvelle loge qui, au moyen de son étiquette et de certaines œuvres de façade, puisse exercer son attraction et absorber la personnalité ou la collectivité en question. Somme toute, dans la plupart des cas, les loges sont alors des ateliers destinés au recrutement et à la formation des francs-maçons plutôt qu'elles ne constituent la Franc-Maçonnerie même.

Après ce coup d'œil d'ensemble, reprenons le récit de l'épisode toulousain ; elle nous permettra de saisir sur le vif les procédés de la secte vis-à-vis de l'hon-

nête homme qu'elle veut séduire, ses menaces et ses vengeances contre lui quand il découvre ce qu'elle est et fièrement repousse ses séductions et sa servitude.

En l'année 1887, le F.·. P.·. Calas, C.·. R.·. + archiviste de la L.·. *l'Encyclopédique*, Gr.·. Trésorier du Souv.·. Chapitre [1], publiait en un petit volume, l'Histoire de la R.·. L.·. *l'Encyclopédique*, Or.·. de Toulouse, depuis sa création en 1787, c'est-à-dire un siècle auparavant. Dans son avant-propos, l'auteur affirme que « le seul mérite de son travail est d'être de la plus rigoureuse exactitude ». Nous croyons que ce fils de la Veuve par cette affirmation se calomnie : nous pouvons établir que, s'il est exact, ce qu'il serait difficile à un *profane* de vérifier, il n'est pas complet ; s'il dit la vérité, il ne dit pas toute la vérité. Les documents que nous avons en main vont nous permettre de compléter son récit et d'ajouter certains détails intéressants : rien ne pourra l'empêcher d'utiliser ces renseignements pour une nouvelle édition de son œuvre, dans le cas peu probable où la Franc-Maçonnerie d'aujourd'hui trouverait bon de remettre au jour les assertions déjà surannées du Rose-Croix de 1887.

L'auteur nous apprend qu'en 1787 il y a onze « Loges symboliques travaillant régulièrement dans la ville de Toulouse ». C'est beaucoup pour une seule cité. Ces onze *sœurs* ne se confondent pas dans une vulgaire uniformité. Il en est où l'on hurle des cris de haine et de sang ; il en est où l'on cultive les arts ; il en est qui ouvrent leurs salles enguirlandées pour des fêtes galantes, où l'on donne des concerts, où l'on danse. Parmi ces Loges, il y a celle des *martinistes*, émanée de celles de Bordeaux et d'Avignon : elle pré-

1. Nous reproduisons, en l'abrégeant, la liste des grandeurs maçonniques qui s'étale en plusieurs lignes au-dessous du nom de l'auteur sur la couverture.

sente une des formes les plus étranges sous lesquelles se déguisent le plan et l'action de la maçonnerie. De Bordeaux, Martinez Pasqualiz dogmatise, pontifie, dirige : étrange personnalité que celle de ce Juif Portugais, né en France, soi-disant converti au catholicisme ; « venu on ne sait d'où, qu'on rencontre partout, qu'on ne peut saisir nulle part, qui disparaît un jour subitement, comme il était venu [1]. » Il enseigne sa doctrine où les vérités chrétiennes se mêlent, étrangement amalgamées avec les théories de la Kabbale Juive, dans des pages mystérieuses, écrites en un français de Jérusalem et presque inintelligibles. Comme spécimen de cette doctrine et de cette littérature, nous reproduisons quelques passages de l'instruction envoyée le 22 mars 1787 de la Loge de Bordeaux à celle de Toulouse :

... Dieu nous en ayant fait assez connoître pour nous porter de le rechercher, cherchons le donc par la pratique continuelle des Enseignements qu'il nous a donnés pour le rechercher et par là, parvenans à purifier notre cœur qui prévaut sur la connoissance et à nous réconcilier avec lui, qui doit être l'unique but des Co∴ [2] — nous recevrons le complément de la connoissance pour la répartir ensuite selon qu'il le voudra, lorsqu'il le voudra et à qui il voudra à nos frères pour les porter à pratiquer ce que nous aurons eu déjà pratiqué pour avoir pu acquérir la connoissance et la leur faire aussi acquérir. Ne nous inquiétons donc pas de ce que nous n'avons pas la connoissance de la vérité comme l'ont les chérubins; mais travaillons par notre renouvellement en J. Ch., par la lecture continuelle de l'Ecriture, par la lecture de 100 et 150 fois du traité du Grand S[r] de Pasqually [3], par la coppie de 20 et 30 fois de son susd

1. Franck, *la Philosophie mystique en France à la fin du XVIII[e] siècle.*
2. Abréviation maçonnique du mot Juif, *cohen*, pour désigner les frères de la secte.
3. *Traité sur la réintégration des êtres dans leurs premières pr*

traité, par des contritions la nuit et le jour, par de continuelles larmes, par la pratique de nos devoirs spirituels que la Sainte Eglise nous recommande en suivant les enseignements que ses prédications nous donnent et en assistant à tout ce qu'elle nous recommande, en doublant, triblant et quatriblant nos réclamations, par les exercices de piété, par notre sortie du monde, sans pour cela nous séparer du corps du monde, par les vertus, par la patience, par l'espérance, par la persévérance, par l'humilité, par les jeûnes, par des mortifications et par tout ce qui nous fait renouveller en J.Ch∴,pour, par cela,devenir Chérébins et acquérir leurs connoissances, savoir et intelligence : car de vouloir connoître ce qu'ils connoissent avant d'être devenus ce qu'ils sont, c'est comme si les enfants vouloient connoître ce que les hommes faits connoissent avant d'être devenus hommes faits. Revenons donc sur nos pas, en abandonnant le désir de savoir et de tout voir, pour rémarcher par la purification, qui très certainement nous amenera à tout voir et a tout savoir : à défaut de quoy, nous déplaisons à Dieu qui veut que nous nous donnions tout entiers à luy et par cette conduite nous deviendrons utille à nous mêmes, à l'ord. des Co∴ et à nos ff.

En vérité, en lisant ce factum, on a peine à comprendre comment cette doctrine,qui entraîne après elle son austère cortège de dépouillement, de jeûnes, de mortifications, et qui est exposée sous une forme si peu attrayante, a pu faire de nombreux adeptes et devenir pour la Maçonnerie un moyen puissant de déchristianisation. C'est que Martinez de Pasqualiz a eu la bonne fortune de trouver, parmi les officiers de la garnison de Bordeaux et d'enrégimenter dans les rangs de ses adeptes enthousiastes, un jeune homme à l'âme méditative et éprise d'idéal, à l'esprit fin et délicat, au langage séduisant. L.C. de Saint-Martin va

priétés, vertus et puissances spirituelles et divines, par Martinez de Pasqualis.

devenir le porte-parole et le vulgarisateur de la secte ; il va revêtir d'une forme charmante et d'un style français les théories sévères du vieux maître ; il est le vrai père du *mysticisme moderne* et impose son nom à l'école. Il conquiert promptement une immense popularité ; il vit dans la familiarité de grands personnages, la duchesse de Bouillon, la maréchale de Noailles, le duc de Richelieu, le prince de Galitzin, lord Hereford, le cardinal de Bernis, etc. Il parcourt le Midi et sème partout ses loges. A Toulouse, il fait un long séjour et est sur le point de s'y fixer. Mme du Bourg le voit et s'enthousiasme pour le *Philosophe Inconnu* [1]. Dès qu'il rentre à Paris, Mme la marquise de Livry, sur les conseils de son amie de Toulouse, va chez lui et partage l'engouement général :

Je vous suis bien obligée, écrit-elle le 28 octobre 1782, de m'avoir mandé ce que vous saviez de M. de St-Martin, il a passé ici 24 heures chez une dame de ma connoissance ; il m'a paru tel que vous me le dépeignez. On dit que c'est luy qui a fait le livre des *Erreurs et de la Vérité ;* on soupçonne même qu'il est l'auteur de celuy *des Rapports de l'homme avec Dieu*. Tout cela est bien au-dessus de ma portée.

Saint-Martin soutient brillamment et vaillamment la lutte contre le matérialisme contemporain. Joseph de Maistre, à qui il a beaucoup emprunté, rend hommage à son talent et à son caractère. Grâce à lui, le mysticisme se propage ; il recrute ses adhérents parmi les hommes dont l'âme est éprise d'idéal et s'éloigne écœurée des grossièretés matérialistes des Condillac, des négations haineuses des Voltaire. Beaucoup de jeunes se réfugient sous ce drapeau, qui se lève en face de l'athéisme envahissant. Ils voient une façade fait

1. C'est le nom dont il signe tous ses ouvrages.

de vertus, de dépouillements, de haute spiritualité : ils ne sont pas assez théologiens pour découvrir à l'arrière-plan les conséquences de ce mysticisme sans frein, aussi indépendant à l'égard du dogme qu'à celui de la philosophie et aboutissant au gnosticisme, l'ennemi sans cesse renaissant du christianisme.

La nouvelle doctrine, avec son exaltation de sentiments, ses pratiques pieuses, son mysticisme oriental, fait de nombreux prosélytes à Malte, parmi ces jeunes chevaliers, à la fois militaires et religieux, que le soleil du Midi, l'ambiance locale et les vieilles traditions de leur ordre y prédisposent. Le chevalier Joseph du Bourg, avec son âme ardente, naturellement pieuse, éprise de mystérieux, est un de ses plus fervents adeptes et de ses plus zélés propagateurs. Il exerce sur ses camarades une influence incontestée qui se double de cordiale affection. Nous trouvons un intéressant aperçu des sentiments qu'inspire le martinisme à ses membres, ainsi que de la vie que mènent ces derniers et qui tranche d'une manière peu banale sur le scepticisme contemporain, dans la lettre qu'écrit, le 1er juillet 1789, de Tours, où il tient garnison, comme capitaine au Régiment d'Anjou, le jeune chevalier Paul de Chefdebien, à son ami, le chevalier du Bourg :

... Cependant j'ai acheté une forte belle Bible, j'en lis tous les jours, et même quelquefois avec plaisir; et probablement je me livrerois sérieusement à cette étude si intéressante, si j'étois dans une position stable; mais mon imagination est très mobile, un rien la fait courir les champs. N'est-ce donc pas assez de l'incertitude de notre durée dans ce bas monde, sans y joindre encore de vaines sollicitudes sur la manière d'y exister? Il est une chose bien assurée, c'est que notre manière d'être actuelle doit s'arrêter à un point : l'espace qui nous en sépare est inconnu, la longueur

de la ligne est le secret du Créateur; mais le point qui la termine est très visible. Entre deux points donnés, on peut tirer un nombre indéfini de lignes, de toute dimension, de toute sorte de direction, de toutes les couleurs; on peut les décrire au pas comme à la course; mais toutes doivent aboutir au même point final; chaque jour, chaque événement, nous y poussent, nous y entraînent. Heureux donc, cent fois heureux, celui qui peut suivre la ligne droite. L'enfant de la nature y arriveroit ainsi; mais l'homme social, esclave des conventions, dupe des prestiges, et jouet de la fortune, jetté dans un tortueux labyrinte, s'égare dans de nombreux détours dont la mort seule le dégage. Ainsi la Providence bienfaisante, profitant des instans de quiétude, nous présente le miroir de la vérité; mais cet aspect nous fâche, nous contrarie, — et cela doit être. Car, si je dois mourir, si mon existence ultérieure doit être déterminée par celle qui l'a précédée et qui n'en étoit, pour ainsi dire, qu'une préparation, n'est-ce pas un orgueil insensé de vouloir exister et être au gré de ses passions, de ses fantaisies, de ses caprices? n'est-ce pas une folie de vouloir rendre stable ce qui est précaire et incertain? Je vis aujourd'hui, je ne vivrai peut-être pas demain. La vie, phisiquement considérée, ne mérite pas mon attachement. Si donc je vis méchant et vicieux, comme il répugne à la raison que le vice soit éternel; ma manière d'être, étant vicieux, est donc précaire et bornée à mon existence phisique; mais il est saint, il est raisonnable de penser que la vertu est éternelle. Si donc je vis vertueux; que je meure ou que je vive? qu'importe, *ma vertu* doit toujours durer.

J'ai trouvé ici le Père Izabeau, prêtre de l'Oratoire, élève de St-Martin et grand ami de De Paul : il a de l'esprit, de la facilité, beaucoup de connaissances superficielles; mais, avec tout cela, sa conversation, ses idées ne m'ont pas convenu, et je le vois peu.

Je suis donc réduit à moi et je serois sans doute à plaindre si, par bonheur, ma volumineuse Bible ne me rappelloit pas tous les jours mon cher Ch[r] du Bourg, sa respectable famille, ses intéressans amis, ses conseils, ses conversations

et les très chers frères d'Avignon. Je suis aussi coupable à leur égard qu'au vôtre : je ne leur ai point écrit. Je me sais mauvais gré de cette négligence ; si je m'y étois refusé par réflexion, ce seroit une mauvaise action, puisque ce seroit m'éloigner du bien. Or nous sommes convenus qu'il n'étoit pas d'intermédiaire entre le bien et le mal. Mais je peux m'assurer à moi-même que c'est purement négligence : c'est seulement un moindre mal. Je me traite avec indulgence et je ne mets pas dans la balance tout ce que je devois à votre amitié, à la manière dont j'avois été accueilli, et sans doute bien gratuitement, par tout ce qui vous est lié par la parenté ou par l'amitié. Cette considération augmente mes torts à un point qu'ils seroient impardonnables auprès d'un ami moins généreux que vous. Pardon mille fois, mon cher Chevalier ; sans rancune, priez pour moi et écrivez-moi : c'est une bonne action que je vous propose ; c'est un acte de bienfaisance.

Respects, hommages, amitiés sans fin à votre bien intéressante famille et à tous vos amis ; qu'ils m'accordent part à leur bon souvenir et à leur prière.

Ch[r] Paul de Chefdebien.
Cap[ne] au R[t] d'Anjou.

Malgré sa longueur, cette lettre m'a paru intéressante à reproduire : car elle nous explique comment le martinisme a pu séduire un grand nombre de très honnêtes gens et déguiser, à leurs yeux, sous les dehors d'une pitié ardente et d'une méritoire austérité, son danger doctrinal et comment il a été ainsi pour la maçonnerie un puissant et précieux auxiliaire :

Après cet exposé de la situation maçonnique de Toulouse, après ce coup d'œil jeté sur le *bosquet d'acacias* s'épanouissant sur les bords de la Garonne, il semble que le sujet doit être épuisé. Pourtant il n'en est rien. Si féconde qu'ait pu être sa germination dans la vieille cité, la maçonnerie trouve indispensable d'étendre son effort. A Toulouse, en effet,

elle trouve en face d'elle une population catholique, ferme dans sa foi, ardente dans ses résistances: pour lui permettre de faire sa trouée dans cette masse, et d'opérer ses désagrégations, le martinisme ne suffit pas: car elle a à gagner ou à annihiler ceux qui sont l'âme de cette foi et de ces résistances; c'est-à-dire l'élite du clergé toulousain. La loge martiniste n'est pas capable d'exécuter toute seule la besogne : son mysticisme a trop de rapports avec les hérésies gnostiques du passé, pour se faire accepter par des théologiens et, malgré les adhésions isolées de quelques ecclésiastiques aveuglés, on ne peut se flatter d'étendre sur ce terrain les conquêtes. A la maçonnerie toulousaine s'impose donc un nouvel effort, dont elle sent la nécessité et pour lequel il faut qu'elle modifie ses moyens. C'est ce nouvel effort qu'il nous reste à rapporter.

Voici que tout d'un coup, au milieu des onze loges de Toulouse, nous voyons surgir le Fr. Delherm, qui, d'après le volume d'histoire mac.·. que nous avons sous les yeux, trouve « dans les inspirations de son cœur aussi modeste que généreux », mais peut-être aussi dans un mandat supérieur, « la noble ambition de fonder » dans la ville si bien pourvue, « un nouvel atelier ». Ce projet excite des méfiances locales : cinq des loges toulousaines témoignent leur mécontentement de cette création qui menace leur recrutement et leurs ressources. Mais le fondateur s'émeut médiocrement de ces oppositions parties d'en bas, et poursuit son œuvre voulue d'en haut. Dans sa Loge, « constituée au Rite Français et dénommée par lui *l'Encyclopédique*, » le F.·. Delherm ne veut que « des hommes énergiques ayant des connaissances profondes dans les arts, dans les sciences ». Ce sera une sorte « d'école professionnelle où chacun doit s'instruire

mutuellement »; ce sera aussi une sorte d'Académie où chacun des membres pourra venir disserter, qui, sur la poésie, qui, sur la peinture ou la sculpture, qui, sur la charpente, voire même sur l'escrime ou l'équitation. Une propagande active et habile s'organise; les dames s'en mêlent ; *l'Encyclopédique* est à la mode: la société s'y fait affilier en masse. Approuvée sans difficulté par le *Gr.·. Or.·. de France*, la nouvelle loge voit ceux de *Genève* et des *Deux-Siciles* solliciter pour eux l'honneur de l'affiliation; elle reçoit les visites du Fr.·. Crispy, « gentilhomme vénitien, religieux séraphique », délégué par la haute maçonnerie de la péninsule, et du comte de Falkenstein, pseudonyme sous lequel se cache l'empereur Joseph II d'Autriche La séance d'inauguration se fait, au milieu d'une foule brillante et sémillante, dans les salons que prête à ses Fr.·. Mme la comtesse de Bournazel et qui sont illuminés et pavoisés pour la circonstance. Cette grande dame offre aux maçons enthousiasmés « une délicieuse collation, dont, avec son mari, elle leur fait les honneurs, » et, à la fin de la séance, se fait inscrire à la tête de la liste des Dames Patronnesses du Comité de bienfaisance. Car l'*Encyclopédique* affirme sa prétention d'être une œuvre de bienfaisance, de bienfaisance qui s'opère avec ostentation et proclame bien haut ses aumônes. Sur la proposition du Fr.·. Dubergier, le banquet traditionnel qui doit clôturer les fêtes de l'inauguration « aura lieu; mais ce seront les pauvres qui y prendront place et les maçons qui les serviront ». A ce récit, le R.·. + Calas essuie une larme attendrie et s'écrie: « Voilà comment nos pères pratiquaient la vraie fraternité ! » et aussi, peut-il ajouter, comme ils savaient déguiser leur but pour les besoins de leur cause.

Dans un chapitre intitulé : *Rapports de la Maçonnerie avec le Clergé*, le F.·. Calas s'extasie sur la

prétendue tolérance des ecclésiastiques de cette époque, « qui ne voyaient dans la Maçonnerie qu'une société philanthropique », — qui fréquentaient les loges, tandis qne les maçons fréquentaient les églises ». Il nous montre en effet *l'Encyclopédique*, imposant à sa caisse la dépense de 6 fr. pour la messe qu'elle fait célébrer à chacune de ses fêtes, de Saint-Jean d'hiver ou d'été, dans l'église des Pénitents Bleus, et pour les services funèbres des F.·. décédés ; il nous parle des quêtes qui y sont faites aussi bien dans les parvis des temples que dans ceux des églises. Le F.·. de 1887 s'indigne de l'intolérance de l'Eglise qui a rompu ce touchant accord et lancé ses excommunications contre l'innocente et philanthropique institution. Il n'est guère à supposer que les francs-maçons d'aujourd'hui s'associent à ces surprises pudibondes, tiennent à proclamer que, sous la voûte sereine de leurs temples, « ils ont avant tout le respect de toutes les croyances ». Le timbre que grave pour la nouvelle Loge le F.·. Arthaud et où on peut admirer la Croix issant du sommet du triangle et le calice faisant pendant à l'équerre, est décidément passé de mode.

Cependant *l'Encyclopédique* saisit avec empressement toutes les occasions de faire montre de sa bienfaisance. Dans les temps de disette et de froid, les dames patronnesses de leurs élégantes mains font la soupe et la servent aux indigents ; la loge fait faire des bons de pain et les distribue.

Or à cette époque la charité, dont la pratique est un des plus admirables caractères de la vie de l'Eglise, est cantonnée dans ses instituts religieux ou exercée individuellement par chaque fidèle suivant les inspirations de son cœur ou les ressources de sa bourse. Au XVIIe siècle, on a vu l'apôtre de la charité, saint Vincent de Paul, réunissant autour de lui les grandes

dames de la Cour et de la ville et déposant sur leurs vêtements somptueux le pauvre petit enfant abandonné qu'il serre contre sa soutane rapiécée. Mais cette coalition de femmes chrétiennes dans le monde pour faire le bien collectif ne survit pas au serviteur de Dieu, qui lègue son héritage de dévouement et d'amour à l'admirable société de ses filles, les Sœurs de charité. Aussi, quand la loge appelle ses membres à se livrer à la bienfaisance envers les malheureux et leur en facilite les moyens, cette initiative, qui répond à un besoin réel, produit-elle un effet considérable et lui gagne-t-elle de nombreuses et honorables sympathies.

L'ouvrage du F.·. Calas nous cite avec complaisance la compendieuse nomenclature des membres du clergé, de la noblesse, de l'industrie, des artistes, des savants que se sont fait affilier à la loge *l'Encyclopédique* : nous voyons figurer sur cette liste des professeurs de théologie et de philosophie, des religieux de tous les ordres, les noms les plus illustres de la noblesse toulousaine, des notabilités qui vont se faire un nom dans l'histoire.

Le programme, étalé aux yeux du public, a un effet irrésistible sur l'abbé du Bourg, dont, comme nous l'avons dit, le cœur déborde de charité envers ses frères et qui salue avec empressement ce moyen, rêvé par lui depuis longtemps, de répandre ses propres ardeurs dans les âmes de beaucoup. Obéissant à ses sentiments de zèle et de charité, il se fait affilier à la nouvelle institution. Dans la liste publiée par le F. Calas figure le nom de *l'abbé Dubourg, chanoine de Saint-Etienne*. A la suite de cette liste, qui comble son cœur d'allégresse, l'historien de la loge ne nous dit pas ce qu'il advint plus tard de toutes ces adhésions du début. Nous voulons bien croire qu'il l'ignore. En tous cas, nous allons pouvoir combler quelques-unes des

lacunes de son œuvre. Un document unique, mais d'un intérêt majeur, que nous avons entre les mains, va nous montrer les conséquences que la maçonnerie essaie de tirer de l'affiliation de ses membres, les moyens qu'elle met en œuvre pour prouver à chacun que les vertus retentissantes de l'étiquette sont absolument distinctes du but à poursuivre, et enfin les pressions et les menaces dont elle use pour prévenir, effrayer et annihiler les révoltes de la conscience quand elles se produisent contre ses machinations ténébreuses.

La maçonnerie locale a bien vite saisi la valeur morale et sociale du chanoine du Bourg, l'importance du rôle qu'il peut jouer dans la révolution de demain, l'intérêt qu'il va y avoir pour le schisme en préparation à le compter dans ses rangs, et le danger de l'avoir pour adversaire. Aussi elle veut le gagner à tout prix, non pas à la bienfaisance qui a servi d'hameçon, mais à l'Eglise nationale qui est la réalité. On le suppose, d'après ses origines et son milieu, imbu, comme un trop grand nombre de membres du clergé à cette époque, des idées jansénistes et des théories gallicanes. On cherche à lui suggérer et puis à lui imposer la manifestation de sentiments d'indépendance ou même d'hostilité envers le Saint-Siège. A la première ouverture, son âme de prêtre, de fils absolument soumis et dévoué à la Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, a bondi; il aperçoit la vérité et comprend le but de la bienfaisance maçonnique du dehors; il rejette le tout avec indignation. Par des voies détournées, par l'intermédiaire d'une dame de la société, on fait arriver au chanoine la promesse de faveurs et la menace des vengeances. Rien n'y fait. La conscience a parlé : l'abbé du Bourg ne sait pas lui désobéir; quelles que puissent être pour lui les con

séquences de sa rupture avec la Maçonnerie, il brise avec cette institution qu'il a reconnue mauvaise et entraîne à sa suite son frère Joseph, sur qui il exerce une si légitime et si salutaire influence.

Voici la lettre qu'il écrit à cette dame, sans la nommer, et où il expose sa résolution, les motifs de sa conduite et son intransigeante fidélité au Saint-Siège : il a tenu à conserver la copie écrite de sa main de cette pièce qui peut avoir de si graves conséquences pour lui.

Madame,

J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et j'y ai vu avec plaisir les marques de votre bon souvenir et de la continuation de votre amitié. Je n'en attendois pas moins de votre bon cœur. Mais je vous avoue que j'en aurois reçu le témoignage avec bien plus de consolation, si elle avoit un autre objet que de vouloir me ramener à mes premiers sentimens que je ne puis regarder que comme très mauvais, puisqu'ils m'éloignoient de la soumission que je devois à l'Eglise.

Vous voyez par là que je suis bien éloigné d'avoir voulu accomoder ma conscience au temps et au lieu, comme vous m'en accusez ; mais plutôt à ce que je regarde et que je croye que tout fidèle doit regarder comme un jugement irréformable de l'Eglise. Tous les vains efforts qu'on a faits jusqu'icy pour le renverser me prouvent si évidemment qu'il est appuyé sur la pierre ferme contre laquelle les portes de l'enfer ne doivent pas prévaloir que je me fairoy toujours un devoir de m'y soumettre, et c'est à la sincérité de ma soumission que j'attribue cette tranquillité que je vous ay paru avoir, et qui a beaucoup contribué à me mettre au dessus des épreuves que j'ay eu a essuyer à ce sujet. Je serois inconsolable s'il y étoit entré quelque motif humain ; mais, ne l'ayant fait que pour Dieu et en vue de Dieu, je trouve dans ces dispositions que ma conscience m'assure être très sincères, de quoy me dédommager de la perte des hommes qui ne peuvent après tout remplir un cœur fait

uniquement pour Dieu. Je scay que ma démarche a fait gémir bien des gens, qu'elle a paru à leurs yeux une action déshonorante, une injure à ce que vous appelez la vérité; mais, depuis qu'il a plu au Seigneur de m'éclairer, j'en pense bien autrement. Je ne puis la regarder que comme une action honorable au yeux de la foy, très consolante pour moy, la source, comme je l'espère, de bien des grâces et le principe de mon salut.

Vous voyez par là, Madame, combien je dois gémir moy-mesme sur ceux qui gémissent sur moy, d'autant plus que je croys avoir plus de raison de le faire; ce qui n'empêche pas que je n'estime toujours les personnes qui pensent comme vous et vous particulièrement, Madame, dont j'ay connu de si près les excellentes qualités que Dieu vous a données. Car je ne voys pas parce que nos sentimens sont aujourd'huy différens, que ce soit une raison de conclure que le témoignage d'estime, de respect et de reconnoissance que je vous ai donné ne soit qu'un pur langage. Non, Madame, je ne scay dire que ce que je pense et la différence des sentimens ne fait qu'ajouter à mes autres dispositions un désir des plus sincères et des plus ardens de vous voir réunie avec moi au corps épiscopal. Et plût à Dieu que je puisse quelque jour avoir la consolation de le voir!

J'avois souhaité pouvoir suivre l'advis que vous me donnez, de demeurer dans la retraite. J'en goutois plus que jamais la douceur, et Dieu seul scait combien il m'en a coûté d'en sortir. Mais, me souvenant que j'estois prêtre pour les autres, j'ay cru devoir me rendre aux ordres de mon Evêque, persuadé qu'en cela l'obéissance luy seroit plus agréable que la victime.

Au reste, Madame, on vous a dit vray quand on vous a mandé que j'avois écrit à mon frère pour le faire entrer dans mes sentimens. Pensant comme je pense aujourd'huy, pouvois-je me dispenser de le retirer d'une voye où mon exemple l'avoit engagé et que je ne puis que regarder comme funeste pour son salut?

Je vous conjure, Madame, de m'accorder la continuation de votre estime, vous assurant que rien ne sera capable de

me faire jamais oublier vos bienfaits. Je vous prie d'en assurer aussy Madame votre sœur. Sans doute qu'elle a aussy gemy sur mon changement; mais je ne scaurois arrester ses gemissemens, ne pouvant le faire qu'aux dépens de ma conscience.

J'ay l'honneur d'estre, etc.

Quoique la discrétion et les circonstances empêchent le chanoine du Bourg de spécifier d'avantage, il est évident qu'il s'agit ici de la sortie de la Franc-Maçonnerie. Cette lettre ne constitue-t-elle pas une admirable profession de foi et un témoignage magnifique de l'inébranlable fidélité de son auteur envers la Sainte Eglise. En admirant les énergies et les loyautés de cette âme sacerdotale, nous bénissons la Providence qui en a permis la manifestation. L'erreur dont il s'accuse avec tant d'humilité et que les circonstances rendent si excusable est nécessaire pour compléter la préparation de l'abbé du Bourg à la mission qui lui est destinée : l'expérience lui a dévoilé le mal, lui a fait connaître le complot de l'enfer contre l'Eglise et la France, il se tient prêt au nom de Dieu à le combattre de toutes les énergies de sa foi.

Nous n'avons pas de preuves suffisantes pour affirmer ici les suites de cette tentative maçonnique, mais nous ne pouvons nous empêcher d'être frappé de la coïncidence entre cette rupture et ce que nous venons de dire sur le complot organisé à Toulouse contre la réputation du prêtre et son œuvre du *Bon Jésus* et l'incendie mystérieux qui dévora cette maison et anéantit subitement les fruits de tant d'efforts et de sacrifices.

Quoi qu'il en soit, la sortie du chanoine et de son frère ne laisse pas que de porter un coup sensible à la prospérité de la loge *l'Encyclopédique* et de paraly-

ser ses campagnes sur le terrain ecclésiastique. La désertion se met dans ses rangs ; les éclairés et les désabusés la quittent. En 1793, elle ferme son *symbolique atelier* et *se met en sommeil*, suivant l'ineffable langage des fils d'Hiram. En 1798, elle reprend ses travaux, mais quitte son faux masque de religion : elle ne voit plus l'utilité des messes annuelles, de la bienfaisance du début ; dans ses antres secrets, elle poursuit son œuvre avec moins de duplicité, en attendant les accentuations de l'avenir.

Quand l'abbé est revenu, de Paris à Toulouse, reprendre sa stalle au chapitre de Saint-Etienne et sa place au foyer de famille, il a trouvé l'hôtel de la place Saintes-Scarbes transformé en une vraie maison de charité ; les pauvres et les malades y affluent de tous les points de la ville ; sa mère et son frère consacrent tout leur temps, toutes leurs forces, tout leur savoir à soigner et à soulager ces misères. Le cœur du chanoine est trop dévoré de l'amour du prochain pour résister à cette contagion charitable, et donne bien volontiers son concours à l'œuvre familiale. Il s'y emploie avec tant d'ardeur que la marquise de Livry engage sa mère à le modérer, pour ne pas compromettre sa santé alors ébranlée. Mais la lumière, qui vient de se faire dans son esprit au sujet de la Franc-Maçonnerie, se fait également sur la thérapeutique mystérieuse : il se dit que le magnétisme, qui donne à l'homme un tel pouvoir sur la volonté d'autrui, peut avoir des inconvénients et n'être pas selon les desseins de Dieu, qui a un absolu respect pour la liberté humaine. Dès lors il ne se contente pas de cesser sa coopération personnelle, mais il presse les siens à suivre son exemple. Dans une lettre écrite à cette époque de son château de Savignac par Mme d'Omézon à son frère le chevalier du Bourg, nous la voyons lever les bras au

ciel et s'écrier : « Et dire que l'abbé lui-même se met à combattre le magnétisme ! » Malgré les difficultés de la tâche, il parvient à convaincre les siens. Le baquet disparaît de l'hôtel du Bourg : la Présidente conserve toujours son cœur brûlant de charité, mais emploie des moyens plus simples pour l'exercer envers les pauvres, jusqu'au moment où Dieu l'admettra elle-même à l'honneur et à l'amère béatitude de la pauvreté.

PENDANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE IV

LE FLOT MONTE

Rétablissement des Parlements par Louis XVI. — Assemblées provinciales pour la préparation aux Etats Généraux. — Nomination des Députés. — Rage de destruction. — Biens du clergé. — Jacquerie en province. — Gardes nationales. — Prédominance des clubs. — Dénonciation des milices toulousaines contre le Parlement. — Décret de suppression des Parlements. — La guerre contre l'Eglise est l'objectif principal de la Révolution. — Certains membres du clergé toulousain se lancent dans la Révolution. — Sermet et Barthe. — Discours odieux. — Constitution civile du clergé. — Admirable attitude de l'Episcopat. — Serment. — La municipalité de Toulouse s'érige en *association cultuelle*. — Prêtres jureurs ; prêtres fidèles. — Lettre de Mgr de Fontanges. — Eglise schismatique. — Elections épiscopales. — Barthe, évêque du Gers. — A Toulouse nomination de Mgr Loménie de Brienne. — Son refus. — Election de Sermet, évêque métropolitain du Sud. — Il se fait sacrer à Paris par Gobel. — Les catholiques abandonnent les églises aux schismatiques. — Mandement de Sermet. — Reliques de saint Thomas d'Aquin. — Funérailles de Mgr de Cambon. — Les émeutes locales obligent les évêques à émigrer. — Mgr de Fontanges ne peut regagner Toulouse et passe en Angleterre : il délègue ses pouvoirs pour le diocèse de Toulouse à l'abbé du Bourg : dix autres évêques de la région en font de même. — Emigration du clergé : une partie reste sur place pour le service des âmes.

Parmi les bouleversements de la nature, il n'en est guère de plus saisissant pour l'homme que l'une de ces formidables inondations dont le souvenir lugubre ne s'efface pas de la mémoire des générations. L'hiver a jeté sans bruit, mais avec persistance, sur les altiè-

res cîmes et les pentes abruptes des Pyrénées son épais manteau de neige, qui, éblouissant, scintille au soleil là-bas, au fond de l'horizon. Puis sous les chaudes pluies du printemps, la blanche couche fond ; — la montagne déverse par tous ses ravins les eaux mugissantes de ses torrents ; le fleuve reçoit tous ces apports ; — il s'enfle, — il déborde, — il envahit toute la plaine. Ce n'est plus un fleuve ; c'est une mer qui se précipite torrentueuse, implacable, vers la grande mer et qui roule dans ses flots un indicible pêle-mêle de cadavres et de débris, la chaumière du paysan et la fière girouette qui, du haut de la tour du manoir, se mirait dans les eaux claires et tranquilles. Contemplant la scène lugubre et terrifiante, le spectateur se sent petit et impuissant devant cette justice divine qui passe — et se demande anxieux jusqu'où montera le fleuve et quelles ruines il doit ajouter aux ruines déjà faites.

Telles doivent être les impressions et les épouvantes des hommes aux débuts de la Révolution. Il y a des années qu'ils voient s'accumuler sur les montagnes de l'horizon ces réserves de destructions qui cachent leurs menaces sous des aspects séduisants ; ils ont applaudi à toutes les audaces de l'orgueil humain, à toutes les brèches opérées dans les principes, à toutes les attaques contre la foi. L'heure de la fonte des neiges sous le souffle de la justice divine a sonné : l'inondation se produit, terrifiante, irrésistible ; elle emporte dans ses flots tumultueux les débris confondus d'une société qui s'écroule ; le trône et l'autel, la magistrature et l'armée, les traditions d'un passé glorieux et les frivolités d'un présent sceptique et jouisseur ; — en attendant le moment prochain où ces flots fangeux vont se rougir et emporter leur innombrable moisson de cadavres dans la mer qui engloutit tout

Il n'entre pas dans notre cadre de faire ici une histoire, même abrégée, de la Révolution. Nous allons chercher à localiser le cataclysme, pour l'étudier dans les milieux que nous venons de décrire et qui font la matière de notre travail. Ainsi circonscrit, notre récit trouvera du reste sur son chemin assez de destructions accumulées, de faits importants, de dramatiques épisodes, pour jeter ses reflets sur l'ensemble des événements contemporains et éclairer l'histoire générale de cette crise nationale qui alors n'a pas eu son précédent dans les fastes de l'humanité, mais qui pourra bien avoir ses reproductions dans l'avenir.

Parmi toutes les institutions de la vieille France qui successivement vont sombrer, la magistrature est la première victime de la Révolution, dont, inconsciente, elle a préparé l'avènement et les destructions. Nous avons déjà esquissé l'émouvante grandeur de la journée du 8 mai 1788, qui a vu la première ruine du Parlement de Toulouse.

Expulsés par la force du Palais de la Justice, les magistrats, le cœur brisé, mais le front haut et le regard fier, rentrent dans leurs demeures, désormais simples citoyens. Dans le trajet du Palais à leurs hôtels respectifs, leurs carrosses ont été escortés par les enthousiasmes d'une population en délire. C'est que Toulouse ne prend pas son parti de la disparition de son Parlement, de cette institution dont elle est si justement fière et qui fait sa gloire et sa prospérité. Dans les derniers temps, c'est le Parlement qui a été l'éloquent et fier interprète des revendications de la nation contre le pouvoir et cette opposition lui a conquis un immense regain de popularité. Pendant que quelques-uns des magistrats proscrits, et parmi eux se trouve Mathias du Bourg, se renferment dans la dignité silencieuse de leur retraite, et, des amertumes de la dis-

grâce et des tristes prévisions de l'avenir, vont chercher leurs consolations dans les douceurs de la vie de famille et les charmes de l'étude, d'autres recommencent leur guerre pétillante et mordante contre le pouvoir qui les a frappés et contre les magistrats installés à leurs places. Contre ces malheureux *officiers du Grand Bailliage*, c'est une éclosion d'épigrammes amères, de mordantes railleries, de chansons pétillantes qui, des salons, vont se mêler aux lazzis et aux huées de la populace dans la rue [1].

En présence de la suppression du Parlement, tous les corps de l'Etat se sentent menacés; tous réclament. A Toulouse, l'assemblée de la Noblesse, les chapitres de Saint-Etienne et de Saint-Sernin dressent leurs protestations qui vont se joindre à celles des Capitouls et, d'un commun accord, demandent le rétablissement du Parlement et la convocation des Etats Généraux. Effrayé par ce concert de revendications et déjà impuissant, le pouvoir royal cède : le 8 août, il suspend l'établissement de la Cour suprême, des grands bailliages dont les membres, après leur courte magistrature, échappent, en rentrant dans la vie privée, à l'impopularité qui les a poursuivis sans relâche et vient de les précipiter de leurs sièges. Par son édit du 23 septembre, Louis XVI convoque les Etats Généraux et rétablit les Parlements dans leurs dignités et offices. Cette victoire éclatante qu'ils viennent de remporter sur l'autorité royale, les magistrats de Toulouse l'acceptent avec une hauteur dédaigneuse et font d'insultantes réserves dans l'enregistrement de la Lettre du Roi qui les rétablit sur leurs sièges [2].

Dès le début de l'année 1789, la France est en ébul-

1. Axel Duboul, *la Fin du Parlement à Toulouse.*
2. Emile Connac. *Histoire de la Révolution de Toulouse. Revue des Pyrénées*, t. XIII.

lition ; elle prépare ses Etats Généraux, en qui tous placent leurs espérances, et qui vont opérer tant de ruines. Dans toutes les provinces du Royaume, les assemblées des trois Ordres rédigent leurs doléances et nomment leurs députés. Sur tous les points du territoire, chacun se croit la mission de réformer la société ; chacun est surtout hanté par la soif de supprimer les supériorités qui lui portent un immédiat ombrage. De ces préoccupations si humaines, le clergé lui-même ne sait pas se défendre. Les curés du diocèse de Toulouse se sont déjà réunis et, dans un langage hardi, ont réclamé leur droit d'aller aux Etats Généraux pour défendre les intérêts du *bas clergé*. Aussi quand l'assemblée du clergé de la sénéchaussée se fait dans la grande salle du synode, à l'archevêché, entraînée par les discours de plusieurs de ses membres qui ont mis leur talent au service des idées novatrices et subissent l'influence de l'air ambiant, elle marche résolument dans la voie ouverte : la députation du clergé toulousain aux Etats Généraux ne comprend, avec Mgr de Fontanges, qu'on n'a pas encore osé reléguer dans son palais archiépiscopal, que des curés [1].

Certes il est une accusation qu'on ne saurait formuler sans injustice contre l'Assemblée Nationale : celle d'une molle indolence. Une fièvre de destruction la dévore, non par accès, mais d'une manière continue : il n'y a pas de jours où de nouvelles ruines ne viennent s'ajouter à celles de la veille. Dans un aveugle emballement de générosité, dans une sorte de course folle dans la voie des abdications, la noblesse et le clergé abandonnent leurs privilèges et aussi des droits confiés à leur garde. L'Assemblée supprime le vote par Ordre : dès lors, toute barrière est rompue, et

1. Abbé Salvan, *Histoire de l'église de Toulouse*, t. IV.

l'œuvre de destruction se poursuit et se complète. Tout le vieil édifice est par terre; de toute l'ancienne société, il ne reste plus que quelques étiquettes qui ne répondent plus aux réalités et vont disparaître à leur tour. Sur l'emplacement dévasté de ce qui a été la France, la Révolution va pouvoir créer la société, telle que ses instincts la conçoivent et telle que les philosophes la lui ont préparée.

Cependant, du sein de cette assemblée et aussi du dehors, s'élèvent des protestations indignées contre l'injustice de certains de ces autodafés. Les curés de la sénéchaussée de Toulouse adressent, sous le titre du *Droit des pasteurs sur les dîmes*, des remontrances à la Nation et au Roi contre cette main-mise de l'Etat sur des biens qui ne lui appartiennent pas. Ce n'est du reste que le premier pas dans la voie des iniques spoliations : le 29 septembre, sur la proposition de l'évêque d'Autun, Talleyrand de Périgord, dont cet attentat contre la sainte Eglise ne doit être qu'un des moindres forfaits, l'Assemblée Nationale décrète que tous les biens ecclésiastiques appartiennent au peuple français et qu'on va en opérer la liquidation à son profit.

A toutes ces destructions qui s'accumulent, à cette œuvre législative qui substitue aux droits de Dieu ceux de l'homme comme source de justice et d'autorité, le malheureux Louis XVI assiste, le cœur brisé, dans son impuissance constitutionnelle : n'ayant pu rien empêcher, il se tourne vers le ciel pour lui demander un secours qu'il ne trouve pas sur la terre. Il écrit à tous les évêques du royaume des lettres closes pour demander des prières publiques. En conséquence, sur un mandement de Mgr de Fontanges, comme aux jours où Toulouse a eu à implorer la protection d'en-haut contre une calamité publique, une procession

solennelle, composée de tous les ordres de la ville, se déploie dans les rues de la cité et se rend de Saint-Etienne au Capitole, à Saint-Sernin et à la Daurade. C'est le dernier acte du culte public dans l'enceinte de Toulouse [1].

Depuis la lamentable journée du 14 juillet, qui a vu s'écrouler, dans les capitulations de la débilité et les hontes de la trahison, tout un passé de puissance, de gloire et d'honneur, le peuple, ou plutôt la populace, soulevée, énivrée, déchaînée par une force occulte, s'est emparée de la souveraineté. Son empire s'étend et se généralise : d'un bout à l'autre de la France, la Jacquerie s'organise et dévaste, sans que les représentants d'une autorité, désormais nominale, puissent maintenir l'ordre et la sécurité.

Le Parlement de Toulouse multiplie ses efforts pour venir à bout des bandes sinistres qui parcourent le ressort, dévastant les campagnes, semant sur leur passage les ruines et la terreur. Constatant l'impuissance de la force régulière à venir à bout de ce déchaînement de barbarie triomphante, la Cour autorise les villes et communautés à former des milices pour courir sus aux brigands.

De là, surgit un nouveau pouvoir dans le pays. A la théorie du *peuple souverain*, répond celle du *peuple armé*. La Garde Nationale émane, conséquence logique des prémisses, et va devenir l'instrument de tous les désordres, de toutes les persécutions, de toutes les atrocités, sous l'influence incontestée des clubs, qui dominent tout. A Toulouse, les Gardes nationales entrent bruyamment en scène. Quelques jours auparavant, un certain nombre de membres du Parlement, qui ne peuvent voir sans épouvante la

1. Abbé Salvan, *Histoire de l'Eglise de Toulouse*, t. IV.

marche furieuse de la Révolution, l'abaissement et les périls de la Monarchie, croient avoir le droit et le devoir de s'associer aux protestations de la noblesse. Sous la présidence de Douziech, leur commandant général, les milices toulousaines signalent aux foudres du pouvoir l'acte d'indépendance et d'honnêteté des magistrats et prêtent le serment de faire exécuter rigoureusement les décisions des mandataires du peuple. Dès lors, c'en est fait de la popularité du Parlement ; ses jours même sont comptés. L'appel parti des bords de la Garonne, l'Assemblée Nationale ne le laisse pas tomber : elle se rue contre cette institution qu'elle n'a pas encore démolie : elle déverse les flots d'éloquence de ses tribuns, — et frappe. Le 24 août 1790, elle vote le décret par lequel « elle brise brutalement, et comme en se jouant, l'une des plus glorieuses institutions de la France [1] ». Cette fois, la ruine du Parlement est définitive : ces magistrats, dont nous avons pu esquisser les loyautés et les dévouements, les illusions, mais aussi les fidélités inébranlables, ne rentreront dans cette cour, où ils ont consacré leurs vies à rendre la justice, qu'en qualité d'accusés, de condamnés.

Après ce coup d'œil sur la fin du Parlement de Toulouse, retournons sur nos pas pour dire les épisodes locaux de la guerre que l'Assemblée Nationale a déclarée, et qui fait le but principal de ses efforts, contre la sainte Eglise de Dieu. De cet objectif prédominant, les autres démolitions ne sont que les accessoires, les prémisses ou les conséquences. Le terrain est préparé : les philosophes ont ébranlé la foi dans beaucoup d'âmes et y ont soufflé leurs doutes, leurs persifflages, leurs témérités. Chez un grand nombre

1. Axel Duboul, *la Fin du Parlement de Toulouse*.

d'ecclésiastiques, le gallicanisme et le jansénisme ont distendu les liens avec le centre de l'unité catholique; de là à l'Eglise nationale, il n'y a qu'un pas; — et ce pas, la Maçonnerie se croit assurée de le faire faire.

Nous venons de dire avec quelle patiente et mystérieuse sollicitude la secte a voulu préparer des prêtres pour réaliser ses desseins. Si elle a été trop ambitieuse en s'adressant au chanoine du Bourg, qui maintenant la connaît, l'observe et se tient prêt au combat, elle a réussi ailleurs.

Voici deux personnages ecclésiastiques qui vont prendre la tête du mouvement dans cette guerre contre l'Eglise. Ils joueront un rôle important dans ce récit; l'un d'eux sera l'adversaire principal de l'abbé du Bourg pendant toute la Révolution et souillera par son intrusion sacrilège le siège métropolitain de Toulouse. Nous devons donc faire connaissance avec eux et donner en quelques mots leurs biographies.

Antoine-Pascal-Hyacinthe Sermet est né à Toulouse le 8 avril 1732. A seize ans, il entre dans le couvent des Carmes-Déchaux de notre ville : il est attiré vers l'ordre de Sainte-Thérèse par son frère aîné, qui y a fait profession sous le nom de P. Michel-Ange. L'intelligence et le savoir du jeune Carme lui font confier les fonctions de *lecteur* en philosophie et en théologie, qu'il exerce avec succès au couvent de Toulouse. C'est un intellectuel. Ses recherches historiques lui ouvrent l'entrée de l'Académie des Sciences de notre ville. Dès lors il entre en relations avec un certain nombre d'érudits Toulousains; il pénètre dans les salons; et la chronique prétend qu'il se dédommage abondamment, à la table de M. de Lassus de Saint-Geniez, dont il est le commensal assidu, des austérités du réfectoire conventuel. Il parle du reste avec facilité et abondance, et conquiert une indéniable popularité par son langage

coloré et expressif, où le trivial ne manque pas et où le patois se mêle au français. Il a par ailleurs une certaine respectabilité extérieure qui répugnera aux conséquences trop terrestres de ses doctrines, et qui est une qualité précieuse pour le rôle à lui destiné. Dès le début de la Révolution, ce Carme déchaux, décoré du titre de *Prédicateur ordinaire du Roi*, se lance à corps perdu dans les idées nouvelles : il effraie déjà par l'inconvenance de ses discours contre les constitutions des ordres religieux et par la brutalité de ses attaques contre les biens ecclésiastiques. Il est mûr pour le schisme : la Révolution peut compter sur lui.

La seconde personnalité n'occupera pas longtemps la scène Toulousaine, quoiqu'elle y joue d'abord un rôle bruyant et prédominant. Ce n'est pas non plus un individu vulgaire que l'abbé Barthe, le collègue et l'émule du Père Sermet dans ses ardeurs novatrices et dans ses ambitions personnelles. Né dans le Narbonnais, il fait ses études, grâce à la charité locale; entré dans l'état ecclésiastique, il obtient un canonicat à la Cathédrale de Carcassonne. De là, ses talents et son savoir lui conquièrent une chaire de Théologie à la Faculté de Toulouse : il est doyen de cette dernière au moment de la Révolution. Pour déguiser aux yeux de l'autorité ecclésiastique les malsaines hardiesses de ses doctrines révolutionnaires qui vont faire le thème de ses leçons, il prend publiquement et à grand fracas, devant le conseil de ville, la défense du chapitre de Saint-Sernin, à cause de l'antiquité vénérable de son histoire et de son trésor de reliques, si précieux aux cœurs des Toulousains, et dédie à Mgr de Fontanges ses *Éléments de Théologie* qu'il vient de publier [1].

C'est au milieu de sabres et de fusils que Barthe et

1. Abbé Salvan, *Hist. de l'Eglise de Toulouse*, t. IV.

Sermet font leur entrée sur la scène politique; appuyés par le concours peu flatteur du club des *Amis de la Constitution*, les deux collègues conquièrent les fonctions d'*aumôniers de la Garde Nationale*, fonctions qui leur créent mince besogne au point de vue spirituel, mais leur mettent le pied à l'étrier pour la carrière de l'avenir. Barthe, aumônier de la Garde Nationale de Toulouse, inaugure bruyamment ses fonctions. C'est à une fête de la Fédération, à laquelle la milice citoyenne de Toulouse a convoqué celles des villes ou villages de la région et qui a lieu, le 4 juillet 1790, sur le Boulingrin. Au milieu, est dressé un autel et l'abbé Barthe, revêtu de sa soutane sur laquelle s'étale la ceinture tricolore, célèbre la messe en plein air et prononce un discours emphatique, spécimen de l'éloquence creuse et fausse qui a cours pendant toute cette période ; dans des apostrophes dithyrambiques, il exalte les grandeurs et les bienfaits de la Révolution et remercie avec attendrissement la Nation d'avoir exercé sa justice en confisquant les biens du clergé.

Quelques jours plus tard, Sermet fait à son tour son exhibition personnelle : c'est sur un plus modeste théâtre qu'il opère. La place de Toulouse lui a été ravie par son ami et il doit se contenter de Saint-Geniès [1]. Il est vrai que le Carme appartient à Saint-Geniès par l'hospitalité qu'il reçoit si fréquemment sous le toit de son ami M. de Lassus. Il s'est donc fait nommer aumônier de la Garde Nationale de Saint-Geniès. Comme début, c'est modeste ; mais Sermet va tâcher de suppléer à la majesté du théâtre, qui fait défaut, par la pompe dont il s'entoure et la sonorité des discours qu'il va faire entendre aux citoyens de Saint-Geniès et d'ailleurs. Pendant que Paris célèbre sa grande fête de la

1. Saint-Geniès, arrondissement et canton de Toulouse, 279 habitants.

Fédération le 14 juillet 1790, Saint-Geniès célèbre aussi la sienne. Sermet y pontifie et y pérore dans sa harangue patoise qui est comme son discours-programme, il déverse le fiel de son âme en révolte sur tout ce qu'il y a de respectable dans l'Eglise et dans l'Etat[1].

Derrière ces chefs de file, un nombre heureusement limité de membres du clergé, régulier ou séculier, se laissent emporter par la tourmente; ils ont accueilli avec un imprudent enthousiasme les idées modernes. Plusieurs ont été dans les clubs où leurs déclamations audacieuses ont compromis leur caractère sacerdotal et les ont livrés à la Révolution, qui va s'en servir. Grisés par une popularité malsaine, aveuglés par une mauvaise ambition, ils attendent l'heure qu'ils préparent, décidés à toutes les défaillances, à toutes les apostasies.

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Nationale consomme son programme en votant la *Constitution civile du clergé*. En face de l'Eglise catholique que légalement elle dépouille et proscrit, elle dresse son Eglise gallicane, schismatique, qui ira demander, non plus au vicaire de Jésus-Christ, mais au peuple souverain, au suffrage populaire, le principe de son institution, de son action, de sa juridiction. Le 24 août suivant, le Roi, qui a protesté, qui a résisté, qui a refusé, — est vaincu: entraîné par le torrent déchaîné, la mort dans le cœur, il signe le décret d'apostasie de la France, et, par là, signe d'avance sa propre condamnation. Officiellement, l'Eglise et la Royauté de France ont vécu.

Les Evêques, membres de l'Assemblée, dégagent leur responsabilité et expriment leur douloureuse protestation contre la loi impie : à l'exception de quelques prélats, Talleyrand-Périgord, Savines, Gobel, qui ne s'arrê-

1. Abbé Salvan, *Hist. de l'Eglise de Toulouse*, t. IV.

teront pas à ce premier pas dans la voie des apostasies, tous signent l'*Exposition de principes*, dans laquelle, au nom de tous ses confrères, Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix, établit les droits de l'Eglise indignement méconnus par l'Assemblée. A cette protestation si digne, si ferme, adhèrent tous les autres évêques, sauf le cardinal Loménie de Brienne, archevêque de Sens, et l'évêque d'Orléans, de Jarente, qui vont grossir les rangs des apostats.

Ces protestations du clergé fidèle n'arrêtent pas les membres de l'Assemblée dans leur œuvre néfaste : elle décrète que les ecclésiastiques en fonctions qui ne prêteront pas serment à la Constitution seront remplacés. En attendant de passer à l'application de la loi et à l'établissement de leur église schismatique, les autorités préparent le terrain et se font la main. Pendant que, de sa chaire de théologie, le doyen Barthe tonne contre l'*Exposition de principes* et entonne des chants d'allégresse à la vue de la vente des biens du clergé, les autorités, passant de la théorie à la pratique, opèrent. C'est la coupe sombre dans les propriétés des différentes communautés de la ville. Ces vols légaux, auxquels la France n'est pas encore habituée, excitent les stupéfactions, les indignations, les colères, mais s'accomplissent.

On assiste alors au spectacle navrant et en même temps grotesque de la municipalité de Toulouse, érigée en *association cultuelle* et, dans le désarroi général, s'occupant de régler le nombre des messes et la pompe des offices. Nous la voyons, dans son consistoire du Capitole, le 4 décembre, rédiger cette missive à M. *Bernadet, curé de Saint-Etienne :*

La municipalité attend de la religion, du civisme, et du zèle de M. Bernadet, curé de Saint-Etienne, qu'il veillera et

pourvoiera à ce que les messes de cinq et de six heures, la grand'messe et les vêpres dans le chœur soient célébrées demain avec la solennité convenable. Dans la supposition qu'il n'ait pas de prêtres pour remplir ces fonctions, la municipalité lui déclare qu'elle lui en donnera...

Nous serions presque tentés de trouver ces officiers municipaux moins odieux quand ils persécuteront la Religion que quand ils l'avilissent sous leur ridicule réglementation. Plus même que leur missive, nous paraît humiliante la réponse que le pauvre curé est obligé de leur faire, pour protester « qu'il ne désire rien tant et avec plus d'ardeur, sinon qu'il ait un nombre suffisant de prêtres pour venir célébrer la Sainte-Messe et entretenir la décence et la majesté du culte divin, — pour assurer qu'il a le nombre de prêtres nécessaires pour le lendemain » : — Il termine ainsi son rapport : « S'il plaisait à la municipalité de faire savoir ses volontés à ces prêtres habitués, ainsi qu'à la musique, au serpent et à l'organiste, il en résulterait un très grand bien pour seconder les bonnes intentions du curé qui, en rendant hommage au corps municipal, le prie d'être intimé et convaincu de son civisme et de son zèle pour la Religion [1]. » Décidément, il n'est que temps de descendre aux catacombes.

Quelques ecclésiastiques ont prêté isolément le serment à la constitution, trompés par les termes du décret, qui, comprenant la réalité de l'acte commis, le rétractent publiquement et rentrent dans les rangs de l'Eglise. Tel l'abbé Bernadet, curé de Saint Etienne, qui, le 26 novembre, rétracte devant notaire le serment que, par une erreur involontaire, il a cru pouvoir prêter et renonce à la position officielle où, en vertu de ce

1. Arch. de Toulouse, *Reg. des délibérations de 1790*. — Connac *Histoire de la Révolution à Toulouse. Revue des Pyrénées*, t. XIII p. 42.

serment, les autorités l'ont maintenu à la tête de la paroisse cathédrale : pour réparer sa faute, l'abbé Bernadet publie, quelques jours après, ses *Principes de la doctrine catholique sur la puissance spirituelle* et disparaît de la scène officielle.

Le moment est arrivé où toutes les ambiguités vont se dissiper. L'Assemblée décrète que désormais le serment à la Constitution civile du clergé sera prêté sans les préambules, les explications et restrictions qui jusqu'ici ont pu faire illusion ; c'est l'adhésion au schisme qu'on exige.

Le 16 janvier 1791, Mgr de Fontanges adresse à tous les prêtres de son diocèse une lettre dans laquelle il leur trace leurs devoirs en face des entreprises de l'Assemblée ; il leur déclare qu'il refuse le serment, et proclame intrus et schismatique celui qui, contrairement à l'autorité des Saints Canons, oserait s'asseoir sur le siège de son Eglise. C'est la persécution qu'il voit se dresser devant lui ; mais cette perspective n'arrête pas son âme épiscopale : « J'ai cru de mon devoir, dit-il en terminant sa lettre pastorale, de confier à votre piété et à votre zèle mes sentiments et les principes de ma conduite. J'ignore s'il me sera permis d'entretenir encore les relations nécessaires avec le clergé de mon diocèse ; la violence, à laquelle il est possible qu'on ait recours, pourrait seule m'empêcher de remplir un devoir si cher à mon cœur, mais le plus ardent de mes vœux est qu'elle ne soit dirigée que contre moi. »

Le moment officiel de la séparation du bon grain et de l'ivraie est arrivé. Le dimanche 6 mars 1791, le clergé de Toulouse est convoqué à Saint-Etienne pour prêter le serment à la Constitution. Cette cérémonie, qui n'a rien de catholique, est présidée par la municipalité installée avec son secrétaire greffier dans le banc-d'œuvres. Dans l'enceinte réservée, quarante-cinq ecclésias-

tiques, parmi lesquels plusieurs clercs de sacristie, se tiennent prêts à répondre à l'appel de la Nation et à faire le noyau de *son* clergé. A peine la messe paroissiale est-elle terminée que le P. Sermet monte en chaire pour dire la grandeur et la légitimité de l'acte qui va s'accomplir. En guise de péroraison à l'homélie patriotique, le secrétaire greffier fait l'appel nominal des membres du clergé de la ville. Certes elle est remarquable la liste de ceux qui refusent et, par ce refus, se rangent dans la catégorie des persécutés. A la suite de l'archevêque, les vicaires généraux, les chapitres de la ville, les curés, les supérieurs des séminaires; les Petits Augustins, les Bénédictins de la Daurade, les Cordeliers de la grande observance, les Chartreux et les Capucins n'ont aucun jureur : quelques représentants des autres maisons religieuses, de la ville, surtout des Oratoriens et des Doctrinaires, figurent dans l'enceinte. — Au sortir de la séance, les malheureux qui, la rougeur au front et le trouble dans l'âme, viennent de prêter leur serment, sont accueillis sur la place par les huées du peuple et doivent chercher leur salut dans la fuite. Quelques jours après, la voix du Pape s'élève et met fin à toute indécision: Pie VI déclare hérétique la Constitution civile du clergé, suspend tous les ecclésiastiques jureurs.

La période électorale est ouverte: cette fois, il ne s'agit pas pour le peuple de nommer des mandataires se prétendant décidés à se dévouer à ses intérêts sur le terrain économique, social ou politique: mais bien des prêtres sacrifiant à une méprisable ambition leur fidélité et leur honneur sacerdotal et travaillant à arracher la France à la Sainte Eglise de Dieu. Ces hommes, applaudis dans les Clubs, mais environnés du mépris public, mettent en œuvre toutes les manœuvres, toutes les habiletés qui s'épanouissent d'ordinaire autour des urnes électorales.

Barthe est le premier à obtenir le prix de ses bruyantes et humiliantes exhibitions, de ses grandiloquentes déclamations, de ses délations haineuses contre tout ce qui peut lui porter ombrage. Ce n'est pas à Toulouse, dans la ville qui lui a confié l'aumônerie de sa Garde Nationale, que Barthe essaie de conquérir sa mître sacrilège : on l'y connaît trop; trop de sifflets se sont mêlés aux applaudissements lors de ses théâtrales cérémonies, pour qu'il affronte le péril; c'est à Auch, que, grâce à quelque manœuvre cachée ou à quelque influence locale, la candidature du doyen de la Faculté de Théologie de Toulouse se pose et que l'assemblée électorale le proclame *évêque du Gers*. Une délégation de fervents citoyens vient apprendre son triomphe à l'élu qui se rend avec empressement aux vœux ou aux ordres du peuple souverain et prend possession de la cathédrale de Sainte-Marie.

A Toulouse, les choses ne se passent pas si aisément et plusieurs scrutins sont nécessaires pour arriver au résultat ambitionné. Le Père Sermet, en apprenant la nomination de celui qu'il appelle son ami Barthe, mais qui est son concurrent redouté, se sent allégé; pourtant son ambition ne reçoit pas une immédiate satisfaction. L'amour-propre Toulousain des électeurs trouve que le Carme apostat manque de prestige pour les fonctions d'*évêque métropolitain du Sud :* ils se disent avec raison qu'il ne sera guère à hauteur de la tâche difficile d'entraîner la ville catholique dans le schisme. Aussi les suffrages se portent-ils sur une personnalité qui semble, en effet, bien plus apte à l'entreprise : c'est Loménie de Brienne; il n'est pas un inconnu à Toulouse : il y a laissé des traces monumentales de son passage; il reliera le présent, auquel il appartient par son apostasie, au passé, qu'il représente par la pourpre déposée sur ses épaules, par son onction épiscopale,

par les relations qu'il s'est créées jadis dans la société toulousaine. Aussi en présence de ce scrutin, qui semble ouvrir si habilement l'existence de l'Eglise schismatique de Toulouse, grande est la joie de toutes les autorités locales. Le directoire départemental daigne honorer de sa présence la messe solennelle et le *Te Deum*, chanté le lendemain au son de toutes les cloches et au bruit du canon, dans la cathédrale désormais livrée aux schismatiques. Le sieur Dalga est député à Sens pour porter au cardinal la nouvelle de son élection; il est chargé de lui remettre les lettres que le Président de l'assemblée électorale, les directoires du departement et du district lui envoient pour le supplier de se rendre à leurs vœux. Malgré toutes ces instances, Loménie hésite et finalement refuse : ce ne sont pas des scrupules qui viennent troubler son âme de prêtre; ce sont des calculs de la prudence humaine : il lui répugne de se retrouver en présence de cette société toulousaine, avec laquelle il a entretenu jadis des relations si courtoises et si mondaines : de ces chanoines de la cathédrale, que ses nouveaux amis ont chassés de leurs stalles; de cet abbé du Bourg, dont nous avons dit la surnaturelle obéissance et le méritoire respect envers lui.

Dans sa vie manuscrite, la Révérende Mère Marie de Jésus nous apprend que le chanoine du Bourg « ne craignit pas d'écrire à l'ancien archevêque de Toulouse qui venait de souiller la pourpre Romaine par le serment du schisme et de l'hérésie ». Nous regrettons que les archives de la famille ne nous aient pas conservé la copie de cette lettre, « modèle, au dire de sa nièce, de cette liberté évangélique qui anime les grandes âmes : dans laquelle il sut concilier les égards dus à cet ancien protecteur qui l'avait honoré de son estime, avec les représentations fortes et pathétiques d'un prêtre brûlant

de zèle pour la gloire du Seigneur ». On a beau avoir piétiné sur sa conscience, on a beau avoir bu à longs traits l'iniquité et s'être cuirassé contre le mépris des honnêtes gens, il y a certains de ces mépris qui sont plus intimes et qui semblent plus inacceptables.

Tous ces personnages, jadis ses amis, sont là, prêts à se détourner de lui avec horreur et leur mépris se dresse dans sa pensée pour l'empêcher de reparaître dans l'Eglise qu'il a jadis administrée ; il aime mieux passer à un autre la déshonorante fonction. Il se contente d'envoyer au corps électoral de Toulouse, en réponse à sa politesse, avec son refus, le mandement qu'il vient de publier sur le serment civique. De cette déconvenue, Sermet, dont elle réveille toutes les ambitions, se tient prêt à consoler le corps électoral de sa ville : en français, en patois, il pérore : des amis chauffent sa candidature et, le 27 mars, le P. Sermet est nommé à la métropole du Sud et ne croit pas nécessaire la comédie de se faire prier pour accepter.

Le schisme est consommé. Le nouvel intrus, escorté par les bayonnettes de la Garde Nationale, par les pompes des autorités officielles, et par les bruyantes acclamations des Amis de la Constitution, la partie la plus réelle de son troupeau, se rend à la cathédrale pour chanter un *Te Deum*. Sa conscience doit mêler quelques amertumes aux exultations de son triomphe et sa voix a des hésitations quand elle a la prétention de se mêler aux hymnes célestes et aux chants de la Sainte Eglise, pour dire les louanges du Dieu trois fois Saint. Aussi abrège-t-il la cérémonie de Saint-Etienne, où il se sent mal à l'aise, pour aller la continuer au club : là il est bien chez lui ; le maire l'embrasse, les femmes le couronnent et le haranguent et les Amis de la Constitution hurlent leurs chants révolutionnaires autour de ce pasteur des âmes qu'ils viennent de faire et de se donner.

Sermet connaît assez sa théologie pour se dire que l'accolade du maire, les couronnes des citoyennes, les hurlements des clubistes sont peut-être capables de flatter son amour-propre, mais sont insuffisants pour lui conférer le caractère épiscopal. Après en avoir servilement demandé la permission au directoire départemental, l'élu va à Paris se faire sacrer par Gobel, cet évêque apostat qui se sert des dons de l'Eglise pour la déchirer jusqu'au moment où, coiffé du bonnet rouge, il ira brûler sur l'autel profané de Notre-Dame, devant la déesse Raison, ses lettres de prêtrise.

Revêtu de cette consécration sacrilège, Sermet se hâte de revenir à Toulouse. La municipalité reçoit avec pompe et enthousiasme son évêque métropolitain du Sud. Tous les camarades de la ville, ces prêtres jureurs, ces prélats de la nouvelle église accourent tous, pour faire honneur à leur confrère. Chacun y va de sa harangue, qui à l'Eglise, qui au Club : c'est un assaut fou d'impiétés criminelles, de boursouflures patriotiques. L'installation impie s'opère: les révolutionnaires exultent dans leur victoire contre Dieu, mais ne dissimulent pas leur mépris pour ces prêtres criminels dont ils se servent jusqu'au moment où ils n'en auront plus besoin et où ils les rejetteront avec dégoût. Pendant ce temps, le peuple catholique de Toulouse, la mort dans l'âme, les larmes dans les yeux, impuissant et paralysé par le sentiment de la *peur*, contemple le navrant spectacle et s'éloigne des églises qui ne sont plus à lui.

Cependant, au milieu de tout cet enthousiasme, de tous ces vivats, de toutes ces harangues, une voix s'élève qui vient troubler le triomphateur sur son siège usurpé : cette voix, c'est celle du pasteur légitime. Mgr de Fontanges, qui, de loin, ne cesse de veiller à son troupeau, ne peut laisser se produire sans protestation la criminelle tentative contre l'Eglise de Toulouse. Après

avoir adressé à l'usurpateur, pour le ramener, tous ces appels miséricordieux que la compassion de Jésus répéta si souvent à Judas au moment de sa trahison, il prononce, comme son divin Maître, ses effrayants anathèmes : il déclare « nuls de plein droit tous les actes de juridiction de l'intrus ; défend à tous, prêtres et fidèles, de le reconnaître pour évêque et interdit l'assistance aux offices célébrés par les ministres infidèles. »

Cependant Sermet multiplie ses efforts pour atténuer l'effet produit par la lettre pastorale de Mgr de Fontanges ; il sent que tout ce qu'il y a d'éclairé parmi les catholiques l'ont abandonné et se sont éloignés avec horreur de ses offices schismatiques ; que le reste de la population, dont la foi est plus rudimentaire et va puiser sa vitalité dans les murs de leur église, hésite, incertaine et troublée ; et il ne voit autour de lui que les *Amis de la Constitution*. Il est indispensable de calmer les inquiétudes de la masse. Aussi, dès que le suffrage universel a complété son œuvre en lui constituant son clergé schismatique, en nommant pour chacune des paroisses les curés et les vicaires, qui, sous la direction paternelle et peu gênante de leur métropolitain, et sous le regard vigilant des Clubs, vont travailler à illuminer et à émanciper les populations, Sermet prend sa plume et, du haut de son siège épiscopal, il adresse son premier mandement à l'Eglise de Toulouse : il commence par se proclamer : « *Dans la communion du Saint-Siège Apostolique* » : après avoir dit son air de bravoure contre les abus de l'ancien régime, et son blâme aux prêtres révoltés contre la nation par leur refus du serment, il ordonne des prières pour la conservation des fruits de la terre et prescrit l'oraison *pro vitando schismate* [1]. Toutes ces habiletés ne

1. Abbé Salvan, *Hist. de l'Église de Toulouse*, t. IV.

produisent pas leur effet. Il faut aller plus loin. La Maçonnerie se charge de répandre la terreur parmi les opposants à l'Eglise nationale; l'agitation augmente, les émeutes se multiplient, les meurtres ensanglantent les rues de la cité : de par son autorité suprême et incontestée, le club condamne au feu la lettre pastorale de Mgr de Fontanges, pendant que l'effigie du prélat est brûlée, au milieu des acclamations de la populace, sur la place du Salin. Tandis que ses amis de la rue travaillent par leurs violences à remplir ses églises désertes, Sermet cherche à y attirer la foule récalcitrante par l'éclat de ses cérémonies. Le 14 juillet, il va présider, dans l'église des Cordeliers, à l'inauguration solennelle du buste de Mirabeau par Houdon. Après que le P. Roger, un ancien doctrinaire, a fait retentir l'enceinte sacrée de dithyrambes en l'honneur de la Révolution et des philosophes qui l'ont préparée, le métropolitain, entouré par les bayonnettes de la Garde Nationale, marche derrière le buste du tribun, répand ses bénédictions sur la foule qui ricane et la procession se termine à la salle de réunion du Club. Une seconde procession vient réjouir les yeux des Toulousains qui regrettent celles du passé. Sermet sait combien, à Toulouse, on est fier, même parmi les ennemis de la religion, du trésor de reliques qui reposent dans la basilique de Saint-Sernin : c'est la gloire de la cité. Habilement Sermet profite des spoliations des églises particulières pour augmenter les richesses dudit trésor ; il est aidé dans son entreprise par le P. Hubert, ancien provincial des Minimes, qui a partagé son apostasie, et qui, nommé curé constitutionnel de Saint-Sernin, a porté, comme don de joyeux avènement, de la sacristie de son ancien couvent à la crypte de la basilique de précieuses reliques de saint François de Paule. Quelques jours plus tard, Sermet

préside une procession solennelle où, à la suite de l'escorte officielle, des milices municipales, des musiques militaires, sous un pavillon décoré aux couleurs nationales, les reliques de saint Thomas d'Aquin sont transportées de l'église des Jacobins, où la bulle du Pape Urbain V les a déposées en 1359, à la basilique. Le 20 novembre 1790, meurt à Toulouse Mgr François Tristan de Cambon, évêque de Mirepoix; ce prélat, qui s'est fait un nom dans les annales de la Charité en exposant héroïquement sa vie pour venir au secours de son troupeau et de la population de Toulouse dévastée par une épidémie, a sacrifié sa popularité par sa lettre énergique contre le serment et contre le schisme; menacé dans sa liberté à Mirepoix, il est venu chercher un refuge dans sa famille; sa santé est ébranlée par les travaux apostoliques et les dévouements de son ministère et une sainte mort couronne sa sainte vie. Sermet, avec le concours des autorités publiques, se précipite sur cette proie. Les évêques vivants le repoussent avec horreur, il va se venger sur un évêque mort et pouvoir le traiter de *confrère;* c'est lui qui préside, mître en tête, à l'inhumation et au service funèbre pompeusement célébré à Saint-Etienne.

Cependant la persécution contre les catholiques s'accentue; en attendant le moment prochain de la violence, elle multiplie ses taquineries et ses entraves : d'après les ordres de la municipalité, tout culte est cantonné dans les églises paroissiales non encore désaffectées. Les prêtres fidèles sont donc contraints à célébrer les saints mystères dans leurs propres églises, dont ils partagent l'usage avec les schismatiques. Cette cohabitation douloureuse, imposée par les circonstances, ne tarde pas à produire ses effets déplorables de défaillance, presque de scandale, dans la population: l'horreur du schisme, et par suite la fermeté de la foi

en subissent de fâcheuses diminutions. L'autorité ecclésiastique s'aperçoit vite de la gravité du mal ; elle comprend le danger des concessions à l'erreur, des soumissions même partielles à des lois mauvaises. Jamais Dieu ne consent à cohabiter avec Dagon. — Et les prêtres catholiques abandonnent leurs églises aux schismatiques qui ne tarderont pas à en être chassés à leur tour : et ils vont cacher dans les refuges des habitations particulières, et bientôt dans les catacombes, le culte de Notre-Seigneur Jésus-Christ proscrit sur la terre de France.

Dans ce moment, se dessine en France un mouvement qui va bientôt se généraliser et jeter hors du territoire une portion considérable, et non des moins notables, de la population. De nos jours, on se sent porté à s'étonner du fait de l'émigration ; on jette le blâme sur ces hommes qui semblent abandonner la partie en allant chercher un refuge au delà de la frontière. En prononçant ces condamnations générales, n'oublie-t-on pas trop complètement l'état épouvantable où se débat alors le pays ? Songe-t-on aux incendies qui de toutes parts illuminent de leurs lueurs rougeâtres les plaines dévastées ? Prête-t-on l'oreille aux cris de mort des assassins se mêlant aux plaintes des victimes ? Voit-on ces couches successives qui s'élèvent, plus hideuses et plus scélérates, des bas fonds du vice, se hissent au faîte du pouvoir, sans permettre de regarder l'avenir. En face du cataclysme qui se déchaîne, est-il équitable de lancer à la face de tous ces braves gens qui émigrent une accusation d'égoïsme ou de prudence exagérée ? En s'éloignant du sol de la patrie, ces innombrables officiers et gentilshommes songent bien peu à se soutraire aux dangers qui les menacent ; ils s'affranchissent des hontes d'un gouvernement qu'ils abhorrent ; ils se procurent les seuls moyens de

travailler à la délivrance de la patrie ; pour eux, l'ennemi, ce sont ces misérables qui font litière de tout un passé de gloire et de prospérité, qui renversent, avec le trône et l'autel, tous les éléments constitutifs de la vie nationale, qui tuent la France en la déshonorant. Ils ne prennent le parti de l'émigration que comme dernière ressource ; des tentatives de résistances locales se sont produites de tous côtés. Dans la Garde Nationale de Toulouse, la légion de Saint-Barthèlemy a essayé d'opposer ses bayonnettes aux destructions universelles ; mais elle a disparu, engloutie par les autres légions de la ville et dissoute par l'autorité municipale. Sur les parties du territoire où l'énergie des convictions religieuses des populations donne à ces insurrections locales un caractère plus sérieux et plus permanent, comme en Vendée et en Bretagne, l'émigration ne se produit qu'à l'état d'exception.

Parmi tous ces hommes de différentes conditions qui, la nuit, par des chemins détournés, se dirigent en hâte vers les Pyrénées, formidable obstacle qui leur reste à franchir, mais derrière lequel ils trouveront la sécurité et la liberté, il y a lieu pour nous de considérer ces nombreux fugitifs qui déguisent sous des vêtements d'emprunt leur noire soutane et de dire quelques mots de l'émigration du clergé.

Dès la promulgation de la Constitution civile du clergé, l'Episcopat français s'est levé dans l'intégrité de son honneur et de sa foi ; l'humiliant spectacle de l'apostasie des évêques anglais du XVIe siècle, qu'a espéré la Révolution, nous est épargné. Tous les prélats de France, à part quelques lamentables exceptions, ont été unanimes à refuser le serment et à embrasser la Croix du Christ. Tous, ils sont à leurs postes de combat, à la tête de leurs troupeaux. Les pouvoirs publics ont beau lancer leurs décrets, déclarer

leurs sièges vacants, leur ministère illégal et illégitime: les électeurs ont beau nommer leurs successeurs : de par leur institution divine, les proscrits restent toujours les vrais pasteurs; groupés autour d'eux, les catholiques n'éprouvent ni hésitation ni défaillance. « Telle était l'autorité de l'Evêque légitime, tel son crédit, nous dit un éminent historien qui a consacré les dernières années de sa vie à étudier la persécution du clergé français pendant la période révolutionnaire, « que le seul moyen d'en avoir raison était, « même avant toute loi d'exil, de lui rendre la place « intenable, de l'éloigner de son siège, et, car ce n'é- « tait pas assez, de l'expulser du territoire. — Sans « crédit sur des ouailles qui ne le reconnaissent pas, « l'intrus se rejette sur ses alliés, les électeurs de la « Société populaire et dénonce l'évêque légitime comme « perturbateur [1] ». — Alors les arrêtés d'expulsion sont prononcés par les autorités locales, dociles instruments des directions occultes. La populace est aussi là, toujours prête à appuyer par ses clameurs et ses violences les tyrannies des pouvoirs constitués : les émeutes se multiplient : dans toutes les villes, elles font retentir les cris de mort contre les évêques : elles poursuivent ces chefs de l'armée du Christ de retraite en retraite, jusqu'à ce qu'ils aient pris la route de la frontière.

C'est ainsi que Mgr de la Neufville, évêque de Dax, est expulsé successivement de sa ville épiscopale et de la demeure qui, au fond des Landes, lui a offert courageusement son refuge. L'archevêque d'Auch, Mgr de la Tour du Pin-Montauban, qui s'est signalé par l'épiscopale fierté de sa réponse à la sommation outrageuse du serment schismatique voit, comme nous

1. Victor Pierre, *le Clergé français en Espagne. Revue des questions historiques*, 1er avril 1904.

venons de le dire, sa cathédrale de Sainte-Marie souillée et occupée par l'intrus Barthe : à force d'arrêtés et d'émeutes, il est obligé de partir; il va s'établir au Val d'Arran dans le village de Lez, d'où il exerce ses fonctions épiscopales; mais les autorités françaises ne respectent pas la liberté de cet asile : les menaces adressées par les municipalités de la frontière à celle du village andorrain, qui a ouvert ses portes au généreux proscrit, obligent ce dernier à s'enfoncer dans la Catalogne : avec ses amis, les évêques de Tarbes et de Lavaur, il se retire à Barcelone et puis au monastère de Montserrat. Tel est le noyau de l'émigration ecclésiastique en Espagne, qui va devenir si importante et jouer un si grand rôle dans le reste de cette histoire. A ce premier groupe viennent se joindre presque tous les évêques du Midi de la France.

Nous avons déjà dit les moyens employés par l'intrus Sermet pour se débarrasser de son concurrent, en comparaison duquel il ne sent que trop son indignité et son impuissance. Pour satisfaire à ses requêtes, les autorités y vont de leurs arrêtés et la populace de ses émeutes. Par ses vertus, par l'intransigeance de ses doctrines, par ses fonctions d'*aumônier de la Reine*, par la confiance dont l'honore l'infortunée Marie-Antoinette, Mgr de Fontanges a des titres privilégiés à l'impopularité. Il lui est impossible de regagner Toulouse et, pourchassé par les persécutions des Jacobins qui veulent se défaire de lui, il est contraint d'émigrer; il va de Paris en Angleterre d'où, quelques années plus tard, il passera en Espagne. Avant son départ, obéissant aux impressions que lui ont laissées ses courtes relations avec le chanoine du Bourg et probablement aussi aux conseils de M. Emery en qui il a une absolue confiance et qui connaît toute la valeur du jeune ecclésiastique de Toulouse, il confie à ce dernier sa charge pas.

torale. C'est sans doute la même influence qui engage dix autres évêques [1] de la région toulousaine à donner à l'abbé du Bourg cette même preuve d'estime et de confiance et à imposer sur ses épaules le poids écrasant de cette immense responsabilité. Ici, il ne s'agit plus d'honneur à briguer, de situation à se faire : devant les regards de l'abbé du Bourg, ne se présentent que des périls, des travaux, des persécutions, des chaînes et peut-être l'échafaud ; confiant non en ses propres forces, mais en la grâce d'en haut, il s'incline devant la volonté de Dieu. Prosterné aux pieds de ces vieillards vénérables qui, avant de gagner la frontière des Pyrénées, se rendent en cachette à Toulouse pour lui transmettre leurs pouvoirs et lui donner leurs instructions, il jure de consacrer à la tâche surhumaine qu'ils lui confient, toutes les facultés de son être, toutes les énergies de son dévouement, et, au besoin, sa vie : il reçoit leur bénédiction et vaillamment se met à la tâche.

A la suite de l'exode des Evêques, le mouvement d'émigration s'accentue de jour en jour dans le clergé du Midi vers la frontière espagnole. Les décrets de l'Assemblée, les arrêtés des municipalités ne permettent plus aux prêtres insermentés le séjour dans leurs paroisses ; ils les assimilent à des malfaiteurs parqués dans les grands centres et soumis aux fréquentes inspections de la police. Ce n'est du reste que le début du régime, en attendant la déportation et l'échafaud.

Dès lors, le clergé fidèle se divise en deux parts : les jeunes, les militants, ceux qui se sentent au cœur les saintes ardeurs du martyre, restent ; ils ne quitteront pas le champ de bataille ; ils embrassent avec héroïsme les perspectives des persécutions violentes subies pour le Christ, des pontons du bagne où ils iront pourrir,

1. Auch, Lombez, Albi, Lavaur, Castres, Rieux, Couserans, Comminges, Mirepoix, Montauban.

de la plate-forme de la guillotine qui leur servira d'autel pour leur messe sublime. Les autres, qui n'ont plus les forces nécessaires pour ce ministère de combat, dans leur volonté de rester fidèles à leur foi, prennent la route de l'exil, décidés à tout souffrir plutôt que de prêter le serment que l'Eglise condamne et que leur conscience réprouve, ces prêtres vénérables embrassent aussi leur croix ; ils se soumettent aux amertumes de l'exil, aux humiliations, aux privations qui les attendent sur la terre étrangère, et dont ils ne peuvent prévoir la durée. S'ils ne sont pas les compagnons de Jésus dans son chemin sanglant du Calvaire, ils le sont bien dans sa douloureuse fuite en Egypte. Demain le peuple catholique d'Espagne qui aujourd'hui les accueille avec un enthousiasme respectueux et charitable, va se refroidir à leur égard, les traitera avec indifférence, puis même avec mépris, les regardera presque comme des déserteurs qui ont abandonné leur poste devant l'ennemi. Il faudra alors que des protestations énergiques et d'éloquents plaidoyers, ceux de M. de Casteran, grand-vicaire de Tarbes, et de M. l'abbé Larroque, de Toulouse, viennent rétablir la vérité des situations et venger l'honneur de ces humbles mais admirables confesseurs de la foi [1].

Inclinons-nous avec vénération devant tous ces prêtres héroïques, qui, soit en France au milieu de la persécution, soit en Espagne au milieu des amertumes de l'émigration, luttent et souffrent pour le nom de Jésus-Christ et le salut des âmes : recueillons les glorieux exemples par eux légués à ceux qui viendront après eux et qui, comme eux, auront l'inestimable privilège de boire au calice amer de leur maître.

1. Victor Pierre, *op. cit.*

CHAPITRE V

DANS LES CATACOMBES

L'Eglise de Dieu en face de celle de Satan. — L'abbé du Bourg organise le service des âmes dans le diocèse. — Culte célébré en cachette. — Sacrements dans les maisons particulières. — Discrédit des schismatiques. Recrutement de leur clergé. — Révolte des vicaires épiscopaux contre leur évêque Sermet. — Pamphlets contre lui. — Déclaration héroïque du curé d'Auriac. — Arrêt d'expulsion contre les prêtres réfractaires qui sont conduits par la gendarmerie à la frontière. — Lettres intéressantes de l'abbé du Bourg à son frère Joseph émigré en Espagne.

L'heure des Ténèbres. — La Terreur. — Les catholiques dans les catacombes. — Les prêtres vivent dans des cachettes, et la nuit sortent déguisés pour leur ministère. — Silhouettes de quelques-uns de ces héros de la persécution. — Sermet dans une lettre à Grégoire avoue l'insuccès de son entreprise. — Mariages de certains prêtres jureurs. — Sermet refuse de les ratifier. — Il est jeté en prison. — Fermeture des églises. — Saint-Etienne devient le *Temple de la Raison*. — La tête de l'abbé du Bourg mise à prix. — Poursuites. — Visites domiciliaires. — Protection de la Providence qui le dérobe à ses persécuteurs. — Ses différents asiles. Son sommeil au fond de sa cachette. — D'une manière miraculeuse il peut pourvoir à l'entretien des prêtres et des religieuses de Toulouse. — Sauvetage des reliques de Saint-Sernin.

Les événements se précipitent avec une rapidité vertigineuse. Malgré les habiletés de la politique humaine, une logique implacable entraîne la société vers les conséquences extrêmes des fausses théories dont elle s'est empoisonnée. Qu'elle le veuille ou non, elle passe bien vite du domaine des idées et des déclamations à celui des violences et des crimes. Elle a beau proclamer, dans ses pompeuses et mensongères déclarations, la liberté de toutes les croyances, la tolérance pour tous les cultes, la Révolution ne peut pas s'arrêter à mi-chemin dans sa guerre contre la vérité. Elle commence par vouloir

asservir, elle vole, elle moleste, elle proscrit, elle emprisonne, elle assassine ; et par les martyrs qu'elle fait, elle se tue définitivement elle-même. C'est l'histoire qu'elle recommence sans cesse dans la vie de l'humanité. Dans son aveuglement, elle oublie que, dans le passé des âges, c'est par la mer Rouge que Dieu a arraché son peuple à la servitude de l'Egypte ; la mer Rouge est l'aboutissement fatal de tous les Pharaons qui viennent s'y engloutir ; la mer Rouge, c'est le grand moyen de salut et de régénération pour les chrétiens. De ses flots, la Sainte Eglise sort plus jeune, plus pure, plus vivante, pour poursuivre sa mission d'amour et de miséricorde sur la terre.

I

L'ÉGLISE DE DIEU EN FACE DE CELLE DE SATAN

Voici, donc à Toulouse, l'Eglise catholique dépossédée de ses biens, de ses temples et obligée de se réfugier dans ses catacombes. Doué d'une admirable humilité, mais d'une confiance absolue en la grâce de Dieu, celui à qui la Providence vient de confier la garde du troupeau de Jésus-Christ au milieu des loups déchaînés, l'abbé du Bourg prend ses dispositions de combat. Mgr de Fontanges, en lui donnant des auxiliaires dans différentes régions du diocèse [1], lui a confié les obligations et les responsabilités de la direction générale. Avec les prêtres fidèles qui restent à sa disposition et qui se dépensent sans mesure il assure le service des âmes dans les différentes paroisses. Ces prêtres ne rappellent

1. M. Carrière, vicaire général à Grenade, M. Saltet, à Gardouch, M. Montjonsieu, à Muret.

guère les ecclésiastiques d'hier accomplissant paisiblement leur tâche pastorale et menant leur vie peu somptueuse, mais du moins assurée au moyen des dîmes de leurs bénéfices ou de leurs portions congrues. Ce sont des missionnaires, obligés de se soustraire aux recherches des pouvoirs publics, nourris par la Providence de Dieu et la charité d'autrui, allant la nuit célébrer les saints mystères ou porter, au péril de leur vie, les secours de la religion aux fidèles qui les réclament. Ce sont bien des confesseurs de la foi dans la plus sévère et héroïque acception du mot. Alors la vie de l'Eglise ne se poursuit que dans les ténèbres et ne laisse que peu de traces; elle ne se manifeste au dehors que par les persécutions dirigées contre elles; par ses prêtres entassés dans les prisons et montant sur l'échafaud — et toujours remplacés par d'autres qui aspirent aux mêmes sacrifices.

Dès la première heure de la suppression du culte catholique, l'abbé du Bourg a entrepris personnellement ce ministère d'héroïque dévouement et, sans hésiter, s'est lancé dans la mêlée. Un vieux cahier de papier, à moitié détruit par le temps et écrit tout entier de sa propre main, nous le montre bénissant des mariages et baptisant, « dans des logis particuliers », en qualité de « délégué de M. Bernardet, curé catholique de Saint-Etienne, absent à cause de la persécution [1] ». Quelques jours plus tard, il n'agit plus en vertu de cette délégation, mais en qualité de vicaire général de Mgr de Fontanges. C'est tout d'abord à l'hôtel du Bourg, dans une salle du rez-de-chaussée transformée en chapelle, que nous le voyons remplir

1. M. l'abbé Tournier a eu la bonne fortune de découvrir, sous un tas de vieux papiers, dans la sacristie de Saint-Etienne, ce monument précieux du zèle du chanoine du Bourg, et l'amabilité de le mettre à notre disposition.

son ministère : ce sont les membres de sa famille, maîtres ou domestiques, qui servent de témoins dans tous les sacrements qu'il confère.

Depuis qu'ils sont restés seuls sur le champ de bataille et que rien ne semble s'opposer à leur ministère schismatique, les constitutionnels sont frappés au cœur. Leur apparente victoire devient leur défaite définitive. Le peuple comprend que les persécutés, dépouillés de leurs églises, traqués comme des malfaiteurs et continuant, malgré tout, à se dévouer et à se sacrifier aux âmes de leurs frères sont les vrais, les seuls disciples du Christ. Sermet a beau déployer toutes les pompes de ses cérémonies, toutes les séductions de son éloquence, le vide se fait dans les églises, où il règne. — Les catholiques s'éloignent de ces temples, où ils ne sont plus chez eux et suivent leurs prêtres dans leurs retraites de proscrits. Quant au noyau primitif de l'Eglise schismatique, les patriotes, les clubistes, maintenant que les catholiques sont chassés, ils se déclarent satisfaits; ils mettent en poche leur dévotion de commande et leurs enthousiastes acclamations pour les malheureux apostats, qu'ils ont hissés sur leur pavois sacrilège : ils n'entrent pas dans les nefs vides; et, massés sur la place, ils lancent leurs quolibets méprisants sur la coiffure fastueuse, les gants brodés d'or, l'élégante chaise à porteurs et les laquais chamarrés de cet ancien ami du peuple, quand il se rend à Saint-Etienne [1].

La joie mauvaise que Sermet ressent sur son siège usurpé, n'est donc pas sans mélange de déboires cuisants. Tout d'abord il n'est guère flatté de son clergé. Déjà, au jour de la prestation du serment schismatique, l'abbé Chaudon, professeur au Collège-

1. Abbé Salvan, *Hist. de l'Eglise de Toulouse*, t. IV.

Royal, promenant sa lorgnette sur l'assemblée, lui a murmuré à l'oreille : « Je suis complètement déshonoré; il n'y a pas ici un ecclésiastique dont l'exemple puisse me servir d'excuse [1]. » Depuis ce début, malgré tous les efforts du métropolitain, malgré toutes les promesses et toutes les menaces des autorités républicaines, les prêtres fidèles restent inébranlables et le recrutement des conformistes ne marche pas. Un historien de la Révolution à Toulouse, bien que sympathique à Sermet et à l'Eglise constitutionnelle, fait des aveux intéressants : « Le nombre des prêtres confor-« mistes, encore loin de répondre aux besoins des « paroisses, ne s'augmenta guère et on dut tempori-« ser. » Il nous montre le procureur général syndic, Mailhe, écrivant au Président du district de Muret pour l'avertir qu'il a dénoncé au directoire et à l'évêque les prêtres réfractaires, mais qu'il n'est pas possible de pousser à leur remplacement « les prêtres « qui ont prêté le serment constitutionnel, préférant « rester à Toulouse ou dans les environs [2] ».

Harcelé par les sociétés populaires qui ne veulent admettre ces atermoiements dans la persécution, le même Mailhe exprime, dans un rapport confidentiel, ses préoccupations et ses embarras : « Je confère depuis « plusieurs jours avec M. l'évêque sur les ressources « que nous pourrions offrir pour remplacer les curés « non-conformistes. Ces ressources sont nulles pour le « moment. Je crois que vous avez bien fait de convo-« quer l'assemblée électorale, vu que, de tous les côtés « et dans tous les districts, on se plaint du retard « apporté à cet objet. C'est qu'on ne connoît pas notre

1. Abbé Salvan, *Hist. de l'Eglise de Toulouse*, t. IV, p. 503.
2. Connac, *Hist. de la Révolution de Toulouse*. *Revue des Pyrénées*, t. XIII, p. 60.

« pénurie de *prêtres-citoyens* et il est important de ne « pas trop le laisser connoître[1]... »

Entre temps le curé constitutionnel du Taur, Drulhe, ancien doctrinaire, l'un des plus sectaires et des plus intelligents de la bande, publie des lettres haineuses contre les non-conformistes et adresse des plaintes émues à ses paroissiens récalcitrants : « La confiance « particulière dont vous m'honoriez autrefois, lorsque « je vous annonçois la parole de l'Evangile, m'étoit un « garant assuré que vous m'auriez vu sans inquiétude « et sans crainte exercer parmi vous un plus grand « ministère[2]. »

A Auterive, le curé constitutionnel porte ses plaintes au Directoire du Département, qui répond que « les « moyens projetés pour arrêter le progrès du fanatisme « seront prochainement mis à éxécution[3]... ».

Un autre auteur, qui a consacré de patientes recherches et de sympathiques études à la vie de Sermet, dont il a publié la très intéressante correspondance, M. Adher, nous fait connaître *la première application de la Constitution civile du clergé dans la Haute-Garonne en 1791*. Nous y relevons les constatations suivantes, qui nous dévoilent les sentiments peu surnaturels des membres du nouveau clergé et les moyens employés pour obtenir leur serment.

... Pour le district de Grenade, nous avons l'acceptation de quinze prêtres. Les nouveaux titulaires ont accepté avec plus ou moins d'enthousiasme. La plupart sont des vicaires à qui l'on a donné de l'avancement. Quelques-uns, afin de pouvoir procéder à leur transfert, ont demandé des avances d'argent[4]...

1. *Revue des Pyrénées*, p. 61.
2. *Id.*, p. 62.
3. *Id.*, p. 63.
4. *Id.*, t. X, 1898, p. 49.

Naturellement ce troupeau spirituel, dont le recrutement est si difficile, se désagrège rapidement. Voici les *vicaires épiscopaux* de Sermet, ceux qu'il doit considérer comme son élite, ses conseillers et ses coopérateurs, en insurrection contre lui : ils ne reconnaissent plus une autorité qui est arbitraire et manque de fondements. La lettre, où il confie à son ami Danglars, évêque du Lot, les amertumes de son âme, tombe elle-même sous les yeux indiscrets du public, qui s'égaie à la vue de ces querelles de famille. Les brochures, les pamphlets se multiplient : l'esprit toulousain cingle au visage, sans quelquefois observer les délicatesses du style académique, le métropolitain du Sud et lui gâte ses triomphes. Un curieux recueil conservé à la bibliothèque de la ville de Toulouse nous fait connaître toute cette littérature locale et ces manifestations du sentiment public envers l'apostat et son œuvre [1]. Parmi les chansons qui, à toutes occasions, en français ou en patois, flagellent l'intrus et dont le sel parfois un peu trop gascon rend la reproduction difficile, se trouvent des morceaux d'un genre plus sérieux : ce sont des sortes de tracts où l'on démontre au public l'illégitimité du métropolitain du Sud et la nullité de ses actes ; ces pages émanent évidemment d'une plume ecclésiastique et il est à supposer qu'elles exercent une influence considérable sur le peuple de Toulouse. Nous sommes disposés à conclure qu'elles ont été composées par l'abbé du Bourg lui-même ou sous son inspiration et qu'elles sont le premier essai d'un genre d'apostolat par la presse que nous allons voir l'homme de Dieu employer avec zèle et succès pendant toute la durée de sa mission pastorale. Voici quelques extraits de la lettre adressée, « le 17 mai de l'an 2ᵉ de la Révolution par

1. Bibliothèque de la ville. Fonds toulousain $\frac{285}{E}$

« un prêtre du diocèse de Toulouse, au R. P. Sermet, « évêque de Toulouse » :

Nous présumons que, pour dissipper nos inquiétudes, pour calmer nos alarmes, vous établirez la légitimité de votre mission parmi nous, en montrant victorieusement l'illusion des reproches par lesquels des contradicteurs sans nombre attaquent votre apostolat... Le point unique, sur lequel je vous prie, je vous somme même, d'éclairer mes doutes et de fixer mon opinion, est de savoir, en vertu de quel droit vous avez pu vous placer sur un siège occupé par un évêque élu canoniquement et qui attaque formellement votre intrusion...

A cette question si nettement posée, Sermet se garde bien de répondre autrement que par les imprécations du club qui s'indigne de voir mettre ainsi en doute sa toute puissance de peuple souverain sur le terrain spirituel. Le métropolitain sent son impuissance contre la foi de ce peuple qui entend rester fidèle à l'Eglise, en dépit de toutes les conséquences que peut entraîner pour lui cette fidélité. Ces déclarations ne se font pas seulement dans la ville de Toulouse ; elles ont leurs éloquents échos jusque dans les paroisses les plus reculées. Telle est, entre mille autres du même genre, la scène dont M. l'abbé Maurette vient d'extraire le récit des archives communales d'Auriac [1] et qui nous fait vivre la vie du clergé français à cette période :

L'an 1791 et le 27 mars, dans l'église d'Auriac, à l'issue de la messe paroissiale, M. Jacques Francès, curé, nous a présenté la déclaration qu'il a faite à tout le peuple après son prône, telle qu'il l'a faite et signée ensuite de sa main :

Je vous atteste tous, mes chers paroissiens, que je vous ai donné toujours des preuves non équivoques de mon amour pour la patrie et pour le peuple. Je vous ai toujours enseigné la plus parfaite obéissance en tout ce qui appartient à la puis-

1. Auriac, cant. de Caraman, arrondissement de Villefranche.

sance temporelle. Je vous ai publié les nouvelles lois tant qu'il m'a été ordonné de le faire, vous exhortant à les suivre et à vous acquitter fidèlement du paiement de l'impôt. Je vous ai lu aussi les décrets qui intéressent la cause de l'Eglise, pour vous instruire de ce que vous devez en penser comme vrais catholiques et vous apprendre à distinguer ce qui est dû à Dieu de ce qui est dû à César. J'ai plusieurs fois prêté le serment civique en votre présence et dans le sein des Assemblées des citoyens prescrites par les lois, mais toujours, vous le savez, en ajoutant à mon serment : *Sauf les droits sacrés de Dieu et ceux de l'Eglise pour tout ce qui appartient à l'autorité spirituelle qu'elle a reçue de Jésus-Christ.* Je vous ai enseigné à le faire comme moi. Je vous ai juré tous mes soins et mon amour; en tout cela j'ai fait tout ce que la puissance temporelle peut exiger de ma fidélité et de ma soumission. Maintenant sur les mêmes motifs de ma foi et de mon patriotisme, je déclare formellement, en présence de vous tous, que je ne puis prêter et que je refuse tout autre serment, surtout celui de maintenir la Constitution civile du clergé.

Il me rendrait parjure contre ceux que j'ai faits autant qu'infidèle à ma religion, à l'Eglise, à ma conscience et à mon amour pour le peuple. Dieu me préserve du malheur de donner un tel scandale à ma paroisse [1].

N'est-ce pas que, dans ces fières et nobles déclarations du clergé du XVIII[e] siècle, nous recueillons l'écho de la parole sublime que Pierre et les apôtres font entendre le lendemain de la Pentecôte aux puissances de la terre et qui va se répercuter d'âge en âge, cri de lutte et de victoire des persécutés de tous les siècles: *Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* [2]?

Dans leur rage impuissante contre ces résistances de la conscience, le métropolitain et ses séïdes recourent à l'autorité de qui ils tiennent leurs pouvoirs illusoires et

1. *Semaine catholique de Toulouse*, du 7 janvier 1906.
2. *Act. apos.*, V, p. 29.

de laquelle seule ils peuvent se réclamer : la puissance civile. Ils vont dénoncer aux indignations des clubs les révoltes de ces prêtres qui prétendent rester fidèles à leur Dieu et ne pas obéir aux lois illégitimes. Les clubs accueillent ces dénonciations avec les cris de leur fureur sanguinaire et transmettent les ordres du peuple souverain à ses mandataires du Directoire et de l'Assemblée Législative. Avec servilité et empressement, celle-ci obéit aux injonctions d'en bas et décrète, le 26 août 1792, « que tous les ecclésiastiques qui, étant assujettis au serment prescrit par la loi du 26 décembre 1790 et celle du 17 avril, ne l'avaient pas prêté ou qui, après l'avoir prêté, l'avaient rétracté, seraient tenus de sortir, sous huit jours, hors des limites du district et du département de leur résidence et, dans une quinzaine, hors du royaume ».

A la suite de cet instrument de persécution habilement destiné à anéantir toute résistance en faisant disparaître les cœurs assez généreux pour n'y vouloir pas souscrire, les routes du Midi se couvrent de bandes d'ecclésiastiques escortés par la maréchaussée qui les insulte et les jette, abreuvés d'outrages et dépouillés de toutes leurs ressources, hors des frontières [1].

Quelques jours après, à la voix de ses tribuns, qui, au nom de la *Patrie en danger*, l'appellent à *toutes les audaces* et à tous les forfaits, le peuple va donner son commentaire de la loi. La foule hurlante, immonde, enivrée de vin et de bestiale fureur, envahit les Carmes, la Force et Saint-Firmin, inonde d'un sang très pur la terre de France et fait monter au ciel cette première légion de prêtres martyrs, qui ont expié pour d'autres et vont intercéder pour la patrie. L'ère de la Révolution sans phrases est ouverte.

1. Geoffroy de Grandmaison, *le Clergé français en Espagne pendant la Révolution. Correspondant*, juillet-septembre 1891.

Deux lettres écrites par l'abbé du Bourg à son frère Joseph, émigré en Espagne, vont nous donner de précieuses indications sur cette première période révolutionnaire et nous faire connaître, avec le véritable caractère de l'émigration en Espagne, les espérances et les illusions que conservent au fond du cœur les catholiques de France sur la durée et la gravité de la crise qui commence. Déjà à ce moment les relations sont si peu sûres que les questions importantes sont traitées sous une forme mystérieuse et allégorique dont il faut découvrir la clef. L'abbé a même inventé une écriture hiéroglyphique qu'il a communiquée aux siens, mais qu'il n'emploie qu'avec discrétion de peur de passer pour un conspirateur, au cas toujours possible où ces lettres tomberaient entre les mains des autorités. Ces mesures de prudence, qui vont s'accentuer avec la violence de la persécution, sont déjà employées dès le début en 1791.

Al Senor Don José Verdala [1]
en Cataluna
A Banuelas.

Oh ! pour le coup, vous recevrez ma lettre, mon cher Joille, et, quoiqu'il vous en coûte de porter encore ce nom, vous aurez la bonté de recevoir ma lettre. Dans ma précédente, je vous disois que je n'avois pas changé de condition : car je faisois semblant d'être domestique ; mais actuellement j'en ai changé et je suis courant et agissant de toutes mes facultés [2]. Il me tarde bien d'embrasser en vous un soutien de la Religion, du roi et de tous les honnêtes gens. Je ne sais s'il est vrai, comme on l'assuroit, que vous

1. *Verdala* est le nom de guerre adopté en Espagne par Joseph du Bourg, du nom de Verdale, qui etait une des Seigneuries de sa famille, dans le Toulousain.

2. La premiere partie de la phrase fait allusion au ministère exercé par l'abbe du Bourg comme délégué du curé de Saint-Etienne ; la seconde à ses fonctions de vicaire général du diocèse.

aviez juré de ne rien dire ; mais vos lettres, quoique bien détaillées, sont bien peu de choses pour notre impatience. On a écrit de Nice que M. le duc de Bourbon y étoit arrivé, allant en Espagne. Si cela est, il doit être arrivé et vous devez être organisés. Je vous dirois que je suis bien impatient de voir que cela n'est pas fait; on assure ici que c'est la Reine qui retarde toutes les opérations; mais je suis persuadé que le système démocrate est de nous diviser. J'espère qu'avec vos idées de bon ordre vous empêcherez, autant que vous le pourrez, qu'on n'emploie ce moyen dans vos contrées; car on peut compter sur des efforts pour y réussir. Je ne doute pas que votre piété ne se ranime dans un tems où vous allez consacrer votre bras au service de la religion. Je ne manque pas de prier le bon Dieu pour vous ; faites-le pour moi. Soyez sûr de ma tendre amitié. Adieu, mon cher frère et bon ami.

L'ABBÉ DU BOURG, ch[ne] et v. g[l].

Toulouse, ce 21 8[bre] 1791.

Al senor Muy Senor Don José Verdala
à Bañolas de España

Quand est-ce donc que vous reviendrez, mes très chers frères [1] ? vous êtes attendus avec une grande impatience et notre pauvre ville de Toulouse, actuellement sans églises catholiques, désire bien vivement le retour de ses braves guerriers. On prétend que l'Empereur a assuré qu'on ne seroit pas étonné de son retard, quand on en sauroit les raisons; il a bien besoin de les exhiber pour ne pas être accusé d'une lenteur qui laisse aux brigans le tems de donner une espèce de solidité à leurs opérations. Le peu de considération des nouveaux législateurs pourroit donner quelque espérance ; mais il y a tant de gens qui ont gagné à la Révolution qu'il sera plus difficile de leur faire adopter le rétablissement de l'ordre. Il me semble que votre entrée avant ou après l'hyver fait une différence inappréciable,

1. Joseph et Bruno du Bourg servaient alors dans le même corps d'émigrés.

parce qu'il ne suffira pas d'entrer, mais il faudra que les troupes se fixent dans les villes les plus folles pour y entretenir la paix que leur entrée y aura établie. Mais je vous prêche comme si vous y pouviez quelque chose et je suis persuadé que vous êtes aussi empressé que moi, puisqu'à nos inquiétudes vous joignez celle de vous trouver loin de votre patrie. Je suis bien persuadé que vous n'oubliez pas que vous serez déffenseurs de la Religion, aussi bien que de la patrie, que par conséquent vous vous attacherez aux idées religieuses et que, de votre esprit, elles passeront dans votre cœur et dans vos actions; il faut que la Révolution réussisse à ce qu'elle a annoncé, à rendre la Religion plus florissante et que les militaires ne rougissent, ni de la croire, ni de la pratiquer. Adieu, mes très chers frères; aimez-moi, vous paierez une dette parce que je vous aime. (La fin et la signature en caractères hiéroglyphiques.)

Ce 6 9bre 1791.

II

L'HEURE DES TÉNÈBRES

Lorsqu'au sortir de son agonie au jardin de Gethsemani Jésus est trahi par son apôtre et se livre entre les mains de ses ennemis, il dit à ces derniers : *Voici votre heure, l'heure de la puissance des ténèbres*[1]. C'est bien aussi l'heure des ténèbres sataniques, que cette période que nous avons à étudier; période unique dans l'histoire des peuples; pendant plusieurs années la France éprouve une interruption mystérieuse de sa vie normale paralysée par la *Terreur :* la terreur, nous la retrouvons chez les victimes; tous, malgré leur nombre, leur valeur, leur énergie, comme hypnotisés par une

1. Luc, XXII, p. 53.

force inconnue, subissent leur sort avec un fatalisme résigné et impuissant, que semble contredire l'héroïsme de chacun en face du supplice : la terreur, nous la retrouvons aussi dans les rangs des terroristes eux-mêmes : beaucoup le sont par lâcheté et, pour sauvegarder leur misérable existence, ils hurlent avec les loups et plus fort qu'eux et tâchent de se distinguer entre tous par la violence de leurs déclamations et les débordements de leur rage sanguinaire.

Cet état si étrange et d'une si considérable durée reste un problème inexplicable pour l'historien qui ne veut pas admettre dans les événements humains les influences supérieures, l'action de Dieu châtiant un passé et préparant un avenir. Dans cette période ténébreuse, tout témoignage de l'existence humaine disparaît et les seuls documents qu'elle laisse après elle sont des lois de destruction et des arrêts de mort.

Au sortir de la Révolution, on demandait à un personnage qu'avait épargné la guillotine ce qu'il a fait pendant tout ce temps : « J'aì vécu, » répondit-il. Vivre, ou plutôt échapper à la mort suspendue sur la tête, c'est alors le grand art, la grande affaire qui absorbe les préoccupations de tous et de chacun. A semblable question, l'abbé du Bourg, après la Terreur, pourra faire pareille réponse. Mais, en la faisant, il n'a pas certes pensé à sa vie propre, dont il a depuis longtemps fait le sacrifice et qu'il eût été si heureux de donner pour Jésus-Christ, mais bien à l'existence de cette église dont la garde lui a été confiée, qu'il a incarnée en lui, et à qui, pendant la tourmente, il a consacré tous les héroïsmes de son zèle et de son dévouement. Avec lui, elle a vécu dans ses sombres catacombes : au jour marqué par la Providence, elle, qu'on s'imagine disparue à jamais, sort de son tombeau rayonnante de pureté et débordante de vie.

Mais cette existence souterraine n'a pu laisser aucune trace à l'extérieur. M. l'abbé Clément Tournier, dans une suite d'études fort judicieuses et fort documentées, a réussi à soulever un coin du voile qui cache l'histoire de cette période au moyen des baptêmes donnés à Toulouse pendant la Terreur. Il a su dégager un certain nombre d'inconnues du problème (1). Grâce à ces précieuses indications, nous allons pouvoir compléter les vagues renseignements des historiens de Toulouse à cet égard. Nous aurons aussi et surtout recours pour cette période de la vie de l'abbé du Bourg au manuscrit de la Mère Marie de Jésus : c'est un témoin d'une valeur exceptionnelle, pour tous ces épisodes dramatiques qui se sont déroulés sous ses yeux, auxquels elle a pris sa part personnelle, qu'elle a vécus.

A la fin de la période précédente, nous avons vu les catholiques abandonnant aux schismatiques leurs églises profanées et allant chercher dans l'ombre des demeures particulières la liberté et la dignité de leur culte. Ce n'est là du reste qu'un court moment de transition. La liberté, au nom de qui elle a la prétention de se faire et qu'elle a sans cesse sur les lèvres, est incompatible avec la Révolution : ce n'est qu'un masque, derrière lequel elle se cache : ce nom magique, elle le vocifère dans les clubs et dans ses assemblées ; elle l'inscrit sur tous ses frontons, et cependant la tyrannie la plus affreuse, conséquence logique de ses doctrines, engloutit toutes les libertés sous toutes les licences. Les demeures particulières sont violées ; des légions de patriotes les envahissent pour sauver la République du danger qui la menace, pour la délivrer de ces prêtres qui ne veulent pas prêter un serment réprouvé par leur conscience et entendent rester catholiques. Tout semble fini.

(1) Articles publiés dans la *Revue catholique de Toulouse* et puis réunis en brochure sous le titre de *Baptêmes à Toulouse pendant la Révolution*.

Mais voyez-vous, le soir, ces ombres qui se glissent le long des murailles, par des rues écartées : ils ont l'apparence d'ouvriers rentrant chez eux à la fin de leur journée de travail, ils en portent les outils sur l'épaule ; parfois même leurs lèvres fredonnent des airs patriotiques, pendant que leurs âmes font monter tous bas leurs hymmes à Dieu. Voyez-vous ce grand chaudronnier, avec son chapeau d'auvergnat à larges bords, il est enveloppé dans un vaste manteau. Mais à la lueur tremblotante du reverbère, un passant lui adresse son narquois : « Bonsoir, l'abbé. » Et alors le chaudronnier, sans répondre, hâte le pas et relève les pans du manteau qui a laissé apercevoir le rabas dissimulé ou le bas de la soutane. Décidément cet excellent abbé du Bourg est plus remarquable par son zèle sacerdotal que par son habileté à se déguiser.

Empruntons à l'abbé Salvan, qui les a connus presque tous, la description qu'il nous donne des principaux collaborateurs de l'abbé du Bourg et des moyens ingénieux inventés par eux pour l'exercice de leur périlleux ministère :

Il n'est guère, dans l'histoire générale de l'Eglise, de tableau plus intéressant que celui du dévouement des prêtres pour le salut des fidèles dans ces circonstances critiques. Les traits particuliers de leur courage et de leur présence d'esprit pour se dérober aux poursuites des révolutionnaires sont admirables. L'abbé de Chièze, vicaire général de Carcassonne, cet homme à la vive allure, s'était déguisé sous le costume de garde national ; il se faisait présenter les armes et menaçait très sérieusement de toute la rigueur de la discipline militaire les soldats qui lui refusaient les honneurs. Il rencontre un jour une troupe de gens armés qui lui disent qu'ils sont à la recherche de l'abbé de Chièze. — Attendez, leur répondit-il : il ne doit pas être loin d'ici ; il se mit à leur tête pour le chercher. L'abbé de Chièze ne

se trouva pas. Un capucin exerçait la médecine et s'introduisait ainsi dans les maisons pour administrer les sacrements. L'abbé Barquisot, appelé de toutes parts pour son ministère, parcourait les rues chantant à plein gosier les chansons patriotiques. L'abbé Douarre, ancien curé de Saint-Exupère, visitait ses malades déguisé en *petit maître* et portant à sa boutonnière le bouquet obligé de fleurs d'oranger. L'abbé Ortric, qui fut plus tard curé de la Dalbade, déguisé sous un costume bizarre, vendait dans les rues de la poudre odontalgique. Le Père Cassé, devenu portefaix, offrait ses bras au service des passants. On rencontrait dans les rues, marchant côte à côte, un chaudronnier noir comme un cyclope, fredonnant les airs de la pittoresque Auvergne et un garçon boulanger : ces hommes-là étaient deux prêtres, et ces prêtres étaient obligés à chaque instant de changer de demeure et souffraient tous les genres de privations [1].

N'est-ce pas que tous ces admirables dévouements sont bien héroïques et aussi — bien toulousains? Ajoutons à cette galerie d'intrépides ministres de Jésus-Christ, cet homme aux traits accentués, aux yeux pétillants, à la barbe hirsute, qui, dans les rues, arrête les passants pour leur dire ses gouailleries de gavroche parisien, avec un accent qui ne dénote pas les bords de la Garonne : on n'aimerait pas à se trouver le soir seul à seul avec ce mystérieux et robuste étranger, peut-être l'un des héros des grandes journées de septembre dans la capitale: cet homme à l'aspect terrible, c'est l'abbé Prépaud : il est né à Paris, a été moine bernardin à Grandselve; sécularisé à la Révolution, il s'attache à l'abbé du Bourg qui le fait avancer, en l'envoyant au loin, dans les ordres sacrés et le prend comme secrétaire pour son immense correspondance et comme auxiliaire dans son écrasant ministère.

1. Abbé Salvan, *Hist. de l'église de Toulouse*, t. IV, p. 442.

Nous n'avons que bien peu d'actes de baptêmes ou de mariages datant de la période de la Terreur proprement dite. On se contente alors d'une simple mention sur des feuilles volantes; dans la période relativement calme qui va suivre, ces actes seront rétablis ou attestés par l'autorité compétente. Comme spécimen de l'exercice du culte dans ces temps bouleversés, nous reproduisons les actes suivants :

En 1793, le 11e janvier, avec la dispense des bans devenus impossibles dans ce temps de persécution accordée par Mr Dubourg, vicaire général d'Auch, pour satisfaire aux lois ecclésiastiques et après la proclamation faite à la maison commune pour obéir aux lois civiles, du présent mariage, nous prêtre soussigné, délégué par ledit Sr Dubourg, en qualité de Métropolitain, faute d'avoir trouvé ni Mgr l'évêque de Comminges, ni aucun de ses vicaires généraux : pour ce faire, avons reçu aujourd'hui le mutuel consentement de Dominique Souville, majeur, domicilié dans la ville de l'Isle-en-Dodon.... et de Marie Victoire Villepègne-Beauvoir, habitante de la dite ville — et les avons conjoints en saint et légitime mariage et leur avons departi la bénédiction nuptiale, n'étant venu à notre connoissance aucun empêchement, avec les cérémonies prescrites par la Ste-Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, en présence de...

RIEUPEYROUS, *prêtre délégué* [1].

Nous, vicaire général du diocèse de Toulouse, certifions à qui il appartiendra que Joseph Louis Léon, fils d'Edme Laurent Gonsse et de Jeanne Louise Gasc mariés, a été baptisé par un prêtre catholique, en présence de témoins catholiques, dans une chapelle particulière le 27 Decembre de l'an 1796. En foi de quoi, avons délivré le présent certificat

1. Arch. par. Saint-Etienne.

pour attester la catholicité et servir en tant que besoin sera. Fait à Toulouse ce 6 avril 1802.

L'ABBE DU BOURG, *vic. gl.*

par mandement

PRÉPAUD PRÊTRE *secret.*[1].

La crise va de jour en jour en s'accentuant et fait disparaître toute trace extérieure du culte catholique. Dans les églises paroissiales, dont ils sont restés les maîtres, les constitutionnels ne jouissent plus de la faveur officielle qui a fait leur prospérité des premiers jours. Nous allons extraire un passage très instructif de la lettre confidentielle que Sermet écrit le 26 germinal an III (15 avril 1795) à Grégoire, où il résume l'histoire de l'Eglise de Toulouse pendant la Révolution et fait le franc aveu de l'insuccès complet des constitutionnels :

...Voicy un calcul bien simple qui vous campera sur notre position. Lors de la Révolution, on vit, sur 100 catholiques, 60 au moins tourner le dos aux évêques et prêtres constitutionnels et ceux-là ont tenu bon dans la foy. Sur les 40 autres, il faut aujourd'huy compter au moins 25 apostats. Reste donc 15 de notre bord. De notre bord ? je me trompe; il faut les subdiviser encore. Sur ces 15, il y en a 10 et peut-être 12, très indifférents pour Céphas ou pour Apollo, et qui ne tiennent qu'à la foy de leurs pères, quel qu'en soit le ministre... On a beau dire : jamais sans le concours du pape, nous n'aurons la paix intérieure. Plus on s'aigrira contre lui, plus il gagnera du terrain, *piano, piano*. Rome ne meurt jamais...[2].

Les sectaires qui dominent la France ont bien voulu, dans le principe de la Révolution, d'une Eglise natio-

1. Arch. par. Saint-Etienne.
2. Adher, *Lettres inédites de Sermet, évêque constitutionnel de la Haute-Garonne. Revue des Pyrénées*, t. X (1898), p. 201.

nale ; mais pour eux ce n'a été qu'une étape : leur but n'a pas varié : ils veulent détruire toute religion et chasser Dieu de France. Pour réalisér ce couronnement de l'œuvre satanique, la déchristianisation du pays, deux obstacles se présentent à renverser : le clergé catholique ; — mais on sait qu'on ne peut rien sur son inébranlable fidélité ; on s'en débarrassera par le poignard de l'assassin, l'air pestilentiel des pontons ou le couperet de la guillotine, — et le clergé schismatique ; sa servilité antérieure donne la mesure de ses concessions dans l'avenir ; on s'en débarrassera aussi, mais après l'avoir déshonoré.

Dans les clubs, on dicte les lois suprêmes devant lesquelles aucune autorité n'essaie de résister. Les prêtres sont, avant toutes choses, des citoyens : qu'ils dépouillent donc leurs vêtements ecclésiastiques, qu'ils rentrent dans la vie civile et qu'en se mariant ils fondent des foyers républicains pour le présent et pour l'avenir. Quelques membres du clergé constitutionnel obéissent avec empressement, viennent dans les salles de clubs brûler leurs lettres de prêtrise et contracter à la face des officiers municipaux leurs unions sacrilèges. A la vue de ces infamies, ce qui reste de sacerdotal dans l'âme de Sermet se révolte : il refuse d'autoriser et de ratifier ces mariages scandaleux. Devant ce réveil inattendu de la conscience, le directoire de la commune lance ses foudres, c'est-à-dire son mandat d'arrêt, contre un agent jusqu'alors si docile. Pour détourner un orage auquel il est peu préparé, Sermet offre sa démission de métropolitain du Sud. Malgré tout, il doit subir le sort qui est subi alors par tant d'honnêtes gens et qui va jeter une sorte d'honorabilité sur sa vie : il est appréhendé et conduit par la maréchaussée à la prison de la Visitation. A la douleur que lui cause son incarcération, se joint l'ac-

cueil méprisant que font les détenus au moine apostat, à l'ancien complice des persécuteurs de la religion. Quelques jours après, Sermet est transféré de la Visitation aux Carmélites; là, il retrouve du moins plusieurs des siens, et non des moindres : Garrigues, curé de Saint-Nicolas; Auriol, curé de Saint-Michel; Manaud, curé de la Dalbade; Barès, vicaire épiscopal. Eux aussi, devant toutes les ignominies qu'on prétend leur imposer, ils ont leur haut-de-cœur et ils expient sous les verrous de la République ce ressouvenir de leur passé.

Quelques jours plus tard, les églises sont fermées, après avoir été pillées. Celle de Saint-Etienne a encore les portes ouvertes : mais c'est pour donner entrée aux ignobles et hurlantes bandes des *sans-culottes* qui, le 30 frimaire an II, escortent la nouvelle divinité, la comédienne débraillée, la *déesse Raison*, et l'installent sur l'autel, où, pendant tant de siècles, l'auguste et très pure victime a été offerte, immolée, et a régné. L'émancipation de la nature humaine a pour aboutissement logique et honteux le triomphe de la chair. Avec cette souillure au front, l'église cathédrale devient le Temple de la Raison pour toutes les réunions *décadaires* et pour toutes ces fêtes ridicules et charlatanesques, imaginées dans le but de consoler le peuple de Toulouse de la suppression de ses cérémonies d'antan. Pour ces solennités laïques, point n'est besoin de ministres du culte; les membres de la municipalité et les orateurs des clubs suffisent pour éructer sous les voûtes antiques leurs blasphèmes contre l'obscurantisme et chanter les illuminations et les charmes du régime actuel.

Allons retrouver l'abbé du Bourg dans les cachettes successives où il est obligé d'abriter sa vie. Ses ennemis, qui par là rendent un singulier hommage à

la valeur de sa personnalité et à l'importance de sa mission, ont mis sa tête à prix : on a promis 3000 livres au patriote qui débarrassera la République de ce redoutable adversaire[1]. Laissons la parole à la mère Marie de Jésus :

— Le serviteur de Dieu était obligé de passer d'un lieu à un autre et de changer à chaque instant de retraite pour ne pas exposer les personnes qui lui donnaient asile. Souvent il passait plusieurs heures et quelquefois des jours entiers dans des réduits obscurs, où l'air pouvait à peine circuler et là, comme du fond d'un tombeau, il bénissait le nom du Seigneur et s'offrait en sacrifice pour sa gloire. Il entretenait une correspondance très suivie avec l'archevêque de Toulouse et les évêques qui lui avaient confié leurs troupeaux ; il écrivait aussi aux prêtres de ces différents diocèses. On ne peut comprendre comment il pouvait fournir à un si grand travail et comment il est possible qu'un si grand nombre de lettres qu'il écrivait ou recevait ne soient jamais tombées au pouvoir de ses ennemis, tandis que les

1. La mise à prix de la tête de l'abbé du Bourg est affirmée par l'abbé Salvan dans le tome IV de son Histoire de l'Eglise de Toulouse et surtout par le manuscrit de la mère Marie de Jésus, dont le témoignage a, dans l'espèce, une valeur incontestable. Aussi, bien que la pièce officielle n'en ait pas été retrouvée, le fait ne saurait être révoqué en doute : il est confirmé du reste par plusieurs documents contemporains :

En août 1798, on arrêtait à Mérens (Ariège) un sabotier de Verdun-sur-Garonne, qui portait de l'argent, des effets et des lettres à des prêtres retirés en Espagne. Parmi ces lettres, il y en avait une adressée par la citoyenne Sirven à son frère prêtre :

« Monsieur Sirven en Espagne,
« ... Tu t'en viendras avec l'homme, seul, parce que vous ne pourriez « pas passer tous les quatre ensemble... Tous ceux qui sont arrivés « travaillent beaucoup..... il ne leur est rien arrivé. Ils aimeraient « mieux être déportés que de rentrer en Espagne. Quand on travaille « pour la gloire de Dieu, il n'arrive rien. *La tête de M. Dubourg a été « mise à prix et il n'a jamais quitté Toulouse.*— Tu serais imprena- « ble : J'en ai gardé un, un mois pendant la plus grande terreur : ainsi « tu peux t'en venir tranquillement..... »

(La citoyenne Sirven fut dénoncée au Jury de Castelsarrazin comme recéleuse de prêtres.)

[Arch. départ. Hte-Garonne, série 4, reg. 54, fol. 73, *Arrêtés de l'administration centrale.*]

visites domiciliaires se faisaient à chaque instant avec la plus grande rigueur.

Le manuscrit nous montre ensuite l'abbé du Bourg répartissant sa troupe de prêtres dans les différents quartiers de la ville, afin que, sur tous les points, les fidèles soient assistés dans leurs nécessités, surtout à l'heure de la mort, et les sacrements administrés avec toutes les précautions d'une sage prudence. Ce chef si dévoué prêche à tous par son exemple : malgré toutes les fatigues de son administration et de sa direction si étendue et si absorbante, il est toujours le premier à marcher : il consacre les heures de la nuit au service des âmes et cela, en dépit de ses forces épuisées et des dangers qui menacent sa tête. Cette partie du récit de la sainte religieuse, en même temps qu'elle nous dit les héroïques dévouements de cet homme de Dieu, son zèle qui se dépense sans compter, et la paix où il maintient son âme au milieu des plus terribles dangers, nous fait admirer la Providence veillant sur l'abbé du Bourg, le dérobant aux complots de ses ennemis et l'entourant, dans la mission qu'il remplit, d'une protection, au point de vue humain, absolument inexplicable :

Nous racontons ici ce que nous avons vu et entendu dans ce terrible orage, où le glaive était toujours levé sur la tête, où tout conspirait, ce semble, à porter la crainte et la terreur dans l'âme la plus assurée. L'abbé du Bourg fut toujours dans un calme parfait : les larmes et la tendre sollicitude d'une famille qui le chérissait, les inquiétudes de ses amis, les imprécations d'un peuple en fureur, les échafauds, les sabres, les baïonnettes ; rien de tout cela ne fut capable de troubler la paix de son âme ; jamais la crainte ne se peignit sur son front ; jamais l'effroi ne s'empara de son cœur ; on pouvait dire : « M. du Bourg est toujours M. du Bourg ! »

Ce qui me paraît le plus admirable dans sa vie, c'est cette égalité d'âme qu'il conserva toujours au milieu des événements les plus terribles et des circonstances les plus effrayantes. La conformité à la volonté de Dieu le rendait, pour ainsi dire, immuable au milieu de tous les bouleversements qui s'opéraient autour de lui.

On faisait très souvent des visites domiciliaires dans les endroits où on espérait trouver quelques prêtres. Nous avons vu plus d'une fois les soldats enfoncer avec fureur leurs piques à quelques pas du lieu où était caché l'abbé du Bourg; et si le Seigneur n'eût détourné les coups, on l'eût cent fois massacré. Cependant de la cachette où il était blotti, il entendait les invectives qu'on faisait contre lui; nous frémissions, tandis que lui, calme et tranquille, se reposait en Dieu et priait pour ses ennemis.

Il arriva qu'étant une fois dans sa maison la troupe des révolutionnaires vint frapper au portail à quatre heures du matin. Il fallut, avec la promptitude de l'éclair, le cacher avec tous ses papiers dans un réduit préparé à ce dessein. A peine eut-on ouvert la porte que la maison se trouva remplie de toute cette bande; ils étaient animés d'une telle rage qu'ils semblaient être de véritables énergumènes; ils écumaient de rage et pouvaient à peine parler. Ils allaient, cherchaient partout avec un tel acharnement qu'on les voyait revenir couverts de poussière, de toiles d'araignées, après avoir fouillé tous les greniers. Ils firent ensuite la visite des bureaux et des portefeuilles, lisant avec grand soin tous les papiers dans l'espoir d'y trouver quelque sujet d'accusation. Cette visite si pénible se prolongea depuis quatre heures jusque bien avant dans la matinée. Enfin ils se retirèrent et les parents de l'abbé du Bourg pensaient pouvoir respirer en liberté, au moins durant quelques jours; mais dans l'après-midi, lorsque tout était tranquille, voici qu'une troupe de grenadiers bien armés, encore plus féroces que ceux du matin, entrent tout à coup, se répandent en la maison, comme un torrent dévastateur. Je ne sais comment l'abbé de Bourg eut le temps de se cacher. Les satellites frappaient le plancher avec les fusils, enfonçaient leurs

baïonnettes dans les murailles derrière les tableaux. Mais, le Seigneur préserva encore cette fois son fidèle serviteur de la main de ses ennemis qui furent, surtout en cette circonstance, sur le point de le percer de leurs piques, les enfonçant tout près de l'endroit où il était caché.

Malgré les précautions prises pour le cacher et le faire évader, malgré l'ouverture pratiquée dans la muraille et dissimulée derrière un meuble, qui lui permet de se réfugier dans l'hôtel de Comminges ; l'abbé du Bourg doit abandonner sa demeure, où il est par trop exposé et où il ne reparaîtra que de loin en loin; il renonce aux douceurs de la réunion de famille, si consolantes et si fortifiantes au milieu des épreuves.Nous le suivons chez les dames d'Agède, qui, seules, sans parents suspects ou émigrés, sont plus libres pour l'exercice de leur zèle et de leur charité : leur demeure, sise sur la place Saint-Etienne, avec une porte dérobée sur la petite rue Merlane, offre son refuge à l'abbé du Bourg et à un certain nombre de prêtres; là aussi, la Providence veille sur ses serviteurs et déjoue les tentatives des ennemis et les visites domiciliaires les mieux combinées. Il passe ensuite dans la rue Saint-Remezy, qui devient le centre le plus ordinaire de ses opérations. Ces retraites du reste ne sont que successives et temporaires; et il est obligé d'en changer sans cesse pour dépister la police et éviter aux hôtes des compromissions et des dangers inutiles.

Nous trouvons dans le manuscrit de la Mère Marie de Jésus des traits charmants de la confiance surnaturelle de l'abbé du Bourg et de la constante protection de la Providence.

Ses parents et ses amis frémissaient du danger auquel il s'exposait en sortant, pour aller où le portait l'ardeur de son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Son cœur était toujours calme, son visage serein, son humeur égale ; il rassurait toutes les personnes qui lui portaient le plus tendre intérêt, en leur disant : « Ne craignez rien ; la paix soit avec vous ! » — On lui disait quelquefois : « Si l'on vous prend, vous serez aussitôt haché en pièces ! » — Mais il répondait : « Je ne suis pas digne de ce bonheur ; n'a pas une belle mort, qui veut ! »

Il passait souvent au milieu des sentinelles postées pour l'arrêter et des espions qui faisaient la garde et circulaient dans tous les quartiers de la ville, sans qu'ils se saisissent de lui ; leurs yeux étaient comme fascinés ; ils ne pouvaient le reconnaître, ou, s'ils le reconnaissaient, le Seigneur arrêtait leurs bras et ils ne pouvaient le frapper.

En voici quelques exemples : L'appât de la prime promise et de la gloire que procurerait cet exploit anima bien des gens à sa recherche, surtout un misérable, qui s'était personnellement déclaré contre lui et, proférant mille invectives, déclarait que, s'il trouvait ce fanatique, il le mettrait en pièces avec son sabre. Un soir que le serviteur de Dieu fut obligé de sortir de sa cachette pour les devoirs de son ministère, il rencontra ce furieux, qui avait juré sa mort. L'heure et le moment semblaient favoriser ce criminel projet : cet homme reconnaît sa proie et la regarde avec férocité ; il en est aussi reconnu ; l'homme de Dieu, calme et serein, marche à côté de son ennemi pendant quelques instants. Celui-ci était arrivé avec le projet de massacrer un prêtre seul sans défense, mais il n'ose le faire ; une terreur subite s'empare de lui et il laisse échapper sa victime.

Dans une autre circonstance, on donne de l'argent à un homme du peuple en lui ordonnant d'assassiner l'abbé du Bourg. Cet homme parcourt toute la ville pendant la nuit et rencontre enfin celui qu'il cherche. Il le regarde avec attention pour s'assurer qu'il ne se trompe pas ; le serviteur de Dieu, croyant aussi le reconnaître, mais ne soupçonnant pas son dessein, ôte son chapeau pour le saluer ; son front chauve et ses cheveux noirs le font facilement reconnaître. L'assassin, armé d'un poignard et d'un pistolet, se dispose à accomplir son infâme dessein ; mais l'aspect de la tête

vénérable du saint prêtre excite un sentiment de crainte et de respect qui arrête le bras du meurtrier et laisse le fer s'échapper de ses mains. Il retourna vers ceux qui l'avaient envoyé et leur dit qu'il a bien trouvé l'abbé du Bourg, mais qu'il n'a pas osé le frapper parce qu'il ressemblait à saint Pierre.

Nous allons clôturer la liste de ces protections merveilleuses de la Providence par une épisode charmant dans sa simplicité. Un jour, l'abbé du Bourg,poursuivi dans les rues par une bande de patriotes, se réfugie dans une maison amie, où le maître s'empresse de faire disparaître le proscrit dans une cachette pratiquée sous le plancher de la salle et habilement dissimulée. Il vient à peine de refermer la trappe que la bande des persécuteurs est à la porte extérieure et réclame sa proie. Ces forcenés envahissent la maison, cherchent de tous côtés de la cave au grenier, fouillent tous les meubles. Ce ne sont que vociférations, coups de piques dans les murailles, fracas de meubles renversés. Pendant ce temps notre captif, dans la paix de sa conscience, prie Dieu, implore sa miséricorde pour la France et ses persécuteurs. Puis doucement sa tête s'appuie contre la muraille noire, ses paupières se ferment, et, comme Turenne à la veille de la bataille, il s'endort. Les maîtres du logis, tremblant pour le sort de leur hôte vénéré, sont là, au milieu de la salle : ils suivent, passifs et impuissants, les divers incidents de cette invasion : tout à coup, au milieu du tumulte, des imprécations, leurs oreilles perçoivent un son calme et régulier qui se fait entendre d'abord faiblement mais augmente d'instant en instant sa sonorité. — Plus de doute : — c'est l'abbé du Bourg, qui, dans ce moment critique, s'est endormi — et ronfle. Ils ont beau chercher à dissimuler, sous le bruit de leurs propres mouvements, le bruit de cette respiration ; ils

voient arriver le moment où ce bruit trahira la cachette et livrera son habitant à ses ennemis. Heureusement Dieu est là, qui veille ; la Providence, qui si souvent a clos les yeux des méchants, bouche en cette circonstance leurs oreilles. Sans avoir rien découvert, sans avoir rien entendu, les *sans-culottes* sortent en lançant leurs menaces et leurs imprécations. A peine le danger est-il passé qu'on va ouvrir la trappe et faire sortir l'abbé de sa cachette, en lui faisant d'amicaux reproches sur cette somnolence intempestive qui eût pu avoir de si tragiques résultats. « Que voulez-vous ? » dit l'abbé, un peu confus et se frottant les yeux, « tous les jours, nous sommes exposés à mourir ; aujourd'hui, il y avait peut-être pour moi une chance de plus. Pardonnez-moi les transes que je vous ai causées : dans la cachette, il faisait si noir et j'avais tant de sommeil. »

La Providence ne se contente pas de protéger miraculeusement les jours de son serviteur pour l'accomplissement de sa mission, elle lui fournit d'une manière également merveilleuse les ressources nécessaires pour cela. La mère Marie de Jésus va nous dire ces admirables aspects de l'administration de l'abbé du Bourg pendant la Terreur :

La Providence, qui le conservait d'une manière si visible, se servait de lui comme d'un instrument de miséricorde pour secourir son peuple dans ses besoins spirituels et temporels, particulièrement les prêtres et les religieuses. Quatre cents ministres du Seigneur (et religieuses) étaient distribués dans les différentes maisons de la ville, à l'époque d'une grande disette ; la cherté des vivres mettait la plupart des familles dans une gêne extrême. L'abbé du Bourg, dénué de ressources et ne pouvant rien attendre de sa famille si cruellement dépouillée de ses biens par les révolutionnaires, était obligé de fournir à l'entretien de la plupart des prêtres et des religieuses, jetées sans ressources hors de

leurs cloîtres. Ceci semblait humainement impossible ; mais le Seigneur n'abandonna pas ses enfants : en voyant la manière dont il les secourut, on est porté à crier au miracle. Les faits que nous allons citer à l'appui sont très authentiques.

L'argent semblait se multiplier ; quelquefois des secours inattendus arrivaient au moment précis où les ressources étaient épuisées. Une demoiselle, fort respectable par son âge avancé et ses grandes vertus, était l'instrument ordinaire dont Dieu se servait pour venir au secours de ses ministres. Elle faisait des quêtes dans la ville avec un zèle infatigable : rien ne pouvait la rebuter ni la décourager. Une fois, ayant besoin de vingt-cinq louis, elle rencontra dans la rue un vieux monsieur qui lui était inconnu. Pressée intérieurement de s'adresser à lui, elle le fait avec la plus grande simplicité et aussitôt le généreux étranger mit sa bourse à sa disposition : elle contenait la somme voulue.

Dans une autre circonstance, les fonds étant venus à manquer à l'abbé du Bourg, un homme riche et pieux, qui n'avait nulle connaissance de son embarras, vint le trouver disant qu'il se sentait pressé de faire une bonne œuvre et à l'heure même lui donna quarante louis. Mais les besoins d'alors étant si grands que cette somme fut bientôt employée ; nouvel embarras pour le serviteur de Dieu ; mais le même personnage, inspiré comme la première fois, se présenta encore et remit quarante autres louis, ajoutant que, si le besoin d'argent se faisait encore sentir, on recourût à lui.

Cependant un certain personnage témoigna de la peine que l'abbé du Bourg se mêlât ainsi de pourvoir les prêtres, comme s'il n'y avait que lui capable de le faire, ajoutant qu'il se chargerait volontiers de cette œuvre. L'homme de Dieu, toujours prêt à céder et à s'effacer, lui remit tous les fonds qu'il avait entre les mains, avec la liste et les notes nécessaires pour continuer cette œuvre excellente. Mais cette personne se trouva bientôt au dépourvu, et, l'argent lui manquant tout à fait, elle fut obligée de prier l'abbé du Bourg de vouloir bien reprendre son emploi ; ce qu'il fit et l'argent revint aussitôt et avec abondance comme aupara-

'ant.—L'abbé du Bourg assurait que, dans un court espace le temps, il avait passé dans ses mains plus de soixante mille francs; ordinairement, tous les mois il en avait de dix à douze mille, ce qui lui faisait dire en riant qu'il n'avait jamais été plus riche que depuis qu'on lui avait tout ôté.

Quelle que soit la rage de la persécution, le recrutement du clergé est une œuvre primordiale qui s'impose toujours à l'Eglise et que les difficultés de l'heure présente rendent plus indispensable que jamais. La plus grande partie du clergé a été forcée de passer la frontière. Les prêtres qui ont réussi à ne pas émigrer ne peuvent suffire à la charge écrasante d'un ministère exercé la nuit, au péril de la vie, dans des territoires d'une immense étendue. Parmi eux, tous les jours les vides se fond: ces intrépides se voient décimés par les poursuites des autorités; sur l'échafaud ou dans les prisons, ils échangent leur dignité de confesseurs de la foi contre les palmes de martyrs de Jésus-Christ. Il faut combler ces vides. Du reste, l'Eglise est immortelle ; et, au milieu de la rafale du jour, il n'est pas permis de ne pas songer aux résurrections du lendemain. Il est donc de toute nécessité de faire avancer aux ordres sacrés les jeunes lévites qui ont déjà commencé leur préparation ecclésiastique et de procurer les avantages de cette dernière à tous ceux dont la vue de la persécution enflamme le zèle et développe la vocation. M. l'abbé Contrasty a publié, dans la Revue *les Vocations sacerdotales*, d'intéresantes études sur le *Recrutement du clergé de Toulouse pendant la Révolution* et résumé cette portion capitale de la vie catholique dans nos contrées et de l'œuvre de l'abbé du Bourg. Nous allons lui emprunter quelques passages qui nous diront et les difficultés de l'entreprise et l'héroïsme de ceux qui les surmontaient :

Mais la persécution alla s'aggravant sans cesse et à partir du dernier trimestre de 1790, les ordinations ne purent être célébrées qu'en secret... La 1re eut lieu à Auch dans la chapelle de l'archevêché à minuit; quand les commissaires, avertis par une dénonciation, se présentèrent, tous les ordinands étaient dispersés; ils avaient été plus de deux cents: tous s'étaient rendus dans la ville métropolitaine déguisés sous des habits laïques. La 2e fut célébrée dans la même chapelle par le même archevêque, presque aussi nombreuse que la première. » Il y eut aussi des ordinations à Béziers et à Garaison.

Les évêques étant partis pour l'exil, qu'allaient faire les administrateurs des diocèses pour assurer le recrutement des pasteurs? Sur une vingtaine d'ecclésiastiques engagés dans les ordres sacrés qui restaient à ordonner après le départ des évêques, quelques-uns trouvèrent le moyen en pleine Terreur de se faire imposer les mains par les évêques qui n'avaient pas quitté la France. — Dès que M. du Bourg connaissait la retraite des pontifes cachés en France, il se hâtait de leur envoyer les courageux candidats pour les ordres sacrés. Quand il sut en particulier la présence dans la Lozère de Mgr d'Aviau revenu d'Italie, il donna des lettres dimissoriales à deux diacres [1]. Mais le plus grand nombre se rendait en courant mille dangers en Espagne, soit pour se préparer, soit pour recevoir les ordres sacrés, ce que le formalisme des évêques de la péninsule leur refusa bien souvent.

— Les divers ordinands, enfermés dans les monastères des villes où ils cherchèrent un refuge, se préparèrent, sous la direction de leurs supérieurs occasionnels, à la réception immédiate des ordres sacrés, par des exercices spirituels qui duraient ordinairement dix jours. Dans ces heures de lutte pour le Christ et pour l'Eglise, la vie d'incessantes angoisses et de vives douleurs de tous ces jeunes gens, cruelle-

1. Dans une récente brochure, M. l'abbé Tournier croit que Mgr de Maillé, l'héroïque évêque de Saint-Papoul, qui était resté à son poste pendant toute la Révolution, vint à Toulouse faire une ordination vers avril 1795 (*Une ordination à Toulouse en 1795*).

ment déracinés de leur patrie, fut une préparation d'une valeur sans égale. Quand le Pontife se tournait vers l'archidiacre pour lui poser la question rituelle : *Savez-vous s'ils sont dignes?* celui-ci pouvait répondre : *Oui, ce sont des confesseurs de la Foi* [1].

Avant de clôre ce résumé de l'administration de l'abbé du Bourg dans la sinistre période, il est nécessaire que nous parlions d'un sauvetage opéré par lui et d'une immense dette de reconnaissance contractée en cette occasion envers lui par la ville de Toulouse. Il s'agit du trésor inestimable des saintes reliques reposant dans les cryptes de la basilique de Saint-Sernin. Cette nombreuse et glorieuse cohorte de saints, gardiens de la cité, est maintenant délaissée dans la muette solitude de l'église sombre et exposée à tous les dangers. Les dépouilles mortelles de ces Saints, qui jadis héroïquement livrèrent leurs corps aux tortures pour Jésus-Christ, sont de tous côtés poursuivies par la rage du démon. Nous avons déjà dit la vénération et l'affection de la population toulousaine pour ses saints. Ces sentiments ne disparaissent pas, même dans les temps mauvais. Nous avons vu tout à l'heure les républicains profiter de la spoliation des communautés religieuses de la ville pour enrichir de leurs dépouilles le trésor des reliques de Saint-Sernin, qui a été la gloire de Toulouse dans le passé et pourra l'être aussi dans l'avenir : comme nous l'avons fait remarquer, le clergé constitutionnel, peut-être par les sentiments que certains de ses membres ont conservés au fond du cœur et aussi pour s'attirer des sympathies qui leur font défaut, affichent un grand zèle à l'égard de ce trésor : le métropolitain du Sud et le

1. Revue *les Vocations sacerdotales*, juillet-octobre 1904 ; — février 1905.

P. Hubert, curé de Saint-Sernin, rivalisent d'enthousiasme. Ce dernier n'a eu garde de révoquer de ses fonctions le sieur Aubert, *mande de la confrérie des Corps Saints*, qui, depuis vingt ans, est à ce poste d'honneur et entend bien ne pas faillir à sa mission. Il est donc probable que les reliques de Saint-Sernin auraient passé la période de la Terreur, sans que les révolutionnaires eussent osé faire contre elles des tentatives éminemment impopulaires. Mais la piété des siècles les a renfermées dans des reliquaires, dans des châsses magnifiques où la richesse de la matière répond à la valeur artistique de l'œuvre, où les gemmes sont semées à profusion sur les lames d'or ou d'argent : c'est un appât auquel ne peut résister la cupidité des maîtres du jour. Le 27 février 1794[1], les commissaires du district viennent à Saint-Sernin retirer l'argenterie des châsses, bustes et reliquaires. Le P. Hubert ne peut s'opposer au vol commis par le pouvoir civil dont il est l'humble fonctionnaire : du moins il a le mérite de préserver le précieux contenu qui n'a du reste que mince valeur aux yeux des spoliateurs : « Revêtu d'un surplis et d'une étole, à « mesure qu'on dépouille les bustes et reliquaires de « leurs ornements d'or, d'argent et de pierreries, il « en retire les reliques, les enveloppe dans du coton « en rames et les remet au S[r] Aubert. » Ce dernier porte ces paquets de reliques dans les armoires où elles étaient conservées, en ayant soin de les déposer sur l'emplacement de chacun de leurs reliquaires : puis il ferme toutes ces armoires à clef. « Quant à la

1. Tous ces détails sont extraits du procès-verbal de la reconnaissance des reliques de Saint-Sernin en 1807, dont une copie se trouve aux archives de la Basilique et une seconde, plus complète, à la Bibliothèque du Grand Séminaire. Ce document a été publié par Mgr Douais dans le tome I[er] des *Inventaires de Saint-Sernin*, et par M. l'abbé Lestrade, curé de Gragnague, dans ses *Pages d'histoire et d'art sur Saint-Sernin*.

« Ste Epine, renfermée dans un flacon de cristal, « elle est retirée du reliquaire de vermeil, et déposée « dans le tabernacle. » Pour les grandes châsses on se contente d'enlever l'argenterie qui les recouvre, sans ouvrir les caisses de bois et se préoccuper de leur contenu.

Mais ces préservations de la première heure ne sont plus suffisantes, maintenant que la Révolution bat son plein et menace de destruction prochaine tous les monuments religieux. En ce moment l'église de Saint-Sernin reste abandonnée et le père Hubert s'est soustrait par la fuite à l'incarcération que subissent dans la prison des Carmélites ses confrères et amis. L'abbé du Bourg ne peut voir de sang-froid le danger que courent les saintes reliques et son cœur ardent forme le projet audacieux de les sauver. Dans l'enceinte du cloître de Saint-Sernin, un cordonnier, Antoine Passerieux, a établi sa demeure : il était sacristain du chapitre à l'époque de la dispersion des chanoines ; c'est un homme de toute confiance, à la foi ardente, au dévouement absolu pour son clocher et pour ses saints. Dans son humble demeure, un soir de l'hiver de 1794, dont le document ne précise pas la date, se rendent, individuellement et par des chemins détournés, quelques hommes qui se connaissent, savent qu'ils peuvent compter les uns sur les autre et prennent immédiatement leurs dispositions pour leur expédition ; ce sont des catholiques d'élite ardents et résolus que l'abbé du Bourg a choisis et délégués pour l'audacieuse mission. A la tête de la troupe, se trouve le Père Cassé : ce religieux franciscain de la Grande Observance est un des collaborateurs les plus infatigables du vicaire général dans ces temps terribles ; pour apprécier la valeur de cet homme de Dieu, et le bien qu'il a réalisé dans sa vie d'héroïsme et de dévouement, il suffi-

rait de lire dans les lettres de Sermet l'expression de son ressentiment contre ce confesseur de la foi qui, en plus d'une occasion, a contrecarré les efforts de son ambition et qu'il cherche à ridiculiser[1]. Dans quelques jours, le P. Cassé sera arrêté à son tour; enfermé à la Conciergerie, il offrira les consolations de la religion à la plus grande partie des victimes partant de la prison pour l'échafaud. Avec lui, nous trouvons deux laïques admirables de foi et d'énergie, Gabriel Pierre Limes et François Médard Pontier: ce dernier, dont nous ne connaissons pas les origines, est un auxiliaire précieux de l'abbé du Bourg : il est maître de pension estimé dans toute la ville; pendant la suspension de la vie extérieure de l'Eglise, c'est lui qui prépare, par l'instruction solide et chrétienne qu'il donne, les résurrections de l'avenir et le recrutement des futurs lévites pour le sanctuaire restitué[2].

Passerieux et sa femme, Jean Labat et sa femme se joignent à eux et apportent un concours très actif à

1. Adher, *Lettres inédites de Sermet*. *Revue des Pyrénées*, t. X, p. 246.

2. Cette supposition se trouve confirmée dans le très intéressant article « Une ordination à Toulouse en 1795 » publié par M. l'abbé Tournier dans la revue « les Vocations Sacerdotales » d'octobre 1906. Nous y lisons les procès-verbaux des visites faites par les délégués de la municipalité à l'école que dirige à l'ancien hôtel de Lévy (rue Ninau) M. Pontier et où, en 1794, plus de cent enfants reçoivent l'instruction primaire et secondaire. Nous y admirons les fières réponses du vaillant directeur qui ne cache pas sa foi catholique romaine et les principes de son éducation — et aussi ne sommes-nous guère étonnés des menaces lancées par les inspecteurs contre cette pension « qui par sa réputation anti-républicaine, est devenue le rendez-vous des enfants des ennemis de la République, non seulement dans notre commune, mais encore de plusieurs départements voisins. » François Médard Pontier, dont M. Tournier dit, avec infiniment de raison, que l'abbé du Bourg, dont il a toute la confiance, en fait une sorte de vicaire général laïque, délégué surtout à l'instruction publique », est poursuivi, ainsi que plusieurs de ses collaborateurs, et disparaît dans les ténèbres de sa réclusion; noble figure, que celle de cet homme humble et héroïque, qui, au milieu de la tourmente, sans se laisser aller à la peur et au découragement, continua bravement sa tâche, conservant la semence sainte du sacerdoce catholique pour les reconstitutions de l'avenir.

l'opération. Passerieux s'est procuré une clef de la porte du cloître. Il connaît admirablement les lieux et les dispositions intérieures; il fait descendre ses compagnons dans la crypte, après avoir pris les clefs dans la sacristie voisine, ils ouvrent toutes les armoires et niches pour en retirer les reliques; ils les retrouvent à la place et dans l'état où les ont déposées naguère le P. Hubert et Aubert. Ils couvrent ces reliques enveloppées de coton, chacune dans une serviette dont ils attachent les angles avec un fil; « sur le nœud, le « P. Cassé appose le cachet de l'archevêché, obser- « vant de numéroter chaque paquet et de désigner la « place où il se trouve. » Cette opération se prolonge et le jour qui va se lever oblige ces admirables ouvriers de Dieu à la retraite : ils emportent leur butin chez M. Pontier et déposent tous ces précieux paquets dans une malle. Quelques jours après, la malle, avec son inappréciable contenu, est transportée de la maison de M. Pontier dans celle de M[me] de Comminges. Nous aurons plus tard à nous occuper encore de ces reliques : laissons-les reposer pendant la tourmente dans leur cachette. L'abbé du Bourg et ses héroïques collaborateurs reçoivent, pour eux et pour la ville, une spéciale bénédiction de ces saints, gardiens de la cité, dont ils viennent de sauver les reliques.

CHAPITRE VI

L'HOLOCAUSTE DE FAMILLE

Cercle de famille à l'hôtel du Bourg. — Joseph et Bruno en Espagne. — Leur anxiété. — Visite inattendue. — Joseph veut entraîner les siens en émigration. — Refus de l'abbé Philippe et de Mathias. — Retour de Joseph en Espagne. — Son évasion miraculeuse des poursuites de la gendarmerie. — Arrestation de Mathias. — Son fils Melchior meurt de saisissement. — Prison de la Visitation. — Traitements indignes. — Correspondance secrète de Mathias avec les siens. — Pétition de la citoyenne Dubourg au Président du club pour sauver son mari. — Pillage par l'armée révolutionnaire du château de Rochemontès. — Capelle, l'accusateur public de Toulouse, expédie successivement des groupes de Parlementaires pour la guillotine de Paris. — Le 27 floréal, Mathias du Bourg et douze de ses collègues sont désignés pour la journée du lendemain. — Derniers adieux. — La petite Joséphine, passée par le tour de l'ancien couvent, recueille le dernier baiser de son père. — Lugubre voyage de 27 jours sur une charrette à travers la France. — Un enfant suit à pied la charrette. — Dans la forêt d'Orléans, Mathias refuse de s'évader. — Dernière lettre. — Conciergerie. — Condamnation. — Scène sublime de la Place du Trône. — Retour d'Armand à Toulouse. — Les appartements de l'hôtel mis sous scellés. — La famille reléguée dans un galetas. — Détresse, — Froid et faim. — On travaille pour le pain de chaque jour. — Mort de la Présidente. — Communication de ces catastrophes à l'abbé et aux émigrés. — Armand a les honneurs d'une fête décadaire. — Pensions accordées à la veuve et aux enfants. — Lettres de l'abbé à Joseph.

Dans la première partie de notre étude, nous avons consacré de nombreuses pages à la famille du Bourg : en le faisant, nous n'avons pas eu simplement en vue de constituer un cadre pour notre sujet ou de jeter à cette occasion un coup d'œil sur la société française au moment de la Révolution; nous avons voulu faire connaître une collectivité non vulgaire d'êtres humains, unis par les liens du sang et ceux de la plus intime affection, qui jouera son rôle prédominant et essentiel dans notre histoire : ce rôle va se résumer en un drame

d'une énergie singulière, drame fait de sang, de larmes, de faim, où tous, en participant aux honneurs du sacrifice, en recueilleront les fruits bénis.

Le cercle brillant et heureux de la famille que tout à l'heure nous représentions s'est bien réduit et s'est singulièrement assombri. La Présidente est toujours là, mais les ans ont fait leur œuvre. Ce n'est plus cette reine de la société toulousaine que nous avons dépeinte au début. C'est une vénérable grand'mère : sa conversation primesautière de jadis a fait place à des paroles graves et chrétiennes, à des considérations souvent éloquentes sur la Révolution. Ses yeux, toujours vifs et pétillants, contrastent avec les rides qui sillonnent sa face. — De temps en temps ses paupières s'abaissent et la Présidente semble se recueillir en elle-même, et éviter de trop penser au passé qu'elle pleure, à l'avenir qui l'épouvante. — Tout bas, elle se demande pourquoi Dieu la laisse encore sur la terre survivant à tant d'autres et lui conserve une vie dont bien aisément elle ferait l'abandon : elle ne saurait soupçonner les douleurs que la Providence lui réserve et les degrés d'épuration et de sanctification que la divine miséricorde entend lui faire gravir. Elle fixe des regards, tendres mais inquiets, sur son cher Mathias, maintenant le chef de la famille ; la figure fine et distinguée de ce dernier se voile de tristesse quand il tourne les yeux vers sa chère femme, vers ses enfants bien aimés ; mais, contre cet affaissement passager, réagit une indomptable et chrétienne énergie. L'abbé est sous le toit paternel dont la persécution va bientôt le chasser : il répand autour de lui, dans cet intérieur du bon Dieu, sa douce et irrésistible influence; grâce à lui, tous les membres de la famille avancent dans les voies chrétiennes et se préparent à des destinées qu'ils ignorent. Les jeunes viennent remplir les vides : mais non, il n'y a plus de

jeunes en Révolution, dans ces temps où la Terreur règne, où le sang coule, où l'on n'ose parler à haute voix, où l'on cache ses larmes, où l'on ne sait plus rire. Après les deux charmantes jeunes filles qui ouvrent la marche et dont les énergies et les tendresses vont se tremper dans les douleurs, voici Melchior, jeune homme à la taille frêle et élancée, à l'œil voilé; à la dérobée, il tourne vers son père un regard d'une tendresse profonde, et, comme sous l'impression d'un indéfinissable pressentiment, une larme perle à sa paupière. Après lui Armand, à l'œil décidé et bon : lui aussi a pour son père une immense vénération et une profonde tendresse : il poursuit des études dont il se distrait souvent, arraché à la solution du problème de mathématiques qui lui est proposé par la préoccupation des problèmes contemporains qui se posent autour de lui et qui ont des solutions si tragiques. Et puis, au milieu de ceux qui font le groupe des petits, la délicieuse Joséphine : son œil bleu est spirituel et profond; elle le lève au ciel; la gaîté est refoulée dans l'âme de l'enfant par les malheurs de tous : elle joint souvent les mains et prie; c'est la chérie de toute la famille dont elle fait déjà la surnaturelle consolation.

Joseph et Bruno ne sont plus au foyer de la famille; la Révolution les a jetés hors de France. Le 14 février 1792, le comte de Panetier écrit au premier, qui est déjà à Bañouls en Espagne pour l'admettre dans le corps d'émigrés qu'il forme sur la frontière pour le service de Dieu et du Roi. Son frère Bruno vient l'y rejoindre peu de temps après. Les deux chevaliers du Bourg, si unis par leur affection réciproque, par leur âge, par leur profession dans l'Ordre de Malte, ont la consolation d'être auprès l'un de l'autre pour se soutenir dans la cruelle épreuve. Instinctivement leurs regards se tournent vers les Pyrénées, vers cette bar-

rière aux cimes altières et neigeuses qui leur cache la France. Derrière cette muraille impénétrable, que se passe-t-il? Quelles sont les atrocités qui se commettent à Toulouse? Les jours succèdent aux jours et, toujours hargneuses, les Pyrénées gardent leur mystère. Le silence se prolonge, silence de mort. Des bruits sinistres parviennent de loin en loin, qui révèlent des choses abominables. Tous les matins, avant de partir pour leur service, les deux frères s'interrogent anxieusement du regard : aucune lettre n'arrive ni pour eux, ni pour les autres. La République arrête tout et ne laisse rien sortir. Les poitrines se gonflent, les yeux se mouillent et un déchirant soupir, comme un sanglot étouffé, s'échappe de la gorge de ces hommes énergiques que l'anxiété anéantit. Joseph est capitaine dans le bataillon de la Reine, il est connu par tous pour son courage que rien ne peut effrayer, pour son dévouement qu'aucun sacrifice ne saurait déconcerter : maintenant il est comme hypnotisé par une pensée obsédante : et on l'entend grommeler entre ses dents : « C'est intolérable! Il faut que nous sortions de là. »

Pour nous, franchissons les Pyrénées et rentrons à Toulouse. L'hôtel du Bourg est plongé dans un morne silence : l'ombre de la mort semble l'envelopper. Tout autour de lui, des cris de haine et de carnage se font entendre : il y a quelques jours à peine, des bandes de patriotes l'ont envahi par deux fois, l'ont fouillé de la cave au grenier, ont mis tout à sac, pendant que l'abbé du Bourg, l'objet de leurs recherches, du fond de sa cachette, entend les blasphèmes et les imprécations lancées contre lui. Alors lui, qui a la mission de gouverner les catholiques de Toulouse, est obligé de quitter la demeure de la famille, où il ne reviendra qu'à de rares intervalles et en se cachant, la nuit.

Comme toutes les grandes villes, Toulouse a son tribunal révolutionnaire, son échafaud dressé d'où le sang coule. Mme de Cassand y est héroïquement montée pour avoir refusé de mentir et de dire à ses juges qu'elle n'a pas envoyé de l'argent à son fils émigré. Mais cette tuerie locale ne dure pas longtemps : et les misérables agents de la justice républicaine à Toulouse doivent se contenter de fournir aux orgies de sang de la capitale. Déjà une première fournée de Parlementaires, les membres de la Chambre des vacations, sont arrêtés et, sous les verrous, attendent leur sort. A quand le tour des autres ?

Mathias est trop connu pour échapper dans le silence de sa retraite aux persécuteurs. Dès le mois d'avril 1793, ainsi que nous l'apprend M. Duboul, il est au premier rang des suspects arrêtés et envoyés à la Visitation. Cette première détention n'est pas de longue durée, grâce à un de ces dévouements humbles et héroïques qui se produisent partout et se détachent sur le fond infâme de cette période. M. Rouède, professeur de dessin, qui a pour le conseiller du Bourg des sentiments de respectueuse affection et de reconnaissance, à l'insu de ce dernier, se présente devant les autorités et obtint la liberté du magistrat, en se portant garant de son civisme. « Le modeste artiste expose sa vie pour sauver un innocent condamné d'avance. Malheureusement son généreux sacrifice reste aussi inutile que ses supplications : du Bourg refuse le moyen de salut qui lui est offert, ne veut pas s'éloigner de Toulouse et courageusement attend les événements [1]. »

Dans l'hôtel du Bourg, la joie de cette libération, qu'on sent provisoire, se mêle à l'appréhension qui

1. Axel Duboul, *la Fin du Parlement de Toulouse*, p. 151.

étreint les cœurs. L'épée de Damoclès reste suspendue sur les têtes et absorbe dans une muette et cruelle interrogation : Sera-ce pour aujourd'hui ? les pensées de tous. Un soir, ils sont tous réunis, serrés les uns contre les autres, silencieux malgré tous les efforts du chef de la famille pour empêcher les siens de se laisser absorber par la tristesse et le découragement. Tout à coup des pas précipités se font entendre sur le grand escalier de pierre. A ce bruit insolite tous tressaillent : « Qu'est-ce ? quel est le malheur qui nous arrive ? » La porte s'ouvre brusquement, et, dans le salon à peine éclairé, un homme se précipite ; il est revêtu de la blouse des paysans et sous les larges ailes de son chapeau ses traits se dissimulent. Sans laisser le temps de découvrir sa personnalité, le nouvel arrivé se jette dans les bras de tous, qui l'ont bien vite reconnu, c'est Joseph. Il n'a pu résister au cauchemar obsédant : il vient de réaliser l'entreprise folle qui s'est imposée à sa tendresse et à ses anxiétés. Il a fait ce long trajet à cheval, à travers un pays qui est le sien et où il n'a plus le droit de rentrer ni de vivre ; il a voyagé toutes les nuits, se cachant pendant le jour, dans la maison amie trouvée sur la route, ou dans les ravins et les bois. Après les premières effusions, plus aisées à concevoir qu'à exprimer, après cette succession haletante de questions et de réponses sur un passé affreux, sur un présent plus affreux encore, on se hâte de réunir le conseil de famille, pour profiter des quelques heures que l'émigré peut rester sous le toit paternel : un émissaire fidèle va prévenir l'abbé. Quand tous sont là, Joseph, d'une voix étranglée par l'émotion, expose son plan, ou mieux sa requête :

— Notre situation ne peut se prolonger. La France n'existe plus ou plutôt elle existe, mais c'est hors de

France qu'il faut la retrouver; c'est hors de France qu'il faut faire notre suprême effort pour la délivrer des brigands qui l'oppriment, qui la déshonorent, qui la tuent. Je viens vous chercher, vous emmener tous avec moi, hors d'un pays où vous êtes exposés à toutes les misères, à toutes les persécutions à toutes les extrémités — et où vous êtes réduits à l'impuissance. Pour la cause de Dieu et du roi, vous devez me suivre : j'ai tout organisé sur la route pour assurer votre retraite.

En sa qualité de ministre de Dieu, l'abbé prend le premier la parole; il y a de longs mois qu'il accomplit sa rude et héroïque mission et en tête de toutes les lettres mystérieuses et confidentielles qu'il envoie à ses prêtres et à ses fidèles, il met comme devise *Non emigrabo*. C'est aussi le résumé de sa réponse : son devoir l'attache au milieu de son peuple et la perspective des prisons et de l'échafaud ne fait qu'exciter ses plus ardents désirs. Puis le chef de famille parle et dit lui aussi son *non emigrabo*:

— Nous sommes tous ici-bas pour accomplir notre devoir. Vous, Joseph et Bruno, mes frères bien-aimés, vous êtes officiers du Roi, votre devoir est d'aller combattre pour la cause du Roi, qui est aussi la cause de Dieu ; allez batailler : ne ménagez pas vos vies pour délivrer la famille royale de sa prison, la France de la sienne. Pour nous, notre devoir nous attache ici : Philippe, comme ministre du Christ : moi, comme magistrat du Roi. Les usurpateurs des pouvoirs publics ont eu beau dissoudre les Parlements : je reste, malgré eux, officier de la justice publique : et je n'abandonnerai pas mon poste, tant que je n'en recevrai pas l'ordre de l'autorité légitime. En fuyant, j'aurais l'air de m'avouer coupable; ce serait une lâcheté. Je ne la commettrai pas. Si Dieu, sans la permission de qui un seul cheveu ne peut tomber de notre tête, m'admet à

l'honneur de souffrir pour sa cause, il me donnera la force d'accomplir mon devoir jusqu'au bout.

En prononçant ces paroles, la voix de Mathias est émue, solennelle, mais d'une fermeté inébranlable ; ses yeux, illuminés d'une flamme intérieure, disent que sa résolution est de celles contre lesquelles aucun effort humain ne peut prévaloir. Tous se jettent dans les bras de celui qui, à cette heure solennelle, incarne si bien l'honneur de la famille et qui, comme chef, désigne à chacun son poste de combat. Joseph a le cœur brisé, mais il comprend aussi les sentiments de l'âme de la race : il les admire; — il s'incline sans chercher à les combattre. En silence, il serre contre son cœur tous ces êtres qu'il aime tant et que peut-être il ne reverra plus; puis il reprend la route d'Espagne. Plus même qu'à l'aller, il a hâte d'arriver au but; il a soif de sacrifices à faire, de dévouement à dépenser, de dangers à courir pour la noble cause à laquelle il a consacré sa vie. Il double les étapes, sans trop penser aux fatigues de sa monture. Il prend beaucoup moins de précautions pour échapper à la surveillance des autorités républicaines. — Dans le fond, la perspective d'une lutte où il tomberait sur la terre de France, accablé par le nombre et après avoir vendu chèrement sa vie, n'a rien qui répugne à son cœur endolori. Enfin il arrive, gardé par la Providence, aux Pyrénées : sous la conduite d'un guide dévoué, il se met à gravir les pentes du géant de la frontière. Malgré les précautions et le dévouement du montagnard, les yeux des gendarmes dans la vallée découvrent le petit groupe qui s'élève sur le rude sentier. Ils se mettent vigoureusement à la poursuite des fugitifs : leurs chevaux frais leur font gagner du terrain et la course se poursuit à travers les ravins et les fondrières. Ils se rapprochent de la frontière, mais pas

assez pour échapper. Joseph ne veut pas exposer les autres pour lui; il donne son cheval épuisé au guide et seul, portant sa valise sur l'épaule, il s'élance sur le dernier raidillon qui se dresse devant lui, pendant que les gendarmes labourent de leurs éperons les flancs de leurs montures. Arrivé au sommet, il voit l'immense glacier qui à ses pieds étend sa nappe miroitante et unie, barrière infranchissable qui va le livrer aux mains de ses ennemis. Faisant un grand signe de croix, le chevalier dépose sa valise sur le bord du glacier, se place à califourchon sur elle et par un vigoureux coup de pied se lance sur la pente unie, sous la protection de son ange gardien. La valise dévore l'espace avec une vitesse vertigineuse; elle franchit, comme en bondissant, les crevasses qui ouvrent sur la surface blanche leur hiatus noir; — et au bout de quelques secondes, Joseph se trouve en terre espagnole, bénissant le ciel, tandis que les gendarmes regardent de loin avec stupéfaction la proie qu'ils ont cru tenir et qui vient de leur échapper.

Le 22 août 1793, tous les membres encore libres du Parlement de Toulouse et, après eux, successivement tout ce que la ville contient de plus honorable, sont incarcérés. Dès le matin, la maréchaussée de la République cerne l'hôtel du Bourg et vient de nouveau réclamer sa proie. Mathias a reçu quelques heures auparavant la visite nocturne de celui qui est venu le trouver au nom de Dieu: sa conscience est en paix. Le coup de tonnerre qui éclate est depuis longtemps prévu. Mathias s'y est préparé en gentilhomme et en chrétien; dans son testament, écrit à la veille de la tourmente, il a transmis à ses enfants les traditions d'honneur et de foi de la race et leur a recommandé la fidélité à Dieu et au Roi. Confiant et préparé à tout, il attend l'heure du sacrifice. La voilà qui

sonne. Mathias est debout dans le grand salon morne. Il s'incline avec respect et tendresse devant sa pauvre mère qui, défaillante, sous ses cheveux blancs, sanglote. Il serre dans ses bras d'une étreinte fiévreuse sa pauvre et chère femme qui vient de lui donner un dernier enfant, Philippe-Fleur; petite fleur, qui seule sourit maintenant et va être bientôt cueillie pour le ciel — et puis tous les autres enfants qui, eux, comprennent et pleurent. Il les embrasse et, debout sous le portrait du Chancelier, il les bénit. Puis, d'une voix forte, aux gardes qui, émus, à la porte de la salle, assistent à la scène imposante, il dit: « Je suis prêt! » — et, le front calme et haut, le cœur brisé mais fort, il se livre et part.

A peine le portail s'est-il refermé sur celui qui vient d'en sortir pour n'y plus rentrer qu'au milieu de ces êtres anéantis par la douleur qui là haut pleurent et prient, un bruit mat et sourd se fait entendre. Melchior est là, étendu sur le parquet, sans mouvement. Pour cette nature sensible, frêle et délicate, la secousse a été trop forte : une rupture d'anévrisme s'est produite. Par sa mort prématurée, il échappe aux souffrances de l'avenir : c'est la première victime de la Révolution dans le sein de la famille : pour les siens, ce coup imprévu et déchirant vient ajouter à la douleur générale une acuité d'autant plus amère que le chef n'est plus là pour la soutenir et la consoler.

Le prisonnier dont le nom vient d'être inscrit sur le registre d'écrou, avec sa qualité de *cy-devant conseiller au cy-devant* Parlement de Toulouse, apprend, dès son arrivée, de la bouche du geôlier qui jouit des angoisses de la noble victime, l'épilogue funèbre de la scène de séparation du matin. La tête de Mathias s'incline sous le coup : chrétien héroïque, il a la force de murmurer de ses lèvres défaillantes : « Que votre

« volonté soit faite, ô mon Dieu! Cher enfant: au « moins lui, le voilà délivré de la puissance des mé« chants! » et il prie pour celui qui vient de le précéder « dans la voie définitive. Tous ses codétenus entourent de leur respect et de leur affectueuse sympathie celui qui est le plus digne d'entre eux et à qui Dieu donne dans ce moment le témoignage amer de ses prédilections divines.

Nous n'avons pas à redire les indignités auxquelles sont soumis les nobles prisonniers de la Visitation: bien des historiens l'ont fait avant nous [1]. La notoriété de Mathias du Bourg, sa suréminente vertu le rendent « l'objet privilégié des vexations et des bruta« lités de ses gardiens et du geôlier Moulis, dont les « mauvais traitements sont impuissants contre une sé« rénité que rien ne peut altérer ». Le 5 germinal an II (25 mars 1794), Miot, l'un des tyranneaux toulousains, ex-maître d'école chassé d'Agen pour sévices envers ses élèves, devenu *notable* de la ville et commissaire de la prison, vient faire une perquisition sous le prétexte d'un complot d'évasion parmi les détenus. Du Bourg veut protester contre cette tracasserie sans cause : à ses observations, les gardes de Miot répondent à coups de crosse de fusil et le maltraitent avec une sauvagerie sans exemple. Cependant son calme et son énergie doivent triompher parfois de la haine de ses bourreaux qui ne peuvent, pendant une longue captivité de huit mois, lasser son inaltérable douceur [2].

Les archives de la famille n'ont conservé que peu de traces de cette période d'agonie. La séparation par les grilles de la geôle prépare la grande séparation. Quelques billets écrits à la dérobée par le captif, tan-

1. Abbé Salvan, du Mège, Pascayre, Dubedat, Axel Duboul.
2. Axel Duboul, *Fin du Parlement de Toulouse*, p. 152.

tôt sur une carte à jouer, tantôt sur un chiffon de papier et transmis aux siens par un intermédiaire dévoué, disent mieux que nous ne pourrions le faire la force d'âme et la résignation de la victime et les misères de la vie imposée aux prisonniers de la République. Nous en transcrivons ici quelques-uns avec une respectueuse émotion :

(Sur une carte à jouer.)

A la cit. Dubourg,

Je suis bien en peine sur le compte de la pauvre Valentine, ma chère amie : cependant, dès que les saignées l'avaient dégagée, j'espère que ce ne sera rien. J'attends de ses nouvelles, de celles de la pauvre Elise et de celles de tous les autres avec la plus grande impatience. Bonjour, ma très chère, je t'embrasse, ainsi que tous les miens, de tout mon cœur. Adieu.

Merc. midi.

« Du Bourg. »

(Sur un petit carré de papier).

Pour Armand Du Bourg

Je suis très content, mon cher enfant, que tu ays repris tes études. Tu fais bien d'apprendre la géographie. Reprens aussi tes exercices. Fais moi porter demain matin à 10 heures le panier avec quelques tours de col, des mouchoirs et une chemise. J'en renvoie une : Françon verra que je ne sais pas aussi bien savonner qu'elle. Bien des choses tendres à Elisabeth, à Jacquette, à Valentine, Elise, Josephine, Emilie, et à Philippe. Je les aime et les embrasse tous de tout mon cœur, ainsi que toi, mon cher Armand. Adieu.

Du B.

Ces correspondances passent sans doute cachées au fond du panier sous les vivres quotidiens que la famille envoie au prisonnier et que celui-ci partage avec ses compagnons d'infortune, quand le tout n'est pas

confisqué par le geôlier avide et impitoyable : elles sont rédigées de manière à être lues par la police sans fournir matière à accusation de complot contre la République. Si nous nous reportons par la pensée à cette sinistre époque et à cette douloureuse situation, nous découvrons, sous ces phrases d'intérêt banal, les élans passionnés d'une tendresse réciproque qui s'y cachent et nous apercevrons sur le coin du papier jauni la trace de la larme qui y a coulé.

Aussi souvent qu'ils le peuvent et qu'on le leur permet, ceux qui sont encore libres vont visiter leur cher prisonnier; mais ces conversations se tiennent en présence du geôlier, des notables ou des municipaux, qui se font un jeu des tortures d'âme de leurs victimes, pèsent et inscrivent chaque parole, espérant y trouver matière pour l'accusation à échafauder, pour les sévices à exercer. Pour arracher son bien-aimé Mathias au sort qui l'attend, sa femme ne recule pas devant le dur sacrifice et l'humiliation de se jeter aux pieds des persécuteurs et de solliciter leur pitié. Voici la pétition qu'au *1er Messidor, 2e année de la République une et indivisible* (19 juin 1793), la citoyenne Darboussié Dubourg, à l'insu du captif de la Visitation, adresse au Président de la Société des Amis du Peuple de Toulouse :

Citoyen Président,

Dans la tristesse et la douleur qui m'accablent, je ne vois aucun soulagement à mes peines que celui d'avoir recours à votre pitié et à l'humanité de la Société des Amis du peuple. Veuillez donc me donner un moment pour m'entendre. Je suis une mère infortunée de six enfants : à l'un desquels je donne tous les jours un lait qui, loin de le mettre en état de pouvoir servir utilement un jour la République, porte sans doute un poison lent dans ses veines. Je verse des torrents de larmes avec ma famille autour de la malheureuse mère

de mon mari, accablée d'infirmités, et qui seroit bientôt octogénaire, si elle survivoit à l'affliction qui la consume. Je supporterois courageusement quels maux qui pussent m'arriver si je les partageois avec mon vertueux époux; cet époux si chéri, qui n'a certainement donné jamais de sujet de plainte à qui que ce soit, est à la veille de subir un jugement comme le plus grand des criminels. Le nommer à Toulouse, c'est faire son éloge : Je suis la femme de Dubourg. Que tous les membres de la Société des Amis du Peuple parlent; s'il s'en trouve un seul qui lui fasse un reproche personnel, je le croirai coupable. Il n'y a que des mesures générales prises pour la sûreté de la République, qui ayent pu déterminer son arrestation : il est cependant à la veille d'être jugé avec des préventions générales contre tous les membres d'un corps où la Providence le plaça en naissant, pour y faire le bien, à l'exemple de son père, que j'ai vu estimé et chéri de tous ses concitoyens, comme mon mari. C'est cette réputation sans tâche que je conjure la société populaire de ma patrie de faire connaître à la société populaire de Paris, ainsi qu'à tous ceux à qui il est important aujourd'hui d'en rendre témoignage; c'est un hommage que vous rendrez à la vérité. Je viens donc vous supplier de faire connoître courageusement toute votre opinion sur le compte de mon mari : ce sera un acte de vertu de votre part et j'ose l'attendre avec confiance. Je m'arrête pour ne pas me rendre importune et je finis en vous assurant de mes sentiments fraternels.

Salut et fraternité.

DARBOUSSIÉ DUBOURG.

En écrivant sa pétition, la pauvre femme a des soubresauts : la rougeur couvre son visage; plus d'une fois, elle pose la plume, n'ayant pas la force d'aller plus loin. Mais elle regarde la place vide de son mari, et elle reprend sa tâche écœurante. Quand elle a achevé, qu'elle a apposé sa signature au bas de cette pièce, elle la fait porter au citoyen Président de la Société des Amis du Peuple. Celui-ci se délecte à la lecture de

la supplique, à la pensée de cette grande dame qui est à ses pieds, qui fait appel à sa vertu, qui l'assure de ses sentiments fraternels. Avec un mauvais sourire, il se rengorge et la conséquence de cet effort héroïque de l'amour conjugal est une pétition des Clubistes de Toulouse à ceux de Paris pour hâter les opérations du Tribunal révolutionnaire.

Pendant ce temps, la famille, dans l'hôtel de la place Sainte-Scarbes, ajoute aux tortures morales qui l'accablent celles du dénûment le plus complet qui va aller s'aggravant de jour en jour pour arriver à ses plus dures extrémités. Ce n'est pas assez, pour le bonheur et l'honneur du pays, d'avoir le *Tribunal Révolutionnaire;* il lui faut avoir *son armée Révolutionnaire.* Ce ramassis de tous les bandits de la contrée n'a rien de commun avec l'armée française ; son rôle n'est pas d'aller à la frontière et de se battre avec les ennemis du dehors ; son rôle est d'écraser les ennemis du dedans et, sous prétexte de subvenir aux besoins de la défense nationale, de piller leurs demeures au profit des magasins de l'Etat, et surtout à leur propre profit. M. Axel Duboul, l'historien consciencieux de la Révolution à Toulouse, a consacré des pages suggestives et documentées aux exploits de la horde qui répand la désolation dans toute la contrée. Les principaux chefs sont Monestié, Hugueny et Blanchard, tous du canton de Grenade. Ils portent au conseiller du Bourg qui demeure dans leur région toute la haine que le vice a pour la vertu; ils savent qu'il est dans la prison de la Visitation ; ils peuvent donc satisfaire sans danger leur rage et leur cupidité. Le 29 brumaire (19 novembre 1793), une colonne de fantassins et de cavaliers vient cerner et traiter révolutionnairement le château de Rochemontès : ils saccagent tout, lacèrent les tableaux, brisent les œuvres d'art, emportent tout ce qui peut leur servir, les

meubles des appartements, les balcons des fenêtres, les rampes des escaliers, le vin des caves, les récoltes des greniers. Ils vont ensuite compléter leur opération, en faisant subir le même sort au château de Mondonville, que les du Bourg possèdent à deux lieues du premier [1].

Cependant, malgré les longs mois de la captivité, les préliminaires avancent et vont aboutir à leur tragique conclusion. Déjà six conseillers de la Chambre des vacations viennent d'être expédiés, première fournée, de Toulouse à Paris. Le 1er floréal an II (20 avril 1794, jour de Pâques), ils sont jugés, condamnés et exécutés ; leur sang a été élargir la tache rouge qui s'étend sur la place de la Révolution [2]. La folie sanguinaire prend tous les jours de nouvelles rages. Les misérables, que la République a faits les maîtres de la nation, se sentent enveloppés, au milieu de ce silence de mort, que partout ils imposent, de dégoût et de mépris ; ils comprennent que leur domination touche à sa fin ; ils la défendent en désespérés par le crime, par la Terreur ; ils ne succomberont que noyés dans une mer de sang. Du sang ! encore du sang ! C'est le régime normal. Quand, malgré leur démoniaque activité, il se produit un arrêt dans le jeu de la guillotine abattant les têtes, dans la continuité de l'hécatombe humaine, les sans-culottes clament : la Patrie en danger ! les tricoteuses hurlent. Il leur faut leur pâture quotidienne : on la leur jette. Les pourvoyeurs de province sont sur les dents pour fournir Paris.

Le jour même de l'exécution des six conseillers de la Chambre des vacations, la joie dans le cœur, Capelle, l'accusateur public de Toulouse, reçoit du Comité

1. Axel Duboul, *Armée révolutionnaire de Toulouse*, p. 117.
2. Axel Duboul, *la Fin du Parlement de Toulouse*, p. 116.

de Sûreté générale l'ordre d'expédier de nouvelles fournées pour satisfaire les réclamations impérieuses des cannibales de la capitale. Il expédie ce qu'il a sous la main : il ne perd pas de temps. Le 19 floréal, un nouveau convoi de véhicules entourés de gendarmes part de Toulouse pour Paris, emmenant quatorze Parlementaires : après un voyage de vingt et un jours, ils arrivent à la Conciergerie, où ils attendent un nouveau complément de manière à fournir une hécatombe digne du prestige de la Capitale du Midi.

Car Capelle, pendant ce temps, se délecte dans la préparation de son dernier envoi. Le 27 floréal, une liste de douze membres du Parlement, en tête de laquelle figure Mathias du Bourg, est transmise au concierge de la Visitation, qui prévient les intéressés. Dans la journée ont lieu les suprêmes entrevues de ces nobles victimes avec leurs familles. Dans ce parloir, maintenant lugubre, que de larmes sont versées ! Que de paroles sublimes sont dites, qui s'impriment ineffaçables dans les âmes des survivants ! Quand vient le tour de Mathias, la scène revêt un caractère absolument surnaturel : la victime est là, derrière sa grille, le visage illuminé d'un rayon d'en-haut : il attache ses regards d'une indicible douceur sur tous ces êtres qu'il aime tant et qui sont de l'autre côté de la grille, à genoux et pleurant : il voudrait, mais ne peut, les serrer contre son cœur : il les console, les fortifie, donne à chacun ses dernières recommandations — puis les bénit et leur montre le ciel. Devant cette scène si simple, et pourtant si grande, les gardes se sentent émus : ils ne profèrent plus leurs insultes ou leurs moqueries. Quelques-uns même détournent la tête; ils sentent peut-être monter à la paupière une larme compromettante qu'ils doivent cacher : ils ne songent pas à intervenir quand, par une inspiration sublime,

celle qui est la femme, et qui va être la veuve, de la victime, apercevant dans la muraille le *tour* qui a servi jadis au parloir des religieuses, l'ouvre, y place sa plus jeune fille, la charmante Joséphine : un instant après, l'enfant est contre le cœur de son père, l'embrassant pour tous et va pouvoir rapporter à chacun des siens le dernier baiser qu'elle vient de recueillir sur les lèvres du martyr. Dès lors, c'est fini pour Mathias. Les liens qui l'attachaient à la terre viennent d'être violemment rompus : broyé par la douleur, son cœur trouve dans la grâce d'en-haut la force de faire son sacrifice : dans sa prière ardente, il offre sa vie pour l'Eglise, pour sa patrie, pour sa famille. Le Père Cassé, cet intrépide confesseur de la foi, détenu lui aussi dans la prison de la Visitation, prodigue les secours de la religion et donne les dernières absolutions à ces hommes vertueux qui sont désignés pour le suprême sacrifice et dont tout bas il envie le sort.

Le 28 floréal au matin, trois lourdes voitures, sortes de chars à bancs, sont rangées devant la porte de la Visitation : deux gendarmes sont attachés, « sous la responsabilité de leurs têtes, » à l'escorte de chacune d'elles et à la garde des prisonniers ; conduits par les gardes, ces derniers prennent place sur les planches à peine équarries qui servent de sièges. Mathias du Bourg, avec les Présidents d'Aguin et de Fajac et le conseiller de Miégeville, est dans le premier véhicule. Le funèbre cortège s'avance vers la porte Arnaud-Bernard, d'où, à travers la plaine, déploie sa ligne blanche et poudreuse, la route de Paris. La foule est innombrable qui escorte, avide et curieuse, les charrettes jusqu'aux portes de la ville : — mais aujourd'hui, malgré les efforts des clubistes, elle demeure relativement silencieuse : c'est qu'elle ne peut se

défendre d'un sentiment de respectueuse compassion pour ces hommes si vertueux, qu'elle connaît, qu'elle a jadis entourés de ses enthousiasmes et qui s'avançent aujourd'hui, si calmes et si nobles, à la mort. Peu à peu, l'escorte populaire diminue et s'égraine : le spectacle qu'elle a sous les yeux n'a pas pour elle l'attrait de l'imprévu et de la nouveauté : de braves gens condamnés par des coquins, et traités en criminels, c'est chose banale sous la République. Aussi bientôt chacun est retourné à ses occupations ordinaires et le cortège continue sa marche lourde sur la route ensoleillée et déserte.

A une petite distance de la ville, de derrière une haie longeant la route, sort un jeune garçon qui arrête un long regard sur la première voiture et se met à la suivre avec une sombre détermination. Il se dissimule le plus qu'il peut, marche avec énergie et maintient sa distance. Bientôt le cortège s'avance dans la plaine du canal. Tournant la tête à gauche, Mathias aperçoit là-bas, sur le haut de sa falaise, le château de Rochemontès, avec ses tourelles, avec sa terrasse, avec tous ses souvenirs. Un nuage passe rapidement sur le regard du gentilhomme : c'est tout un passé qui s'est dressé devant lui, mais ce passé n'est plus. Il chasse cette image et, les mains jointes, il renouvelle son acte d'acceptation et se replonge dans les pensées de l'éternité.

A la première halte, pendant que les bêtes soufflent et les hommes boivent, l'enfant se dirige en se dissimulant vers les charrettes, où les prisonniers, sous les yeux des gendarmes, attendent; il s'approche : Mathias abaisse ses regards sur cet être humain qui le fixe : un soubresaut violent agite son corps et un cri de surprise s'échappe, vite réprimé :

— « Oh ! mon Armand, toi ici ! »

— « Armand accompagnera son père jusqu'à la fin ! » murmure, d'une voix basse mais résolue, l'enfant, qui, après avoir déposé un baiser respectueux sur la main de Mathias, disparaît. Puis le cortège se remet en route. Les charrettes défilent : les chevaux des gendarmes accélèrent l'allure : l'enfant marche bravement ; de son visage ardent, la sueur coule et baigne la route : quand il sent ses forces prêtes à défaillir, Armand lève les yeux sur son père, et, oubliant sa fatigue, reprend sa marche avec énergie. Cependant le mystère transpire : non seulement les captifs, mais les conducteurs de charrette, mais les gendarmes ont découvert quel est cet adolescent, si gentil et si intrépide ; ils ont deviné son entreprise héroïque. Tous ces hommes sont touchés de la surhumaine résignation du père, de l'affection admirable du fils. Malgré l'uniforme qu'ils portent, malgré la mission qu'ils remplissent, ils ont des cœurs d'hommes dans leurs poitrines. Il n'y a pas ici d'accusateur public ou des clubistes pour transformer en crime contre la Patrie tout témoignage de commisération envers les victimes. Par un accord tacite, pendant les haltes, ils ferment les yeux et laissent le fils s'approcher du père et lui prodiguer ses soins. Un peu plus loin, ils autorisent explicitement ces rapprochements et les favorisent. Et même, quand la caravane parcourt la route déserte, alors que le danger du regard indiscret n'existe pas, le conducteur, qui pense à ses propres enfants, fait monter Armand auprès de son père et leur donne, à l'un et à l'autre, l'immense consolation de vivre une partie de ces derniers jours côte à côte. Le soir, à l'arrivée au gîte, après qu'on a distribué aux prisonniers leur pitance et qu'on les a enfermés dans la prison où ils doivent passer la nuit, Armand se couche en travers de la porte de la cellule qu'occupe son père, et,

étendu sur la dure dalle, il répare ses forces pour l'étape du lendemain.

Ils approchent d'Orléans. Près du terme du long et cruel voyage, les forces de Mathias sont à bout : la fièvre s'est déclarée ardente, et une toux sèche et caverneuse témoigne de la gravité du mal intérieur. La maladie et la méchanceté des hommes se disputent de vitesse à qui enlèvera cette vie. Mais du Bourg, comme un vaillant guerrier, n'admet pas l'hypothèse de finir sur un lit d'hôpital : il veut tomber sur le champ de bataille ; il supplie Dieu de lui accorder cette faveur. L'énergie de sa volonté et la grâce d'en haut réalisent le miracle demandé. Le lendemain matin, Mathias se sent les forces nécessaires pour accomplir le suprême voyage.

Ils viennent à peine d'entrer dans la ville de Jeanne d'Arc qu'un inconnu passe rapidement près d'Armand, lui glisse un billet dans la main et disparaît. Le billet contient en termes mystérieux l'avis qu'une embuscade est préparée dans la forêt pour délivrer Rochemontès, s'il y consent : dès que la fusillade sera engagée, qu'il profite du désarroi de surprise pour se jeter à bas de la voiture : il sera recueilli par des cavaliers qui l'emporteront. La réponse devra être remise par Armand à l'émissaire qui viendra le prendre à 7 heures du soir devant la prison. — Mathias n'hésite pas; il répond : « Merci. Je refuse. Je ne veux pas fuir « comme un coupable ; — Je ne veux pas abandonner « mes compagnons. Je ne veux exposer personne pour « moi. Dieu me donnera la force d'arriver jusqu'au « bout. »

Armand, après avoir remis son message, profite de la nuit passée à Orléans pour écrire des nouvelles des deux voyageurs, à l'hôtel du Bourg par l'intermédiaire de « la citoyenne Dangla, denteleuse, place Sainte-Scar-

« bes, Toulouse ». Grâce à la bienveillance de ses gardiens, Mathias pourra, le matin, y ajouter quelques lignes : ce sont les dernières. Nous reproduisons ce petit billet qui, malgré la banalité de sa forme extérieure, imposée par les circonstances pour qu'il puisse parvenir à destination, constitue presque une relique pour la famille du Bourg :

Ma chère citoyene, nous sommes arrivés en bonne santé à Orléans. Cependant le citoyen Dubourg a été un peu malade ; mais à présent il va mieux : les autres citoyens Fageac, Savi, Montégut, etc., vont bien. Nous n'avons pas reçu de vos nouvelles à Orléans ni à Vierzon : nous en attendions cependant. Nous sommes dans une superbe ville ; nous avons passé la Loire qui est presque deux fois large comme la Garonne ; les promenades sont aussi fort jolies. Ne m'oubliez pas auprès de la citoyene Rochemontès, ainsi que de sa mère que j'embrasse tendrement ; de même auprès de Valentine, Friquette, Flore, Elise, Joséphine, Emilie et Fleur et enfin de tout le reste de la maison et de votre nièce. Je cède la plume à Pierre qui mettra un mot dans ma lettre. Je vous suis toujours bien attaché et votre ami.

ARMAND.

A la suite de cette lettre, où le brave enfant, pour remonter le courage des siens, de ceux qui pleurent à Toulouse, parle de la largeur de la Loire et de la beauté des promenades d'Orléans, Mathias (Pierre) écrit, de son écriture ferme et calme, ce post-scriptum qu'on ne peut lire sans une respectueuse émotion au cœur et une larme à la paupière :

Mon incommodité n'a pas été bien longue, ma chère citoyene, et je suis bien à présent : fort inquiet cependant, de n'avoir pas de vos nouvelles, tandis que presque tous nos compagnons en ont de chez eux. Priez leurs femmes de leur donner de vos nouvelles, pour que je puisse en savoir au moins indirectement.

Il est vrai qu'il est un peu tard à présent, vu que nous serons dans peu de jours rendus à notre destination.

Bonjour, chère citoyene, bien des choses à tous ceux qui s'intéressent à moi.

Salut et fraternité

PIERRE.

Orléans, 20 prairial.

L'avant-dernière phrase dans sa simplicité est d'une indicible éloquence. Il est en effet bien tard pour réclamer des nouvelles des siens. Quatre jours plus tard, le 24 prairial (12 juillet), le cortège lugubre fait son entrée dans la capitale et, suivant les quais de la Seine, arrive à la Conciergerie. Armand suit à pied; il accompagne du regard son père jusque sous la sombre porte qui se referme, comme la pierre d'un tombeau anticipé, sur les victimes. L'héroïque enfant, épuisé de fatigue et d'émotion, est recueilli par un vieux serviteur de la famille, qui est établi à Paris et qui, averti de sa prochaine arrivée, attend son ancien maître et le serre sur son cœur noble et fidèle. Il l'emmène dans son humble logis pour lui permettre de remplir la dernière partie de sa tâche.

Enfermés dans leur nouvelle et très temporaire prison, les douze arrivants retrouvent leurs confrères du second convoi qui les attendent. Fouquier-Tinville exulte, dans son âme basse et haineuse, à la pensée de ces trente magistrats, élite de la France honnête et intelligente, sur lesquels il va pouvoir déverser à son aise le fiel de sa rage envieuse, pour ensuite les faire disparaître de la scène du monde comme des criminels, au nom de la justice nationale. Il dresse son réquisitoire, enfiellé, menteur, affranchi de toute légalité, et le dépose. Le lendemain, le 26 prairial, dans la Grande Chambre du Palais, devenue la *Salle de la Liberté*, les trente magistrats, fiers et nobles, se tiennent le front haut

devant les misérables malfaiteurs du Tribunal révolutionnaire. Avec une férocité, une servilité et une rapidité, qui constituent leur bagage professionnel et que la pratique de tous les jours leur rend plus familières, le Tribunal de sang et le jury qui l'assiste, faisant droit aux conclusions de l'accusateur public, déclare les trente prévenus convaincus « d'être les ennemis du peuple » ; en conséquence les condamne à mort et à la confiscation de leurs biens : la sentence doit être exécutée dans les 24 heures, « sur la place dite du Trône ».

Au sortir de la salle où la sentence vient d'être prononcée, les trente magistrats s'avancent avec majesté ; au dire d'un témoin, « ils marchent à la mort du même air qu'ils marchaient autrefois dans les cérémonies publiques [1] ». Ils montent sur les charrettes qui sont là, toutes prêtes pour le dernier trajet. Plongés dans le recueillement de leur prière, ces agonisants pleins de vie traversent, à l'allure lente de leurs véhicules, les flots de la foule hurlante et lâche, qui vomit son blasphème et son insulte. Ils arrivent à la place du Trône, où la guillotine n'est installée que de la veille et où la tache rouge n'a pas encore poussé ses racines dans le sol. Ils sont là tous, rangés autour du sinistre échafaud, où successivement ils montent avec le courage de gentilshommes et de chrétiens. Les têtes roulent et font un horrible pêle-mêle ; les corps s'entassent en une montagne sanglante au-dessus de la plateforme. Le tour de Mathias arrive : d'un pas ferme, il gravit les degrés : sa figure semble illuminée de reflets surnaturels ; il tient les yeux fixés au ciel. Pourtant, au haut des degrés, par un mouvement involontaire, il abaisse les regards sur la foule qui grouille à ses pieds ; — il cherche son Armand, celui qui a promis de

1. *Mémoires d'un détenu*, par Riouffe.

l'accompagner jusqu'au bout. A ce moment, un mouvement inusité se produit en bas de l'échafaud. A travers la haie des soldats qui, surpris, n'ont pas le temps de se mettre en garde, à travers les rondes folles et dégoûtantes des tricoteuses, qui, dans leur ivresse quotidienne, sont à boire leur ration de sang humain, un être bondit avec une force irrésistible, en poussant ce cri déchirant et sublime : « Je suis son fils ! » Et le voilà lui aussi sur la plate-forme sanglante; il est aux genoux de son père. Mathias ôte de son cou le crucifix qui a été le compagnon de sa vie et le remet à son héritier, au chef de la famille ; il étend ses mains enchaînées au-dessus de la tête de l'enfant et le bénit. Puis il a terminé son œuvre ici-bas, il se livre au bourreau. Pendant que, chancelant, l'enfant descend les degrés, un filet de liquide rouge et chaud jaillit et s'abat sur sa tête. Le pauvre petit a épuisé toutes les forces et les énergies de la nature, il roule sans connaissance et tombe dans les bras du fidèle serviteur qui l'a suivi et qui l'emporte. Les soldats ouvrent leurs rangs pour les laisser passer et les mégères de la guillotine ne trouvent plus dans leurs gorges une insulte à lancer contre ce héros de quinze ans...

. . . .

Retournons à Toulouse, où nous avons d'autres martyres à enregistrer : martyres, non de sang, mais de larmes. Aussi bien, à Paris, il ne reste plus que le corps de celui qui vient de faire, si noblement, si vaillamment, si saintement, son immolation : ce corps va être jeté pêle mêle avec les autres dans la chaux de l'immense tranchée du cimetière de Picpus. De tout le drame du 26 prairial, la seule trace qui subsiste dans la capitale est un nom de plus inscrit sur le marbre dans la chapelle expiatrice [1].

1. « Le 5 thermidor (23 juillet 1794) le prince de Salm Kyrburg qui

Dans l'humble logis où son compagnon l'a rapporté, Armand reprend vite ses sens. Au milieu de ces êtres simples et bons, qui l'entourent et qui pleurent, Armand se sent bien en famille : sa main tient le crucifix de son père, qui ne le quittera plus, et son cœur garde sa bénédiction. Malgré la cordialité de l'hospitalité et des soins, malgré l'anéantissement de ses forces physiques et morales, il veut repartir immédiatement : il y a là-bas des êtres qui souffrent et qui comptent les heures. Sa tâche n'est pas terminée. Le vieux serviteur reconduit au coche cet enfant qu'il a vu naître, qu'il a toujours aimé et que maintenant il vénère et, les larmes aux yeux, le serre contre sa loyale poitrine. Pendant que le véhicule s'ébranle et emporte sur la route sa cargaison humaine, Armand, penchant la tête à la portière, jette un long et dernier regard sur cette ville où des choses si belles et d'au-

« avait été député de la Lorraine aux Etats Généraux, puis commandant « du bataillon de la Fontaine-Grenelle, fut compris dans la conspiration « de la prison des Carmes; il mourut sur l'échafaud et son corps fut « jeté à la fosse commune de Picpus. Après la Terreur, la princesse « Amélie de Hohenzollern, sa sœur, acquit ce terrain, le fit entourer de « murs et plaça au-dessus de la porte d'entrée cette inscription : *Sépul-* « *ture de la maison de Salm Kyrburg et de 1306 personnes qui ont* « *péri à la barrière du Trône depuis le 20 prairial an II jusqu'au* « *9 thermidor suivant*. Les familles de certaines autres victimes obtin- « rent depuis l'autorisation d'établir leurs sépultures dans un terrain « attenant au précédent. Vers 1804, les familles des suppliciés établirent « dans l'ancien couvent des Augustines de Picpus, les sœurs du Sacré- « Cœur de l'Adoration, dites Dames Blanches, qui sont encore aujour- « d'hui à leur poste de prières et de réparation Le transept de la cha- « pelle porte sur de grandes tables de marbre les noms de tous les mal- « heureux exécutés place du Trône; ceux des Parlementaires de Tou- « louse se trouvent dans la chapelle de gauche. » (Axel Duboul, *Fin du Parlement de Toulouse*, p. 192.)

C'est un lieu de touchant pèlerinage que ce cimetière qui renferme au milieu de tant de saintes victimes les restes des seize bienheureuses Carmélites de Compiègne et cette chapelle où la divine hostie est exposée de jour et de nuit pour expier les crimes de la terre. et où trône la vénérable et miraculeuse statue de *Notre-Dame de la Paix*.

tres si affreuses se sont passées et où le corps de son père reste seul, enfoui sous la terre, et il se plonge dans une morne et silencieuse rêverie.

Qu'on se figure ce que doivent être pour les malheureux restés à Toulouse ces longues journées qui se succèdent, lugubres dans leur cruelle incertitude, depuis le moment du départ. Toutes ces pauvres femmes, renfermées dans le logis désert, ne pensent plus à leur misère, à leur dénûment, à leur faim ! absorbées dans la pensée de la catastrophe qui, malgré leurs efforts, se dresse implacable devant elles et dont leurs cœurs se refusent à admettre la possibilité. De nos jours, où le télégraphe met pour ainsi dire la vie de l'univers sous les yeux de chacun et supprime les distances, on a peine à se représenter ce long martyre de l'angoisse mortelle, de ce silence qui persiste, absolu, de cette séparation qui se prépare et qui déjà est complète : les lettres partent et n'arrivent pas. Un jour un rayon fugitif a percé ce brouillard sombre, quand la bonne Dangla a porté en courant à ses maîtresses la lettre d'Orléans, que vient de lui remettre le messager de l'ordinaire de Paris. Toutes ensemble lisent et relisent à travers leurs larmes ces lignes : elles recommencent leur effort, jusqu'ici inutile, pour faire parvenir aux chers absents un ardent témoignage de leur tendresse. Hélas! comme l'a dit Mathias dans son touchant billet, il est alors bien tard : et pendant qu'elles écrivent la lettre, le destinataire... n'est plus. Deux jours après, au milieu de ces silencieuses désolations, Armand arrive. Il arrive seul...! Ce n'est plus l'enfant qui s'est échappé de la maison paternelle, il y a quelques jours à peine, pour exécuter, à l'insu de tous, l'acte de folie sublime, résolu dans son cœur. Ce que héroïquement il vient de faire, les brisements qu'il a subis, tout cela lui a fait doubler une étape de

son existence. C'est un adolescent aux traits distingués mais bouleversés par la douleur, à l'œil brillant et décidé. Il est toujours le fils respectueux et dévoué, le frère très aimant : mais, avant toutes choses, il est le *chef de la famille :* il a reçu, là bas sur l'échafaud de la place du Trône, la bénédiction et l'onction de cette dignité.

Au théâtre, il est parfois des scènes que, dans son impuissance à les traduire, l'auteur suppose se passer derrière le rideau baissé, laissant à l'imagination du spectateur le soin de se représenter les choses qu'il ne se sent pas capable de lui dire. Telle est pour nous la scène du retour d'Armand au milieu des siens, la réunion de tous ces cœurs broyés dans l'abîme d'une douleur, maintenant certaine. Armand dit d'une voix brève et brisée les grandes choses dont il a été le témoin, les traits admirables de vertus sublimes, de résignation surnaturelle et de courage humain de celui qui vient de quitter la terre, sa mort de saint : — il n'oublie qu'une chose, l'admirable enfant, c'est de parler de ce qu'il a fait : à ses yeux, tout cela n'est que l'accomplissement du devoir : pas n'est besoin de le mentionner. A ces récits, répondent des sanglots bien vite étouffés ; car, dans ce temps, le sanglot de la veuve ou de la fille devant le cadavre de la victime est tenu comme manifestation criminelle de sentiments suspects envers la République. Puis le silence se fait, et, chose extraordinaire, par suite d'un commun et tacite accord, s'établit d'une manière permanente : de ces scènes surhumaines, par un sentiment fait de terrestre pudeur et de religieuse révérence, chacun gardera la mémoire au fond de son cœur : — mais n'en parlera plus.

Deux jours après, en vertu de la sentence rendue le 26 prairial par le Tribunal révolutionnaire de Paris,

les agents de l'autorité judiciaire se rendent à l'hôtel du Bourg, pour communiquer aux membres de sa famille la condamnation et l'exécution du cy-devant conseiller, et leur déclarer que ses biens ne sont plus à eux, mais à l'Etat. En conséquence, la vieille Présidente, la veuve et les enfants sont mis hors de ces appartements où ils ont passé leur vie jusqu'à ce jour. L'huissier appose sur les portes closes les bandes de papier avec les sceaux rouges de la République. Par grâce on permet à ces malheureux d'aller s'entasser dans les réduits du galetas, estimant qu'ils ne porteront pas ainsi une notable atteinte aux *Droits sacrés de la nation*. C'est là, que tous vont vivre dans la souffrance, le travail et l'humiliation, cette période de leur existence. Avec l'aide de cette admirable fille, qui, depuis que ses maîtres sont aussi pauvres qu'elle et ne peuvent plus lui payer de gages, leur est encore plus fidèle et dévouée, ils travaillent tous avec énergie pour le pain de chaque jour qui fait défaut : les femmes emploient leurs journées à faire des chaussons, que le soir la bonne Dangla remettra aux marchands contre le modeste salaire du labeur obstiné.

Voyez-vous cette pauvre vieille sur son escabeau, tremblant le froid : car on n'a pas chaud à son âge sous les combles, dans le galetas ouvert au vent : — elle travaille en silence et de temps en temps une grosse larme tombe sur son ouvrage. — La reconnaissez-vous? C'est la Présidente : c'est celle qui régnait jadis au salon, en bas. Ah! combien elle est plus grande dans la froide mansarde, supportant chrétiennement son épreuve surhumaine, s'immolant sans réserve et trouvant sa force dans le regard d'amour levé sur le pauvre crucifix de bois appendu à la muraille, qu'elle ne l'a été dans tout son luxe d'autrefois !

Dieu abaisse enfin son regard de compassion sur

cette pauvre épave de la vie qui survit à tous pour souffrir davantage, pour expier par la croix généreusement acceptée et vaillamment portée toutes les illusions d'antan qu'elle répudie. Il la rappelle à lui. Quatre mois se sont écoulés depuis la mort de Mathias : le 4 novembre 1794, épuisée par les années et les douleurs, elle s'endort de son grand sommeil, elle a fini de souffrir sur la terre et de son taudis de pauvresse, son âme, épurée et sanctifiée, va rejoindre ceux qui l'attendent là-haut. Elle est escortée par le petit Philippe-Fleur, qui n'a pas le temps de connaître la triste vie d'ci bas et qui, victime lui aussi de la Révolution, va grossir le groupe de la famille au ciel.

Tous les membres de la famille ne sont pas là : il est nécessaire de leur apprendre la cruelle épreuve et aussi le grand honneur que la Providence, dans son coup de foudre, vient d'envoyer à tous. A l'abbé du Bourg, qui tous les jours est obligé de changer de cachette et héroïquement continue, au péril de sa vie, sa sublime mission, l'abbé Ortric [1], un de ses plus fidèles collaborateurs, est chargé de porter la douloureuse nouvelle. Il va nous dire lui-même dans une lettre écrite à l'occasion de la mort de l'évêque de Limoges, cette scène si grande dans sa simplicité et si vivante dans ses propres souvenirs :

— Je lui annonçai la mort de M. de Rochemontès : il se mit à genoux dans l'instant, leva les mains au ciel, resta dans le silence et me parla de suite des grandes vertus de son digne frère, se consolant de sa mort par l'espoir bien fondé qu'elles lui avaient mérité le ciel [2].

De l'autre côté des Pyrénées, les deux émigrés savent en gros les horreurs qui se passent en France,

1. L'abbé Ortric, qui devint plus tard et mourut curé de la Dalbade, à Toulouse.
2. Abbé Salvan, *Hist. de l'Eglise de Toulouse*, t. IV, p. 541.

mais en ignorent le détail et surtout la part attribuée à la famille dans l'holocauste national. Nous reproduisons la lettre qui apporte à Joseph de la part des siens la douloureuse nouvelle et, avec de curieuses réticences, inspirées, soit par le désir d'épargner la sensibilité fraternelle, soit par la prudence, lui fait connaître la catastrophe; cette lettre est écrite par une cousine qui ne signe pas, le 3 novembre 1794, dès qu'elle est arrivée à Barcelone, et que, sortie de France, elle peut respirer, penser et écrire.

— Je ne vous ai rien dit de votre frère aîné, espérant que vous ignoriez encore le sujet de notre profonde douleur. Quant à lui, il goutte à longs traits le fruit de sa bonne vie. Ceux qu'il laisse sont à plaindre, mais non pas lui; il étoit plus à Dieu qu'au monde : et vous ne pouvez vous imaginer combien cette vertu, qu'il avoit pratiquée de si bonne heure, s'étoit fortifiée par la tribulation. Lui et ses confrères sont partis de Toulouse, pleins de foi, de courage et munis de tous les secours de l'Eglise. Il fut pris d'une fluxion de poitrine à Orléans ; après laquelle, il reprit la route de Paris et mourut à la Conciergerie d'un retour de cette maladie. Le cœur me saigne encore, mon cher cousin, de vous entretenir d'un sujet qui m'a fait répandre bien des larmes. Votre famille a été d'une sensibilité à cet événement qu'on peut bien sentir, mais non exprimer...

Le drame qui s'est clos à Paris le 26 prairial et dont nous venons de dire les premières conséquences dans l'hôtel du Bourg n'est pas passé indifférent dans la ville de Toulouse. La marche funéraire des membres du Parlement à travers la France, la noble résignation de cet homme si profondément estimable et jadis si populaire parmi ses concitoyens, l'acte si étrangement beau de son fils, tout cela a remué beaucoup de cœurs, en cachette fait couler plus d'une larme et excité chez plusieurs des indignations encore impuis-

santes contre un régime abhorré. Les archives de la famille ont conservé une pièce étrange qui vient témoigner ces sentiments populaires : c'est le manuscrit d'un *Discours sur l'amour paternel, lu au Temple de la Raison le 10 Pluviôse l'an 3 républicain* (30 janvier 1795). Du milieu d'un fatras de sentimentalités fausses et agaçantes, dites dans le style amphigourique de l'époque, nous extrayons les passages suivants qui font suite à une invocation au « divin Rousseau dont « la plume et le génie pourraient seuls tracer en carac- « tères de feu les plus beaux traits de l'amour pater- « nel ».

— Mais pourquoi vous citer des traits des siècles les plus reculés, lorsque, dans le nôtre, nous en avons de bien plus magnanimes. O Loizerole, vieillard aussi tendre que respectable, ta mémoire doit passer d'âge en âge et servir d'exemple à tous les enfans qui seroient tentés d'être ingrats! Que sont auprès de toi tous les hérosqui se sont distingués dans cette carrière ! ô le plus infortuné des pères, homme plus que divin! accablé de la plus vive douleur à l'aspect de ton fils âgé de vingt un an, condamné par le Tribunal Révolutionnaire à la mort, tu te fais inscrire pour lui, tu présentes ta tête au bourreau, le sourire de l'héroïsme sur tes lèvres, fier de donner une seconde fois la vie à ton fils.

O Dubourg, sans contredit le modelle des Bons pères de famille ! toi dont l'esprit et le cœur furent un composé des mœurs les plus douces et des plus belles vertus, qui n'eus dans ta vie d'autre tache que celle d'être d'un corps aussi despote que tyrannique et sus néanmoins conserver ton caractère doux et affable, exerçant sans cesse sur les infortunés des actes de justice et de bienfaisance. Quelle âme assez féroce ne versera point une larme au récit touchant de tes larmes ! ô sublime de la tendresse filiale ! ô doux fruits des bons principes et de l'amour paternel ! Ton fils, à peine âgé de quinze ans, aprend qu'on t'a compris sur la fatale liste ; la douleur et le désespoir dans l'âme, accompagne

partout tes pas. Arrivé dans la capitale, il vole à la Convention ; lui représente, avec toute l'énergie du sentiment, la nécessité de rendre le meilleur des pères au sein d'une famille désolée et s'offre lui-même pour victime ! La Convention, attendrie jusqu'aux larmes à ce spectacle aussi nouveau que surprenant, l'embrasse, désespérée de ne pouvoir lui accorder la grâce !

Cette scène, au moins étrange, des doux représentants du peuple essuyant de leurs yeux les larmes de leur pieuse émotion, et de la Convention donnant l'accolade fraternelle à Armand du Bourg pour l'encourager à conserver sa piété filiale envers ce père qu'elle est dans la dure obligation de guillotiner, m'a paru intéressante à noter comme spécimen de littérature historique de cette époque et comme manifestation de la psychologie toulousaine à ce moment. Evidemment dans cette foule qui républicainement célèbre son décadi dans le temple de la Raison, mais applaudit Armand du Bourg presque à l'égal de Seleucus Nicanor, on sent percer du dégoût pour la Terreur, et vibrer des attaches encore vivantes aux traditions du passé.

Du reste, à partir du 9 thermidor, la réaction s'affirme, se généralise et s'affermit. Les scélérats qui viennent d'opprimer la France et de faire de l'assassinat l'essence de leur gouvernement, à leur tour portent leurs têtes criminelles sous le couperet fatal et le bourreau a mêlé leur sang à ces flots de ce sang très pur dont ils ont couvert le pays. Les hommes qui viennent de les renverser ne valent guère mieux, mais ils n'ont de raison d'être que la modération relative dans la mise en pratique des théories républicaines : ils ont senti que la France en a assez de l'écœurant régime de la Terreur : la guillotine disparaît des places publiques et l'on entend dans les discours officiels de

vertueuses indignations contre les crimes de la précédente période.

Nous voyons alors Mme du Bourg et ses enfants signer des pétitions pour demander des soulagements à leur misère et la réparation des injustices commises à leur égard. En réponse à ces réclamations, les représentants du peuple Mallarmé et Bouillerot, « considé« rant que les grands principes de justice et d'huma« nité que la Convention nationale, au nom du peuple « français, a reconnu devoir être mis en exercice, l'ont « déterminée, dans ses dernières séances, d'ordonner « à ses comités de législation et de finance de lui faire « un rapport sur les secours à accorder aux parents « des condamnés ; considérant que, déjà avant cette « époque, elle avait consacré le principe que les fautes « sont personnelles et que les malheureux ont des droits « aux secours nationaux », prennent divers arrêtés par lesquels ils accordent à ces malheureux habitants des galetas de la place Sainte-Scarbes une pension alimentaire qui leur assurera au moins le pain de chaque jour, la levée des scellés des appartements de l'hôtel et la reprise de l'usage de tous les meubles qui s'y trouvent. A partir de ce moment, les du Bourg rentrent dans la condition commune de toutes les anciennes familles nobles dans cette période ; ils sont dans la gêne ; ils participent à la misère générale du pays ; mais ils vivent. De la période qui l'a si rudement ébranlée, la famille ne garde qu'un impérissable et vivifiant souvenir, des bénédictions et des obligations spéciales et une sorte d'auréole au front. Dès lors il n'y a pas lieu de poursuivre cette étude supplémentaire qui est venue se greffer sur le sujet principal et qui s'est imposée à nous.

Mais nous ne saurions mieux terminer ce chapitre qu'en reproduisant certains passages de lettres que

l'abbé du Bourg écrit à son frère Joseph, alors que la fin de la Terreur lui permet de sortir de ses cachettes et de son silence. De cette correspondance qui nous fournit des indications si précieuses sur l'état de l'Eglise de Toulouse à cette époque et que nous utiliserons dans les chapitres suivants, nous extrayons ce qui a trait aux persécutions exercées contre la famille. Nous y verrons les fruits de sanctification qui sont les résultats bénis de ces dernières et la part qu'y prend l'abbé du Bourg : il veut faire bénéficier les absents de ces mêmes grâces :

— Je n'ai reçu aucune de vos lettres, mon cher ami, et c'est une double peine pour moi, sachant que vous n'avez pas été instruit de notre situation et étant obligé de vous en rendre compte pour la troisième fois. Nous avons perdu ma tante de la place St-Georges [1], mon frère, *vous savez comment*, ma mère, Melchior, Félicité et Philippe-Fleur : je défie qu'on puisse trouver une famille plus malheureuse que la nôtre : outre ces maîtres, il est mort deux domestiques, Guillaume et Marc-Antoine. D'après ce que je viens de vous dire, vous pouvez juger combien vous serez nécessaire pour la famille. Conservez-vous et ne prenez pas de l'humeur contre votre situation. Les idées religieuses sont les seules capables de reporter la paix dans votre cœur : elles nous apprennent que la mort n'est pas une destruction : c'est un rapprochement des bons de leur Dieu. Je vous dirais à ce sujet que j'ai eu la consolation de faire faire leur rétractation à mon frère et à ma mère avant leur mort. J'ai conservé précieusement celle de mon frère : il est mort comme un martyr. Vous avez su la conduite qu'a tenue Armand : il a mérité les éloges, même dans une assemblée de décade..... Mais parlons un peu plus de ce qui vous intéresse : les biens de mes neveux et nièces leur ont été rendus. Que ne peut-on leur rendre ce qui sans doute y était le plus précieux...

1. Marie-Anne-Gabrielle d'Aliès, veuve de Marie-Joseph-Henri-Ferdinand, Cte de Villenouvette-Saissan.

Le 20 juillet 1795.

Voilà bien des lettres que je vous écris, mon cher frère et bon ami, et je n'ai pas la consolation de savoir si vous en avez reçu. Le Seigneur nous tient bien constamment sur la Croix. Que sa volonté soit faite. Je ne sais si, Nantes étant pris, cela changera notre sort; en général, les avantages que l'on a remportés contre la République n'ont pas rendu notre sort plus heureux; mais, encore une fois, que la volonté de Dieu soit faite! — On m'a dit que Bruno vous avait quitté, je crains bien que la séparation de tous les vôtres n'influe sur votre santé. Ce n'est que dans le ciel que nous ne pourrons plus nous séparer les uns des autres. J'ai vu ici une personne à laquelle vous avez donné l'un et l'autre une confiance très intime [1]; il m'a fait grand plaisir par tout ce qu'il m'a dit de chacun de vous. — Quand pourrais-je vous voir? Quand pourrons-nous être tous ensemble? — Mais le chef n'y sera pas! Conduisons-nous de manière à être réunis avec notre saint frère! — Je suis pour le moment avec la famille : car ordinairement je suis errant, tantôt dans un lieu, tantôt dans l'autre. Dans le temps actuel, la famille est à la campagne; on la trouve bien mal traitée : tous les balcons avoient été enlevés, même la rampe de l'escalier. On a rendu le poids en fer. Celui qui étoit à la tête des gens qui ont pillé, cassé les objets qui pouvoient être cassés, on l'a trouvé voleur; le tribunal l'a jugé ainsi : mais, comme trois des juges ont déclaré, en leur âme et conscience, qu'il n'étoit pas constant que ce fut dans de mauvaises intentions, il a été absous et est revenu triomphant à Beaumont, où on s'attend de le voir dans les magistratures [2]; voilà où nous en sommes. Cependant nous devons dire que nous sommes moins malheureux que par le passé, puisque le gouvernement révolutionnaire ne

1. Sans doute un prêtre de Toulouse qui, pendant l'émigration, a été le confesseur de Joseph et de Bruno.

2. Il s'agit d'Hugueny, ancien Président du Tribunal Révolutionnaire, l'un des chefs de l'armée Révolutionnaire. (Voir Axel Duboul, *Armée révolutionnaire de Toulouse.*)

subsiste plus; il n'y a presque plus de peine de mort pour aucun crime.

. . . .

Dans une lettre écrite quelques jours après, l'abbé revient sur ces mêmes sujets. Il est préoccupé du désir de faire participer son frère Joseph aux fruits de sanctification que la persécution a laissés après elle dans le sein de la famille. Comme nous l'avons dit, il a déjà obtenu de son frère qu'il se retirerait, en même temps que lui, de la Franc-Maçonnerie. Mais Joseph est, comme nous l'avons constaté précédemment, un fervent adepte du martinisme, de cette secte qui cache son venin sous les dehors d'une piété austère, d'un mysticisme exalté et y a entraîné jadis sa mère et son frère aîné. Il est revenu à la pratique religieuse; mais l'abbé veut l'arracher à la secte et à des doctrines dont il n'aperçoit pas le danger, et qui n'en sont que plus redoutables :

— Depuis longtemps, nous nous entretenons d'espérances sans fondement : elles nous empêchent d'être aussi malheureux. La volonté de Dieu soit faite! voilà la seule pensée, le seul désir qui puisse nous donner une paix réelle; elle part d'une grande confiance en la Providence et elle nous conduit paisiblement au lieu, où aucune puissance humaine ne peut nous empêcher de nous voir, si nous nous comportons d'une manière digne de nous y rencontrer.

A propos de cela, mon bon, mon cher ami, puis-je espérer que vous avez renoncé aux gens des *Erreurs et de la Vérité* [1]; je puis vous dire que Rochemontès y renonça avant son départ pour Paris; j'en ai la déclaration dans mon portefeuille; ma mère a fait de même. J'ai appris que ces gens-là ont joué un grand rôle dans la révolution. Si l'un d'entre eux de notre connaissance n'a pas voulu la

1. Titre de l'ouvrage où M. de Saint-Martin, sous le nom de *Philosophe inconnu,* expose les idées de sa secte.

mort du Roi, c'est, dit-il, parce qu'il n'aime pas qu'on répande du sang. — Eh! mon cher ami, attachons-nous inviolablement à cette Eglise visible et qui est prêchée sur les toits : nous sommes sûrs de ne pas nous tromper en suivant le grand chemin — et les *nouveautés* seront toujours suspectes, surtout en fait de religion. Pour moi, je suis si ennuyé des nouveautés qui, si jamais je suis libre, je ne veux plus de mode qui n'ait au moins deux cents ans de noblesse.

Evidemment les exhortations de l'abbé et les bénédictions de là haut produisent leur effet par delà les Pyrénées; la rétractation de Joseph vient se joindre aux autres dans le portefeuille de l'abbé et compléter les consolations dans son cœur de frère et de prêtre. Tout le reste de sa vie consacrée au service de Dieu et animée par la foi la plus sincère et la piété la plus ardente, et son affection reconnaissante et absolue pour son frère Philippe, qu'il ne quittera plus, en sont l'éloquent et touchant témoignage.

CHAPITRE VII

LA RÉACTION THERMIDORIENNE. — APRÈS LA TOURMENTE, LES BOURRASQUES

Caractères de la réaction Thermidorienne. — Haine de l'Eglise. — Guerre contre la Religion. — Le représentant Mallarmé à Toulouse. — Ses persécutions locales. — La liberté des cultes décrétée. — Réveil catholique à Toulouse. — Culte célébré publiquement dans des maisons particulières. — Instruction pastorale de l'abbé du Bourg. — Tolérance sous le représentant Laurence. — Restitution des Eglises. — *Acte de soumission aux lois de la République*. — Comités paroissiaux. — Mandement de l'abbé du Bourg pour la réouverture des églises. — Cérémonies de la réconciliation — Amende honorable. — Profession de foi. — Reconciliation de l'église des Grands-Carmes, puis de toutes les autres églises paroissiales de Toulouse. — Une émeute de femmes empêche la célébration du décadi à Saint-Etienne. — L'abbé du Bourg fait rapporter les reliques à Saint-Sernin. — Rentrée des prêtres émigrés. — Réorganisation des paroisses. — Les prêtres catholiques. — Sermet découragé se retire à Cazères. — Intéressantes lettres de l'abbé du Bourg à son frère Joseph.

Bien souvent, après qu'un de ces terribles cyclones, qui répandent dans toute une contrée leurs dévastations et leurs épouvantes, a disparu dans sa course vertigineuse par derrière l'horizon, il se produit une rapide succession de sérénités et de bourrasques, de rayons de soleil éclairant la campagne désolée de leurs teintes de renouveau et de nuages noirs passant en rafale et ajoutant des ruines nouvelles aux ruines accumulées sur le sol : ces successions brusques forment des contrastes saisissants ; on croit assister à une lutte gigantesque qui se produit dans l'air entre la lumière et les ténèbres, entre la vie et la mort. Ainsi en va-t-il pour la période de la Révolution où nous voici arrivés.

Le 9 Thermidor vient de mettre terme à cet ouragan unique dans l'histoire de l'humanité, qui, pendant si longtemps, a enveloppé le pays dans ses ténèbres de mort, à cette longue et sinistre période, pendant laquelle, sous les pieds des misérables qui la couchent dans son lit de sang et de boue, la France n'a plus la force de faire entendre le râle de son agonie... Mais le coup de théâtre qui s'est produit, dramatique et sauvage, dans la salle de la Convention et qui a son dénouement sur l'échafaud de la République, n'est pas le fait d'une réaction morale opérée dans l'âme nationale ; dans son haut le cœur, la France ne rejette pas, avec les monstres qui étaient sur le point de la faire périr, les erreurs, causes de son mal. — Non! les hommes, qui, par une secrète disposition de la Providence, viennent de délivrer le pays de la Terreur et des Terroristes, ne sont pas moins révolutionnaires que les vaincus : ils se sont associés à tous les crimes, à toutes les cruautés, à toutes les ignominies de leurs adversaires ; plus même que Robespierre, qui, dans ces derniers temps, a fait proclamer l'*Etre suprême*, ils sont les ennemis de Dieu. Mais ils ont senti le secret frémissement du pays, qui n'en veut plus. Ils en profitent pour sauver leurs propres têtes menacées et conquérir le pouvoir. Les vertueuses indignations des Cambon, des Vadier, des Tallien contre la sanguinaire tyrannie de Robespierre ne sont que les revendications de leur ambition personnelle. Presque immédiatement, devant l'explosion d'allégresse et de renaissance que provoque dans tout le pays la fin de la Terreur, les vainqueurs se prennent à s'épouvanter de leur triomphe et à en vouloir modérer l'étendue ; ils n'entendent pas que la Révolution, qui est leur œuvre, comme elle fut celle des Jacobins, périsse. Ils reviennent en arrière ; ils recourent aux moyens

de persécution qu'ils se sont vantés d'abolir à jamais. Des trois principaux obstacles à la Révolution, la Royauté et l'aristocratie paraissent définitivement ensevelies sous leurs ruines : l'Eglise aussi a l'air d'avoir vécu : on n'en aperçoit plus de vestiges : et pourtant ces hommes en ont une crainte instinctive et insurmontable. C'est elle qui va payer pour les autres : c'est contre elle que les hommes de Thermidor vont concentrer leurs haines et leurs violences. Dans la prolongation de cette persécution religieuse, va se constater le caractère satanique de la Révolution, qui, dans sa guerre contre tout l'ordre social, en veut par-dessus tout à l'Eglise de Dieu : toutes les autres destructions se réfèrent à cette destruction capitale qui est l'objectif principal, ou peut-être unique, de ce formidable mouvement.

Mais tout ceci se fait par à-coup et avec une grande diversité sur les différents points du territoire. Malgré la précaution qu'a eue la Constituante de diviser la surface de la France en un nombre déterminé de carrés, dénommés *départements*, l'esprit des vieilles provinces subsiste et imprime dans les diverses contrées aux explosions de la foi, et aussi aux acuités de la persécution, des caractères tout à fait spéciaux. De toutes ces causes, résulte pour l'histoire de cette période un chaos difficile à démêler. Partout, les faits se succèdent, se contredisent les uns les autres : au nom d'un pouvoir unique et centralisateur, les représentants de l'autorité apportent dans l'exécution de leur mandat des accentuations ou des atténuations fort variables suivant leurs dispositions personnelles et les ambiances locales.

M. l'abbé Tournier, dont j'ai déjà plus d'une fois utilisé les recherches et les indications, a réussi à porter de la lumière dans cette période ténébreuse de

l'histoire toulousaine; dans la dernière partie de son étude sur « les Baptêmes à Toulouse pendant la Révolution », il présente de la vie religieuse dans notre ville un résumé très clair et très précis que nous nous proposons de mettre ici largement à profit. Il nous montre la renaissance catholique, « d'abord éclatante « sous la Convention assagie, clandestine sous le « Directoire sectaire et protégée finalement par le « Consulat libérateur ».

Nous avons de plus la bonne fortune d'avoir retrouvé plusieurs lettres adressées pendant cette période par l'abbé du Bourg à son frère Joseph. Ce dernier n'est pas seulement pour lui un ami tendrement aimé à qui il vient faire la confidence des tentatives de son zèle, des résultats obtenus, des épreuves subies : Joseph va être ici plus que cela. Il est, comme nous l'avons dit plus haut, capitaine dans l'armée espagnole et tient pour le moment garnison en Catalogne. Or la République a mis avec un art infini sa police et ses clubs en mouvement pour obliger les évêques français à émigrer et les éloigner de leurs troupeaux, livrés ainsi sans défense à la rage des loups dévorants : elle n'entend pas laisser s'établir par la correspondance des liens qu'elle se flatte d'avoir brisés absolument. Aussi les policiers dans leur surveillance inquisitoriale sur les lettres, confisquent-ils impitoyablement toutes celles qui sont adressées aux prélats émigrés ou à leurs vicaires généraux et toutes les réponses que ces derniers tâchent de faire parvenir. Par suite de ces mesures appliquées avec rigueur, toute communication directe devient impossible. Cette difficulté, l'abbé du Bourg doit absolument la résoudre; car il ne peut prendre son parti de rester privé de direction pour l'exécution de sa lourde tâche. Il adresse donc ses lettres à Joseph, dont la discrétion et le dévouement lui sont

connus : le chevalier gardera de ses lettres les détails de famille qui sont pour lui et transmettra le reste à qui de droit. Pour dépister les investigations de la police française, des portions de ces lettres sont écrites en signe hiéroglyphiques et par suite nous échappent; tout le reste des communications est présenté sous une forme banale qui en déguise le vrai sens et dont il faut saisir la clef : il faut également identifier les personnages que nous trouvons désignés sous des pseudonymes convenus entre les deux frères. On comprend par là l'importance capitale de ces documents qui vont nous révéler la vie de l'Eglise de Toulouse pendant cette période obscure, la raison des déterminations adoptées et les relations établies avec le reste des Eglises de France. La plupart des évêques qui ont confié leur délégation se trouvent dans les environs de Barcelone. L'archevêque de Toulouse, Mgr de Fontanges, est encore en Angleterre; mais un au moins de ses vicaires généraux, l'abbé Coudraye, est en Catalogne et entre lui et le prélat les correspondances sont faciles et assurées.

Dans une lettre que *L. Coudraye, vicaire général de Toulouse*, écrit le 26 septembre 1795 à un curé émigré, dont nous n'avons pas le nom, la page de l'adresse ayant été enlevée, nous relevons les passages suivants :

Je vous remercie bien, Monsieur le curé, des nouvelles que vous voulez bien me donner ; surtout celles de M. Dubourg dont le courage égale le zèle et les succès. Veuillez rendre à M. son frère l'assurance des mesmes sentiments qu'il vous a chargés pour moi, en lui faisant agréer toute la part que je prends à la mort de Madame sa mère; c'est une intercessrice de plus que nous avons dans le ciel.

Soyez, je vous supplie, mon intercesseur auprès de M. le

Chevalier du Bourg pour qu'il veuille bien ouvrir une correspondance avec moi et me faire part des nouvelles qu'il reçoit de Toulouse et surtout des lettres de M. son frère. Ce qui vient de lui me devient très intéressant dans le moment.

Nous demanderons nos indications à ces documents confidentiels, ainsi qu'aux instructions adressées par M. l'abbé du Bourg à ses prêtres et à ses fidèles et transportées par des émissaires fidèles des cachettes de Toulouse aux divers points de sa vaste circonscription. Cette série de lettres pastorales nous permet de suivre l'Eglise de Toulouse dans les diverses phases de son existence pendant cette période et d'admirer la sagesse, l'amour divin, le zèle pour les âmes, la fermeté et surtout la débordante charité qui animent l'homme de Dieu dans l'accomplissement de sa tâche. Ce sont des monuments d'honneur pour l'abbé du Bourg, de gloire pour l'Eglise de Toulouse. Nous en reproduirons de larges extraits [1].

Cet ensemble de pièces émanées de M. l'abbé du Bourg se trouve contrôlé et confirmé par la correspondance de Sermet à Grégoire, le chef de l'Eglise schismatique, correspondance dont nous avons eu déjà l'occasion de parler et de faire usage ; le métropolitain du Sud, dans les lettres confidentielles à son chef et à son ami, par la sincérité de ses aveux, par son irritation contre le zèle et le succès de son adversaire, donne les plus précieuses lumières sur la situation de l'Eglise catholique dans nos contrées [2].

Après le coup d'Etat de Thermidor, la France ahurie ne se reprend que progressivement à la vie ; elle est si déshabituée de la situation nouvelle qui s'ouvre

1. Cette série de dix instructions de l'abbé du Bourg a été réunie par M. l'abbé Contrasty, vicaire à Saint-Sernin, qui a eu l'amabilité de les mettre à ma disposition.

2. Adher, *Lettres inédites de Sermet à Grégoire. Revue des Pyrénées*, t. X.

devant elle qu'elle semble mettre des sourdines à son enthousiasme, et redouter quelque retour offensif des montagnards vaincus. Pourtant le mouvement de répression, violemment inauguré à Paris, gagne la province : les Tribunaux révolutionnaires sont supprimés : les guillotines sont remisées dans les garde-meubles de l'Etat : ses pourvoyeurs de marque sont poursuivis et en prison. Alors un vaste soupir d'allègement s'échappe du sein de la France qui a peine à croire à son bonheur de vivre. Dans le Midi, l'enthousiasme éclate. Les catholiques sortent de leurs demeures : les prêtres, de leurs cachettes. Ils n'ont pas encore leurs églises, que les constitutionnels leur avaient ravies et que la Terreur a confisquées, souillées et fermées. — Mais officiellement la Religion ne figure plus sur la liste des crimes que la loi punit de mort. On repasse alors en sens contraire par toutes les étapes parcourues précédemment.

Cependant le nouveau représentant du peuple, délégué dans les départements du Midi, Mallarmé (de la Meurthe), tient à prouver, en arrivant à Toulouse, que la réaction qui s'est produite, le gouvernement entend la maintenir sur le terrain purement civil et non sur le terrain religieux : il fait ouvrir les prisons et élargir les citoyens qui, quelques jours auparavant, n'avaient pour perspective que l'échafaud. Mais dans sa clémence générale, il oublie les prisons des *Carmélites* et de Sainte-Catherine, et, après en avoir fait extraire les quelques assermentés qui y expient un vague ressouvenir de vertu et de dignité, il referme les portes sur les prêtres dits réfractaires, les vrais ennemis de la Révolution, ceux-là, et les réserve pour les justices nationales, pour les guillotines sanglantes ou *sèches*, de l'avenir.

Malgré le témoignage de bienveillante sympathie

que vient de leur renouveler la République, les membres du haut clergé schismatique disparaissent : ils se terrent. Cet essai de la paille humide des cachots, cette perspective, maintenant évanouie, du couteau de la guillotine sur leurs têtes républicaines, leur suffisent ; ils n'ont pas la noble ambition de pousser plus loin dans la carrière du martyre et timidement au fond de leurs logis respectifs, ils accomplissent quelques actes de ministère.

Avec une toute autre allure, les prêtres catholiques rentrent en scène. A leur appel, les fidèles accourent de toutes parts. Les messes se célèbrent avec pompe dans les maisons particulières et les foules s'y pressent. Pour proclamer bien haut qu'il n'est pas *clérical*, Mallarmé a inauguré son proconsulat, le 14 vendémiaire an III, par un arrêté qui prescrit la démolition de toutes les chapelles autres que celles qui servent d'églises paroissiales, la destruction de toutes les images de saints, le renversement de toutes les croix. Malgré toute cette mauvaise volonté locale, la Convention cède à la pression de l'opinion et subit les conséquences logiques de la voie où elle s'est engagée. Sur une protestation énergique de Grégoire contre la persécution religieuse, le 21 janvier 1795, elle vote la liberté des cultes sur des bases d'une véritable séparation des Eglises et de l'Etat ; la République ne salarie aucun culte, mais n'en empêchera aucun ; elle se refuse à restituer les Eglises confisquées. Alors la vitalité catholique s'épanouit à Toulouse en magnifiques frondaisons. Voici ce que dit l'abbé Salvan de ce réveil catholique dans la ville sainte :

Conformément à ce décret, le service divin fut célébré ostensiblement à Toulouse dans plusieurs maisons particulières, notamment chez M. du Bourg, place Saintes-Scarbes, chez Mme Lassus-Laborde, rue des Gestes, et chez M. Bernady,

au faubourg S[t] Cyprien. Une manifestation éclatante eut lieu dans cette dernière maison le dimanche des Rameaux. On avait dressé un autel sur une galerie supérieure ; toutes les cours et les jardins étaient occupés par une foule immense qui versait des larmes de joie : plusieurs prêtres assermentés, touchés de repentir, vinrent faire leur retractation au pied de cet autel [1].

En abordant le récit de la vie de l'Eglise de Toulouse, au moment où, après son éclipse dans les catacombes, elle réapparaît à la lumière du jour, nous reproduisons une admirable lettre pastorale de l'abbé du Bourg aux catholiques du diocèse de Toulouse. Dans ce document, qui n'est pas daté mais qui se rapporte évidemment à cette période de résurrection partielle, l'homme de Dieu se tourne d'abord vers son troupeau fidèle et héroïque pour chanter avec lui l'hymne d'actions de grâces envers la Providence qui les a protégés dans la tourmente et maintenus dans leur foi et dans leur union au Saint-Siège ; il leur donne les instructions pour accomplir les obligations et éviter les dangers de l'heure présente ; vrai disciple du Christ abandonnant les quatre-vingt-dix-neuf brebis du troupeau pour courir après la brebis égarée et la ramener au bercail, il s'adresse aux « frères errants », à tous ceux qui ont adhéré au schisme et même aux féroces persécuteurs d'hier, pour leur ouvrir les bras de la miséricorde et de l'amour. C'est une page glorieuse à ajouter aux fastes de l'Eglise de Toulouse :

Nous, Vicaire Général de François de Fontanges, archevêque de Toulouse, à tous les fidèles et aux frères errants de notre diocèse,

Salut et bénédiction.

Puisque le Seigneur, après nous avoir abreuvés pendant

(1) *Hist. de l'Eglise de Toulouse*, t. IV, p. 152.

longtemps du calice d'amertume, Nos Très Chers Frères, veut enfin faire luire un jour plus serein, Nous croirions manquer au devoir qu'il nous a imposé, si, après qu'il Nous a conservé par une espèce de miracle, après qu'il Nous a fait la grâce de ne pas abandonner le gouvernail dans le temps de la tempête, Nous ne vous présentions le fanal qui doit vous conduire au port, de crainte que vous ne veniez échouer contre les écueils qui y sont cachés. En effet, le nouvel ordre de choses, dans lequel nous nous trouvons, Nous impose la loi de vous garantir de tous les dangers que vous pouvez courir et de vous instruire de toutes les mesures que vous devez prendre pour jouir de la liberté qu'il vient de vous donner, sans exciter l'inquiétude de ceux qui pourraient vous être contraires.

Vous surtout, qui ne Nous avez pas abandonné, vous que la crainte de la mort n'a pas pu empêcher de suivre le Seigneur sur le Calvaire, vous à qui il a fait la grâce de porter la Croix avec lui, vous que les eaux du déluge n'ont pu faire périr, mais qui vous êtes rassemblés et resserrés dans l'Arche, ô nos Très Chers Frères, ô Nos chers enfants, que votre sort est heureux, que vous Nous avez fait éprouver de consolations! Que la joie que vous goûtez est pure, qu'elle est sainte! Il semble que la beauté de votre âme nous dispenserait de la nécessité de vous instruire: le Seigneur est votre lumière et votre salut; si vous avez supporté l'ignominie de sa croix, Nous avons l'espérance que vous participerez à la gloire de sa résurrection; vous avez quitté tout pour suivre Jésus-Christ, vos biens, vos parents, vos amis; il vous rendra cent fois plus dans ce monde et la gloire éternelle dans l'autre. Disciples de St Sernin, de St Exupère, et de tous les évêques envoyés par l'Eglise de Rome, toujours attachés à celui qui avait la mission du Souverain Pontife, votre maison, toujours bâtie sur la pierre, n'a pu être ébranlée par les vents et l'orage et vous serez dans le ciel membres de l'Eglise triomphante, comme vous avez été dans ce monde une portion précieuse de l'Eglise militante. Mais, jusqu'à ce que le Seigneur daigne vous accorder la récompense de vos travaux, vous êtes encore condamnés à

vivre sur cette terre couverte de ronces et d'épines. Je vous dirai, ainsi que le Prophète : Cherchez la paix dans ce lieu de votre exil ; soumettez-vous aux lois ; honorez les magistrats ; soyez des hommes de paix et n'oubliez jamais que la paix est le bien, le plus grand bien dont on puisse jouir dans ce monde, que c'est le bien que le Sauveur nous a donné en nous quittant. Votre état actuel n'est pas un triomphe ; gardez-vous d'en prendre l'extérieur insultant. On vous a imposé la loi de renfermer votre culte dans l'intérieur de vos maisons. Eh bien ! soumettez-vous en entier à cette loi ; évitez d'exciter l'inquiétude de ceux qui n'auraient pas encore reconnu la sainteté de notre Religion ; mais que le feu, qui brûlera dans votre cœur, retenu par ces obstacles, n'en devienne que plus ardent ; que vos frères errants trouvent toujours dans votre charité et dans toutes les vertus que vous pratiquerez, la plus forte de toutes les prédications ; qu'ils reconnaissent les effets de notre Sainte Religion dans toutes les actions de votre vie ; mais surtout que ceux que la curiosité aura attirés dans vos pieuses assemblées, commencent par en être les admirateurs et finissent par vouloir y être agrégés.

Et vous aussi que l'apparence du bien avait séduits, vous qui, cherchant la réforme de tous les vices, la destruction de tous les abus, êtes tombés dans les plus grands des maux par la séparation de l'Eglise votre mère, vous qui avez été longtemps les jouets de l'erreur, vous avez enfin reconnu le vaisseau de Pierre au milieu de la tempête dont il était battu et avez fait vos efforts pour y rentrer. Si votre chûte a été funeste, si, réunis avec les ennemis de Jésus-Christ, vous avez insulté à ses souffrances, si, avec les Juifs, vous avez été la cause de l'apostasie de quelques-uns des apôtres, ou même si la voix de quelque serviteur du Grand-Prêtre vous a fait renoncer votre Dieu, il a jeté sur vous le regard de sa miséricorde ; que des larmes amères lavent votre faute ; ne les cachez pas aux yeux des fidèles ; qu'ils soient témoins de votre pénitence et que les assurances de votre soumission et de votre amour soient aussi multipliés que vos renoncements. Profitez avec ceux qui n'ont jamais abandonné le

Seigneur de la liberté qui a été donnée à tous; et quand même ses ministres suspendraient encore pour quelque temps le pardon que vous sollicitez, réunissez-vous avec les chrétiens fidèles, pour travailler à vous procurer des maisons de prières. Si, dans l'ancienne Loi, les enfants de Juda ne permirent pas aux enfants de Samarie de contribuer à la bâtisse du Temple, la nouvelle Loi est la Loi de grâce; elle appelle les pécheurs. La table du festin reçoit aussi les aveugles et les boiteux, les uns d'une façon, les autres d'une autre, presque tous avaient erré du chemin de la Justice. C'est Jésus-Christ seul qui peut nous guérir de nos infirmités; il nous a rendu la vie, ne doutez pas qu'il veuille aussi chasser les démons qui s'étaient emparés de vous et qui vous jetaient, tantôt dans l'eau et tantôt dans le feu. Quant aux mesures que vous devez prendre pour vous procurer des chapelles, des oratoires ou des églises, vous tous qui n'avez jamais abandonné l'Eglise, ou qui y êtes revenus; j'espère que vous Nous ferez part de vos vues, afin que, dirigés tous par un même esprit, nous puissions concourir à donner le plus de secours avec les moyens que nous aurons; et Nous prendrons des mesures sûres pour que vous puissiez reconnaître ceux qui vous seront envoyés de Notre part.

Et vous enfin, vous Nous êtes toujours chers, malgré vos préventions contre Nous, vous qui avez renoncé à votre Dieu, vous qui avez méprisé Nos invitations réitérées, vous que la vue des martyrs généreux, qui ont souffert la mort pour la Religion de leurs pères, n'a pu attendrir, vous qui avez été les ministres de ces hommes de sang que le Seigneur vient enfin de réprimer. Mais non! vous n'y avez pas été insensibles; et, si l'ivresse a pu, pendant quelque temps, paralyser la bonté de votre cœur, Nous Nous flattons que vous ne vous refuserez pas plus longtemps aux invitations du père de famille. Vous aviez, ainsi que l'enfant prodigue, abandonné la maison de votre père; vous vous étiez abusé, ainsi que lui, par l'apparence du bonheur. Qu'avez-vous trouvé loin de l'habitation de ce père plein de tendresse et quelles consolations avez-vous obtenu dans cette terre étrangère? Quels sacrements ont consacré la naissance de

vos enfants ? Quelle purification avez-vous obtenu après vos fautes? Quelle consécration a béni vos mariages? Quels secours ont consolé et encouragé vos mourants ? Quelles prières ont été faites pour vos morts ? — Quelques-uns des secours de l'Eglise ont été donnés sans doute furtivement à ceux qui les désiraient dans vos maisons et nos persécuteurs nous réclament quelquefois pour les laver de leurs iniquités à la dernière heure de leur vie ; pour cela Nos généreux confrères n'ont pas craint de s'exposer à la mort ; mais souvent la voix de votre père mourant n'a pas été écoutée et à celui qui vous a donné la vie, vous n'avez pas craint de donner la mort éternelle, en empêchant d'approcher le ministre dépositaire des sacrements. Que la vue de ces crimes, si atroces aux yeux d'un Dieu qui n'a pas craint de prendre un corps et une âme semblables aux nôtres pour nous racheter, ne vous fasse pas cependant perdre courage ; et ne dites pas avec celui qui fut le premier meurtrier de son frère : *Mon iniquité est trop grande pour que je puisse en obtenir le pardon.* Jetez les yeux sur l'image de votre Dieu mourant, s'il en reste encore chez vous, et si vous ne les avez pas toutes brisées et foulées aux pieds ; ses bras, élevés vers le ciel, demandant à Dieu le pardon de ses bourreaux, sont tendus vers vous pour vous recevoir. Ne vous refusez pas aux désirs de Jesus-Christ ; revenez dans son bercail : ne fermez pas l'oreille à la voix de ce bon pasteur qui vous invite de la manière la plus tendre à vous réunir à ses brebis chéries : venez compléter la joie de ces frères que votre retour rendra mille fois plus vive que la conservation de tous les justes qui sont demeurés fidèles : afin que tous ensemble, réunis sous une même houlette, nous puissions arriver à la gloire éternelle.

La réaction de tolérance s'étend progressivement partout ; et, malgré les exaltations locales, s'accentue tous les jours davantage. Au sectaire Mallarmé sont substitués, pour représenter le gouvernement dans le Midi, des hommes modérés et conciliants, tels que

Bouilherot, Colombel et surtout Laurence, qui sincèrement aime la liberté et réellement la fait régner autour de lui :

Liberté, s'écrie-t-il dans sa proclamation du 24 floréal, dont nous nous étions fait une si douce image et qu'on ne nous a fait voir que comme une furie. Liberté sainte, montre-toi sous tes veritables traits et reprends sur les François ton empire...

Sous ces vivifiantes influences, les populations ont secoué les impuissances et les silences de la Terreur : elles font entendre leurs voix et leurs réclamations parfois menaçantes. Le 30 juin, l'émeute à Toulouse enfonce les portes de la prison de Sainte-Catherine et, effrayés devant cette invasion dont ils ne soupçonnent pas les mobiles, les prêtres détenus vont à la maison commune chercher un abri contre leurs libérateurs. M. l'abbé Tournier va nous résumer, au moyen des archives municipales soigneusement compulsées, la vie de l'Eglise de Toulouse pendant cette époque de transition :

Cédant à la force du mouvement, la Convention le satisfait en partie par la loi du 11 Prairial an III (30 mai 1795). Elle met à la disposition des communes, les églises non aliénées, à la condition toutefois qu'elles seront ouvertes à tous les cultes et que les prêtres désireux d'y célébrer leurs cérémonies se feront décerner, devant la municipalité du lieu, *acte de leur soumission aux lois de la République*. Son but, affirme le comité de législation, « est d'assurer et de faciliter de plus en plus le libre exercice des cultes ». Il reste acquis que la Constitution civile du clergé n'est plus une loi d'Etat.

Partout on revendique les anciens édifices. La municipalité de Toulouse s'empresse de répondre aux vœux de la population. — Elle décide qu'il y aura dans chaque arron-

dissement de la ville un édifice destiné au culte et en dresse la liste.

A la vue de toute cette marche en avant, de ce pays naguère impie, athée et persécuteur, qui a soif de son Dieu et qui le réclame, le cœur de l'abbé du Bourg exulte et rend d'ardentes actions à la Providence dont l'opération si merveilleusement se manifeste. Mais une difficulté terrible se dresse devant lui ; une question se pose qui, au milieu de sa sainte allégresse, le plonge dans d'indicibles tortures. La loi du 11 prairial impose aux ecclésiastiques, pour jouir de la liberté qui leur est concédée et qui leur est indispensable pour rendre la France à son Dieu, l'obligation de faire *acte de soumission aux lois de la République*. Que doit-il faire, que doit-il faire faire? Quel est le devoir pour lui, pour son clergé? A t-il le droit de repousser cette renaissance que le bon Dieu envoie à son Eglise et ces moyens de salut pour le troupeau désemparé? Mais cette soumission n'est-elle pas en contradiction avec le refus du serment à la Constitution civile du clergé, dont tous ont héroïquement subi les amères conséquences? L'homme de Dieu se sent accablé sous le poids de sa responsabilité; il ne peut avoir les instructions des prélats qui lui ont délégué son autorité. Il prend conseil, car ils sont plusieurs auprès de lui qui ont partagé sa foi, sa fermeté, ses sacrifices et qui maintenant s'associent à ses sollicitudes. Il a surtout son cher confrère, M. l'abbé Monjousieu, que la confiance de Mgr de Fontanges lui a associé comme vicaire général du diocèse [1]; ce dernier a pu venir de Muret et apporter à son confrère dans ces circonstances dif-

1. Jean Monjousieu était curé de Saint-Germain de Muret au moment de la Révolution. Après avoir conservé la foi dans toute la région qui lui avait eté confiée, il mourut à Muret, le 27 août 1798.

ficiles le concours de sa sagesse, de son expérience et de sa sainteté. L'abbé du Bourg s'abîme dans la prière. Puis il se relève, il a pris son parti. Nous l'entendrons tout à l'heure nous dire lui-même dans une de ses lettres et les tortures morales qu'il a subies et les motifs qui l'ont déterminé. Comme ses illustres amis, M. Emery et Mgr de Bausset, il estime que son devoir est de faire cet acte de soumission, malgré toutes les répugnances qu'il peut lui présenter. Voici les deux actes que nous relevons dans les archives municipales de Toulouse :

3 Thermidor an III.

Le citoyen Dubourg, prêtre, demande à faire certifier sa résidence dans la presente commune depuis l'année 1789 jusqu'à ce jour. Il présente pour témoins les citoyens Bertrand, Soulé, Vignesy, Lafaye, Rivière, Bajou, Bila, Roquefort et Ponsan, tous domiciliés dans la presente commune ; lesquels, admis à prêter le serment, l'ont prêté individuellement, et ont tous attesté la résidence du dit citoyen Dubourg dans la présente commune et dans la maison paternelle depuis 1789 jusqu'à ce jour.

L'agent national conclut à ce que, demeurant les attestations cy dessus, le certificat demandé soit accordé.

Ce qui a été ainsi délibéré [1].

29 Thermidor an III.

A comparu... le citoyen Marie-Jean-Philippe Dubourg, prêtre de la communion de François Fontanges, lequel declare qu'il se propose d'exercer le ministère d'un culte connu sous la denomination de culte Catholique Apostolique et Romain.

(Soumission aux lois de la République.)

Signé : Du Bourg [2].

1. Arch. Municipales. Donjon. *Reg. des délibérations municipales*, an III, fol. 23.
2. Id. *Reg. Soumission des prêtres et des religieux*, an III-VI, p. 12.

Obéissant aux instructions de leur chef vénéré et se conformant à son exemple, tous ces prêtres admirables qui, pour leur foi, ont subi les épreuves et les horreurs de la persécution, dans les obscurités des cachettes, dans l'exil, dans les prisons, sur les pontons et qui sont prêts à recommencer, s'inclinent devant la volonté de Dieu et signent à leur tour leur acte de soumission : ils se distinguent des constitutionnels, en affirmant tous, comme l'abbé du Bourg leur en a donné l'exemple, qu'ils sont de la communion de François de Fontanges et qu'ils sont de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine.

M. l'abbé Tournier nous fait connaître un épisode du réveil catholique à Toulouse, qui est d'un intérêt trop général et trop actuel pour que nous le passions sous silence :

Des chrétiens énergiques, sous le nom de *commissaires des paroisses*, formèrent des comités paroissiaux qui se fédéraient à l'occasion pour défendre les intérêts religieux. Au commencement de Juillet, vingt-huit de ces commissaires écrivirent aux administrateurs du département une pétition collective tendant à exclure les schismatiques des locaux affectés aux orthodoxes :

Nous professons la religion catholique apostolique et romaine, disent-ils, et, voulant exercer librement et paisiblement, en vertu de la loi, ce culte dans lequel nous sommes décidés de vivre et de mourir, nous ne souffrirons jamais que de soi-disant ministres de ce même culte, qui ne sont point en communion avec nous, s'immiscent dans les fonctions saintes et augustes de ce culte dans les édifices qui nous sont destinés. Ils ne peuvent d'ailleurs y prétendre puisqu'ils ont abjuré leur religion et leur sacerdoce en prêtant le serment de la Constitution civile du clergé, dont la loi est anéantie. Nous ne voulons pour ministres de notre culte que des prêtres appelés *non conformistes* [1].

1. Arch. dep. *Serie. V. l. 27.*

Ce fier langage, contraire à la loi du 11 Prairial, exprimait les vœux de l'immense majorité de la population : les autorités n'osèrent maintenir les prescriptions légales [1].

Dès lors le champ est libre : il n'y a plus qu'à en prendre possession. Le 17 juillet, un mandement de Messieurs les abbés du Bourg et Monjousieu, « vicaires généraux de Mgr François de Fontanges, archevêque de Toulouse », vient faire connaître à tous les fidèles « du diocèse et de toute la province ecclésiastique dépendante de la métropole » cet heureux événement, les sentiments qu'il doit inspirer au peuple chrétien et l'ordre à suivre pour la réconciliation des églises. Ce document est trop intéressant, trop touchant et trop important dans l'histoire de l'Eglise de Toulouse pour que nous n'en reproduisions pas les principaux passages :

Vous êtes sur le point, N. T. C. F. d'entrer en possession de vos églises, de ces saints lieux qui doivent vous être chers à tant de titres.

Ici mille pensées s'offrent à Notre esprit et Notre cœur éprouve tout ce que peuvent avoir de plus sensible la tristesse et la joie.

C'est sans doute un sujet de consolation (et que ma langue s'attache à mon palais, si je cessais de louer et de bénir le Dieu de miséricorde qui a daigné jeter sur nous un regard de tendresse et qui, content de la fidélité des uns et du retour empressé des autres, a mis fin à l'exil dans lequel nous avons si longtemps gémi). Oui! c'est un sujet de consolation de penser que nous allons rentrer dans ces temples où Dieu ne manifestait sa puissance qu'en nous comblant de grâces. . . . .

— . . . Mais si nous devons nous réjouir, N. T. C. F. de ce qu'enfin le Seigneur a exaucé nos vœux, si nous devons nous féliciter de recouvrer nos églises, combien le triste et

1. Abbé Tournier, *Bapt. à Toulouse pendant la Rév.*, op. cit.

désolant état, dans lequel elles nous sont rendues, ne doit-il pas nous affliger? Et ne pensez pas que je regrette les ornements dont on les a dépouillées. Je sais que le premier, que le plus digne usage de l'or, de l'argent, des pierreries, des étoffes précieuses et des plus rares peintures est de les faire servir à la décoration des temples du vrai Dieu et à la magnificence de son culte ; — mais je sais aussi que la piété des fidèles est le plus bel ornement de la maison du Très Haut. Ah ! si nous n'avions à nous plaindre que d'avoir perdu ce que nos églises renfermaient de précieux aux yeux de la chair et du sang, il serait aisé de nous consoler de cette perte; mais, hélas! nous avons d'autres raisons de nous attrister et de gémir. Les lieux saints ont été livrés aux ennemis de la foi ; les voûtes de nos temples ont retenti de mille blasphèmes ; les saints mystères ont été profanés. Ah! qui nous donnera de verser des larmes amères sur toutes ces horreurs! oh ! pleurons nuit et jour. C'est dans le lieu saint que notre Dieu a reçu les plus sanglants outrages. Nous serait-il permis d'y rentrer, sans avoir employé tous les moyens que la Religion nous fournit pour effacer le déshonneur et l'opprobre dont on l'a couvert et sans lui rendre sa première pureté ! . . . .

. . . Eh ! pourquoi ne prendriez-vous pas part à cette solennité attendrissante, vous prêtres, autrefois nos coopérateurs dans l'œuvre de Dieu et qui, par votre schisme, en étiez devenus depuis peu le fléau. Les fidèles que vous avez entraînés dans votre chute se livreraient à la plus amère douleur, ils verseraient des torrents de larmes ; ils nous attendriraient par leurs soupirs et leurs sanglots. Et vous, qui devriez vous couvrir de cilices et vous rouler dans la poussière, pour les porter à faire pénitence, puisque vous êtes la vraie cause de leur égarement, vous n'éprouveriez aucun sentiment de componction et votre cœur résisterait encore à la charité de Jésus-Christ, qui vous tend les bras et vous presse de revenir à lui? Ah ! ne pensez pas que Nous soyons indifférent sur le sort de votre âme : — elle Nous fut, elle Nous sera toujours chère, et, comme Nous ne cesserons jamais de demander à Dieu votre retour, aussi ne cesserons-

Nous jamais de vous rappeler dans le bercail, hors duquel il n'y a point de salut. Interrogez les prêtres de votre communion qui, touchés de repentir, sont venus se jeter entre Nos bras ; ils vous diront avec quelle bonté Nous les avons reçus et combien ils se félicitent d'avoir fait cette démarche nécessaire. Venez donc mettre le comble à Notre joie; venez vous réunir à tant de pécheurs pénitents, et, placés parmi les simples fidèles, ne cherchez à vous distinguer d'eux que par l'éclat de votre repentir. Votre exemple ramènera peut-être ceux qui s'obstinent dans l'erreur; mais au moins confirmera-t-il dans le bien ceux qui commencent à le pratiquer.

Et vous qui avez été toujours fermes dans la foi, quel que soit votre état, vous qui toujours avez été Notre consolation, recevez aujourd'hui Nos éloges. Le jour qui vous verra rentrer dans Nos églises sera pour vous un jour de triomphe et de gloire, et, comme il doit être l'image et le symbole de votre entrée triomphante dans le ciel, préparez-vous y pendant les jours qui le précéderont par la prière, par le jeûne et par l'aumône : c'est l'esprit de l'Eglise...

Après quoi, l'abbé du Bourg prescrit les cérémonies pour la réconciliation des églises; il donne les pouvoirs pour l'absolution des censures : puis il fait cette ferme déclaration :

Plein d'amour de la paix, nous n'entrerons pas dans les lieux destinés à tout autre culte; comme aussi, si un culte étranger pénétroit dans nos églises, nous nous retirerions, afin que l'on sache que ce n'est pas nous qui voulons mettre du trouble.

Qu'elle est émouvante, surtout au lendemain de la Terreur, l'amende honorable qu'au nom de tous doit prononcer le prêtre revêtu seulement de l'aube de la pénitence, à genoux aux pieds de la croix :

Les voici, mon Dieu, ces enfants prodigues qui s'étaient éloignés de la maison paternelle et qui veulent y revenir. Les voici, les destructeurs de vos autels, les profanateurs de

vos vases sacrés. Mais ce ne sont plus ces ennemis de vos disciples qui ne respirent que le sang et le carnage : après avoir été les persécuteurs de l'Eglise, ils reviennent, ainsi que Paul, chercher la guérison de leur aveuglement; ils vous demandent miséricorde, les écailles sont tombées de leurs yeux. Daignez, Grand Dieu, Nous permettre de leur imposer les mains.

Ah ! sans doute, si vous considériez leurs crimes, il n'y aurait pas de salut pour eux ; n'écoutez pas la voix du sang qu'ils ont répandu, de ce sang innocent dont les flots n'ont fait que ranimer la rage de ceux qui le faisaient couler. Fermez vos yeux sur l'atrocité de leurs vices ; oubliez la persécution qu'ont éprouvée vos ministres; détournez vos regards de dessus vos épouses fugitives, abandonnées sans secours, sans appui, répandant des larmes capables d'attendrir tout autre que leurs tyrans, et ne pouvant trouver, ni dans la justice, ni dans la charité, une subsistance étroite qui leur était dûe.

Ne considérez pas ce temple dont la nudité est un reproche amer à l'irréligion de ceux qui l'avaient arraché à votre culte pour le livrer successivement au schisme, à l'hérésie, au paganisme et à l'athéisme. — Fermez vos oreilles aux hymnes impies dont ces voûtes retentissaient naguère. Fermez vos yeux à cette idole qu'on avait voulu substituer à la Raison increée, à la sagesse éternelle. Oubliez qu'un encens impur a brûlé pour d'autres que vous et vos saints, que l'image sainte de votre croix qui couronnait nos édifices a été abattue et que ceux qui l'ont foulée aux pieds, ce sont ceux qui sont ici présents. Que vos saints conservent leurs sentiments de charité, quoique leurs dépouilles sacrées aient été livrées aux outrages et au mépris : qu'ils deviennent nos protecteurs, ainsi que tous ceux à qui les malheurs que nous avons éprouvés ont obtenu la couronne du martyre. Leur sang ne crie pas vengeance ; il crie miséricorde. Réunis avec les vénérables confesseurs de la foi, ils ne cessent de demander la conversion de leur patrie ; et les malheureux fugitifs exilés dans une terre étrangère, levant leurs mains et leurs yeux vers le ciel, ne sollicitent que le changement de son

cœur. Ils l'ont obtenu et nous ne pouvons méconnaître votre puissance au retour miraculeux qui vient de s'opérer. Vous avez fait votre œuvre, ô mon Dieu ! — Les saints qui ont consommé leur sacrifice par le fer de la persécution ont fait aussi la leur. Ceux qui travaillent au rétablissement de votre sainte Religion, soit en supportant les rigueurs de la persécution, soit en prêchant votre Evangile, remplissent leur obligation. Il ne reste plus à ceux qui sont prosternés devant vous qu'à vous présenter un titre auquel vous ne pourrez pas vous refuser. Nous savons le moyen de désarmer votre colère; nous allons l'employer. Oui, mon Dieu, c'est dans ce moment où nous vous demandons l'absolution de toutes les censures qu'ils ont encourues, qu'ils prennent l'engagement devant vous : *Nous pardonnons à tous nos ennemis et nous ne les regarderons plus que comme nos frères.* Vos paroles nous sont un sûr garant que vous ne vous refuserez pas aux prières que vous feront les pécheurs, quand ils prendront de pareils engagements.

Vos promesses, ô mon Dieu, leur donnent un droit à la rémission de leurs péchés : vous vous êtes interdit à vous-même celui de le leur refuser et ils renoncent à tout désir de vengeance. Pardonnez-leur, Grand Dieu, et moi qui suis votre ministre, malgré mon indignité, je vais prononcer sur la terre la sentence d'absolution qui, par les mérites du sang de votre Fils, sera ratifiée dans le ciel et les remettra dans l'arche sainte dont ils ont eu le malheur de sortir.

Après avoir reçu du peuple l'affirmation de sa croyance à toutes les vérités enseignées par l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine, le prêtre fait suivre la récitation du symbole de Constantinople, de la profession spéciale aux erreurs modernes :

Nous reconnaissons et confessons la distinction établie de droit divin entre les deux puissances, l'indépendance de la puissance spirituelle dans les choses ecclésiastiques. Nous reconnaissons et confessons que le Souverain Pontife a reçu de droit divin, dans la personne de St Pierre, une pri-

mauté d'honneur et de juridiction sur l'Eglise Universelle. Nous reconnaissons et confessons que les évêques sont, de droit divin, supérieurs aux prêtres et qu'à eux seuls appartient, en vertu de la consécration épiscopale, le droit propre de prononcer sur la foi et de gouverner les églises.

Nous reconnaissons et confessons que le pouvoir de juridiction est entièrement distinct du pouvoir de l'Ordre et que, pour exercer légitimement le ministère Evangélique, il faut, indépendamment du caractère, avoir été investi de la mission canonique.

Nous reconnaissons et confessons qu'à l'Eglise seule appartient le droit spirituel et inaliénable de donner cette mission, ainsi que d'en prescrire les formes et que celle qu'on tiendrait du peuple serait contraire à l'institution divine, nulle et sacrilège.

Nous reconnaissons et confessons que l'Eglise est appelée, de droit divin, à statuer, par elle ou ses représentants, sur l'érection et la suppression des sièges épiscopaux, à intervenir dans la mutation des limites diocésaines et paroissiales ; à déterminer le nombre et la juridiction des pasteurs du premier et du second ordre et que toute opération en ce genre, faite sans son aveu, est radicalement frappée de nullité.

Nous reconnaissons et confessons que les évêques constitutionnels sont de faux pasteurs, illégitimement et sacrilègement consacrés, des intrus abusivement envoyés par les hommes et non par l'Eglise, fautifs d'un ramas d'hérésies, chefs d'un schisme désastreux et, comme tels, séparés de la communion du St Siège.

Laissons l'abbé Salvan, qui a recueilli ces détails de la bouche de témoins oculaires, nous raconter les épisodes touchants de la première cérémonie de réconciliation d'église à Toulouse :

Le dimanche 19 juillet, jour de la fête de Notre-Dame du Mont Carmel, M. Du Bourg, accompagné d'un peuple immense, se rendit à sept heures du matin à l'église des Grands Carmes. Il monta d'abord en chaire pour adresser

quelques paroles aux fidèles; de là il se rendit à la porte extérieure, et, prosterné au pied de la croix, il y fit, au nom de ceux qui avaient participé au schisme, l'abjuration de leurs erreurs. Après avoir prononcé la profession de foi, il s'écria : *Persévérez-vous dans le dessein que Dieu vous a donné de vivre et de mourir dans le sein de l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine ?* La voix du diacre qui seul devait répondre fut couverte par celle des assistants qui s'écrièrent : *Oui, mon père, avec la grâce de Dieu !* Et lorsque l'abbé Du Bourg porta sa main sur l'Evangile, ils levèrent tous la leur pour jurer de ne jamais se séparer de l'Eglise. Le chant des prières de la réconciliation était à chaque instant interrompu par les sanglots; on ne pouvait se lasser de contempler ce vénérable prêtre que le ciel avait conservé d'une manière si miraculeuse au sein de la persécution. Lorsqu'on eut appris que c'était Mlle Verlhac en particulier qui avait été un des principaux agents de la conservation de M. Du Bourg, le peuple se rendit dans la maison qu'elle occupait rue St-Remesy, l'enleva de force et la porta en triomphe jusqu'à l'Eglise des Grands Carmes [1].

Dans cette manifestation populaire et bien toulousaine de piété renaissante et de joie exultante se mêlent des sentiments d'un ordre moins surnaturel. En dehors du triomphe que nous venons de voir imposé à une pauvre fille à cause de son héroïsme obscur et qui afflige l'abbé du Bourg, à cause de l'hommage personnel infligé à son humilité, des cris de vengeance s'échappent de certaines poitrines; et aux chants sacrés se mêlent parfois des chants profanes où le peuple, qui vient de dire sa fidélité à la Religion, lance ses défis aux ennemis de Dieu, aux persécuteurs de la veille. L'abbé du Bourg prend de nouveau la plume : et, le 24 juillet, dans une seconde lettre pastorale adressée aux fidèles de Toulouse, il donne ses encouragements, ses instructions et ses admonestations : la

1. Abbé Salvan, *Histoire de l'Eglise de Toulouse*, t. IV.

piété, la charité s'y mêlent avec la fermeté pour maintenir ou ramener le troupeau du Christ dans les sentiments qui doivent être les siens. Il commence par exposer aux fidèles les raisons qui ont apporté quelques infractions dans l'ordre normal pour les réconciliations des églises de la ville :

L'empressement que vous avez montré pour obtenir vos églises, N. T. C. F., Nous a comblé de joie ; mais Nous avons été ravis surtout de voir que avez su modérer votre zèle par cet esprit de dépendance qui fait le caractère distinctif de la Religion catholique. A Dieu ne plaise que Nous ayons abusé de cette disposition à l'obéissance pour vous priver de vos droits et mettre du retard à vos désirs ardents. Si le vénérable confesseur de la foi qui dirige la paroisse de St-Pierre [1], dont il avait baptisé une partie, a satisfait, hors des rangs, son empressement, vous n'en avez pas murmuré. Vous le savez ; de tous temps, ces personnages précieux qui ont été trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus-Christ ont joui dans l'Eglise des plus grands privilèges. Vous avez pareillement souffert que Nous commencions par l'église des Carmes ; mais vous avez bien jugé que Nous avons été déterminés par des motifs impérieux qui sont seuls capables de Nous faire abandonner la voie que Nos prédécesseurs Nous ont tracée : l'amour de la nouveauté est un des plus grands maux que l'on doive éviter dans la Religion. Cette église est située au centre de la ville ; elle était la plus grande et la seule prête ; et la fête de N.-D. du Mont Carmel se trouvait précisément ce jour-là. Ne doutons pas que cet hommage que Nous avons rendu à la Mère de Dieu ne lui rappelle qu'elle fût autrefois la protectrice de la France — mais quoi ? aurait-elle cessé de l'être ? Nous serions bien ingrats si nous méconnaissions les nouvelles preuves de tendresse qu'elle vient de nous donner. La foi

1. M. Guillaume Fortie, curé démissionnaire de Saint-Pierre, reclus à Sainte-Catherine, dut à son âge de n'avoir pas été déporté. Sorti de prison, malgré ses 76 ans, il entra dans le ministère actif et remplaça à Saint-Pierre son successeur, l'abbé Escaffre, émigré en Espagnée (Abbé Tournier, *op. cit.*)

s'est renouvelée dans l'Eglise; nous avons été les témoins, N. T. C. F., de cet empressement avec lequel vous avez pris Dieu à témoin de l'engagement de vivre et de mourir attachés à la foi de vos pères. Le Seigneur a ratifié vos serments; vos voix sont montées jusqu'au ciel; la joie dont on y jouit a été accrue par ce spectacle qui la répandait sur la terre...

... Le désir que Nous avons de vous trouver tels que Nous voudrions ne peut Nous abuser, jusqu'au point de fermer les yeux sur ce que Nous avons vu. Pendant que quelques-uns, répandant des torrents de larmes, Nous faisaient concevoir les plus grandes espérances pour l'avenir, il n'était que trop aisé d'apercevoir dans d'autres la dissipation, qui a attiré sur nos têtes tant de malheurs; et déjà l'indifférence s'est emparée du lieu saint et a recommencé à renouveler les outrages qui n'avaient rendu nos purifications que trop nécessaires... Mais détournons Nos yeux de ces objets affligeants; une joie trop naturelle a pu vous faire perdre de vue la sainteté du lieu où vous vous trouviez, et où Nous n'aurons plus à Nous affliger sur de pareils manquements. Vous serez d'autant plus attachés à la Religion de vos pères que, privés de la protection active de la puissance civile, vous n'aurez plus d'autre soutien que vous-mêmes et que vous aurez contracté une obligation plus étroite de la conserver.

Pour Nous, Nous préviendrons tout ce qui pourrait être un principe de dissipation, et, entrant dans les sentiments de l'Eglise qui ne peut se livrer à la joie pendant qu'elle est privée de son époux, Nous défendons la musique jusqu'à ce que notre pasteur nous soit rendu... Nous interdisons tous les airs profanes et surtout les chants qui pourraient rappeler des souvenirs amers, ou formuler des divisions dans un lieu où on ne doit respirer que la paix...

Nous espérons que tous les ecclésiastiques qui seront libres ront à ces fêtes et qu'ils commenceront à jouir du bonheur réservé à des frères tendres de se trouver réunis dans la *maison du Seigneur*. Pour les rendre plus vénérables, Nous n'inviterons que ceux qui ont été dans les fers pour Jésus-

Christ. Si je préside par moi-même ces cérémonies, l'honneur d'être à Toulouse le seul représentant de notre premier pasteur m'en impose la loi...

La cérémonie se fera :

Dimanche 26 juillet, à St-Etienne.

Lundi 27 juillet, à Ste-Ursule, représentant provisoirement la Daurade.

Mardi 28 juillet, à St-Jean, représentant provisoirement la Dalbade.

Mercredi 29 juillet, au Taur.

Jeudi 30 juillet, à St-Nicolas.

Vendredi 31 juillet, aux Augustins.

Samedi 1er août, à St-Rome.

Dimanche 2 août, à St-Sernin.

Les paroissiens de Saint-Etienne, trouvant insuffisant pour eux le chœur que l'administration municipale a mis à leur disposition, réclament et obtiennent la nef de la cathédrale. A la date fixée, l'abbé du Bourg fait avec grande solennité et profonde émotion la réconciliation de cette église qui lui rappelle tant de souvenirs bénis de sa vie et qui, depuis, a servi de théâtre à tant de choses immondes.

Deux jours après, la municipalité, que les terroristes ont pris vivement à partie, veut se faire pardonner sa condescendance envers les catholiques; c'est le décadi : — il faut célébrer cette fête républicaine. Musique en tête, sous la protection des bayonnettes de leur garde civique, les municipaux partent du Capitole et se dirigent vers le monument qui était hier le Temple décadaire et qui est redevenue aujourd'hui l'église de Saint-Etienne. En avant du porche, le cortège officiel se trouve arrêté brusquement dans sa marche par un obstacle inattendu, par une barrière humaine qui n'entend pas se laisser entamer. Ce sont les femmes toulousaines qui, massées devant la cathédrale et se tenant

enlacées, attendent l'ennemi ; elles sont là, les cœurs ardents, les yeux brillants et gouailleurs ; elles ont prouvé leur dévouement pendant tous les jours mauvais, et, maintenant que ces jours sont passés, elles ne veulent pas qu'ils recommencent. A tous les roulements de tambour, à toutes les menaces, à toutes les conciliantes paroles, elles répondent par leurs rires moqueurs et par cette phrase si gaillarde et si méridionale : *Toucos-y, sé gauzes* [1]. Somme toute, la force publique n'*ose* pas tenter le combat et piteusement le cortège municipal, avec ses tambours qui ne battent plus, se met en retraite et va chercher un plus modeste local pour abriter sa déconvenue et son décadi. Le lendemain, en séance du conseil, le maire Came rend compte de l'incident et signale, avec la tentative de révolte contre l'autorité, la victoire définitive du catholicisme à Toulouse [2].

Pendant que, la joie dans l'âme, il procède à cette série de cérémonies qui rendent leurs églises aux divers quartiers de la ville, avant même que de rendre à Dieu l'insigne basilique de Saint-Sernin, dont la réconciliation est fixée au 2 août, l'abbé du Bourg veut y faire rentrer les saintes reliques dont nous avons dit plus haut le hardi sauvetage, opéré par ses soins, et qui depuis lors reposent, pieusement gardées, dans l'hôtel de Comminges. Après avoir fait vérifier par les trois commissaires dont nous avons vu le rôle admirable dans l'expédition nocturne de Saint-Sernin, la conservation des paquets de reliques et l'intégrité des sceaux apposés, il se rend, le 23 juillet, avec eux dans la chambre où est conservé le trésor ; les précieux caissons recouverts de linges blancs sont distribués aux

1. Touches-y, si tu l'oses.
2. Abbé Tournier, *Baptêmes à Toulouse pendant la Révolution.* — Arch. municip. *Reg. des délib. mun.*

cette église redevint un lieu saint, un Temple dédié et consacré au Dieu des miséricordes » — dans une sorte de synode convoqué par l'abbé du Bourg, — vingt-trois prêtres assermentés rétractent leurs serments; les prêtres fidèles les reçoivent dans leurs bras avec une fraternelle compatissance et charité : tous jurent de vivre désormais en bonne intelligence; le soir on chante un *Te Deum* dans toutes les églises catholiques pour remercier Dieu de ce retour inattendu. Le mardi suivant, quinze autres jureurs rétractent leur serment, et rentrent dans les rangs du clergé fidèle [1].

Devant ces résultats, du fond de sa retraite, Sermet s'efforce de parler en gouaillant des « blanchissages de l'abbé du Bourg » : il rit, mais il rit jaune; dans sa correspondance avec son ami Grégoire, il a la loyauté d'avouer la débandade de son Eglise métropolitaine du Sud :

Serez-vous surpris après cela que nous n'ayons encore icy aucune église ouverte et que tout le service se fasse en chambre? Les anti-constitutionnels seuls font foule et chantent à tue-tête. Nous y avons été bon jeu, bon argent, en conciliant ce que nous devions à Dieu avec ce que nous devions à la République. Qu'en est-il arrivé! Un parti nous a opprimés et l'autre a laissé faire; il a même longtemps applaudi... De l'autre bord, on s'agite et ce n'est pas sans succès. Il n'est pas étonnant : on a de l'argent en abondance et des vicaires apostoliques. Aussi les abjurations vont-elles grand train en ville et à la campagne où l'on nous décrie sans pitié et avec fureur et les maximes ultramontaines reprennent-elles plus de faveur qu'elles n'en avoient avant Bossuet [2].

1. Bibl. de la ville de Toulouse. Le journal *l'Anti-Terroriste*, 11 thermidor 1795.
2. Adher, *Lettres inédites*. *Rev. des Pyrénées*, t. X, p. 101.

quelques mentions fugitives, soit dans les lettres de l'abbé du Bourg, comme nous le verrons tout à l'heure, soit dans certaines monographies locales. Dans leur très intéressante et très complète *Histoire de la Bastide de Saint-Lys*, les frères Delaux et Libéros nous disent à ce sujet :

> Le Vicaire Général du Bourg se mit en rapport avec les prêtres fidèles et les confesseurs de la foi, travailla à ramener quelques prêtres égarés et rétablit la juridiction spirituelle. Sous le déguisement d'un vitrier, il parcourut toutes les paroisses du canton de St-Lys et fit plusieurs réconciliations d'église, notamment à Fonsorbes et à St-Thomas [1].

Beaucoup de prêtres égarés se détachent du schisme et font leur rétractation. Ils ont reçu la rude leçon de l'expérience ; ils ont vu les conséquences terribles de cette Révolution, qui jadis leur a paru séduisante et les a entraînés ; dans leurs presbytères déserts, abandonnés par le peuple chrétien qui s'éloigne d'eux avec mépris, plus d'un ont reçu la grâce du remords et se sont souvenus des temps où, la conscience en paix, ils consacraient leurs vies au service de Dieu et de son Eglise. Quand l'abbé du Bourg paraît dans la contrée, avec l'auréole de son dévouement admirable, de son inébranlable fidélité et avec le rayonnement de sa brûlante charité, quand il leur ouvre son cœur et ses bras de père, ils s'y jettent en pleurant et, avec contrition et énergie, ils se soumettent à toutes les rétractations et réparations qu'exigent d'eux la faute commise et le scandale donné.

« Le dimanche 26 juillet, jour où le citoyen Dubourg purifia l'Eglise de Saint-Etienne de toutes les abominations que Chabot et consorts y avaient vomies et où, relevée de toutes les profanations antérieures,

1. *Histoire de la Bastide de Saint-Lys*, p. 231.

sages des lettres qu'il écrit durant cette période et dont nous avons dit plus haut le caractère spécial et la capitale importance pour l'histoire de l'Eglise de Toulouse pendant la Révolution. Nous tâcherons d'éclairer dans nos notes les obscurités voulues de ces correspondances et de découvrir les noms véritables des personnages sous les pseudonymes de convention :

20 juillet 1795.

Pour Philippe [1], les affaires le tiennent encore hors de chez lui ; son commerce va bien. Je suis persuadé qu'il n'y en a pas en France qui aille mieux que le sien [2] ; il est vrai qu'il a été plus heureux que sage ; des mesures assez mal concertées lui ont réussi ; il a couru quelques dangers ; mais il paraît que, dans ce moment, il n'a plus rien à craindre par la mort des terroristes ou par leur réclusion, quoique les jaloux de son commerce [3] n'ayent pas fini de le persécuter.

Je voudrois bien savoir s'il est vrai que vous avez reçu une lettre de mon grand-père [4], on dit que vous me l'avez envoyée ; mais elle est perdue ; rien de plus pénible, quand je fais ses affaires du mieux qu'il m'est possible, de penser que je risque d'être désavoué [5]....

...Je suis bien aise que vous ayiez à portée de vous quelqu'un qui paraisse avoir autant d'intelligence que l'ami de Comminges [6]. Je vais lui écrire ; mais vous pouvez lui

1. Pour dérouter les soupçons, dans cette lettre comme dans la plupart des autres, l'abbé parle de lui à la 3e personne. *Son commerce*, est évidemment son administration ecclésiastique.

2. Etant donnée l'humilité admirable de l'abbé, cette constatation est des plus précieuses.

3. Ce sont les prêtres constitutionnels, Sermet et consorts.

4. Mgr de Fontanges, archevêque de Toulouse, alors émigré en Angleterre.

5. C'est pour calmer les inquiétudes de l'abbé à ce sujet que, dans une lettre dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, l'abbé Coudraye, vicaire Général de Toulouse, émigré en Espagne, au nom de l'archevêque, transmet des félicitations et des approbations pour « M. du Bourg, dont le courage égale le zèle et le succès ».

6 Mgr d'Osmont, évêque de Comminges, émigré en Catalogne.

dire que je fais beaucoup d'ouvrage pour lui [1]; bien des mauvais payeurs [2] se sont présentés; ils ont donné ce qu'ils ont pu et j'ai donné quittance [3]; tout le monde est content et j'ai lieu de croire que ce sera pour le bien de tous. Je leur ai fait tant de menaces et de promesses qu'ils seront plus exacts à payer la rente à l'avenir [4]. J'ai lu la lettre du compagnon de Comminges [5] : il lui tarde bien d'avoir terminé ses affaires pour aller revoir ses enfants.

Nous avons eu quelques rapports avec M. [6]; il a toujours de grands sentiments et de grands raisonnements. Il ne tenoit pas à lui que je ne fisse actuellement une *sottise;* je l'ai évitée grâce à Dieu, et n'ai pas voulu m'engager à plus de liberté que je n'en ai, malgré une grande lettre qu'il m'a écrite, la seule que j'en aie reçue depuis tous ces temps [7].

Depuis ma lettre, j'ai fait une déclaration de soumission aux lois de la République, avec la restriction du spirituel; on dit que les ministres des cultes sont obligés de la faire et que les prêtres qui n'ont aucune force active doivent se soumettre à tout gouvernement existant, qu'ils sont comme dans une ville de guerre, qui, lorsqu'elle est prise, doit prêter le serment de fidélité à la puissance victorieuse. D'après cela, je suis libre et je sors.

Voici maintenant une lettre écrite au 31 octobre 1795 : la réaction révolutionnaire s'est produite; les Jacobins sont revenus au pouvoir et sont rentrés au Capitole.

1. Par cette phrase, l'abbé indique plusieurs tournées qu'il vient de faire dans le diocèse de Comminges.
2. Prêtres jureurs.
3. Après leur rétractation, l'abbé leur donne des délégations.
4. L'abbé exprime sa confiance dans la persévérance de ces convertis.
5. Le compagnon de Comminges est Mgr l'évêque de Rieux, ou Mgr de Lastic, de Couserans; tous deux, après avoir délégué leurs pouvoirs à l'abbé du Bourg, sont émigrés en Espagne; le dernier doit y mourir *avant de revoir ses enfants*.
6. M. est allié à la famille du Bourg : homme d'intelligence, mais philosophe, martiniste et franc-maçon.
7. La lettre écrite par ce personnage pour engager son parent, avec qui il n'a plus de relations à cette époque, à se soumettre sans restrictions aux lois de la République, atteste le prix que met la secte à détacher, comme elle l'a tenté jadis, l'abbé du Bourg du Saint-Siège et à se débarrasser d'un adversaire aussi redoutable pour elle.

Grâce à eux, les constitutionnels reprennent quelques églises paroissiales de Toulouse, et espèrent reconquérir le reste; en attendant, ils tâchent de semer la division parmi les membres du clergé catholique au moyen des serments qu'on leur impose. C'est cette phase de la vie de l'Eglise de Toulouse que va nous faire connaître la lettre de l'abbé du Bourg, en nous montrant les difficultés, mais aussi la clairvoyance et la fermeté de son administration :

Je suis dans une position très critique. Mon devoir est d'agir souvent d'une manière contraire aux vues des autorités constituées, tantôt sous un mandat d'arrêt, tantôt libre comme l'air. J'ai bénit l'église de St Etienne, celle des Carmes et plusieurs dans le diocèse. J'ai eu la consolation de voir le peuple redevenir catholique. Mais les choses ont changé; le système est redevenu terroriste; les intrus se sont emparés des Augustins, de St-Sernin et de Ste-Ursule. Ils s'y voient abandonnés et la foule qui va dans les églises où les schismatiques ne sont pas entrés est incroyable. On nous tracasse tous les jours. On nous avait demandé un acte de soumission aux Loix de la République : cela a occasionné une division entre les catholiques : quelques uns ont cru que c'était s'unir avec des rebelles contre le légitime souverain : j'ai pensé, avec la pluralité, que nous devions faire cet acte, comme une ville prise prête serment de fidélité au conquérant, que *notre royaume n'était pas de ce monde*, que nous ne devions être que *comme des agneaux au milieu des loups*, que nous devions *laisser les morts ensevelir les morts* et, quelle que fût notre opinion politique, nous devions promettre l'obéissance. — Avec cet acte j'ai obtenu la liberté et, grâce à Dieu ! j'en ai fait usage pour le bien de son Eglise.

Depuis ce temps, on a présenté une autre formule que voici : *Je reconnais que l'universalité des citoyens français est le Souverain et je promets soumission et obéissance aux Loix de la République.* — Encore division parmi nous. J'ai fait un écrit dans lequel j'ai déclaré que, bien

que je ne crusse pas devoir faire cette soumission [1], je deffendois que l'on donnât des notes odieuses à ceux qui la feroient; mon intention étoit d'empêcher que, chaque mois, on nous jettât une nouvelle pomme de discorde. Cela réussit à merveille; mais le grand Martin, que vous avez connu alors procureur syndic, actuellement membre nommé pour la nouvelle magistrature [2], porta plainte au représentant du peuple [3] qui déclara qu'il me prendroit et m'enverroit, pieds et poings liés, à Paris. Je suis un peu plus reclus; mais la besogne se fait et l'on peut dire que le Midi de la France est catholique.

Peu de temps après, l'abbé du Bourg écrit à son frère Joseph une lettre dans laquelle, après des détails de famille et l'expression de sentiments intimes et personnels, nous relevons cet intéressant passage :

J'aurois été bien content de pouvoir vous écrire plus longuement, mais je suis écrasé par le travail. Je ne sais comment je dois m'y prendre pour engager tous les évêques de France à nous donner une conduite uniforme ; car je crains qu'il n'y ait de la division entre nous : la marche de Paris me paroit trop indulgente pour les sectateurs des nouvelles opinions; celle de Lyon me semble trop rigoureuse : j'en ai pris une moyenne; il m'a paru qu'elle convenoit à mes supérieurs. J'ai écrit une lettre au Clergé de France; j'attends avec impatience qu'il me fasse connaître ses intentions

le 4 janvier 1796.

Ces quelques lignes, qui sont destinées à d'autres qu'à son frère, nous disent les angoissantes responsabilités qu'imposent à l'abbé du Bourg le mandat reçu,

1. Cette formule implique la reconnaissance du *droit* de la Révolution tandis que la première ne parle que du *fait*.
2. Le *Grand Martin* doit être sans doute *Jean Maillhe;* avocat avant la Révolution ; il fut procureur syndic du départ. de la Haute-Garonne, député à l'Assemblée législative en 1791, à la Convention en 1792, rapporteur du procès de Louis XVI et en 1795 député au Conseil des Cinq Cents.
3. A cette époque, le représentant du peuple à Toulouse est le conventionnel Clausel (de l'Ariège).

le défaut de précision dans les directions données et la divergence des vues qui se produit du haut en bas pour les attitudes à prendre. Nous sommes portés à croire que le *Clergé de France*, à qui il s'adresse pour demander des conseils, pourrait bien être M. Emery, qui réalise pendant cette période, dans la seule mesure possible, l'unité du clergé de France, sur lequel il exerce une grande influence et une sorte de direction. Comme nous l'avons fait remarquer déjà et comme nous le constaterons encore dans la suite, il existe une très grande conformité de vues entre ces deux personnages, investis d'un mandat analogue, l'un à Paris et l'autre à Toulouse, et des correspondances fréquentes qui n'ont pas attendu l'Empire pour s'établir. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les passages des lettres de l'abbé du Bourg au sujet du serment de soumission aux lois de la République avec la lettre que M. Emery écrit à M. Ducloux sur le même sujet en la date du 22 octobre 1795 [1]; il serait difficile de trouver une conformité plus entière dans la conduite adoptée et dans les mobiles qui l'ont inspirée.

Voici des détails très intéressants au point de vue de l'histoire de l'église de Toulouse, que nous recueillons dans la lettre du 2 février 1796 :

...On parle de paix : si elle a lieu de tous côtés, comme du côté de l'Espagne, nous voilà condamnés à vivre sous un gouvernement de sans-culottes et conséquemment sans pudeur, sans foi, sans loi, sans roi... Les deux *Martin* ont pris ce *savoir faire :* le grand [2] joue un petit rôle dans l'Assemblée; mais il m'a fait l'honneur de m'avoir en vue dans un des décrets qui a été rendu ; il croyait arrêter mes

1. Mgr Méric, *Hist. de M. Emery et de l'Eglise de France*, t. I, p. 446.

2. Comme nous l'avons dit plus haut, le Gd Martin, c'est Jean Mailhe, alors membre des Cinq Cents.

opérations ; mais je lui ai donné un *distingo* [1] et j'ai été mon train ; pour le *Saint-Romain* [2], il n'est pas encore canonisé : il est commissaire pour aller dans les paroisses en faire chasser, ou plutôt prendre les prêtres pour les mettre en réclusion.

Tous les nôtres se portent bien : ils sont à Rochemontès.. Je vous dirais pour votre satisfaction que, dans tout ce quartier-là, on est fort attaché à la Religion : je m'accuse un peu de partialité : je leur ai donné la préférence pour leur procurer des prêtres : ils sont disposés à les conserver par la force s'il était nécessaire ; on m'a assuré que, quelque prêtre étant conduit par la maréchaussée, ils l'ont délivré...

Mais cette période de renaissance et de paix relative pour la Religion approche de son terme. La Révolution satanique et violente n'a pas dit son dernier mot.

1. Il s'agit ici du serment de soumission aux lois de la République et des réserves faites au point de vue ecclésiastique.

2. Ce personnage ne serait-il pas l'ex-abbé *Martin St-Romain* qui, professeur de philosophie au Collège Royal avant la Révolution, fut un des principaux fondateurs de la Loge « l'Encyclopédique » de Toulouse et adopta les doctrines révolutionnaires, ou bien quelque ancien doctrinaire du couvent de St-Rome, qui, assermenté comme tous ses confrères, se serait fait donner un mandat analogue à celui que Saul se fit donner par les princes de la synagogue ?

SOUS LE DIRECTOIRE

CHAPITRE VIII

LES ACCÈS INTERMITTENTS DE PERSÉCUTION

Le Pilote au gouvernail. — Le Directoire remplace la Convention et la fait regretter. — Persécutions contre les prêtres insermentés, — Mandement de l'abbé du Bourg engageant les fidèles à se préparer aux épreuves de l'avenir par le jeûne, la prière et l'aumône. — Culte pratiqué dans les maisons par le père de famille à défaut du prêtre. — Mort de l'Evèque de Couserans. — Mandement de l'abbé du Bourg : les fidèles doivent se soumettre aux prêtres réconciliés, envoyés par l'autorité ecclésiastique : suivent les instructions les plus détaillées pour la pratique de la Religion au milieu de la persécution. — Dévouement de l'abbé du Bourg pour les Religieuses jetées par la Révolution hors de leurs cloîtres. — Remarquable instruction qu'il leur adresse pour les maintenir dans leur sainte vocation.

L'abbé du Bourg journaliste. — Liberté de la presse proclamée. — Les méchants en usent avec rage. — L'abbé du Bourg n'entend pas leur en laisser le monopole. — Sous son influence, se fonden *le Philosophe catholique* et *l'Anti-Terroriste.* — Mais son Journal, celui qu'il dirige et rédige lui-même, est *la Famille villageoise catholique;* par cette publication mensuelle, il se met en relations avec tous ses fidèles et supplée aux prônes et aux catéchismes des curés absents : il donne sur tous les points ses directions spirituelles, met en garde contre les erreurs schismatiques et tient au courant de tout ce qui, dans la région, concerne les intérêts religieux.

I

LE PILOTE AU GOUVERNAIL

Dans sa séance du 4 Brumaire de l'an IV (26 octobre 1795), la Convention abolit la peine de mort dont

elle semble vouloir se réserver le sanglant monopole; elle proclame une amnistie générale, dont elle a soin d'exclure les émigrés et les prêtres déportés ou sujets à la déportation. Puis elle déclare « sa mission remplie, sa session terminée »; elle disparaît de la scène politique et entre dans le domaine de l'histoire, gardant surtout, malgré l'assagissement des derniers jours de son existence, l'ineffaçable stigmate de l'assassinat [illegible] sa vie normale et sa lugubre caractéristique.

[illegible] qui lui succède bientôt réussira à [illegible] surtout à partir du moment où le [illegible] fructidor (4 septembre 1797) aura [illegible] puissance publique aux mains du Directoire [illegible] d'ambitieux tarés, malfaisants [illegible] dans notre histoire nationale [illegible] quelques années, qui, parmi les hontes [illegible] l'apogée.

[illegible] illusion : dès les premiers [illegible] rêves, naguère conçus, de [illegible] réparation. Les catholiques [illegible] après la fin de la Terreur, [illegible] se heurtent contre [illegible] ouvertement hostile à [illegible] tous régicides et [illegible] dans les assemblées [illegible] traditions, leurs haines [illegible] doctrinaire, l'ex-curé [illegible] l'ex-conventionnel [illegible] au Conseil des Cinq-Cents [illegible] pousse à toutes les mesures [illegible] Les décrets pleuvent [illegible] l'orage qui dé-

[illegible]

vaste la campagne. De nouveau, les prêtres sont traqués, sont dénoncés, sont poursuivis, sont déportés.

L'abbé du Bourg qui, aux débuts de la paix, a cherché à prémunir ses fidèles contre une absolue confiance dans l'avenir, les soutient maintenant contre les découragements qu'il sent prêts à les envahir. C'est si dur de voir recommencer les mauvais jours, alors qu'on vient d'en sortir et qu'on les a crus disparus à jamais.

Dans l'instruction pastorale que, le 4 février 1796, il adresse « à tous les fidèles du diocèse de Toulouse « et à tous ceux de la province ecclésiastique privés « de leurs supérieurs », il commence par rappeler la protection de la Providence pendant les malheurs de la période précédente, puis il dit aux siens la confiance, la fidélité, les vertus qu'ils doivent puiser dans des souvenirs récents pour les épreuves de l'avenir : il les presse à s'y préparer par le jeûne, la prière et l'aumône. Devant le spectacle si affligeant et hélas ! si commun à toutes les époques, de chrétiens, se désintéressant des malheurs publics et des calamités privées pour s'isoler dans les égoïstes conforts de leur existence, il s'indigne :

... Nous avons appris avec peine, N. T. C. F., que, tandis qu'un grand nombre d'entre vous ont éprouvé les plus grandes pertes, pendant que plusieurs ont à peine déposé les crêpes funèbres d'une douleur qui durera toute leur vie, il en est qui semblent avoir conservé encore quelque attache au luxe. Ah ! que ces personnes, encore sensibles à la voix de la Religion, écoutent l'apôtre de la charité : *Si quelqu'un jouit des biens de la terre et que, voyant son frère dans la nécessité, il ferme son cœur à des sentiments de compassion, peut-on dire que la charité est dans son âme ?* — O N. T. C. F., avez-vous besoin que je vous présente ces familles honnêtes réduites à la plus affreuse indigence ?

Auriez-vous le courage de repousser ces épouses de J.-C. que les nations les moins civilisées auraient traitées avec humanité ?...

Après avoir ainsi excité la compatissante générosité des fidèles envers tous ces membres souffrants de Jésus-Christ, l'abbé du Bourg, en les conviant à la prière, leur en indique le mode et nous donne une vue intéressante des tyrannies exercées par les autorités contre les catholiques pour leur rendre impossible la pratique de la Religion et des saintes industries mises en œuvre contre les efforts de Satan :

Enfin, N. T. C. F., ne cessons de prier, cherchons à apaiser la colère de Dieu; il ne veut que se laisser fléchir : son cœur plein de miséricorde n'attend que notre changement et surtout le renouvellement de notre piété. Que les familles se rassemblent donc le matin et le soir, les dimanches et autres jours de fête; qu'elles apprennent à sanctifier ces saints jours, non seulement par la cessation du travail, mais par la prière; que les personnes qui se livrent à la piété se rappellent que *celui qui pratiquera et enseignera à pratiquer la loi de Dieu sera appelé grand dans le royaume des cieux ;* qu'elles Nous remplacent ; qu'elles portent du zèle à faire l'œuvre à laquelle Nous ne pouvons suffire ; qu'elles aillent de maison en maison ; qu'elles rappellent les instructions du premier âge, qu'elles lisent quelques chapitres du catéchisme et les instructions que Nous avons données... Et vous, ô pères de famille, faites-vous un devoir de présider à tous les exercices de piété dans l'intérieur de vos maisons ; et, tant que le Seigneur vous refusera ses ministres, honorez-vous de les remplacer ; prenez tous les jours le temps de faire la prière commune avec vos enfants et vos domestiques...

Evidemment les chrétiens, à qui leurs chefs peuvent tenir un tel langage et donner de semblables instructions, sont des hommes de foi, chez qui la persécution

ne fait que ranimer la fidélité et redoubler le courage.

Plus caractéristique encore est la lettre que l'abbé du Bourg écrit, quelques jours après, le 22 avril 1796, aux fidèles du diocèse de Couserans : il a à leur annoncer la mort de leur évêque[1] ; il salue en termes émus la mémoire du saint prélat et prévoit le jour où il leur sera permis d'honorer d'un culte public ce confesseur de la foi, mort pour son Dieu dans les amertumes, les souffrances et les dénûments de l'exil. Il en profite pour donner à cette population ardente dans sa foi, mais intransigeante et un peu ombrageuse, les instructions qui doivent les maintenir dans la voie droite ; il trace enfin, de la vie chrétienne qu'il leur demande, un tableau qui nous fait connaître la difficulté et les insuffisances du service religieux dans ces contrées montagneuses et retirées ; nous nous croirions transportés en plein pays de missions où les populations attendent dans leur prière persévérante la lointaine visite du prêtre :

Marie-Jean-Philippe du Bourg aux fidèles du diocèse de Couserans, salut et bénédiction en N. S. J.-C.

Vous n'avez plus votre respectable prélat, N. T. C. F. ; il est mort dans l'exil, après avoir confessé sa foi et peut-être qu'un jour il vous sera permis d'honorer comme un martyr dans le ciel celui qui était votre père sur la terre. En attendant, priez pour le repos de son âme, au cas où il lui reste encore quelque chose à souffrir pour satisfaire la justice de Dieu ; mais ce n'est pas tout de le recommander à vos prières ; il faut encore que Nous vous tranquillisions sur la crainte d'être orphelins : vous ne l'êtes pas et l'Eglise a pourvu à ce que, dans votre situation, vous ne fussiez pas abandonnés. Votre métropolitain avait les yeux sur vous lorsque le malheur des temps vous avait privés de votre

1. Mgr Dominique de Lastic, dernier évêque de Couserans, mort à Munster (Angleterre), le 3 mars 1795.

évêque; vous devenez directement ses enfants, après avoir été privés de celui dont le Seigneur s'était servi jusqu'à ce jour pour vous gouverner dans l'ordre de la Religion...

Voici quelques objets particuliers, sur lequels il est désirable que vous sachiez ce qu'un catholique doit connaître pour éviter de trouver un piège dans un zèle inconsidéré. Nous avons appris avec peine que votre attachement à la Religion de J.-C. vous inspire quelque timidité vis-à-vis de ceux qui, ayant eu le malheur de s'abuser, sont enfin rentrés dans le chemin de la justice. Ce zèle, N. T. C. F., n'est pas selon la science. Nous ne pouvons croire que vous doutiez du pouvoir qu'a l'Eglise de remettre les péchés, et la confiance que vous Nous avez témoignée jusqu'ici ne Nous permet pas de penser que vous vous méfiez de Notre prudence et de Notre sagesse. Que seriez-vous devenus, N. T. C. F., si, un grand nombre de vos prêtres ayant été indignement chassés, si quelques-uns étant morts par suite de la persécution, de leurs fatigues, de leur âge, Nous n'avions pu vous donner des ministres qui, s'étant écartés, témoignent, après une pénitence sincère, le désir le plus vif de rallumer le flambeau de la foi dans vos cœurs. Le premier chef de l'Eglise eut le malheur de renoncer son divin maître; son apostasie fut confirmée par des serments. Mais Pierre fut pénitent et ce fut lui qui fut chargé de la conduite des agneaux et des brebis. Ainsi Nous espérons que vous profiterez avec reconnaissance du ministère de ces prêtres et que vous recevrez de leurs mains les sacrements dont ils sont devenus les nécessaires administrateurs.

Vous éprouvez encore quelques difficultés pour vous adresser à ceux qui ont fait la *soumission* [1]; mais avez-vous réfléchi? et savez-vous les notes auxquelles on doit reconnaître les ministres de J.-C.? Ne vous laissez pas épouvanter par la ressemblance que quelques-uns croient apercevoir entre le serment de la constitution prétendue civile du clérgé et cette soumission. Sans parler de toutes les différences qu'il y a, ce qui doit suffire à un catholique, c'est

1. Il s'agit ici du 2e serment de soumission, impliquant la souveraineté populaire comme principe de l'autorité.

que la soumission n'a pas été condamnée, au lieu que la constitution du clergé l'a été. Que l'obéissance nous conduise, N. T. C. F., et nous ne nous égarerons pas. Ne perdons jamais de vue que ce n'est que la désobéissance à la voix de l'Eglise qui fait les hérétiques. Nous avons refusé de faire cette soumission dès le premier moment, malgré tous les dangers que Nous pouvions courir : mais, attaché aux véritables principes, Nous avons ordonné de regarder comme des prêtres catholiques ceux qui ne penseraient pas comme Nous sur cet objet, pourvu qu'ils fussent disposés à se soumettre une fois que l'autorité aurait décidé ce différend. Depuis ce temps, j'ai vu avec plaisir que les premiers pasteurs, dont j'exerce l'autorité, ont annoncé des vues entièrement conformes aux Nôtres : cela devait être parce qu'elles étaient puisées dans les mêmes principes. Nous avons donc la confiance, N. T. C. F., que, même sur ce point, vos prêtres n'auront qu'une façon de penser.

Que Nous reste-t-il encore ? c'est d'encourager ceux qui depuis longtemps ont témoigné leur attachement à la Religion catholique. — Nous avons appris tout l'intérêt que vous avez témoigné à vos prêtres : que le Seigneur en soit loué ! Tout ce que vous avez fait à l'un d'eux, au nom de J.-C., c'est à J.-C. même que vous l'avez fait. Mais il faut encore vous apprendre comment vous devez agir, quand vous n'en pouvez avoir, ou bien quand la multitude de leurs occupations les empêcheront de vous donner leurs soins d'une manière aussi suivie. Rassemblez-vous le matin et le soir; que les dimanches surtout et les autres jours de fête, on s'aperçoive que votre sanctification est votre seul travail. Que les personnes d'entre vous qui mettent un véritable intérêt à la Religion rappellent les premières instructions de la jeunesse à ceux qui pourraient les avoir perdues de vue ou à ceux qui ne les auraient pas encore reçues. Les circonstances locales leur feront connaître s'il est plus avantageux d'appeler les enfants dans leurs propres maisons ou bien d'en destiner une à cet usage. Que, dans les maisons, on lise quelques chapitres du Catéchisme, qu'on y récite le rosaire et autres prières. La gloire d'y présider

vous est réservée, ô pères de famille, à moins que l'innocence d'un de vos enfants vous déterminât à le choisir : et tous ensemble, élevant vos voix vers le ciel dès le matin et avant d'aller prendre votre repos, vous ferez violence au Seigneur; vous ferez entrer la Ste-Vierge, les Sts-Anges, les Saints protecteurs de la France dans votre ligue. Pour cet effet, vous pourrez faire chaque mois la neuvaine au Sacré-Cœur qui a paru depuis peu de temps et que vous pourrez vous procurer à Toulouse. — Si le Seigneur vous visite, que la maladie attaque quelqu'un de vos parents ou de vos connaissances, c'est à vous à prendre la place du ministre, qui vous est refusé dans ces circonstances, où il serait nécessaire. Vous le savez : la contrition parfaite suffit avec le désir du sacrement de pénitence. Vous tâcherez de rappeler à ce cher parent les miséricordes du Seigneur, sa disposition à pardonner les pécheurs qui reviennent à lui: mais pour que ces sentiments soient assez vifs pour opérer le salut, priez le Seigneur; ne cessez de solliciter sa tendresse; adressez-vous à la Ste-Vierge et aux saints ; que le malade répète souvent les actes de foi, d'espérance et de charité, qu'il prononce souvent les noms de Jésus et de Marie; et par ce moyen il obtiendra non seulement la grâce du sacrement de pénitence, mais il pourra gagner l'Indulgence plénière à l'article de la mort : car N. S. Père le Pape, sensible au triste état des catholiques de France, a déclaré qu'ils peuvent gagner toutes sortes d'indulgences, quoiqu'ils ne soient pas confessés et qu'ils n'aient pas communié, pourvu qu'ils s'excitent à la douleur de leurs fautes et qu'ils aient un désir sincère de s'approcher des sacrements, s'ils le pouvaient.

... Auriez-vous cessé de vous regarder comme Nos enfants, vous qui êtes séparés de votre mère la Sainte Eglise? N'êtes-vous pas encore fatigués de toutes les erreurs successives dans lesquelles on vous a fait tomber? Craindriez-vous ce Joseph que vous avez vendu? Eh! N. T. C. F., ce ne sont pas vos biens que Nous désirons, mais vous-mêmes : ne vous refusez donc pas plus longtemps à Nos désirs. C'est J.-C. que vous avez persécuté; c'est J.-C. qui vous réclame,

comme sa possession, que vous lui avez injustement ravie. Rappelez-vous l'Eglise dans laquelle vous êtes nés... N'allez pas chercher une maison étrangère à celle dans laquelle étaient vos aïeux : — Evitez la condamnation du Pape ; ne persistez pas dans un schisme qui vous conduirait à la mort éternelle.

Et vous, N. T. C. F., vous qui êtes fidèles, faites voir que votre profession de foi n'est pas seulement dans votre bouche, qu'elle soit le principe de chacune de vos œuvres : que l'on ne puisse pas se dissimuler que les Catholiques Romains sont plus justes, plus bienfaisants, plus patients que ceux qui ont abandonné leur religion. Et lorsque le Seigneur vous donnera un nouvel Evêque, Nous Nous féliciterons avec lui de voir les progrès que vous aurez faits dans la piété : et, s'il Nous est permis de l'accompagner, Nous lui rendrons compte avec satisfaction de tout ce que vous aurez fait pour la plus grande gloire de Dieu... Que la miséricorde du Seigneur se répande sur vous.

Donné dans le diocèse de Toulouse, le 22 avril 1796.

Une des portions de son troupeau, qui cause à l'abbé du Bourg les plus vives et les plus constantes sollicitudes, qui provoque de sa part les efforts d'un dévouement inlassable, tant au point de vue matériel qu'au point de vue spirituel, ce sont les religieuses que la Révolution a jetées hors de leurs couvents, dépouillées de tout, exposées sans défense à tous les dangers. Certes, dans ce cataclysme universel, au milieu de ces multitudes d'êtres précipités par le coup de foudre des stabilités de leurs situations respectives dans les abîmes du dénûment et dans les incertitudes angoissantes du lendemain, il n'y a pas de misère si émouvante que celle de ces pauvres filles, lancées, avec toute leur douce naïveté, toute leur absolue inexpérience de la vie, de la paix du cloître au milieu de cette société de sans-culottes qui hurlent à leurs chas-

tes oreilles leurs blasphèmes et leurs impudicités. Heureuses quand la Révolution les choisit, comme les saintes Carmélites de Compiègne, pour ses martyres, et les fait monter sur l'échafaud sanglant, porte du Paradis ! Mais les autres, où vont-elles se réfugier, ces pauvres innocentes pour conserver leur vie, leur pureté, leur honneur ? Jusqu'ici elles n'ont connu du monde que l'espace de terrain entouré de leurs murs de clôture ; elles n'ont communiqué qu'avec leurs mères ou leurs sœurs et avec les quelques personnes pieuses du dehors, à qui elles adressaient leurs douces et édifiantes paroles ; leurs journées se sont écoulées dans la paisible régularité de leur vie conventuelle et dans les harmonieuses louanges du Seigneur. Et les voilà brusquement jetées sur le pavé des rues ; leurs places à la maison paternelle sont prises par d'autres, quand la maison paternelle n'a pas été elle-même emportée par le flot ; et les voilà au milieu des ennemis de Dieu qui, sous leurs vêtements séculiers qu'elles portent gauchement, reconnaissent les proscrites et les poursuivent de leur malveillance et de leurs insultes. La pension que le gouvernement spoliateur a promise à ses victimes est bien modique et bien irrégulièrement payée ; et elle ne durera pas longtemps. C'est alors à la charité des catholiques qu'incombe le soin de donner le pain, l'abri, la protection à ces douces persécutées. L'abbé du Bourg a des accents d'une inimitable compassion quand il plaide, sans se lasser jamais, la cause de *ses filles* auprès du peuple fidèle :

Auriez-vous le courage de repousser ces épouses de J.-C., que les nations les moins civilisées auraient traitées avec humanité? Mais sont-ce des étrangères pour vous ? Ne sont-ce pas vos parentes, vos sœurs? — Quoi ! vous ne seriez pas touchés de voir ces personnes, accoutumées à une certaine aisance, quoique dans un état pauvre, ayant passé

leur jeunesse dans des maisons, où elles devaient trouver, pour le reste de leur vie, une existence paisible, chassées indignement, sans pouvoir gagner leur vie par le travail de leurs mains et plusieurs d'entre elles ne trouvant dans leur vieillesse que la misère jointe à l'infirmité? Quoi! vos cœurs seraient insensibles à la compassion que leur situation inspire, — et vous attendriez quelque chose de Dieu! Commencez par payer ce que vous devez à l'humanité, à la justice, à la religion, à la sainteté de la consécration de ces vierges chrétiennes, et alors vous pourrez avoir quelque confiance dans le Seigneur et il se laissera fléchir sur vos maux [1].

Nous avons vu plus haut avec quel dévouement héroïque, pendant que, du fond de ses cachettes, il a son immense troupeau à administrer, pendant que sa tête est mise à prix, il s'est fait quêteur pour ces pauvres filles et comment la Providence lui est venue merveilleusement en aide pour lui fournir les ressources immenses, nécessaires à l'entretien de ses prêtres et de ses religieuses cachés dans les divers quartiers de la ville: le nombre en est considérable et augmente tous les jours. De tous les points de la région, serviteurs et servantes du Christ se réfugient à Toulouse, où ils espèrent se déguiser au milieu de la foule et échapper plus facilement aux inquisitions persécutrices. Mais l'abbé du Bourg ne peut s'empêcher de s'insurger quand il voit augmenter sans motif la charge accablante qui pèse sur ses épaules et sur la charité des fidèles. Voici un passage d'une lettre qu'il écrit, à la date du 2 février 1796, à son frère, le chevalier Joseph du Bourg, en le chargeant de transmettre ses doléances au Grand Maître de Malte :

On m'a dit que Son Excellence le Gd Maître avait défendu

1. Instruction pastorale du 4 février 1796.

à ses religieuses [1] de rien recevoir de la nation. C'est certainement fort noble. Mais j'aurais voulu qu'il dédommageât ces pauvres filles : je vous avouerais qu'il ne m'est pas bien démontré que le clergé de Toulouse doive payer la magnificence du Gd Maître, surtout dans un tems où nous sommes touts à l'aumosne. Tâchez de donner un coup d'épaule à cette affaire...

Mais si la nourriture et l'entretien matériel de toutes ces pauvres filles sont l'objet de la sollicitude et des efforts de la charité de l'abbé du Bourg, leurs épreuves morales, les dangers que courent leurs âmes et leur sainte vocation dans l'état où elles sont réduites lui inspirent des inquiétudes bien autrement douloureuses et le sollicitent à une vigilance et à une action qui ne connaissent jamais de repos. Un des monuments les plus touchants et les plus remarquables qui nous restent de la mission pastorale de l'abbé du Bourg pendant la Révolution est « l'instruction portant règlement pour « la conduite actuelle des Religieuses » ; dans ces pages, il déploie toutes les ardeurs de sa charité et de son zèle, toute la sagesse de sa direction, toute sa profonde connaissance de la vie religieuse. Si les dimensions de cette instruction, qui est un véritable chef-d'œuvre et constitue un des titres les plus incontestables de l'abbé du Bourg à la reconnaissance de l'Eglise de Toulouse, nous interdisent de la reproduire dans son entier, nous en donnerons du moins quelques passages qui nous permettront d'en apprécier l'esprit et la portée :

Epouses de J.-C., nos très chères sœurs, qui gémissez depuis si longtemps hors de vos saints asiles ; vous portez empreintes, *sur votre front couvert de pâleur et dans vos yeux fixés vers la terre*, la tristesse et la douleur de la

1. Les Religieuses Maltaises avaient une importante communauté au quartier Saint-Cyprien de Toulouse.

Sainte Sion; mais consolez-vous : ranimez votre courage : l'Eglise vous doit déjà un de ses plus beaux triomphes. *C'est de vous*, comme *des faibles selon le monde*, que Dieu s'est encore servi *pour confondre les puissants*. Votre inébranlable constance dans les épreuves de la foi, votre inviolable attachement à votre divin époux, ont couvert d'un opprobre éternel l'incrédulité, l'hérésie et le schisme. Vous avez anéanti les exécrables espérances des impies. Le dépouillement de vos biens, la violence qui vous a ravies à vos saintes retraites, les insultes, les menaces, les plus indignes traitements que vous avez soufferts, les fers que vous avez portés, ont renouvelé parmi nous les victoires des confesseurs et des martyrs; et votre patience persévérante dans les rigueurs de la plus extrême pauvreté contribue tous les jours à la gloire de notre Sainte Religion. Forcées de rentrer dans le monde, vous n'y avez reparu que pour le fouler aux pieds avec plus d'éclat; vous y avez fait briller ces dons de grâce et de vertu que vous aviez voulu lui cacher, afin de les préserver de la contagion des mœurs publiques. Vous avez bien couru jusqu'ici et la couronne brille déjà sur vos têtes. Grâces en soient rendues à Celui qui vous a donné la victoire par J.-C. Il ne vous reste qu'à parvenir au terme d'une si belle carrière par l'accroissement de vos mérites. La divine bonté attend de vous cette marque de votre reconnaissance : la sainteté de votre vocation l'exige : les intérêts de J.-C. et de son Eglise vous la demandent.

Mais, hélas! toujours exposées sur une terre étrangère, déserte, pleine d'écueils, souvent comme des brebis errantes et sans pasteur, c'est de Nous que vous avez à attendre des règles de conduite et les encouragements dont vous avez besoin. Il ne Nous suffit pas de Nous attendrir sur votre sort, de jeter des larmes continuelles sur vos malheurs, ni même de soulager vos misères temporelles. Notre sollicitude la plus pressante pour vous et ce qui Nous tient le plus au cœur, ce sont vos progrès continuels dans la piété, c'est votre parfaite sanctification au milieu même de Babylone. L'Eglise Nous fait un devoir particulier d'y consacrer Notre ministère : et c'est ce que Nous Nous proposons dans l'ins-

truction générale que Nous vous adressons aujourd'hui. Nous le faisons avec d'autant plus de confiance que vous avez prévenu pour la plupart, par une conduite digne de votre vocation, presque tout ce que Nous pouvons vous dire et vous représenter... Vous ne désirez rien tant sans doute que de bien remplir vos saints engagements et d'atteindre à la fin de votre saint état. Puissent Nos faibles efforts répondre, Nos très chères sœurs, à vos vœux et à Nos espérances!...

Il commence par établir les principes,par dire à ces pauvres victimes que la persécution a pu les dépouiller de tout, elle ne les a pas dépouillées des obligations essentielles de l'état religieux; les violences et les injustices des méchants ne doivent être pour elles que des sources et des moyens de sanctification.

... En vain l'enfer a usé de tout son pouvoir pour anéantir en France l'état religieux : en vain il a dépouillé les monastères, forcé les barrières sacrées du cloître, transporté les vierges chrétiennes au milieu d'un monde corrompu. Ces attentats, renouvelés d'après ceux de Luther, n'ont pu rompre les engagements sacrés qu'elles avaient contractés en face de l'Eglise. Leur lien divin ne peut être rompu par aucune puissance humaine. Les religieuses, quoique confondues dans le monde, n'y sont pas moins les épouses de J.-C. Telle est la loi de l'Eglise; sa doctrine est rappelée dans le bref de N. S. P. le Pape Pie VI, du 19 mars 1792, aux archevêques, évêques et administrateurs des diocèses de France.

Conséquament, Nous exhortons d'abord toutes les religieuses à se renouveler dans l'esprit de leur vocation, pour en remplir, avec une nouvelle ferveur, les saintes obligations. Elles se rappelleront l'excellence et la sainteté de leur état, qui est un état de perfection pour elles-mêmes et un état de pénitence et de prière pour tout le peuple. Elles se souviendront que leur cœur est l'autel où doit brûler sans cesse le feu sacré du divin amour qui les immola; que leur

vie doit être toujours pure et sainte et d'autant supérieure à la piété commune des personnes de leur sexe que leur état les élève d'avantage aux yeux de Dieu. Fidèles imitatrices de ces vierges, que, dès les premiers siècles, l'Eglise consacrait à Dieu dans le monde même, elles ne doivent y vivre que pour le faire rougir de sa perversité et l'édifier par la sainteté de leur vie. Des épouses de J.-C. ne peuvent s'y regarder que comme dans un lieu d'exil et de larmes, n'y soupirant qu'après le moment de retour dans le lieu de leur refuge ou après celui de leur union éternelle à leur céleste époux.

Elles considéreront aussi que l'état religieux est la plus vive représentation de cette Eglise, où les fidèles de Jérusalem, sous la conduite des apôtres, ne possédant rien en propre, n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme; et rien ne leur sera plus précieux que le maintien de la dépendance qui en est le caractère principal. L'ordre établi dans l'état religieux émane de celui de cette Eglise dont J.-C. est le chef et qui, par le ministère des pasteurs, gouverne et dirige tous les fidèles. Pour renouveler et cimenter de plus en plus ce bel ordre parmi toutes les religieuses, les supérieures en charge continueront ou reprendront avec tout le zèle dont elles sont capables l'exercice de leurs fonctions; et leurs filles tâcheront de se rapprocher, autant qu'il leur sera possible, de l'obéissance qu'elles doivent à leurs supérieures.

Après ces considérations générales sur les obligations des religieuses chassées de leurs cloîtres et dispersées dans le monde, l'abbé du Bourg entre dans le détail et fixe les règles particulières pour les différentes situations où se trouvent placées ces pauvres victimes :

Chacune des religieuses de quelque diocèse, de quelque ordre, de quelle maison qu'elle soit, résidant à Toulouse, ou dans le diocèse, aura le soin de nous envoyer, incessament son nom, son surnom, son nom de religion, le nom de son ordre, de sa maison, de la charge qu'elle y

occupait, son âge, l'époque de sa profession, le nom de sa résidence et de son logement actuel.

Il eût été à désirer, il l'est encore, que les supérieures eussent pu se réunir avec le plus grand nombre de leurs sœurs. Les circonstances ne l'ayant pas permis jusqu'ici, chaque supérieure assemblera toutes ses sœurs une fois chaque mois...

Les sœurs étant assemblées et après l'invocation des lumières du Saint-Esprit, on fera la lecture de quelque sujet relatif à l'état religieux, ou de quelque point des constitutions ou de quelque article de Notre présente instruction, selon la sagesse de la supérieure : celle-ci dira aux sœurs ce qu'elle croira devoir ajouter et appellera chacune en particulier pour le jour du mois qu'elle lui indiquera. Nous prions chacune d'observer les précautions de prudence qu'on doit avoir à se réunir et à se retirer chez soi, pour ne pas faire sensation dans le public... Dans un des jours de ces réunions, les religieuses auront le soin de renouveler leurs vœux aux temps marqués par la règle. C'est dans ces assemblées qu'elles goûteront de nouveau les anciennes délices de leur société. Là elles ranimeront à la fois, et le sentiment de leur union mutuelle et, même par leur seule présence commune, l'esprit propre de leur saint état et de leur Ordre.

La charité doit animer tout le corps mystique de Jésus-Christ. Combien plus ceux et celles qui lui sont consacrés par état? Les supérieures considéreront, non seulement qu'elles tiennent la place des saints instituteurs de leurs Ordres, mais encore qu'elles représentent, en quelque sorte, les pasteurs de l'Eglise ; et elles se sentiront d'autant plus pressées par l'affection de leur cœur à remplir les devoirs charitables de leur charge qu'elles le peuvent en tout ce qui dépend d'elles, sans aucun danger de la part des hommes, tandis que les pasteurs n'en ont pas la liberté...

C'est la charité elle-même qui, dans les chefs, doit toujours éclairer et gouverner. L'autorité que Dieu a confiée aux supérieures leur paraîtra d'autant plus à ménager qu'elle est plus sacrée et plus respectable. Elle mérite que

celles qui en sont revêtues ne négligent rien pour lui gagner les cœurs et pour la rendre douce et aimable, lors même qu'elles sont dans le cas d'user de tout leur pouvoir. — Tous les moyens de persuasion doivent être employés ; c'est le cœur qui parle au cœur et qui achève par ses prières auprès de Dieu ce que le zèle a commencé.

Instruite par sa propre expérience de la grande difficulté de la vie religieuse dans l'état actuel, la supérieure entrera dans les détails de la situation de chacune de ses filles, fera une attention particulière aux obstacles personnels que chacune peut avoir... Elle se représentera les peines intérieures et extérieures qui les affligent, l'état violent où elles sont, se trouvant comme hors de leur élément, le dénûment temporel et spirituel dans lequel elles gémissent, les divers pièges et toutes les tentations que l'ennemi met en usage ; et, sans vouloir rien diminuer de tout ce qu'elles peuvent accomplir de leurs saintes obligations, elle s'attachera à leur en faciliter les moyens.

Les religieuses considéreront tout le poids de la charge de leur supérieure. Elles sentiront qu'elles doivent lui être d'autant plus attachées qu'elle est l'unique lien de leur ancien état et que la divine miséricorde la leur a conservée pour les aider à en atteindre la perfection. Pleines de reconnaissance pour cette divine miséricorde et pour celle qui doit en être l'instrument, elles s'appliqueront à alléger son fardeau par leur empressement à répondre à sa charitable sollicitude. Conséquemment, les religieuses seront persuadées qu'il ne tient qu'à elles de soulager leurs chefs et de faire leur bonheur : elles verront que, plus l'exercice du gouvernement est maintenant délicat, difficile, onéreux, plus leur attention et leur vigilance doivent être grandes pour en remplir les vues et en faire les mouvements : sans cela, elles manqueraient essentiellement à J.-C. Les épouses de J.-C. regarderont leur supérieure comme leur mère et doivent se regarder comme ses filles.

Les visites doivent suppléer au défaut de rapprochement d'une vie commune. Les supérieures mettront donc un zèle assidu à visiter leurs sœurs par elles-mêmes dans le lieu de

leur habitation. Elles pourront voir de plus près bien des choses qui intéresseront leur discernement. Les religieuses n'auront rien tant à cœur que de voir leur mère fréquemment et montreront leur empressement aussitôt qu'elle les appellera. La matière de leurs entretiens roulera sur tout le détail de leur conduite, sur la manière dont elles remplissent leur journée, le genre de leur travail et de leurs occupations, leur oraison, leur fréquentation des sacrements, les exercices et les vertus de leur profession, leurs rapports nécessaires avec le monde et même la situation où elles se trouvent quant au temporel ou à leur santé.

Animées et soutenues par la charité toujours croissante dans leurs cœurs, les religieuses porteront la plus soigneuse attention à l'observation de leurs vœux. Le monde n'ayant pu les anéantir par ses sacrilèges atteintes, elles doivent s'attendre à toutes les tentations du démon pour leur faire violer leurs saints engagements. Leurs précautions doivent être toujours proportionnées à l'artifice de ses pièges et à la malice de ses efforts. La réputation d'une épouse de J.-C. étant infiniment délicate, le devoir d'une mère est de donner à ses filles tous les conseils propres à les garantir des dangers que leur innocence même pourrait leur faire courir.

L'asile inappréciable de la clôture ayant été enlevé aux religieuses, elles ne sauraient prendre trop de soins de s'en dédommager par la retraite, soit dans les lieux où plusieurs vivent ensemble, soit dans le sein de leur famille, soit dans les autres habitations ; heureuses celles qui sauront y retrouver leurs cellules pour y jouir des heures inestimables du silence et du recueillement. Les religieuses éviteront de communiquer avec le monde autant qu'elles pourront, de le voir et d'en être vue, encore plus de s'y entretenir de ses événements et de ses nouvelles...

Entrant plus avant dans le détail de la vie imposée aux exilées du cloître, il leur interdit de prendre part aux repas de festivités ou aux réunions. Il recommande aux supérieures de veiller à ce que leurs filles, dispen-

sées du port de leur habit religieux, observent dans leurs vêtements la modestie et la gravité requises par leur état.

Quant au vœu de pauvreté, le dépouillement général des religieuses ne les mettant que trop, hélas! dans le cas de supporter les rigueurs d'une cruelle indigence, elles s'appliqueront à tirer leur plus grand mérite de leur triste situation. Elles ont lieu de se réjouir de ce nouveau trait de ressemblance avec leur Sauveur, et, assurées de la béatitude promise à la pauvreté d'esprit, leur consolation sera de trouver dans leur état réel de besoins, un plus grand moyen de pratiquer cette vertu.

Quoique l'obéissance ne puisse avoir un exercice aussi fréquent dans leurs nouvelles habitations que dans les monastères, le vœu de cette vertu n'existe pas moins, la vertu doit aussi subsister. Le mérite n'en est pas moins précieux; et les religieuses doivent être d'autant plus avides d'en pratiquer les actes qu'ils se trouvent bornés maintenant au zèle particulier de la supérieure et au désir qu'elles doivent avoir de remplir leurs engagements. Il est donc du devoir de la supérieure de fournir à ses sœurs et les moyens et les occasions de pratiquer l'obéissance. Elle s'attachera à leur en faire sentir l'importance et l'utilité; elle les accueillera avec toute bonté pour toutes les permissions qu'elles lui demanderont; son cœur leur étant toujours ouvert, la porte de son habitation leur sera aussi toujours libre...

L'oraison étant l'âme de la vie religieuse et la source où les vierges chrétiennes doivent toujours puiser l'esprit et l'amour de leur état et de leur perfection, Nous les conjurons de ne jamais manquer de payer le tribut de louange et d'amour au Seigneur... Puissent-elles s'en nourrir toujours plus assidûment et du moins selon leur ancienne pratique, avec le changement des heures que les circonstances peuvent exiger et que la permission de la supérieure autorisera.

Le Seigneur demandant plus de ces âmes, à qui il a plus donné, les dangers étant plus grands et plus nombreux, les

secours de la religion plus difficiles et plus rares, elles seront empressées à profiter de la grâce des sacrements aussi souvent qu'elles pourront, surtout de la fréquente communion où, *leur bien aimé étant tout à elles, elles seront tout à lui*. C'est dans cette céleste nourriture, *le froment des élus et le vin qui engendre les vierges*, qu'elles trouveront et leur force et leur plus douce consolation, au milieu de Babylone, parmi les croix qu'on y rencontre à chaque pas. Elles exciteront en même temps les fidèles à cette pratique par leur exemple. Il est de l'attention spéciale des supérieures de veiller sur ce point important. Elles se garderont donc bien du cruel et perfide langage qu'a soufflé l'erreur et qu'elle a répandu en tant de livres sous prétexte des dispositions à la sainte communion, ou du peu de fruits qu'on en retire, il ne tend qu'à flatter la tiédeur et à priver les âmes des grâces qui leur seraient nécessaires. La prudence chrétienne apprend que des âmes humiliées, à la vue de leurs misères, ont bien plutôt besoin de s'animer de confiance en la bonté de leur Sauveur, que de compter orgueilleusement sur les prétendus degrés de leur pénitence et de leur préparation, ou de suivre ces sentiments de crainte qu'inspire un respect pharisaïque. En conséquence, les supérieures exciteront leurs sœurs à s'approcher assidûment de la table sainte et toujours avec une nouvelle ferveur, laissant aux confesseurs à décider sur la pratique de chacune d'elles. Toutes les sœurs s'attacheront du moins à être très exactes aux communions de leur règle..

L'état religieux étant spécialement consacré par l'Eglise pour offrir à Dieu un hommage continuel de prière dont elle tira toujours tant de grâces et de bénédictions et l'ennemi du salut ayant enlevé ce secours à notre malheureuse patrie, comme celui de la prière publique. Nous conjurons les vierges chrétiennes, pour réparer, autant qu'il est possible, cette perte et pour fléchir la divine justice, depuis si longtemps irritée des crimes de son peuple, de faire pendant leurs travaux de nombreuses oraisons jaculatoires. Nous les exhortons spécialement à offrir leurs hommages et leurs vœux au Sacré-Cœur de Jésus. Personne ne doit être plus

affectionné à son culte que celles dont les cœurs, comme ceux de ses épouses, doivent être des foyers de son divin amour.

L'abbé du Bourg n'a garde de laisser dans une oisiveté forcée par les circonstances ces pauvres filles jetées ainsi hors de leur cadre normal. Il en fera les coopératrices dévouées et inappréciables de son ministère apostolique et les enrégimentera dans son bataillon d'élite de catéchistes :

Quoique l'institut de la plupart des religieuses n'ait pour objet direct que leur propre sanctification, cependant l'instruction chrétienne des enfants dans les campagnes est si rare que Nous les exhortons à s'offrir à Nous pour remplir un objet si saint. Nous les placerons d'une manière qui leur convienne. Il en est déjà plusieurs dont Dieu couronne le zèle par les plus abondantes bénédictions. Nous recommandons spécialement cette œuvre excellente à toutes les religieuses qui vivent dans les campagnes, autant que leurs forces le leur permettront. La charité étant au-dessus de tout, elle peut remplir seule les devoirs les plus parfaits de la religion. Cependant celles qui s'y appliqueront ne laisseront pas de profiter de tout leur loisir et de tous leurs moyens pour vaquer, autant qu'elles pourront, aux observances de leur saint état ; et surtout elles auront soin de ne jamais omettre leur oraison, ni la récitation de leur bréviaire, pour donner plus de temps aux œuvres de leur zèle. Quant aux autres devoirs qu'il ne sera pas possible de remplir, Nous les en dispensons provisoirement jusqu'à ce qu'elles puissent avoir recours à Nous.

Les supérieures auront soin de Nous instruire de vive voix, non par écrit, au moins tous les trois mois, de l'observation du présent règlement parmi leurs sœurs.

Après avoir étendu cette instruction destinée aux religieuses proprement dites, aux membres des congrégations séculières de filles, qui faisaient aussi « l'orne-

« ment de l'Eglise, lui ont rendu de si grands services « et ne lui sont pas moins chers », l'abbé du Bourg termine par ce chant de vaillance et de victoire :

Malgré le bouleversement général, vous pouvez être entièrement à votre Dieu. Plus le monde est plongé dans l'abîme de la malice, plus votre amour envers votre divin Maître doit s'enflammer et se fortifier ; consolez-vous dans vos peines : il sera lui-même votre récompense. *Le monde se réjouira et vous serez dans la tristesse; mais votre tristesse sera changée en joie et personne ne pourra vous la ravir.* En conservant à J.-C. votre fidélité et en pratiquant la conduite que nous venons de vous tracer, vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir, pour fléchir la justice de Dieu sur son peuple; vous hâterez le moment de ses miséricordes. Si un jour, après tant de larmes, il rouvre le saint asile de vos retraites à vos vœux empressés, vous y rapporterez toute la ferveur de l'esprit de votre vocation. Si au contraire ce Dieu de toute bonté vous appelle de votre exil dans la céleste patrie, vous aurez soutenu le triomphe de la religion et de l'Eglise; vous aurez embelli le trône de gloire réservé à votre persévérance et vous ferez Notre joie et Notre couronne.

Nous allons faire ici une halte dans notre récit,pour étudier l'abbé du Bourg dans une des formes les plus originales et les plus fécondes de son apostolat.

II

L'ABBÉ DU BOURG JOURNALISTE

Le 19 mars 1796,les Conseils législatifs de la France créent dans le sein de la Nation une puissance nouvelle, effrayante, qui doit dans la suite accumuler sous elle bien des ruines : se basant sur les conceptions

fausses du contrat social et de la philosophie de Jean-Jacques Rousseau, ils proclament la liberté de la presse ; cette liberté, dont la thèse générale est insoutenable, vient dans le moment présent apporter son remède à un mal absolu : car l'arme de la presse, qu'on peut employer à la défense de toutes les causes, à la propagation de toutes les doctrines, les ennemis de Dieu s'y sont jetés dessus avec rage dès le premier moment, et en ont fait leur monopole pendant toute la durée de leur pouvoir tyrannique : leurs « Père Duchêne » ont éructé leurs blasphèmes et leurs bachiques imprécations dans la capitale comme dans la province, pour entraîner la France dans la fange et la rendre complice de leur orgie sanglante. A Toulouse, à côté de *l'Observateur*, organe officiel de la municipalité, ayant la prétention de couvrir de modération son venin, *l'Anti-Royaliste* déverse ses insultes et, dans son langage terroriste, bave son fiel sur le peuple, dont il surexcite les appétits et qu'il corrompt. Maintenant le monopole est officiellement supprimé et la presse est légalement déclarée arme que tout citoyen a le droit de prendre en main.

L'abbé du Bourg estime que, cette arme qui désormais est mise à la disposition de tous, il n'a pas le droit de s'en désintéresser et que le devoir s'impose à lui de s'en servir pour propager la vérité et combattre l'erreur. Sous son patronage et avec sa collaboration anonyme, tout d'abord paraît une revue hebdomadaire, sous le nom de *Philosophe catholique*, où des articles de religion, de morale, de politique et de littérature viennent combattre les fausses doctrines du XVIII[e] siècle. Mais cette publication, qui s'est placée sur le terrain de la doctrine et de la théorie, ne suffit pas ; on est en pleine mêlée : il faut une arme de combat. Pour répondre à cette nécessité, *l'Anti-Terroriste*

descend, visière levée, dans l'arène contre *l'Anti-Royaliste*, et va soutenir contre l'organe jacobin le bon combat. L'abbé du Bourg ne paraît pas dans sa rédaction, qui reste anonyme; mais on y sent son esprit et sa direction. Qu'on en juge par l'article-programme que publie le nouveau journal à la date du 3 fructidor an IV (20 août 1796) :

La liberté de la presse n'étant plus une chimère, les *vrais catholiques* peuvent donc rompre un pénible et douloureux silence et plaider enfin la meilleure des causes!

S'il est démonstrativement prouvé que le triomphe des bonnes mœurs, de la raison et de l'humanité dépend uniquement du triomphe de la *Religion*, n'est-il pas de la plus haute importance et de toute nécessité que ses véritables ministres soient promptement rendus à la société qui les réclame[1]?

Mais quelle part qu'il prenne à ces diverses publications, elles ne constituent pas l'œuvre propre de l'abbé du Bourg sur le terrain de la presse. Nous venons de voir quelle est la situation lamentable des paroisses rurales, de ces populations simples et bonnes, mais qui, privées de leurs églises et de leurs curés, sont exposées à la perte de leur foi : cette religion, dont elles ne voient plus les cérémonies, dont elles n'entendent plus les instructions, est en train de passer pour elles à l'état des légendes du temps passé. Si ces braves paysans, qui jadis ont appris sur les genoux de leurs mères leurs prières et leur symbole, se sentent d'autant plus attachés à la croix de Jésus-Christ que la persécution sévit plus violente contre elle, il n'en est plus de même pour leurs enfants qui sont venus au monde dans les temps nouveaux, et en respirent l'air mau-

1. Biblioth. de la ville de Toulouse. Abbé Tournier, *Baptêmes sous la Révolution*, p. 68.

vais. Il est donc indispensable de maintenir la foi chez les uns, de la faire germer dans les âmes des autres. Les lettres pastorales de l'abbé du Bourg viennent de nous dire toutes les angoissantes préoccupations de son cœur à l'égard de tous ces fidèles dont il a reçu la charge et qu'il ne peut atteindre, ni par lui-même, ni par ses prêtres : nous l'avons vu faisant appel à la foi et à piété de chacun pour subvenir au défaut du ministère sacré et suppléer aux sacrements que les habitants de bien des localités ne peuvent plus recevoir : nous l'avons vu essayant d'organiser, au moyen du zèle des personnes pieuses de chaque localité, l'œuvre sublime des *catéchistes*. Mais il ne se dissimule pas les difficultés d'une telle entreprise; s'il est possible de recruter des âmes de bonne volonté pour une si belle mission, il se dit que ces personnes, d'une instruction limitée, même au point de vue religieux, se rebuteront vite devant cette tâche qui dépasse leurs facultés personnelles. Il est donc de toute nécessité de venir à l'aide de leur bon vouloir, de les garantir contre les découragements probables et de leur fournir les moyens de s'acquitter de leur apostolat. C'est ce que l'abbé du Bourg va essayer de réaliser par son journal *la Feuille villageoise catholique;* par cette publication mensuelle, il suppléera aux prônes des chaires de vérité, maintenant muettes; à la place des pasteurs des âmes que le pays ne possède plus, il sera le curé de tous et de chacun. Grâce à lui, le chef de famille n'aura qu'à faire la lecture de ces pages aux enfants et aux domestiques groupés autour de lui dans la prière commune, à l'heure où jadis les joyeuses volées du clocher appelaient le peuple à la messe paroissiale : grâce à lui, les catéchistes auront sous les yeux un exposé de la vérité chrétienne pour la transmettre à ceux qui ne la possèdent pas encore ou à ceux qui l'ont

oubliée. Nous ne pouvons mieux faire pour dire le but que se propose l'abbé du Bourg dans la publication de ce journal et le programme qu'il adopte que de reproduire en partie le prospectus qu'il présente au public :

On ne sauroit calculer les maux qu'a produits dans les principes de la Révolution une feuille intitulée : *Feuille villageoise*, composée et répandue par de vrais impies. Cette production abominable ne réussit que trop à animer l'esprit de schisme, pour détruire en France la Religion Catholique, suivant le complot des philosophes ; elle insinuait en même temps le venin de l'incrédulité et répandit peu à peu tous les principes et toutes les maximes capables de perdre la foi, de corrompre les mœurs et d'anéantir la Religion, surtout parmi les peuples de la campagne. On voit, on sait malheureusement dans toute la France jusqu'à quel point cet infernal projet a été exécuté.

Cependant les forfaits atroces de l'impie philosophie ont enfin abouti à la démasquer aux yeux d'un peuple séduit par les frivoles espérances dont elle le flattoit. Ramenée à la vérité par les excès même de l'erreur et de l'irréligion, la France est, on peut le dire, encore et toujours catholique ; on le verroit à l'instant même, si la liberté de son culte lui étoit rendue, comme on le vit pendant le court espace de temps où elle en eut quelque jouissance.

En attendant cet heureux moment, rien n'est plus intéressant pour le bien de notre patrie que de suppléer, autant qu'il est possible, à ce qui lui manque du côté de l'instruction chrétienne par le défaut du ministère Catholique généralement proscrit.

Nous tâcherons d'y remédier en partie par cette Feuille périodique, au commencement de chaque mois ; elle servira à réparer les ravages causés par l'infâme *Feuille villageoise* et tant d'autres écrits, fruits maudits de l'incrédulité, de l'hérésie et du schisme : elle réveillera et nourrira la foi et la vertu dans les cœurs des fidèles. Ils pourront en faire une lecture commune dans le sein de leurs familles ou

dans leurs assemblées religieuses (il seroit heureux pour les pauvres gens de la campagne qu'on pût la leur lire en patois); on pourra en user dans les maisons où on élève la jeunesse; et les personnes qui prêtent, en quelque lieu que ce soit, leurs soins charitables à enseigner les vérités et la pratique de la Religion y trouveront de quoi aider l'exercice de leur zèle. Notre style sera simple et à la portée de tout le monde.

Cette feuille sera divisée selon la distribution des Dimanches et des Fêtes; dans chacun de ces jours, elle offrira d'abord l'*Exposition de la Foi* sur quelques points, qui auront toujours leur suite. On ne sauroit croire combien il est important d'en renouveler le souvenir: les pères et mères et autres personnes ne sauroient mieux faire que de les expliquer, les développer aux enfants et à tous ceux qu'ils instruisent; ils tâcheront de les leur faire comprendre.

Après ce premier article, viendront l'Epître et l'Evangile, à chacun desquels sera joint un mot d'édification, toujours relativement au besoin des temps et des circonstances... A leur suite, sera un *extrait de l'histoire Ecclésiastique*, relatif à nos besoins, surtout dans les grands modèles qu'elle nous offre. Nous devons être des saints, peut-être aussi des martyrs; rien de plus propre à nous encourager que leurs exemples. Enfin viendra dans cette Feuille tout ce qu'on voudra y insérer pour le bien de la Religion, quelques notices des ouvrages qui paroissent en sa faveur, des avis pour faire connoître les mauvais écrits et préserver de leur poison, etc. Il est bien des choses importantes ou édifiantes, connues dans les villes, qu'on ignore souvent et qu'on devroit savoir dans les campagnes.

Ces articles ne sont pas signés; mais on y reconnaît la plume et le cœur de l'abbé du Bourg, qui s'y dévoile de temps en temps et parle au nom de la mission dont il est investi. Avec l'autorité de ses fonctions, il stigmatise les intrusions, les perfidies et les déloyautés de l'évêque métropolitain du Sud et de son clergé constitutionnel; il met son troupeau en garde contre leurs

fausses doctrines ; comme il le fait dans ses lettres pastorales, il revient sans cesse sur les vérités de la foi, les dogmes de l'unité de l'Eglise, de la suprématie et de la souveraineté spirituelle du Pape, d'où émane toute juridiction ecclésiastique.

A côté, ou plutôt au-dessus de cette partie dogmatique destinée à l'instruction des fidèles, il y a la partie mystique pour promouvoir la piété et échauffer les cœurs. C'est *à la plus grande gloire du Sacré Cœur de Jésus* qu'est consacrée *la Feuille villageoise catholique* — Evidemment ce titre et les articles qui en sont la conséquence constituent à cette époque une innovation et une *crânerie*. Ce n'est pas dans le but de conquérir une vaine popularité que l'abbé du Bourg arbore ainsi son drapeau et ne craint pas de heurter tous les préjugés gallicans et jansénistes. Lui qui a eu dans le cœur et qui garde toujours la sainte ambition d'entrer dans la Compagnie de Jésus n'a pas peur de se ranger carrément parmi ces *cordicoles* qui, il y a quelques années de cela, ont été l'objet des rires et des mépris de la société française. La Révolution a fait taire ces railleries, a mis fin aux répugnances pharisaïques de Port-Royal : elle a acclimaté le Sacré-Cœur en France, comme la peste l'a acclimaté à Marseille, sous la houlette de Mgr de Belzunce.

L'abbé du Bourg estime avec raison qu'en face de la persécution il n'existe qu'un moyen de préparer ses troupes à la résistance et à la victoire, c'est de leur inspirer au cœur l'amour de Jésus-Christ, amour qui les rendra plus forts que la mort même. Aussi *la Feuille villageoise catholique* déploie-t-elle toutes ses ardeurs pour la propagation de ce culte d'espérance et de salut, sans se préoccuper de ces chrétiens que ses affirmations pourront effaroucher et rejeter en arrière. Gédéon n'a pas cherché le nombre pour cons-

tituer son armée d'élite ; ce n'est jamais en diminuant les vérités, en atténuant les obligations, qu'on prépare la troupe des sauveurs d'Israël.

Ecoutons l'abbé du Bourg exposer les origines du culte du Sacré-Cœur :

Nous avons vu que tout culte envers l'humanité sainte de Jésus-Christ, son Sacré-Cœur, son corps, son sang, ses plaies, son saint nom, etc., prend son principe dans l'hommage divin que la foi Catholique rend essentiellement à la personne de Jésus-Christ, Dieu et Homme. La raison pour laquelle les diverses solennités de ce culte n'ont éclaté que successivement dans l'Eglise a été pour exciter et ranimer dans divers temps la foi et la piété des fidèles. Ce sont des moyens par lesquels le divin Sauveur nous manifeste toujours plus les trésors de son amour, afin de réveiller et d'enflammer le nôtre... On peut dire de la fête du Sacré-Cœur ce que Bollandus rapporte de la Fête du Corps de Jésus-Christ : elle eut des contradicteurs innombrables et des plus atroces : *innumeros habuit contradictores et atrocissimos impugnatores :* même supposition de nouveauté, d'inutilité, de division de Jésus-Christ, de superstition, de semence de trouble : mêmes railleries, mêmes mépris, mêmes persécutions contre tous ceux dont Dieu se servit pour l'accomplissement de ses desseins. Mais que peuvent tous les efforts des hommes ou de l'esprit de ténèbres contre la main du Seigneur ? La fête du Corps de Jésus-Christ triompha de tous ses ennemis et est devenue célèbre dans l'Eglise universelle au XIVe siècle, après avoir commencé au XIIIe ; de même le culte du Sacré-Cœur, ayant commencé dans le XVIe siècle, est maintenant répandu dans tout l'univers Catholique par la même autorité de l'Eglise — Jésus-Christ révéla autrefois à Ste-Gertrude qu'il réservoit la pratique spéciale du culte de son Sacré-Cœur aux derniers siècles pour ranimer la ferveur des chrétiens. Ne sont-ils pas arrivés ces malheureux temps où la charité se trouve presque éteinte par le débordement de toute iniquité

et où l'Eglise est affligée par les plus terribles calamités[1]?

Entendons-le, dans sa méditation sur l'Evangile du du 4e dimanche de Carême, tâcher de faire pénétrer la pratique si vivifiante, si indispensable de la communion fréquente dans la vie de ces chrétiens qui jusqu'ici ont été élevés dans les principes jansénistes et sont demeurés figés dans ses desséchantes abstentions :

Quoique la loi de l'Eglise ne nous oblige qu'à la communion pascale, le précepte naturel et divin, qui nous prescrit de recourir sans cesse aux moyens de notre salut, nous oblige aussi à nous approcher de la table sainte relativement à nos besoins. Notre divin Sauveur ne nous le fait-il pas assez connaître ce besoin général, en nous présentant la divine Eucharistie sous la forme de notre pain journalier? N'est-ce pas de *peur que nous ne tombions en défaillance dans la voie*, qu'il multiplie ce pain sacré, comme autrefois le pain naturel pour la multitude qui le suivait? Ne nous enseigne-t-il pas à le lui demander tous les jours? Croirions-nous donc pouvoir soutenir les forces de notre corps, vivre et agir, en ne lui donnant qu'une nourriture si rare, qu'elle n'en mériteroit pas le nom? Penserions-nous autrement de la nourriture de nos âmes? Pourquoi donc l'Eglise nous déclare-t-elle *qu'elle désireroit que tous les fidèles participassent à la Sainte communion toutes les fois qu'ils assistent à la Sainte Messe*? Qu'elle est perverse cette doctrine qui, sous le prétexte d'une disposition nécessaire et jamais suffisante à ses yeux, ne tend qu'à éloigner les âmes de la sainte communion? Quelle est cette science qui n'a d'autre fin que de jeter des ténèbres sur la vérité évangélique, que d'inspirer toujours une crainte effrayante pour le mystère de l'amour? Qu'en résulte-t-il, que l'abandon des sacrements et la perte de la foi? Qu'il est déplorable l'état des âmes chrétiennes à suivre les principes de cette fatale doctrine! D'un côté, la multitude des ennemis, des dangers, des passions, des faiblesses; de

1. *Feuille Villageoise catholique*, 4 août 1797, 2e partie, p. 61.

l'autre, une morale pharisaïque qui ne sert qu'à intimider, qu'à décourager le pécheur lorsque, dans la sincérité de son âme, il veut revenir à son Dieu et chercher auprès de lui la force et la vie. Ah! loin de nous une manière de penser si contraire à l'esprit de Jésus-Christ et de son Eglise. Il faut bien peu connaître le cœur de notre Sauveur et la manière tendre dont il appelle à lui ceux qui succombent, pour ainsi dire, sous le poids de leurs travaux et de leurs misères. Soyons donc affamés de ce pain céleste qu'il nous a préparé; comme le peuple, rassasié aujourd'hui par sa toute puissance, le fut du pain matériel; ne craignons plus de nous approcher de notre Sauveur, après nous être purifiés, et prenons la bonne volonté, non de goûter simplement sa chair sacrée, mais de nous en nourrir réellement par notre affection à le recevoir aussi souvent que nous le pourrons : ainsi remplirons-nous le vœu de Jésus-Christ, de son Eglise et de nos besoins [1].

Dans la dernière partie de chacun de ses numéros, *la Feuille villageoise catholique* contient sa chronique, qui, par le récit des faits intéressant la foi, survenus dans la région, par le compte-rendu des ouvrages publiés pour l'attaque ou la défense, constitue une source précieuse pour l'histoire de l'Eglise de Toulouse en cette période; c'est là que se publient les instructions officielles de l'autorité diocésaine.

Tel l'avis que publie l'abbé du Bourg pour remédier aux abus qu'entraîne dans l'église de Pibrac la dévotion du peuple envers sa Sainte, la douce et humble bergère Germaine. Son tombeau est placé dans la sacristie, et, sans se souvenir que les schismatiques sont en possession de cette église, les paysans des environs vont auprès du saint tombeau implorer, comme par le passé, les secours de leur patronne :

Les Canons de l'Eglise défendoient aux fidèles de se pros-

1. *Feuille villageoise catholique*, 26 mars 1797, p. 216.

terner devant les sépulcres des martyrs pour implorer leur secours, quand ces sépulcres étoient au pouvoir des hérétiques : et Notre Souverain Pontife nous défend d'entrer dans les églises des Constitutionnels, comme Paul V (dont il cite le bref) le défendoit aux Anglais. Une pareille défense a été renouvelée par les supérieurs ecclésiastiques. Ces règlements doivent être rappelés au souvenir des fidèles, qui habitent la campagne et qui, dans leurs infirmités, vont présenter leurs vœux au pied des précieuses cendres de cette sainte fille connue sous le nom de sainte Germaine [1]. Il n'est jamais permis de faire un mal pour un bien, quel qu'il soit. On n'honore point les saints, on ne mérite pas leurs bienfaits par un acte contraire à la fidélité due à l'Église.

Le caractère de ce communiqué officiel est trop connu de tous pour que les fidèles ne se soumettent pas à la défense ; mais ils trouvent le moyen de concilier avec leur obéissance envers l'autorité ecclésiastique leur dévotion envers la bergère de Pibrac. La sacristie où repose le corps de cette dernière est en dehors de l'église ; dans le cimetière qui l'entoure, auprès du mur derrière lequel est situé le mausolée, les pèlerins sont en groupes nombreux qui, à genoux sur la terre des morts, « sans craindre de communiquer avec l'intrus, implorent la protection de leur sainte compatriote [2] ».

Dans le numéro du mois de juillet 1796, l'abbé du Bourg raconte, avec une profonde émotion et un sentiment d'envie non déguisée, la fin touchante ou plutôt le glorieux martyre d'un confesseur de la foi, dans la région confiée à ses soins :

Nous avons eu à Auch, vers la mi-avril passé, un nouveau martyr ; c'est le jeune prêtre Larroque, âgé d'environ 32 ans,

1. Sainte Germaine n'a été canonisée que sous le pontificat de Pie IX.
2. Abbé Salvan, *Histoire de sainte Germaine de Pibrac*, p. 136.

chanoine de Vic-Fezensac. Ses souffrances pour la cause de l'Eglise de J.-C. lui avoient déjà préparé la couronne du martyre. Après avoir passé plus d'un an à la maison de réclusion d'Auch, il fut conduit à Bordeaux, au mois de mars 1794, et renfermé avec les autres confesseurs de la Foi au petit séminaire de cette ville. De là, il fut déporté sur le vaisseau *Dunkerque*, le 6 décembre suivant. Il y passa jusqu'au mois d'avril 1795. Ayant obtenu sa délivrance du Comité de sûreté générale de la Convention, il se retira à Auch, où il exerça sans danger le culte catholique jusqu'au mois de novembre dernier. Le décret du 3 brumaire remettant en vigueur toutes les lois contre les Prêtres non assermentés, le digne ministre de J.-C. se contenta dès lors de pratiquer dans le secret les saintes fonctions de son sacerdoce auprès des fidèles. Arrêté dans la poursuite générale au département du Gers, il fut conduit à Auch et condamné à perdre la tête sur l'échafaud, sans qu'on lui ait reproché d'autre délit que celui de l'exercice de son ministère et d'être prêtre non assermenté. Il souffrit la mort avec ce courage et cette sérénité qu'inspire la profession de la Foi catholique, laissant sa mémoire en bénédiction auprès de tous les fidèles. Aussi, à la fleur de son âge, a-t-il obtenu la palme glorieuse des martyrs, nouveau protecteur dans le ciel de sa patrie à laquelle il avoit consacré sa jeunesse. La mort précieuse des illustres témoins de J.-C. est le prix de leur constance à souffrir pour lui. Puisque nous n'en avons pas été trouvés dignes, tâchons du moins d'y participer par le mérite de notre pénitence et de notre patience dans les travaux de la persécution.

A la suite de ce récit du martyre du prêtre fidèle, l'abbé du Bourg publie la lettre qu'écrit le *citoyen Boucher, ci-devant vicaire épiscopal du Loir-et-Cher*, à son évêque Grégoire, chef de l'église schismatique. Rien n'est saisissant comme le contraste entre le calme héroïque du martyre et les angoisses douloureuses de l'apostat, qui, au milieu de ses illusions envolées, cherche en vain une base pour ses croyances :

Du 26 mai 1796.

Citoyen,.... j'avoue que j'ai des inquiétudes qui m'accablent : je m'éveille subitement et je me vois exposé à passer de bien mauvaises nuits : dans l'état des choses, expliquons-nous ensemble. Vous avez été constitutionnellement évêque du département de Loir-et-Cher; mais, la constitution civile du Clergé étant rapportée, ce titre ne se trouve-t-il pas éteint? Vous prenez celui d'évêque de Blois : qui vous l'a donné? car nous autres, nous n'avons pas encore pensé à nous choisir un chef. Il y a plus, c'est qu'actuellement, plus qu'autrefois, les chrétiens de ce diocèse ne reconnaissent que M. Thémines [1] comme successeur légitime et immédiat des apôtres, envoyés par notre divin législateur pour prêcher sa doctrine. Celui-ci a donc une origine certaine : et la vôtre, Monsieur, où est-elle? Convenez donc que ce n'est pas en bâtissant et en débâtissant qu'on paroit autorisé à se dire que nous faisons partie des ministres de l'Eglise fondée sur le rocher. Si vous ne prouvez promptement comment vous êtes évêque de Blois, je seroi forcé à me réunir à ceux qui disent que vous êtes un évêque né de lui-même : et par conséquent à consentir que je suis un des frères errants, qui contribuent à l'entretien du schisme qui désole la France.

J'attends votre réponse.

Signé : Boucher, *Prêtre.*

Devant cette mise en demeure si anxieuse et si honnête, Grégoire garde le silence. Mais le peuple se désabuse de plus en plus des vertus de l'Eglise Gallicane :

Dans le numéro suivant, l'abbé du Bourg est heureux de nous faire entendre les accents qui arrivent d'au-delà des frontières et de reproduire l'admirable lettre qu'il vient de recevoir de Mgr de Royère, évêque de Castres :

Je ne suis pas digne d'aller arroser de mon sang le champ

1. Mgr de Thémines, évêque de Blois.

qui m'a été confié.Hélas! je m'y transporte continuellement en esprit ou plutôt je n'en sors pas. Je voudrois y être; mais avec quel empressement ou quelle exactitude fanatique on me rechercheroit, on rechercheroit en même temps, on poursuivroit, on persécuteroit tous nos saints ouvriers. Nos enfans égarés ont bien tort d'être nos ennemis : car nous ne sommes pas les leurs : nous sommes bien plus leurs vrais amis que ne le sont leurs coassociés à l'œuvre du démon. Nous pleurons, non, comme ils le disent, nos pertes personnelles et les maux qu'ils nous font, mais leurs crimes, leur perte éternelle et l'abyme de malheurs qu'ils se creusent : nous donnerions, non seulement une goutte de notre sang, mais tout notre sang pour prix de leur conversion. Tant que nous serons dans cette vie, nous ne cesserons de faire les vœux les plus ardens et les prières les plus ferventes pour obtenir de Dieu leur retour à la Religion : nous prierons pour ceux qui nous persécutent, et nous bénirons ceux qui nous maudissent. Nous continuons exactement nos neuvaines chaque mois. Oui, Monsieur, le recours au Sacré Cœur de Jésus est notre unique ressource. Quoiqu'il ait été personnellement outragé à l'excès par la plus noire des ingratitudes, il est toujours notre vrai médiateur et notre avocat tout puissant dans le ciel. Que tous les prêtres se pénètrent bien eux-mêmes de la plus grande confiance et de la plus tendre dévotion envers ce Divin cœur! Qu'ils inspirent aux fidèles catholiques cette dévotion avec un zèle aussi ardent qu'éclairé. Qu'ils aillent tous ensemble à cette fournaise de l'amour divin, dont ils seront bientôt tous brûlants et embrasés, et ils ne tarderont pas à éprouver un grand adoucissement à leurs maux. Ah! Monsieur, que le démon a peur que cette dévotion ne s'étende, ne domine dans l'Eglise, dans la France en particulier, où il épuise depuis longtemps toute l'adresse de son mauvais génie pour la décrier par des bouches quelquefois non suspectes et la faire tomber par le ridicule : car il n'a pas d'autre moyen et il faut convenir qu'il ne lui avoit que trop réussi.

Dans le numéro de septembre 1796, *la Feuille vil-*

lageoise indique comme intention de prières le rétablissement de la santé « de Mgr l'archevêque d'Auch « ébranlée depuis un certain temps et celle d'autres « confesseurs de la Foi malades dans l'exil ».

Un peu plus loin, l'abbé du Bourg fait part à ses fidèles d'une grande joie que la Providence vient de lui accorder.

Nos confesseurs de la Foi, déportés et depuis reclus à Saintes, viennent d'obtenir leur liberté et d'être renvoyés dans leur pays natal. Nous avons eu le bonheur d'en embrasser plusieurs et nous aimons à espérer que bientôt nos chers captifs nous seront aussi rendus. Quand viendra cet heureux moment? qu'il soit toujours l'objet de nos prières! Nos espérances croissent, puisque le département de Toulouse, par son arrêté de la semaine passée, vient de rendre à sa paroisse un prêtre catholique qui avoit été emmené par ordre du commissaire du pouvoir exécutif.

De temps en temps disparaissent de la scène du monde quelques-uns des vaillants coopérateurs de l'abbé du Bourg dans les fatigues et les dangers de son ministère. Il s'incline avec respect devant la mémoire bénie de ces confesseurs de la Foi et ne peut cacher la larme qui lui est arrachée par la séparation.

Le 28 décembre 1796, a été enterré le corps du P. Cassé, Cordelier, enlevé par une maladie qui, depuis peu de jours, l'avoit fait sortir des prisons de la Conciergerie, où il étoit détenu depuis neuf mois. Un cortège nombreux de peuple a honoré ses obsèques et le *de profundis* a été chanté sur sa tombe. Il est mort confesseur et martyr de la foi, dont le zèle ardent pour procurer aux fidèles le moyen d'entendre la sainte messe l'avoit conduit dans les fers. Chacun, le regardant comme un saint, s'empressoit d'avoir quelque chose qui eût servi à ses usages.

Dans le numéro du mois d'août 1797, nous trouvons ce tableau des renaissances générales de la Foi en

France, presque un chant de triomphe, hélas ! prématuré :

La religion a triomphé en France et, après tout ce qu'elle y a souffert, il n'est plus possible aux efforts de la faction impie *d'opter entre elle et la république française*, comme s'exprimoient autrefois des pétitions infâmes d'un philosophisme sanguinaire. L'esprit infernal ne cessera pas sans doute de lutter contre Jésus-Christ, mais ses combats ne serviront, à l'avenir comme par le passé, qu'aux nouveaux triomphes de son Eglise.

Nous en avons une nouvelle preuve dans les rétractations innombrables qui retentissent dans toutes les parties de la France. Celle de M. Sudria, curé constitutionnel de l'Isle-en-Jourdain, dont l'acte a été publié par la voie de l'impression et qu'il avoit fait précéder d'une année de pénitence, est une des plus intéressantes pour nous. O vous ! qui accusez les prêtres fidelles de refuser le serment constitutionnel, comme des esclaves de l'aristocratie de leurs évêques et pour leur attachement aux biens de l'Eglise : vous ! qui les avez vus tout sacrifier pour ne pas perdre leur foi : dites-nous maintenant, est-ce leur attachement à l'aristocratie de leurs évêques, leur ambition pour les richesses du sanctuaire qui font embrasser avec courage aux prêtres assermentés les humiliations et les larmes d'une pénitence publique?...

En attendant la nuit du tombeau où va s'ensevelir toute cupidité, le scandale continue à Toulouse par la démolition de quelques églises particulières. La religion consternée en gémit dans le cœur de tous les fidelles; mais elle a la consolation de voir qu'à Blagnac la chapelle de Saint-Exupère est relevée par les mains mêmes de ceux qui l'avoient démolie et qu'elle est destinée à réunir les fidelles avec leur digne pasteur, qui, d'après les règles de l'Eglise, ne veulent avoir rien de commun avec l'intrus usurpateur de l'église principale. Elle a la joie de savoir que, dans la paroisse catholique de S. Julia, une chapelle s'élève à la gloire du Sacré-Cœur.

Nous venons de recevoir de ce divin Cœur un premier

objet de nos vœux. Nos évêques, nos prêtres sont rappelés de leur exil. Accourez à nos embrassements, généreux confesseurs! que séparoit de nous, depuis cinq ans, votre constance dans la foi : venez nous encourager, enflammer des vœux que vous-mêmes nous avez inspirés, afin que nous goûtions la jouissance paisible de la liberté de notre culte et de l'exercice de votre ministère.

Nos larmes se sont renouvelées, en voyant la cause de cette religion catholique, qui avoit fait la gloire de la France depuis dix-sept siècles, encore indignement soumise dans le sénat français à la discussion de la philosophie de nos jours. Mais cette religion sainte ne craint pas les recherches de ses ennemis : elle n'en devient que plus glorieuse...

Une première résolution, qui dispensoit les ministres de la Religion de toute déclaration de soumission a été contrariée le lendemain par une autre qui l'exige. Mais l'opinion générale est prononcée. Le peuple catholique, c'est-à-dire les dix-huit vingtièmes de la France, veulent absolument leur religion et ses ministres, quelle que soit la déclaration qu'on puisse leur demander. Or, les catholiques savent que les ministres de cette Religion, par là même qu'ils sont tels, n'ont eu et n'auront jamais une soumission, même passive, de silence, qui les empêche de parler au nom de Dieu, d'instruire, de défendre la vérité, de venger la religion attaquée, toutes les fois qu'ils seroient interrogé ou que leur ministère l'exigeroit. Les catholiques savent que leurs prêtres désavoueront toujours en cette manière des lois qui violent évidemment la justice, qui condamnent les vœux religieux, comme contraires à la liberté et à la nature de l'homme, qui donnent aux personnes consacrées la liberté de se marier, qui permettent le divorce et autorisent à convoler à d'autres noces, qui ôtent à l'Eglise l'indépendance essentielle et inaliénable qu'elle a reçue de Jésus-Christ pour se gouverner elle-même, régler son culte, recevoir l'enseignement de ses premiers pasteurs et le transmettre aux fidelles. Les ministres catholiques, dépositaires de la vérité et chargés de l'enseigner, combattront toujours par leur enseignement tout ce qui peut porter le caractère de

l'erreur. Leur soumission ne peut donc être qu'une SOUMMISSION DE FAIT, OU ON NE SE RÉVOLTE PAS, MAIS OU ON SAIT MOURIR AVEC LA GRACE DE DIEU, PLUTOT QUE DE SE CONFORMER, MÊME PAR SON SILENCE, A DES LOIS DESTRUCTIVES DE LA RELIGION ET DE LA JUSTICE QUI Y EST ESSENTIELLEMENT LIÉE, PLUTÔT QUE DE SE TAIRE LA OU LA CONSCIENCE PRESCRIT D'INSTRUIRE. Les catholiques de tous les temps et de tous les pays du monde n'ont point connu et ne connaissent que cette soumission de fait; ils ne veulent et ne peuvent en entendre d'autre dans leurs ministres, sous quelque espèce de gouvernement que ce puisse être. C'est par là que la Religion a triomphé et triomphera toujours dans ceux qui ont appris des apôtres *qu'il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes*, lorsqu'ils exigeroient quelque chose contre la vérité et sa loi sainte.

C'est avec une profonde émotion et une légitime fierté que nous reproduisons cette noble et fière déclaration du vieux soldat du Christ, au soir de la bataille. Pendant toute la tourmente, il a tenu d'une main ferme le gouvernail confié à ses soins. Il croit maintenant sa mission terminée : il voit avec allégresse son archevêque rentrant avec son armée de prêtres fidèles au milieu de son troupeau; il se voit, après avoir remis son autorité entre les mains de son vénéré pasteur, rentrant dans le rang et se reposant dans la paix de l'Eglise ressuscitée des fatigues du long combat. Après sa noble déclaration, il dépose les armes :

Comme nos prêtres exilés sont sur le point de rentrer en France ou qu'ils y sont déjà, l'avantage de cette feuille se trouve remplacé abondamment, ou va l'être, par les instructions que ces dignes ministres donneront aux peuples. C'est pourquoi il y a apparence que ce numéro est le dernier que nous donnerons. Aussitôt que nous goûterons la jouissance tranquille de la liberté du culte catholique et du ministère évangélique, nous célébrerons le triomphe du Sacré Cœur de Jésus, qui daigne déjà exaucer une partie de nos vœux. En attendant, ne cessons de les lui exprimer avec une nou-

velle ferveur, pour que nous obtenions son entière miséricorde.

C'est sur ces paroles que se clôt *la Feuille villageoise catholique*. Dans le chapitre suivant, nous allons voir s'évanouir, au moins pour un temps, les illusions du triomphe et de la paix et les ennemis de Dieu tenter leurs derniers efforts contre le rétablissement de la religion en France. Mais adressons ici un salut respectueux à la vaillante feuille, qui, au milieu du combat, a tenu avec fermeté et énergie le drapeau du Christ en face de ses ennemis, a rallié les troupes dispersées et désemparées et leur a permis de combattre, et finalement de vaincre. C'est un monument glorieux pour le passé, un enseignement fécond pour l'avenir. On ne peut s'empêcher d'admirer, dans sa remarquable intelligence des besoins du temps et son infatigable énergie, le zèle de l'abbé du Bourg qui, au milieu des travaux écrasants de son ministère, trouve le moyen de rédiger ce journal [1] et qui, dans son état de dénuement absolu, parvient à se procurer les ressources nécessaires pour le faire vivre et combattre le bon combat.

1. Comme preuve de la coopération très active et très personnelle de l'abbé du Bourg à la rédaction de cette feuille, voici la note que nous trouvons à la fin du n° de décembre 1796 : « Des circonstances fâcheuses, qui ont causé notre absence et celle d'un ami qui aurait pu nous représenter, sont causes des fautes d'impression qui ont été faites dans le 1er numéro de l'année... »

CHAPITRE IX

FRUCTIDOR. SES VIOLENCES ET SES PONTONS

Réaction dans l'opinion. — Elections de Germinal. — Majorité réactionnaire. — Les mesures d'exception contre les ecclésiastiques rapportées. — Le clergé émigré s'ébranle pour rentrer en France. — Coup d'état de fructidor. — Reprise de la persécution. — Serment de haine à la Royauté. — Mandement de l'abbé du Bourg pour l'interdire sévèrement à ses prêtres. — Rage des persécuteurs contre l'abbé du Bourg. — Un de ses mandements est saisi. — Affaire criminelle instruite contre lui. — Il est acquitté par le Jury. — Activité de sa direction. — Arrestation émouvante d'un de ses prêtres, Jean Begué, à Seysse-Savès. — Retablissement des fêtes décadaires dans l'église de Saint-Etienne.—Statue de Notre-Dame-la-Noire à la Daurade. — Mépris public envers le Directoire. — Insurrection royaliste dans le Toulousain écrasée aux combats de la Terrasse et de Montréjeau. — Toulouse en état de siège. — Danger de l'abbé du Bourg. — Débandade de l'Eglise constitutionnelle. — Découragement de Sermet. — Sa désobligeante campagne de Verdun et de Grenade. — Il avoue la fin de l'Eglise constitutionnelle. — Enlèvement et mort de Pie VI.

Toutes les fois que, dans la vie d'une nation, une crise douloureuse met en péril la prospérité du pays ou la sécurité des citoyens, on voit ces derniers se jeter avec une avidité que, de loin, l'on se sent disposé à juger puérile, sur les espérances, les illusions, les assurances plus ou moins imaginaires, d'un salut prochain. Cette disposition naturelle de l'âme humaine est indispensable pour lui permettre de franchir sans trop de découragement ses étapes successives à travers les amertumes du présent et les mystères de l'avenir. C'est cette pensée qu'exprime l'abbé du Bourg, dans une lettre de cette période : « Depuis longtemps nous « nous entretenons d'espérances sans fondement ;

« elles nous empêchent d'être aussi malheureux. »

Dans le moment présent, ces espérances, que tous partagent, ne semblent pas du reste être sans fondement. Malgré les haines sectaires et le mauvais vouloir du pouvoir exécutif, la réaction s'affirme avec éclat au sein des deux conseils, du pouvoir législatif, investi, d'après les théories républicaines, de l'autorité du peuple souverain. Les élections de Germinal viennent d'y introduire une majorité réactionnaire ; décidément, le pays est fatigué de sa Révolution ; il n'en veut plus. Alors l'enceinte législative, qui retentissait naguère de cris de haine, de tyrannie et de sang, entend des accents d'une rare éloquence réclamer la liberté du culte :

Il ne s'agit plus, s'écrie le jeune député Lyonnais, Camille Jourdan, de nous livrer à des spéculations pour trouver le meilleur système de religion. Une autorité supérieure a parlé. Le peuple a voulu : — il ne veut plus être gêné dans le libre exercice de son culte. Trop longtemps cette liberté fut invoquée par ceux qui la violaient avec le plus d'audace [1].

A ces fières revendications de la conscience nationale, les conseils ne restent pas sourds : le 23 août 1797, ils rendent un décret par lequel les mesures d'exception prises contre les ecclésiastiques sont rapportées.

Sans attendre cette date, les exilés en masse se sont ébranlés, impatients de respirer l'air de France ; « par milliers, écrit l'administration de l'Ariège, ils franchissent la frontière [2]. »

Mais tout à coup ce mouvement cesse brusquement : les évêques et les prêtres qui ont repris la route de France s'arrêtent dans leur marche joyeuse ; stupéfaits,

1. Abbé Sicard, *les Evêques pendant la Révolution*, p. 487.
2. Abbé Tournier, *Baptêmes pendant la Révolution*, p. 72.

ils regardent, ils interrogent, ils attendent; bientôt le doute n'est plus possible ; ils lisent, sur les feuilles publiques qu'on leur communique, les décrets, les menaces. Du haut des cols des Pyrénées qu'ils s'apprêtent à franchir, ils aperçoivent, dans la plaine, les colonnes de gendarmerie mobilisées pour les appréhender dès leurs premiers pas sur la terre de France et les jeter dans les fers. Le mur s'est de nouveau dressé devant eux : impossible d'aller plus loin, de respirer l'air de France, cet air si bon à ceux qui rentrent d'exil. Il faut reprendre en gémissant la route parcourue et recommencer les amertumes de l'émigration, dont on s'est cru délivré pour toujours. Voici un extrait de la lettre qu'écrit, sous le pseudonyme d'*Agneda*, une Toulousaine émigrée en Espagne, au chevalier Joseph du Bourg, le 2 octobre 1797 :

... Vous savez les grandes nouvelles : nous voilà plongés de nouveau dans le régime de la Terreur; les proscriptions, les menaces; mais le sang n'a pas coulé. Il me seroit impossible de vous dire, depuis le 4 de septembre, ce qui s'est passé; mais les prêtres reviennent, chassés de nouveau. L'archevêque d'Auch est revenu ; il n'avoit pas été plus loin que Bayonne ; — on croit à la guerre civile, du moins ceux qui la désirent; d'autres disent qu'il n'y a qu'une très grande frayeur qui va jusqu'à la consternation. Un jeune homme qui arrive de Toulouse m'a dit que les Jacobins y dominoient, que les honnêtes gens se tenoient éloignés du tapage ; mais l'opinion générale, c'est que l'hivert ne se passera pas bien. Plusieurs membres du *concille* étoient partis et reviennent. L'abbé de Goléjac a été jusques à Bayonne : le curé de Saint-Michel jusqu'à Burgos. — Nous voilà plus tristes que jamais...

La cause de ce brusque revirement dans la physionomie du pays, c'est le coup d'Etat du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) que, soutenu par les vingt mille

bayonnettes de l'armée d'Augereau, le Directoire vient d'opérer contre les Conseils des Anciens et des Cinq Cents. Ces directeurs, remplis de toutes les haines de la Maçonnerie contre l'Eglise, vont chercher dans la lutte religieuse la raison d'être et l'orientation de leur dictature. Ils proclament, devant le pays, qu'ils ne sont au pouvoir que pour défendre la République contre les réactions royalistes et ne se font faute d'englober le clergé dans leurs violentes représailles. Ils font revivre toutes les lois portées contre les émigrés et les prêtres fidèles. Les dénonciations reprennent de toutes parts avec un redoublement d'activité ; les gardes nationales sont sur les dents ; les commissaires du Directoire opèrent dans leurs circonscriptions respectives et font la chasse aux prêtres. Les armes employées contre eux dans le passé ne suffisent plus : les autorités imposent aux ecclésiastiques le serment de *haine à la Royauté*. Devant ce serment mensonger et inacceptable, qu'ils ne peuvent prêter, ni comme hommes, ni comme prêtres, pour les ecclésiastiques l'hésitation ne peut exister. Pourtant, la lassitude est telle que plusieurs se laissent entraîner et achètent bien cher une liberté qu'on est bien décidé du reste à ne pas leur accorder. A la vue de ces défaillances, l'abbé du Bourg qui, comme nous l'avons vu, pour les serments antérieurs, s'est contenté de prêcher d'exemple, laissant à la conscience de chacun la détermination à prendre, comprend qu'ici le devoir s'impose de parler ; il le fait avec une rare fermeté. Voici les principaux passages de la lettre qu'il écrit, le 13 octobre 1797, « à Messieurs « les Prêtres catholiques du diocèse de Toulouse » :

Messieurs, nous n'aurions pas cru qu'il fût instant de vous prémunir contre le venin, renfermé dans la formule du dernier serment qu'on nous propose ; la ferme

persuasion où nous étions qu'un prêtre, instruit des principes de la Religion et jaloux de s'y conformer, se refuserait sans hésiter à le prêter, nous avoit fait envisager cette précaution comme superflue ; nous présumions d'ailleurs qu'au moins aucun ne seroit assez téméraire pour prendre son parti sur un objet de cette importance avant de nous avoir consulté et de nous avoir communiqué ses doutes ; enfin nous désirions connoître les intentions de notre digne et respectable Prélat : aujourd'hui elles nous sont connues et nous nous empressons de les manifester. Il condamne et prohibe formellement le nouveau serment, comme évidemment illicite et contraire à la morale du Christianisme : il ôte *tous pouvoirs délégués* à ceux qui l'auroient prêté ou qui le prêteroient, sauf à les leur rendre lorsqu'ils auront donné des preuves suffisantes de repentir et fait une réparation convenable.

Ces preuves d'un retour sincère, cette satisfaction qu'on exige ne sont pas de nature à compromettre leur sûreté individuelle, qui nous est aussi chère qu'à eux-mêmes : elle consiste à nous adresser une rétractation pure et simple, à en donner connoissance aux catholiques de l'endroit et à discontinuer l'exercice du culte public, à moins que nous en eussions autrement ordonné *à raison* de quelques circonstances particulières : s'écarter de ce dernier point seroit une simulation criminelle qui perpétueroit la faute et le scandale.

Cette conduite, Messieurs, nous n'en doutons pas, vous paroîtra dictée par la justice et par la sagesse ; il s'agit d'une faute, si grave en elle-même et par ses suites, que l'autorité ecclésiastique ne peut, ni la dissimuler, ni la laisser impunie : l'illégitimité du serment qu'on nous demande est une de ces vérités simples et frappantes que le bon sens aperçoit d'abord et que le raisonnement ne feroit qu'obscurcir ; pour en être convaincu, il suffit de scavoir qu'un chrétien ne pouvant avoir de la haine que pour ce qui est mauvais en soi-même, comme le péché, il ne lui est pas permis de vouer ce sentiment à aucune forme de gouvernement, parce qu'elles sont toutes dans l'ordre de la Providence et

que jurer haine à quelque gouvernement que ce soit, ce seroit blasphémer contre cette même Providence, ce seroit oublier que *toute puissance vient de Dieu* : ainsi supposons un chrétien, sous une domination monarchique, supposons encore qu'il y soit attaché autant qu'il soit possible de l'être, il ne lui sera cependant pas permis de jurer haine ni aux Républiques ni à aucune autre forme de gouvernement.

On raisonneroit donc bien mal et on nous calomnieroit si l'on concluoit de notre refus que nous sommes ennemis de l'Etat, perturbateurs du repos public et que nous ne sommes pas soumis au régime sous lequel nous vivons. Ce refus prouve seulement que notre Sainte Religion, compatible avec tous les gouvernements, nous fait une obligation stricte de ne *jurer haine à aucun.*

Nous avons eu la douleur d'apprendre que, malgré l'évidence de l'illégitimité de ce serment, quelques-uns avoient eu la faiblesse de le prêter. A Dieu ne plaise que nous entreprenions de juger par quel motif ils se sont laissés conduire ! Nous laissons à chacun le soin d'examiner de bonne foy si le désir de se soustraire à la persécution n'a pas eu plus de part dans sa détermination qu'un zèle pur et véritable pour la cause de la Religion ; mais nous les exhortons à se hâter de réparer leur faute et le scandale qu'ils ont donné. En vain prétendront-ils se justifier par des interprétations imaginaires qu'ils donneroient aux termes de cet acte ; on doit les entendre dans le sens qu'ils présentent naturellement et clairement ; et ce sens clair et naturel qui s'offre d'abord à l'esprit est évidemment condamnable. En vain aussi chercheroient-ils à se faire illusion, en prétendant que, par la prestation de ce serment, ils n'ont encouru aucune censure ; comme si un acte ne pouvoit être mauvais et répréhensible qu'autant qu'il a été prévu par les lois ecclésiastiques et qu'il emporte avec lui la flétrissure d'une peine canonique.. Sans doute, par cette imprudente et coupable démarche, ils ne sont pas devenus schismatiques et ne se sont pas séparés de la communion de l'Eglise ; mais ils n'en ont pas moins offensé Dieu et scandalisé leurs confrères et

les fidèles. Nous espérons que ceux qui n'auroient pas déjà réparé cet oubli de leurs devoirs se hâteront de nous donner cette consolation...

. . . .

Nous ne terminerons pas cette lettre, Messieurs, sans vous donner encore un avis que vos lumières et votre zèle prudent sans doute rendront inutiles. Vous êtes trop éclairés et trop pénétrés de la sainteté de votre état, pour ne pas sentir que, si l'on voulait, dans des circonstances quelconques, vous faire prendre l'engagement de n'en plus exercer les augustes fonctions, vous ne pourriez sans faiblesse et sans crime acheter la liberté, ou la vie même, à ce prix. Vous vous souviendrez de la réponse que firent les apôtres à une proposition semblable, et vous direz comme eux : *Jugez vous-même si nous ne devons pas obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.*

A la voix si ferme de leur pasteur, les prêtres fidèles sont consolés et affermis ; les défaillants rentrent en eux-mêmes et, par un humble et sincère retour, réparent leur faute : et bientôt le serment de haine à la Royauté ne compte plus parmi ses adhérents que les membres du clergé schismatique, qui en sont les principaux instigateurs.

Contre l'abbé du Bourg s'exacerbe tous les jours davantage la haine des puissants du jour : ils constatent avec rage que ce prêtre,contre lequel ils ont mobilisé toutes les forces publiques, déployé toutes les astuces de leur police,pendant toute la Terreur, sous la protection d'une puissance mystérieuse, a échappé à leurs recherches et, insaisissable au fond de ses retraites, a soutenu, dirigé cette Eglise de Toulouse, qu'ils ont bien pu dépouiller, chasser, persécuter, mais qu'ils retrouvent après la tourmente plus vivante que jamais. Quand les lois de proscription ont été abolies, ils l'ont vu comparaître à leur barre, pour attester et prouver

que, bien que, pour couvrir leur défaite, ils l'aient porté sur les listes d'émigrés, il n'a pas émigré, il n'a pas quitté Toulouse; que c'est au milieu d'eux qu'il a vécu, qu'il a rempli son héroïque ministère et accompli sa sublime mission. Alors chez tous ces hommes pervers se produit une rage profonde et humiliée, en même temps qu'une sorte de terreur superstitieuse, contre ce prêtre dont la vertu accable leurs vices, dont la conservation semble narguer leur puissance, qui, calme dans la paix reconquise comme au fort de la persécution, devant eux et en dépit d'eux, poursuit son œuvre. Une pensée les obsède, se débarrasser de cet adversaire contre lequel leurs efforts ont été impuissants jusqu'ici. Les mauvais jours recommencent et les hommes qui sont revenus à la tête de la cité constatent de nouveau que, s'il est obligé à prendre certaines précautions, l'abbé n'en continue pas moins son ministère, n'en *blanchit* pas moins les prêtres jureurs, n'en réconcilie pas moins les églises, n'en administre pas moins le diocèse; les nouvelles légalités les ont désarmés contre lui; et contre eux, la puissance mystérieuse, qu'ils sentent et ne veulent pas reconnaître, le protège.

Tout d'abord, ils imaginent, pour jeter du trouble dans la population catholique et entraver au moins momentanément l'action de l'abbé du Bourg, de lancer dans le public la nouvelle du retour à Toulouse de Mgr de Fontanges. Voici le récit de cette futile intrigue, que nous donne *l'Anti-Terroriste*, en s'en raillant spirituellement dans son numéro du 22 messidor an V (30 juin 1797) :

« Le journal de la municipalité, *l'Observateur*, annonce dans son nº 136, l'arrivée de M. de Fontanges, archevêque de Toulouse. Cette nouvelle, l'ouvrage de nos *Politiciens*, nous est difficile à croire par la qua-

lité *d'émigré* que donne à ce prélat le journaliste. — Nous jugeons trop bien du zèle actif et surveillant des *élus du peuple*, pour ne point avoir dénoncé aux tribunaux un Monsieur, inscrit comme prêtre sur la liste des émigrés. Les grands et multipliés mouvements que se sont mille fois donnés nos valets de police, pour découvrir l'azyle de M. Dubourg, que le zèle le plus infatigable a associé à nos premiers apôtres, sont une preuve de la légitimité de notre doute [1]. »

Voulons-nous avoir un spécimen des sentiments de haine et de dépit de l'administration municipale contre l'abbé du Bourg et les succès de son apostolat ? Lisons la circulaire du 3 pluviôse de l'an VI, où nous trouvons le passage suivant :

Ces êtres *républicides* sont connus sous le nom de prêtres *lavés ;* cette dénomination indique la rétractation publique ou secrète, que les individus, connus pour tels, ont faite des serments exigés par les lois du 27 novembre 1790 et 14 août 1792 ; dociles aux ordres donnés par le *tartufe Dubourg,* représentant à Toulouse de l'évêque Fontanges, émigré, ils ont fait amende honorable [2].

Un jour, l'allégresse envahit la maison commune ; la police vient de saisir, non pas l'abbé du Bourg, qui continue à lui glisser entre les doigts, l'humilie et la décourage ; mais un écrit séditieux qu'il a publié et qui peut servir de base à une accusation bien corsée de complot contre la sûreté de l'Etat. Si on peut parvenir à arrêter cet ecclésiastique gêneur, cet indomptable adversaire, à le faire condamner et à l'envoyer pourrir sur quelque ponton lointain, quelle aubaine, et pour les Sermet, et pour les municipaux séant au Capitole. Cet écrit est une des instructions pastorales

1. Biblioth. de la ville de Toulouse, *l'Anti-Terroriste*, p. 147.
2. Arch. munic. Donjon. *Reg. Cultes*, 4.

dont nous avons déjà parlé et dont un exemplaire est tombé dans les mains des agents du pouvoir. Voici la lettre que, le 12 floréal an VI (1er mai 1798), le « Di- « recteur du Jury d'accusation de l'arrondissement de « Toulouse », adresse « aux citoyens composant l'ad- « ministration municipale du dit Toulouse » :

J'instruis comme officier de police une procédure contre le *réfractaire Dubourg*, en raison d'un écrit séditieux qu'il a distribué en l'an V. Cet écrit est signé Dubourg, et, quoique la procédure s'instruise par contumace, il faut de toute nécessité faire procéder à la vériffication de la signature apposée au bas dudit écrit; pour cela, il me faut des pièces de comparaison et par conséquent des signatures de Dubourg, qui soient sur des registres publics. Il m'a été assuré que, sur les registres de la commune, il s'en trouveroit, notamment celle apposée au bas de la soumission faite par ledit Dubourg et au bas de son certificat de résidence. Je vous prie de faire faire des recherches pour trouver ces signaures et d'avoir la bonté de m'en instruire afin de donner des suites à cette affaire.

Salut et fraternité

GERMAIN [1].

Quelles sont les suites que le citoyen directeur du Jury d'accusation réussit à donner à cette affaire, le journal *l'Anti-royaliste* va nous le faire connaître dans son numéro du 9 thermidor an VIII (9 juillet 1800), où il est question de la *promesse de fidélité;* nous y reviendrons plus tard.

L'abbé Dubourg s'est présenté le 6 Thermidor à la municipalité pour y faire sa déclaration. On lui a objecté : 1° qu'il était sous les liens d'un mandat d'arrêt comme auteur et signataire d'un pamphlet contre la république ; il a exhibé la déclaration du jury spécial qui l'avait déchargé de l'accusation; — 2° qu'il était inscrit sur la liste des émigrés: il a

1. Arch. municip. Donjon. *Lettres à la municipalité, an VII.*

déployé une liasse pour prouver qu'il n'avait pas quitté le territoire de la *France*. On lui a observé que, jusqu'à ce que l'autorité seule compétente pour ordonner sa radiation ait prononcé en sa faveur, les autorités locales ne pouvaient le considérer que comme émigré...

Ce pamphlet, sous le titre d'instruction pastorale, ne provoquait que le retour de la royauté, la désobéissance aux lois de la République, l'excommunication des acquéreurs des biens nationaux et ce pamphlet n'était pas souscrit de la signature Dubourg imprimée, mais de la signature *propriâ manu* et cette signature est d'une ressemblance !!!

(Note du journal [1]).

N'importe ! malgré les vertueuses indignations du journaliste et les ressemblances de la signature, le verdict du Jury a démoli l'échafaudage péniblement assemblé par le citoyen Germain et la municipalité de Toulouse. Et l'abbé du Bourg, une fois encore délivré des entreprises de ses ennemis, continue, dans son zèle ardent et son calme imperturbable, l'œuvre du Seigueur.

Sans cesse et sur tous les points du territoire, les autorités républicaines constatent cette action qui les déconcerte.

Le 11 messidor an VII (30 juin 1798), on arrête un prêtre réfractaire, *Jean-Marie Bénaben, ex-bernardin*, chez sa sœur : on trouve sur lui plusieurs pièces : « une autorisation signée *Dubourg*, du 1er janvier 1797, une supplique présentée au dit *Dubourg* par ledit Jean-Marie Benaben et des lettres pour l'exercice du culte délivrées à ce dernier par *Dubourg, vicaire général, au nom de Fontanges, archevêque de Toulouse*, en date du 23 janvier 1797, pour les paroisses Montaudran, Colomier et lieux adjacents. »

Le tribunal s'empresse de rendre sa sentence :

1. Biblioth. de la ville de Toulouse, *l'Anti-Royaliste*.

Considérant qu'à la vérité Jean-Marie Benaben a prêté le *serment de la Liberté et de l'Egalité* exigé par la loi de 1792, mais qu'il l'a ensuite rétracté, ainsi qu'il résulte de sa supplique à *ses supérieurs ecclésiastiques* et *de la communion avec l'archevêque Fontanges*, émigré, qui lui a conféré des pouvoirs spirituels par l'entremise du contre-révolutionnaire Dubourg.... le traduit à l'île d'Oléron pour être déporté [1].

Ces scènes sont quotidiennes et se reproduisent sur tous les points du diocèse. Les arrestations de prêtres s'opèrent sur une vaste échelle, provoquant partout les désolations et parfois aussi les indignations du peuple. L'histoire de la Bastide de Saint-Lys, que nous avons déjà eu l'occasion de mettre à contribution, nous donne de précieux détails sur la période révolutionnaire et la persécution religieuse dans les campagnes.

Nous ne saurions mieux faire, pour dépeindre l'acharnement de cette persécution, la vie admirablement héroïque des prêtres fidèles et les sentiments des populations rurales, que d'emprunter à cet ouvrage le récit mouvementé d'un épisode de ce genre. Il nous permettra de vivre la vie des catholiques dans cette douloureuse période :

La seconde arrestation fut de beaucoup plus émouvante et faillit occasionner un soulèvement dans la contrée. C'est toute une petite épopée dont le héros était Jean Bégué, prêtre *non-jureur*. Cet ecclésiastique avoit repris publiquement les fonctions de son saint ministère à Seysses-Savès [2]. Quand parut le décret du 19 fructidor, il refusa de prêter le serment de *Haine à la royauté*. Menacé d'être emprisonné pour sa résistance, il écrivit au commissaire directeur du canton de Samatan une lettre pleine de dignité et de courage chrétien, où il expose que le peuple veut vivre et

1. Arch. départ., Haute-Garonne, série L, reg. 60 : *arrêtés de police.*
2. Seysse Savès, commune du canton de Samatan (Gers).

mourir dans la religion de ses pères et qu'en vain on tentera de l'en détacher. — « Quant à moi, s'écrie-t-il, je vous « déclare, citoyen, que tant qu'il me restera une seule goutte « de sang dans les veines, je continuerai à remplir mes saintes « fonctions, convaincu qu'il n'est pas de puissance sur le « globe qui puisse commander à ma conscience. Telle est ma « profession de foi que je fais devant vous et dont vous pou- « vez librement faire l'usage que vous jugerez convenable. « Si je suis pris et enchaîné, je prêcherai encore plus effica- « cement dans les fers que je ne prêche dans la chaire [1]. »

Cette lettre, qui rappelle par son héroïsme les dépositions des premiers martyrs, exaspéra les sectaires du pouvoir, qui la qualifièrent d'*insolente*. Dès lors la perte de l'auteur fut décidée. La force armée du canton de Samatan fut mise sur pied pour arrêter le proscrit. Pendant quatre mois, toutes les recherches furent vaines; protégé par de nombreux et fidèles amis, le fugitif échappait toujours à leurs coups. Découragées de leur insuccès, les autorités de Samatan s'adressèrent à l'administration de Toulouse pour obtenir du renfort. Celle-ci envoya des gendarmes et des ordres à la garde nationale du canton de Saint-Lys pour marcher à la recherche de ce malheureux prêtre. Nous laissons la parole à Marrast, commissaire délégué, qui consigna, dans son rapport à l'administration centrale de la Haute-Garonne, les détails et les péripéties de cette arrestation :

— Nous Jean Bertrand Marrast, député par l'administration centrale de la Haute-Garonne à l'effet de faire des recherches dans le canton contre les prêtres réfractaires, nous avons requis la colonne mobile du canton de St Lys pour nous assister dans notre opération. Escorté d'environ 80 hommes de la colonne mobile et de 5 gendarmes

1. Arch. départ., Haute-Garonne, série V, nº 11.

venus de Toulouse, nous sommes parti de S[t] Lys sur S[te] Foy, où était une partie du détachement. En quittant S[te] Foy, nous avons dirigé une partie des troupes sur le territoire de Bragayrac, lui avons recommandé de se tenir sur les hauteurs et les chemins établis entre Bragayrac et Saysse-Savès et avons donné pour consigne au commandant qui dirigeait cette partie d'arrêter provisoirement tout étranger qui ne serait pas muni de passeport conformément à la loi du 10 vendémiaire an IV.

Ces ordres donnés, nous nous sommes transporté avec les gendarmes et le reste des troupes dans la commune de S[t] Thomas, où nous avons fait investir, dès l'aurore, les maisons de Carrély, du ci-devant curé Darieux, prêtre *lavé*, et de Jean Daubert, les deux premières situées au village, la troisième au hameau *du Sauvage*. Cela fait, nous nous sommes rendu chez le citoyen Bessaiguet, agent de la commune de S[t] Thomas, lui avons exhibé notre commission et l'avons invité à venir nous accompagner dans nos opérations ; il y a déféré à l'instant et, le jour étant bien prononcé, nous nous sommes transporté chez Carrély, dont nous avons fait fouiller scrupuleusement la maison, sans que nos recherches aient rien produit.

De là nous avons été à la maison de Darieux, curé *lavé* de S[t] Thomas. Après y avoir heurté à plusieurs reprises sans que personne ait paru et avoir appris des voisins qu'il n'y avait personne depuis plusieurs jours, nous nous sommes retiré sans faire d'entreprise pour l'ouverture des portes.

De là, nous avons été chez Jean Daubert, au *Sauvage*, et y avons fait faire une première recherche, ainsi que chez les voisins dont les maisons sont sans séparation sur le haut du galetas. Cette première fouille ayant été sans succès, nous étions sur le point de nous retirer lorsque nous nous sommes aperçu qu'il arrivait plusieurs femmes des environs et particulièrement de Seysse-Savès. Leur présence, les observations faites par quelques gendarmes, quelques propos échappés à un individu du quartier, qui prêtaient à interprétation, la surveillance suivie de la femme dudit

Daubert nous ont fait craindre de n'avoir pas fait une visite assez exacte. Alors nous avons représenté audit Daubert que les renseignements recueillis nous donnaient la certitude qu'il y avait chez lui quelque prêtre recélé; nous l'avons engagé à le déclarer franchement s'il voulait éviter les peines qu'il pourrait encourir, s'il était trouvé en contravention.

Malgré la réponse négative dudit Daubert, nous avons fait recommencer la visite dans sa maison, après l'avoir investie de rechef. L'intérieur de la maison poursuivi, même résultat que la première fois.

Mais le citoyen Marion, Sous-Lieutenant de la première compagnie de la colonne mobile, le brigadier et un fusilier étant montés sur le couvert du bétail à cornes, entre le couvert et le toit, ils y ont trouvé un individu sur la paille serré dans un très petit réduit. Sarron, qui le vit le premier, l'aurait sommé, au nom de la loi, de se rendre : il a obéi : ils l'ont fait descendre, l'ont conduit dans une chambre de rez-de-chaussée et ont porté un havre-sac et un sac qui étaient à côté de lui.

Rendu dans la dite chambre, l'individu arrêté, après avoir reconnu et confessé que le havresac, le sac et ce que l'un et l'autre contenait lui appartenait, a déclaré s'appeler Jean Bégué, natif de Ségoufielle (Gers), être prêtre et prêtre *non-jureur*, avoir exercé avant la Révolution dans la commune d'Encausse, canton de Cologne, même département, et avoir depuis exercé partout où il a pu.

Cette déclaration faite, le dit Bégué a vidé son havre-sac, ouvert le portefeuille qui y était et sorti tous les papiers qu'il y avait. Nous avons vérifié lesdits papiers ; nous en avons trouvé quinze parmi lesquels d'imprimés et d'écrits à la main. Nous y avons remarqué un certificat de résidence obtenu par ledit Bégué dans le mois de Thermidor an III ; deux approbations données par Dubourg, l'une audit Bégué, l'autre à Lagarde, aussi prêtre, certains lambeaux de papiers en latin qui indiquent les principes dudit Bégué sur l'autorité légitime, etc. [1]. Ensuite nous avons remis

1. La connaissance du latin n'étant pas requise pour les fonctions

lesdites pièces audit Bégué avec invitation de les parapher et signer, ce qu'il a fait de l'une à l'autre et de sa propre main.

Dans le même instant, nous avons appris par la voix des membres de la colonne mobile qu'il se présentait nombre d'hommes armés et de femmes sur la colline voisine du côté de Seysse, qui faisaient des menaces et s'annonçaient avec des intentions hostiles. Convaincu par nous-même qu'il se formait un attroupement séditieux qui provoquait la force armée, en disant qu'ils vouloient disputer l'homme arrêté un à un et en nous traitant de *Brigands*, nous avons pris le parti de discontinuer notre procès-verbal, de faire partir le sieur Bégué et de nous retirer sur la commune de St-Thomas.

Aussitôt les attroupés qui nous observoient ont pris la course en bas de la colline qu'ils occupoient pour prendre les devants, ils n'ont pu y parvenir. Arrivés sur notre derrière les séditieux se sont livrés à de hauts cris et ont lâché un coup de fusil après nous, commissaire, qui étions un peu éloigné de la force armée. A cette vue nous avons couru sur les troupes avec le citoyen Marion, sous-lieutenant, et deux gendarmes et ils ont pris la fuite...

Rendu à St-Lys, nous avons repris la suite du présent procès-verbal, avons examiné les effets contenus dans le havre-sac et le sac dudit Bégué et nous y avons trouvé, en sus desdits papiers : 1° un *bréviaire* du diocèse de Lombez *pars verna;* 2° un manuscrit intitulé : *la Passion de N. S. Jésus-Christ* pour le Vendredi Saint : 3° un *extrait du Rituel toulousain ;* 4° un vieux bouquin: *la Dévotion des Prédestinés;* 5° un livre ayant pour titre : *Méditations sur les vérités chrétiennes ;* 6° un surplis et une petite étole; 7° un ornement complet, composé d'une étole, d'un manipule, d'un voile, d'une bourse, d'un corporal, d'une pale et d'une chasuble, enveloppé dans une nappe fine; 8° un *missel* de Lombez ; 9° une boîte ronde couverte en taffetas contenant des hosties grandes et petites; 10° une

de commissaire député, il semblerait que la traduction du citoyen Marrast est un peu fantaisiste.

pierre sacrée enveloppée dans un linge ; 11° deux nappes d'autel ; 12° un amict et une aube avec son cordon ; 13° les trois canons de l'autel ; 14° un calice d'argent et sa patène renfermés dans un étui.

Après avoir remis tous les objets inventoriés dans le sac, à l'exception du *Bréviaire* et des *Méditations*, que nous avons laissés au pouvoir dudit Bégué, sur la demande qu'il en a faite, nous en avons cacheté le sac avec de la cire ardente et empreint du sceau de la municipalité de St-Lys pour être transmis au commissaire du Directoire près l'administration centrale de la Haute-Garonne ; et avons signé avec ledit Bégué...

Malgré son étendue, le rapport officiel du commissaire ne me semble pas ici un hors d'œuvre. C'est une sorte d'*instantané* de la vie de l'Eglise dans cette période d'odieuses persécutions ; les beautés d'âme de certains font contraste aux scélératesses des autres. Le citoyen commissaire étale avec complaisance les hauts faits de la campagne dont il a la haute direction : il nous fait passer la revue de ses troupes, 55 hommes, sans compter les détachements qui le flanquent, tout cela pour s'emparer de ce terrible ennemi de la République ; nous le voyons, grotesque, disposer, pendant la nuit, ses forces pour la *bataille* du lendemain, tel Napoléon à la veille d'Austerlitz ; puis, bravement, commencer l'attaque. Il va être obligé de rentrer, comme tant d'autres fois, bredouille, lorsque l'œil perçant de son brigadier découvre l'homme qui se cache dans son étroit réduit et qui, à la première sommation, sans résistance, se rend. Et alors nous pouvons contempler ces deux êtres en présence ; le prisonnier ne cache rien ; il est *prêtre*, et *prêtre non-jureur* ; il a exercé son ministère partout où il a pu : il n'a pas besoin d'ajouter qu'en dépit de toutes les prohibitions humaines, il est résolu de l'exercer partout où il le

pourra. Et cet homme, qui a consacré sa vie à Dieu, qui pour son service s'expose tous les jours à la mort, reste calme dans l'épreuve et, silencieux, s'incline devant la volonté d'en haut ; un soupir vite réprimé gonfle sa poitrine et une larme glisse furtive le long de sa joue hâve, lorsqu'il voit renfermer dans le sac et mettre sous les scellés son calice, sa pauvre sacristie de prêtre proscrit, sa pierre sacrée, où il ne fera plus descendre la divine victime pour la recevoir et la donner. Sa dernière messe est dite ! — jusqu'au moment où Dieu lui permettra d'offrir à son tour l'holocauste de sa vie humaine. Enchaîné comme son divin maître, il marche au milieu des rangs de la troupe victorieuse ; et des fourrés des bois, de derrière les murs de fermes, on entend surgir des sanglots et gronder des menaces ; le prêtre, tout en marchant, lève les yeux au ciel et, de ses mains liées, esquisse le signe de la croix, il bénit son peuple et le confie à Dieu. A son arrivée à Toulouse, il est écroué dans une prison de la ville. Un mois après il est condamné à la déportation perpétuelle et dirigé sur Rochefort, le 4 floréal an VI (14 avril 1798) [1]. De ces deux hommes qui figurent sur le rapport, il y a un héros. Mais ce n'est certes pas vous, citoyen Marrast, commissaire délégué pour la recherche des prêtres réfractaires dans le canton de Saint-Lys !

Comme dans les rangs d'une troupe d'élite sur le champ de bataille, les vides produits par la persécution parmi les ministres de Dieu sont vite comblés. Elle est nombreuse et s'accroît tous les jours la réserve de prêtres qui se sont mis à la disposition de l'abbé du Bourg pour aller prendre leur part périlleuse au combat, prêtres rentrant tous les jours d'Espagne ;

1. Arch. départementales de la Haute-Garonne. Série V, liasse II. *Hist. de Saint-Lys*, pp. 236-243.

prêtres jureurs, qu'il a retirés du schisme, qu'il a *lavés* et qui soupirent après le moment où il leur sera permis de réparer leur faiblesse passée par les ardeurs d'un zèle doublé de repentir : à mesure que les prisons se peuplent, à mesure que les pontons s'encombrent de nobles victimes, il s'augmente de jour en jour, le nombre des prêtres qui s'élancent dans les campagnes désertées pour travailler et se dévouer, prêts à partager le sort de ceux qui les ont précédés.

Dans la ville de Toulouse, la persécution s'accentue et prend des formes odieuses; mais elle ne parvient pas à porter atteinte à la foi des catholiques qui s'épanouit et s'affirme au grand jour ; avec la connivence des autorités, les schismatiques reconquièrent la plupart des églises, mais y attendent en vain les fidèles; ceux-ci vont aux églises orthodoxes, ou retournent à leurs catacombes d'hier. Pour atténuer la mauvaise impression laissée dans les clubs par la divulgation indiscrète de leurs relations, fort anodines du reste et louables, avec quelques vieux prêtres de leur connaissance ou de leur parenté, les deux administrateurs municipaux, Leygue et le comédien Desbarreaux, prennent un arrêté qui met à la disposition de la commune « *la nef* « *de l'église Etienne* pour la célébration des fêtes « nationales et du décadi ». La race des tartufes et des libres-penseurs pour le public est ancienne dans le monde et n'est pas près de s'éteindre. Et alors, de la vieille église dont nous avons vu la réconciliation, et qui est redevenue le centre de la vie catholique dans la ville, Dieu est de nouveau chassé, et dans la nef qu'une muraille sépare du chœur et autour de laquelle s'élèvent des tribunes et des gradins, les mascarades sacrilèges de la période précédente recommencent [1].

1. Abbé Tournier, *Bapt. pendant la Révolution*, p. 77.

L'église des Bénédictins de la Daurade est remplie, depuis quelque temps, toute la journée, par des foules de fidèles qui s'y succèdent en flots pressés. Mais l'administration du Capitole, qui veille au salut de la République, finit par découvrir les causes de cette dévotion anormale et inquiétante. Le compte-rendu de la séance du 5 prairial de l'an VII va nous mettre au courant des patriotiques préoccupations et nous faire entendre la falotte littérature des municipaux séant au Capitole, non de Rome, mais de Toulouse et des mesures d'énergique vigueur qui en sont la conséquence :

L'administration municipale assemblée, informée que, depuis quelques jours il y a constamment, dans le local de la Daurade, où s'exerce le culte catholique, une très grande affluence de peuple et craignant que ce trop nombreux rassemblement ne compromît la tranquillité publique, en a cherché la cause et a reconnu que les motifs de ces rassemblements provenaient de ce qu'il avait été placé dans ce local une statue en bois de couleur noire, représentant une Vierge, la même qui, avant la Révolution, servait d'instrument au cruel empire du fanatisme dans le même local. Etonnée de revoir entre les mains des fanatiques cet objet fait pour détruire en un instant les prosélytes qu'a faits la philosophie et pour sonner le bourdon de la guerre civile, d'après les renseignements, elle a encore découvert que cette statue, qui était en dépôt au ci-devant cloître S[t]-Augustin, avait été mise à la disposition de quelques fanatiques, en exécution d'un arrêté de l'administration centrale. Et, comme cette statue est de tous les attributs du fanatisme celui que ses sectateurs forcenés ont le plus mis en avant pour se faire des partisans et que la meilleure preuve de ce fait est le concours prodigieux de citoyens qui se rendaient en foule dans ce local, même des communes voisines pour l'adorer ; que ces rassemblements extraordinaires pourraient bien servir de prétexte aux ennemis de la chose publique pour y comploter contre la tranquillité....

Justement émus de la gravité de la situation ainsi dévoilée, mais prudemment convaincus du danger « de « compromettre la tranquillité publique, en arrachant « trop brusquement le joujou dont s'est servie l'armée « meurtrière du fanatisme pour égarer le cœur des « âmes trop crédules », les municipaux décident que cet enlèvement de salut public se fera, comme œuvre de malfaiteurs, la nuit. En effet, l'expédition nocturne est exécutée ; la statue est portée à la maison commune, les gardes nationaux la brisent à coups de hâche, et ses débris en sont brûlés dans le corps de garde [1]. C'est ainsi que, le 5 prairial, la patrie est sauvée par les — gardes du Capitole.

Cependant le flot du mépris public monte de toutes parts et gronde tout autour de ce gouvernement sans force et sans pudeur qui se vautre et entraîne la nation dans les fanges de sa débauche, qui ne vit que de coups d'Etat et ne subsiste que par la terreur au dedans et par le prestige des succès inouïs des armées françaises au dehors — jusqu'au moment prochain où le héros de l'épopée militaire viendra balayer cette fange et délivrer la France de l'abjecte tyrannie. Dans le Midi, les têtes se montent, poussées à bout par la misère et la honte; les populations murmurent, protestent, et puis s'agitent d'une manière convulsive. Dans les rues des villes, et au fond des campagnes, les coups de fusils retentissent. Ce que les pouvoirs publics désignent sous le nom de *Brigandages* se produit sur tous les points. C'est le prélude d'une explosion qui est proche. A Toulouse, on crie : Vive la Vendée ! enthousiasme qui se manifeste bien tardivement après que les provinces de France ont laissé écraser la province héroïque, les paysans catholiques, les *Géants* du Bocage, mais qui

1. Arch. Municip. *Délibérations an VII.* — Connac, *la Révolution à Toulouse*, op. cit., p. 230.

indique la noble ambition de marcher sur ces traces pour délivrer la patrie de son joug avilissant et mortel. L'insurrection se prépare; malheureusement trahie dès le début, elle éclate néanmoins formidable, dans la région du Sud-Ouest, autour de Montauban et de Castres, ses deux principaux centres. C'est sur le terrain politique qu'elle s'est placée ; aussi n'a-t-elle pas le caractère des guerres de Vendée, où, sous le souffle de leur foi, les populations entières se sont soulevées et les paysans en sabots, leurs faux à la main, exécutent contre les canons des bleus leurs charges follement héroïques, pour conserver leurs églises, leurs curés, et leur Dieu. Ici l'armée insurrectionnelle s'est réunie sous les ordres du Comte de Paulo, au cri de Vive le Roi ! elle ne comprend qu'une portion restreinte de la population. C'est pourtant une troupe nombreuse et vaillante ; mais elle manque d'unité et de direction. Tous ces braves gens font des prodiges de courage; beaucoup de noble sang va être versé dans la vallée supérieure de la Garonne. Mais l'insurrection sera anéantie aux combats de la Terrasse et de Montréjeau par les troupes républicaines (9 août — 20 août 1799) [1].

A ce moment de crise, Toulouse n'a qu'une garnison dérisoire; en attendant l'arrivée des troupes régulières appelées en toute hâte, les autorités proclament l'état de siège ; la terreur règne dans la ville, comme dans les mauvais jours de l'an II. Nous empruntons au manuscrit de la Mère Marie de Jésus le récit d'un épisode de cette crise, où nous voyons l'abbé du Bourg en butte aux persécutions spéciales et délivré des mains de ses ennemis par l'intervention toujours merveilleuse de la Providence à son égard :

1. Connac, *la Révolution à Toulouse*, op. cit., p. 233.

La veille du jour où devait éclater la conjuration des royalistes, les patriotes, bien prévenus de tout ce qui se passait, prirent leurs mesures pour ne pas laisser échapper leur proie; ils étaient d'autant plus sûrs de leur fait qu'ils avaient la force en main. La veille de ce jour mémorable, qui devait être décisif, les patriotes firent fermer les portes de la ville ; et, le soir même de ce jour, on annonça dans toutes les rues, au son du tambour, que toutes les personnes que l'on trouverait dans les voies publiques après 8 heures seraient saisies et conduites au corps de garde. Toute la famille du Bourg, obligée de quitter la maison, était dispersée; et on se trouva dans la plus grande peine, ne sachant où placer l'abbé du Bourg. Vers les 7 heures, il sortit couvert d'un grand manteau et accompagné seulement d'une de ses proches parentes qui avait pris le costume d'une fille du peuple.

Ils furent frapper à plusieurs portes sans pouvoir être admis; aussitôt qu'ils se nommaient, on refusait de les recevoir; et il fallait rechercher ailleurs une bienveillante hospitalité. La crainte avait alors si grandement saisi les esprits que le serviteur de Dieu ne pouvait trouver d'asile ; la personne qui le conduisait était accablée de tristesse, d'amertume et ne savait que devenir.

L'homme de Dieu la rassurait en disant : « La paix soit avec vous ! » Cependant, et la ville entière était troublée et en alarmes; l'heure fatale approchait. Obligés de suivre le tambour qui proclamait l'annonce et de s'arrêter sur quelques perrons, en attendant que les patriotes eussent passé, l'abbé du Bourg et sa parente n'essuyèrent que des refus dans la plupart des endroits où ils avaient coutume de se cacher. Huit heures allaient sonner; l'épreuve avait été assez longue. M. du Bourg se rappela une maison dans un quartier bien retiré, où il ne s'était pas encore présenté; ils résolurent de s'y rendre. La personne qui le conduisait annonça en tremblant son nom et le sujet de sa venue; un refus l'aurait presque mise au désespoir, car le temps était passé — un moment de plus il était pris! La maîtresse du logis, qui était une vénérable religieuse, s'écria aussitôt : Qu'il entre! il apporte en notre maison la bénédiction du

Seigneur. » Et l'accueil le plus joyeux lui fut fait. Alors sa parente satisfaite se retira tout heureuse d'aller annoncer au reste de sa famille, plongée dans les plus vives alarmes, qu'il était enfin en un lieu de sûreté.

Le lendemain on fit partout des visites domiciliaires et surtout dans la maison du Bourg, qu'une seule personne était restée à garder. Les révolutionnaires cherchèrent encore partout et ne trouvèrent pas ce qu'ils espéraient y découvrir.

Après beaucoup de dangers, parmi lesquels M. l'abbé du Bourg faillit être pris, son neveu fusillé et le reste de la famille mis en prison, l'orage s'apaisa et l'on commença enfin à respirer plus librement.

Malgré toutes les persécutions exercées contre les catholiques, malgré la terreur qu'elles répandent dans la population, les schismatiques sont toujours dans le marasme. Le malheureux Sermet, qui paie de sa personne en prêchant, en visitant les diverses parties du département de la Haute-Garonne, se débat dans son impuissance et son isolement. Il a beau, pour rassurer sa conscience, se dire « qu'il ne fait que deffendre la « doctrine qu'a toujours soutenue le clergé de France, « jusqu'au moment où a paru la Constitution civile,— « et que le grand Bossuet se mettrait à la tête de « l'Eglise constitutionnelle s'il revenait sur la terre »; il constate avec amertume « qu'ils sont réputés par « les deux tiers et peut-être par les trois quarts de la « nation, indignes d'être même tolérés », et qu'il ne s'élève sur aucun point de la catholicité de voix épiscopale pour prendre leur défense[1]. Son clergé fond entre ses mains: les uns vont au blanchissage, et non des moins respectables, comme il le constate dans la franchise désolée de ses lettres; les autres sont en pleine rébellion : il tâche de les ramener à l'obéissance, en

1. Adher, *Lettres inédites*, *op. cit.*, p. 255.

leur ordonnant ce qu'ils désirent : « Mon authorité — « dans les circonstances critiques où nous nous trou- « vons, je ne puis en avoir d'autre que celle que me « donnera votre déférence à nos avis et à nos déci- « sions[1]. »

De loin en loin, quelques exemplaires des instructions secrètes de l'abbé du Bourg parviennent à sa connaissance et excitent une indignation qu'il déverse dans le sein de son chef et ami Grégoire :

J'ay eu un quart d'heure au plus entre les mains, sans espérance de les ravoir, un exemplaire des instructions secrètes que donne l'abbé Dubourg à ses prêtres. Voicy les deux propositions que j'en ay extraites et qui sont la base de tout cet ouvrage.

Les principales vérités sur lesquelles ils doivent insister sont, dit-il :

5° Qu'il n'y a de pasteurs légitimes que ceux qui, outre le pouvoir d'Ordre, ont reçu la mission canonique conformément aux lois de l'Eglise, à qui seule appartient de statuer sur l'institution et la destitution de ses ministres, de leur donner la juridiction spirituelle et d'en déterminer l'étendue ;

6° Qu'en conséquence, conformément à la discipline actuelle de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, il n'y a de légitimes évêques que ceux qui ont l'institution de N. S. P. le Pape.

« Voilà un vaste champ! » ajoute-t-il; comme il répondrait victorieusement, « s'il avait moins de douleurs rhumatismales, moins de coliques d'estomach, — plus d'argent dans sa caisse » et surtout des arguments plus convaincants à opposer aux déclarations théologiques de son contradicteur!

Devant les défections et l'insubordination de son clergé, il aperçoit les conséquences et, sans avoir le

1. Adher, *Lettres inédites, op. cit.*, p. 115.

courage de revenir sur ses pas, il se contente d'écrire en soupirant :

L'anarchie est sur les deux bords, elle conduira au presbitérianisme : il n'y a pas loin de là au protestantisme : et lorsque l'apostasie aura fait ce changement, que restera-t-il à faire pour arriver à l'athéisme?

Un peu plus bas, il ajoute :

D'après deux lettres que viennent de m'écrire les curés de Grenade et de Beaumont, je me suis décidé à partir samedi prochain pour mes visites... C'est à regret cependant que je m'éloigneray de Toulouse. Déjà on me prédit que le chanoine Dubourg profitera de mon absence, comme il en a profité à Saint-Gaudens [1].

Du reste cette visite, que son zèle impose au métropolitain du Sud, est fertile pour lui en péripéties désobligeantes dont, de Grenade, le lundi 3 juillet 1797, il fait le récit ému à l'évêque de Blois :

Une lettre du prêtre desservant de Verdun et une députation de quatre patriotes qui m'amenèrent un cheval et un âne pour mon bagage me décidèrent à m'y rendre samedi soir vers les 8 heures. Sur la minuit et étant déjà couché, on vint faire un charivari épouvantable sous mes fenêtres; on tira deux coups de fusil, on lança de grosses pierres contre les contrevents et la porte maîtresse et on les barbouilla tellement de ce que vous savez que la maison dès ce moment devint inhabitable et qu'elle étoit encore infectée ce matin, malgré les fumigations qu'on n'a cessé de faire pendant vingt et quatre heures...

Je rentray deux fois chez moi accompagné du president de l'administration et de l'adjoint qui, avec une vingtaine d'autres patriotes, me donnoient à dîner; mais leur présence n'empêcha pas une foule d'aristocrates, messieurs et dames du lieu, qui s'étoient assemblés au devant de ma

1. Adher., *Lettres inédites*, *op. cit.*

porte ou qui étoient aux fenêtres voisines, de me saluer par des horribles *hou, hou* et *coucouroucou...* Pour éviter de nouvelles insultes, j'en suis party ce matin *incognito* avec cinq patriotes bien décidés et je suis arrivé icy bien fatigué vers les neuf heures... [1].

Désillusionné par cette expédition sur le respect qui s'attache à sa personne et à sa dignité, il continue en donnant à Grégoire l'exposé très véridique et très intéressant de la situation respective des deux Eglises dans la région :

Je voulois tenir icy un sinode pour la nomination de l'archiprêtre et du suppléant ; mais le décret qu'on vient de rendre relativement à la police des cultes fait croire à plusieurs que le premier son des cloches annoncera l'agonie ou plutôt le trépas du clergé constitutionnel. Certains curés n'ont pas cru devoir célébrer la fête du rétablissement du culte, disant que ce n'étoit pas le moment. Je ne vous feray aucune réflexion, parce qu'on en auroit trop à faire. Je me contenteray de vous dire qu'il faut, ce semble, juger de toute la République par un département, d'un département par un de ses cantons et un de ses villages. — Or dans le canton de Grenade il y a onze paroisses et nous ne desservons que celle du chef-lieu : nous y avons deux prêtres dont l'un très vieux et presque estropié et les insermentés y en ont quatre. — Le canton de Cadours a 17 paroisses ; nous n'en occuppons que deux ; celuy de Verdun en a onze ; nous en occupons cinq ; mais un des desservants seroit déjà *lavé*, si Dubourg n'avoit exigé un mois de pénitence ; et pour un prêtre que nous avons à Verdun, les insermentés en ont 4 ou 5. Dans les divers cantons de Castelsarrasin il y a 42 paroisses ; nous n'en desservons que 3. Toute ma besogne a été principalement dans les cantons de Beaumont et de St Nicolas-de-la Grave, où il y a cependant 7 ou 8 insermentés, ou rétractés, ou anarchistes. Je ne vous parle pas des districts de Revel, de Villefranche, où je puis à peine compter sur dix prêtres.

1. Adher, *Lettres inédites, op. cit.*, p. 460.

En tout, dans celuy de Toulouse, nous sommes un ou deux sur dix. Les ci-devant diocèses de Rieux et de S[t] Gaudens réunissoient, l'an passé, 2 ou 3 fois plus de prêtres assermentés que les 6 autres ensemble ; mais la manie des rétractations, comme je vous l'ay déjà mandé, y règne depuis que j'ai quitté Cazères. Lorsque les gens de la campagne qui promettoient beaucoup par le désir d'avoir une messe et des bénédictions et qui tenoient très peu leurs promesses, pourront les avoir *gratis*, soyez bien persuadé qu'ils ne tiennent pas assez à nous pour nous donner une préférence onéreuse : et quand même ils nous la donneroient, quel air nous donnera notre très grande authorité? Je prévois que ce que nous pourrions faire le mieux au concile, c'est ce que j'aurois été d'avis qu'on eut fait, il y a un an. Nous nous en serions fait honneur et aurions désarmé nos adversaires, en sollicitant nous-mêmes le retour de nos prédécesseurs, qui rentreront avec un cœur aigri, parce qu'ils ne nous connoissent pas. Falloit-il donc se retracter pour cela ? Non, il n'y a qu'une décision de notre mère la S[te] Eglise qui puisse et doive nous y décider et il me paraît impossible qu'elle la donne jamais. Elle peut bien condamner les démarches et les actions de quelques-uns d'entre nous, mais jamais nos principes [1].

A part ces dernières phrases, qu'il place là pour excuser aux yeux des autres, et peut-être même à ses propres yeux, sa persistance dans l'erreur, Sermet donne de la situation locale et générale un tableau d'une très grande franchise et d'un profond intérêt. Il nous montre que l'Eglise schismatique, après avoir été une arme puissante contre le catholicisme, n'existe plus que comme étiquette. Et quand viendra l'heure prochaine du rétablissement de la Religion en France, les efforts acharnés de Napoléon pour assurer aux constitutionnels leur part dans la nouvelle hiérarchie catholique ne lui seront pas suggérés par la préoccupation

1. Adher, *Lettres inéd.*, *op. cit.*, p. 459.

de triompher des résistances d'une réalité ou de faire accepter son œuvre par le pays, mais bien de se ménager, dans les rangs de ce clergé qu'il va constituer puissance dans l'Etat, des agents prêts à tous les servilismes et de maintenir, par le fait de cette consécration de l'erreur, ces libertés de l'Eglise Gallicane si chères aux gouvernements successifs de la France dans toutes les périodes de son existence.

Cependant la République Française met le comble à ses forfaits. Le sang de toutes ses nobles et saintes victimes, les monstruosités de sa persécution n'ont pu assouvir ses rages. Il ne lui suffit pas d'avoir guillotiné un Roi, il lui faut faire mourir un Pape. Une armée française reçoit du Directoire l'avilissante mission de faire la conquête des Etats d'un vieillard qui n'a à opposer à la force brutale que le prestige de ses vertus et de sa dignité surhumaine. Traîné d'étapes en étapes sur la route de son calvaire, Pie VI expire, captif pour son Dieu, sur la terre de France, en pardonnant à ses bourreaux et en priant pour l'Eglise; pontife suprême, il va prendre la tête de cette phalange de victimes expiatrices que la Révolution a envoyées de la terre au Ciel.



SOUS LE CONSULAT

CHAPITRE X

PÉRIODE DE TRANSITION

Coup d'état de Brumaire. — Soulagement national. — Sentiments de Bonaparte envers la Religion. — Serment de fidélité à la constitution de l'an VIII. — Divisions dans l'Episcopat. — Prestation du serment à Toulouse. — Courses de l'abbé du Bourg dans les diverses parties du diocèse pour la réorganisation du culte. — Dévouement et fermeté de son administration. — Derniers efforts de Sermet pour faire vivre son église. — Il part pour le concile schismatique de Paris et ne reviendra plus à Toulouse. — Développement de la vie catholique à Toulouse. — Election de Pie VII. — Concordat. — Articles organiques. — Admirable désintéressement des évêques donnant leur démission à la demande du Pape. — M. Emery. — Son influence. — Son affection pour l'abbé du Bourg — Démission de Mgr de Fontanges. — Nomination de M. Primat à Toulouse. — Affliction générale. — Nomination de l'abbé du Bourg à l'évêché de Limoges. — Hésitations. — Lettres à Louis XVIII, à Mgr d'Argentré, évêque non-démissionnaire de Limoges, au ministre des cultes, à qui il déclare ses sentiments et l'intransigeance de ses principes. — L'abbé du Bourg accepte et part pour Paris. — Arrêt à Limoges.

Cependant, dans cette société qui s'étouffe sous sa fange, un coup de tonnerre retentit. Le jeune général, qui a donné bien des gages à la Révolution et qui a coopéré à de bien vilaines besognes, mais qui a entouré d'un prestige inouï les armées françaises et répandu leur terreur chez toutes les nations de l'Europe, est en Orient. Les Directeurs l'ont envoyé là-bas, le couvrant des témoignages emphatiques de leur admiration

officielle, renouveler avec les armées de la République les exploits des Croisades sur les terres du Levant : ils ont été heureux de se délivrer de la présence de cet homme, dont la gloire les fait vivre, mais leur inspire d'inavouées inquiétudes. Bonaparte vient de terminer sa prestigieuse épopée d'Egypte. Le front auréolé d'une gloire sans pareille, il rentre en France. Son ambition, dans ce retour inattendu et spontané, n'est pas de recevoir du Directoire attendri les phrases pompeuses et les couronnes civiques. Non, il vient, et tout le monde s'en rend compte, pour balayer cette ordure et se substituer à elle. Il se sent assez fort pour cela. L'heure de la Providence a sonné.

De Marseille à Paris l'enthousiasme populaire a salué le triomphateur, le maître de demain. Quelques jours après, le 18 Brumaire, entouré de ses bayonnettes, le Général envahit la salle des Cinq-Cents qui, énergiquement, éloquemment, protestent — mais fuient : — le Directoire est aboli. Le Consulat le remplace et, le 24 décembre 1799, la constitution de l'an VIII est proclamée, qui inaugure l'ordre nouveau. Napoléon Bonaparte est premier consul avec deux comparses qui servent de paravent et vont disparaître.

A la nouvelle du coup d'Etat, un immense soupir d'allègement s'échappe de l'âme de la France. On sent que le changement qui vient de s'opérer n'est pas, comme les précédents, transitoire et de surface ; c'est, tout le monde en est convaincu, une nouvelle phase qui s'ouvre dans l'histoire de France ; on sort du tombeau ; on renaît à la vie. La main puissante qui a pris les rênes se fait sentir dans cette explosion de vitalité comprimée ; sans avoir besoin de lois nouvelles, la réaction s'opère ; les prisons s'ouvrent ; les prêtres rentrent ; la tyrannie du Directoire a vécu.

Mais s'ils croient être arrivés à la fin de leurs maux,

les catholiques doivent bientôt revenir sur leurs illusions. Le sauveur est fils de la Révolution et, fils de la Révolution, il restera jusqu'à la fin. Si son génie, éclairé par ses propres lumières et par les expériences contemporaines, comprend qu'il ne peut rien sans la Religion, qu'il doit, non plus persécuter, mais rétablir le catholicisme, il le fera, mais avec la volonté inébranlable d'en faire un instrument de son pouvoir. Cette orientation révolutionnaire et gallicane de sa politique religieuse, qu'il dévoilera avec cynisme lors de son grand acte du Concordat et qui aboutira aux humiliantes scènes de la prison pontificale de Savone, l'inspire dès les premiers jours.

Les premiers arrêtés proclament les droits des prêtres conventionnels et mariés. Mais bientôt après, l'arrêté du 7 nivôse, puis la loi du 21 nivôse (11 janvier 1800) autorisent l'exercice du culte public et la rentrée en France des déportés, à la condition de souscrire la promesse de fidélité à la constitution de l'an VIII. *Le Moniteur* a beau expliquer qu'il s'agit ici « d'un engagement purement civil » ; la question sans cesse renaissante du serment se pose de nouveau, et cette fois avec une acuité toute spéciale.

On vient de voir passer à la tête de la France bien des gouvernements successifs ; chacun a imposé son serment ; tant que ce serment n'a pas impliqué l'abandon d'un principe, sur le terrain des faits, on a pu le subir et acheter par là la possibilité de travailler au bien des âmes. En est-il de même ici ? On sent qu'on se trouve en présence d'un pouvoir définitivement établi ; on se dit que dans ce serment se trouve, avec la reconnaissance du gouvernement qui vient de s'emparer de l'autorité, l'abandon de théories que les traditions du passé ont imprimées dans le cœur des fidèles et du clergé de France, à l'état de principe fonda-

mental, à savoir que la monarchie française est de droit divin et que l'union du trône et de l'autel est la condition indispensable et essentielle de la vie nationale. Et de fait, il faut bien avouer que les expériences récentes de République sont peu faites pour rallier les catholiques et infirmer leurs répulsions traditionnelles contre elle. Aussi cette question du serment soulève-t-elle des véritables tempêtes parmi les catholiques et de divisions profondes entre les membres de l'Épiscopat. Un grand nombre protestent avec indignation et repoussent le serment ; certains [illegible] rompent totalement avec leurs adversaires, jettent l'interdit sur les ecclésiastiques de leurs diocèses qui ont fait leur soumission. Certes, on ne peut pas les accuser d'obéir à une pensée d'égoïsme ou d'ambition personnelle, ces prélats qui, après ces dix années d'une existence pauvre et humiliée dans les amertumes de l'exil, devant la porte qui s'ouvre pour rentrer en France, refusent d'y passer en baissant la tête et d'acheter la fin de leurs maux par ce qu'ils considèrent l'abandon d'un principe.

A côté d'eux, beaucoup de prélats, et non des moins éminents et des moins saints, se demandent si les droits de Dieu ne priment pas ceux du Roi et si l'intérêt de la Religion à relever en France ne doit pas prendre le pas sur la fidélité à la monarchie, et ils se prononcent pour la soumission. L'âme de ce mouvement en France est M. Emery, qui dit : « Je ne puis pas me faire à l'idée d'un pays sans culte. » Près de lui, l'évêque d'Alais, Mgr de Bausset, déclare qu'« on « ne doit pas déserter la cause de la Foi pour des opi- « nions politiques ». Au delà des Pyrénées, du fond de son monastère de Montserrat, l'archevêque d'Auch, Mgr de la Tour du Pin, dont on ne peut méconnaître les sentiments monarchiques, exprime dans une admira-

ble lettre, ce qu'il considère avec raison comme le devoir des évêques dans les conjonctures présentes : « Nous ne devons pas hésiter à faire la promesse. « Nous sommes chrétiens pour nous, dit saint Augustin, « nous sommes évêques et prêtres pour les autres. « Pourrions-nous refuser l'exercice de notre ministère « dans un temps où les fidèles ont un si grand besoin « de sa liberté et de son entière publicité ? » Son ami, Mgr de Fontanges, archevêque de Toulouse, partage et exprime les mêmes sentiments. Cette solution s'impose du reste tellement que Louis XVIII, qui ne peut l'approuver publiquement, l'encourage en secret, la considérant alors comme un droit et même un devoir de l'épiscopat : « Roi, dit-il dans sa note du 21 avril 1800, « je ne puis consentir à délier mes sujets de la fidélité « qu'ils me doivent ; père de mes peuples, je ne puis « supporter l'idée qu'ils soient privés des instructions, « des secours et des consolations de la religion [1]. »

Au premier moment, le cœur du vieux royaliste qu'est l'abbé du Bourg se révolte à l'idée de soumission ; il ne veut pas admettre le serment dans le diocèse de Toulouse. C'est ce que nous apprend la rage de *l'Anti-royaliste* dans son numéro du 15 pluviôse an VIII (3 février 1800).

C'est toujours par de nouveaux traits de scélératesse hypocrite que le *trop fameux abbé Dubourg*, chef de la bande des prêtres conspirateurs qui pullulent sur tous les points de cette partie du Midi, signale sa présence à Toulouse. Il a jusqu'ici échappé aux recherches de la police, qui, plus d'une fois, a pénétré dans sa retraite sans pouvoir le saisir. C'est de son grenier qu'est émanée la décision contre la nouvelle formule de fidélité à la Constitution [2].

1. Abbé Sicard, *l'Ancien clergé de France*, t. III, p. 381.
2. Biblioth. de la ville de Toulouse. *Anti-Royaliste*.

Aussi bien les administrateurs de la Haute-Garonne refusent d'admettre à faire leurs déclarations les prêtres réfractaires qui, n'ayant pas été relevés de leur état de déportation, sont jusqu'à nouvel ordre *morts civilement* [1].

Bientôt, des deux côtés, la détente se produit. Les méditations de son âme sacerdotale, la pensée des responsabilités de la charge qui lui a été imposée, sa correspondance avec M. Emery, dont nous avons déjà signalé l'influence sur lui, les instructions émanées de ses chefs ont bientôt amené l'abbé du Bourg à modifier sa ligne de conduite et à revenir sur ses premières instructions. Il se décide à faire sa soumission, que les nouvelles déclarations du gouvernement rendent possible. Par ordre de Fouché, ministre de la Police générale, les préfets doivent admettre à la promesse de fidélité tous les ecclésiastiques désireux d'exercer leur culte, sans égard à leur état politique antérieur. Avec un dépit mal déguisé, l'ex-conventionnel Richard, préfet de la Haute-Garonne, porte à la connaissance de ses administrés la décision gouvernementale, par sa circulaire du 11 messidor (23 juin) [2].

Malgré les instructions reçues, les autorités locales mettent quelque temps à se pénétrer de l'esprit nouveau et à se dépouiller de leurs rancunes personnelles et de leurs mauvais vouloirs. Nous avons déjà dit, en anticipant sur les événements, sous quels vains prétextes l'administration municipale a éconduit l'abbé du Bourg quand, le 6 thermidor, il se présente devant elle pour faire sa soumission ; il a beau exhiber la sentence de son acquittement par le jury, la liasse de ses attestations de résidence à Toulouse pendant toute la

1. Abbé Tournier, *Bapt. à Toulouse pendant la Rév.*, p. 85.
2. Abbé Tournier, *Bapt. à Toulouse, op. cit.*, p. 85. Arch. dép. Série V, liasse 5.

Révolution ; il est obligé de se retirer devant ces magistrats intraitables qui lui déclarent que, puisqu'il est porté sur la liste de l'émigration, il reste pour eux *légalement émigré*. Quelques jours après, cette objection légale s'évanouit à son tour et,le 19 thermidor an VIII,le *citoyen Marie-Jean-Philippe Dubourg* signe sa promesse de fidélité sur le registre du Capitole [1]. Dès lors il peut agir au grand jour et il agit.

Nous n'avons pas d'instruction pastorale adressée par l'abbé du Bourg à ses prêtres pendant cette période. Le travail de la réorganisation du culte dans tout le vaste territoire absorbe ses moments et lui fait parcourir le diocèse dans tous les sens. Quelques actes que nous ont conservés les archives départementales nous font connaître l'inlassable dévouement, la vigilance, l'activité apostolique et la fermeté de cette direction qui maintenant s'exerce au grand jour.

Voici une lettre adressée par l'adjoint de la commune de Saint-Geniez au citoyen Préfet, le 9 prairial an IX.

— Je ne dois point non plus vous laisser ignorer, citoyen préfet que, le 27 floréal dernier, *M. l'abbé Dubourg* s'est rendu dans notre commune, qu'avant de commencer ses fonctions il a rebéni notre église, qui était souillée depuis longtemps par un prêtre constitutionnel, qu'il a bien recommandé à tous les assistants de ne plus s'adresser aux prêtres constitutionnels qui n'étaient que des schismatiques, ne reconnaissant pas le pape, et que tous les sacrements qu'ils administraient étaient nuls : ce que les bonnes gens croient fermement [2]...

Signé : *Doisemont.*

Quelle transformation depuis le moment où le Père Sermet inaugurait bruyamment dans cette même com-

1. Arch. municip. Donjon. *Registre serment*, fol. 39.
2. Arch. départ. Haute-Garonne, série V, liasse 28.

mune de Saint-Geniès ses tapageuses fonctions d'aumônier de la garde nationale !

Le maire de Baziège, qui a encore au cœur les souvenirs du passé, a la prétention de demander à M. Darrien prêtre, curé de la paroisse, l'hospitalité dans l'église pour la célébration d'une fête décadaire. Il reçoit du curé la réponse suivante :

J'étais dans l'impossibilité de souscrire aux intentions que vous m'avez manifestées de partager avec moi l'église paroissiale pour la célébration des décades et l'exercice du culte catholique. La défense expresse de notre archevêque (c'est M. l'abbé du Bourg parlant au nom de Mgr de Fontanges) et dont j'ai eu l'honneur de vous faire part, était, comme il l'est encore, le motif de mon refus[1].

On le voit : les rôles sont changés ; les autorités municipales frappent vainement à la porte de ces églises qu'elles ont tenues si obstinément fermées sous leurs scellés officiels.

Voici un rapport du maire de Launac au préfet, nous faisant connaître les difficultés que, dans ces temps mouvementés, l'abbé du Bourg rencontre dans son administration et la fermeté avec laquelle il maintient le gouvernail :

Launac, 9 prairial an IX.

... Le citoyen Belin, ex-Jacobin, prêtre soumissionnaire, fut envoyé, il y environ 8 mois, dans cette commune par le citoyen Dubourg pour y exercer le culte catholique : il reçut, il y a quelques jours, une lettre de ce dernier, qui le rappelait de ce poste et le mandait de venir....

Le rapport rend compte de l'état de rébellion où se place, en face de l'autorité ecclésiastique, ce prêtre, ex-moine : il nous le montre adressant à ses fidèles du

1. Arch. départ. Haute-Garonne, série V, liasse, 28.

haut de la chaire des discours incendiaires pour les soulever en sa faveur et leur faisait adresser, au nom du peuple de Launac, une pétition audit citoyen Dubourg pour l'engager à le laisser dans cette commune. Ces efforts sont inutiles; la réponse de l'abbé du Bourg ne se fait pas attendre; elle retire tous ses pouvoirs au prêtre révolté [1].

Pendant ce temps, dans la ville de Toulouse, le culte catholique reprend tous les jours de nouvelles expansions. Le clergé est au complet : à la tête de chaque paroisse, l'ancien pasteur est revenu prendre son poste, rapportant à son troupeau fidèle les ardeurs d'un dévouement toujours jeune, malgré les années, et l'auréole des souffrances éprouvées pour la cause de Jésus-Christ. Les Ortrie, les Mathieu, les Bernardet, les Nayral, etc., forment désormais autour de l'abbé du Bourg une brillante couronne de vertus et de zèle, qui relèvent les courages et vont présider au triomphe.

Les constitutionnels restent les maîtres des églises de la ville : mais de plus en plus ils y opèrent dans le marasme de la solitude. Bien que le préfet ait pris un arrêté pour transporter du Temple décadaire, où il ne vient plus personne, à la salle des réunions du maire et des adjoints municipaux, la publication des lois et autres annonces officielles, Sermet ne manifeste pas le désir d'aller occuper la nef de Saint-Etienne, maintenant libre : il estime que le chœur est largement suffisant pour son petit troupeau : il se console de l'abandon de la population toulousaine et de la constatation que tous, jusqu'aux fonctionnaires salariés par l'Etat, s'adressent pour les sacrements aux catholiques, en conférant, comme couronnement de ses fonctions de

1. Archives départementales de la Haute-Garonne, série V, liasse 28.

métropolitain du Sud, la consécration épiscopale à Lemercier, son collègue de l'Ariège ; puis il part, au milieu de l'indifférence générale, pour Paris où il va assister au Concile schismatique prétendu National, et d'où il ne reviendra pas. C'est à Paris, que, délaissé par tous, il ira finir une existence qu'il ne sut pas honorer par l'aveu de ses erreurs et le retour à la vérité.

Les catholiques exclus des églises débordent dans les chapelles qui s'ouvrent de tous côtés. Et, comme dans le diocèse de Toulouse tous ont marché d'un commun accord, que nulle divergence ne s'est produite au sujet de la soumission, la vie catholique se développe avec une intensité merveilleuse.

Avant de clore le récit de cette période, nous ne voulons pas passer sous silence une touchante cérémonie que préside l'abbé du Bourg le 24 juin 1800. C'est dans ce caveau de l'hôtel du Bourg, où si souvent il a célébré les saints mystères pendant la Terreur devant quelques personnes dissimulées dans l'obscurité, qu'a lieu la réunion. Mais aujourd'hui la chapelle des mauvais jours a revêtu ses ornements de fête. Toute la famille est là, agenouillée, en proie aux émotions du présent et du passé : et, au milieu d'elle, une jeune fille en vêtement blancs prie, les yeux au ciel. C'est la petite Joséphine, l'enfant du tour de la Visitation, elle va recevoir sa première communion dans les catacombes de la persécution des mains de son saint oncle. Cette première communion et les épanouissements admirables de sainteté qui vont en être la conséquence, c'est le sourire du bon Dieu sur la famille mutilée et sanctifiée par la souffrance[1].

Cependant tous sentent que l'on est dans une période de transition et que le définitif se prépare. Le pieux

1. Abbé Bersange, *Vie de la Révérende Mère Marie de Jésus.*

cardinal Chiaramonte, que le conclave de Venise vient d'élire Pape le 14 mars 1800 et qui, sous le nom de Pie VII, vient occuper le Siège de saint Pierre, vacant depuis que Pie VI est mort dans la citadelle de Valence, reçoit de Dieu, avec sa mission apostolique, celle de ressusciter l'Eglise de France et de terminer pour elle la période officielle de sa persécution.

Au cours de sa brillante campagne d'Italie, quelques jours avant la bataille de Marengo, Bonaparte a réuni autour de lui les curés de la ville de Milan et, devant eux, déclare sa volonté « de rétablir dans ses « droits la Religion Catholique, Apostolique et Ro- « maine, qui est la sienne et qui seule peut procurer « un bonheur véritable à une société bien ordonnée et « affermir les bases d'un bon gouvernement ». Proférées par le premier Consul, de telles paroles se répètent de tous côtés en France, et portent partout l'espoir. Le 13 septembre 1800, ces espérances sont officiellement confirmées : un bref adressé par Pie VII à tous les évêques de France leur apprend que le premier Consul a chargé le cardinal Martiniana de faire des ouvertures au Saint-Siège et d'entrer en négociation avec lui pour applanir les difficultés religieuses de l'Eglise de France, et rendre dans notre nation au culte catholique son ancien éclat. A cette nouvelle, une commotion électrique soulève le pays ; la France catholique s'unit à son chef dans cette communauté d'espoir et de prières, et, anxieuse, elle attend.

Il n'entre pas dans notre cadre de faire ici une histoire, même abrégée, des négociations longues, pénibles et parfois douloureuses qui aboutissent à la fin au grand acte du Concordat. Bien des historiens se sont occupés des préparations et des conséquences de ce contrat synallagmatique, solennellement signé entre le Saint-Siège et la France, qui va assurer, pen-

dant un siècle, au catholicismee national, une vitalité et un éclat admirables et créer entre les deux puissances contractantes des liens de bonne foi, d'honnêteté et d'honneur que l'une ne peut pas briser sans le concours de l'autre. Nous ne dirons pas les basses et honteuses intrigues des représentants de Bonaparte et le tour de passe-passe puéril et malhonnête par lequel ils veulent subrepticement glisser, à la suite des 17 articles du Concordat loyalement convenu, leurs *articles organiques* ; tache indélébile qui vient gâter la gloire du Restaurateur de la Religion en France. Nous nous contenterons de nous incliner avec une respectueuse émotion devant ces prélats de France qui, après avoir subi avec une rare énergie et un admirable renoncement les longues années d'un exil amer et pauvre, après avoir exercé de loin, dans la mesure permise par les circonstances, la direction de leurs troupeaux, au moment où les portes de la patrie viennent de s'ouvrir pour eux, au moment où ils se mettent en route pour rentrer dans leurs diocèses, dans leurs cathédrales, dans leurs palais, s'inclinent devant la volonté du Pape, lui remettent la démission qu'il leur demande, et, sans murmure, rentrent dans l'ombre et plus d'un, dans le dénuement. Certes, parmi tous les holocaustes qui, pendant la Révolution, ont, en si grand nombre, honoré la terre de France, celui-ci est un des plus beaux et sera l'éternel honneur de notre Episcopat. Nous passerons également sous silence la répugnante comédie, au moyen de laquelle les agents du gouvernement consulaire, les Talleyrand, les Fouché, les Bernier, se jouent du Pape et, pour obtenir du Saint-Siège l'acceptation du groupe d'évêques constitutionnels exigé par le maître, font croire à une rétractation dont la plupart des intéressés ne font qu'un vain simulacre et que, du haut de leurs sièges conquis par

la fraude et déshonorés, ils nieront dans la suite[1].

Nous ne mentionnerons, au milieu de tous ces événements qui se passent au grand jour ou dans les coulisses, que ceux qui se rapportent directement à l'abbé du Bourg ou à l'Eglise de Toulouse. M. Emery exerce de jour en jour une influence plus prépondérante, quoique occulte, dans les affaires du Clergé français. Le Saint-Siège a une considération très absolue pour ses admirables vertus sacerdotales, pour la fermeté de sa doctrine, la prudence de ses conseils : le gouvernement, qui reconnaît la sagesse de sa ligne politique, l'a en haute estime : jadis Robespierre empêcha le supplice de ce prêtre qui, dans les prisons de la Conciergerie, consolait les derniers moments des condamnés et leur apprenait à souffrir leur supplice avec la résignation chrétienne et sans pousser les cris de la révolte ou du désespoir : aujourd'hui Bonaparte, après avoir fait emprisonner ce même prêtre, dont l'inébranlable fermeté le gêne, le fait rendre à la liberté et se sert, en secret et dans une certaine mesure, pour l'affaire du Concordat, des avis de cet homme, sans l'influence duquel cette grande œuvre de sa politique ne pourrait aboutir.

Nous avons dit déjà les liens d'estime et d'affection réciproque qui unissent M. Emery à Mgr de Fontanges et à l'abbé du Bourg et nous en avons constaté au cours de ce récit les successives manifestations : nous venons de voir l'uniformité de leur manière de voir dans les questions pendantes et dans les directions adoptées.

Devant la demande de Pie VII, le cœur du saint archevêque, qui vit dans sa pauvre retraite de Palma,

1. Cf. *M. Emery et l'Eglise de France*, par M. Méric, t. II, pp. 118 et suiv., et *Pie VII et les Évêques constitutionnels*, par M. Dudon, *Etudes*, 5 janvier 1905.

aux pieds de son crucifix, malgré les douloureux brisements de la nature, n'a pas une minute d'hésitation et, fils soumis et dévoué, il répond par l'envoi de sa démission du siège de Toulouse. Quand cette nouvelle y parvient, la désolation se répand dans la ville de Saint-Saturnin et l'abbé du Bourg, avec son collègue l'abbé Carrière [1], s'en fait l'interprète ému auprès de celui qu'il considère comme son père et dont il a été, durant la terrible période, le fidèle et infatigable représentant. A ces condoléances qui lui vont droit au cœur, Mgr de Fontanges répond par une admirable lettre adressée à ses deux vicaires généraux :

Je reçois, Messieurs, avec autant de sensibilité que de reconnaissance, la lettre dans laquelle vous me dites que le nombreux et fidèle clergé du diocèse de Toulouse veut bien honorer ma démission de son affliction et de ses regrets...

Si c'eût été le pouvoir civil seul qui m'eût demandé ma démission, j'y aurais résisté... Mais, quand c'est le Pape qui m'invite à la lui donner, je dois déférer à son invitation, parce qu'il est mon supérieur et le juge suprême de tout ce qui concerne le bien de la Religion [2]....

Le pieux prélat a pris dès lors la résolution de passer dans la retraite les quelques jours que la Providence le laissera sur la terre après les terribles secousses qu'il a subies : il n'a plus qu'à se préparer à rendre ses comptes suprêmes au Souverain Juge, pour l'amour duquel il a tant souffert. Mais M. Emery a une idée différente des devoirs d'un évêque dans les difficultés où se trouve l'Eglise de France : il sait tout le prestige dont la sainteté et la modestie de l'archevêque de Toulouse l'environnent aux yeux de ses con-

1. MM. Monjousieu et Saltet étaient morts depuis peu de temps.

2. Abbé Tournier, *Baptêmes à Toulouse*, *op. cit.*, p. 94. — Abbé Salvan, *Hist. de l'Eglise de Toulouse pendant la Révolution*, pp. 112-117.

frères. Il lui écrit en conséquence la lettre suivante :

Votre détermination de n'accepter aucune place serait très fâcheuse, parce qu'il est très intéressant que vous en acceptiez une, non pour vous, Monseigneur, mais pour l'avantage de l'Eglise. Il est pour cela très important que l'on nomme le plus qu'on pourra d'anciens évêques aux nouvelles places et le public honnête et religieux compte absolument sur vous. Vous êtes généralement regardé comme un des principaux ornements de l'Eglise gallicane et votre refus d'accepter aucune place accréditerait les plaintes et les mécontentements qui ne manqueront pas d'avoir lieu dans ces circonstances. J'ai écrit à M. Bernier qu'on pouvait compter que vous accepterez le siège de Toulouse, s'il vous était rendu. Il faut croire que vous serez nommé à ce même siège : je n'en ai pourtant pas la certitude entière. Je ferai insinuer par les alentours des *faiseurs* qu'il est absolument nécessaire qu'il en soit ainsi. Cependant, si l'on vous offrait un autre évêché, je crois que le bien de l'Eglise demanderait que vous l'acceptassiez [1].

Puis, quand il voit ses vues au sujet du siège de Toulouse annihilées par la néfaste influence de Bernier, M. Emery revient à la charge auprès de son saint et illustre ami :

Tous les anciens évêques désirent beaucoup vous voir rentrer dans le corps épiscopal, non seulement pour des considérations personnelles, mais encore pour le bien de la Religion. C'est précisément parce que les circonstances sont fort difficiles qu'il serait à souhaiter que des évêques comme vous occupassent des sièges... [2].

Se rendant avec une abnégation admirable aux conseils de l'ami en qui il a placé toute sa confiance et qu'il estime éclairé de lumières surnaturelles, Mgr de

1. Abbé Méric, *M. Emery et l'Eglise de France*, *op. cit.*, t. II, p. 106.
2. Abbé Méric, *M. Emery et l'Eglise de France*, *op. cit.*, t. II, p. 104.

Fontanges fait taire ses répugnances et, pour le service de Dieu et de la Sainte Eglise, accepte, à la place de la métropole de Toulouse, le siège épiscopal d'Autun.

Le 29 mai, son compagnon et ami très affectionné, Mgr de la Tour du Pin, archevêque d'Auch, qui, sous la même influence, l'imitera dans son abnégation et deviendra évêque de Troyes, est à Toulouse. De là il écrit à M. Emery et lui apprend « la consternation qui « règne en ville, à cause du successeur qu'on vient de « donner à M. de Fontanges ». Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Méric le récit des incidents diplomatiques relatifs à la liste des candidats que le gouvernement entend imposer à Rome pour les sièges épiscopaux :

M. Emery fit savoir à M. l'abbé Le Sure, secrétaire du Cardinal légat, que Bonaparte avait l'intention de nommer douze évêques constitutionnnels à des sièges vacants... L'abbé Le Sure s'empressa d'informer le cardinal de ces dispositions : « Impossible ! impossible ! s'écria le cardinal : « le premier Consul a promis formellement de ne pas recou- « rir à ces sortes de gens. » — M. Emery avait remis à l'abbé Le Sure la liste authentique et encore secrète des sujets dont la nomination était décidée. Consterné, indigné à la lecture de cette liste, le cardinal Légat se leva et marcha rapidement dans sa chambre, en répétant : « Voilà donc la « France perdue ! voilà l'Eglise de France dans la boue ! » Après avoir reçu la communication officielle des constitutionnels à quelques sièges vacants, le Cardinal s'informa de leur caractère, de leur vie de leurs mœurs : et, muni de ces renseignements, il se rendit chez Bonaparte, après avoir obtenu la faveur d'une audience particulière, pour demander la radiation de certains noms qui étaient à la fois une provocation et un scandale. Bonaparte persista dans sa résolution et s'écria avec vivacité : « Eh quoi ! vous ne voulez pas de l'évêque Primat pour archevêque de Toulouse, parce

qu'il a porté le bonnet rouge et abjuré sa foi ! Mais saint Pierre n'a-t-il pas renié Jésus-Christ et obtenu ensuite la primauté de l'Église [1] ?....

Il paraît du reste que, malgré ses tristes antécédents, Primat fit sincèrement sa rétractation du passé et que, contrairement à plusieurs de ses confrères, il ne protestera jamais contre la sincérité de l'acte signé par lui. Caractère faible, mais moins foncièrement mauvais que les Le Coz, Reymond et Lacombe, il tâchera d'effacer, par son administration correcte et louable, le souvenir du bonnet rouge et de l'apostasie des mauvais jours.

L'abbé du Bourg prend sa large et douloureuse part à la consternation générale ; il a besoin de toute sa résignation à la volonté de Dieu, pour ne pas se révolter contre l'humiliation infligée à l'Eglise de Toulouse. Chère et sainte Eglise, il l'a soutenue et sauvée pendant la tempête : il lui a consacré tout son dévouement, sa vie même, et à ses soins, elle a répondu si fière, si intrépide, si catholique. Et toute cette épopée de vaillance héroïque et d'intraitable fidélité aboutit à cette déchéance imméritée ! Le cœur de l'abbé du Bourg est brisé : comme son archevêque, le vieux lutteur cherche des yeux le lieu où il pourra disparaître et finir dans la retraite une vie qu'il eût voulu couronner par le martyre et que, dans ce moment, l'amour de Dieu broie. Mais, pas plus pour l'abbé du Bourg que pour Mgr de Fontanges, l'heure du repos et de l'oubli n'a sonné.

Il reçoit du Cardinal Caprara l'avis de sa nomination à l'évêché de Limoges et l'invitation, au nom du Pape, d'accepter cette dignité. Dans ce choix, nous ne saurions méconnaître l'intervention de M. Emery

1. Abbé Méric, *M. Emery et l'Eglise de France*, *op. cit.*, t. II, p. 110.

qui a pour le vicaire général de Toulouse une si profonde et si affectueuse estime, qui le désigne et le fait accepter. Sur la liste des propositions épiscopales, l'abbé du Bourg fait partie du groupe de prêtres illustres par leur passé, connus par l'intransigeance de leur dévouement ultramontain au Pape, que, malgré ses répugnances, le gouvernement subit et dont il fait parade pour déguiser les secrètes aspirations de sa politique et faire passer son groupe d'évêques constitutionnels, mauvaise graine jetée dans le sein de l'Eglise de France au moment où elle ressuscite.

L'acceptation par l'abbé du Bourg de la dignité offerte a-t-elle lieu sans luttes intérieures, sans longues méditations aux pieds du Crucifix pour discerner, au milieu de toutes les considérations humaines, la volonté de Dieu et, en dépit de toutes les répugnances naturelles, déterminer le devoir à accomplir? Il faudrait bien peu le connaître pour le supposer. C'est lui-même qui va nous faire connaître par l'intermédiaire de sa nièce, confidente de toutes ses pensées, la Révérende mère Marie de Jésus, les obstacles qu'il a à surmonter, les objections à résoudre et les obscurités à éclairer. Voici ce que nous extrayons à ce sujet du manuscrit de la sainte religieuse :

A l'époque du Concordat, l'abbé du Bourg fut nommé à l'évêché de Limoges et on a dit qu'il ne refusa point cette place : mais la vérité nous oblige à dire ce qu'il en est par ce que nous avons appris de lui-même.

Avant d'accepter cette charge si grande et formidable aux anges eux-mêmes, il réfléchit, pria, consulta le Seigneur. Il avait dès sa jeunesse fait vœu d'entrer dans la Compagnie de Jésus, lorsqu'elle serait rétablie : mais à cette époque il n'y avait pas d'apparence qu'elle pût l'être de longtemps. Il ne pouvait se dissimuler que le Seigneur avait béni ses travaux : mais la raison la plus forte pour le

décider à accepter l'épiscopat, ce fut la crainte que, s'il refusait, on ne mît à sa place un pasteur *idole* indifférent pour son troupeau, ou quelqu'autre qui eût donné dans le schisme et l'intrusion. Il lui semblait que Dieu lui aurait demandé compte de ces âmes perdues ou négligées par sa faute : il se serait reproché toute sa vie d'avoir refusé le travail que le Seigneur lui offrait : il sentait en lui-même un désir extrême de se sacrifier pour la gloire de son maître et le salut de son peuple. Une vaste carrière s'ouvrait à son zèle : l'épiscopat présentait dans ces commencements des difficultés capables d'épouvanter la nature : les évêques, comme ceux de la primitive Eglise, n'avaient ni or, ni argent ; les églises étaient ruinées, les séminaires, détruits ; le champ du père de famille, couvert de ronces et d'épines ; l'ivraie, mêlée au bon grain ; la paix, mal assurée ; un gouvernement despotique et ombrageux ; enfin les évêques se trouvaient exposés les premiers à la persécution. Toutes ces considérations, qui auraient déconcerté ou du moins effrayé une âme ordinaire, achevèrent de déterminer l'abbé du Bourg à recevoir cette place ; le travail, l'espoir de servir l'Eglise, de s'exposer encore pour elle, le décida. Il crut sentir que le Seigneur le demandait de lui et il répondit : « Me voici, ô mon Dieu ! Je viens faire votre volonté. »

Le manuscrit nous montre ensuite les brisements douloureux, les témoignages d'affection désolée qui se produisent alors entre le père qui les quitte et tous ces prêtres et tous ces fidèles qui ont partagé sa foi, ses souffrances et ses luttes.

Nous voyons ensuite l'abbé du Bourg faisant part de sa nomination à toutes les personnalités dont il tient à avoir l'agrément :

Il écrivit à Sa Majesté Louis XVIII, qui était alors en Russie, pour lui faire part de sa nomination. Sa Majesté lui répondit que cette nouvelle lui était fort agréable et l'encouragea à continuer ses travaux et sa fidélité.

Une difficulté se présente tout d'abord pour le dio-

cèse de Limoges. Son vénérable évêque, Mgr d'Argentré, comme un certain nombre de prélats émigrés en Angleterre, n'a pas cru devoir donner sa démission demandée par le Saint-Siège en vue du Concordat; mais, de cette attitude personnelle qu'il estime dictée par sa conscience, il fait ses loyaux efforts pour détourner ses prêtres et ses fidèles : « Mon intention est, leur écrit-il à plusieurs reprises, que vous receviez avec respect et soumission ce qui vous arrivera de la part de notre Saint Père le Pape ; il faut éviter sur toutes choses jusqu'à l'ombre du schisme. » Ce n'est donc pas un révolté contre l'autorité pontificale que l'abbé du Bourg a devant lui : il s'incline avec respect devant celui dont il est appelé à recueillir la succession ; dès la première heure, il lui écrit pour humblement solliciter son agrément. Mgr d'Argentré s'empresse de répondre qu'il se félicite du choix fait de sa personne pour prendre soin d'un troupeau qui lui est si cher. Depuis lors, il s'établit entre les deux prélats, séparés par les circonstances, mais unis dans la même fidélité, dans le même dévouement, des rapports d'estime et de sympathie réciproques, que Mgr du Bourg saisira toutes les occasions de publier au cours de son épiscopat.

Conformément aux instructions que nous venons de mentionner, « dès que l'acceptation de l'abbé du « Bourg fût connue, les vicaires généraux de Limo- « ges lui écrivirent la lettre suivante :

Monsieur,

Les vicaires généraux du diocèse de Limoges ont l'honneur de vous écrire pour vous présenter leur respect et pour vous témoigner le plaisir et la satisfaction qu'ils ont d'apprendre que vous avez été nommé à l'évêché de Limoges. Cette nouvelle nous a comblés de joie, ainsi que tous les vrais fidèles de cette ville : les vertus sacerdotales et dignes

de l'épiscopat que la renommée vous a si justement décernées nous font espérer qu'en vous plaçant au milieu de nous Dieu nous a regardés d'un œil de miséricorde. Puisse le ciel bénir vos travaux dans la nouvelle carrière où la Providence va vous placer ! Nous vous prions, Monsieur, de nous accorder votre bienveillance : nous tâcherons de la mériter par une parfaite soumission et par le plus respectueux attachement...

Parmi toutes les lettres écrites par l'abbé du Bourg à l'occasion de sa nomination, il en est une qui peint trop bien les loyautés de cette âme franche et chevaleresque pour que nous la passions sous silence. Voici la mention que nous trouvons dans le manuscrit de la Mère Marie de Jésus :

L'abbé du Bourg écrivit au ministre des Cultes, pour lui faire connaître ses principes et les sentiments dont il ne se départirait jamais, afin qu'on sût d'avance qu'il ne faiblirait pas dans tout ce qui serait de son devoir. Le ministre lui répondit *qu'il le connaissait.*

Les situations étant ainsi bien définies, toutes les obscurités dissipées, rien n'arrête plus l'abbé du Bourg ; le cœur bien endolori, mais toujours ferme, il rompt tous les liens qui, bien solides, le retiennent encore au sol natal. Après des adieux émouvants, il monte dans le coche qui, il y a tant d'années de cela, l'a ramené à Toulouse et il reprend la route de Paris. Son frère, le chevalier Joseph, qui est rentré depuis peu d'Espagne, est avec lui ; il a pour l'abbé Philippe une affection profonde, respectueuse, reconnaissante, que les épreuves de la Révolution, les correspondances échangées, et l'entière conformité de vues et de sentiments ont singulièrement accrue dans les derniers temps ; rien ne gênant sa liberté, il s'attache à lui, deviendra son compagnon, son confident, son commensal. Les

deux voyageurs s'arrêtent un jour à Limoges. Un grand nombre de catholiques viennent saluer leur futur évêque qui gagne bien vite les cœurs : on se redit avec émotion les paroles qu'à son arrivée il a adressées aux vicaires généraux ; il les a assurés « que, « quoiqu'il doive toujours se souvenir de Toulouse. « sa chère patrie, ses affections seront désormais pour « la ville et le diocèse de Limoges ; qu'il s'installerait « tout d'abord dans la demeure auprès de la cathé- « drale, bien qu'elle ne fût pas encore réparée, et que « le temporel l'inquiétait bien moins que le spirituel, « parce qu'après avoir pris sur le premier le strict « nécessaire, il regardait le reste comme appartenant « aux pauvres ».

C'est le programme et presque le résumé de son épiscopat. Puis il part pour Paris.

Désormais la scène change : l'abbé du Bourg disparaît de notre horizon ; nous nous trouvons en présence de Mgr du Bourg : nous ne sommes plus à Toulouse avec ses catacombes, mais à Limoges dans sa cathédrale. Saint-Martial remplace Saint-Saturnin. Cette dernière période, ce couronnement harmonique d'une féconde existence va nous fournir son abondante moisson de grands actes opérés, de luttes vaillamment soutenues pour la gloire de Dieu et le bien des âmes et d'admirables vertus pratiquées.

CHAPITRE XI

LA LUNE DE MIEL

Prévenances du pouvoir envers les Evèques. — Enthousiasme de ces derniers pour le restaurateur de la Religion et le libérateur de la France. — Prestation du serment. — Consécration Episcopale. — Lettres de Joseph du Bourg à ses parents de Toulouse. — Prise de possession du Siège de Limoges. — Reconstitution de la Religion dans les 3 départements formant le diocèse. — Mandement de prise de possession. — Purification du sanctuaire. — L'épisode touchant du curé du Saint-Junien-la-Brégère. — Réorganisation du diocèse. — Difficultés de la part du clergé, de la part de l'administration — Mandement. — Relations de Mgr de Bourg avec Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, et avec Mgr de la Porte, évêque de Carcassonne. — La correspondance confidentielle et cordiale avec ce dernier fait connaître les difficultés intimes de l'action épiscopale. — Inauguration officielle de la nouvelle organisation. — Prestation de serment des ecclésiastiques. — Discours du Préfet de la Haute-Vienne aux « citoyens ecclésiastiques ». — Correspondance intéressante avec M. Emery. — Visites du diocèse. — Zèle et dévouement infatigables. — Reliques de Limoges. — Cérémonie de l'*Ostension*. — Œuvre du Séminaire.

Malgré son étrangeté, ce titre me paraît caractériser d'une manière très frappante la période transitoire qui inaugure la reprise des rapports, l'union officielle contractée en France entre l'Eglise et l'Etat.

Bonaparte, instrument inconscient de la Providence, malgré ses antécédents et ses ambiances, a compris la nécessité, et pour le pays et pour les visées de son ambition, de relever la Religion catholique. Nous venons de le voir faire son œuvre du Concordat, la gâter par l'introduction frauduleuse des articles organiques dans le traité et de personnalités indignes dans le corps épiscopal. Il a réalisé son plan dans toutes ses parties, bonnes ou mauvaises, et il entend en retirer les

fruits. Aussi allons-nous le voir, pour faire oublier les incorrections de sa politique, multiplier ses chatoyantes gracieusetés envers l'Eglise de France et ses évêques. Le Saint-Père, après avoir protesté, subit la loi de la force, et le pays, sous l'autorité si discutable, mais si irrésistible du Maître, voit son Eglise renaître à la vie. Les évêques, objets des prévenances officielles, applaudissent avec bonheur à cette renaissance catholique qu'ils ne sauraient produire tout seuls; ils saluent, en celui qui en est l'auteur, l'envoyé de la Providence. C'est si nouveau pour eux, les vieux lutteurs, les traqués, les proscrits d'hier, de sentir à la tête du pays un pouvoir qui ne les persécute plus, qui les soutient, les honore et leur dit tout haut sa bienveillance. Est-il surprenant que, devant un spectacle si nouveau, leur reconnaissance pour les services rendus, leur admiration pour le régime réparateur, pour le nouveau *Cyrus* et son œuvre, s'expriment avec un enthousiasme qui nous paraît un peu dithyrambique et semblent un peu trop oublier le passé et trop peu prévoir l'avenir ? Reportons-nous nous-mêmes à cette période et nous comprendrons plus facilement le langage de ces prélats qui, dans leur dévouement absolu à l'Eglise, font passer les intérêts des âmes avant les répugnances de leurs sentiments personnels et les traditionsmonarchiques de leurs races. Ils comprennent du reste qu'ils ne peuvent se passer du concours du pouvoir pour accomplir leur œuvre écrasante de reconstitution, pour relever toutes les ruines morales et matérielles qui encombrent le sol. Ils proclament donc, en face des catholiques qui tremblent encore, en face des Jacobins qui grincent des dents, se cachent ou se déguisent, le bon vouloir de l'administration, lui rendant hommage, et en usent : jusqu'au moment où ce pouvoir réparateur, aveuglé par son ambition, croira le

moment venu de faire servir la Religion aux visées de sa politique, et tentera d'entraîner les évêques, dont il s'imagine avoir fait ses fonctionnaires, à des actes qu'ils réprouvent; alors chez tous ces prélats, les consciences se révolteront, les têtes se redresseront, fières et indépendantes, et ils répondront leur *non possumus* avec une fermeté que le terrible Empereur sera impuissant à vaincre.

Nous ne saurions mieux faire, pour avoir un tableau de cette renaissance de l'Eglise de France et de l'attitude du gouvernement vis-à-vis d'elle, que de publier la suite des documents officiels qui se rapportent à la nomination et à l'installation de Mgr du Bourg sur son siège de Limoges[1]:

Paris, le 10 floréal an X de la République (30 avril 1802)

Le conseiller d'Etat, chargé de toutes les affaires concernant les cultes, au citoyen du Bourg, vicaire général de Toulouse, nommé à l'évêché de Limoges.

Le premier consul me charge, citoyen, de vous annoncer que vous êtes nommé à l'évêché de Limoges et que votre nomination est définitivement arrêtée.

Le premier consul m'autorise aussi à vous dire qu'il vous accorde 10.000 livres pour les frais de votre établissement. Cette disposition doit être connue de vous seul.

PORTALIS.

Vous êtes prié de me faire passer vos prénoms. L'intention du premier consul est que vous vous rendiez sans délai à Paris.

Portalis fait passer cette notification par un intermédiaire ecclésiastique, Bernier, qui vient d'être nom-

1. Tous ces documents ont été publiés dans le 53e volume des Mémoires de la Société archéologique et historique du Limousin, d'où nous les extrayons.

mé à l'évêché d'Orléans et qui joint à la lettre du conseiller d'Etat le billet suivant :

Paris, le 12 floréal, an X de la République (2 mai 1802).

Le conseiller d'Etat, chargé de toutes les affaires concernant les cultes, m'a prié de vous faire parvenir votre nomination à un évêché. Je m'en réjouis bien sincèrement et félicite l'Eglise à laquelle vous allez appartenir. Il est urgent que vous répondiez à la bienveillance que le gouvernement vous témoigne. Je vous prie, en conséquence, de vouloir bien me faire parvenir, ainsi qu'au conseiller d'Etat au nom duquel je vous écris, votre acceptation. Je ne fais nul doute que les besoins de l'Eglise et vos propres sentiments ne vous y portent. J'attends votre réponse avec la plus vive impatience et vous prie d'agréer l'hommage de mon respect.

† ETIENNE, év. d'Orléans.

Comme nous l'avons dit plus haut, Joseph du Bourg, qui associe ses destinées à celles de son frère, accompagne ce dernier à Paris : ses lettres vont nous faire connaître quelques incidents caractéristiques des scènes officielles, des traits épars de cette mise en œuvre d'un ordre nouveau. Nous les recueillerons en passant. Les deux frères sont descendus « à l'hôtel du Jour, rue du Jour, vis-à-vis de Saint-Eustache, n° 304 ». C'est là qu'est adressé un nouvel avis du directeur des cultes :

Paris, le 30 prairial an X (20 mai 1802).

Le conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes, à Monsieur l'Evêque de Limoges.

J'ai l'honneur, monsieur l'Evêque, de vous prévenir que demain, dimanche, le 1er consul recevra le serment des nouveaux évêques qui ne l'ont point encore prêté. Cette cérémonie aura lieu aux Tuileries dans la chapelle qui y est destinée. Vous êtes prié de vous y rendre à 11 heures préci-

ses, en rochet et camail. Ce sera après l'Evangile, pendant la célébration de la messe, que la prestation de serment aura lieu.

PORTALIS.

Voici le procès-verbal officiel de cette cérémonie :

Aujourd'hui, dimanche, premier messidor an X (21 mai 1802), les consuls séants en la chapelle du 1er consul, s'est présenté M. J. M. Philippe du Bourg, nommé Evêque de Limoges, par arrêté du 9 floréal dernier. Lequel s'est mis à genoux et, la main droite placée sur l'Evangile, a fait le serment de fidélité dans les termes suivants :

Citoyen premier consul,

Je jure et promets à Dieu, sur les Saints Evangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la constitution de la République Française. Je promets de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique : et si, dans mon diocèse ou ailleurs, j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai savoir au gouvernement.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent acte.

Hugues B. MARET.

Une lettre de Joseph du Bourg complète ce procès-verbal de la cérémonie :

A peine ai-je eu le temps, dans le dernier courrier, de vous donner le détail de la prestation du serment de Philippe entre les mains du 1er Consul. Comme je vous l'ai marqué, après la messe pendant laquelle 8 évêques et le cardinal Caprara, pour son archevêché de Milan, prêtèrent le serment dont vous avez connaissance et en outre le laissèrent par écrit, chacun en particulier, sur du papier timbré, l'on passa dans un appartement : le 1er consul était de bonne humeur (l'on croit que c'est à cause du bon état où sont les affaires de St Domingue) : il parla à chaque évêque. Arrivé

à mon frère, il demanda qui il était : l'on lui répondit que c'était l'évêque de Limoges : — De quel pays? —De Toulouse. — Comment vous appelez-vous? — Du Bourg. — J'ai entendu parler de vous : vous avez fait du bien dans ce pays-là...

Après avoir ainsi rempli toutes les formalités exigées par l'autorité civile, le futur évêque se confine sur le terrain spirituel pour se préparer à sa consécration. Malgré les affaires du Clergé de France, dont il a désormais le droit et le devoir de s'occuper, malgré les entrevues qu'il doit avoir de grands personnages, il va s'enfermer dans la retraite pour se disposer à l'accomplissement de la nouvelle mission que la Providence lui confie. Bien que nous n'ayons pas de données positives à cet égard, nous supposons que c'est auprès de M. Emery qu'il va chercher, dans le recueillement, les forces et les lumières surnaturelles dont il va avoir besoin.

Le 1er juin 1802, le Cardinal Caprara, Légat Pontifical, donne les pouvoirs pour la consécration épiscopale « du Rme M. J. Philippe du Bourg, nommé évê-« que de Limoges, qui a fait entre ses mains sa pro-« fession de foi et son serment de fidélité au Souve-« rain Pontife et à la Sainte-Eglise ».

Voici la lettre très affectueuse que lui écrit, au moment de son départ de Paris, Mgr de Mercy, archevêque de Bourges, pour lui envoyer sa bienvenue dans la province ecclésiastique :

Monseigneur,

Rien ne m'auroit plus flatté que d'avoir eu l'honneur de vous voir à Paris, avant mon départ et de vous témoigner toute ma satisfaction de vous avoir pour suffragant. J'ai la consolation de n'avoir dans la province de ma métropole que des prélats, qui, comme vous, Monseigneur, m'inspi-

rent des sentiments de vénération. J'ai la ferme confiance que l'union qui régnera entre nous tournera à la gloire de la Religion........

† M. C. Fr. Archevêque de Bourges.

Retenu par des affaires urgentes dans son diocèse, le métropolitain ne peut pas venir, comme il l'eût désiré, consacrer Mgr du Bourg. Il est remplacé pour cette fonction par Mgr Jean Armand de Roquelaure, archevêque de Malines, assisté de Nos Seigneurs Brault, évêque de Bayeux, et de Villaret, évêque d'Amiens. Sur le désir du futur évêque, la cérémonie a lieu dans la chapelle des Carmes, qui est tout embaumée encore par tous ses holocaustes sacerdotaux et dont les murailles sont encore teintes du sang sacré des Martyrs. C'est sous la protection de ces martyrs, dont il a partagé les dévouements et envié le sort, que Mgr du Bourg tient à placer son épiscopat.

Une lettre de Joseph vient nous donner quelques détails sur cette cérémonie :

... Mon frère fut sacré hier dans la petite église des Carmes : nous avions invités tous les Toulousains et Limousins, dont nous avons pu avoir connaissance ; le concours a été très nombreux. Mon frère invita par lettres particulières les consuls Cambacérès et Le Brun et leur marquoit que la cérémonie se feroit dans l'église *des Martyrs*. Je te marque cette particularité, qui a paru singulière : mais il semble qu'il est permis à mon frère de dire bien des choses qui seroient répréhensibles dans beaucoup d'autres....

Nous recueillons dans les lettres suivantes des indications intéressantes sur la marche générale des affaires religieuses et sur l'emploi du temps du nouvel évêque avant son départ pour Limoges.

... Ne nous envoyez pas de livres : mon frère a recupéré la bibliothèque de l'évêché, volée par je ne sais qui. Au-

jourd'hui (9 juin) l'évêque de Limoges va dîner chez le consul Cambacérès...

J'ai adressé, il y à quelques jours, à Mme Agède un mandement de l'évêque, constitutionnel et bien converti, de Versailles [1]. Je pense que cet ouvrage lui aura fait plaisir. Dieu veuille que votre Primat en fasse à peu près autant....

.... Nous fûmes vendredy à Versailles : je dînai chez l'évêque : car je commence à faire corps avec l'épiscopat :... le clergé et les fidèles de ce diocèse sont bien contents de lui... J'ai vu, en courant et avec la très grande chaleur du jour, le parc de Versailles: toût m'y rappeloit des souvenirs pénibles et douloureux : j'ai dîné au château : car c'est l'appartement de M. le Duc d'Angoulême que l'on a donné à l'évêque, en attendant qu'on lui aye affecté un logement... Le jour de la St Jean, mon frère doit consacrer l'évêque d'Ajaccio dans l'église de St Roch. Ainsi voilà Philippe, à peine consacré, consacrant....

Le 26 juin, il consacre également Mgr Aloys Sébastiani, évêque d'Aix.

Transportons-nous maintenant à Limoges et assistons à la prise de possession de son siège épiscopal par Mgr du Bourg. En voici le procès-verbal officiel :

Le 11 juillet 1802, devant nous, Louis Romanet de Mérignac, prêtre du diocèse de Limoges, s'est présenté M. Marie Jean Philippe du Bourg, nommé à l'évêché de Limoges, lequel, après avoir exhibé son arrêté de nomination en date du 9 floréal an X, l'institution canonique à lui donnée par le cardinal Caprara, Légat *a latere* près du 1er consul de la République Française, et l'acte de prestation du serment de fidélité prescrit par la loi du 18 germinal dernier, en date du 1er messidor an X (21 mai 1802), — nous a requis de le mettre en possession réelle et personnelle de l'église cathédrale de l'évêché de Limoges, en vertu de l'autorisation et de la délégation spéciales que nous avons reçues à

(1) Mgr Charrier de la Roche, 1er évêque de Versailles.

cet effet de M. Marie-Charles-Isidore de Mercy, archevêque de Bourges, métropolitain du dit évêché de Limoges. Voulant autant qu'il est en nous seconder les vues du gouvernement, exécuter la loi précitée et nous conformer aux intentions, tant de M. l'archevêque de Bourges que de M. du Bourg, nommé au susdit évêché et canoniquement institué,

Nous l'avons de suite conduit à la principale porte de l'église cathédrale dudit Limoges : où étant, il a reçu l'eau bénite et l'encens : est entré dans la dite église, en bénissant le peuple réuni : est allé se placer au côté droit de l'autel : et là nous avons fait donner lecture à haute et intelligible voix, non seulement de l'arrêté portant sa nomination à l'évêché de Limoges, mais encore de l'institution canonique à lui donnée par le cardinal. Après quoi, M. l'évêque a été conduit par nous, d'abord à l'autel, qu'il a baisé avec respect, et ensuite à la chaire dans laquelle il s'est assis. Il est venu ensuite au principal autel, d'où il a donné aux catholiques réunis la bénédiction pontificale d'une manière solennelle. Desquelles cérémonies servant à constituer sa mise en possession, nous avons dressé le présent acte....

A peine installé sur son siège épiscopal, Mgr du Bourg reçoit du 1er consul un nouveau témoignage de bienveillance et d'amabilité :

Paris, 7 fructidor an X (15 août 1802).

Monsieur l'Evêque de Limoges, je vous envoie l'anneau épiscopal que je désire que vous portiez. Voyez dans la présente un témoignage de ma satisfaction pour la paix et l'union rétablie dans votre diocèse.

Le 1er consul. *Signé :* BONAPARTE.

Mgr du Bourg se met avec un saint acharnement à l'œuvre colossale qui se dresse devant lui, et qui, au point de vue humain, paraît absolument irréalisable. Dans l'immense territoire qui vient de lui être confié, et où encore il est un étranger, il ne voit que des

décombres, des églises en ruines, des populations sans pasteurs. Tel le pays, quand saint Martial y vint planter pour la première fois la croix rédemptrice. Certes le nouvel évêque n'en est pas à son coup d'essai : le rude apprentissage qu'il a fait à Toulouse pendant la Révolution l'a merveilleusement préparé à la mission qui lui incombe aujourd'hui. Certes, il n'a qu'à reporter sa pensée en arrière, qu'à se souvenir de ces onze diocèses qu'il a administrés du fond de ses cachettes pendant la terrible période, pour contempler sans trouble les trois départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze qui constituent le diocèse de Limoges : ce ne sera pas la première fois qu'il vivra au milieu des ruines pour les relever. Mais à Toulouse, il était dans son pays ; il le connaissait et en était connu : ici, il est un nouvel arrivé. Le clergé et les fidèles en entendent parler pour la première fois et certains le regardent avec méfiance. Il faut faire tomber ces préventions : il faut pénétrer dans ces cœurs : il faut reformer, avec les éléments divers qu'il a sous la main, un clergé uni dans la fermeté de sa foi, dans son inébranlable fidélité à la Chaire de Saint-Pierre ; et, avec ce clergé reconstitué, réorganiser le service des âmes dans les diverses paroisses, depuis si longtemps abandonnées, de cette immense région.

Immédiatement après sa prise de possession, il fait entendre son premier cri d'amour à son peuple. Cette lettre pastorale est trop touchante et trop belle, elle nous fait trop bien connaître la situation et la difficulté de la tâche, pour que nous n'en reproduisions pas les principaux passages :

Marie Jean Philippe du Bourg, par la miséricorde divine et l'autorité du St Siège apostolique, Evêque de Limoges, au clergé et aux fidèles de son diocèse, salut et bénédiction en Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Beni soit le nom du Seigneur. Ainsi s'écriait, d'après le héros de la patience, l'éloquent Evêque de Constantinople, en voyant l'aurore lumineuse de la paix dissiper les sombres nuages de la discorde : ainsi Nous, ministre du Pontife éternel de nos âmes : ainsi vous, peuple chéri, vous disciples fidèles d'un Dieu dont les exemples et les lois respirèrent toujours l'amour de l'union, de la concorde et de la fraternité Evangéliques, devons-nous nous écrier à l'envi en voyant renaître en France les beaux jours du catholicisme : Béni soit mille fois le saint nom du Dieu des miséricordes! Oh! quand s'accomplit-elle d'une manière plus évidente, la promesse solennelle faite par notre divin Législateur au Prince de ses Apôtres?....

Consolez-vous, Eglise de Jésus-Christ? L'Eternel, pour la restauration du Temple de Jérusalem, suscita l'un des plus grands et des plus sages capitaines de l'antiquité, un guerrier, qui, toujours heureux dans ses entreprises, toujours couronné par la victoire, sut toujours la fixer par sa valeur et sa prudence. Pour rétablir en France la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, le Tout-Puissant a suscité un jeune héros, ami de l'humanité, en présence duquel l'Univers étonné s'est tu, comme il s'est tu jadis en présence du vainqueur de Darius. Pacificateur de l'Europe, ce grand homme, qui n'eut point de modèle et qui fera le désespoir de quiconque voudra l'égaler, désireux de donner un nouveau relief à sa couronne triomphale et civique, a voulu recueillir les débris épars du catholicisme et rasseoir la Religion de nos pères sur ses antiques bases. Encore une fois, consolez-vous, Eglise de mon Dieu! livrez-vous aux doux et joyeux épanchements de la reconnaissance et bénissons ensemble le nom trois fois saint du Seigneur.

Nous partageons bien sincèrement, N. T. C. F., votre allégresse : mais combien la Nôtre est tempérée quand Nous pensons que Nous succédons à un Prélat, qui sanctifia les plus rares talens par les plus éminentes vertus! Ah! combien vivement Nous sentons que c'est une tâche bien difficile à remplir, celle de remplacer dignement un Pontife si vénérable! Ses établissements de charité, qui ont

résisté aux malheurs de la Révolution, rappelleront à la postérité la plus reculée le souvenir du Père de ce diocèse, de M. d'Argentré.

Cependant, N. T. C. F., si la médiocrité de Nos moyens Nous effraye, Notre bonne volonté et surtout la grâce de Jésus-Christ, cette grâce toute puissante qui fit de douze pêcheurs sans culture, douze apôtres pleins de lumières, Nous soutiennent et Nous rassurent. Nous Nous disons avec saint Paul : *Je puis tout en celui qui me fortifie*. Ce qui augmente l'espoir que Nous avons conçu de travailler utilement à la vigne du Seigneur, ce sont, d'un côté, les démonstrations d'intérêt avec lesquelles Nous avons été accueilli, partout où Nous avons été reconnu, lorsque Nous traversions ce vaste diocèse : de l'autre, c'est l'empressement de Nos collaborateurs à se réunir loyalement et d'affection au centre de l'unité. Combien ces marques de bienveillance et cet accord pour faire cesser un schisme désastreux ont retenti délicieusement dans Notre âme! Nous tâcherons de répondre à votre tendresse et de consolider votre union dans le sein de la charité...

O Notre troupeau si tendrement aimé et si digne de l'être! Nous renouvellerons dimanche prochain aux pieds des autels le serment que Nous prononçâmes en Nous chargeant des fonctions Pastorales. Nous sommes l'*esclave de votre charité;* qu'un Pasteur mercenaire mesure ses travaux sur l'or qui lui en revient. Pour Nous, Nous imiterons Nos vénérables prédécesseurs. Jamais, non jamais Nous ne cesserons de dire : Prenez tant qu'il vous plaira, les richesses : mais donnez-Nous les âmes. Les ministres d'un Dieu pauvre doivent accumuler des vertus et non des trésors. Dès aujourd'hui, N. T. C. F., Nous Nous dévouons irrévocablement à votre service et cet esclavage Nous flatte. Nous savourons dans toute sa suavité le bonheur de vous appartenir...

... Nous Nous complaisons dans l'idée si consolante que par Notre ministère le Seigneur ramènera à l'amour de l'Evangile et de la paix ceux qui s'en étaient le plus écartés. S'il en est quelqu'un qui persiste dans ses sentimens

destructeurs de la Religion et de la société, Nous Nous jetterons à ses pieds, Nous les arroserons de Nos larmes et nous lui dirons : Notre frère! Notre très cher frère! les systèmes d'impiété et d'anarchie qui vous ont séduit, qu'ont-ils fait pour votre bonheur? qu'ont-ils produit pour la félicité publique? Ouvrez vos yeux à la vérité. Pourriez-vous encore aimer vos erreurs? Tremblez au moins dans l'attente des jugements que la Justice eternelle vous prépare, si vous mourez dans votre aveuglement et votre impénitence... O Notre cher Frère! Si vous êtes assez insensé pour résister à Nos exhortations, Nous ne vous abandonnerons pas encore : Nous deviendrons pour vous une seconde conscience. Si la première a cessé de vous faire entendre ses cris et ses remords, Nous ne cesserons jamais de vous poursuivre par Notre zèle qui sera toujours paternel, toujours sans amertume. En vous prouvant ainsi combien tendrement Nous vous aimons, Nous espérons vous forcer à chérir, ou du moins à respecter, Notre ministère et la Religion qui Nous l'a confié.

Prêtres du Seigneur, quels qu'aient été vos principes et votre conduite dans les temps désastreux qui se sont écoulés, venez, venez avec confiance vous unir à votre Pasteur. Ses bras et surtout son cœur sont ouverts pour vous recevoir. Il sent que le jour de la conversion d'un pécheur est un jour de fête pour l'Eglise et répand dans le ciel une joie plus vive que la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes, que saint Pierre et saint Paul, quoique coupables, devinrent les plus fermes colonnes de l'Eglise. Il abhorre sans doute le péché, mais il aime le pécheur. Que ceux mêmes qui ont renoncé à la gloire de leur vocation sachent que, dans la maison du Père céleste, il est plusieurs demeures. Qu'ils ne désespèrent pas de Notre indulgence. Quand ils Nous aborderont ou que Nous arriverons dans les contrées qu'ils habitent, bien loin de les repousser avec dédain, Nous ne leur adresserons que des paroles de consolation et de paix; et Nous les accueillerons avec les sentimens du père affligé sans doute, mais qui ne connaît ni l'indignation ni la haine.

Pour vous, Lévites fidèles, qui avez constamment marché dans les voies tracées par l'Evangile et les Saints Canons, Nous vous en conjurons, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, que votre langage ne diffère pas du Nôtre : qu'il n'y ait pas de schisme parmi vous. Soyez parfaitement uniformes dans vos sentiments. Ne soyez pas jaloux des marques d'intérêt que Nous sommes disposés à donner aux infortunés qui ne vous ont pas imités. Ne renouvelez pas la conduite du frère de l'Enfant prodigue. Dieu est charité... que vos cœurs soient embrasés du feu de cette belle vertu...

Donné à Limoges, le 16 messidor an X (6 juillet 1802).

Ce programme évangélique que son cœur a dicté à sa plume, Mgr du Bourg en poursuit l'exécution avec un zèle ardent. La Révérende Mère Marie de Jésus, qui a reçu les confidences de son oncle et est sur place, nous fournit des détails intéressants que nous chercherions en vain dans les documents de l'époque :

Il s'appliqua surtout à purifier le sanctuaire en ramenant dans la bonne voie ceux qui avaient eu le malheur de s'en écarter ; pour y parvenir, il dressa une formule de foi pour la faire signer à tous les prêtres qui avaient donné dans le schisme. — Il faisait venir ces prêtres les uns après les autres : il écoutait tous leurs doutes : répondait à toutes leurs questions et les instruisait avec tant de patience et de douceur qu'il eut le bonheur de les ramener presque tous. — S'il était plein de bonté et de compassion pour les pécheurs, il leur témoignait aussi, lorsqu'ils résistaient à ses sollicitations paternelles, une sainte indignation et un zèle qui les confondaient.

Parfois de généreux repentirs viennent faire l'édification des fidèles et la consolation de l'évêque :

Un prêtre, qui avait donné dans le schisme, mais qui se répentait sincèrement, voulut réparer sa faute avec le plus grand éclat possible. Pour cet effet, il choisit un jour

de fête solennelle, où toutes les autorités constituées avaient assisté à la grand-messe. Cet humble acclésiastique, au milieu de la foule qui remplissait le lieu saint, fut se jeter aux pieds de son Pasteur et prononça un discours très pathétique où il fit l'aveu de ses fautes avec une rétractation des plus satisfaisantes. Cette conduite donna une grande consolation à l'Evêque que cet humble prêtre ne rencontrait jamais sans s'écrier : Monseigneur ! j'ai péché !

Au prix d'un infatigable labeur, d'incessantes tournées dans les diverses parties de son diocèse, agissant partout et toujours avec son intelligence et son cœur et aidé de la grâce d'en haut, Mgr du Bourg poursuit rapidement et avec succès l'œuvre si grande et si ardue de la reconstitution des paroisses de son vaste diocèse : il est nécessaire d'employer ici des mesures analogues à celles qu'a adoptées Pie VII pour la reconstitution de l'épiscopat français ; il faut faire place nette et demander aux curés du diocèse de sacrifier toutes leurs revendications pour le grand but à poursuivre, le relèvement de la Religion dans le pays. Presque partout, Mgr du Bourg rencontre une grande obéissance et un admirable désintéressement. Ces prêtres, que la fermeté de leur foi a préservés de la chute, qui ont subi les tourmentes de la persécution, les amertumes de l'exil ou les douleurs de la déportation, rapportent, de ces années d'un martyre subi pour leur Dieu, des âmes bien détachées des choses de la terre et des saintetés accrues. A côté d'eux, les prêtres constitutionnels, qui ont reconnu leur erreur, l'ont rétractée et tâchent de la laver par les larmes de la pénitence, renoncent dans leurs cœurs humiliés à toutes revendications pour un ministère dont ils s'avouent indignes. Aussi l'appel de l'évêque à l'abnégation est-il entendu et plus d'une fois Mgr du Bourg doit essuyer une larme d'émotion en présence

des admirables témoignages d'humilité, d'obéissance et de désintéressement que lui donne son clergé.

Certes elle est supérieurement touchante cette biographie du pauvre petit curé de Saint-Junien-la-Brégère[1], près de Bourganeuf. A la Révolution, l'abbé Bénassit ne veut pas abandonner son troupeau. Traqué de toutes parts, il mène la vie héroïque des missionnaires persécutés : la nuit, il célèbre les saints mystères dans quelque grange et distribue les sacrements et, le jour, il se cache. Oh ! il n'est pas embarrassé pour trouver un gîte : tous ces paysans qu'il a vus naître, qu'il a baptisés, qu'il a mariés, aiment leur curé et se disputent l'honneur de lui donner asile et de veiller à sa sûreté. Au milieu de cette population simple, bonne et chrétienne, se trouve un homme mauvais qui cache au fond du cœur ses sentiments haineux et sectaires et attend l'occasion de se déclarer. Il réclame et obtient de donner à son tour l'hospitalité au curé proscrit. Comme fit Judas près des princes de la Synagogue, il va trouver les gendarmes de Bourganeuf et leur propose de leur livrer ce vieillard dont, depuis si longtemps, ils cherchent en vain à s'emparer. Avec eux, il revient à sa grange et, derrière la meule de foin, leur montre le curé qui prie. Attachant un regard de doux reproche et de surnaturelle compassion sur le misérable qui accomplit sa lâcheté, le prêtre se livre sans résistance. Pour accentuer aux yeux des autorités républicaines la vivacité de son civisme, pour jeter un défi à la douleur de la population, et se venger par avance de ses mépris qu'il prévoit, le traître s'empare de l'extrémité des cordes dont sont attachées les mains tremblantes par l'âge du vieux curé et, entre les gendarmes, l'entraîne brutalement sur la

1. Canton de Royère, Creuse.

route de Bourganeuf : avec rage, il insulte et raille sa victime silencieuse. Au passage d'un torrent qui barre la route, il ne laisse pas le prisonnier passer à sa suite sur la poutre branlante jetée entre les deux rives, mais tirant violemment sur la corde, il le fait tomber dans l'eau : de son rire mauvais et lâche, il insulte le vieillard qui, humblement et sans mot dire, remonte, ruisselant et transi, sur l'autre rive. Le cortège arrive à Bourganeuf, où le curé trouve la paille de la prison pour se sécher et se réchauffer. Il est jugé, condamné et déporté. Après de longs mois de souffrances, l'abbé est rendu à la liberté et rapporte, pour les employer au service de Dieu, les restes d'une vie qu'il a épuisée et sacrifiée pour lui. Mgr du Bourg reçoit avec une affectueuse vénération ce saint prêtre auréolé de la couronne du martyre; et veut lui donner une des premières cures du diocèse. Mais l'humble confesseur de la foi sollicite avec instance la modeste faveur d'aller reprendre à Saint-Junien sa place à la tête du petit troupeau que la Providence lui a jadis confié et dont la déportation n'a pu détacher son cœur. Emu devant cette abnégation, qu'il comprend et admire, Mgr du Bourg accède à la requête du vieillard et, quelques jours après, le curé de Saint-Junien arrive dans la pauvre bourgade qu'il connaît si bien. Il est bien vite reconnu; comme une traînée de poudre, la nouvelle se répand de tous les côtés et de toutes les maisons, hommes, femmes et enfants se précipitent autour de celui qu'ils n'ont plus cru revoir sur la terre. Courbé par les années et les souffrances, le vieillard sourit doucement et bénit tous ses chers enfants qu'il appelle par leurs noms. Mais, dès qu'il a déposé son modeste bagage à la porte du presbytère en ruine, poussé par une force mystérieuse, la force de l'Esprit d'amour, il sort et va droit à la maison qui est là, isolée au bout

du village, à cette porte qui seule est restée fermée. Du seuil, il aperçoit dans le fond de la salle un homme à l'œil farouche et morne : ouvrant ses bras, il court vers lui : « Jean, ne reconnais-tu pas ton vieux « curé qui t'aime toujours? » L'homme qui, depuis le mauvais jour de la trahison, est resté seul avec les remords de sa conscience, à qui aucun habitant de Saint-Junien n'a adressé la parole, le fuyant comme un maudit, à ces accents se met à trembler ; une grosse larme s'échappe de sa paupière; il est vaincu : il se jette à genoux, en criant : « Pardon! Pardon! » et se retrouve dans les bras du prêtre, qui le serre avec amour contre son cœur : il est converti. N'est-ce pas que l'épisode de Saint-Junien éclaire d'un jour singulièrement touchant les sauvages régions de la Marche et mérite de figurer au livre d'or du diocèse de Saint-Martial?

Ce n'est pas petite chose que de réorganiser un vaste diocèse quand le terrain n'est pas libre, que la sollicitude pastorale et le souci du bien des âmes se trouvent à chaque pas entravés par les ambitions humaines et la puissance civile. Les prêtres jureurs sont nombreux dans le Limousin ; ils occupent des postes où ils se sont créés des partisans et où ils tâchent de se maintenir. Ils suscitent des pétitionnements et appellent au secours de leurs vues constitutionnelles l'appui du ministre de l'Intérieur. Pour donner une idée de ces difficultés locales, reproduisons certaines requêtes adressées en faveur de prêtres assermentés, que Mgr du Bourg ne veut pas maintenir dans leurs fonctions et qui essaient, par des moyens détournés, de forcer la main à l'autorité ecclésiastique.

Voici d'abord la dénonciation qu'adresse un *citoyen* de Limoges au ministre des Cultes contre l'intransigeance de l'Evêque :

Citoyen conseiller d'Etat,

Quoique je n'aye pas l'honneur d'être fonctionnaire public, mais simple citoyen, l'intérêt que m'inspire la tranquillité de mon pays m'enhardit à vous adresser les pétitions ci-jointes, pour la conservation de deux respectables ecclésiastiques à leur poste. On ne peut concevoir ici quel esprit dirige l'Evêque; mais il semble qu'il ait pris à tâche de séparer les pasteurs aimés du troupeau qu'ils chérissent. Cet évêque s'est entouré de prêtres revenant d'Espagne qui l'éloignent de l'union qu'il avait d'abord semblé vouloir établir, et la plus grande division éclatera, si vous ne le ramenez un peu à la tolérance qui est le ciment des cultes.

Salut et respect,

PERRAULT jeune.

à Limoges le 9 frimaire an XI [1].

Plus lamentable encore que la dénonciation et la recommandation du citoyen Perrault jeune est l'annotation officielle inscrite en marge de ladite lettre : « Ecrit dans le sens indiqué à l'évêque. » *Les fiches* ne sont décidément pas une invention moderne.

Citons encore, comme spécimen des pressions extérieures, la pétition adressée par la municipalité de Saint-Mathieu en faveur du curé constitutionnel, et évidemment rédigée par ce dernier.

LIBERTÉ. EGALITÉ.

St Mathieu, le 28 fructidor, an X de la République Française, une et indivisible.

A M. l'Evêque de Limoges

L'administration municipale, les propriétaires et habitans de la commune de St Mathieu, chef-lieu de canton, arrondissement de Rochechouart, département de la Haute-Vienne,

Ont l'honneur de vous exposer que, s'ils ont quelque

1. Arch. Nat. F. 19 354 (Limoges).

tranquillité sur l'établissement d'une cure dans leur commune, comme chef-lieu de canton, ils ne sont pas sans crainte sur le pasteur qui doit leur être désigné, quoiqu'ils ayent la plus grande confiance dans votre choix : cependant, accoutumés à recevoir les instructions et les secours spirituels du citoyen Damet, leur ancien vicaire, lequel, depuis que le citoyen Crouchaud.curé primitif,a abandonné leur paroisse, y a été nommé curé constitutionnel et y est encore en cette qualité, ils auroient à se féliciter de conserver pour leur pasteur ledit citoyen Damet, vu que le citoyen Crouchaud curé primitif est mort, vu que le citoyen Damet, en l'absence du décédé, a rempli les fonctions de pasteur avec honneur et le zèle d'un vrai père spirituel, dans un temps surtout où la Religion sembloit être abandonnée de ceux qui avoient le plus grand intérêt de coopérer à sa conservation. Aussi, M. l'Evêque, ils prennent la liberté de vous faire connoître leur choix, en vous réclamant pour leur curé ledit citoyen Damet, qui connoit parfaitement les habitans de ce pays, et est connu d'eux; il a fait tous les sacrifices possibles pendant la Révolution pour les maintenir dans les principes de la justice, de la morale chrétienne et dans l'obeyssance aux lois du gouvernement; en un mot, ils ont en lui une entière et pleine confiance. Aussi espèrent-ils, M. l'Evêque, que vous leur continuerez pour curé ledit citoyen Damet, qui en a remply auprès d'eux, avec honneur et zèle, les fonctions pendant dix-sept ans consécutifs et deviendrez par là le sujet de leur ample reconnaissance[1]...

Quel fut le résultat de cette requête presque impérative ? Nous l'ignorons. Mgr du Bourg accueillit-il le plaidoyer du Citoyen Damet et conquit-il *l'ample reconnaissance* des signataires de la pétition ? C'est ce que nous ne saurions affirmer. Mais ces documents, pris entre un grand nombre d'autres, montrent les obstacles qui se dressent devant l'Evêque pour la

1. Arch. Nat. F. 19 354 (Limoges).

reconstitution de son diocèse et qu'il doit surmonter à force de fermeté et de patience.

A la fin de ce travail gigantesque opéré pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes, Mgr du Bourg annonce, le 20 avril 1803, à ses fidèles le réorganisation du clergé dans le diocèse. Ce mandement, tout débordant du zèle, de l'humilité, de la charité du Pasteur, nous fait connaître l'esprit dans lequel a été accomplie cette œuvre, les actes de vertus qu'elle a suscités et les conséquences qu'elle doit avoir : dans ces pages, les plus belles qui soient émanées de sa plume, l'âme du saint Evêque se dépeint tout entière :

Etranger à ce diocèse avant Notre promotion à l'Episcopat, Nous n'avons pu être dirigés dans Nos choix par aucun autre motif que le désir du plus grand bien. Notre zèle pour la Religion, Notre amour constant de la paix et de la tranquillité publique, Notre tendre attachement à un clergé vénérable, auquel Nous sommes véritablement confus de Nous trouver préposé ! voilà ce qui Nous a guidé et déterminé dans toutes Nos opérations. Nous avons trouvé un sujet de consolation dans le désintéressement absolu d'un grand nombre de Nos fidèles coopérateurs que Nous avons été à portée de connoître et d'admirer. Que le Seigneur soit votre grande récompense, ô vous qui Nous avez ainsi allégé le fardeau, en Nous ôtant l'inquiétude que Nous aurions éprouvée à votre sujet ! Notre sentiment pour vous tient au sentiment même qui attache toute Notre âme à la paix de l'Eglise, qu'a si puissamment favorisée votre généreux dévouement...

... Nous devons de vives actions de grâces à Dieu, qui, au milieu des plus rigoureux châtiments, n'oubliant pas entièrement ses miséricordes, a conservé dans la France, et en particulier dans Notre diocèse, un si grand nombre de prêtres fidèles, dont Nous sommes fondés à espérer d'autant plus de consolation et vous d'autant plus d'édification,

qu'ils ont été plus longtemps éprouvés. Nous lui en devons aussi pour ceux que nous avions crus perdus et qu'il a daigné Nous rendre, après les avoir ravis à l'ennemi qui était parvenu à les surprendre. Notre cœur se réjouit à leur retour, plein d'espérance qu'ils dédommageront l'Eglise des larmes qu'ils lui ont coûtées et qu'ils justifieront pleinement et individuellement l'indulgence à leur égard de cette tendre mère. Gardez-vous, N. T. C. F., de leur refuser votre confiance quand ils auront la Nôtre...

... Prêtres du Seigneur, constamment fidèles à persévérer dans la règle et dont l'inébranlable fermeté à sauvé la foi, vous ne vous offenserez pas de la nature des mesures extraordinaires qu'un ordre de choses extraordinaires a nécessitées. Dans une Religion qui professe comme un dogme capital le dogme de l'unité, les sacrifices pour la rétablir, exigés par les circonstances impérieuses qu'amène le malheur des temps, lorsqu'ils ne blessent pas la substance des choses, deviennent des devoirs rigoureux...

L'Eglise règle tout dans sa sagesse, émanation du Père des lumières, duquel vient tout don parfait : elle dirige tout vers le plus grand bien de ses enfants. Oser la juger, seroit mériter d'en être rejeté. Malheur à Nous, si, Nous prévalant de votre fidélité, Nous montrions des sentiments inéxorables envers Nos frères, qui, après s'être éloignés de la maison paternelle, y sont revenus...

Il est vrai, Notre vie devroit être aussi sainte que Nos fonctions. C'est surtout du premier Pasteur que vous seriez en droit d'exiger qu'il fût en tout le modèle du troupeau. Nous sentons vivement, et Nous le confessons sans peine, combien Nous sommes éloignés de ce que Nous devrions être; mais, pécheur Nous-même, Nous n'en aurons pour les pécheurs qu'une plus tendre compassion; et ce qui est écrit du Prince des pasteurs, vous pourrez, en Nous l'appliquant personnellement, quoique sous un autre rapport, dire avec vérité : *Nous n'avons pas un Pontife qui ne puisse compatir à nos faiblesses...*

Pour vous exciter à des travaux si pénibles, mais si nécessaires, que faut-il de plus que la vue du champ du

Père de famille ? Hérissé de ronces et d'épines, n'appelle-t-il pas les mains laborieuses des cultivateurs assidus qui portent avec constance le poids du jour et de la chaleur ? Pour vous enflammer d'une ardeur toute divine et vous transformer en Apôtres, que faut-il de plus que l'état même où se présente la Religion ? Considérez ses espérances ; — concevez ses alarmes : voyez-la prête à se relever et à recouvrer sa splendeur, si, dans ses ministres, les élans de zèle et l'héroïsme de la charité concourent à son rétablissement ; au contraire, menacée de périr si leur lâche indolence ne lui prête mollement qu'un fragile appui. — Ah ! ne demeurons pas au-dessous de nos obligations solennelles ; sentons-en toute l'importance : remplissons-en toute l'étendue ; armons-nous d'un courage magnanime et ne balançons pas à tout entreprendre pour la gloire de Dieu, pour le salut des âmes. Ici de médiocres efforts seroient une prévarication, un crime. De grandes circonstances imposent de grands sacrifices : des besoins sans nombre exigent des secours sans mesure. — A notre dévouement sans borne sont essentiellement attachés les intérêts du ciel, la gloire de l'Eglise, l'honneur de notre ministère, la sanctification des peuples et la nôtre qui en est inséparable. — Chrétiens pour nous-même, n'oublions jamais que nous sommes prêtres pour les autres.

Descendant ensuite dans le détail, Mgr du Bourg donne à ses prêtres des indications détaillées et lumineuses pour l'accomplissement de leur charge pastorale, pour la conduite des âmes, du haut de la chaire sacrée, au tribunal de la pénitence, à la Sainte Table. Il leur recommande de veiller par-dessus tout à l'éducation de l'enfance, de faire comprendre aux parents leurs devoirs et leur responsabilité à cet égard :

Qu'on porte, ajoute-t-il, la jeunesse à cette bienveillance, si révérée dans le monde sous le nom d'*Humanité*, mais qui ne sera ni réelle, ni universelle, ni constante, qu'autant qu'elle aura Dieu pour premier principe et pour dernière fin. Alors elle ne sera que la *Charité*, cette grande vertu

du chrétien. Ah ! qu'elle règne universellement, cette divine charité : qu'elle continue à opérer le bien parmi les hommes, qu'elle bannisse les maux qui couvrent la terre !

Enfin il termine par cette touchante apostrophe à ses fidèles :

— Déjà, N. T. C. F., Nous voudrions vous avoir tous visités; les sentiments les plus tendres Nous appellent vers vous : Nous avons besoin de vous convaincre de Notre amour; Nous avons besoin de recevoir les témoignages du vôtre. Puissent les Enfants avoir pour leur Père des sentiments qui le paient de tous ceux qu'il leur a voués. Puissions-nous, Nous par Notre zèle pour votre salut et surtout par Nos exemples, vous par votre docilité à Nos leçons et par votre correspondance aux grâces que Nous ne cesserons de solliciter pour vous, mériter d'être votre couronne et de vous avoir tous pour la Nôtre au grand jour du Seigneur.

Donné à Limoges, le 30 avril 1803.

Une nouvelle série de documents intimes et inédits va nous dévoiler les détails des difficultés que rencontre l'Episcopat dans l'accomplissement de sa tâche de réorganisation et dans ses efforts pour en triompher. L'action commune qui faciliterait tant les choses est rendue impossible par la difficulté des relations et par la différence des situations locales. D'ailleurs ces Prélats de provenances si diverses, d'antécédents si opposés, de sentiments si contradictoires, dont nous avons vu Bonaparte composer son corps épiscopal, sont peu faits pour s'entendre et, d'un commun accord, évitent les occasions de rencontres pénibles et infructueuses.

Déjà Mgr du Bourg, dans sa correspondance avec M. Emery, a exprimé la lourde charge que l'isolement impose à chacun d'eux et l'état d'infériorité qui en résulte pour l'Eglise de France :

Nous sommes isolés ; il faut que chacun suive sa marche ; avec cela il est à craindre que nous ne formions jamais le corps vénérable qui étoit si précieux à l'Eglise et qui avoit acquis tant de prestige sous le nom de Clergé de France [1].

Heureusement pour lui et pour nous, Mgr du Bourg trouve dans la région du Midi deux évêques qui partagent absolument ses sentiments pour le présent, ses appréhensions pour l'avenir ; qui ont dans le cœur la même fermeté de foi, le même inébranlable attachement au Saint-Siège. Ces prélats sont Mgr d'Aviau, le saint Archevêque de Bordeaux, et Mgr de la Porte, évêque de Carcassonne. Il s'établit entre ces trois éminents personnages des relations fréquentes, intimes, confiantes et cordiales. Ces lettres, transmises par la poste ou de préférence par des intermédiaires sûrs, nous font connaître les difficultés générales ou locales qu'ils rencontrent et sur lesquelles ils se consultent ; nous font vivre par suite la vie intime de l'Eglise de France pendant les diverses périodes du Consulat et de l'Empire. Nous leur ferons de larges emprunts [2].

Dans les premières lettres que Mgr du Bourg adresse à Mgr de la Porte aux débuts de l'année 1803, nous voyons le prix qu'il attache à la correspondance entre eux convenue, ses difficultés avec les préfets, avec les prêtres constitutionnels.

Lettre du 17 janvier 1803.

Monseigneur,

La demande que vous me faites dans votre lettre est un

1. Dudon, *Pourquoi l'Episcopat se trouva faible en face de Napoléon ? — Etudes*, 20 décembre 1905.

2. M. le Chanoine Charpentier, secrétaire général de l'Evêché de Carcassonne, qui a eu l'extrême obligeance de me faire tenir la copie des 24 lettres de Mgr du Bourg à Mgr de la Porte, qui existent aux archives de l'Evêché, a publié lui-même une très intéressante étude sur la correspondance de Mgr d'Aviau avec Mgr de la Porte.

prétexte que je saisirai avec empressement parce que je crois que c'est une chose très utile que nous ayons ensemble des relations : heureux si par là nous pouvons remplacer les assemblées du clergé. J'ai été quelque temps à m'arranger avec mes préfets ; il y en a sur les trois (car c'est mon nombre) un avec lequel je ne suis encore convenu d'aucun fait. Il m'a refusé toute sanction ; j'ai eu l'air de lui dire que je m'en passerois ; je ne sais pas si je le pourrois ; car le ministre ne dit pas qui de nous deux a raison. Quant aux autres, j'ai marchandé et je n'ai pas placé de chef de parti au moins dans des cures marquantes. Il abien fallu donner des constitutionnels; mais j'ai choisi ; et, quoique, dans mon système, ceux qui ne méritent pas d'être pendus comme scélérats méritent les étrivières comme des ignorants et des sots ; cependant je les ai placés parce que c'est le moyen d'avoir la paix ; mais avant j'ai exigé qu'ils me fassent une profession de foi bien catholique, et bien exclusive de tous les articles erronés de la Constitution civile du clergé. Quelques-uns l'ont fait franchement ; d'autres ont voulu me tromper. Je l'ai su des uns et des autres ; ces derniers n'auront que des succursales, et je leur dirai un mot, en les envoyant à leurs postes, qui, à ce que j'espère, les convertira. S'ils n'étoient pas convertis extérieurement, je les déplacerois......

La lettre suivante du 6 février 1803, qui complète les renseignements précédents et donne d'amusants détails sur l'ignorance d'une partie du clergé schismatique, parle du bruit qui court d'un Concile national et des difficultés que rencontrera ce projet :

Je suis enchanté, Monseigneur, que vous appréciiez, ainsi que moi, l'avantage qu'il y auroit à ce que les Evêques eussent ensemble des relations suivies. Je serai bien enchanté que vous vouliez bien les conserver surtout avec moi, qui ai grand besoin de conseils et qui serois bien heureux d'en avoir de la part d'un Prélat tel que vous.

Je n'ai pas entendu parler de la convocation des Evêques

à Orléans; mais je ne serois pas étonné qu'elle eut lieu après celle du Corps Législatif : je vous dirois que j'aimerois mieux que ce fût à Orléans qu'à Paris, pour qu'il nous fût plus aisé de nous voir. Je crains bien, si cela a lieu, que plusieurs constitutionnels n'évitassent de s'unir avec nous, ou bien ne nous missent par leur insolence dans l'impossibilité de les traiter comme des confrères. Vous avez vu sans doute la lettre de l'archevêque de Besançon (Le Coz) à l'évêque de Bayeux (Brault); il est impossible d'annoncer plus positivement de l'éloignement pour une réunion. Cela m'a empêché d'écrire à plusieurs. Je l'ai fait cependant à votre Métropolitain (Primat archevêque de Toulouse) et je suis persuadé que, si celui-ci n'y menoit pas l'Evêque constitutionnel d'Autun, nous pourrions l'accaparer.

Nos affaires d'organisation sont en bon train. Je suis d'accord avec deux de mes préfets; mais le troisième me boude encore; il ne m'a pas encore envoyé de notes: en sorte que, ayant déclaré mon ouvrage mauvais, je n'ai pu lui donner aucune satisfaction. Cependant, comme il paroit que le gouvernement n'est pas satisfait de ces procédés, je suis persuadé qu'il consentira à présenter ses doléances. J'espère, avec la grâce de Dieu, que je ne sacrifierai aucun principe. Je puis l'espérer d'autant mieux que tous les prêtres m'ont donné satisfaction, au moins pour le for externe. Mais cela ne suffit pas. Je voudrois encore ne placer, surtout pour curés, que de véritables catholiques et des gens réellement estimables........ J'ai pris le parti de n'employer les prêtres ordonnés par les schismatiques qu'autant qu'ils auront fait une espèce de séminaire. Ils sont si ignorants qu'ils ne savent pas ce que c'est que les *notes de l'Eglise*. Un d'eux, que j'interrogeais là dessus, m'a dit qu'il les connoissoit, que c'était : ut, ré, mi, fa, sol. Je ne serois pas embarrassé de vos muets volontaires; je leur refuserois même de dire la messe pour cause de leur ignorance. Les grandes politesses et marques d'intérêt que j'ai données aux miens les ont peut-être portés à me donner satisfaction; mais j'y ai trouvé le même embarras que vous; on ne peut raisonner avec eux. Portalis, qui m'écrivoit souvent, ne le fait plus que pour me

demander ma protection pour les amis des Législateurs, Sénateurs, préfets, défenseurs de la patrie. J'y ai égard quand je ne trouve pas de difficulté. Je me suis tellement mis à mon aise là-dessus que je ne placerai pas un d'eux, qui, dit-on, étoit protégé par le 1er consul ; il est vrai que c'étoit un sujet détestable.....

Dans la lettre du 1er février 1804, Mgr du Bourg expose d'une manière humoristique les difficultés qu'il rencontre pour obtenir du gouvernement un local pour son séminaire et de ses excellents et positifs Limousins les aumônes nécessaires pour cette fondation. Il fait suivre du reste cette boutade d'un tableau tout à fait enthousiaste du diocèse de Limoges et de ses diocésains :

J'ai été bien fâché, mon cher Seigneur, de n'avoir pas plustot connu vos règlements, ils m'auroient servi de modèles. Je n'avois pas été à la besogne avant la Révolution[1] ; et ce n'est pas dans les temps de trouble qu'on peut apprendre à conduire sa barque dans des circonstances plus paisibles.

Je ne suis pas aussi avancé que vous pour le Séminaire. Je crains que, dans les retards qu'on met à me donner satisfaction, on n'eût quelques mauvais desseins de me prendre mon palais, parce qu'on ne me donnera l'un qu'à la condition que je cède l'autre. En attendant, deux ecclésiastiques, que je dois ordonner, habitent où ils peuvent. J'ai deux Sulpiciens ; si j'en ai besoin de quelque autre, je m'adresserai à M. Emery. Vous êtes bien heureux de comprendre le mot *collecte :* ici c'est un mot qui ne représente aucune idée et nos Limousins, qui sont tous commerçans, ne peuvent s'imaginer que l'on puisse faire un autre contrat que le contrat *do ut des;* en sorte que nous sommes dans un très beau vaisseau de cathédrale, mais dans la poussière parce qu'on ne donne rien pour la faire paver.

1. Mgr de la Porte avait été vicaire général à Bordeaux avant la Révolution.

Du reste je serois heureux : un clergé soumis, un jubilé fort suivi, des caractères de piété très remarquables, les efforts des Jacobins pour les arrêter, sans effet ; nos prédicateurs ont la consolation de réussir à intéresser les fidèles...

Nous reprendrons ces correspondances dans le cours de notre récit et elles nous donneront de précieuses indications sur les phases successives de la lutte de Napoléon contre le Saint-Siège.

Le gouvernement, qui a donné les moyens de cette reconstitution diocésaine et, dans une large mesure, y a apporté son bienveillant concours, a sanctionné la nouvelle organisation et a revêtu de la forme législative le projet qui lui a été soumis par l'Evêque de Limoges « pour la circonscription des paroisses et succur- « sales et pour la nomination des curés et desser- « vants », successivement dans les trois départements de la Haute-Vienne, de la Creuse et de la Corrèze. Il va rehausser par la présence des autorités locales l'inauguration officielle de la nouvelle organisation : il a du reste à recevoir le serment de fidélité des ecclésiastiques, désignés par l'autorité religieuse et confirmés par lui. Empruntons au *Journal du département de la Haute-Vienne* le compte-rendu de cette cérémonie religieuse et civile : le programme de la fête, les personnages qui y figurent et surtout les discours qui y sont prononcés sont trop caractéristiques pour que nous ne le reproduisions pas en partie :

Aujourd'hui dimanche, 4 floréal, an XI de la République Française une et indivisible, à 10 heures du matin, le Préfet du département de la Haute-Vienne, accompagné du secrétaire général de la préfecture, des corps et fonctionnaires administratifs résidant au chef-lieu, s'est rendu, précédé d'une garde d'honneur, à l'église cathédrale de Limoges, où se sont trouvés les membres des autorités judiciaires et

militaires, tous convoqués par un programme et par lettre d'invitation du Préfet, afin d'assister à la prestation du serment que doivent prononcer les ministres du culte dont le gouvernement a approuvé le choix, en exécution de la loi du 18 germinal an X et des instructions relatives à l'orgasation des cultes.

M. l'évêque de Limoges s'étant aussi trouvé avec son clergé dans l'église cathédrale, le Préfet et les assistants se sont placés dans le sanctuaire à droite : le Préfet s'est placé à gauche en face de M. l'évêque et ayant à sa droite le Général commandant et le Secretaire Général de la préfecture; à sa gauche étaient le Président du Tribunal d'appel et le Chef d'Escadrons de la Gendarmerie Nationale. Les autres corps et fonctionnaires publics ont pris respectivement les places qui leur étaient indiquées par le programme.

Mgr l'Evêque, officiant pontificalement, a célébré une messe solennelle, pendant laquelle un orchestre nombreux, composé de musiciens de la 82e demi-brigade et de plusieurs amateurs, a exécuté différentes symphonies.

Immédiatement après l'Evangile, le Préfet a prononcé le discours suivant :

Citoyens ecclésiastiques,

La publicité dont le gouvernement a voulu entourer la cérémonie qui nous rassemble, le lieu qu'il a choisi, l'instant qu'il a désigné, les autorités en présence desquelles il vous a réunis, tout annonce l'importance de son objet. Tout ici vous parle de la sainteté de l'engagement que vous allez contracter. Le 1er magistrat de la République, en vous investissant de sa confiance pour les divers emplois auxquels l'autorité ecclésiastique vous a désignés, ne voit pas seulement dans cet engagement la garantie de votre fidélité personnelle au gouvernement établi par la Constitution : il y entrevoit également la certitude que, dans vos fonctions respectives, vous vous attacherez à former des citoyens, en même temps que vous instruirez des chrétiens; à les plier au joug de la loi; à leur en expliquer le sens, à leur en prêcher l'obéissance. Les lois, citoyens ecclésiastiques, quoi-

que faites pour le bonheur de tous, quoique résultant de la volonté générale, ne se trouvent pas moins opposées dans leur application à quelques intérêts particuliers. C'est au sacrifice de ces intérêts à l'intérêt général qu'il vous appartiendra de préparer par la sagesse de vos conseils les esprits et les cœurs. C'est à adoucir ce qu'elles peuvent offrir d'amertume à ceux qui sont l'objet de leurs dispositions que le gouvernement aimera à voir les ministres de la Religion seconder les efforts des ministres de la loi ; c'est à porter le baume de la consolation au sein d'une famille éplorée de l'appel fait par la patrie à l'un de ses membres ; c'est à retracer aux yeux de celui-ci l'obligation que lui impose son titre de Français ; c'est à l'encourager à remplir avec honneur les devoirs de membre de la cité qu'il se plaira à vous contempler employant votre saint ministère et faisant usage des moyens de persuasion que vous saurez tirer de la Religion elle-même et des préceptes de son divin fondateur. Citoyens ecclésiastiques, qu'elle est sublime, qu'elle est touchante, la mission que vous êtes appelés à remplir ! — Placés, comme autant de pères, au milieu de familles nombreuses, vous n'avez qu'un langage consolateur à faire entendre, que des vertus à recommander, des larmes à essuyer. Allez, citoyens, allez au milieu du troupeau confié à vos soins pastoraux ; prendre possession d'un si bel emploi ; entretenez la paix ; que, par vos soins et vos exemples, les vertus croissent et fleurissent ; que les passions humaines, nées de la diversité des opinions politiques et religeuses, cèdent à votre voix, au doux sentiment de la concorde et de la fraternité. Ministres et coopérateurs des mystères de la Religion, ne dédaignez pas de devenir par la persuasion les ministres et les coopérateurs de l'administration publique et de l'action salutaire du gouvernement. Le champ où vous allez mettre la main pourra peut-être offrir à plusieurs de vous des parties frappées de stérilité : mais vous approprierez la culture à la nature du sol et vous saurez en tirer des fruits d'autant plus abondants que le terrain où vous allez semer a été plus longtemps condamné au repos et qu'il n'attend que quelques labeurs

pour vous payer au centuple des soins que vous vous disposez à prendre pour lui rendre sa fertilité.

Après que le préfet a fini de dire, dans son homélie onctueuse et savamment étudiée, aux *citoyens ecclésiastiques* et leurs devoirs envers Dieu et aussi le concours que le gouvernement espère bien de leur reconnaissance, M. Montbrial, premier vicaire général, parlant « au nom des ministres du culte, a répondu à « ces discours en protestant de la sincérité des pro« messes qu'ils allaient faire. Il s'est félicité de la so« lennité donnée à des engagements aussi sacrés. Il a « rappelé la doctrine des premiers Pères de l'Eglise et « la morale de l'auguste auteur du christianisme. Il a « donné l'assurance formelle que le Concordat, qui « rétablit la Religion sur ses antiques bases et dans sa « pureté primitive, réglera désormais invariablement « la conduite des ecclésiastiques honorés de la confiance « du Gouvernement, et que, pénétrés de la sainteté « du ministère dont ils sont chargés, leur vœu le plus « cher est d'en remplir exactement tous les devoirs ».

Dans le résumé de cette harangue officielle, nous sentons chez l'autorité ecclésiastique, avec la préoccupation de se montrer très aimable envers cette bonne volonté gouvernementale, très reconnaissante pour les services rendus, le désir de se tenir sur la réserve et de ne spécifier, ni l'étendue, ni la nature de la coopération espérée pour l'avenir.

Après ce discours, continue le journal, le secrétaire de l'évêché fait l'appel nominal de tous les ministres du culte qui devaient prêter le serment : les ecclésiastiques présents, au nombre de 96, dont 2 vicaires généraux, sept chanoines, 24 curés et 63 desservants de succursale, se sont successivement présentés devant le Préfet ; et chacun d'eux, ayant la main droite sur le Saint Evangile, a prononcé à haute et intelligible voix le serment prescrit par la loi.

Immédiatement après son serment, chaque ecclésiastique a signé au tableau contenant les noms, prénoms et qualité de ceux qui ont rempli la formalité prescrite.

La formalité du serment étant achevée, M. l'Evêque a continué la messe, à la fin de laquelle le Préfet et les autres autorités civiles et militaires sont sortis de l'église Cathédrale et ont été conduits de la même manière qu'ils étoient arrivés.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès verbal le dit jour, 4 floreal an XI de la République.

Signé : L. TEXIER-OLIVIER.

Par le Préfet : *le Secrétaire général :* LEFÉBURE.

Notons en passant, dans une lettre de Joseph à Brumo du 2 juillet 1803, une phrase intéressante en ce qu'elle nous prouve que, malgré les aimables assurances du début, le gallican Portalis trouve Mgr du Bourg un peu trop ultramontain :

Philippe (l'Evêque de Limoges) a reçu hier la définitive organisation de la Corrèze approuvée par le Gouvernement : malgré cela, Portalis le boude, ce qui ne laisse pas que de nuire aux affaires ecclésiastiques de ce diocèse.

Cette situation est confirmée par les passages suivants d'une lettre écrite le 7 octobre 1803 par l'Evêque à Joseph, alors en voyage à Toulouse :

Le ministre Chaptal a donné des ordres pour qu'on me remît les livres de l'*évêché*. Pour ceux de Mr d'Argentré, il a réglé que ce ne seroit que dans quatre ou cinq jours, afin qu'on ait le temps de faire le triage ; tu comprends tout ce que cela veut dire. J'ai dit dans la conversation que, si j'avois pensé trouver tant de difficultés, j'aurois écrit aux consuls, qui ont des bontés pour moi, et je suis sûr qu'ils auroient prévenu tous ces embarras. Dieu veuille qu'à l'avenir cela les prévienne... Je voudrois que tu me fisses passer quelques-uns de mes livres et notamment mes brochures : car il y a à parier qu'elles ne sont pas dans la bibliothèque qui me sera livrée

Avant de pousser plus avant notre étude sur la vie et l'action épiscopale de Mgr du Bourg, arrêtons-nous pour emprunter à une précieuse source d'informations des indications intéressantes sur la période du Concordat et sur les suivantes : cette source historique de premier ordre est la très nombreuse collection des lettres écrites par M. Emery aux divers évêques de France et aux personnalités importantes du pays, que les Sulpiciens ont eu l'heureuse et filiale pensée de réunir et sans le secours de laquelle on ne saurait guère écrire l'histoire de l'Eglise de France pendant les premières années du XIX[e] siècle. Dans cette collection, nous trouvons 27 lettres écrites par le Supérieur de Saint-Sulpice, chef du clergé français à cette époque, à son cher évêque de Limoges. Cette correspondance, d'un caractère très intime, nous fait voir l'estime, la confiance réciproque qui existent entre ces deux vénérables personnages, la conformité de leur manière de voir et d'apprécier les événements : le nouvel évêque aux prises avec les difficultés du début fait appel aux lumières, à l'expérience de son ami de Paris : M. Emery s'empresse de répondre avec un affectueux empressement, encourageant, guidant, et parfois rectifiant. Comme il sait qu'il peut parler ici en toute confiance, ses lettres renferment sur les événements et sur les personnalités des appréciations piquantes et d'une réelle valeur historique. Nous allons en citer quelques extraits :

10 juillet 1802.

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a donné la plus grande satisfaction. Je ne doutois guère que les choses ne tournassent à Limoges, comme elles ont effectivement tourné ; c'est-à-dire, je ne doutois guère que vous ne ramenassiez tous les constitutionnels ; mais j'apprens cepen-

dant avec grand plaisir que cela est fait et consommé pour la ville; il en sera de même en peu de tems pour tout le reste du diocèse.

Je crois devoir vous apprendre que, dans le vaste diocèse de Versailles, il ne reste pas un seul constitutionnel, tant il est vrai qu'avec la douceur, la bonté et la raison on peut venir à bout de tout en ce genre.

Vous êtes instruit de la nomination qui a été faite : en général, elle est bonne. Il n'est dans le nombre qu'un seul constitutionnel, Bécherel, qui étoit à Coutance... Celui qui vous intéresse le plus est l'évêque de St Flour, M. Montanier de Bellarno : c'est un fort bon sujet à tous égards. Ainsi voilà la métropole de Bourges très bien composée. Je prie Dieu de tout mon cœur de répandre sa bénédiction sur votre personne et sur vos travaux...

22 juillet 1802.

Je ne doute pas que la Providence n'ait béni vos soins et votre zèle pour le clergé constitutionnel répandu dans le diocèse comme pour celui que renfermoit la ville épiscopale.

Il paroit par les relations venues de Toulouse que votre clergé s'est mal tiré [1] à l'arrivée du nouvel Evêque.

23 août 1802.

Je suis charmé que vous veniez à bout de concilier tous les esprits, sans compromettre l'autorité des jugements ecclésiastiques. Il est heureux que parmi vos ecclésiastiques constitutionnels, il y en ait beaucoup d'anciennements retractés : ceux-ci doivent sans difficulté être mis au niveau des catholiques.

31 octobre 1802.

Je ne suis pas surpris que vous ayez été très affecté de l'événement en question et de la manière dont s'est expliqué le *Journal officiel* [2]. J'applaudis aux réflexions que vous faites; mais je pense cependant que vous portez vos allar-

1. Lisez : n'a pas témoigné d'enthousiasme.
2. Il s'agit ici du refus de sépulture ecclésiastique fait à Mlle Chameroy, actrice de l'Opéra, par M. le curé de Saint-Roch.

mes trop loin. On a fait parler M. l'archevêque et on donne à entendre qu'il a fait ce qu'il n'a pas fait. Il avait été consulté par la personne [1] et il lui a dit de se conformer au rituel. Cette personne avec un peu d'adresse auroit pu éviter l'éclat, mais, à la lettre, elle a été irrépréhensible. J'aurois bien des réflexions à faire et des anecdotes à vous apprendre ; mais il est trop dangereux d'écrire dans ces tems. C'est une affaire vraiment malheureuse et qui a réveillé à Paris la haine et la rage des ennemis de la Religion. Cependant encore une fois, ne croyez pas que les suites en aillent jusqu'à vous.

Je ne suis pas surpris que vous éprouviez des contradictions ; elles sont essentiellement attachées à votre ministère. Toute la douceur, toute l'indulgence possibles, renfermées dans de justes bornes, ne peuvent nous y faire échapper ; mais, en ajoutant à cette douceur dans le traitement la longanimité et la patience, on vient à bout de tout. *Bien faire et laisser dire*, voilà la maxime de S[t] François de Sales.

Il ne faut pas vous lasser de demander un logement pour votre séminaire. Cela ne dépend pas uniquement de M. Portalis : cela dépend encore plus du Préfet ; et il sembleroit que ce Préfet ne vous est pas favorable, mais, encore une fois, il ne faut pas vous lasser de demander. J'aurois soin de vous instruire de ce qui aura été fait dans les autres diocèses et qui pourroit vous servir d'exemple et éclairer votre marche...

Vous avez dû être bien charmé de voir M. de Fontanges accepter un évêché ; il conservera son rang de métropolitain, aura le pallium et sera indépendant de *Lecoz* [2].

13 novembre 1802.

Je ne puis rien vous dire sur le local de votre séminaire, sinon que, s'il dépend de vous d'obtenir l'ancien Séminaire, vous devez tourner vos vues de ce côté, car il y a une certaine grâce attachée à une maison qui a été bâtie *ad hoc*, qui a été sanctifiée par tant de saints.

1. Le curé de Saint-Roch.
2. Constitutionnel nommé à l'archevêché de Besançon.

Je suis étonné comme vous et fâché que les Evêques, qui entrent dans les conseils des hospices, n'aient pas de droit à la présidence ; ils n'ont pas même une place marquée. L'archevêque de Paris a subi cette situation ; il a 94 ans et manque d'énergie ; mais, sur l'article Religion, il est au-dessus de tout soupçon.

Je vous parle dans cette lettre plus franchement que si elle vous était parvenue par la poste. J'ai des ennemis qui cherchent tous les moyens de me nuire, qui ont voulu persuader au gouvernement que j'étais en relations avec les évêques qui donnent de la peine au gouvernement... Pour plus de sûreté, adressez vos lettres à M. Bruni, rue St Jacques, 142.

On voit, d'après ces lettres, que, malgré ses bonnes grâces officielles du dehors, le gouvernement garde ses méfiances, et veut que cette renaissance de la Religion en France, dont il a fait à grand bruit son œuvre, ne dépasse pas certaines limites. D'après un sentiment d'atavisme, le gouvernement de Bonaparte revient aux procédés des Jacobins et du Directoire : le *Cabinet noir* fonctionne : et, si l'on n'est plus obligé de cacher sa personne devant la perspective de l'emprisonnement, on doit dissimuler sa pensée dans les lettres dont l'œil de la police viole impudemment le secret.

La lettre suivante de M. Emery montre, par la nature du service qu'il demande à Mgr du Bourg, le cas qu'il fait de son zèle éclairé, de sa connaissance des besoins de l'Eglise et de la pureté de sa doctrine.

24 mars 1803.

... Prochainement va se tenir la réunion des Cardinaux à Paris pour conférer sur les besoins et l'état de l'Eglise en France. Il en est parmi eux qui pourroient bien n'être pas parfaitement au fait de tous ces besoins. Je croirois donc utile que quelques Evêques leur fissent connoître ce qui en

est et ce qui pourroit être l'objet de leurs représentations au 1er Consul. Je vous inviterai, donc, Monseigneur, a vous adresser à l'un d'eux, ou le cardinal archevêque de Lyon[1] ou le cardinal archevêque de Tours[2]; peut-être préférerez-vous celui-ci. Excusez la liberté que je prends: je crois qu'il n'y a pas de temps à perdre...

M. Emery est tenu très au courant de tout ce qui se fait dans le diocèse de Limoges et par ses lettres nous pouvons constater les résultats constants des efforts de Mgr du Bourg.

23 mai 1803.

... Je suis charmé que vous soyez en bonne intelligence avec vos préfets et que votre diocèse soit en paix du côté des constitutionnels; mais je suis charmé que la piété renaisse dans votre peuple; il étoit autrefois le peuple le plus religieux de France et rien ne m'a tant surpris que sa défection, qui a été générale.......

J'ai lu votre mandement avec un grand intérêt, vous entrez dans un grand détail, qui prouve et la connoissance que vous avez des besoins de votre diocèse et votre application à y pourvoir......

Abandonnons pour quelques instants cette intéressante correspondance, à laquelle nous ne nous ferons faute de revenir souvent dans la suite, et arrêtons-nous à contempler Mgr du Bourg poursuivant son labeur, arrosant de ses larmes et de ses sueurs le vaste champ que la Providence lui a donné à défricher et à féconder pour le Christ.

Après avoir terminé l'œuvre primordiale et fondamentale de la purification de son clergé par la rentrée au bercail de tous ses membres qui, dans la tourmente, ont succombé et de la réorganisation parois-

1. Cardinal Fesch, arch. de Lyon.
2. Cardinal de Boisgelin, arch. de Tours.

siale du diocèse, l'évêque de Limogės ne croit pas sa tâche personnelle terminée; il la reprend au contraire avec un redoublement d'intensité. Ce clergé, pour lequel naguère il était un étranger, le connaît maintenant, l'apprécie à sa juste valeur et l'aime de toute son âme : ces prêtres ont oublié les préventions du début; ils ont été conquis par ce zèle, par cette charité débordante et ont voué à leur Evêque leur vénération, leur filiale affection et leur dévouement sans mesure. Avec eux, il va se mettre avec toutes les ardeurs de son âme pastorale, à leur œuvre collective de rechristianisation du diocèse. Pour cela il se met en rapport avec son peuple, avec tous et chacun, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

Nous trouvons dans le manuscrit de la Mère Marie de Jésus des détails touchants et charmants sur cette vie apostolique :

Il s'informa avec soin de toutes les anciennes pratiques et coutumes du diocèse pour les faire revivre. Il rétablit à cet effet les sept confrairies des pénitents, corrigea les abus que la Révolution y avaient introduits et rédigea leurs règlements; il mit en pratique les retraites qu'ils font dans le carême pour se préparer à recevoir les sacrements dans le temps pascal: il faisait d'ordinaire l'ouverture de ces retraites, et y prêchait le premier et le dernier jour. Il ne manquait jamais de prêcher une fois par mois à la cathédrale, malgré les difficultés que son défaut de mémoire, qu'il était le premier à avouer, lui imposait pour cela.

On ne peut dire combien il était actif et dévoué au travail; il ne voulait pas perdre un moment et se trouvait le premier où le devoir l'appelait. L'inaction lui était en horreur, aussi bien que le défaut de zèle dans les ministres évangéliques, défaut qu'il ne pouvait pas même comprendre...

Monseigneur du Bourg était d'un accès si facile que toutes sortes de personnes pouvaient l'aborder sans crainte de

l'importuner : il était disposé à confesser tous ceux qui avaient recours à son ministère. Comme il ne prenait pas de récréation, si ce n'est quelques instants où il travaillait au tour, et qu'il ne faisait ni sorties ni visites inutiles, il trouvait du temps pour s'occuper du soin de son troupeau et en particulier des personnes qui avaient recours à lui.

Aussitôt qu'il lui fut possible, il commença la visite de son diocèse, qu'il fit toujours avec la plus grande exactitude... malgré toutes les fatigues qu'il fallait endurer pour cela... Il disait en plaisantant que son diocèse était comme un royaume pour sa grande étendue... De plus le diocèse est plein de montagnes escarpées où l'on peut à peine voyager à pied. Plusieurs églises sont situées dans des lieux presque inabordables. Le zèle y transporta notre saint prélat; il brava l'intempérie des saisons, la difficulté des chemins, pour consoler les peuples par sa présence. On l'a vu couvert de neige ou trempé de pluie par un temps très froid, se rendre au lieu où il était attendu et se mettre gaîment au travail. Il faisait quelquefois ses visites en Carême, ce qui les rendait beaucoup plus pénibles...

... Se trouvant un jour en voyage par un froid des plus terribles et un vent du Nord qui jetait la gelée et la neige sur le nez des voyageurs, en sorte qu'ils pouvaient à peine le supporter, le bon évêque se réjouissait en pensant que c'était le Seigneur qui faisait souffler ce vent et tomber cette gelée; il racontait ceci comme une très agréable aventure aux personnes qui avaient part à sa confiance et montrait bien qu'il aimait particulièrement les mortifications de la Providence provenant de la volonté divine... Lorsqu'on paraissait le plaindre, il disait en plaisantant *qu'il ne craignait pas de se fondre;* et, si on l'engageait à se reposer, il répondait : *Nous aurons assez de repos au ciel!*

Sa bonté charmait tous les cœurs ; il ne faisait aucune acception de personne ; une pauvre femme avait le droit d'aller lui parler, lui confier toutes ses peines, épancher son cœur dans celui de ce père compatissant ; il l'écoutait avec autant d'intérêt que si c'eût été une personne de la plus haute distinction.

Celui qui, pendant la tourmente révolutionnaire, a veillé avec tant de sollicitude et de dévouement à la conservation du trésor des reliques de la basilique de Saint-Sernin, ne saurait se désintéresser de celles qui ont fait jadis la gloire de l'Eglise de Limoges. Il apprend que, par suite de protections vraiment miraculeuses, les plus glorieuses de ces reliques ont échappé à la rage des révolutionnaires, les unes comme le chef de saint Martial, sauvées et cachées par un de ceux qui étaient chargés de les détruire, les autres, comme celles de saint Loup, de saint Aurélien, de saint Etienne de Muret, audacieusement et pieusement dérobées par des catholiques au moment où on allait les profaner et les livrer aux flammes et enfin l'insigne relique de la vraie Croix, qui fut jadis le joyau du trésor de l'abbaye de Grandmont, qui a été, lors de la suppression de cette dernière, donnée à Mgr d'Argentré et dont celui-ci fait don à son ancienne cathédrale. Mgr du Bourg fait procéder aux enquêtes et vérifications requises, et place avec pompe ces restes vénérables à leurs places d'honneur. Il rétablit à cette occasion la fête spéciale au diocèse et si populaire dans la contrée, de *l'Ostension;* pendant quarante jours, de Pâques à l'Ascension, les saintes reliques restent exposées et tous les jours, successivement dans chacune des églises, sont offertes à la vénération des fidèles qui accourent en foule.

Comme nous venons de le voir dans les lettres de M. Emery, sous l'influence de ce dernier et pressé surtout par les ardeurs de son propre zèle, Mgr du Bourg n'oublie pas, dans la réorganisation du présent, les préparations indispensables de l'avenir, le recrutement du clergé et par conséquent la reconstitution des séminaires. Partout, mais surtout à Limoges, cette œuvre qui s'impose offre de très grandes difficultés. — Les

locaux manquent ; les anciens ont été désaffectés ou aliénés et nous venons de voir les mauvais vouloirs locaux vis-à-vis des demandes de l'Evêque. Dans un pays pauvre comme le Limousin, les catholiques, écrasés sous le poids des charges que leur imposent le rétablissement du culte et la réparation de tant de ruines, ne donnent guère leur concours pour une œuvre qu'ils aiment à prétendre surérogatoire. Sans se décourager, Mgr du Bourg poursuit sa campagne et bientôt il peut annoncer au supérieur de Saint-Sulpice son premier succès. Voici la réponse à cette communication :

10 août 1803.

...Je vous fais bien sincèrement mon compliment de ce que vous avez enfin un local pour votre séminaire ; c'est quelque chose, c'est même beaucoup ; mais les réparations, mais l'ameublement, etc. Je croirois que, quelque pauvre que puisse être votre diocèse, il conviendroit d'exciter pour cet objet la charité des fidèles. Vous pourriez, quand vous serez d'ailleurs dans le cas de donner quelque avis général à vos curés, les prévenir pour faire prendre en considération cet objet aux personnes qui font de bonnes œuvres et des dispositions testamentaires pieuses. Commencez, Monseigneur : c'est avoir fait à moitié que d'avoir commencé. C'étoit la maxime d'Horace : *Dimidium facti qui cœpit habet.* — Invitez les dames de Limoges à envoyer au Séminaire, dès qu'il y aura une cuisine, quelques pièces vieilles ou inutiles de leur ménage ; recevez tout, table, marmitte, écuelle, écumoire, fourchette, etc., et jusqu'au *fourneau.* Si on a une fois commencé, l'émulation s'y mettra. La vertu de saint Martial, quoi qu'il doive être bien mécontent des Limousins, n'est pas épuisée. Saint Léonard vous prêtera encore son aide : mais je compte beaucoup sur sainte Léocadie ; elle inspirera les femmes et les femmes ont été presque les seuls instruments du bien dans ce tems-ci. . . .

Vous ferez très bien de vous occuper des ordinations. Des Evêques ont demandé au Légat d'en faire *extra tempora,*

ce qui leur a été accordé; ils avoient écrit à M. Portalis qui n'avoit pas fait de réponse en temps opportun.— Dans le vrai la difficulté n'est que pour les sous-diacres qui seroient dans l'âge de la conscription; pour les autres, — il y a peu ou point de difficulté.— Il y a apparence que vous attendrez l'ordination de septembre. Et cependant écrivez et envoyez les noms : c'est le plus sûr...

Quant aux observations que vous faites pour les lettres à vous envoyer, elles sont sages. J'aurois bien des observations à y ajouter. Mais vous savez que St Jean n'osoit pas tout mettre dans ses épitres...

Mgr du Bourg continue ses efforts pour compléter son œuvre du Séminaire. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans la suite : nous le verrons plus tard mettre en pratique les principaux moyens suggérés par l'expérience de M. Emery et, avec le secours de ce dernier, mener à son complet épanouissement cette entreprise si chère à son cœur.

Pour le moment tous les efforts locaux sont suspendus, les regards de la catholicité sont concentrés sur les scènes grandioses et absolument insolites qui se déroulent à Paris et où se jouent les grands intérêts de l'Eglise de France.

Dans la lettre que M. Emery écrit à Mgr du Bourg le 29 août 1804, nous trouvons la phrase suivante :

J'espère, Monseigneur, que nous pourrons vous voir à Paris dans le courant d'octobre. On ne doute plus aujourd'hui que le Pape ne vienne en France. Que la volonté de Dieu soit faite !

C'est une ère nouvelle qui va s'ouvrir pour l'Eglise de France.

SOUS L'EMPIRE

CHAPITRE XII

REFROIDISSEMENTS. — RUPTURE

Voyage de Pie VII à Paris. — Couronnement de l'Empereur. — Mgr du Bourg au Sacre. — *Soques* de l'évêque. — Intransigeance de ses principes. — Lettres à Mgr de la Porte. — Difficultés avec le Préfet de la Corrèze. — Mandement à l'occasion du Sacre. — Projet gouvernemental des *Séminaires métropolitains.* — Etablissement du Grand Séminaire de Limoges dans l'ancien monastère de la *Règle.* — Comités de Dames Patronnesses. — Mort et testament de Mgr d'Argentré. — Mgr du Bourg, évêque missionnaire. — Maladie. — Voyage à Toulouse. — Rapports avec Mgr Primat. — Episodes toulousains. — Vérification solennelle des reliques de Saint-Sernin. — Mariage de son frère Joseph. — Anxiétés de Mgr du Bourg au sujet de l'attitude de Napoléon à l'égard du Pape. — Optimisme de M. Emery. — Guerre d'Espagne. — Prisonniers espagnols internés à Limoges. — L'épidémie éclate. — Admirable dévouement de l'évêque, du clergé, des sœurs de Saint-Alexis et des catholiques de la ville : nobles victimes de la charité. — Invasion de Rome. — Enlèvement du Pape; captivité de Savone. — Servilité du haut clergé de cour. — Mgr du Bourg arrête ses relations avec l'Empereur persécuteur et excommunié. — Lettres à Mgr de la Porte. — Commission ecclésiastique. — Fière attitude de M. Emery. — Sa mort. — Concile national de 1811. — Mgr du Bourg assiste au baptême du Roi de Rome. — Il fait partie du groupe des ultramontains intransigeants. — Retour à Limoges. — Guerre de Russie. — Le Pape rendu à la liberté. — Son voyage de retour à Rome. — Son passage à Limoges.

Nous n'avons pas à rendre compte ici de l'épisode de notre histoire, qui substitue l'Empire à la République, Napoléon à Bonaparte. L'enthousiasme pour le maître qui s'impose, le dégoût pour le régime républi-

cain ont préparé les voies. Ce changement d'étiquette n'est que la constatation officielle d'une réalité qui existe depuis le coup d'Etat de Brumaire. Légalisé par le sénatus-consulte du Tribunat, le cri de : Vive l'Empereur ! éclate de tous les points du territoire ; avec une spontanéité merveilleuse, tous les farouches Jacobins d'hier, tous ces conventionnels régicides ont trouvé leur chemin de Damas et déguisent leurs intransigeances républicaines sous les actuels aplatissements de leur servilisme : ils sont au premier rang parmi les adorateurs du soleil levant. Au milieu de ces transports d'enthousiasme, le nouvel Empereur reste froid : son ambition, grande comme le monde, n'est pas encore satisfaite. En promenant ses regards sur l'histoire des siècles passés, il ne trouve que Charlemagne avec qui il daigne admettre la comparaison ; mais Charlemagne, il a résolu de l'éclipser. Le glorieux fondateur de la société chrétienne a été couronné à Rome par le Pape Empereur d'Occident. Napoléon veut mieux que cela ; il faudra que le Pape vienne à Paris pour le sacrer Empereur. Bien des auteurs ont fait connaître, dans d'intéressantes études [1], les négociations, intrigues et finasseries, mises en œuvre par la jeune diplomatie impériale, toutes les promesses vagues, mais redondantes, transmises à Pie VII, soit directement par Napoléon lui-même, alors *dévot fils* du Saint-Père, soit par ses agents Talleyrand, Portalis, le Cardinal Fesch, etc. ; et tout cela, pour se jouer de la bonne foi du Vicaire de Jésus-Christ, qui sacrifie à son désir d'assurer l'indépendance de l'Eglise de France, les préoccupations de sa propre dignité. Décidément l'Empereur est plus grand sur les champs de bataille, au milieu de ses généraux et de son armée,

1. D'Haussonville. Thénier. Boulay de la Meurthe. Welschinger. Dudon (*Etudes*).

que dans son cabinet, entouré de ses légistes gallicans et essayant de retirer, sans bourse délier, les résultats d'un traité moral, dont il est bien décidé à ne pas tenir les engagements. Il sort de la fastueuse cérémonie de Notre-Dame, avec une couronne sur la tête, avec les articles organiques dans sa poche, avec un poids sur sa conscience, et une tache au soleil de sa gloire.

Le cœur de Mgr du Bourg se serre de tristesse, en voyant le chef de l'Eglise universelle, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre obligé de subir les ambitieuses visées de la politique humaine, et d'incliner la majesté de sa tiare devant cette couronne qu'on va lui faire l'affront de ne pas vouloir recevoir de sa main. Mais c'est le Pape ; c'est le saint Pontife Pie VII, à l'âme si dévouée à l'Eglise, si compatissante pour la France ; l'évêque est heureux de pouvoir déposer à ses pieds les hommages de son respectueux et filial amour, les protestations de son absolu dévouement ; il se rend, sur la convocation du gouvernement, à la fête du Sacre.

Nous reproduisons, d'après le manuscrit de la Mère Marie de Jésus, un épisode de la cérémonie :

Le Souverain Pontife se trouvant pour le sacre, à l'église cathédrale de Notre-Dame, entouré des Evêques Italiens et Français, et des personnes les plus considérables de la cour, Mgr du Bourg, vivement ému par l'aspect du vénérable Chef de l'Eglise et pénétré de l'humiliation où il le voyait réduit, ne put contenir les sentiments de son cœur : par un mouvement spontané, il se jeta aux pieds du successeur de St-Pierre et les arrosa de ses larmes. Le Souverain Pontife, attendri de ce témoignage de respect et d'attachement, le releva et le serra dans ses bras avec une expression de sentiments difficiles à dépeindre.

Après avoir rempli ses obligations de courtoisie

vis-à-vis du gouvernement et les aspirations de son cœur vis-à-vis du Saint-Père, Mgr du Bourg ne songe qu'à s'éclipser de Paris pour aller à Limoges reprendre son rude labeur d'évêque. Ah ! certes, elle ne rappelle guère le faste des prélats de jadis, l'allure de cet évêque, qui va à pied d'un pas rapide dans les rues noires de boue de la Capitale : car le soleil d'Austerlitz n'a pas eu la gracieuseté d'illuminer les pompes du sacre. Ses modestes ressources, le saint évêque les a employées au relèvement des ruines qui là-bas l'entourent de toutes parts et aux charités sans mesures du père des pauvres : il n'a pas les moyens de se procurer des équipages pour se rendre aux cérémonies et aux réceptions officielles. Les taches de boue qui maculent le bas de son manteau long trahissent le noble dénûment de l'évêque de Limoges quand il fait son entrée dans les salons étincelants au milieu de cette foule brillante et chamarrée. Ne passons pas sous silence une touchante et bien humble originalité du saint prélat ; il a une prédilection marquée pour un genre de chaussures d'origine toulousaine, nommées *Soques* et ayant des semelles de bois. Ces chaussures plébéiennes du bon évêque agacent son frère Joseph qui lui en fait d'amicales représentations, mais ne parvient pas à le convertir. Ecoutons les plaintes amusantes que ce dernier écrit à la famille de Toulouse au sujet des soques épiscopales.

Paris, le 12 décembre 1804, rue du Bacq, aux Missions Etrangères.

... La pluie rend les rues d'une saleté effroyable ; nous allons comme de juste à pied. Mon frère est ordinairement crotté jusqu'au jarret inclus ; je ne sais combien de *postes* il fait par jour ; mais il soutient ces courses à merveille. Nous sommes dans la peine pour lui trouver des garnitures en bois pour ses claques ; il en a cassé une : et, quoique

l'on trouve tout à Paris, je crains que ce bijou ne soit excepté de l'universalité d'objets que l'on vend. — S'il ne devoit pas en être trop incommodé, je voudrois que l'on ne trouvât pas à lui procurer ses chers sabots ou soques. S'il les avoit, et je crois que cela lui est arrivé avant la fracture des seules qu'on lui avoit apportées, il me feroit la vergogne d'aller chez les ministres, chez les cardinaux et chez les Grands de l'Empire en soques; il prétend qu'on ne le voit pas; il ne peut nier qu'on ne l'entende.....

Les craintes du chevalier Joseph ne paraissent pas dénuées de fondement, témoin le passage suivant du manuscrit de la mère Marie de Jésus :

...Une fois qu'il se trouvoit obligé de se rendre à la cour, fort brillante ce jour-là, après avoir marché longtemps à pied dans les rues de Paris; son manteau long étoit couvert de boue; il portoit une chaussure de bois qu'il fut obligé de raccommoder. Dans l'instant même où il s'en occupoit, Bonaparte passa par là et, surpris de voir un évêque en cet équipage, il lui demanda son nom; le bon prélat lui répondit sans se déconcerter et sans éprouver la confusion qu'on ressent ordinairement en de telles rencontres.

Après ce souvenir d'un caractère tout intime, nous trouvons dans le même manuscrit le récit d'un épisode de cette même période, qui nous dit toutes les ardeurs du zèle, et les intransigeances de principes, avec toute la charité de l'homme de Dieu :

Dans une autre circonstance, à la même époque, se trouvant avec un grand nombre d'évêques, l'un d'eux qui avait donné dans le schisme pendant la Révolution, mais qui depuis avait réparé ce scandale de la manière la plus édifiante, vint se placer près de notre prélat qui, ne connaissant pas ce généreux retour, crut devoir lui témoigner son mécontentement, afin de réveiller en lui les remords de la conscience; c'est pourquoi il passa d'un autre côté, où l'évêque le suivit encore. Comme il semblait l'éviter et ne vouloir pas lui par-

ler. quelques-uns des évêques venant à s'entretenir d'un ecclésiastique de grand mérite. l'Evêque dont nous venons de parler s'écria : « *Je lui ai les plus grandes obligations, car il m'a retiré de deux abîmes où j'étais plongé : du schisme et du Jansénisme.* A ces paroles, l'Evêque de Limoges se lève, court à lui avec un transport de joie inexprimable et l'embrasse avec bonheur : « *O mon ami, vous me remplissez de consolations. J'ignorais votre retour au sein de l'Eglise :* maintenant qu'il m'est connu, je m'en réjouis et je vous en félicite de tout mon cœur. » Depuis ce moment les deux prélats furent intimement liés.

La hâte qu'il a mise à quitter Paris, rappelé par ses travaux diocésains, l'a empêché de terminer un certain nombres d'affaires qui sont restées en suspens, soit auprès du Pape, soit dans les bureaux des divers ministères. Heureusement Mgr de la Porte est resté à Paris et va lui servir d'intermédiaire très obligeant. Les lettres que lui écrit Mgr du Bourg pour solliciter de son amitié ces divers services donnent les indications les plus intéressantes sur la situation du diocèse de Limoges, sur les difficultés suscitées par l'administration et sur les prétentions incessantes du gouvernement au domaine spirituel :

(Lettre du 29 Xbre 1804.)

Monseigneur,

J'apprécïois assez l'avantage que j'aurois retiré des conseils reçus de mes respectables confrères pour ne pas tant me presser de partir ; mais, ne pouvant en profiter, je me suis rendu chez moi. D'ailleurs mes besoins et mes désirs étoient les mêmes que les leurs et j'avois la confiance qu'ils les feroient valoir auprès de l'Empereur. Je désirerois bien savoir où en est l'affaire des six ?.......

(Lettre du 14 février 1805.)

... Je suis bien fâché, mon cher Seigneur, que votre santé

soit aussi délabrée; je désire bien que le bon Dieu veuille la rétablir; nous en aurions bien besoin, surtout si vous devez rester à Paris. Je vous prie de me dire à qui je pourrai m'adresser quand vous n'y serez plus.....

... Je verrai avec bien de la satisfaction le plan que vous avez fait pour l'entretien des vieux prêtres : leur situation est vraiment attendrissante.... Je ne vous prierois pas de vous informer de la nomination de mes curés : cependant je voudrois que l'on fit sentir au gouvernement combien il y a d'inconvénients à la lenteur qu'éprouve la nomination que nous en faisons.

Je crains que l'affaire de Bourganeuf ne soit pas finie. Tâchez de la faire terminer à l'avantage de l'Eglise; elle est au tribunal du Gd Juge. Mais ce n'est pas tout : je voudrois qu'on nous laissât libres pour l'administration des sacrements, et très certainement on y gagneroit par les principes de moralité que nous pourrions rétablir...

(Lettre du 19 février 1805.)

... Je me trouve bien heureux, Monseigneur et bien aimé confrère, que vous ayez pu rester à Paris; j'ai la confiance que vous voudrez bien vous charger de traiter quelques articles que j'ai laissés en arrière dans les endroits où vous avez à faire pour votre compte et où il vous sera possible de traiter nos affaires avec les vôtres. Puisque vous voyez le Pape, je vous prie de lui témoigner toute ma tendresse filiale et je vous prierois de lui faire quelques demandes (il sollicite pour les évêques le droit de dispenser les religieuses de leur diocèse des obligations de leur vœu de pauvreté en cas de nécessité et la levée de l'excommunication lancée contre les comédiens.)

Cette lettre donne des détails sur les difficultés locales qu'a à surmonter l'Evêque de Limoges :

Je ne sais si M. le Préfet de la Corrèze sera disposé à traiter avec moi. Que l'on me dise si je dois m'adresser à lui pour la fixation des succursales à laisser à la charge du

gouvernement. Il seroit à désirer que nos attributions réciproques fussent tellement fixées que nous ne fussions pas exposés à nous croiser. Si, au lieu d'aller au bien, nous passons notre temps à guerroyer, c'est mal employer ses facultés intellectuelles. Il seroit désirable que ce *général* sût bien que la guerre qu'il fait aux prêtres ne sera pas comptée comme activité de service militaire ; il paroit que ce *brave* homme n'en est pas persuadé, car il a donné des ordres en partant pour que l'on ne payât pas deux prêtres... Je ne vous en dis pas davantage sur une affaire à laquelle vous ne pouvez prendre de l'intérêt. Il suffit que vous sachiez que le général Milet-Mureau, Préfet de la Corrèze, fait de très mauvaises difficultés aux prêtres de son département et que je désirerois fort que l'on me débarrassât de lui ou de sa surveillance... Le ministre eut la bonté de me dire et de me prouver que j'étois dispensé de payer les impôts : j'y ai été assujéti jusqu'à aujourd'hui et je paie 300 fr. pour mon *luxe*. Je voudrois savoir ce que j'ai à faire.

Un de mes curés a refusé d'enterrer une divorcée mariée avec un divorcé. J'ai fait part de mes inquiétudes à l'abbé d'Astros qui ne m'a pas répondu. Il paroit que cette affaire a pris une mauvaise tournure. Engagez ce neveu du ministre Portalis à m'écrire ou à vous répondre afin que vous m'appreniez s'il y a quelque chose à faire. Il faudroit peut-être en parler au Pape. Si l'on me donne une consigne, je m'y tiendrai : mais il me semble qu'il faut suivre la marche de nos prédécesseurs et ne pas traiter comme catholiques des gens qui font des actes qui y sont entièrement opposés.

(Lettre du 23 février 1805.)

Monseigneur,

Je m'adresse à Votre Grandeur, dans l'espérance que vous voudrez bien vous donner des mouvements très actifs pour l'affaire dont je vais vous entretenir ; elle intéresse votre diocèse aussi bien que le mien, puisqu'elle les intéresse tous ; il s'agit de faire *rapporter* un arrêté du Conseil d'Etat ; et je conviens qu'il faut les plus grandes raisons pour tenter

de le faire : c'est pour obtenir le pouvoir de scinder les communes afin de régulariser nos circonscriptions. Si vous n'avez pas présent le motif qui peut me faire regarder cette opération comme aussi essentielle, le voici : lorsque nous avons consenti à la suppression d'une succursale, c'est que nous pensions que les communes qui composoient cette paroisse pourroient facilement se rendre dans les églises les plus voisines ; et jamais nous n'aurions consenti à ces suppressions, si nous avions pensé que des villages entiers seroient obligés d'aller faire quelquefois jusqu'à deux lieues et demie pour se rendre à l'église, à travers des ruisseaux quelquefois débordés qui se trouvent dans le chemin de la nouvelle paroisse ; et c'est ce qui arrive et, par les arrangements qui ont été établis, il se trouvera que, par ma suppression, c'est moi qui aurois condamné ces pauvres gens à vivre sans aucune pratique religieuse, car qui peut penser que ces pauvres gens aillent faire cinq lieues une fois la semaine et que leurs enfants les feront tous les jours dans l'Avent et le Carême ? Cela pèse aux Préfets. Je sais ce qui leur paroit pénible : c'est une nouvelle circonscription à faire : elle leur a donné de la peine : ils n'en veulent plus. Je conviens que ce travail a été difficile à faire pour la puissance civile ; mais je ne serois pas embarrassé pour les dispenser de toute peine : le fanatisme antisacerdotal commence à tomber, qu'on nous laisse faire notre travail ; et dans quatre ou cinq ans que notre machine marchera bien, on pourra l'adopter : or, pour mon travail, j'ai une base qui expédiera la besogne et quoiqu'il y ait quelques exceptions, elle lèvera la presque totalité des difficultés : voici cette base : *Toute commune appartiendra au clocher le plus voisin*. J'ai la confiance, Monseigneur, que vous voudrez bien mettre à cette affaire tout le zèle qu'elle mérite. *Je sais qu'il y a des gens qui disent que, par de petits moyens comme celui-là, on veut détruire la religion ; je ne le crois pas : mais je ne suis pas aussi persuadé qu'on ne regarde pas la religion comme un objet secondaire...*

Dès que Mgr du Bourg a reconquis sa liberté, il s'est empressé de reprendre la route de Limoges.

Le mandement que, dès son arrivée, Mgr du Bourg adresse à son clergé et à ses fidèles, pour leur annoncer le grand acte du sacre et ordonne le *Te Deum* d'actions de grâces, est intéressant à étudier. Il commence par adresser un cri d'amour et de fidélité, éloquent et ému, au Père commun de tous les fidèles et lui faire une sorte d'amende honorable au nom de la France, envers qui le Pontife a témoigné tant de bontés et dont il a recueilli si peu de gratitude. L'Evêque insiste sur les sentiments personnels de l'Empereur, son bon vouloir pour la Religion, son respect pour le Saint-Siège ; il fait des vœux pour que ces belles et bonnes dispositions ne soient pas annihilées par des considérations politiques. On sent que, malgré l'optimisme officiel dont il *doit* faire montre, il a rapporté de son voyage à Paris des désillusions et de sombres pressentiments pour l'avenir. Ses vœux sont des désirs et non plus des espérances. Voici les principaux passages de ce document :

... L'huile Sainte a coulé sur David qui avait terrassé l'armée des Philistins et les cinq chefs de leurs phalanges. Le Gd Prêtre est venu répandre ses bénédictions sur une terre qui avoit été maudite. O Notre bon Père! Vous qui, par votre douceur et votre fermeté, avez procuré le retour aux principes ; vous que les méchants eux-mêmes ont été obligés de respecter, n'emporterez-vous pas sur Votre Siège quelques sentiments d'amitié pour la France? Elle respecta et aima votre prédécesseur, au milieu de l'agonie de son long martyre. Vous avez tant fait pour elle ; rendez-lui dans votre cœur son droit d'aînesse, dont elle avait joui, jusqu'au moment où ses tyrans l'en dépouillèrent. Quand vous prononçâtes les paroles sacrées sur notre Empereur, vous vous engageâtes à rendre au peuple tous ses droits....

Et vous, ô mon Dieu ! qui avez choisi votre serviteur et l'avez conduit par la main, qui avez dirigé ses pas et béni ses démarches, ne bornez pas votre protection au temps de cette vie mortelle... A l'exemple de Charlemagne, il fut vainqueur dans la guerre et administrateur dans ses Etats ; il soumit ses ennemis et donna de sages lois à son peuple ; il favorisa les sciences et les arts. Faites, ô notre Souverain Seigneur, qu'ainsi que lui il jouisse du bonheur éternel. Faites que ses efforts pour le rétablissement des mœurs, dont il donne lui-même un si grand exemple, ne trouve pas d'obstacle dans des considérations politiques. Faites que l'athéisme dogmatique soit réprimé dans ses Etats avec toute l'énergie dont son cœur est pénétré contre tout ce qui menace les constitutions humaines. Faites que la protection, qu'il a accordée à l'Eglise, la mette en état de travailler avec constance et succès au rétablissement des mœurs et de la Religion. Faites que, comme Constantin, il mérite le titre d'*Evêque du dehors* et qu'un concile, assemblé par ses soins, rende son nom recommandable à toutes les nations catholiques par la sagesse des règlements qu'on y dressera et par la réunion qui s'y opèrera des différentes sectes séparées de l'Eglise universelle.

8 nivôse an XIII (29 décembre 1804).

Sous l'impression des scènes auxquelles il vient d'assister et sous l'impulsion de son cœur débordant d'amour et de dévouement pour ce saint Pape qui vient de donner à l'Eglise de France de si touchants témoignages de sa prédilection, Mgr du Bourg adresse de Limoges, pour le 1er janvier de l'année 1805, à Pie VII les effusions de son âme de fils et d'Evêque. Le Souverain Pontife, qui déjà le connaît, lui adresse une réponse émue dont voici la traduction :

Pie Pape VII,

Vénérable frère, Salut et bénédiction Apostolique.

Nous avons reçu vos lettres datées du 1er janvier et débordant des sentiments dévoués de votre cœur à Notre égard ;

le témoignage de votre piété et de votre fidélité envers Nous et le Siège Apostolique, nous a été des plus agréables. Nous avons reçu avec une égale joie les vœux qu'au renouvellement de l'année vous formez pour Notre conservation.

De Notre côté, Nous prions le Seigneur de vous accorder toutes sortes de joies et de prospérités. — C'est avec une une vive affection que Nous donnons à vous, à votre clergé, à vos religieuses et à tout votre troupeau, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Paris, le 11 janvier 1805, année cinquième de Notre Pontificat [1].

Sans perdre de temps, à peine rentré à Limoges, il reprend ses divers travaux. La création du Séminaire diocésain est toujours l'objet principal de ses sollicitudes. Bien des difficultés se dressent devant lui, pour l'arrêter dans cette entreprise qui exige de si grandes ressources et l'approbation toujours problématique des pouvoirs publics. La lettre qu'écrit Mgr du Bourg à son ami l'Evêque de Carcassonne nous fait connaître les embarras de cette situation locale; elle nous dit le plan en apparence généreux du gouvernement qui veut se charger de ces fondations si lourdes pour les diocèses, et, en réalité, accaparer la formation du clergé de l'avenir, ainsi que les très remarquables réflexions et les craintes prophétiques que ce projet inspire au Prélat :

Limoges, le 10 août 1806.

... Je désirerois bien vous voir chez moi ; mais ce ne seroit pas en passant; nous aurions bien besoin de parler ensemble. Un des objets, c'est l'établissements des *Séminaires Métropolitains;* ils vont être établis et fondés d'une manière très brillante: 150.000 fr. pour leur établissement et 60.000 fr. de rentes. Mais il s'en suivra que nos jeunes clercs y seront élevés et nous ne pourrons y avoir l'œil ; il faudra

1. Mémoires de la Société arch. et hist. du Limousin, t. LIII.

nous prêter à tout; mais je crains que, dans la suite, nous n'ayons à en être inquiétés; on va mettre tous les départements dans la même catégorie à la charge du Gouvernement... *Il est à craindre que, si l'on veut faire une nouvelle révolution, tous les ecclésiastiques de France ne soyent dans les mains du Gouvernement, qui n'aura qu'à supprimer toutes les pensions, le jour qu'il voudra quelque chose qui froisseroit les principes.*

Je viens d'éprouver du désagrément dans le moment où j'avois acheté la dernière maison qu'il y avoit des biens *nationaux* pour y mettre mon séminaire; elle m'avait coûté 24.500 fr. ; je n'avois pas fait assez d'attention à une clause qui ordonnoit que l'on feroit aux dépends de l'acquéreur une rue au milieu de cet endroit; et voilà qu'actuellement on presse l'exécution de cette clause; la rue est absurde; il n'y passera personne, parce que c'est un quartier hors la ville et elle n'a point d'aboutissant, mais j'ai bien des malveillants qui sont tous de feu quand il s'agit de croiser la religion.

Pour avoir une idée des tracasseries incessantes que le Général-Préfet de la Corrèze, ci-dessus nommé, suscite à chaque instant contre l'Evêque de Limoges, écoutons la réclamation adressée par ce dernier au « citoyen Portalis, conseiller d'Etat chargé du culte », le 12 floréal an XII (2 mai 1804) :

L'hospice de la ville de Brives, un des plus considérables de mon diocèse, ne peut se passer d'un aumônier qui donne les secours spirituels aux pauvres qui habitent cette maison. Sur la demande des administrateurs dudit hospice, j'en avois nommé un et lui avois donné commission pour le desservir. M. le Préfet de la Corrèze a prétendu que je n'avois pas pu faire cette nomination sans son agrément. — Il a contesté à l'administration même de l'hospice la liberté d'y rétablir le culte catholique avec mon assentiment, disant *qu'il avoit lieu d'être surpris que la commission de l'hospice de Brive m'ait adressé directement sa*

requête à cet égard, et que je l'eusse accueillie, sans qu'elle eût son assentiment ; qu'il ne pouvoit fixer le traitement de l'aumônier de l'hospice de Brive que quand la nomination légale lui seroit connue et que le Gouvernement auroit sanctionné l'établissement d'un oratoire dans l'enceinte de cette maison : le tout conformément à l'instruction du ministre de l'Intérieur du 27 fructidor an XI[1].

Enfin, à force d'efforts, d'appels à la bienveillance préfectorale et à la charité catholique, il acquiert les bâtiments du vieux monastère de *la Règle*, tout proche de la cathédrale, et il s'occupe à remplacer les moniales Bénédictines qui jadis y ont chanté la Louange divine par les jeunes clercs et les maîtres chargés de leur préparation au sacerdoce. L'Evêque a sans cesse recours aux conseils et à l'aide, qui ne lui sont jamais refusés, de M. Emery. Celui-ci travaille dans le même temps à la même œuvre : du fond de son humble retraite de la rue du Pot-de-Fer, où il a réuni quelques jeunes ecclésiastiques, il prépare la reconstitution du Séminaire de Saint-Sulpice.

... Notre Séminaire, écrit-il le 15 octobre 1805, sera composé de 50 à 60 séminaristes, sur lesquels il y en a 5 ou 6 de Paris — Mais notre confiance en Dieu doit être sans bornes. Après tout, nous ne rendrons compte que de ce qui nous a été confié et du bien que nous avons pu faire...

Quelques jours après, il répond aux instances anxieuses de l'évêque sollicitant des directeurs pour son séminaire :

... J'ai la meilleure volonté pour votre Séminaire ; mais je ne peux pas créer des Sulpiciens ni ressusciter ceux qui sont morts.....

1. Arch. nat., f. 19 816.
2. Mémoires Société arch. et hist. du Limousin, *op. cit.*, t. LIII.

Mettant à profit les conseils de M. Emery, Mgr du Bourg ne se contente pas d'organiser son séminaire pour le présent, avec les ressources qu'il s'est péniblement procurées : il se préoccupe d'assurer son existence dans l'avenir. Par son mandement du 13 avril 1806, il organise « des associations de charité pour « perpétuer dans le diocèse de Limoges le ministère « de la Religion catholique par l'établissement d'un « séminaire diocésain destiné à former des élèves pour « l'état ecclésiastique ». D'après ces instructions, des comités sont constitués dans les trois chefs-lieux de département pour procurer, avec l'aide de Dames Patronnesses, les ressources annuelles nécessaires à la vie de cette œuvre capitale.

Tournons quelques feuillets du registre de la correspondance de M. Emery et nous trouvons, à la date du 14 mai 1809, une lettre de Mgr du Bourg, qui nous montre son œuvre désormais achevée et vivant de sa vie propre et nous permet de voir, en même temps que la sollicitude de l'évêque pour la formation de son clergé, la nature des rapports existant entre lui et le vénérable supérieur de Saint-Sulpice.

Un des grands avantages que l'on recevoit de l'éducation ecclésiastique de Saint-Sulpice, mon très sage maître, c'étoit l'usage d'envoyer les jeunes gens faire des catéchismes. Là ils prenoient l'habitude de parler en public; ils s'accoutumoient à mettre du zèle dans les fonctions sanctifiantes du ministère et cette partie des devoirs curiaux si intéressante n'étoit pas négligée. L'émulation faisoit que, dès ce moment, ils éprouvoient le zèle si nécessaire pour opérer le bien. Je ne sais pourquoi on n'a pas cet usage à Limoges et pourquoi on ne l'a jamais eu.... Bonjour, mon très sage maître. Priez Dieu pour votre disciple et votre très humble et très obéissant serviteur.

† M. J. Ph. *Evêque de Limoges.*

Voici la réponse faite par M. Emery aux idées émises par son ami et disciple.

... L'usage demandé n'existe qu'à Paris et a certains inconvénients... Il y a des dangers à innover surtout dans les commencements. — Au reste, Monseigneur, vous êtes le maître; vous avez grâce d'état pour voir ce qui est le plus avantageux à votre diocèse et vous n'avez qu'à ordonner...

Le 28 mars 1808, meurt en Angleterre le prédécesseur de Mgr du Bourg, Mgr d'Argentré, qui, bien qu'il ait cru devoir refuser au Pape sa démission épiscopale, a professé à l'égard de son successeur une profonde estime. Voici la lettre que lui écrit à ce sujet M. Puiferrat, ancien vicaire général de Limoges :

Muenster, ce 30 mars 1808.

... Il a conservé jusqu'à son dernier soupir une affection singulière pour tous ses diocésains. Personne ne peut, mieux que moi, en rendre témoignage, ainsi que de la satisfaction qu'il a éprouvée depuis qu'il a appris qu'ils avoient le bonheur d'être confiés à vos soins. Il a voulu en donner à sa mort une nouvelle preuve aussi forte que les circonstances, auxquelles il a été réduit, ont pu le lui permettre, en léguant à votre cathédrale et aux pauvres de Limoges tout ce qui a pu être à sa disposition. Il m'a chargé, dans les instructions qu'il m'a laissées, de vous remettre 3000 livres pour la cathédrale et 1000 livres pour les pauvres des paroisses et succursales de la ville[1]......

Comme nous l'avons dit plus haut, Mgr du Bourg ne se contente pas d'administrer du fond de son cabinet son immense diocèse. Il tient à payer de sa personne : il ne s'y épargne pas. C'est l'évêque missionnaire dans la plus admirable acception du mot.

Dans les courses apostoliques qu'il fait avec une

1. Mémoires de la Société arch. et hist. du Limousin t. LIII.

inlassable activité, il constate que beaucoup de paysans ne comprennent pas le français : il se met à l'étude; il apprend dans des grammaires l'idiome limousin, très différent du patois toulousain et à la prononciation particulièrement difficile; puis il aborde en chaire cette langue nouvelle pour lui : il se préoccupe peu de savoir si cette initiative excite les sourires de quelques lettrés de son auditoire : il lui suffit de se mettre à portée de son peuple et de faire du bien à tous.

On peut bien dire en toute vérité, fait observer à cette occasion la mère Marie de Jésus, que l'Evêque de Limoges, dans l'exercice de son ministère, cherchait uniquement la gloire de son divin maître, dont il était tant épris qu'il aurait volontiers enduré les plus grandes peines pour le salut des âmes. Dans ces courses laborieuses, il lui est arrivé de rester pendant cinquante quatre jours de suite, exposé à une pluie continuelle; en sorte qu'on ne pouvait plus faire sécher son manteau ni ses autres vêtements. De retour à Limoges il était si fatigué, si saisi par le froid que ses membres en devinrent tout engourdis, à un tel point qu'il ne pouvait plus se remuer.....

Voici le tableau d'une de ces missions où il consume ses forces et sa vie pour le salut des âmes :

Il voulut donner une mission dans une ville de son diocèse; il s'y transporta avec quelques missionnaires. D'abord il officia solennellement; comme on ne le connaissait pas encore, les esprits étant mal disposés, il eut bien des obstacles à vaincre, bien des contradictions à essuyer. On lui témoigna dès l'abord du mépris et de l'indifférence; mais, au bout de quelques jours, le peuple changea de pensées à son égard, lorsqu'il eut remarqué la bonté, l'affabilité et le zèle de son pasteur; il lui témoigna alors autant d'attachement qu'il lui avait montré d'insouciance; tous les visages et les cœurs s'épanouissaient à sa vue. Il nomma chef de la mis-

sion un des prêtres qui étaient avec lui, se réservant de travailler comme un simple missionnaire; il prêchait, confessait, exhortait et passait les journées entières dans ces laborieux exercices, où l'assiduité et le zèle du peuple lui donnèrent beaucoup de consolations...

Mais, au bout de quelque temps de ce rude labeur, sa forte constitution est abattue, la maladie se déclare et cloue l'intrépide travailleur sur son lit : son état inspire même des craintes pour sa vie. Au milieu de l'épreuve, le serviteur du Christ fait éclater sa vertu fondamentale et caractéristique, la conformité à la volonté de Dieu. Comme nous l'avons vu jadis dans les cachettes où il dérobait sa tête au fer des assassins, il conserve toujours son calme inaltérable, prêt à mourir pour *se dissoudre dans le Christ*, prêt à reprendre sa vie de travail et d'immolation, si Dieu le trouve encore nécessaire à son peuple.

« Un jour que sa joie éclatait plus fort que d'habi-
« tude, quelqu'un lui dit : « Monseigneur, d'où vient
« que vous paraissiez si content? » Il répondit : « Je
« suis content de ce que la volonté de Dieu s'accom-
« plit. »

Après la crise violente, les médecins décident que, pour rétablir sa santé ébranlée, il est nécessaire qu'il aille respirer l'air natal et ordonnent en conséquence un séjour à Toulouse. Cette volonté divine, malgré les charmes naturels qu'elle lui présente, il l'accepte avec la même sérénité que les autres et s'y soumet avec la même obéissance. Quelques jours après, il a pris toutes ses dispositions pour son absence et, accompagné de son frère, il se met en route.

Nous ne dirons pas la joie que répand et que ressent Mgr du Bourg dans le vieil hôtel, au sein de sa famille, et au milieu de ce peuple de Toulouse, dont il a été le pasteur aux jours mauvais et qu'il a con-

servé à l'Eglise. La foule catholique l'entoure partout de son regret et de son affection enthousiaste et lui prouve que les liens du passé subsistent toujours.

Mgr Primat, dont l'attitude, depuis qu'il a été placé sur le siège archiépiscopal de Toulouse, n'a donné lieu à aucune récrimination, et qui fait des efforts louables pour faire oublier un passé triste et dissiper de trop naturelles antipathies, a toujours professé pour son collègue de Limoges, malgré l'antithèse absolue de leurs antécédents, une sincère vénération. Dans la lettre qu'il écrivait, de Nîmes, le 9 messidor an X, au citoyen Richard, Préfet de la Haute-Garonne, pour lui notifier son arrivée à Toulouse, le nouvel archevêque disait :

... J'écris par le même courrier à M. l'abbé de Barbazan pour le prévenir que c'est lui qui est chargé de m'installer. Cette distinction était réservée à M. l'abbé du Bourg, aujourd'hui évêque de Limoges[1]....

Il a depuis saisi toutes les occasions pour témoigner à la famille du Bourg une estime et une bienveillance toutes spéciales. Il acueille avec une respectueuse affabilité l'évêque de Limoges et lui donne tous les pouvoirs de sa dignité dans le diocèse, pendant toute la durée de son séjour dans le Midi : pourtant, au bout de quelques jours, sur la demande de la famille, il supprime de la liste des pouvoirs accordés, celui du tribunal de la pénitence : car, avec empressement et indiscrétion, les personnes pieuses de la ville assiègent son confessionnal et le bon prélat ne sait jamais refuser. Avec une humble obéissance, il s'incline devant la prohibition de l'autorité et va porter ailleurs son zèle. Il officie solennellement dans les diverses églises qu'il y a peu de temps il réconciliait et rendait au culte : par-

1. Arch. départ., série V[2], liasse 2.

tout le peuple l'entoure et l'acclame. Il visite les communautés qui sont en train de se reconstituer, et va porter ses avis spirituels et sa sollicitude paternelle à ces religieuses dont il a nourri les corps et les âmes pendant la Terreur. Il se rend aux hôpitaux, aux prisons, partout où il y a des douleurs à soulager, des âmes à consoler.

De temps en temps, se produisent des épisodes bien toulousains et bien touchants, des témoignages naïfs de la vivacité des souvenirs et des affections populaires. Un jour il se rend à la cathédrale; il est entouré de plusieurs ecclésiastiques et d'autres personnes de considération; tout à coup, un pauvre homme, très mal vêtu, qui conduit sa petite charrette sur la place, l'aperçoit; il reconnaît celui qu'il a escorté plus d'une fois dans les rues pour le protéger pendant les mauvais jours. Il laisse là sa charrette et, fendant la foule, il se jette à son cou en poussant des cris de joie. Les assistants ont beau le rappeler au respect dû à la dignité épiscopale; le brave homme n'en continue pas moins ses caresses et ses larmes de joie, en disant que « son cher du Bourg n'est ni fier ni glorieux ». En effet le bon évêque, souriant et ému, presse contre son cœur ce cœur si dévoué, lui dit de revenir le voir et le laisse comblé de consolations.

L'archevêque de Toulouse profite de la présence de Mgr du Bourg pour faire procéder devant lui et avec son concours, à la vérification définitive de toutes les reliques de Saint-Sernin. En conséquence, son vicaire général, M. l'abbé de Barbazan, invite à venir prendre part aux opérations de la commission nommée à cet effet « Mgr Marie-Jean-Philippe du Bourg, évêque de Limoges, attendu que nous devons à son zèle la conservation d'une partie de ces reliques et qu'étant, pendant le cours de la Révolution, vicaire général de

Mgr de Fontanges, archevêque de Toulouse, il a autorisé et dirigé les opération srelatives à cet effet ». Le procès-verbal des travaux et des conclusions de la commission, auxquels la présence et le concours de l'évêque de Limoges donnent un si grand intérêt et unevaleur spéciale, constitue le témoignage officiel de l'authenticité du trésor de la basilique toulousaine.

Le séjour de Toulouse a trop de charmes humains, pour qu'il ne se sente pas pressé d'y mettre un terme : aussi, malgré le bien qu'il y a fait pendant son séjour, dès qu'il constate que la maladie est conjurée et les forces revenues, il reprend le chemin de Limoges.

Nous l'avons constaté plus d'une fois au cours de ce récit, Mgr du Bourg conserve profondément au cœur ses affections de famille, qui ne nuisent en rien aux effusions de son zèle pour la gloire de Dieu et le bien des âmes ; il trouve force et consolation dans la présence de son frère qui vit de sa vie, se fait le confident de toutes ses ardeurs, de toutes ses sollicitudes, son coopérateur absolument dévoué. Aussi le cœur de l'évêque éprouve-t-il une vive affection et une profonde reconnaissance pour son cher Joseph. Bien qu'il ait dépassé la cinquantaine, le chevalier, malgré toutes les traverses de son existence, malgré les épreuves subies, malgré les combats auxquels il a pris part, est encore vert ; son cœur est toujours jeune avec ses affections, ses dévouements, ses aspirations vers l'idéal. Il est appelé par la Providence à la vie de famille : l'Evêque se charge de seconder pour son cher Joseph ces vues de la Providence ; et, grâces à lui, le chevalier peut écrire à son frère Bruno la lettre suivante :

Limoges, ce 28 mars 1805.

Je te l'avois dit, mon cher ami (et au fait, sans en rien savoir), qu'une influence impérieuse nous établiroit l'un ou-

l'autre; il est vrai cependant que, lors de ma dernière lettre, j'avois quelque projet de ce qui vient d'être arrêté. C'est le lendemain du jour de Pâques que j'espère recevoir de mon frère la bénédiction nuptiale. C'est avec Mlle Susanne de Cardaillac, arrivée, et que j'ai vue pour la première fois, hier au soir; cette demoiselle a 35 ans, d'un précieux caractère; elle a dû être sœur de charité; ses parents, sous prétexte de sa santé, s'opposèrent à l'exécution de son projet; elle a conservé tous les sentiments religieux qui lui avoient donné cette vocation. Tu vois, mon cher ami, que ce mariage, qui n'est pas le résultat de la passion, remplit mes vues... La demoiselle n'a rien; moi, j'ai peu de choses; en conséquence nous devons aller très doucement...

Evidemment le nouveau ménage n'a pas les opulences de le terre, mais il a en abondance les vertus et les bénédictions du ciel. Ils établissent leur foyer tout auprès du palais épiscopal et Mgr du Bourg s'y rend fréquemment, apportant dans ce milieu chrétien les grâces d'en haut. Ce n'est jamais sans un sentiment de respectueuse émotion que j'arrête mes yeux sur un tableau représentant le Prélat dans ce groupe de famille, au milieu duquel une charmante enfant attache sur lui son regard caressant et doux.

Pour donner une idée de la vie pastorale de Mgr du Bourg, reproduisons le postcriptum de sa lettre de vœux de bonne année, du 27 décembre 1807, à Mgr de la Porte :

Pendant mon voyage à Toulouse, j'ai toujours espéré que je pourrois vous aller voir; les choses ne se sont pas arrangées comme je l'aurois voulu; mais j'espère être plus heureux dans une autre circonstance. Je mettrai un grand prix à profiter de vos conseils et de vos exemples. Je vais après Pâques me mettre en marche pour aller donner une mission et deux retraites pour les prêtres; car je suis déterminé à le faire tous les ans, tantôt à un endroit, tantôt à l'autre. Recommandez cette œuvre au bon Dieu.



MONSEIGNEUR DU BOURG ET SA FAMILLE A LIMOGES

d'après un tableau conservé au château de Mondonville.

Notons ici d'intéressantes divergences d'appréciations qui, sans altérer leur affection réciproque, se manifestent dans leur correspondance entre Mgr du Bourg et M. Emery, ordinairement si d'accord dans leurs vues et leur ligne de conduite. Les appréhensions, que le premier a rapportées de Paris sur l'avenir des relations entre l'Etat français et l'Eglise, ne font que se confirmer de jour en jour. L'Evêque célèbre toujours les grandes choses opérées par Napoléon, les victoires qu'il remporte sur ses ennemis, l'auréole de gloire dont il ceint le front de la patrie ; mais il est épouvanté devant cette ambition que n'arrête aucune barrière. — Sur l'invitation de l'Empereur, il fait chanter le *Te Deum*, et pour la prise d'Ulm, et pour Austerlitz, et pour Wagram ; mais dans son particulier, son cœur oppressé de tristesse demande à Dieu de conjurer les menaces de l'avenir. Il se demande avec anxiété ce qui arrivera le jour où celui qui a fait de si grandes choses pour la Religion en France croira trouver un obstacle à ses vues dans ce vieillard désarmé qui lui a donné des preuves si anormales de sa condescendance et de son affection et qui en a été si mal payé. Les maussaderies qui s'accentuent de jour jour de la part des agents du gouvernement impérial le confirment dans la conviction que, dès le premier jour, l'Empereur a entendu subordonner les intérêts de l'Eglise à ceux de sa politique et qu'il est bien décidé à maintenir cette manière de voir et d'agir. Il fait à son ami de Paris la confidence de ses appréhensions. M. Emery est trop près du centre pour distinguer aussi nettement les dangers de l'avenir. Les intérêts de son œuvre sulpicienne lui imposent une grande réserve ; les témoignages de bienveillance personnelle que lui prodigue l'Empereur, son très vif attachement pour le cardinal Fesch, dont le bonapartisme familial

influence d'une manière fâcheuse l'attitude et la fermeté, le maintiennent encore dans son optimisme.

5 janvier 1806.

... Il faut espérer que la paix, permettant à l'Empereur de s'occuper des affaires de l'Eglise, fera finir toutes les tergiversations; car il y a la moitié des évêques qui n'ont pas pu encore obtenir de local. J'exhorte fort M. le cardinal Fesch à revenir promptement; car il n'y a que lui qui ait la facilité de parler à l'Empereur et le zèle pour le bien de l'Eglise... Sans doute, Monseigneur, vous ne doutez pas que j'aye fait, au commencement de l'année, et que je ne fasse encore pour vous les vœux les plus étendus et les plus sincères. Que Dieu veuille bénir et votre personne et vos travaux : Les contradictions ne doivent pas vous manquer; c'est l'appanage de toutes les sages administrations, je veux dire de toutes celles qui sont agréables à Dieu...

La lettre suivante, une des plus importantes de la collection, montre M. Emery maintenant son optimisme, malgré la rupture diplomatique entre l'Empereur et le Pape, et s'élevant avec une certaine vivacité contre des appréhensions provinciales qu'il traite de chimériques :

24 juillet 1806.

Monseigneur,

Je ne suis point surpris que les bruits qui vous alarment soient parvenus jusqu'à vous; nous en avons ici les oreilles rebâtues; c'est de Paris qu'elles se répandent dans les provinces. Mais vous pouvez et devez croire que ce sont de faux bruits. Certainement la Religion et l'Eglise ne sont pas ce qu'elles devroient être; elles manquent de secours et de protection suffisante. Mais c'est une calomnie atroce de dire que le gouvernement veut détruire la Religion. C'est encore un bruit très faux qu'on s'occupe d'un règlement pour la Religion qui intéresseroit sa substance. M. le cardinal Fesch m'a pleinement assuré qu'il n'en étoit rien. Il est vrai qu'il

y a une brouille fâcheuse entre le Pape et l'Empereur, mais elle ne regarde que le temporel : l'objet principal est qu'on veut que le Pape s'oblige par un traité à fermer ses ports aux Anglais et aux Russes toutes les fois que la France sera en guerre avec eux ; et le Pape, disant qu'il est le Père commun, s'y refuse...

J'ai raconté à M. votre Secrétaire que les deux nouveaux nommés aux évêchés de Montpellier et de Metz ont eu, dans la Chambre de l'Empereur, une conversation de deux heures, en présence seulement de l'impératrice et du cardinal Fesch ; l'Empereur a dit dans cette occasion les choses les plus favorables à la Religion....

Quant à la destruction des églises qui ne servent pas, vous devez l'empêcher autant que vous pourrez ; il faut que les villages, où sont ces églises, se chargent des réparations. Si vous ne pouvez empêcher qu'elles ne se vendent, faites-les acheter par des personnes qui les conservent pour le culte. Je sens que vous pouvez être à ce sujet très contraire à vos préfets ; et on dit *que vous ne vivez pas avec eux en assez bonne intelligence ;* ménagez-les et consentez quelquefois à ne pas faire un certain bien pour pouvoir en faire un beaucoup plus grand. — Plus la Religion est en danger, plus nous devons redoubler de zèle pour elle ; que gagnerions-nous à abandonner la partie ? Dieu en seroit-il mieux servi ? Espérons que tout ira de mieux en mieux. Le parti des Philosophes, disoit l'Empereur, va toujours en baissant et celui de l'Eglise, toujours en se fortifiant. Croyons toujours que le Seigneur nous dit en général : *Confortate manus dissolutas et genua debilia roborate ;* et à chacun de nous : *Confortare et esto vir.*

Du reste, l'optimisme que, même dans cette lettre, on sent être plutôt un désir qu'une conviction, ne sera pas de longue durée dans l'esprit si droit de M. Emery. Les désillusions ne tarderont pas à se produire devant la brutalité des faits. Le vieux confesseur de la foi retrouvera alors pour la défense de l'Eglise

toute la fermeté et l'énergie des anciens jours. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Dans aucune des guerres incessantes de cette période, l'ambition de l'Empereur ne se manifeste avec plus de cynisme que dans la guerre d'Espagne. Sans motif valable, sans provocation, les troupes françaises franchissent les Pyrénées et envahissent le vieux pays catholique que sa pauvreté n'a pu garantir contre d'insatiables convoitises et que Napoléon veut soumettre à sa domination universelle. Les Espagnols ont assez de foi dans l'âme et de sang au cœur pour ne pas hésiter devant la formidable invasion ; ils courent aux armes, et, comme leurs pères au temps des Maures, ils vont héroïquement affronter la mort pour la Religion et la Patrie. La guerre sainte éclate d'un bout à l'autre de la péninsule. Les garnisons des places fortes font pour la défense de leurs murailles des prouesses qui stupéfient d'admiration les vétérans de l'armée française, bons juges en la matière, et n'abandonnent aux ennemis que des ruines fumantes et rouges de sang. Comme en Vendée, de derrière toutes les haies, à l'entrée de tous les défilés, des coups de feu partent, et le long de la route les cadavres étendus jalonnent le passage des envahisseurs qui se débattent en vain contre les incessantes attaques des guerillas insaisissables. Dans cette guerre injuste, la gloire du Grand Capitaine pâlit et une de ses armées subit la honte de la capitulation. Pour laver la tache de cet affront, Napoléon déshonore son lieutenant, coupable de s'être trop conformé à ses instructions, et lance sur l'Espagne des masses formidables de troupes. Le flot envahisseur met tout à feu et à sac. Les villes sont saccagées, les villages brûlés, les églises et les monastères pillés : bientôt après, on voit emmener hors de leur patrie et interner dans des villes du cen-

tre de la France des masses de prisonniers de guerre, de ces braves gens qui se sont si bien battus et ont failli faire pâlir l'étoile impériale.

Limoges est une des villes désignées pour l'internement des Espagnols. La population voit, avec une grande commisération, arriver ces longues colonnes de prisonniers hâves, avec les vêtements en guenilles, se traînant avec peine, épuisés par la fatigue et la faim, la fièvre, les blessures à peine fermées et, derrière, les interminables files de charrettes, avec ceux qui ne peuvent plus marcher et qu'on n'a pas encore enfouis le long de la route. Laissons la Mère Marie de Jésus nous raconter les scènes si tristes, mais admirables, dont la ville de Limoges est alors le théâtre :

... On doit rendre ce témoignage aux habitants de cette ville qu'ils se comportèrent avec une grande charité à l'égard de ces infortunées et leur donnèrent les secours qui dépendaient d'eux. Mgr du Bourg dit que, s'il était nécessaire, il prêterait son palais pour mettre les malades et qu'il le verrait volontiers devenir un hospice pour quelque temps.

L'hôpital de St Alexis se trouva si encombré par ce grand nombre de prisonniers qu'on fut obligé de les placer en plusieurs endroits, aux Jacobins, au Séminaire, aux Pénitents blancs : c'étaient des églises et d'anciennes communautés.

Bientôt la maladie devint épidémique et se répandit dans toute la ville ; les sœurs de St Alexis se partagèrent pour aller porter du secours dans les divers lieux où étaient les prisonniers. Tous les aumôniers de l'hospice tombèrent malades, ainsi qu'une grande partie des sœurs. Les religieuses de St Alexis vinrent rendre compte à l'Evêque du triste état des choses. Aussitôt ce bon pasteur, se levant avec empressement, leur dit : « J'y vais moi-même tout à l'heure. »

— Mais Monseigneur, lui dit une des religieuses, vous pouvez y envoyer quelque prêtre, sans exposer ainsi votre personne.

— Soyez tranquille, mon enfant, je suis ami de S^t^

Charles et parent de S[t] Roch — et puis, je dois donner l'exemple à mon clergé. » Il partit aussitôt et se rendit à l'église des Jacobins, où les infortunés Espagnols étaient couchés par terre sur la paille et d'où leurs membres pourris et gangrenés répandaient une odeur infecte. Le prélat, pour pouvoir les confesser, fut obligé de se courber profondément contre terre, dans la position la plus pénible et la plus dangereuse, approchant son visage de leur bouche mourante pour entendre leurs dernières paroles. Après avoir passé toute l'après-dînée jusqu'au soir dans ce laborieux ministère, il se transporta aux Pénitents blancs, où il en confessa un grand nombre, mais dans une position moins pénible. Ayant appris que tous les aumôniers de l'hôpital étaient tombés malades, il s'y rendit promptement et voulut même passer la nuit dans une petite chambre qui se trouvait entre les salles, afin d'être plus à portée de secourir les malades. Le lit qu'on lui donna était trop court, et comme on lui en témoignait de la peine : « Ne vous inquiétez pas, mes enfants, répondit le bon prélat, je me raccourcirai. » Il passa ainsi quatre nuits au milieu des morts et des mourants, jusqu'à ce qu'un prêtre, qui avait appris l'espagnol durant l'émigration, s'offrit à sa place. Cela joint aux instances de son Chapitre, assemblé en corps, fit revenir le charitable Evêque dans son palais. Il allait néanmoins très souvent visiter les malades ; et chaque fois qu'il en revenait, il était obligé de changer de linge et d'habits à cause de la vermine et de la pourriture dont ses vêtements étaient couverts.

C'était un spectacle bien consolant aux yeux de la foi que de voir ce bon pasteur, ainsi que S[t] Charles Borromée, au milieu des mourants et des trépassés, braver la mort avec un calme et une tranquillité parfaite, s'offrir au martyre de la charité, comme il s'était exposé au martyre de la foi ! La palme, qu'il semblait tenir, s'échappa encore de ses mains.

Après avoir adressé son salut de respectueuse admiration à toutes les victimes de la charité, qui dans les rangs du clergé ou parmi les dames de la société,

périrent dans l'exercice de leur héroïque dévouement, la Mère Marie de Jésus ajoute:

Pendant que la mort frappait ainsi à coups redoublés, Mgr du Bourg s'offrit au Seigneur en sacrifice, disant : « Seigneur, frappez le Pasteur, épargnez le troupeau. » La maladie enleva huit hospitalières qui moururent martyres de la charité. La dernière qui mourut fut la mère St-Laurent, supérieure de l'hospice. A Mgr du Bourg, qui venait la visiter souvent dans sa maladie, cette sainte religieuse dit : « Je me suis offerte à Dieu ; j'espère être la dernière personne qui mourra. » En effet, ce fut la dernière victime de la charité ; car l'Ange du Seigneur remit son épée au fourreau et la contagion cessa.

Certes, si la guerre d'Espagne n'a pas jeté un éclat nouveau sur le prestige de l'armée française, celle qui, peu de temps après, va avoir son théâtre dans la péninsule italique va le faire encore moins. Mais nous nous trompons: elle ne constitue certes pas un fait de guerre, elle est appelée en langue française d'un autre nom, cette occupation par les troupes du général Miollis de la ville de Rome, dont les portes ne sont pas fermées et les remparts ne sont pas défendus. Du Quirinal, où les triomphateurs viennent de l'enfermer, Pie VII proteste, au nom des droits de l'Eglise violés, au nom de sa dignité de Vicaire du Christ outragée ; au moment où le drapeau français est arboré au château Saint-Ange, le Pape prisonnier lance sa bulle d'excommunication contre le tout-puissant et redoutable empereur. Elle est encore moins un acte militaire, cette expédition exécutée dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, par Radet à la tête de ses gendarmes. Il envahit la demeure pontificale, et va porter sa main lâche et criminelle sur la personne sacrée du vieillard désarmé. Le valet intime, de la

part de son maître, à Pie VII l'ordre d'abdiquer son pouvoir temporel.

Le Pape, debout, l'écrase de son regard et lui répond avec fermeté :

« Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, nous « ne voulons pas. Le domaine temporel est à l'Eglise « romaine et nous n'en sommes que les administra- « teurs. L'Empereur pourra nous mettre en pièces, « mais il n'obtiendra jamais cela de nous [1]. » Et alors le Pape est jeté dans une voiture solidement verrouillée et brusquement emmené prisonnier en France. Pendant que le galop des chevaux l'emporte, le prisonnier prie pour cette Eglise qu'il incarne et pour laquelle il s'offre en victime à Dieu, et aussi pour ses ennemis. Sa pensée se reporte à ce voyage qu'il y a cinq années de cela il a fait dans les illusions de son cœur, dans son dévouement pour l'Eglise de France; et il contemple le présent, imprévue et douloureuse conséquence du passé. Puis le voilà seul; on l'a séparé de ses fidèles. « Le chef d'escadrons Gaillot s'empare du Car- « dinal Pacca et l'enferme à Fenestrelle, pendant « que le colonel Boisard conduit Pie VII par Valence, « Avignon, Aix, Nice, jusqu'à Savone, où il est consti- « tué prisonnier d'Etat et séparé de ses ministres et « de ses amis [2]. »

Alors se déroule, aux yeux du monde, ce duel unique dans l'histoire entre un potentat dont un seul regard fait trembler l'Europe, devant qui les souverains des peuples s'inclinent avec la soumission et l'obséquiosité de courtisans, qui a autour de lui ses ministres, ses généraux et sous lui sa Grande Armée, et un pauvre vieillard, prisonnier, dépossédé, sans Etat, sans armée, isolé de tous les siens. Eh bien!

1. M. Méric, *M. Emery et l'Eglise de France*, t. II, p. 253.
2. M. Méric, *Id.*, *id.*, t. II, p. 256.

Dans cette lutte du géant Goliath contre le petit David, la puissance de la terre vient se briser contre cette faiblesse invincible qui est la force de Dieu et recevoir sa blessure mortelle. Les menaces, les promesses, les habiletés de la diplomatie, les dialectiques du Gallicanisme ne peuvent rien contre le *non possumus* prononcé par le Pape après une oraison aux pieds de la Croix.

Oh ! si Pie VII voulait consentir à venir établir sa résidence à Paris, sous la protection et la dépendance de l'Empereur, quelle splendide réception lui ferait Napoléon dans sa capitale, quelle impériale liste civile, il lui assurerait, quel majestueux palais il lui offrirait pour sa résidence ! — Mais le Pape préfère la liberté de l'Eglise à la sienne propre ; il repousse les dons et reste à Savone. L'Empereur écume de rage impuissante contre cette faiblesse qui ne s'incline pas. Cette résistance, comme il voudrait en venir à bout ! Ce roseau qui ne rompt pas, comme il serait heureux de s'en débarrasser ! Mais il se sent désarmé. — Sa profonde intelligence, les sentiments ataviques de sa race, les souvenirs d'un passé encore récent lui interdisent l'emploi des moyens extrêmes : les fossés du donjon de Vincennes ne sont pas une solution dans la circonstance présente. — Napoléon ne peut pas, ne veut pas donner à Pie VII la couronne du martyre.

Un spectacle se présente à nous, plus triste que celui du Pape captif ; car, depuis la prison Mamertine, bien des successeurs de saint Pierre ont eu l'honneur de porter des chaînes pour le nom de Jésus et, dans leurs souffrances et leur captivité, ont trouvé la source d'admirables expansions pour la Sainte Eglise. Ce spectacle douloureux et humiliant, c'est celui que donne une notable partie du haut clergé de France. Un certain nombre des évêques nommés au Concordat, gallicans ou

constitutionnels, une fraction même, non insignifiante du Sacré-Collège, prélats violets ou rouges, gorgés d'honneurs, de rentes, de titres, de décorations par le Maître, forment autour de lui une cour brillante et servile et mêlent leurs adulations ecclésiastiques à celles de la foule de fonctionnaires chamarrés d'or, sans se rappeler que Napoléon retient captif leur Père, le chef de l'Eglise et qu'il a été excommunié par lui. L'Empereur, grisé par ces adulations, ces protestations de dévouement sans limites que clament à son oreille tous ces évêques et cardinaux, croit par eux être maître de la situation. L'institution canonique que le prisonnier de Savone refuse aux évêques nommés en dehors de lui par la puissance civile, il compte bien trouver dans l'inépuisable arsenal des *libertés de l'Eglise Gallicane* le moyen de s'en passer, grâce à la bienveillante coopération d'un clergé tout gagné à sa cause.

Ce clergé de la Cour impériale jette un discrédit général et immérité sur l'ensemble du clergé français de cette période. Pendant que les prélats les plus, en vue adulent le maître, dont les faveurs leur semblent si précieuses à recevoir et à conserver, les autres se sont retirés dans leurs diocèses : n'ayant pas les moyens de protester contre un pouvoir qui a supprimé toute liberté pour le pays et surtout pour l'Eglise et qui impose à tout l'Empire un silence de mort, ils se confinent loin de la capitale ; leur action s'efface devant le public et se concentre, plus ardente que jamais, dans les œuvres de leur charité et de leur apostolat. Un des premiers, Mgr du Bourg prend cette attitude, dès qu'il voit réalisées les craintes conçues depuis longtemps. Il rompt toute relation avec le persécuteur, l'excommunié. Les mandements s'arrêtent brusquement à cette époque : il ne peut pas dire ce qu'il a

sur le cœur, il garde le silence : il se contente de souffrir, de prier, de se dépenser sans mesure pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Il est permis de supposer que, comme ses amis de Bordeaux et de Carcassonne, il fait parvenir, par des voies mystérieuses, au prisonnier de Savone les protestations de sa tendresse filiale et de sa fidélité à toute épreuve.

Quelques lettres qu'il adresse durant cette période à Mgr de la Porte, et qui se ressentent de la compression générale de la France et du peu de sécurité des correspondances, surveillées par la police, vont nous faire connaître et les douloureuses préoccupations du saint évêque et les ardeurs de sa vie apostolique :

(Lettre du 29 juillet 1809
à Mgr de la Porte, à Carcassonne.)

Je suis bien fâché, mon cher confrère, que vous ayez d'aussi bonnes raisons pour aller à Paris ; mais je serai bien enchanté que vous vouliez bien vous arrêter à Limoges : plus de temps vous y resterez, plus je serai satisfait, d'autant que je voudrois que nous puissions parler à notre aise de nos affaires. Mais vous aurez la bonté de prendre votre temps plutôt à l'avance qu'en retard : car je dois partir le 16 août pour aller faire ma visite et quelque désir que j'eusse de m'arrêter avec vous, je ne le pourrois, car je suis inprimé et annoncé partout où je dois passer...Je pense que vous ne serez pas curieux de voir les gens de la ville et je ne donne pas *à manger;* en sorte que vous vous contenterez de mon petit ordinaire, avec lequel vous trouverez les sentiments d'un serviteur et ami.

(Lettre du 21 septembre 1809,
à Mgr de la Porte, à Paris.)

Je suis bien fâché qu'on vous retienne à Paris. Je serois bien contrarié de n'être pas ici à votre retour; et, il y a apparence, je pars de demain en huit pour aller donner une retraite; aussitôt après mon retour, j'irai en donner

une autre, puis une autre. Dieu veuille que nous réussissions à donner de la consistance aux principes ; je suis disposé à multiplier mes efforts, à proportion que le démon en fera le plus.

Je suis bien inquiet sur ce qui regarde nos affaires : il est étonnant qu'on ne sache rien...

(Lettre du 26 septembre 1809,
à Mgr de la Porte, à Paris.)

Je profitterai du départ de mon cousin, mon cher seigneur, pour vous faire part d'une chose qui m'est arrivée, afin que, par vos bons offices, vous me tiriez de peine, ou que vous me disiez où j'en suis. J'ai reçu une lettre du ministre par laquelle il me mande que l'Empereur ne veut pas de *missions* et que le moindre délai que j'y mettrais seroit regardé comme un acte de désobéissance. Vous savez que je voulois en donner une; mais j'ignore si, en m'annonçant qu'il ne veut pas de prêtres *errants* qui vont s'agiter, je dois me regarder comme compris dans la prohibition. J'en serois bien fâché, car il paroit que le Seigneur a opéré du bien par ce moyen et je ne voudrois pas qu'il fût arrêté.

Dans ce moment, je suis occupé d'une retraite de prêtres, en sorte que je n'ai pas le temps de vous écrire plus longuement; mais je vous dirois que, si vous voulez m'écrire en secret sans danger, il faudroit que vous eussiez la bonté, quand vous aurez fini votre lettre en noir, de m'écrire avec du lait entre les lignes et à mon tour, je vous répondrai de la même façon ; il vous suffira de faire chauffer ma lettre pour faire ressortir ce que je vous ai écrit : alors vous connoîtrez mon intention, parce que dans mon nom je mettrai deux croix. Je désirerois bien savoir des nouvelles du Pape ; ici on dit que l'Empereur est tombé gravement malade...

Cette lettre, transportée par voie sûre, nous montre quelles sont les soupçonneuses entraves apportées par l'Empereur au zèle des Evêques qui ne sont pas dans

ses antichambres et qu'il tient pour suspects et bientôt traitera en ennemis.

Pour réaliser les plans de son ambition effrénée et étendre son Empire sur le domaine des âmes, en présence des difficultés soulevées par l'irréductible résistance de Pie VII, Napoléon institue sa commission ecclésiastique; il y fait entrer en majorité ses créatures, décidées à aller jusqu'au bout; pour lui donner un peu de respectabilité, il y introduit des hommes d'une dignité irréprochable, tels que le P. Fontana, Général des Barnabites, et M. Emery. Sous la pression du pouvoir qui a carrément exposé son plan et ses désirs, dans la crainte de déplaire au despote et, peut-être aussi chez quelques-uns, dans l'espoir de faciliter la délivrance de Pie VII, cette réunion de prélats viole tous les principes de la hiérarchie catholique et ouvre la porte au schisme; elle demande un concile national pour suppléer aux institutions canoniques que le Pape refuse et déclare nulle et de nul effet la bulle d'excommunication lancée par Pie VII contre Napoléon. Au milieu de ces hommes qui sacrifient à leur servilisme les devoirs de leur caractère sacré, M. Emery reste toujours debout, défend les droits de l'Eglise avec une fermeté inébranlable dans son respect, et force l'hommage de ses contradicteurs étonnés, troublés déjà par les premiers reproches de leur conscience. « Il refuse de « signer les réponses de la commission, ne pouvant « approuver un acte que sa conscience condamne « et contre lequel il vient de protester avec une si « noble fermeté [1]. »

A cette occasion, il écrit à son cher évêque de Limoges un billet où, à travers les réticences imposées, on sent la douleur qui oppresse son âme et sa volonté

1. M. Méric, *M. Emery et l'Eglise de France*, t. II, p. 330.

arrêtée de dégager sa responsabilité personnelle de cet acte collectif :

10 décembre 1809.

... Vous avez bien raison de penser que j'ai besoin de sagesse et encore plus de force : je vous remercie d'avoir bien voulu les demander pour moi et je vous prie de persévérer dans cette demande. Je crains bien que tout n'aboutisse seulement à des conséquences contre ceux qui auront été chargés de donner leur avis : et je vous prie de penser, à tout événement, qu'une délibération peut n'être point prise *à l'unanimité*. Les affaires publiques sont toujours dans le *statu quo*.

Les événements marchent leur train rapide et invinciblement se précipitent vers une solution qu'on ignore et qui va déjouer les prévisions de la sagesse humaine. Napoléon est trop grisé de succès, trop aveuglé d'ambition pour s'arrêter dans la voie où la logique des faits l'entraîne. A sa volonté, qui a triomphé de tous les obstacles humains, un seul homme résiste, au nom de l'Eglise du Christ dont il est le chef. Et cette Eglise, Napoléon se dit que c'est à sa protection bienveillante qu'elle doit sa résurrection et qu'il n'a qu'à la laisser retomber dans son sépulcre. Il lui faut son Eglise nationale, qui, sur les ruines d'un passé à jamais démoli, lui donnera l'omnipotence, objet de ses rêves hallucinés.

Une seconde commission ecclésiastique est réunie, plus servile encore que la première : M. Emery y figure encore. La réponse de cette réunion dépasse encore l'odieux de la précédente : brutalement elle prend parti pour l'Empereur et lance ses outrages contre la résistance de Pie VII : elle déclare que, puisque ce dernier refuse de remplir les devoirs de sa charge, l'Eglise de France n'a qu'à pourvoir à sa propre con-

servation. Ce n'est plus simplement au cours d'une séance que M. Emery prend la parole pour la défense de la vérité : c'est en réunion publique, devant l'Empereur qui, dans un discours violent, vient de déverser les amertumes de sa colère contre le Pape, de déclarer sa résolution d'un concile national pour libérer la France du joug du Saint-Siège. Interpellé par Napoléon, M. Emery se lève : avec le calme de sa conscience droite, avec la fermeté de ses principes, il expose la doctrine catholique, maintient les droits du Pape, la primauté du Saint-Siège : l'austérité de sa noire soutane, sa tête qui s'élève, auréolée de sa foi, de sa dignité, de tout son passé, et de sa couronne de cheveux blancs, ressortent au milieu de tous ces personnages chamarrés et courbés : ses yeux ne s'abaissent pas devant le regard de celui qui, par un froncement de sourcil, fait trembler l'Europe. Subissant involontairement l'influence de cette vertu et de ce courage, Napoléon se détourne de la cohue des prélats courtisans qui protestent par leurs lâches adulations et qu'il méprise, pour s'incliner devant le vieux confesseur de la foi qui ose lui dire la vérité.

Après cet acte de noble énergie qui magnifiquement couronne sa vie de luttes et de dévouement, l'octogénaire épuisé se retire dans la solitude d'Issy et se prépare à la mort qu'il voit venir et salue avec bonheur : il a largement accompli sa tâche au service de Dieu et de l'Eglise ; il a droit au repos. Le 28 avril 1811, l'heure de la délivrance sonne : l'Eglise de France perd un de ses plus fermes soutiens ; et Mgr du Bourg, le maître, l'ami, le conseiller, à qui l'ont de tout temps uni une profonde estime, une grande confiance et une intime amitié et qui a eu sur ses destinées une influence prépondérante.

Napoléon se décide enfin à convoquer *son* concile

national, qu'il a plusieurs fois annoncé, que la seconde commission Ecclésiastique a approuvé et qui, suivant ses prévisions, va trancher le nœud gordien et fonder l'Eglise Nationale, en face du Saint-Siège dépouillé, prisonnier et agonisant. Dans la pensée de l'Empereur, c'est le commencement de la fin pour le règne de Dieu : dans la pensée de Dieu, c'est le commencement de la fin pour le règne de l'Empereur. Or Dieu a toujours raison.

Les évêques de France et d'Italie sont convoqués pour ces assises solennelles qui doivent s'ouvrir dans la première quinzaine de juin de l'année 1811. L'Empereur, pour donner plus d'éclat à la cérémonie du baptême de son fils, de son héritier, de celui qui est présenté au monde sous le nom néfaste pour lui de *Roi de Rome*, veut que les Prélats arrivés à Paris rehaussent de leur présence la pompe des fonctions sacrées et reçoivent pour leurs votes ultérieurs la suggestive influence de cette puissance si brillante dans le présent, si assurée dans l'avenir. Il retarde donc l'ouverture du Concile jusqu'après la cérémonie, au 17 juin.

Il a tenu du reste à traiter magnifiquement tous ces prélats qu'il a convoqués de tous les points de son immense empire et à leur laisser entrevoir, à travers les largesses du présent, les dispositions de l'avenir. Des logements sont mis à leur disposition et cinquante francs d'indemnité par jour viendront les mettre en mesure d'entourer de dignité et de prestige leur séjour dans la capitale.

Tous les Evêques convoqués sentent trop bien l'importance des questions à traiter et la gravité des votes à émettre et des décisions à prendre, pour songer à décliner, en s'abstenant, la lourde responsabilité. Les uns y vont avec la volonté très arrêtée d'être

agréables à l'Empereur; les autres, avec une volonté au moins aussi arrêtée d'être agréables à Dieu et de faire leur devoir. Chez ces derniers, on sent, avec les inébranlables résolutions de foi, de fidélité au Pape, une grande préoccupation : ils se défient, non de leur cœur, ou de leur volonté, mais de leurs lumières; ils ont peur d'être entraînés, sans le vouloir et s'en apercevoir, dans quelques pièges tendus par les tortueuses finasseries de l'Ecole gallicane et d'émettre, malgré eux, des votes qui iraient contre leurs idées et compromettraient leur cause. Aussi tiennent-ils à se grouper, entre Evêques sûrs, pour s'entendre avant et durant le concile. Mgr du Bourg écrit dans ce sens à Mgr d'Aviau, qui est leur chef de file dans la région. Il s'adresse surtout à son ami de cœur et de pensées, à Mgr de la Porte, pour disposer toutes choses de manière à se tenir à côté l'un de l'autre pendant cette période angoissante :

(Lettre du 12 mai 1811,
à Mgr de la Porte, à Carcassonne.)

... Je désirerois bien que nous puissions être à portée l'un de l'autre pendant notre séjour à Paris. Mais je me suis adressé à M. l'archevêque de Bordeaux; je ne serai libre qu'autant que j'aurai reçu une réponse de lui; le retard d'une réponse positive me gêne et l'offre qu'on m'a faite de me mettre en rapport avec un autre m'embarrasse, parce que je ne sais pas qui il est et si nous pourrons nous convenir : votre appartement vous attendra chez moi et, à cette époque, nous verrons ce que nous pourrons faire pour avoir des rapports tels que je les désire avec vous...

(Lettre du 31 mai de Paris,
à Mgr de la Porte, à Carcassonne.)

... J'aurois bien désiré faire comme vous, mon cher Seigneur, et il y a apparence que mes motifs étoient les mêmes; mais on a jugé dans mon conseil que je devois partir : c'est

lundi que je me mettrai en route : j'aurois été bien enchanté de faire le voyage avec vous : je pensois même que nous aurions pu nous arranger, en sorte qu'ayant deux voitures nous aurions choisi la meilleure pour nous mettre ensemble, avec celui que nous aurions préféré pour pouvoir raisonner à notre aise. Je pense que, si vous êtes logé dans le même quartier que celui où je vous ai vu, nous serons éloignés l'un de l'autre. Je suis placé rue Jacob, hôtel de Modène. Je serois bien satisfait d'avoir des relations suivies avec vous. On m'a assuré qu'il y avoit plusieurs Evêques dans la même rue : mais c'est de vous que j'aurois voulu être près. Vous sentez qu'il y en a plusieurs dont le voisinage ne me seroit pas utile.

La lettre du 12 juin est adressée à Mgr de la Porte, qui vient de descendre à l'*hôtel d'Orléans*, à Paris. Mgr du Bourg y félicite son ami d'être resté jusqu'à ce jour loin de Paris et d'avoir esquivé ainsi bien des ennuis qu'il a dû lui-même subir ; il le rassure du reste sur ce qui s'est fait depuis les premiers jours :

... Il paroit, mon cher confrère, que ceux qui ont été ici à l'époque que vous vouliez éviter ne sont pas en pire situation que ceux qui n'y sont pas venus. Nous n'avons pas eu de signatures à donner : mais je suis bien fâché que l'ordination n'ait pas été faite...

Maintenant les deux amis peuvent se voir et remplacer par des conversations cœur à cœur des correspondances où l'œil de la police est toujours prêt à pénétrer.

Joseph du Bourg a accompagné l'évêque de Limoges à Paris : c'est son ami, son confident, son soutien ; il est là, prêt à partager toutes ses émotions, ses joies, ses douleurs, ses inquiétudes et, au besoin, plus encore, comme nous le verrons tout à l'heure. Une lettre qu'il écrit au soir du lundi, 17 juin 1811, à son

frère Bruno donne quelques détails sur la cérémonie de l'ouverture du Concile.

... J'ai été à la session d'ouverture du Concile; pour être placé, je suis arrivé à 5 heures du matin; cela n'a commencé qu'à 9 heures et a duré jusqu'à 2 heures. 106 Cardinaux, Archevêques ou Evêques ont formé cette assemblée imposante. Tout s'est passé avec ordre et majesté : mercredi est la première assemblée pour traiter d'affaires et, le 29, jour de la St Pierre, se fera la première session publique, où l'on publiera ce qui aura été arrêté d'ici là : l'on suit avec exactitude tous les anciens errements, surtout celui du concile de Trente...

Dans cette cérémonie, dont le bon chevalier nous donne un aperçu si sommaire, viennent de se passer des incidents significatifs qui excitent la surprise et l'indignation de Napoléon. Mgr de Boulogne, évêque de Troyes, chargé de prononcer le discours d'ouverture, fait avec courage et éloquence une profession de fidélité au Saint-Siège et de soumission filiale au Pape, qui impressionne vivement l'assemblée épiscopale. Au *placet* soumis à tous les membres pour l'ouverture du Concile, Mgr d'Aviau ajoute la restriction, « sauf « toutefois l'obéissance au Souverain Pontife, obéis- « sance à laquelle je m'engage et que je jure [1] ». Il n'est pas douteux que les Prélats de son groupe n'aient adopté, eux aussi, cette courageuse formule arrêtée d'un commun accord. A la fin, le Cardinal Fesch, président du Concile, prononce la formule canonique du serment où il promet fidélité au Saint-Siège et à l'Eglise.

Nous n'avons pas à redire ici tous les incidents de cette assemblée mouvementée : les fureurs de Napoléon éclatant comme des coups de foudre, les habile-

1. Welschinger, *l'Empereur et le Pape.*

tés de ses créatures pour conjurer l'orage et entraîner leurs confrères aux capitulations, les discours admirables de foi et de dévouement des défenseurs de la vérité ; et enfin l'Empereur se vengeant de ces irréductibles courages en les faisant emprisonner. Puis il s'arrête brusquement dans cette voie de la violence ; et, se déclarant vaincu,il dissout brusquement ce Concile, qui a refusé d'être son instrument.

Demandons au manuscrit de la Mère de Jésus quelques détails sur le Concile et sur la part glorieuse qu'y a prise Mgr du Bourg :

L'Evêque de Limoges montra le même courage et la même fermeté que dans les autres circonstances épineuses de sa vie ; lorsqu'un ministre osa, d'un ton menaçant, le presser de se soumettre aux volontés de celui qui gouvernait la France, il répondit avec un courage digne d'un saint Basile : « Mon âme est à Dieu, mon cœur est au Pape, mon corps est à votre disposition. » Après avoir employé divers moyens pour le faire plier aux volontés du Souverain, on désespéra de vaincre sa résistance. Quant à lui, il s'attendait à tout, sans rien perdre de son calme et de sa tranquillité habituels. Il s'aperçut un jour que sa voitures était environnée de gendarmes; aussitôt, sans se troubler, il se munit de son bréviaire. Les Evêques qui montrèrent le plus de fermeté s'assemblaient souvent chez lui, afin d'agir avec plus de concert : c'étaient les Evêques de Troyes, de Tournay, de Gand, de Bordeaux, d'Angers, de Mende, d'Agen, de Carcassonne, de Namur et de Digne. Un soir, qu'ils conféraient ensemble chez l'Evêque de Limoges et qu'ils s'animaient à souffrir et même à mourir pour Jésus-Christ, il arriva que les trois premiers étaient envoyés en exil ; le lendemain Mgr du Bourg s'attendait à les suivre; toutes les mesures avaient été prises pour un tel voyage, pour lui et pour son frère, qui était décidé à le suivre, en qualité de domestique, pour lui rendre tous les devoirs de l'amitié la plus fraternelle qui fut jamais.Mais le Seigneur

arrêta les desseins des hommes, et on laissa l'Evêque de Limoges en liberté.

Chaque fois que Bonaparte parlait à l'Evêque de Limoges, il le prenait pour un Italien [1] et lui parlait dans cette langue : au reste les Evêques de cette nation se montrèrent vraiment dignes de leur ministère, en imitant ceux de la primitive Eglise...

Après avoir ainsi noblement accompli son devoir d'évêque, Mgr du Bourg rentre dans son diocèse, le cœur oppressé de douleur, d'angoisse, et d'appréhension pour l'avenir. S'il n'a pas eu le bonheur, après lequel il a soupiré toute sa vie, d'être emprisonné pour la cause de Jésus-Christ, il a rapporté du Concile les animadversions et les rancunes du pouvoir. Par les mauvais procédés, par les maussaderies des autorités locales, on tient à lui affirmer qu'il est mal noté et mal vu. Tel est, entre beaucoup d'autres, l'incident que nous trouvons rapporté dans une lettre de l'évêque à son frère Bruno, du 30 août 1812.

Il paroit que les affaires de l'Evêché sont terminées; mais je t'avouerois qu'il seroit bien triste d'être exposé à avoir de semblables algarades : je fais ma besogne de mon mieux; j'en suis uniquement occupé, je serois bien à plaindre si, pendant ce temps là, quelqu'un profitoit de ce moment où j'ai les yeux fermés, pour m'attaquer. J'ai une autre affaire presque aussi inquiétante : c'est une maison qu'on a achettée pour moi, partie argent comptant, partie avec des dettes actives que j'avois, pour établir un petit séminaire. Tout auroit été assez bien, mais l'Université s'en est emparée, elle veut bien l'actif, mais ne veut point le passif...

Des lettres écrites à la même époque à l'évêque de Carcassonne nous font connaître l'algarade dont se plaint le bon prélat de Limoges :

1. Sans doute à cause de son aspect méridional et surtout de l'intransigeance de son ultramontanisme, bien rare à cette époque dans les rangs du clergé français.

[illegible] 1812.
[illegible], à Perpignan.

J[illegible] à un petit [illegible] habitation : je compte bien [illegible] à M. B[illegible]. Je [illegible] j'ai pensé que cela vous [illegible].

Le Préfet de Limoges doit se résigner à laisser à l'évêque le magnifique palais que ses prédécesseurs ont bâti avec ses terrasses étagées au-dessus de la Vienne et [illegible] à leur église et se contenter d'une plus vulgaire résidence.

Pourtant, quelque temps après, l'orage de mauvaise humeur préfectorale s'apaise et quelques consolations sont accordées à l'évêque. Voici ce que, le 15 octobre 1813, il écrit à son frère Bruno :

J[illegible] que la maison de force fut gouvernée par [illegible] l'hôpital Saint-Alexis, mais elles y fonderont [illegible] sous le titre des filles du Bon Pasteur. J'[illegible] jours, les installer : la joye étoit générale [illegible] qu'à cette occasion la plus parfaite intelligence [illegible] entre le préfet et moi. Nous avons agi [illegible] parfait accord et amitié ; en sorte qu'actuellement [illegible] bien avec mes trois préfets : car les deux autres se [illegible] dans toutes les occasions attachés à la religion. Je crains bien que l'Eglise ne soit au moment d'éprouver des inquiétudes : on m'a assuré que le Gouvernement va envoyer des commissaires pour surveiller l'emploi des sommes qui sont données pour le séminaire et même celles qui appartiennent au secrétariat : il est à craindre que les aumônes ne diminuent ; car on aura peur que cela serve à faire la guerre, ce qui pourroit bien arriver...

Le 7 novembre 1813, il écrit de nouveau :

Nos affaires du Séminaire commencent à s'arranger et

j'espère que d'ici à peu de temps je n'aurai plus aucun souci.

Cependant les événements publics prennent une physionomie étrange. Dans les folies de son ambition, Napoléon s'est lancé à la tête de son armée dans les steppes de la Russie. Là, pour la première fois, il voit s'interrompre cette succession de triomphes inouïs dans l'histoire de l'humanité, qui a jeté l'Europe sous ses pieds. Il sent trembler sous lui le colossal édifice qu'il a élevé et que hier il a cru immortel. Son génie a aperçu l'inexorable logique des faits ; il a vu sa lutte contre le Pape, sa tentative de schisme arrêter les ascensions jusque-là ininterrompues de sa gloire et de sa puissance et inaugurer une descente qu'il sent s'accélérer avec une rapidité vertigineuse. Par un de ces brusques revirements dont seuls sont capables les esprits supérieurs, il va renverser ce que, depuis bien des années, il prépare et rétablir ce que naguère il a piétiné. Il fait venir à Fontainebleau le noble et doux prisonnier de Savone, lui rend la liberté, renouvelle le Concordat et le renvoie à Rome. Cet acte de réparation, ce *meâ culpâ*, qu'il frappe ainsi sur sa poitrine à la face de l'Europe, coûte à l'Empereur : il lui est inspiré par les remords de sa conscience et aussi par le désir de conjurer des désastres qu'il sent s'accumuler sur sa tête. Il veut en diminuer les proportions, il cherche à atténuer la grandeur de ce retour du Pape dans sa ville de Rome : il entend en retirer tous les fruits pour sa politique, tout en empêchant que le triomphe de sa victime ne soit par trop éclatant. Pie VII ne regagnera pas la Ville Eternelle par les voies directes ; il devra faire son tour de France pour montrer aux populations la magnanimité de l'Empereur, qui, oubliant ses griefs personnels, rend à l'Eglise Catholique

son Chef; mais il ne voudrait pas que ce sentiment de reconnaissance envers lui fût absorbé par l'enthousiasme de ces mêmes populations envers le Saint-Père. Aussi ses agents, qui sont des escortes d'honneur, mais aussi des geôliers, ont l'ordre de ne pas s'arrêter dans les grandes villes, et de hâter le départ, dès qu'ils verront les concours trop nombreux et trop enthousiastes. Mais ils ont beau faire; la voiture du Pape parcourt la France, au milieu de la France qui, agenouillée sur les routes, demande sa bénédiction et l'acclame.

Sur l'itinéraire pontifical, se trouve Limoges. Quelle consolation pour notre saint évêque d'aller recevoir aux confins de son diocèse ce Père qu'il aime tant, pour qui il a tant lutté, tant souffert, de se jeter à ses pieds et de lui dire, au milieu de ses larmes de joie et d'attendrissement, les protestations de sa tendresse et de son dévouement! Quel fut l'entretien du Pontife suprême avec cet évêque dont il connaît toutes les filiales affections et les héroïques fidélités et en qui il sait qu'il peut avoir une absolue confiance, il est plus aisé de le supposer que de le dire. Mgr du Bourg en garde dans son cœur le souvenir ému jusqu'à la fin de ses jours, mais n'en divulgue pas les confidences. Voici ce qu'il en dit à son ami l'évêque de Carcassonne :

Limoges, le 6 février 1814.

Je vous prie, mon cher Seigneur et bon ami, de ne jamais croire que je boude personne et vous moins que tout autre. Pensez plutôt, si vous ne recevez pas de lettre de moi, qu'elles ont été supprimées, ce qui est plus probable et qui, dans le moment actuel, est la vérité; je vous ai écrit pour vous accuser réception de vos 1200 francs. Je crois encore vous avoir écrit pour vous faire part d'une indulgence que le Pape m'a accordée, avec la faculté de la communiquer

aux Evêques que je jugerois capables d'en faire usage utile pour leur diocèse : voici en quoi elle consiste : toutes les fois que vous entendrez parler du S. Siège, d'un Pape, soit dans la conversation, soit dans les sermons, soit dans la récitation du bréviaire et qu'en esprit de soumission vous baissez la tête, vous gagnerez cent jours d'indulgence. Si, le jour de la fête d'un Pape, vous priez Dieu aux intentions du Souverain Pontife, vous gagnerez cinq cents ans d'indulgence.

Il est vrai, j'ai vu Sa Sainteté, j'ai eu le bonheur de m'entretenir avec lui pendant une demi-heure. Mais M. l'abbé du Sal [1] va vous donner les détails de cette aventure. Je vous dirai seulement que j'ai été parfaitement satisfait. Il est certain que, si l'on renvoye le Pape à Rome, ce qui paroit être puisque son passeport est pour *l'Evêque d'Imola* qui se rend à Rome, les manières sont un peu brutales ; il a avec lui un gendarme, qui ne lui permet pas de s'arrêter dans les villes, qui même fait mener les chevaux en avant pour que le relayment ne s'y fasse pas. Ce gendarme (c'est un colonel) le fait partir quand il veut et Sa Sainteté m'avertit de prendre garde à lui parce que *questo è uno espione*. Les cardinaux sont plus ou moins gênés par les gendarmes qui les accompagnent, selon qu'ils sont plus ou moins bien élevés et que le cardinal a plus d'énergie. Ils ne peuvent se parler ni se voir dans les lieux où ils sont ensemble ; ils ne peuvent dire la messe dans les églises et doivent garder le plus strict incognito. Cependant j'en ai invité deux à dîner (les cardinaux Opizzoni et Litta) : le dernier est venu dire la messe dans ma chapelle.

Bonjour, mon cher Seigneur, comptez sur la tendresse de votre serviteur et ami.

† M. J. Ph. *Ev. de Lim.*

Après le passage de Sa Sainteté et de sa suite, la Mère Marie de Jésus raconte dans son manuscrit que « plusieurs cardinaux arrivèrent à Limoges et s'ar« rêtèrent chez Mgr du Bourg, qui eut beaucoup de

1. Secrétaire particulier et intime de Mgr du Bourg.

[illegible]

Les [illegible] s'ajoutent aux [illegible]. La [illegible] est envahie. Malgré les prodiges de son génie militaire, Napoléon voit avec désespoir ses armées reculer, inexorablement acculées sous le flot humain qui les enserre : il se tourne vers Dieu pour demander son secours. Mgr du Bourg se conforme aux désirs de celui qui n'est plus le persécuteur, qui n'est plus l'excommunié d'hier et dans son mandement du 3 février 1814 (le premier depuis 1809), il ordonne les prières publiques « demandées « par Sa Majesté Impériale et Royale » pour la délivrance de la patrie.

La patrie va être délivrée!

SOUS LA RESTAURATION

CHAPITRE XIII

COURONNEMENT DE L'EXISTENCE. — FIN

Mgr du Bourg s'associe sans réserve à l'enthousiasme national pour le retour du Roi. — Mandement. — Voyage à Paris. — Commission pour préparer le concordat. — Les Cent jours. — Seconde restauration. — Rétablissement des Jésuites. — Hésitations de l'Evêque. — Question tranchée par le Pape. — Au cours d'une visite pastorale, il se casse la jambe. — Sa patience, son zèle. — En allant aux eaux de Bagnères-de-Luchon, il s'arrête à Toulouse, et y exerce un ministère fructueux. — Mandement à l'occasion de la réédition des œuvres de Voltaire et de J.-J.Rousseau. —Mauvais vouloir de l'Université et de l'administration, entraves à la création des petits Séminaires. — L'abbé Tabaraud : ses doctrines gallicanes et jansénistes ; sa lutte contre Mgr du Bourg. — Sa condamnation. — Générosité de l'évêque à son égard. — Concordat de 1817. — Mgr du Bourg offre sa démission au Pape, qui la refuse. — Communautés établies à Limoges par Mgr du Bourg. — Agrandissement des bâtiments du Grand Séminaire. — Pose de la première pierre. — Discours de M. le Comte de Castéja, préfet de la Haute-Vienne. — Congrégation de Saint-Roch fondée par Mgr du Bourg à Felletin : direction des âmes. — Hôpital Saint-Alexis. — Visites hebdomadaires. — Episode du bébé de la Rue du Petit-Pont. — Sa nièce Joséphine sœur de Saint-Alexis. — Vertus héroïques de l'évêque. — Infirmités, maladie, dernier mandement. — Ses derniers jours. — Sa sainte mort. — Hommage de Pie VII à sa mémoire. — Son testament.

Souvent, au déclin d'une journée de tempête, le calme se fait dans la nature. Dans un coin du ciel, dépouillé de ses voiles, le soleil dans sa majestueuse sérénité se couche sur son lit d'or et projette ses étin-

celantes irradiations sur les nuages noirs qui fuient là-bas à l'horizon. Ainsi en va-t-il de la vie de Mgr du Bourg : certes elle a été agitée par bien des orages qui se sont successivement déchaînés, furieux, autour d'elle, sans avoir pu arrêter sa marche, modérer ses ardeurs, altérer sa surnaturelle sérénité. Voici maintenant qu'au moment où le rude travailleur du bon Dieu voit approcher la fin de la journée de labeur et l'heure du repos, une immense accalmie se fait autour de lui. Le pays a passé par toutes les gammes de la Révolution, les sanglantes orgies de la Terreur, les ignominies basses et odieuses du Directoire et enfin la fulgurante et implacable tyrannie de l'Empire. Au moyen de chacun de ces régimes, la Providence lui a imposé sa rude leçon pour le guérir de toutes les erreurs dont depuis longtemps il s'enivre. Maintenant, poussée par sa miséricorde envers le peuple privilégié, cette même Providence juge la leçon assez sévère et assez prolongée ; elle balaie cet homme qu'elle a suscité et que l'orgueil aveugle, et elle rend à la France sa monarchie légitime, c'est-à-dire la paix, la prospérité et l'antique honneur. La Restauration s'accomplit. La Restauration ! mot magique qui signifie pour la nation la fin de toutes les catastrophes, le relèvement de toutes les ruines et qu'elle acclame avec enthousiasme. Au début de l'Empire, elle a bien acclamé celui qui est venu la délivrer des régimes précédents ; mais l'ambition insatiable de l'homme, presque unique dans l'histoire, l'a écrasée : en échange de la gloire qu'il lui a prodiguée à foison, il lui a tout pris, hommes et argent : elle n'en peut plus ; elle poursuit de ses haines l'objet de ses acclamations passées. Aussi, quand elle se réveille de son cauchemar de guerre perpétuelle et universelle, de combats, de triomphes, de chair à canon, de pays envahis et ravagés, sous le sceptre

réparateur des Bourbons, un immense frisson de bonheur passe par le pays : avec un élan indescriptible, le cri de Vive le Roi! éclate partout. La France restaurée renaît à la vie. Seuls, les grognards de la Vieille armée ne prennent pas leur parti de la fin de l'épopée gigantesque, de l'orgie de gloire et de combats qui a été leur vie; mécontents et grommelant sous leurs rudes moustaches, ils se tiennent à l'écart et préparent les Révolutions de l'avenir.

Cet enthousiasme monarchique, Mgr du Bourg s'y associe de tout cœur et sans restriction. Sous l'Empire, il a sacrifié, avec un héroïsme qu'on n'a pas soupçonné à la surface, ses sentiments personnels et héréditaires à ses devoirs de ministre du Christ : lui, le vieux royaliste, il a loyalement salué l'homme suscité par la Providence pour relever en France l'Eglise de ses ruines; il n'a pas hésité à prêter à l'ordre nouveau son serment de fidélité; il a proclamé avec conviction et gratitude les grandes choses qu'accomplit Napoléon pour la religion catholique; puis, quand il voit la rupture de ce dernier avec le Saint-Siège, l'Evêque se retire de la vie publique et se confine dans les œuvres de son diocèse, implorant la miséricorde du Ciel et se disposant à affronter de nouveau la persécution, si les entreprises du pouvoir civil sur le terrain religieux en imposent l'obligation à sa conscience. A l'heure actuelle, il n'a plus de sacrifices à faire : il peut saluer, avec le retour de son Roi, l'épanouissement admirable de la Religion, qui va en être la conséquence.

Un détail significatif vient nous révéler cette succession de sentiments dans l'âme de l'évêque. Au centre du frontispice qui figure en tête de ses mandements, se trouve un médaillon destiné à recevoir l'écusson épiscopal. Or, pendant toute la durée de l'Empire, Mgr du Bourg n'a fait figurer que les initiales entrelacées de

son nom : à partir de la Restauration, il y fait graver ses armoiries, les vieilles armoiries des du Bourg, aux 3 épines d'argent sur fond d'azur, avec leur devise : *Lilium inter spinas*, qu'il a conservées comme siennes en montant sur le siège épiscopal de Limoges. Dans la première période, c'est l'Evêque seul qui paraît ; dans la seconde, c'est la personnalité tout entière qui salue avec bonheur la restauration de la Monarchie et de la Religion en France.

Ecoutons, dans son mandement, l'Evêque exhaler les enthousiasmes de son âme en présence de la solution providentielle de la tourmente, où la vie de la France vient d'être en jeu, et de la fin des douleurs de l'Eglise.

Ah! malheureuse France, qu'allais-tu devenir ? Ces nations, chez lesquelles tu as porté le fer et le feu, ne semblaient-elles pas devoir t'exterminer pour se venger de tes outrages ?... Nous avons successivement étonné et affligé l'Univers par la vue de deux vénérables Pontifes traînés de prisons en prisons et toujours libres dans les fers. Ces Pères tendres étaient plus sensibles aux maux de l'Europe qu'aux persécutions qu'ils éprouvaient. O Pie VI ! Sans doute que dans le ciel vous avez conservé votre attachement pour la France. Votre successeur, que vous aviez formé, a su souffrir ainsi que vous, et il a enseigné à tout l'Univers le respect qui est dû au premier Pasteur de l'Eglise...

Quelques mois après, les représentants de toutes les nations sont réunis en congrès à Vienne pour rétablir en Europe un équilibre que l'ambition d'un homme a détruit à son profit et pour assurer l'harmonie et la paix de l'avenir. Le 4 octobre 1814, Mgr du Bourg fait paraître un mandement « ordonnant des « prières publiques pour le succès de notre Sainte « Religion dans le congrès général de l'Europe « ouvert à Vienne ». Nous y relevons ces éloquents

appels pour la reconnaissance des droits de l'Eglise et du Pape :

Les prétendus sages, qui jadis excitoient votre enthousiasme, vous avoient caché le spectacle des fruits de leurs doctrines. Aujourd'hui que vous êtes revenus à vous-mêmes, vous abhorrez une fausse philosophie qui sacrifie tous les intérêts de la nature aux intérêts d'un particulier. Ah! que ne restiez-vous fidèles à la Religion? Vous auriez évité bien des afflictions et des remords. Depuis qu'on a mis l'*humanité* à la place de la *charité*, l'espèce humaine a-t-elle été plus heureuse?

La diversité des Religions étoit le principal moyen dont l'ennemi de tout bien s'est servi pour diviser les hommes. Pourquoi ceux qui ont senti le besoin de se réunir ne feroient-ils pas tomber cet obstacle? C'est à Rome qu'ils durent la lumière qui dissipa les ténèbres du paganisme. Rome ne redeviendroit-elle plus leur mère? Eh! qui seroit plus propre que son Pontife et son Prince à être le chef de cette République de Rois! Jamais peut-être les Princes de la terre n'avoient mieux senti la nécessité de se liguer contre les Enfants de Bélial, toujours occupés du plan qu'ils ont formé de renverser les trônes après avoir détruit les autels. Sans doute qu'on cherche à donner de la défiance contre le successeur de Pierre; mais les malheurs qui ont été une suite de cette séparation ne doivent-ils pas ouvrir les yeux de ceux qui ont tant de raisons de s'en repentir? Que Rome soit donc le point de réunion de tous les cœurs! les dispositions de tous les souverains favorisent nos espérances...

Empruntons au manuscrit de la Mère Marie de Jésus quelques détails sur cette période, qui, comme tous les temps heureux, a laissé peu de traces pour l'histoire.

Son attachement pour le Roi et son auguste famille étaient si grands qu'il allait après celui qu'il avait pour son Dieu et sa religion, ou, pour mieux dire, il liait ensemble ces

deux sentiments, disant qu'ils ne devaient pas être séparés et que ceux qui ne voulaient pas honorer le Roi étaient enfants de Bélial. Mgr le Duc d'Angoulême, chaque fois qu'il passait à Limoges, entretenait le Prélat avec beaucoup de bonté et d'affabilité.

La ville était remplie de prisonniers de guerre, assemblés de toutes les nations de l'Europe; on fut même obligé de les placer dans les églises; l'hospice Saint-Alexis était rempli de malades; on craignait une maladie épidémique semblable à la première; mais le Seigneur préserva la ville. Mgr allait très souvent visiter les prisonniers à l'hospice et ailleurs... Avant leur départ, il les fit tous assembler à l'Eglise de l'hospice, dite de la Mission; là il offrit le St Sacrifice, puis il leur adressa un discours que des interprètes traduisaient en anglais et en allemand pour les prisonniers de ces nations.

L'Evêque de Limoges, qui n'avait pu faire ses visites épiscopales à cause des troubles de l'Etat, voulut en faire deux de suite, lorsque la paix eut succédé à la guerre. Ces visites furent longues et pénibles, parce que les chemins étaient fort mauvais et qu'il fallait parcourir un grand nombre d'endroits; mais le serviteur de Dieu ne voulut jamais être en retard dans un devoir. Rentré à Limoges, après tant de fatigues, il avait besoin de repos; on le demanda à Paris pour les affaires de l'Eglise de France, qui n'étaient pas terminées; il partit promptement avec son frère. Il fut présenté au Roi qui l'accueillit avec beaucoup de bonté. Sa Majesté avait une grande présence d'esprit pour dire des choses gracieuses à ceux qui étaient honorés de son entretien : Elle dit entre autres choses à Mgr du Bourg : « Votre prédécesseur a été mon précepteur [1]. »

Tout le temps de son séjour à Paris, notre Prélat se levait à trois heures du matin, afin d'avoir plus de facilités pour ses exercices de piété. Après avoir fait ses prières et son oraison, il offrait le saint sacrifice; le reste de la journée était employé aux affaires de l'Eglise ou à ses visites qu'il

1. Mgr du Coëtlosquet, évêque de Limoges et précepteur des Enfants de France.

tâchait toujours de sanctifier par son zèle et la pureté de ses intentions, rapportant tout à la plus grande gloire de Dieu.

Le Roi avait entamé des négociations avec le St-Siège; mais les prétentions de quelques anciens prélats en retardaient le succès. Pour lever les difficultés et préparer les voies à l'heureuse conclusion de cette affaire importante, le monarque forma une commission à laquelle furent appelés trois Evêques; celui de Limoges était du nombre : les deux autres, mécontents de quelques contradictions, auxquelles ils ne s'attendaient pas, prirent le parti de ne plus assister aux séances. Mgr du Bourg fit près d'eux l'office de conciliateur; et, sans faire aucune concession qui compromît les intérêts de l'Episcopat français, il usa de tant de douceur, d'égards et de ménagements qu'il s'acquit l'estime de ceux mêmes qui soutenaient un avis opposé.

Ce fut dans ce voyage qu'ayant entendu parler d'un de ses anciens maîtres du Séminaire de S. Magloire qui, pendant la Révolution, s'était égaré, — il se rendit à Meaux secrètement pour trouver son ancien maître : il l'exhorta, le pressa, lui ouvrit sa bourse et lui assura une rente annuelle pour la fin de ses jours. Ce prêtre ne put résister à tant de dévouement et de charité, et, voyant briller de nouveau à ses yeux la vérité, il l'embrassa sincèrement et mourut, quelque temps après, comblé des bienfaits de son disciple.

Dès qu'il en a la possibilité, Mgr du Bourg s'empresse de revenir à Limoges, où sa présence va être bien nécessaire. La tourmente qu'on ne soupçonne pas se déchaîne avec une instantanéité et une violence inouïes, vient interrompre cette ère de résurrection et de paix qu'on a crue si définitive et remettre tout en question.

Répondant aux regrets et aux mécontentements qui l'appellent, Napoléon a bientôt fait de franchir les clôtures morales de la prison où on a cru l'enfermer, les frontières de l'Etat lilliputien où on a eu l'illu-

sion d'enserrer son ambition. Le 1er mars 1815, il débarque à Cannes et s'avance en triomphateur : les troupes acclament, les généraux trahissent, et *l'aigle vole de clocher en clocher jusqu'aux Tours de Notre-Dame.* Les cent jours sont commencés : période bien courte aux yeux de l'histoire, mais suffisante pour détruire beaucoup de bien, faire beaucoup de mal et accumuler beaucoup de ruines.

Mgr du Bourg, le cœur oppressé de douleur, malgré sa ferme espérance que cette tentative désespérée de la Révolution sera de courte durée, se plonge dans la prière pour demander à Dieu les forces et les lumières dont il a besoin en présence des ténèbres de l'avenir. Il ne veut pas s'écarter de la fidélité, due à son Roi légitime à qui il est inviolablement dévoué, et qui, il en est convaincu, doit remonter sur son trône: quant à Napoléon, il ne peut se mettre vis-à-vis de lui en un état d'hostilité que ne comportent ni son caractère de ministre de Jésus-Christ, ni le souvenir de la nomination Episcopale de 1802. Aussi, pendant cette période, le voyons-nous de plus en plus confiné dans son ministère, sans intervenir de près ou de loin dans les affaires publiques. Il n'entend pas néanmoins entretenir des relations avec les personnages qui ont joué un rôle dans les événements. C'est ainsi que, le général Vandame traversant avec ses troupes la ville de Limoges et ayant été logé par la municipalité au Palais Episcopal, Mgr du Bourg prétexte une affaire qui l'oblige à s'absenter, et laisse la place libre à l'hôte qu'on lui impose et qu'il ne veut pas voir.

Cependant l'équipée des cent jours vient se terminer à Waterloo, Fontainebleau et enfin sur le pont du *Bellerophon* qui emmène le grand homme à son rocher de Sainte-Hélène. La France, après le cauchemar, qu'elle tâche d'oublier, reprend sous Louis XVIII son

existence de paix et de prospérité, un instant interrompue.

La fin de la crise nationale rend à l'action pastorale de Mgr du Bourg toute sa liberté et sa fécondité. La mère Marie de Jésus nous fait part d'une question d'ordre intime qu'eut à résoudre son vénérable oncle dans cette période de sa vie et que nous ne saurions passer sous silence. Dès qu'il a été rendu à la liberté, le saint Pape Pie VII s'empresse d'en profiter pour exercer un acte de justice apostolique qui s'impose à son cœur : par sa bulle du 7 août 1814, il rétablit la Compagnie de Jésus dont, un demi-siècle auparavant, les puissances humaines avaient exigé la suppression. Dans sa soif de réparation pour un passé dont elle a honte et où elle a failli périr, la France réclame de son Parlement le rétablissement de cette Compagnie qu'elle a été la première et la plus acharnée à poursuivre de ses haines Gallicanes et Jansénistes. Or, comme nous l'avons dit plus haut, Mgr du Bourg a jadis fait le vœu d'entrer dans la Compagnie de Jésus : que va-t-il faire à l'heure actuelle, placé entre les liens de sa promesse et les obligations de sa charge? Où est pour lui la volonté de Dieu? Cette question lui est trop personnelle pour qu'il puisse la résoudre avec les seules lumières de sa conscience. Il la soumet au Pape qui lui envoie, avec sa bénédiction, l'ordre de rester à la tête de son troupeau. Il s'incline devant la volonté du Maître.

Le bruit se répand alors que le Saint-Siège, d'accord avec le gouvernement, songe à lui donner un archevêché. A tous ceux qui lui en parlent, Mgr du Bourg répond : « J'aime l'Eglise de Limoges comme mon épouse et je ne la quitterai jamais pour une autre plus considérable, à moins que le Saint-Père ne m'en donne un ordre positif, étant disposé à me soumettre à sa

volonté et prêt à devenir archevêque, Jésuite, ou sacristain ».

Nous trouvons dans le manuscrit de la mère Marie de Jésus le récit d'un accident qui arrête dans ce temps là l'évêque dans ses travaux apostoliques, mais lui donne l'occasion de pratiquer les plus admirables vertus et a, pour la gloire de Dieu et le bien des âmes, de merveilleux résultats.

Ce fut en 1816 que le pieux Evêque, passant par la Mèze pour aller à Saint-Yrieix, eut le malheur de se casser une jambe. Il fallut renoncer à la visite pastorale qu'il allait commencer et demeurer sur un lit pendant deux mois. Le logement du desservant devint son Palais Episcopal : il y était visité par un grand nombre de personnes, qui admiraient son courage et son aimable gaîté. Il consolait lui-même tous ceux qui lui témoignaient de la peine de ce fâcheux accident : « Il vaut mieux, leur disait-il, avoir une jambe cassée que de commettre un péché véniel ; il ne faut pas s'affliger de ceci, puisqu'il n'y a pas de péché. » On sait cependant que l'inaction lui était très pénible, à cause de la grande habitude et de l'amour qu'il avait pour le travail ; mais il n'en témoigne jamais la moindre peine ; habile à cacher ses souffrances, il plaisantait sur l'accident qui lui était arrivé, disant : « Dieu a fait cela très délicatement : ce n'était pas la peine de s'en passer. » Les attaques d'asthme le fatiguaient beaucoup dans cette posture gênante, mais il ne s'en plaignait pas. Si quelquefois à son esprit se présentaient des pensées d'inquiétude sur ce qu'il ne pouvait continuer sa visite, il les rejetait bien vite, en disant : « Dieu, qui a permis cet accident, sait que j'ai un diocèse : il n'a pas besoin de moi pour faire son œuvre, il a pris soin du salut des âmes avant mon existence et il en prendra bien encore soin sans moi... » Il faisait venir, autour de son lit, les bons habitants des campagnes, les exhortant avec un zèle plein de tendresse à travailler au salut de leurs âmes, à s'approcher des sacrements plus qu'ils ne le faisaient. Si

le prélat, dans cette occasion, fit éclater bien des vertus, on peut dire aussi que son troupeau lui témoigna une grande affection.

Lorsqu'il fut rétabli, il retourna à Limoges, où les médecins lui ordonnèrent de se rendre aux eaux de Bagnères de Luchon. Il partit donc avec son frère pour Toulouse. Il fut reçu dans cette ville avec autant de satisfaction que la première fois. Ce voyage, qui semblait ne se faire que pour sa santé, fut, dans les desseins du Seigneur, un exercice de zèle presque continuel.

L'archevêque de Toulouse, qui, étant infirme, ne pouvait faire ses visites et devait mourir peu après, lui permit d'exercer les fonctions épiscopales dans son diocèse; Mgr du Bourg s'en acquitta dignement dans tous les lieux où il passa. Il donna la confirmation dans plusieurs villes où les fidèles, sans cette circonstance, eussent été privés de cette grâce. L'affluence était si grande, lorsqu'il conférait ce sacrement et qu'il officiait solennellement, que les églises étaient combles aussi bien que les places et chemins d'alentour. Une fois surtout la foule fut si nombreuse que la confirmation, commencée à 6 heures du matin, dura jusqu'à 6 heures du soir — et il fut obligé de sortir de la cathédrale pour achever la cérémonie dehors, à cause de la grande multitude de personnes qui y étaient accourues de plusieurs lieues à la ronde et qui emplissaient, non seulement l'église, mais les chemins par où on y arrivait. Il y eut beaucoup de personnes qui reçurent les sacrements; la seule vue de l'Evêque de Limoges avait électrisé les cœurs, en leur inspirant des sentiments de Religion...

Mgr du Bourg n'est pas seulement un saint prélat, dont nous nous plaisons à redire le zèle, la charité, la conformité à la volonté divine; c'est aussi un lutteur énergique, c'est le bon Pasteur, gardien intransigeant de la foi, qui défend avec vigilance et intrépidité son troupeau contre toutes les attaques de l'ennemi. Ah certes! il ne veut pas être de ces *chiens*

muets, dont parlent les saints Livres, qui se renferment dans l'égoïsme de leurs abstentions et laissent passer le poison sans crier gare. L'expérience du passé lui a appris à connaître et à *haïr de la haine parfaite* tous ces philosophes qui, au XVIIIe siècle, ont fait de la guerre à Dieu l'objectif de toutes leurs facultés, le but de toutes leurs œuvres et qui sont les responsables auteurs des horreurs de la Révolution. Quand, au sortir de la terrible leçon infligée par la Providence, il voit se préparer de nouvelles éditions de leurs ouvrages néfastes et leurs doctrines délétères reprendre la vogue dans le public, son cœur se serre d'angoisse et il lance son cri d'alarme pour l'avenir et de protestation indignée :

... Nous n'avons pu nous défendre d'une profonde tristesse à la vue des nouveaux efforts de l'incrédulité pour ravir à ces tendres enfants, à ces peuples chéris, le bienfait de la Religion et l'appui du trône. Car voilà le terme où amène nécessairement la reproduction des ouvrages, qui ont déjà renversé l'un et l'autre dans notre coupable patrie. Tout bouleverser et ne laisser que le désordre et le malheur de toutes les institutions divines et humaines, tel est le résultat de ces doctrines perverses dont on veut encore vous empoisonner. Les philosophes de l'antiquité travaillaient à édifier et ceux qui, de nos jours, ont osé usurper ce nom ne visent qu'à tout détruire. De là, les malheurs publics et particuliers dont nous avons été et dont nous sommes encore frappés avec tant de justice. Les uns avaient lu et répandu ces livres impies : d'autres, peu en garde contre eux, n'avaient pas su s'en préserver ni en garantir leurs enfants.

Après ces tableaux d'un passé, que Mgr du Bourg semble tracer d'après ses souvenirs intimes et personnels, il reproduit les paroles prophétiques et remarquables que faisait entendre à l'assemblée du Clergé de 1765 son vénérable prédécesseur, Mgr d'Argentré :

... Le mal n'est pas sans remède, mais il est assez pressant pour alarmer les deux puissances. On ne peut se dissimuler que les maximes anciennes s'affaiblissent : que les liens de l'obéissance se relâchent; que la majesté de l'Etre suprême et celle des Rois sont outragées; que le zèle religieux et celui de la patrie s'éteignent presque dans tous les cœurs; que, dans l'ordre de la foi, dans celui des mœurs, dans celui même de l'Etat, l'esprit du siècle semble menacer d'une Révolution qui annonce une ruine et une destruction totale.

A cette citation, Mgr du Bourg ajoute :

L'événement, N. T. C. F., a surpassé d'une manière lamentable les prédictions que vous venez d'entendre..... Voilà les fruits détestables des systèmes et des livres que nous vouons à l'exécration de nos bien aimés diocésains... [1].

Dans son mandement pour le carême de 1820, nous le voyons revenir sur le même sujet et stigmatiser ces erreurs qu'on doit placer à la base de nos sociétés modernes et qui y produiront leurs logiques destructions; on dirait une vue de l'avenir :

... Notre cœur est pénétré de tristesse et saisi d'épouvante, N. T. C. F., quand nous voyons l'ennemi de tout bien rôder sans cesse autour de vous, comme un lion rugissant, cherchant à tout dévorer : il a abandonné, dans ces jours de désolation, les déguisements dont il se couvrait jadis pour séduire les âmes simples. — On a porté l'audace jusqu'à dire que *la Loi en France est athée et qu'elle doit l'être :* cette parole, je n'en doute pas, a répandu l'horreur dans l'âme des personnes religieuses et honnêtes; pourraient-elles, en effet, ne pas repousser l'idée révoltante de l'athéïsme triomphant dans un royaume que la Religion a embelli depuis quatorze siècles? La France, dépourvue de toute Religion, livrée au délire de la raison égarée et aux

1. Mandement du 22 juillet 1817, « à l'occasion de la nouvelle édition des œuvres de Voltaire et de J.-J. Rousseau ».

affreuses suites qui en résulteraient, quoi de plus propre à soulever d'indignation tout Français qui n'a pas perdu tout sentiment religieux? — Cette vue déchire le cœur de votre Evêque. Peut-il retenir ses larmes et ne pas vous faire part de la douloureuse sollicitude dont il est oppressé?...

Le gouvernement de la Restauration, tout réparateur qu'il se prétende, et qu'il soit en effet, des ruines morales et matérielles de la Révolution, n'a pas su débarrasser les différentes branches de son administration d'un personnel dont le passé compromis et compromettant va exercer une fâcheuse influence dans le pays. Louis XVIII, esprit sceptique, imprégné de philosophisme, redoute presque autant l'intransigeance de ses partisans que les attaques de ses adversaires. Après s'être débarrassé de sa Chambre *introuvable*, dont le royalisme le déconcerte, il se trouve, en vertu de la Charte, l'esclave du Parlement, impuissant pour le bien. L'Université, malgré la christianisation de sa surface, reste, sur le terrain philosophique et religieux, le refuge des vieilles erreurs et, d'une manière jalouse, maintient son monopole. Aussi Mgr du Bourg, qui n'entend pas lui confier la formation de ses futurs clercs, descend dans l'arène et, avec résolution, soutient la lutte. La lettre qu'à la date du 15 septembre 1819 M. de Lalaurencie, Recteur de l'Académie de Limoges, adresse au Président de l'Instruction publique, nous montre le mauvais vouloir de l'administration, la tension des rapports entre l'université et l'autorité ecclésiastique et les efforts persévérants de Mgr du Bourg pour la création de ses petits séminaires :

Mgr l'Evêque de Limoges, malgré plusieurs tentatives, n'avait pu jusqu'à présent établir qu'une seule école secondaire ecclésiastique dans les trois départements qui compo-

sent le diocèse, aussi bien que l'Académie de Limoges : cette école, établie à Servières, dans le département de la Corrèze, occupe des bâtiments particuliers loués ou achetés à cet effet. J'ai lutté avec quelque succès contre les entreprises du prélat, qui tour à tour a voulu s'emparer des collèges de Tulle, de Treignac, de Magnac-Laval, de Guéret et de Felletin : forcé d'abandonner cette poursuite, il a essayé d'ébranler ou de séduire quelques établissements particuliers; et, en attendant, il a excité tous les prêtres, curés ou vicaires, à prendre des élèves en contravention à nos droits. Ces abus, signalés et poursuivis, mais réprimés faiblement, se reproduisent sans cesse et prolongent une guerre sourde entre le corps enseignant et le clergé qui attend chaque jour la ruine d'une puissance qu'il regarde mal à propos comme son ennemie.

Dans ce conflit, qui se terminera bientôt sans doute, il me paraît préférable de voir ouvrir de nouvelles écoles ecclésiastiques déclarées dans les départements où l'Evêque a le droit d'en établir, lors même que l'Université devrait y perdre quelques pensions...

Dans une lettre écrite quelques jours après, le même recteur annonce à son supérieur hiérarchique que « l'Evêque a jeté les yeux sur le pensionnat du Dorat, « d'où il avait fait partir d'autorité l'abbé Condamy, « directeur, pour y placer et y installer avec pompe « un *séminaire-collège*, ainsi qu'il le fait annoncer « dans les journaux et, bien mieux encore, dans les « chaires de toutes les églises de son diocèse, avec « invitation aux bonnes âmes de favoriser de leurs « secours *cette œuvre du Seigneur destinée à pur-* « *ger la jeunesse des poisons dont on l'abreuve dans* « *les périssables établissements du siècle*[1] ».

En dehors de ce philosophisme délétère, il est deux erreurs doctrinales dont Mgr du Bourg a pu étudier

1. *Arch. Nat.* F[1c]. 63239.

de près autour de lui les immenses dangers, tant au point de vue de la foi dans les âmes que de la vie catholique en France, et dont il s'est constitué le convaincu et inlassable adversaire : ce sont le Jansénisme et le Gallicanisme, séparant les âmes, l'un, de la charité du Christ, l'autre, du centre de l'unité. Si le Jansénisme est condamné officiellement par l'Eglise et qu'un catholique n'ait plus le droit de s'étiqueter ainsi, l'erreur subtile et pénétrante subsiste à l'état latent dans les doctrines, les préventions, les actes d'un certain nombre de membres du clergé, et parfois une explosion inattendue se produit. Quant au Gallicanisme, qui n'est condamné que dans certaines de ses prétentions, c'est la doctrine générale, l'enseignement presque officiel de la plus grande partie des ecclésiastiques qui ne s'en défient pas et vont y puiser leurs manières de penser et d'agir. Ces deux erreurs vont localement lever la tête et obliger Mgr du Bourg à soutenir contre elles une lutte qui ne se confinera pas dans le diocèse, aura son retentissement extérieur et provoquera des polémiques acerbes et passionnées. Nous allons résumer en quelques lignes cette lutte dont Mgr du Bourg ne verra pas la fin.

L'abbé Tabaraud est natif de Limoges, prêtre de mœurs respectables et d'une érudition peu commune. Avant la Révolution, il est entré dans la Congrégation de l'Oratoire. Contrairement à son ami, le trop fameux Grégoire, et à beaucoup d'Oratoriens qui, à Paris ou en province, se sont jetés, tête baissée, dans les bras de la Révolution et ont adhéré au schisme, Tabaraud refuse le serment et émigre en Angleterre ; là il a des relations avec Mgr d'Argentré et plusieurs prélats qui l'honorent de leurs sympathies et lui témoignent considération pour sa valeur intellectuelle et sa fidélité à l'Eglise. Rentré en France, il est accueilli

avec distinction par Mgr du Bourg qui, sur les rapports envoyés de toutes parts, serait tout disposé à lui confier un poste de choix, s'il n'avait une profonde défiance de la sûreté de ses doctrines. Voici en effet ce qu'il écrit, le 6 février 1803, à Mgr de la Porte, évêque de Carcassonne.

... Je vous plains bien d'avoir des Jansénistes : je les crains bien plus que les constitutionnels, qui n'en sont qu'une branche. La nouvelle hérésie est morte et l'autre vit toujours. J'ai le bonheur de n'en avoir pas dans mon vaste diocèse ; je n'ai qu'un oratorien, qui se vante d'avoir fait la Théologie de Lyon [1] ; il est ambitieux et remuant : je n'en ai rien fait, quoiqu'il ait une certaine considération dans le païs ; on me fait espérer que, mécontent, il va me quitter et aller à Paris. Je suis fâché qu'il ait choisi ce lieu pour se retirer, mais je le verrai partir avec grand plaisir...

Malheureusement Tabaraud ne quitte pas Limoges, et la guerre, dont toute l'initiative, d'après ses propres panégyristes [2], lui revient, ne tarde pas à éclater, pour durer jusqu'à la fin de la vie de l'évêque. Dès que ce dernier fait connaître par un mandement à ses fidèles la laborieuse reconstitution du diocèse, l'ex-Oratorien l'attaque dans une brochure pleine d'acrimonie au sujet de la paroisse de Saint-Pierre-du-Queyroux, de Limoges, placée dans la nouvelle organisation sous la juridiction de la Cathédrale et excite fabriciens et paroissiens à se soulever contre cette méconnaissance de leur dignité, de leurs droits et de la tradition. Quelque temps après, quand l'évêque a épuisé toutes les ressources de cette charité que nous

1. Mgr de Montazet, archevêque de Lyon, fut un des derniers et des plus fougueux jansénistes de l'Episcopat français.
2. Art. Biographie Michaud. — Dubédat, *Bulletin Société Arch. du Limousin*, t. XX.

connaissons à ramener au devoir le groupe des prêtres de son diocèse qui refusent de reconnaître la légitimité de sa nomination à un siège épiscopal *non-vacant* et qu'il est obligé de sévir et de frapper les révoltés d'interdit, Tabaraud prend violemment la défense de ces derniers dans un opuscule intitulé : *Des interdits arbitraires de célébrer la messe*. Pendant ces escarmouches préliminaires, il prépare son ouvrage de fond, où il se propose de résumer sa théologie Janséniste et Gallicane du Séminaire de Lyon et auquel le divorce et le mariage de Napoléon assurent un succès d'actualité : dans ce volume, qu'il intitule : *Principes sur la distinction du contrat et du sacrement de mariage*, l'auteur se propose d'établir sa thèse de la prééminence de l'autorité civile, même en matière de sacrements, et de prouver que le pouvoir d'apporter des empêchements dirimants ou d'en dispenser appartient à la puissance temporelle et, seulement par délégation de cette dernière, à la puissance spirituelle. A l'apparition de l'ouvrage qui, en 1816, remplace les brochures du début, en vertu des droits et des devoirs de sa charge pastorale, Mgr du Bourg le frappe de censure. Au lieu de s'incliner devant cette sentence légitime, Tabaraud fait paraître son livre à Paris, publie des libelles outrageants contre l'autorité qui l'a frappé. L'ouvrage de Tabaraud donne le signal de vives polémiques ; les théologiens descendent dans l'arène, la presse s'en mêle ; les attaques et les ripostes se croisent, vives, empreintes de l'esprit de combativité de l'époque. Il faut que le supérieur de Saint-Sulpice et le ministre des Cultes, Laîné, interviennent, pour mettre fin au combat et faire rentrer les adversaires sous la tente. Mais Tabaraud ne désarme pas ; il publie brochures sur brochures, tantôt pour proclamer ses théories régaliennes, tantôt pour attaquer

comme oppressive l'ordonnance du port de la soutane intimée par l'Evêque à son clergé. Entre temps, pour s'entretenir la main, il lance un mémoire enfiellé contre les bêtes noires du Jansénisme, contre les Jésuites, que Pie VII vient de rétablir et dont Tabaraud veut préserver la France.

Surmontant, comme il le fait toujours, ses antipathies naturelles, le saint Evêque tente une démarche personnelle auprès de ce prêtre orgueilleux, pour le ramener à la vérité : mais Tabaraud ne se laisse pas toucher et tâche de transformer la sublime charité du vieillard en un acte de rétractation tardive. Pourtant, quand il apprend que l'évêque est à la mort, il sent qu'il a un acte de réparation à faire : laissons-le nous raconter, dans la préface de la dernière édition de ses *Principes*, l'incident.

Averti que je n'avais pas été admis dans une visite que je lui avais faite lors de sa dernière maladie,le prélat ordonna que sa porte me fût ouverte à toute heure et chargea son frère de me faire connaître ses dispositions,en attendant que son rétablissement le mît en état de venir me les exprimer lui-même.

C'est sur cet article de charité sublime, qui rappelle le père du prodigue accourant, dès qu'il l'aperçoit, pour lui donner le baiser de paix et de pardon, que nous clôturons le récit de cette lutte qui a causé tant de douleurs au cœur aimant de Mgr du Bourg.

Au sortir de la période révolutionnaire,il est indispensable d'asseoir la paix religieuse en reprenant l'œuvre du Concordat, que la chute de l'Empire laisse en suspens. Malheureusement, les hommes qui ont trempé dans la Révolution et qui conservent au fond du cœur leurs pernicieuses doctrines entravent l'œuvre de réparation et compromettent la résurrection. Ces désillu-

sions à l'heure de la Restauration arrachent des cris de douleur et presque de découragement à l'Evêque de Limoges. Voici la lettre intéressante qu'il écrit à l'Evêque de Carcassonne, le 10 janvier 1817 :

... Il paroit que nos espérances sont encore déçues et que quelqu'un qui ne se soucie pas du rétablissement de la Religion fait naître de nouvelles difficultés [1]. Le Pape consent, dit-on, à annuler le Concordat de 1801, mais il ne veut pas le casser comme un mariage que, par ce mot, on déclare non valablement contracté ; le Gouvernement au contraire veut qu'il soit cassé.

On s'est trompé quand on vous a dit que j'avois donné ma démission. Voici les faits tels qu'ils se sont passés. Quelqu'un m'écrivit que je devois la donner : après avoir fait les plus grandes difficultés, j'écrivois au Pape pour lui dire que, s'il étoit nécessaire, je le priois de regarder la chose comme faite. Le grand aumônier m'ayant écrit la lettre dont vous avez reçu une expédition, je lui répondis que j'avois donné ma démission au Pape. Il est manifeste qu'avec les mêmes principes que vous, ma marche un peu différente a abouti au même point ; sans doute que, si nous pouvions avoir des relations plus suivies, nous agirions d'une manière plus uniforme ; mais, par la grâce de Dieu, nous sommes ensemble. Le Souverain Pontife m'a répondu et il m'a dit qu'il n'accepteroit aucune démission, parce qu'il n'y avoit pas de raison canonique de déplacer tous les Evêques de France. Ma réponse au Grand aumônier a eu l'avantage de me dispenser de nouvelles tentatives. J'espère que je ne me serois pas écarté, mais je ne sais si j'aurois répondu aussi bien que vous.

Je crains que nous ne soyons au commencement d'une nouvelle révolution ; mettons notre confiance en Dieu et ne cessons de le prier. Faites-le pour moi, qui suis, mon cher confrère et bon ami,

Votre très humble serviteur,

† M. J. Ph. *Ev. de Lim.*

1. Talleyrand.

Nous nous rappelons le dévouement admirable que, du fond de ses cachettes de Toulouse pendant les mauvais jours, l'abbé du Bourg a consacré à l'entretien matériel et moral de ces pauvres filles, jetées par la Révolution hors de leurs couvents sur le pavé des rues, exposées sans défense à toutes les misères et à tous les dangers. En venant ainsi à leur secours, il n'a pas obéi seulement aux impulsions de son cœur plein de compatissance pour toutes les infortunes, mais à la profonde conviction que la vie religieuse constitue une portion essentielle de l'ensemble de l'Eglise de Dieu : si la reconnaissance pour les services du passé exige leur maintien, les nécessités présentes ne le réclament pas moins, pour obtenir les miséricordes célestes et préparer l'avenir. Ce qu'il a fait à Toulouse, Mgr du Bourg le fait avec un zèle admirable dans le Limousin. A peine a-t-il terminé l'œuvre primordiale de la réorganisation des paroisses de son diocèse qu'il entreprend avec ardeur celle de la reconstitution des maisons religieuses dans la ville et dans toute la région ; il est entouré de tous côtés par des ruines à relever.

Seul l'hospice de Limoges a conservé ses admirables sœurs de St-Alexis, à qui les autorités républicaines ont accordé la permission de continuer à consacrer leurs soins et, au besoin, leurs vies au service des pauvres et des souffrants, à la condition de revêtir des habits séculiers. Nous avons vu tout à l'heure comment, lors de la terrible épidémie, elles se sont montrées dignes de leurs devancières et ont eu leur groupe glorieux de martyres de la charité à envoyer au ciel. Mgr du Bourg porte un intérêt tout spécial à cette communauté si fervente et si charitable; de nouveaux liens l'y attacheront d'avantage,comme nous le dirons tout à l'heure.

Il est aussi bien touchant ce groupe de filles de Sainte-Claire, humbles, pauvres, embrasées de l'amour de Dieu; comme les autres, elles sont jetées hors de leur couvent; mais elles ne se déconcertent pas devant les entreprises des hommes; elles se procurent une maison bien retirée, bien mesquine, bien délabrée que la charité leur fournit et, sans interruption, y poursuivent leur vie d'austérité, de dépouillement, de ferveur: les taudis où elles logent sont humides, froids et obscurs; leur nourriture sommaire; mais la piété déborde de leurs cœurs. Tandis qu'aux yeux des anges qui seuls les voient, les pauvres Clarisses prient et se macèrent, les Jacobins découvrent la machination ténébreuse et la police vient opérer sa visite domiciliaire. Quand les agents de la force publique ont fait comparaître devant eux ces pauvres filles, calmes et humbles, sous leur bure grossière, à la ceinture de corde, sous leurs voiles rapiécés, avec leurs pieds nus, violacés par le froid, leurs visages émaciés, quand ils ont plongé leurs soupçonneux regards au fond de la marmite qui, sur quelques charbons, tristement mijote avec la poignée de haricots que doit être le régal du soir pour la communauté, ces hommes s'arrêtent, déconcertés. Leur voix est moins farouche qu'à l'ordinaire quand ils intiment, au nom de la loi, aux épouses du Christ l'ordre de déposer leurs habits religieux : quand il entend la supérieure hardiment répondre : « C'est pour obéir à Dieu que nous les avons pris : c'est pour lui obéir que nous les garderons, » le chef de la troupe s'écrie : « Ce sont de pauvres folles : elles ne sauraient faire grand mal à la République. Laissons les. » Eh bien ! dans son compatissant mépris, cet homme s'est trompé dans ses prévisions: ces pauvres folles, folles en effet, mais de l'amour du Christ, vont, par leurs supplications, leurs pénitences,

fléchir la justice de Dieu et obtenir de sa miséricorde le salut de la France délivrée de la République. Mgr du Bourg se dévoue de tout cœur à la résurrection de l'héroïque communauté. Grâce à son intervention, elles achètent près de la Cathédrale une humble demeure qu'elles transforment en couvent : mais comme, dans ce temps-là le gouvernement ne tolère pas le rétablissement des ordres contemplatifs, elles déguisent leur vie d'oraison et de mortification derrière une classe gratuite qu'elles ouvrent pour les jeunes filles pauvres: on peut alors se faire une idée de ce que devient l'existence des Clarisses, quand, aux écrasements de leur règle, viennent s'adjoindre les lourdes charges de l'éducation.

Puis voilà les filles de Saint-François-de-Sales, qui construisent leur couvent de la Visitation près des quais de la Vienne; les religieuses de Notre-Dame, les filles de la Providence, les sœurs de la Croix prennent racine dans les divers quartiers, répandant autour d'elles la connaissance et l'amour de Jésus-Christ. Mgr du Bourg seconde puissamment, par son concours matériel et moral, le zèle de M. Labiche, chanoine théologal de la Cathédrale, pour l'établissement à Limoges des Frères de la Doctrine chrétienne; bientôt une vaste maison s'élève dans ce but près de l'évêché et renferme un nombre suffisant de frères pour instruire les enfants de toutes les paroisses de la ville.

Nous voyons ensuite Mgr du Bourg revenir à son œuvre de prédilection, celle de son grand Séminaire. Déjà grâce aux Comités de dames qu'il a institués sur divers points et qui lui apportent le concours actif et généreux de leurs bourses et de leur influence, il a fondé dans chacun des trois départements de son diocèse un petit Séminaire pour la formation des jeunes clercs et la préparation du sacerdoce de l'avenir. Ali-

menté par ces diverses sources et par la rechristianisation de la population du pays, le grand Séminaire, dont la direction a été confiée aux Sulpiciens, prend tous les jours de nouvelles extensions Les vieux bâtiments de l'abbaye de la Règle deviennent insuffisants pour abriter tous les jeunes lévites qui aspirent aux honneurs et aux charges de la prêtrise. Heureusement la Restauration n'a plus à l'égard du recrutement du clergé les méfiances jalouses de l'Empire. Mgr du Bourg use de son crédit personnel auprès des pouvoirs publics, pour se procurer les autorisations et les ressources nécessaires. Le comte de Casteja, préfet de la Haute-Vienne, a voué à Mgr du Bourg une cordiale et respectueuse affection et porte à ses œuvres le concours le plus bienveillant. Le 19 mars 1821, il vient représenter le gouvernement à la cérémonie de la pose de la première pierre de ce nouveau grand Séminaire que, grâce à lui, Mgr du Bourg va pouvoir se mettre à édifier. Il est intéressant, pour se rendre compte du chemin parcouru depuis lors, de comparer au discours qu'adressait aux *citoyens Ecclésiatiques* le Préfet de la Haute-Vienne en 1803 le langage que tient, devant le même auditoire, le Préfet de la Restauration :

... Nous venons pour édifier et nous sommes entourés de ruines..... Eprouvé par les plus douloureuses persécutions et des malheurs, que son courage seul a pu surpasser, un Ange de réconciliation priait pour la France et pour sa Famille [1], et sa Famille et la France furent rendues l'une à l'autre... Le zèle du successeur de saint Martial vous a rassemblés dans le lieu même où le Grand Apôtre, lassant la rage de ses ennemis, fit triompher la Religion [2].

1. Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême.
2. Saint Martial apportant la foi dans les Gaules fut enfermé et battu de verges au lieu même où Pépin le Bref bâtit, en 767, l'abbaye de la Règle.

Gloire à Dieu! Honneur au Roi! Vive le Roi!

Une des fondations qui lui appartiennent le plus en propre et où il a le plus laissé son empreinte est la congrégation de Saint-Roch.

Mgr du Bourg, lisons-nous dans la vie de la fondatrice de cet Institut hospitalier [1], fut véritablement le père de la Congrégation de S. Roch. Elle était la fille aînée entre les maisons religieuses relevées par ses soins dans son vaste diocèse. Mgr du Bourg, dans cette œuvre, a été un véritable fondateur; et c'est, étant connue la sainteté de ce pontife, un grand honneur et une grande bénédiction pour les sœurs de S. Roch... »

Nous le voyons, en effet, réunir autour de la mère Gipoulon, ancienne Ursuline, en qui il a reconnu une âme d'élite et qu'il choisit comme sa coopératrice pour cette œuvre, les épaves des communautés religieuses de la contrée. Ces pauvres filles dispersées, sans espoir de voir se rouvrir leurs couvents et se reconstituer leurs ordres, conservent, dans leur vie d'isolement, de douleur et de privations, le trésor de leur vocation religieuse qu'elles veulent emporter au tombeau. L'Evêque fait appel à leur fidélité et à leur abnégation, les groupe à l'hôpital de Felletin pour se consacrer, dans la charité du Christ, au soin des pauvres malades et à l'éducation des jeunes filles; cadre de vie religieuse que doit réaliser admirablement dans la congrégation du Sauveur la sainte nièce du prélat et la confidente de ses pensées, la Révérende Mère Marie de Jésus. Mgr du Bourg forme à la vie de communauté ces religieuses si disparates d'origine, leur donne leur règle, obtient pour elles l'approbation canonique, aussi bien que l'autorisation légale. Rien

1. Vie de la Révérende Mère M.-Madeleine Gipoulon, par l'abbé Perraud.

n'est touchant que de voir le saint évêque, malgré les travaux absorbants de sa charge pastorale, s'occuper avec suite et intérêt de l'ensemble et des plus petits détails de sa chère communauté ; écrire à ses filles de multiples lettres de direction, où il montre toutes les délicatesses de son cœur paternel et sa profonde connaissance de la vie religieuse :

Si Jésus a pris ses épouses pour en faire des hospitalières. il n'a pas prétendu pour cela qu'elles ne fussent plus son œuvre ; au contraire, il a voulu qu'elles fussent plus intimement unies à lui... Lorsque vous serez auprès des malades, vous penserez que, si vous donnez des remèdes à leur corps, ils ne doivent que servir de moyens pour insinuer les vérités éternelles à leurs âmes. Ils doivent être comme l'aiguille dont vous vous servez pour coudre ; vous ne prétendez pas qu'elle reste dans l'objet que vous cousez ; elle n'a qu'à y faire entre le fil.

... Le moyen de donner de la consistance à un édifice, c'est de lui donner des bases solides. Celles d'une maison religieuse sont un grand attachement aux règles. Faites-le bien comprendre à vos filles. Je désire que vous soyez exactes à vous y conformer sans aucune exception. L'obéissance doit s'étendre sur les lois et sur les personnes ; de manière que vous puissiez dire que vous n'êtes toutes qu'un cœur et qu'une âme. Ce n'est que par cette union que vous vous soutiendrez. Ne cherchez que Dieu seul et vous le trouverez. Si vous cherchez quelque chose avec Dieu, vous pourriez bien trouver cette chose, mais vous perdriez le principal.

Puis, nous le voyons répondant aux questions filiales des novices pour éclairer leurs premiers pas dans la vie religieuse et poussant même la condescendance jusqu'à proposer à la supérieure d'accorder, comme une récompense, aux plus sages de leurs élèves la faveur d'écrire une lettre à leur Evêque et d'en recevoir sa réponse [1].

1. Vie de la R. M. Madeleine Gipoulon, *op. cit.*

Sous ses yeux, se pratique et se développe de jour en jour une forme analogue de vie religieuse, à l'hôpital Saint-Alexis. Le fervent et charitable évêque est porté par son cœur à un intérêt tout particulier envers cette communauté qu'il visite fréquemment et où l'on pratique si bien l'amour de Dieu et l'amour des pauvres de Jésus-Christ. C'est lui qui rédige leurs règles définitives et leur obtient les autorisations nécessaires. Grâce à son action incessante et paternelle, la maison des hospitalières prospère d'une manière admirable, tant au point de vue matériel, embellissant et agrandissant ses bâtiments et par suite ses moyens de faire du bien, qu'au point de vue spirituel, surnaturalisant leur vie de dévouement dans l'ordre, le zèle, la charité, l'humilité et la séparation du monde. Deux fois par semaine, Mgr du Bourg se rend à l'hospice, un jour comme *administrateur* et l'autre en qualité de *consolateur* et de *Père des pauvres*.

Citons de ces visites hebdomadaires un épisode charmant qu'à mon dernier passage à Limoges j'ai recueilli des lèvres d'un vénérable prêtre, me redisant les souvenirs de sa lointaine enfance et qui, dans sa naïve simplicité, éclaire délicieusement le soir de la vie du serviteur de Dieu.

C'est le matin; l'automne fait déjà sentir ses froides piqûres le long de la Vienne. Le vieil ecclésiastique dont, malgré son âge, la bise accélère l'allure, serre autour de son cou sa douillette qui cache la chaîne d'or de sa croix pastorale. C'est Mgr du Bourg, c'est le *Saint* comme l'appellent les gens du peuple, qui va faire sa visite à Saint-Alexis : il porte, suivant son habitude, un gros paquet sous le bras. Il descend à pas précipités la rue étroite et alors déserte du *Petit Pont;* en passant devant une humble maison de pauvres, de la porte entrebâillée, il entend sortir des

pleurs et des cris. C'est un enfant qui, dans son berceau, au fond de la salle, pleure et, dans sa solitude, se désole. Le disciple de celui qui a dit : « *Laissez venir à moi les petits enfants* », ne peut passer insensible devant la douleur de ce petit : douleur bien petite, mais douleur aussi réelle que bien d'autres, puisqu'elle aussi fait couler des larmes et arrache des sanglots. Le bon évêque s'approche, adresse d'une voix caressante au petit désolé de douces paroles, berce la petite couche, chantonne les vieilles chansons du répertoire toulousain. Rien ne peut calmer la douleur convaincue de l'enfant. L'évêque alors le prend dans ses bras et le promène en le berçant autour de la salle. La mère, qui revient de la fontaine avec sa cruche pleine, s'arrête émerveillée et émue à la vue de son enfant souriant malgré les larmes qui brillent encore sur ses joues, dans les bras de ce vieillard qui paternellement lui sourit et jouant avec la croix d'or qu'il lui présente à baiser. N'est-ce pas que le tableau de la rue du Petit-Pont vaut bien celui de Fénelon ramenant la vache égarée à ses paysans du Cambrésis?

Le jour de ces visites, lisons-nous dans le manuscrit de la Révérende Mère Marie de Jésus, il parlait à tous les malades, les exhortait à la patience, leur donnait des secours, leur distribuait des crucifix, des chapelets, des médailles. Chacun pouvait lui parler en toute liberté, tant les malades que les autres personnes de la maison. Les sœurs trouvaient en lui un père, un conseil, un soutien dans leurs peines. Il continua cet exercice de charité jusqu'à ce qu'il ne lui fut plus possible de sortir de sa chambre. Souvent il se rendait à l'hospice, dans un état de langueur et de souffrance qui eût dû l'en détourner. Il répondait en plaisantant à ceux qui lui conseillaient de remettre sa visite à un autre moment : « Il faut bien gagner sa pauvre vie, je suis fait pour travailler. » Ne pouvant plus marcher, il se faisait

porter près de ses chers pauvres, dans l'humble chaise destinée au transport des malades à l'hôpital; et bien qu'il fût accablé d'infirmités, il voulait encore visiter et consoler ceux qui étaient quelquefois moins malades que lui.

Ces détails si touchants sont ici d'autant plus précieux que la Révérende Mère Marie de Jésus ne les écrit pas par ouï-dire. C'est sous ses yeux que s'accomplissent toutes ces merveilles de la charité; et c'est dans sa cellule de Saint-Alexis qu'elle écrit la vie de son oncle, le saint évêque, le charitable protecteur de l'hospice.

De loin en loin, dans le cours de ce récit, nous avons vu apparaître l'angélique profil de la petite Joséphine, cette fille de Mathias, le martyr de la famille, l'enfant du tour de la Visitation de Toulouse. Nous l'avons vue recevoir pour la première fois *son* Jésus-hostie des mains de son oncle, dans le caveau de l'hôtel du Bourg, la chapelle du temps des persécutions. Maintenant nous la voyons rentrer en scène.

Elle est bien de la terre, cette charmante jeune fille au cœur aimant et dévoué, qui répand autour d'elle sa bénigne influence, dont la pétillante et douce gaîté fait la joie de tous, qui est si aimée des siens et qui les aime tant. Mais elle est encore plus du Ciel, où se fixe d'ordinaire, comme pour des conversations muettes, son grand œil bleu, profond et doux. Comme elle devient éloquente et persuasive lorsqu'elle parle de Dieu et qu'elle se fait l'apôtre de la charité du Christ! Evidemment elle n'est pas de ces âmes pieuses qui n'ont qu'à suivre les sentiers battus. Jésus l'a choisie, et, comme il fait pour toutes les âmes qu'il veut à lui tout entières et dont il entend se servir, il la prend, la torture, la broie, la traîne dans des sentiers obscurs et déchirants, où, les yeux fermés et comprimant ses

cris d'angoisse, la créature, soumise, marche ; et puis, pour lui donner ses forces et ses consolations, il la ravit dans ses extases, pour lui dire : « Ton bien aimé est là. Ne crains rien. Va toujours! »

Joséphine, au milieu de ses angoisses et de ses ténèbres, est venue, croyant obéir à ses sentiments naturels, mais conduite par la Providence qui la veut là, se réfugier auprès de son cher et saint oncle, l'évêque. Qui pourrait redire les joies et les saintes émotions de ces deux âmes quand elles se retrouvent, quand l'enfant, prosternée aux pieds du vieillard, lui demande sa bénédiction et lui confie la direction de son existence? Avec quels accents enflammés, ils se disent, l'un à l'autre, les merveilles de l'amour divin, les délices surnaturelles de vivre, de travailler, de souffrir et de mourir pour Jésus! Le Prélat, le cœur plein de reconnaissance pour ces célestes consolations, consulte Dieu et sollicite ses lumières. Sur ses avis, en attendant les indications de la Providence, Joséphine entre à l'hôpital Saint-Alexis, pour se préparer, en dehors du monde, dans la ferveur de sa vie religieuse, dans l'exercice de sa charité envers les pauvres, de son zèle pour la sanctification des âmes, à la mission inconnue de l'avenir. Mgr du Bourg, qui l'a introduite à Saint-Alexis, le 30 juin 1813, préside la cérémonie de la prise d'habits de sa nièce et, d'une main tremblante d'émotion, dépose sur son front voilé la couronne des vierges.

Nous n'avons pas à poursuivre plus avant la vie de la Révérende Mère Marie de Jésus. D'autres l'ont fait avant nous et mieux que nous ne saurions le faire [1]. Nous n'avons pas à redire ces merveilles de sainteté

1. Abbé Bersange, *Madame du Bourg. Mère Marie de Jésus, fondatrice de la Congrégation des Sœurs du Sauveur et de la Sainte Vierge.*

qui ont laissé leurs traces profondes et bénies ici-bas et à qui peut-être Dieu permettra dans l'avenir de briller d'un plus vif éclat pour la gloire de son saint nom et la consolation de son Eglise.

Nous allons lui laisser la parole : mieux que personne, elle peut nous dire les saintetés et les simplicités touchantes de cette vie à son déclin, où l'être humain semble déjà disparaître dans les illuminations de l'au-delà : elle a été le témoin ému et émerveillé des derniers jours de son oncle et de cette chose admirable qui s'appelle la mort d'un saint. Elle a beau chercher à se dissimuler, c'est elle qui a été l'ange consolateur de ce passage du temps à l'éternité :

Il ne serait pas possible de faire le détail de toutes les bonnes œuvres de l'Evêque de Limoges; car non seulement il cherchait à les cacher aux yeux des hommes, mais encore à lui-même, accomplissant ainsi cette parole de l'Evangile: *que votre main gauche ignore ce que fait votre main droite*. Combien d'actions héroïques, restées ensevelies dans l'obscurité, seront révélées au grand jour de la justice. Néanmoins il a paru parmi nous *comme une lampe ardente et brillante;* et nous nous sommes réjouis quelque temps à sa lumière : ce que nous avons vu a *glorifié le Père céleste* et a contribué au salut des âmes.

Tous les jours de ce bon pasteur étaient pleins de mérites : il faisait en sorte de n'en perdre aucun moment. Se levant au plus tard à quatre heures et demie; fidèle au saint exercice de l'oraison, il y employait tout le temps qui précédait la sainte messe, c'est-à-dire jusqu'à six heures et demie. S'il y avait des personnes à confesser dans sa chapelle, il interrompait son oraison pour cela, persuadé que Dieu serait plus glorifié par cette œuvre de zèle; il confessait encore après la messe ceux qui se présentaient.

Après avoir pris un morceau de pain, il se mettait au travail, lisant l'Ecriture Sainte, écrivant des lettres, s'occupant des affaires du diocèse... Il n'avait pas d'heures

réglées pour donner des audiences à ceux qui voulaient lui parler; il était prêt à écouter les petits et les grands sans aucune distinction; sa table était frugale; il aurait cru faire tort aux pauvres en y mettant de la somptuosité... Après le léger souper du soir et quelques instants de conversation avec les personnes de sa famille et de sa maison, la prière se faisait en commun, était suivie d'une lecture pieuse. A dix heures, tout le monde était couché.

Il était si bon qu'il se donnait la peine d'instruire lui-même les personnes de sa maison des principaux mystères de notre Sainte Religion... Pour ce qui le concernait personnellement, il regardait comme autant de mortifications de la Providence toutes les négligences et omissions que ses domestiques faisaient à son égard : car il avait pour principe *d'obéir* à toutes les créatures, pour l'amour de Dieu; aux supérieurs, par devoir; aux égaux, par condescendance; aux inférieurs, par humilité, cédant à leurs désirs. Il aimait beaucoup, ainsi que S[t] François de Sales, la vie commune; ne faisant rien d'extraordinaire à l'extérieur, mais à l'intérieur pratiquant excellemment les vertus d'obéissance, d'humilité, par le désir de plaire à Dieu et de faire en toutes choses sa sainte volonté. Sa devise était celle de S[t] Ignace : *Tout à la plus grande gloire de Dieu!*

Cependant les infirmités prennent le dessus et terrassent le vigoureux athlète. Celui-ci se tient toujours prêt à reprendre la tâche suspendue, à la première amélioration de sa santé, mais il est, avant toutes choses, soumis aux vouloirs d'en haut. Bientôt il ne peut plus sortir de sa chambre, et puis il doit renoncer à célébrer le divin sacrifice, cette vie du prêtre. Autant de pas vers le dénouement prochain. Il y a pourtant bien peu de jours, que, réagissant contre le mal et voulant faire jusqu'au bout son œuvre d'évêque, il a fait l'ordination de Noël. Puis il écrit son mandement pour le carême de 1822. Il est particulièrement touchant, cet écrit du vieil évêque, qui sent

bien que c'est la dernière fois qu'il parle à son troupeau, et, comme le père sur son lit de mort, adresse aux enfants qui pleurent ses adieux, ses recommandations et sa bénédiction :

... Depuis vingt ans, N. T. C. F., que la divine Providence vous a confiés à Notre sollicitude, Nous n'avons cessé de vous faire entendre Notre voix paternelle. Dans le cours des années difficiles, Nos prédications et Nos écrits se sont ressentis des vives angoisses qui opprimaient Notre cœur. Nos afflictions et Nos larmes prenoient leur source, non dans le dessein de vous contrister, mais dans l'offense de Dieu, dans Notre abondante charité pour vous et dans les maux inévitables où conduisent infailliblement l'incrédulité, l'indifférence et la licence des mœurs. Ne sembleroit-il pas qu'au milieu de Nos infirmités, suites de l'âge et de Nos pénibles travaux, Nous ne puissions faire parvenir jusqu'à vous les mêmes accents de douleur? Loin de Nous, N.T.C.F., un tel langage! Nous nous persuadons que, si Nous sommes dans la tribulation, le Seigneur en tirera sa gloire pour Notre sanctification et votre salut... Que de grâces à lui rendre! Il prend soin lui-même de Nous consoler, non seulement par l'onction de sa grâce, mais par les œuvres qu'il inspire aux amis de la Religion...

Et il redit les grandeurs de cette ère nouvelle qu'ouvre pour la nation le Concordat de 1817, la sève de vie qui se répand partout, les œuvres qui se multiplient pour la diffusion de la foi et la conservation des mœurs, en un mot cette rechristianisation de la France, pour laquelle il a tant soupiré, tant travaillé, tant souffert. Comme le vieillard Siméon contemplant dans ses bras le *Sauveur d'Israël, la lumière des nations*, il entonne son *Nunc dimittis*. Et comme au juste de Jérusalem, Dieu va ouvrir à son fidèle serviteur sa demeure de repos et de paix.

La mère Marie de Jésus va nous faire assister aux dernières scènes :

... Sur la fin de sa vie, les infirmités devinrent très douloureuses, il fallut envoyer chercher plusieurs fois le chirurgien le jour et la nuit, pour faire des opérations très douloureuses. Le serviteur de Dieu souffrit tout en silence sans proférer une seule plainte. Cependant, au rapport des médecins, il y aurait eu de quoi faire pousser les hauts cris à un homme moins patient et moins courageux, car on était obligé de le martyriser pour ainsi dire.

Quoiqu'on admirât sa grande patience, on ne savait pas jusqu'où s'élevait l'héroïsme de son courage et de son amour pour Dieu, qui n'a pas permis que le secret d'une si belle âme demeurât caché. Voici le récit qu'en fait une personne qui avait part à son amitié et à sa confiance. (Point n'est besoin de soulever le voile très transparent du reste dans lequel veut se dérober l'humilité de la sainte fille, pour découvrir la personnalité de ce témoin et confident.)

Lorsque j'allais le voir, dit-elle (c'était dans les derniers jours de sa maladie), il me parlait encore des grandeurs et des beautés de notre sainte religion, des succès des missionnaires, du règne de Jésus-Christ. Voilà les grands objets dont son cœur était rempli. Je lui dis une fois : « Monseigneur, vous avez longtemps offert le sacrifice comme pontife : à présent, vous l'offrez comme victime. Vous souffrez beaucoup. Mais n'êtes-vous pas content de souffrir ? » — Il répondit avec un air joyeux : « Oui, mon enfant, il n'y en a pas encore assez. » Il faut remarquer jusqu'où il poussait son abandon à la volonté de Dieu. Il était dévoré du désir de communier : cependant, si on lui apportait un remède après minuit, il se soumettait à cette privation, se jugeant indigne d'une telle grâce. Une nuit, faisant des vœux pour recevoir le pain Eucharistique, il récitait l'oraison dominicale. A ces mots : *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, son domestique, qui devait lui donner un remède, s'endormit ; le prélat, agité jusque-là d'une manière sensible, devint calme, eut plusieurs heures de sommeil et put le lendemain



LA RÉVÉRENDE MÈRE MARIE DE JÉSUS
MARIE-JOSÉPHINE DU BOURG
d'après un tableau conservé au Couvent du Sauveur, à La Souterraine.

s'unir à son Divin Maître par la Sainte communion. (Il me raconta le lendemain ce fait avec un grand contentement.) Une autre nuit, qu'il souffrait beaucoup, son domestique lui dit : — « Monseigneur, plaignez-vous. » — Il répondit avec douceur : « Eh! mon enfant, de quoi veux-tu que je me plaigne? N'est-ce pas la volonté de Dieu qui me l'envoie? » — Deux jours avant sa mort,il souffrait de douleurs aguës et ne pouvait trouver de position. Je fus le voir et lui dis : — « Monseigneur, vous voilà accablé de souffrances; ne direz-vous pas: C'est assez? » Alors, il ranima ses forces pour me répondre : « Non, encore plus, encore plus ! » — J'ajoutai « : A présent vous êtes sur la Croix : n'est-il pas vrai que vous êtes bien content d'être sur cette croix et de vous sacrifier pour Jésus-Christ? » — Il me répondit avec joie en levant les yeux au Ciel : — « Oui, mon enfant, je suis bien content de souffrir. » — « Si Dieu voulait vous tenir longtemps infirme comme vous êtes sans pouvoir travailler, n'y consentiriez-vous pas? ne voulez-vous pas être entre les mains de Dieu sans volonté? » — « Oui, me dit-il avec beaucoup de contentement, sans volonté! sans volonté! » — « N'est-ce pas pour vous un grand bonheur que de pouvoir glorifier Dieu en souffrant? » A ce mot de glorifier Dieu, son visage s'épanouit : « Ah! que nous trouverons cela beau au Ciel! » s'écria-t-il.

N'est-ce pas qu'il est bien peu de la terre ce duo d'enthousiasme pour la croix, qui s'élève d'un lit d'agonie pour monter vers le ciel ? N'est-ce pas que ces deux amants du Christ sont bien experts dans l'art divin de la souffrance ?

Puis les douleurs s'apaisent ; la respiration devient plus pénible. L'heure de la fin, la délivrance approche. A huit heures du soir, pendant que les cloches invitent à la prière et sonnent l'agonie, le chapitre vient apporter à son évêque, qui les reçoit en pleine connaissance et dans les ardeurs de la plus vive piété, les derniers sacrements.

Nous voici, pour assister au magnifique spectacle de la mort du juste, dans cette chambre où le vieillard soutient son dernier combat et va entrer dans son repos. Un groupe nombreux et ému entoure, pleure et prie ; ce sont les prêtres, les coopérateurs de son zèle, de ses travaux, de ses angoisses, qui savent la grandeur de la perte que l'Eglise et eux-mêmes font ; ce sont les membres de sa famille qu'il aime tant et dont il est tant aimé ; et puis tous ses fidèles, tous ses amis de toutes les conditions, qui, avertis à temps, sont venus dire adieu au père mourant. A côté du domestique qui sanglote, le Comte de Casteja est là, à genoux, qui pleure ; ce n'est pas ici le représentant du pouvoir dans les pompes d'une cérémonie ; c'est l'ami qui vient rendre le dernier hommage de sa respectueuse affection au vieil évêque.

A l'oreille de celui qui, sur son lit de douleur, ne donne plus de signe de vie que l'invocation balbutiée par des lèvres blanchies et montant vers le ciel, une voix angélique vient murmurer tout bas :

« *Voici l'instant de ta délivrance. Tu as combattu le bon combat : tu as achevé ta course : tu as conservé la foi : viens recevoir la couronne de justice*, que ce Dieu, dont tu as tant cherché le règne, t'a réservée et veut te donner. »

Et docile, l'âme délivrée quitte la terre et s'élance en haut.

A la nouvelle de la mort de son évêque, la ville de Limoges est plongée dans la consternation. Les pauvres pleurent : « Le Saint est mort, nous n'avons plus notre père ! » Les ennemis eux-mêmes de la religion s'inclinent devant cette dépouille mortelle et devant ce passé de vertus, de bonté et de charité qui s'évanouit. Dans la chapelle ardente où le corps reste exposé avant d'aller prendre sa place sous la dalle de

la cathédrale de Limoges, la foule défile, émue et respectueuse ; on se dispute les souvenirs de celui qui n'est plus et on implore ses bénédictions d'outre-tombe.

Tout ce que nous avons dit nous dispense de parler en détail des hommages rendus à la mémoire de Mgr du Bourg, de son panégyrique qui est prononcé à la cathédrale le jour de ses obsèques solennelles « et qui, suivant la mère Marie de Jésus, attendrit tous les cœurs et fait couler bien des larmes [1] », de la lettre pastorale qu'écrit à cette occasion Mgr de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, pour unir au deuil de l'Eglise de Saint-Martial celui de l'Eglise de Saint-Saturnin devant la tombe de celui à qui toutes deux doivent tant; et enfin de l'éloge si éloquent et si ému lu, au nom du clergé limousin, lors de la retraite pastorale de 1822. De ce manuscrit, déposé dans la Bibliothèque du Séminaire de Limoges, contentons-nous d'extraire le passage suivant que nous nous en voudrions de passer sous silence :

Il sera toujours et nous serons toujours ce qu'il fut et ce que nous fûmes dans les rapports précieux que le Seigneur forma entre lui et nous : il vit et vivra à jamais dans le diocèse de Limoges et recueillera les bénédictions qui accompagnent la mémoire du juste. Comment ne subsisteroit pas, au milieu de sa bergerie, un pasteur, un pontife dont l'Episcopat s'honore, dont le nom et la gloire s'étendent au delà des limites de la France, que les princes et le monarque honorent de leur bienveillance particulière, que Pie VII favorisait de toute son affection et a proclamé comme une colonne de l'Eglise. *Du Siège Apostolique, nous sont venues ces paroles remarquables :* LA MORT DE L'ÉVÊQUE DE LIMOGES EST UNE CALAMITÉ POUR L'ÉGLISE UNIVERSELLE.

1. Cet éloge historique a été publié en brochure (mars 1822).

Ce jugement, émané du cœur du Pontife suprême, du saint Pape Pie VII, nous semble être le couronnement incomparable et la consécration de cette vie de luttes, de souffrance, de fidélité et de sainteté, que nous venons avoir le bonheur et l'honneur de redire.

La biographie de Mgr du Bourg serait pourtant incomplète, si nous ne la terminions en reproduisant un monument admirable de son âme que le saint Evêque laisse aux siens, comme Elie son manteau, en quittant la terre : son testament dans lequel il jette un regard sur le passé et épanche son cœur et qui nous permet de le contempler dans les épanouissements de sa vie spirituelle.

Voici ce qu'écrit le vicaire général capitulaire de Limoges à la date du 4 février 1822 pour permettre l'impression de ce pieux document :

Nous, Vicaire Général Capitulaire, ayant lu le présent mandement, en avons permis l'impression. La lecture bien réfléchie de ces sublimes dispositions, qui sont un monument de piété, de charité, d'humilité et de zèle, aidera puissamment à la sanctification des fidèles de tout âge et de toute condition.

MASSAINGUIRAL.
Vic. G[l] Capit.

TESTAMENT DE MARIE-JEAN-PHILIPPE DU BOURG
EVÊQUE DE LIMOGES
décédé le 31 janvier 1822.

✝ Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il.

Je dois mourir un jour et j'en bénis le Seigneur ; non que je sois dégoûté de la vie, je l'aime autant que je pourrai y faire du bien. Je ne prends aucun intérêt à deviner si elle doit encore être longue ; la seule chose que je demande à Dieu, c'est qu'elle soit utile à sa plus grande gloire et je lui

demande fortement de me l'ôter avant le moment où elle cesseroit de l'être. Je demande pardon à tous ceux que j'ai scandalisés. Quant à ceux à qui je puis avoir fait de la peine, je déclare que jamais je ne l'ai voulu, que même jamais je n'ai pu comprendre ce que c'est que la haine et la vengeance. Cela ne vient pas de moi, mais de Dieu dont la bonté a voulu garantir mon cœur de la plus funeste de toutes les passions. Si quelquefois j'ai pris des mesures qui ont contristé quelqu'un, je ne l'ai fait que parce que je croyois que ma conscience l'exigeoit. J'ai bien plus lieu de craindre qu'une grande faiblesse de caractère ne m'ait empêché de faire mon devoir dans bien des circonstances. Si, dans les actes de sévérité que j'ai exercés, je me suis trompé, j'en demande pardon à ceux qui en ont souffert et je prie le Seigneur de les dédommager du tort que je leur aurois fait; si quelqu'un se plaint d'en avoir éprouvé de pécuniaires, ce que je ne crois pas, je prie mon héritier de faire droit à chacun, après avoir discuté les titres; car je veux remplir toute justice.

Je donne, etc.

Je suis bien affligé de ne pouvoir faire du bien à tous ceux que j'aime. Je les prie d'être bien assurés de ma tendresse. Si j'ai un jour le bonheur d'être reçu dans la céleste patrie, je n'oublierai pas qu'ils m'aimèrent et que je les ai aimés. J'espère que, mes sentiments y étant épurés par la Charité parfaite, j'obtiendrai du Seigneur ce dont chacun aura besoin.

J'ai éprouvé bien des consolations, lorsque, faisant la visite de mon diocèse, j'étois témoin des sentimens de piété envers le Seigneur et de tendresse pour moi, dont les peuples me donnoient des marques; et, si Dieu veut qu'une partie de mon diocèse cesse de dépendre de moi [1], rien ne pourra rompre les liens de mon affection pour elle. Je vous ai appelés mes enfans, ô vous tous habitans du diocèse de Tulle, j'ai contracté une affinité spirituelle avec toute votre jeunesse par le sacrement de confirmation. J'ai

1. Le département de la Corrèze venait d'être détaché du diocèse de Limoges, pour former celui de Tulle.

ordonné une partie de vos prêtres : — ne m'oubliez pas; rappelez-vous les promesses que vous me faisiez en me présentant vos enfans. Soyez bien assurés, comme je vous le disois, qu'ils ne seront heureux dans l'autre vie, même dans celle-ci, qu'autant qu'ils seront réellement attachés à notre sainte religion. Vous serez heureux d'avoir un Evêque qui puisse vous visiter plus souvent que moi. Et vous aussi qui m'aurez appartenu jusqu'à la mort, vous me serez toujours chers. Je n'ai pu vous donner autant de prêtres qu'il auroit fallu; j'ai peut-être répandu l'amertume dans votre cœur; mais mon devoir était impérieux, j'étois le père de tous, il falloit consulter uniquement le plus grand bien.

Je n'oublierai pas non plus ma patrie, ma chère patrie! J'ai été assez heureux, malgré mon indignité, pour y entretenir les sentimens de religion que j'y ai trouvés; elle m'a soustrait à la persécution. Je bénis le Seigneur de ce que la piété ne fait que s'y accroître; de ce que ma famille y a toujours suivi les principes de l'honneur et de la religion, de ce qu'elle y est aimée et respectée. Le Seigneur sera sa récompense. J'espère, ô mes compatriotes! o mes parens! ô mes amis! j'espère que nous serons réunis dans cette patrie, dans laquelle on ne pourra plus nous séparer. Adieu, vous Prêtres, qui avez été mes modèles, vous que j'ai conseillés et dirigés. Adieu, ô vous avec qui je travaillois à Toulouse à l'œuvre de Dieu, qui, par de vaines apparences, avez oublié que ce n'est pas notre raison qui doit nous diriger, et que si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, il doit être regardé comme un publicain et un payen, écoutez la voix d'un homme qui, vous parlant du fond du tombeau, ne peut avoir en vue que la plus grande gloire de Dieu et votre sanctification.

Adieu, mes pénitens et mes pénitentes, rappelez-vous les avis que je vous ai donnés; et, si j'ai manqué de zèle pour votre sanctification, pensez que les fautes que vous commettriez en conséquence de mon défaut de vigilance me seroient reprochées; je vous conjure de faire vos efforts pour me garantir d'un pareil malheur.

Adieu, Epouses de Jésus-Christ, à la sanctification desquelles j'ai mis tant d'intérêt. Ranimez votre ferveur, regardez-vous comme les fondatrices des Ordres qui ont été rétablis de votre temps et travaillez sans relâche à les faire prospérer.

Adieu, Magistrats vénérables que le Seigneur a chargés du soin d'entretenir le bon ordre. Pénétrez-vous de cette idée que toutes les lois des hommes sont mauvaises, si elles sont contre la loi de Dieu. Portez le plus grand zèle à faire observer celles dont vous ne verrez pas manifestement l'injustice.

Adieu, vous tous à qui j'ai annoncé la parole de Dieu.

Adieu, pères! veillez sur vos enfans : le Seigneur vous en demandera compte. Et ceux-ci vous récompenseront, dès cette vie, de ce que vous aurez fait pour les rendre vertueux et pieux. Le respect qu'ils auront pour vous vous dédommagera abondamment de tous les sacrifices que vous aurez faits pour eux.

Adieu, vénérables Frères des Ecoles chrétiennes; continuez d'élever les enfans dont vous êtes chargés dans la crainte de Dieu; ils seront votre couronne dans le ciel, et la bénédiction de leurs parens portera la joie dans votre âme sur la terre.

Adieu, sœurs de St Alexis. Adieu, respectables filles de St Vincent; conservez-vous dans la pratique de vos devoirs: aimez toujours les pauvres et rappelez-vous que, si vous ne vous occupez que de la santé du corps, vous ne rempliriez pas les intentions de la Providence, qui a chargé les épouses du Seigneur de concourir avec lui à la sanctification des âmes, encore plus qu'à la guérison des corps. Adieu, ma chère nièce, je bénis le Seigneur de vous avoir mise dans cette maison, où vous faites l'œuvre de Dieu.

Adieu, toutes les Religieuses chargées de l'éducation des petites filles! Rappelez-vous que l'objet principal que vous devez vous proposer, c'est d'en faire de bonnes chrétiennes: les autres connoissances, que le monde estime le plus, ne sont que des accessoires.

Adieu, mes chers Vicaires Généraux, qui m'avez si puis-

samment aidé pour le gouvernement de mon diocèse; le bien que vous y avez fait vous vaudra une récompense éternelle. Continuez-lui vos soins. Que la charité soit toujours votre unique mobile. Et vous en particulier qui, chargé de l'éducation des jeunes ecclésiastiques, leur avez inspiré ces vertus et ce courage qui les rendent précieux et qui les font aimer et estimer partout où ils sont placés.

Adieu, Prêtres qui travaillez avec zèle au rétablissement de la foi; n'oubliez jamais que le zèle est la vertu principale des prêtres.

Je nomme pour mon héritier Joseph du Bourg, mon frère, chevalier de S[t] Louis, ci-devant chevalier de Malte. Il m'a toujours témoigné une tendresse dont le Seigneur le récompensera, parce qu'elle n'avoit d'autre fin que le pur amour de Dieu. Il remettra à Philippine du Bourg, sa fille et ma filleule, ma montre et le chapelet qui y est attaché. Je désire bien qu'elle continue de donner de la satisfaction à son bon père et à sa bonne mère. Que cette famille continue d'édifier et qu'elle prie pour moi.

Je souhaite que, dans toutes les messes qui seront dites pour le repos de mon âme, le prix principal du sacrifice soit appliqué, autant qu'il se pourra, à demander la conversion des pécheurs. Je consentirois bien volontiers à rester bien du temps de plus en purgatoire si, à ce prix, je pouvois obtenir une seule conversion.

Telles sont mes dernières volontés que j'ai achevé d'écrire le 15 avril 1820, à Limoges.

Signé : M.-J.-Ph., *Ev. de Limoges.*

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.. 1

AVANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE PREMIER

La famille du Bourg à la fin du XVIIIe siècle.

Famille du Bourg. — Branche de Toulouse. — Son influence locale. Hôtel du Bourg à Toulouse. — Château de Rochemontès. — Mariage de Valentin du Bourg et d'Elisabeth d'Aliès......... 7

Personnalité de la Présidente du Bourg. — Son prestige dans la Société Toulousaine. Son salon. — Hardiesses de son esprit pétillant, épris de nouveautés. — Volumineuse correspondance avec la marquise de Livry, avec Mgr de Saint-Simon, avec Mgr de Castries. — Philosophisme. — Enthousiasme pour Jean-Jacques Rousseau. — Mesmérisme. — *Baquet* de l'hôtel du Bourg. — Conversion de la Présidente.................. 11

Les vingt enfants de la Présidente. —Mathias de Rochemontès. Carrière dans la magistrature. Mathias reçu conseiller avec dispense d'âge. — Esprit supérieur. — Fermeté de caractère. — Prestige au Parlement. — Voyage en Italie. —Lutte du Parlement contre le pouvoir royal. — Coup d'état Maupou. — Exil à Rochemontès. — Travaux littéraires. — Mariage. — Les Chevaliers. — L'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, refuge pour les cadets des familles nobles et peu fortunées et porte pour leur carrière dans les armées de terre et de mer. — Les chevaliers Henry, Joseph et Bruno du Bourg............... 23

CHAPITRE II

L'abbé du Bourg.

Baptême. —Enfance. — Piété précoce. — Philippe sera d'*Eglise*. — Tonsure cléricale. — Education dans la famille. — Cam-

30

pagne maternelle pour préparer la carrière ecclésiastique de son fils. — Brevet du serment de fidélité pour un canonicat dans la cathédrale de Vabre. — Départ pour Paris. — Le collège d'Harcourt. — Progrès dans les lettres et dans la vertu. — Fin des études de littérature et de philosophie. — Séminaire Saint-Magloire. — Succès dans les études théologiques. — Préparation fervente au Sacerdoce. — Vocation religieuse. — Compagnie de Jésus. — Ordination. — Canonicat à la Cathédrale Saint-Etienne de Toulouse. — Son installation. Retour à Paris. — Etudes en Sorbonne. — Apostolat pour la conversion des Juifs. — Doctorat. — Il évite par la fuite l'entrevue avec le ministre de la feuille et la perspective d'une mître. — Retour à Toulouse.. 32

CHAPITRE III

Le Chanoine du Bourg.

Le Chanoine dans l'hôtel de famille. — Sa vie recueillie, mortifiée, religieuse. — Vertus éminentes. — Charité débordante qui absorbe toutes ses ressources. — Héroïque pardon des injures.. 59

Le Chanoine à l'église. — Regularité aux offices. — Zèle pour la liturgie et la pompe des offices. — Zèle pour la révérence dans le lieu saint. — Mgr Loménie de Brienne. — Mgr de Fontanges.. 64

Le Chanoine et ses œuvres. — Sourds et muets. — Fondation par l'abbé Sicard d'une maison à Toulouse. — Le Chanoine se dévoue à cette œuvre, il apprend le langage par signes et se constitue le Père spirituel de ces déshérités de la nature. — Il fonde la maison du *Bon-Jésus* pour les filles repenties : il se consacre entier à cette œuvre, dans laquelle il engloutit tout son patrimoine. — Assaut de l'enfer contre lui. — Infâme complot. — Incendie du Bon-Jésus, ruine de l'œuvre. — Admirable résignation du Chanoine.. 69

Le Chanoine et la franc-maçonnerie. — La franc-maçonnerie, alors inconnue, s'organise. — Loges destinées au recrutement, de diverses formes. — L'histoire de la loge l'*Encyclopédique* de Toulouse. — Le Martinisme, Martinez Pasqualis. — L. C. de Saint-Martin, le *philosophe inconnu*. — Doctrines mystiques de la secte. — Fondation de la Loge l'*Encyclopédique* à Toulouse. — Bienfaisance de la surface. — Messes. — Le Chanoine se laisse affilier à cette œuvre soi-disant de charité. — Conséquences que la secte prétend tirer de cette affiliation. — Indignation du Chanoine. — Admirable lettre de rupture.. 76

PENDANT LA RÉVOLUTION

CHAPITRE IV
Le flot monte

Rétablissement des Parlements par Louis XVI. — Assemblées provinciales pour la préparation aux Etats Généraux. — Nomination des Députés. — Rage de destruction. — Biens du clergé. — Jacquerie en province. — Gardes nationales. — Prédominance des clubs. — Dénonciation des milices toulousaines contre le Parlement. — Décret de suppression des Parlements. — La guerre contre l'Eglise est l'objectif principal de la Révolution. — Certains membres du clergé toulousain se lancent dans la Révolution. — Sermet et Barthe. — Discours odieux. — Constitution civile du clergé, — Admirable attitude de l'Episcopat. — Serment. — La municipalité de Toulouse s'érige en *association cultuelle*. — Prêtres jureurs; prêtres fidèles. — Lettre de Mgr de Fontanges. — Eglise schismatique. — Elections épiscopales. — Barthe, évêque du Gers. — A Toulouse, nomination de Mgr Loménie de Brienne. — Son refus. — Election de Sermet, evêque métropolitain du Sud. — Il se fait sacrer à Paris par Gobel — Les catholiques abandonnent les églises aux schismatiques. — Mandement de Sermet. — Reliques de saint Thomas d'Aquin — Funérailles de Mgr de Cambon. — Les émeutes locales obligent les évêques à émigrer. Mgr de Fontanges ne peut regagner Toulouse et passe en Angleterre : il délègue ses pouvoirs pour le diocèse de Toulouse à l'abbé du Bourg : dix autres évêques de la région en font de même. — Emigration du clergé : une partie reste sur place pour le service des âmes........................ 97

CHAPITRE V
Dans les catacombes.

L'Eglise de Dieu en face de celle de Satan. — L'abbé du Bourg organise le service des âmes dans le diocèse. — Culte célébré en cachette. — Sacrements dans des maisons particulières. — Discrédit des schismatiques. Recrutement de leur clergé. — Révolte des vicaires episcopaux contre leur évêque Sermet. Pamphlets contre lui. — Déclaration héroïque du curé d'Auriac.— Arrêt d'expulsion contre les prêtres réfractaires qui sont conduits par la gendarmerie à la frontière. — Lettres intéressantes de l'abbé du Bourg à son frère Joseph émigré en Espagne.. 127

L'heure des Ténèbres. — La Terreur. — Les catholiques dans les catacombes. — Les prêtres vivent dans des cachettes, et la nuit sortent déguisés pour leur ministère. — Silhouettes de

quelques-uns de ces héros de la persécution. — Sermet, dans une lettre à Grégoire, avoue l'insuccès de son entreprise. — Mariages de certains prêtres jureurs. — Sermet refuse de les ratifier. — Il est jeté en prison. — Fermeture des églises. — Saint-Etienne devient le *Temple de la Raison*. — La tête de l'abbé du Bourg mise à prix. — Poursuites. — Visites domiciliaires. — Protection de la Providence qui le dérobe à ses persécuteurs. — Ses différents asiles. Son sommeil au fond de sa cachette. — D'une manière miraculeuse, il peut pourvoir à l'entretien des prêtres et des religieuses de Toulouse. — Sauvetage des reliques de Saint-Sernin........................ 138

CHAPITRE VI

L'holocauste de famille.

Cercle de famille à l'hôtel du Bourg. — Joseph et Bruno en Espagne. — Leur anxiété. — Visite inattendue. — Joseph veut entraîner les siens en émigration. — Refus de l'abbé Philippe et de Mathias. — Retour de Joseph en Espagne. — Son évasion miraculeuse des poursuites de la gendarmerie. — Arrestation de Mathias. — Son fils Melchior meurt de saisissement. — Prison de la Visitation. — Traitements indignes. — Correspondance secrète de Mathias avec les siens. — Pétition de la citoyenne Dubourg au Président du club pour sauver son mari. — Pillage par l'armée révolutionnaire du château de Rochemontès. — Capelle, l'accusateur public de Toulouse, expédie successivement des groupes de Parlementaires pour la guillotine de Paris. — Le 27 floréal, Mathias du Bourg et douze de ses collègues sont désignés pour la fournée du lendemain. — Derniers adieux. — La petite Joséphine, passée par le tour de l'ancien couvent, recueille le dernier baiser de son père. — Lugubre voyage de 27 jours sur une charrette à travers la France. — Un enfant suit à pied la charrette. — Dans la forêt d'Orléans, Mathias refuse de s'évader. — Dernière lettre. — Conciergerie. — Condamnation. — Scène sublime de la Place du Trône. — Retour d'Armand à Toulouse. — Les appartements de l'hôtel mis sous scellés. — La famille reléguée dans un galetas. — Détresse. — Froid et faim. — On travaille pour le pain de chaque jour. — Mort de la Présidente. — Communication de ces catastrophes à l'abbé et aux émigrés. — Armand a les honneurs d'une fête décadaire. — Pensions accordées à la veuve et aux enfants. — Lettre de l'abbé à Joseph.. 152

CHAPITRE VII

La réaction Thermidorienne. — Après la tourmente, les bourrasques.

Caractère de la réaction Thermidorienne. — Haine de l'Eglise.

— Guerre contre la Religion. — Le représentant Mallarmé à Toulouse. — Ses persécutions locales. — La liberté des cultes décrétée. — Réveil catholique à Toulouse. — Culte célébré publiquement dans des maisons particulières. — Instruction pastorale de l'abbé du Bourg. — Tolérance sous le représentant Laurence. — Restitution des Eglises. — *Acte de soumission aux lois de la République.* — Comités paroissiaux. — Mandement de l'abbé du Bourg pour la réouverture des églises. — Cérémonies de la réconciliation. — Amende honorable. — Profession de foi. — Réconciliation de l'église des Grands-Carmes, puis de toutes les autres églises paroissiales de Toulouse. — Emeute de femmes empêche la célébration du décadi à Saint-Etienne. — L'abbé du Bourg fait rapporter les reliques à Saint-Sernin. — Rentrée des prêtres émigrés. — Réorganisation des paroisses. — Les prêtres catholiques. — Sermet découragé se retire à Cazères. — Intéressantes lettres de l'abbé du Bourg à son frère Joseph.. 200

SOUS LE DIRECTOIRE

CHAPITRE VIII

Les accès intermittents de persécution.

Le Pilote au gouvernail. — Le Directoire remplace la Convention et la fait regretter. — Persécutions contre les prêtres insermentés. — Mandement de l'abbé du Bourg engageant les fidèles à se préparer aux épreuves de l avenir par le jeûne, la prière et l'aumône. — Culte pratiqué dans les maisons par le père de famille à défaut de prêtre. — Mort de l'Evêque de Couserans. — Mandement de l'abbé du Bourg : les fidèles doivent se soumettre aux prêtres réconciliés, envoyés par l'autorité ecclésiastique : suivent les instructions les plus détaillées pour la pratique de la Religion au milieu de la persécution. — Dévouement de l'abbé du Bourg pour les Religieuses jetées par la Révolution hors de leurs cloîtres. — Remarquable instruction qu'il leur adresse pour les maintenir dans leur sainte vocation......... 239

L'abbé du Bourg journaliste. — Liberté de la presse proclamée. — Les méchants en usent avec rage. — L'abbé du Bourg n'entend pas leur en laisser le monopole. — Sous son influence se fondent *le Philosophe catholique* et *l'Anti-Terroriste.* — Mais son Journal, celui qu'il dirige et rédige lui-même, est *la Famille villageoise catholique;* par cette publication mensuelle, il se met en relations avec tous ses fidèles et supplée aux prônes et aux catéchismes des curés absents : il donne sur tous les points ses directions spirituelles, met en garde contre les erreurs schismatiques et tient au courant de tout ce qui dans la région concerne les intérêts religieux....................................... 260

CHAPITRE IX

Fructidor. Ses violences et ses pontons.

Réaction dans l'opinion. — Elections de Germinal. — Majorité réactionnaire. — Les mesures d'exception contre les ecclésiastiques rapportées. — Le clergé émigré s'ébranle pour rentrer en France. — Coup d'Etat de fructidor. — Reprise de la persécution. — Serment de haine à la Royauté. — Mandement de l'abbé du Bourg pour l'interdire sévèrement à ses prêtres. — Rage des persécuteurs contre l'abbé du Bourg. — Un de ses mandements est saisi. — Affaire criminelle instruite contre lui. — Il est acquitté par le Jury. — Activité de sa direction. — Arrestation émouvante d'un de ses prêtres, Jean Begué, à Seysse-Saves. — Rétablissement des fêtes décadaires dans l'église de Saint-Etienne. — Statue de Notre-Dame-la-Noire à la Daurade. — Mépris public envers le Directoire. — Insurrection royaliste dans le Toulousain, écrasée aux combats de la Terrasse et de Montréjeau. — Toulouse en état de siège. — Danger de l'abbé du Bourg. — Débandade de l'Eglise constitutionnelle. — Découragement de Sermet. — Sa désobligeante campagne de Verdun et de Grenade. — Il avoue la fin de l'Eglise constitutionnelle. — Enlèvement et mort de Pie VI..... 279

SOUS LE CONSULAT

CHAPITRE X

Période de transition.

Coup d'état de Brumaire. — Soulagement national. — Sentiments de Bonaparte envers la Religion. — Serment de fidélité à la constitution de l'an VIII. — Divisions dans l'Episcopat. — Prestation du serment à Toulouse. — Courses de l'abbé du Bourg dans les diverses parties du diocèse pour la réorganisation du culte. — Dévouement et fermeté de son administration. — Derniers efforts de Sermet pour faire vivre son église. — Il part pour le concile schismatique de Paris et ne reviendra plus à Toulouse. — Développement de la vie catholique à Toulouse. — Election de Pie VII. — Concordat. — Articles organiques. — Admirable désintéressement des évêques donnant leur démission à la demande du Pape. — M. Emery. — Son influence. — Son affection pour l'abbé du Bourg. — Démission de Mgr de Fontanges. — Nomination de M. Primat à Toulouse. — Affliction générale. — Nomination de l'abbé du Bourg à l'évêché de Limoges. — Hésitations. — Lettres à Louis XVIII, à Mgr d'Argentre, évêque non-démissionnaire de Limoges, au ministre des Cultes à qui il déclare ses sentiments et l'intransigeance de ses principes. — L'abbé du Bourg accepte et part pour Paris. — Arrêt à Limoges............................ 309

